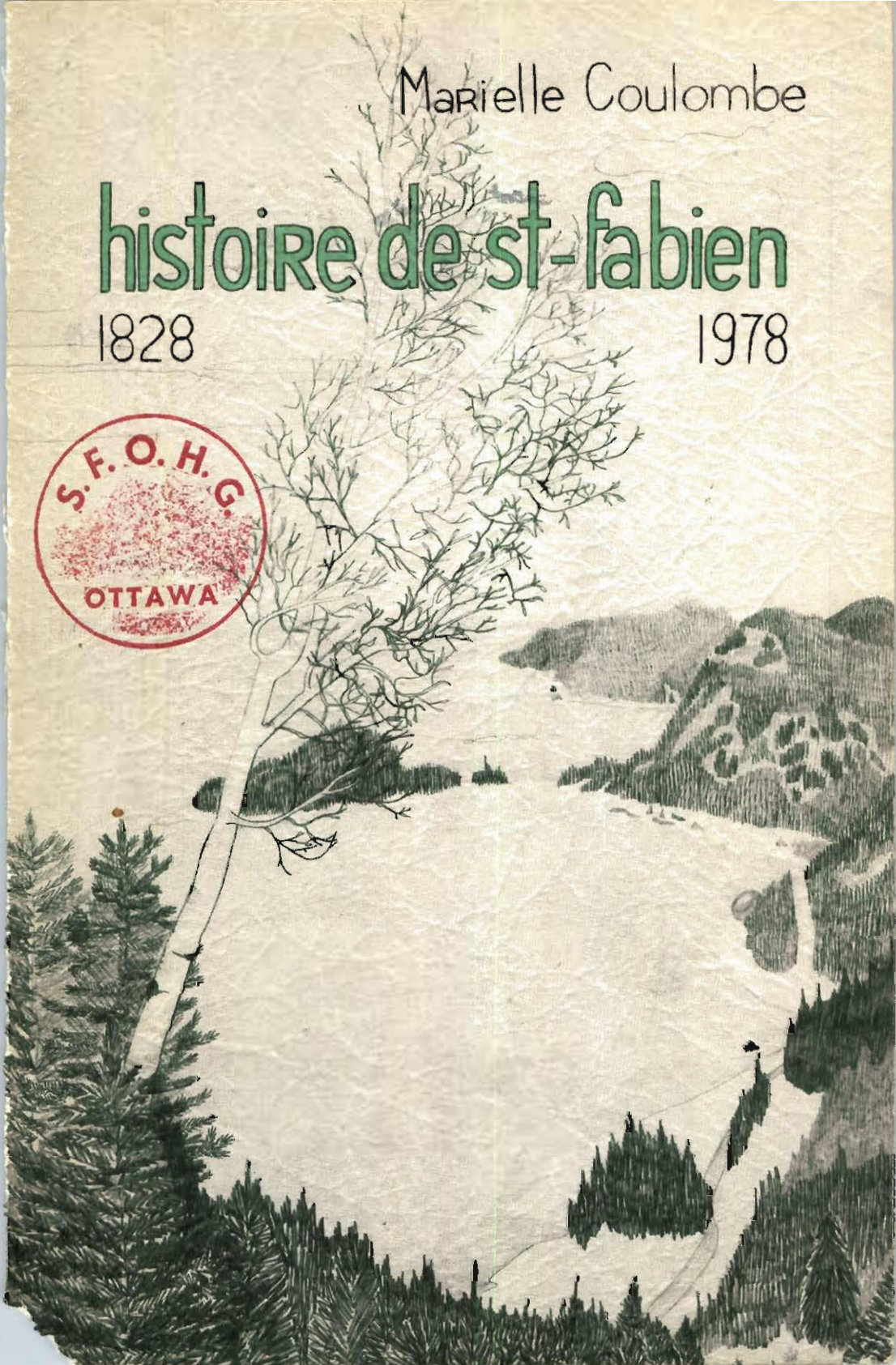


Marielle Coulombe

histoire de st-fabien

1828

1978





Marielle Coulombe

En collaboration avec: Monique Coulombe
Claire Fournier
Michel Lavoie

*Don de la Seté
DU PATRIMOINE
de
ST-FABIEN
Janu. '84*

Histoire de St-Fabien

1828-1978

**PROPRIÉTÉ DE LA
SOCIÉTÉ FRANCO-ONTARIENNE
D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE**

Corporation municipale de Saint-Fabien
Editeur

Composition lithographique, montage et impression, exécutés par:
Impressions des Associés Inc.,
Rimouski, P.Q.

© Ambulance Saint-Jean,
Michel Lavoie,
Saint-Fabien, Rimouski.
Droits réservés, 1978.

Dépôt légal — deuxième trimestre 1978
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

Les auteurs rendent hommage aux pionniers et à tous les paroissiens en reconnaissance de leur dévouement pendant un siècle et demi de dur labeur.

Souvenirs d'autrefois



Ce dessin est une conception originale de Monique Coulombe. A la page suivante, le lecteur trouvera les explications concernant cette illustration.

*“Objets inanimés, avez-vous
donc une âme ?”
(Lamartine)*

Dans chacun de nos esprits, il y a le grenier de nos souvenirs; tout y dort jusqu'à ce qu'un jour, à cause de la fête du passé, des visages s'éclairent de nouveau, des événements revivent, des objets surgissent de l'ombre et s'animent; ceux-ci, de compagnons de nos ancêtres qu'ils furent se transforment en témoins et nous transmettent des messages du passé. . . Hier encore, très silencieux, ils se font tout à coup très loquaces.

Et nous percevons d'abord le ronronnement du rouet; il raconte à sa façon le travail acharné et amoureux des anciennes sur les planchers de bois, à la lueur timide de la lampe.

Il y a les murs qui ont longtemps écouté (n'ont-ils pas des oreilles?); maintenant, ils parlent du courage des anciens qui les ont édifiés.

On trimait dur, d'accord! mais on savait aussi se distraire: c'est l'archet qui recommence à danser sur les cordes du clair violon et qui témoigne des “belles soirées” d'antan.

On travaillait, on s'amusait et on priait aussi: tel est le message de la croix de bois. C'était l'époque où la foi était encore un soutien!

Par-delà le temps, nous parviennent ces rumeurs et bien d'autres. . . Et le soleil à la fenêtre, qui brille sur ces témoins du passé, manifeste bien que ce passé éclaire et explique encore notre présent.

Monique Coulombe.

Préface

Cette monographie sur Saint-Fabien nous permet d'observer l'évolution de cette communauté rurale au cours d'un siècle et demi, et même davantage. Déjà là, elle rend un immense service à sa population. Elle devient doublement précieuse, lorsqu'elle nous permet de comprendre et saisir les manières d'être, les pratiques, les fonds de sentiments et d'idées de ses habitants qui leur viennent du passé et lorsqu'elle nous dévoile le monde même dans lequel ils se meuvent et celui que leur ont légué leurs ancêtres et où ils n'ont pas apporté les changements qu'on croirait imposés par de nouvelles aspirations et de nouvelles techniques. La campagne de Saint-Fabien conserve les traces fraîches de ce passé: les champs avec leurs formes caractéristiques, les routes secondaires avec leurs sinuosités incompréhensibles, l'habitat aligné sur les anciens tracés des rangs.

Grâce à cette monographie, nous nous mettons à l'école du réel par l'approfondissement systématique, progressif de la connaissance de ce coin de terre: de la seigneurie à la paroisse, de la mise en place de la structure municipale à celle de l'école, de la vie quotidienne à la vie politique, des réalités physiques à celles de l'économique, en passant par l'évocation "d'événements" tragiques ou heureux, sans oublier les légendes, les contes, les poètes, les personnalités qui ont vécu et travaillé pour le bonheur de cette communauté.

A la satisfaction de connaître et de comprendre s'ajoutera la joie d'aimer qui en est inséparable. En effet, comment, quand on étudie de près un "pays", ne pas s'attacher à ceux qui y ont vécu, qui y ont peiné, qui l'ont aimé plus ou moins secrètement, même quand il leur est arrivé de partir et de s'exiler?

Par ailleurs, cette monographie peut apporter un aide précieux à ceux qui croient à la rénovation pédagogique. La classe à huis clos, qui se déroulait derrière des fenêtres à carreaux brouillés, qui n'admettait guère du réel que des images où se diffusait un enseignement bourré de leçons générales, cède peu à peu la place à la classe où les activités dirigées, les travaux pratiques, les enquêtes personnelles ou de groupes initient les étudiants des régions les plus diverses à l'acquisition intelligente d'un savoir fondé sur un support réel — donc local, comme cet ouvrage en est l'illustration. Dans cette perspective, cette monographie leur révèle quelle singulière et passionnante nouveauté que cette petite paroisse où ils passent leur vie, où ont peut-être vécu et travaillé leurs ancêtres a — tout comme le Canada et le Québec — une histoire! Celle-ci ne peut provoquer chez eux qu'étonnement, intérêt, enthousiasme, sentiment de la responsabilité, souci d'exactitude, appétit de la trouvaille, certitude de fortifier leur bagage de connaissances, la volonté de tenter de nouvelles expériences.

Nous en avons dit suffisamment, pour faire sentir au lecteur tout ce que ce beau livre apporte à notre région. Oeuvre de recherches consciencieuses, il se présente à la fois comme un ouvrage de méthode et comme le témoignage de ce que peut faire l'histoire régionale. Le portrait qui nous est tracé, non seulement de la structure institutionnelle de la paroisse, mais d'une société rurale particulière dans ce vaste secteur de l'Est du Québec, qui était jusqu'alors presque une "terra incognita", demeurera exemplaire dans sa finesse et sa dans sa fermeté. Les techniques que l'équipe a réussi à mettre au point sont porteuses de promesses pour la réalisation d'autres ouvrages. Au-delà de cette passionnante communauté, aux richesses documentaires et humaines insoupçonnées, au-delà des paysages exceptionnels qui l'entourent, le "modèle" qui nous est proposé aidera grandement les équipes de chercheurs, nous l'espérons dans le meilleur avenir, à faire surgir à l'échelle de toute la région, des monographies aussi séduisantes que celle qui vous est présentée aujourd'hui.

*Jacques Lemay
Module d'histoire
Université du Québec
à Rimouski*

Avant-propos

Raconter l'histoire de Saint-Fabien: défi ambitieux et passion personnelle. Ce fut un projet difficile mais enthousiasmant à plusieurs reprises!

Il n'était pas facile de reconstituer l'histoire de Saint-Fabien. Il n'existait pas d'archives municipales pour les années antérieures à 1940, lesquels documents furent détruits lors de l'incendie.

La Bruyère a écrit: "C'est un rude métier de faire un livre. On accomplit rarement seul son travail." Je puis assurer que la collaboration de plusieurs personnes a facilité notre tâche. Je tiens à souligner le magnifique travail de Monique Coulombe et Claire Fournier.

Nous avons puisé abondamment chez nos prédécesseurs, dont les oeuvres restent des pièces maîtresses. Avec les années qui se sont écoulées, nous avons découvert des documents et des faits nouveaux. Il nous a fallu réexaminer certains faits, compléter, rajouter, rectifier, effacer et combler les lacunes et les vides.

Au delà de ces difficultés, ce fut pour nous un plaisir de refaire l'histoire de Saint-Fabien.

Dans le présent ouvrage, nous avons regroupé le tout en dix thèmes. Nous traitons de la situation géographique de notre paroisse qui se caractérise par son paysage des plus pittoresques. Pour faire suite, nous relatons les événements religieux, municipaux, scolaires et économiques qui ont marqué notre beau coin de pays. Nous ne pouvions pas concevoir une monographie sans y ajouter des informations sur les tendances politiques de nos gens, leurs coutumes, ainsi que quelques légendes ou anecdotes plutôt comiques. Vous pourrez aussi lire avec beaucoup de fierté la biographie de certaines personnes qui ont laissé leurs traces dans notre milieu.

A tous mes collaborateurs, je dis MERCI! Ma reconnaissance est acquise à Michel Lavoie qui s'est fait, en quelque sorte, le superviseur de la publication de ce volume.

Marielle Coulombe

Introduction

Le méridien passant par le 70° degré de longitude ouest sectionne la province de Québec en deux parties, peut-être serait-il plus juste d'écrire en deux entités nettement distinctes. En effet, ce méridien n'est pas principalement la limite d'un fuseau horaire qui fait, qu'à l'ouest, on est de cinq heures en retard sur le Greenwich, alors qu'à l'est, le décalage n'est que de quatre heures. C'est bien davantage une frontière entre deux mondes très différents.

La partie occidentale du Québec fait partie intégrante de la civilisation industrielle nord-américaine. C'est là, plus précisément à Lévis, que débute le grand axe urbain et industriel du Canada, qui s'étend jusqu'à Windsor en Ontario. La victoire de l'homme sur la nature est beaucoup plus complète, peut-être même trop car, dans sa hâte à dompter cette nature, à la maîtriser, il a oublié certaines lois dont les conséquences néfastes commencent à se faire sentir.

Quand, venant de l'Ouest, on franchit cette ligne imaginaire, on est encore dans la riante vallée française du Saint-Laurent. Mais on a quitté le domaine de la civilisation Yankee. Ici, point de grandes agglomérations industrielles, point de grands travaux de génie qui retiennent l'attention du touriste, des comptes en banque moins élevés, moins de médecins, de dentistes, de lits d'hôpital par habitant. L'Anglo-Saxon se fait si rare, si discret, qu'il devient une abstraction alors que le Juif, qui foisonne à Montréal, est invisible dans le Bas Saint-Laurent. L'influence de la nature est partout présente, parfois décisive puisque l'occupation humaine est discontinue. C'est un peuplement en chapelet, comme diraient les géographes, et presque uniquement le long du littoral. Pour certains, ce méridien marque le début du Tiers-Monde canadien qui comprend également la Gaspésie et les Provinces Maritimes.

Pourtant le voyageur qui n'est pas uniquement ou principalement intéressé par les grandes réalisations matérielles, qui sait apprécier un rythme de vie moins trépidant que celui qu'imposent les grandes métropoles, qui veut prendre contact avec un genre de vie dont certains éléments sont en

voie de disparition, qui tente de fuir des lieux définitivement conquis par la pollution, celui-là ferait bien de séjourner dans notre Bas Saint-Laurent. Il a le choix des lieux, depuis Kamouraska jusqu'à Matane. Partout, il rencontrera cette façon de vivre, sera enveloppé par cette ambiance, humera ce parfum propre au Bas du Fleuve. Mais pourquoi perdrait-il son temps à chercher l'endroit idéal qui d'ailleurs n'existe jamais? Saint-Fabien est là qui peut tout dévoiler, tout livrer à celui qui prend le temps de regarder, d'écouter, de comprendre. Ce village de la rive sud du Saint-Laurent situé à l'est de Québec, peut s'avérer pour l'observateur averti un miroir de notre région aussi fidèle que celui que pourrait constituer n'importe quelle autre agglomération.

Taillée à même la Seigneurie Nicolas Rioux, concédée par le Marquis de la Jonquière, le 6 avril 1751, la paroisse de Saint-Fabien reçoit son décret d'érection canonique le 11 décembre 1828. Sept ans plus tard, soit le 12 février 1835, le décret d'érection civile confirme son existence juridique. Sous le régime français le territoire est, à quelques exceptions près, inhabité. Il faudra attendre la seconde moitié du XIXe siècle pour que s'établisse définitivement une population stable. Ce phénomène de peuplement n'est que la résultante de la poussée démographique née du surpeuplement de la grande région de Québec. Ce n'est qu'à partir de ce moment que l'on peut parler véritablement d'implantation de nouveaux colons le long du littoral sud du fleuve Saint-Laurent. En 1870, la municipalité de Saint-Fabien compte neuf cents communiants. Un siècle plus tard, on y retrouve quelque 2,500 habitants. Qui sont-ils? Comment vivent-ils? Telles sont les questions que nous nous sommes posées.

Afin de trouver des éléments de réponse à ces questions, nous verrons dans un premier temps comment le cadre naturel et la situation géographique influencèrent l'établissement de la population.

Dans un deuxième temps, nous analyserons l'aspect religieux, municipal et scolaire de notre paroisse. L'organisation religieuse qui fut la base même de l'évolution de notre paroisse, s'accomplit définitivement lors de la construction d'édifices religieux et l'arrivée d'un premier prêtre résident. La formation d'un premier conseil municipal et la construction des premières écoles accélèrent l'évolution socio-politique de notre paroisse.

Pour bien en comprendre l'évolution historique, il fallait faire l'analyse des activités économiques qui ont joué un rôle déterminant dans notre société. Ceci nous permet de voir que, malgré la grande misère qu'ont connue nos premiers colons, Saint-Fabien a été et demeure toujours prospère. Nous pourrions voir que l'agriculture, l'élevage, l'activité forestière furent les piliers de notre économie.

Par la suite, nous avons cru bon de faire une étude de l'héritage culturel de notre population. Pour ce, il nous a fallu rechercher le genre de vie de nos ancêtres, la façon dont ils se sont adaptés au milieu, aux changements et innovations. L'alimentation et le vêtement font aussi partie de notre culture. Plus tard, les gens sentirent le besoin de se regrouper, ce qui explique la naissance d'associations de toutes sortes. Même la politique ne laissa pas notre population indifférente. Le fait que nos gens étaient assez conservateurs, serait peut-être une raison, parmi bien d'autres, qui explique pourquoi Saint-Fabien a pratiquement toujours été une forteresse libérale.

Dans un dernier temps, nous toucherons une autre partie de notre héritage culturel. Les réunions entre parents, amis et voisins étaient très fréquentes. De ces rencontres, sont sorties de nombreuses histoires que la tradition orale s'est, par la suite, chargée de transformer. Les légendes et anecdotes font donc partie intégrante de notre folklore et de notre culture. De plus, certaines personnes se sont distinguées d'une façon particulière et ont contribué à l'évolution de notre paroisse et à enrichir notre patrimoine culturel, local, régional, provincial et national. Voilà la raison pour laquelle nous leur avons réservé un chapitre.

Le lecteur pourra peut-être remarquer certaines répétitions qui lui paraîtront inutiles. A notre avis, il nous fallait procéder ainsi pour bien mettre en évidence les points forts de notre histoire. Plus particulièrement pour le chapitre V, il était difficile de ne pas se répéter, considérant qu'un seul et même édifice a pu voir se succéder trois, quatre et même cinq commerces différents. Certains lecteurs trouveront peut-être ennuyeux quelques tableaux concernant les habitudes politiques de nos gens. Il nous a fallu le faire afin d'éliminer toute ambiguïté dans l'esprit de l'éventuel lecteur, suite à nos nombreuses allégations. De plus, ayant été fournis par les présidents d'élections, nos chiffres sont véridiques.

Les gens de mon pays

(Gilles Vigneault)

1

Les gens de mon pays
Ce sont gens de paroles
Et gens de causerie
Qui parlent pour s'entendre,
Et parlent pour parler.
Il faut les écouter,
C'est parfois vérité,
Et c'est parfois mensonge.
Mais la plupart du temps,
C'est le bonheur qui dit
Comme il faudrait de temps
Pour saisir le bonheur.
A travers la misère
Emaillé de plaisir
Tant d'en rêver tout haut,
Que d'en parler à l'aise.

2

Parlant de mon pays
Je vous entends parler;
Et j'en ai danse aux pieds
Et musique aux oreilles.
Et du loin au plus loin
De ce neigeux désert,
Où vous vous entêtez
A jeter des villages.
Je vous répéterai:
Vos parlars et vos dire,
Vos propos et parlures
Jusqu'à perdre mon nom.
O voix tant écoutées
Pour qu'il ne reste plus
De moi-même qu'un peu
De votre écho sonore.

3

Je vous entends jaser
Sur les perrons des portes;
Et de chaque côté
Des cléons des clôtures,
Je vous entends chanter.
Dans la demi-saison,
Votre trop court été
Et votre hiver si long
Je vous entends rêver
Dans les soirs de doux temps,
Il est question de bois,
Des ventes et de gréments,
De labours à finir,
D'espoir et de récoltes,
D'amour et du voisin
Qui va marier sa fille.

4

Voix noires, voix durcies,
D'écorce et de cordage,
Voix des pays plein-chant
Et voix des amoureux
Douce voix attendries
Des amours du village,
Voix des beaux airs anciens
Dont on s'ennuie en ville.
Piaillements d'écoles,
Palabres et sparages,
Magasin général,
Et restaurant du coin,
Les ponts, les quais, les gares,
Tous vos cris maritimes
Atteignent ma fenêtre
Et m'arrachent l'oreille.

5

Est-ce vous que j'appelle
Ou vous qui m'appellez?
Langage de mon père
Et patois dix-septième
Vous me faites voyage
Mal et mélancolie.
Vous me faites plaisir
Et sagesse et folie.
Il n'est coin de la terre
Où je ne vous entende;
Il n'est coin de ma vie
A l'abri de vos bruits;
Il n'est chanson de moi
Qui ne soit toute faite;
Avec vos mots, vos pas,
Avec votre musique.

6

Je vous entends rêver
Douce comme rivière;
Je vous entends claquer
Comme voiles du large.
Je vous entends gronder
Comme chute en montagnes;
Je vous entends rouler
Comme baril de poudre.
Je vous entends grandir
Comme grain de quatre heures;
Je vous entends cogner
Comme mer en falaise.
Je vous entends passer
Comme glace en débauche;
Je vous entends demain
Parler de liberté.

Chapitre I

Un jardin de montagnes, de lacs et de rivières

S'il est, dans le domaine des influences géographiques, une loi qu'on puisse considérer comme à peu près stable, c'est bien celle qui veut que la nature d'une région donnée conditionne les occupations de ses habitants et, par là même, agit sur leur caractère et détermine en partie leur destinée. Dès les premiers défrichements de la paroisse, la population doit compter sur les possibilités d'exploitation du terroir. Par la suite, le genre de vie des individus sera étroitement marqué par l'utilisation des ressources premières. L'essor de la collectivité se ressent toujours de l'influence du cadre géophysique et du climat. L'homme, cependant, ne cesse de vouloir améliorer son sort et modifie son environnement selon ses besoins et les nécessités de son temps. L'histoire s'inscrit dans les lignes même du paysage où l'état des aménagements, des constructions et des habitations témoigne de l'ancienneté du patrimoine paroissial. L'homme prend possession graduellement du territoire non seulement en le transformant mais aussi en le nommant. Ces appellations sont autant de messages laissés par nos pionniers sur ce qui les impressionnait, à mesure qu'ils découvraient un aspect nouveau de leur coin du pays. Pour toutes ces raisons, il convient donc de décrire l'habitat qui a vu naître et grandir nos ancêtres et dont nous sommes aujourd'hui les joyeux héritiers.

LOCALISATION HISTORIQUE

La paroisse de Saint-Fabien est taillée dans la péninsule Bas Saint-Laurent-Gaspésie, à quelque cent quatre-vingts milles en aval de Québec. Sa façade nord donne sur le fleuve Saint-Laurent, alors qu'elle est entourée à l'est par la paroisse de Sainte-Cécile, au sud par Saint-Eugène-de-Ladrière et bornée à l'ouest par Saint-Simon.

Nous proposons d'abord de relater quelques faits qui permettront une meilleure compréhension de l'évolution historique de notre localité à ses débuts et même avant.

La Seigneurie de la Baie du Ha! Ha! ou de Nicolas Rioux a été concédée en 1751. Il faudra cependant attendre encore plus de cinquante ans avant que nos pionniers s'établissent dans la partie qui deviendra en 1828 la paroisse de Saint-Fabien. Malgré l'apparition tardive du peuplement, on doit toutefois reconnaître que notre région a été désignée sous divers vocables dès les débuts du XVII^e siècle. En 1541, Jean Alphonse de Xanctoine, pilote du sieur de Roberval, parle du "Cap de Marbre" pour désigner le "Pic" baptisé ainsi par Champlain en 1603 et qu'il nomme désormais le "Bic", à compter de 1626. Par la suite, la variété des toponymes ne cessera d'augmenter pour désigner des îlots toujours plus restreints de notre patelin.

La plus ancienne dénomination qui sert proprement à localiser notre territoire est le toponyme "Bic" auquel il convient de redonner son importance d'antan. Pour bien comprendre, il importe de retourner loin en arrière dans l'histoire de notre pays, à l'époque des premières concessions, le long des rives du Saint-Laurent.

En 1675, le sieur Charles Denys de Vitré, conseiller au Conseil Souverain de la Nouvelle-France, obtient la concession d'une seigneurie, destinée à des entreprises de pêcheries, qui comprend le territoire où se déversent les rivières Hâtée, du Bic et du Sud-Ouest. L'espace, alors concédé, prit le nom de Seigneurie du Bic, en raison de la proximité de la Montagne du Bic bien que celle-ci ne soit pas comprise dans les limites de la concession. Quelques années plus tard, en 1696, deux agriculteurs de l'Île d'Orléans, Jean Rioux et René Lepage viennent prendre respectivement possession des seigneuries de Trois-Pistoles et de Rimouski, qu'ils obtiennent en échange de leurs terres.

Enfin, en 1711, Jean-Baptiste Côté quitte l'Île d'Orléans et prend possession de la Seigneurie de l'Île Verte. Le sieur de Vitré n'a jamais habité sa seigneurie du Bic, tandis que les seigneurs Lepage, Rioux et Côté s'installent en véritables pionniers de la colonisation en défrichant les premières terres de notre Bas Saint-Laurent.

Venus avec la détermination de rester et de faire oeuvre qui dure, ils ont fait preuve de beaucoup de tenacité et d'une admirable patience devant les lenteurs et les difficultés du début, surtout devant le grand obstacle de l'isolement. Car ils ont été presque seuls et dans l'obligation de ne compter que sur eux-mêmes pendant de nombreuses années. A Trois-Pistoles, par exemple, il n'y avait que des Rioux après vingt-cinq ans; à Rimouski, Pierre Saint-Laurent et Pierre Gosselin étaient encore les seuls censitaires après vingt-deux ans, et à l'Île Verte, Jean-Baptiste Côté a dû attendre pendant dix ans l'arrivée d'un premier colon. (1)

Malgré ces débuts difficiles, la population de Rimouski et de Trois-Pistoles commença à s'établir lentement il est vrai, mais de façon continue et progressive. Le territoire compris entre ces deux noyaux de population, demeura totalement inhabité jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Les voyageurs qui traversaient cette région déserte parlaient alors du Bic ou du Long-Bic, sans qu'il soit fait distinction entre la seigneurie du Bic et le territoire non concédé entre cette seigneurie jusqu'à celle des Trois-Pistoles. Cette dénomination devait persister longtemps dans la tradition des pionniers du Bas Saint-Laurent et ne sera fortement atténuée qu'au moment de la fondation de nos paroisses. En 1751, Nicolas Rioux acquiert l'espace non concédé, situé entre la seigneurie du Bic et des Trois-Pistoles, sous le nom de seigneurie de la Baie du Ha! Ha! Comme il n'a jamais défriché ses terres, la nouvelle de son acquisition sous le vocable de la Baie du Ha! Ha! tarda à se répandre et les habitants du Bas Saint-Laurent, ainsi que les pilotes et les navigateurs côtiers, continuèrent à parler du Bic ou du Long-Bic pour désigner la région comprise entre Rimouski et Trois-Pistoles. Le territoire commença à se peupler, avec la venue des pilotes et des premiers défricheurs, et on utilisa d'autres toponymes pour localiser des endroits plus précis de ce ter-

1. Léo Bérubé, "Ouverture du Bas St-Laurent à la colonisation", dans la *Revue d'histoire du Bas St-Laurent*, pp 18-19.

ritoire. On parla du Vieux-Bic, pour la Pointe à proximité du Havre du Bic, parce que c'est là que s'installèrent les premiers squatters et les pilotes du Saint-Laurent. Le Cap-à-l'Original et la Baie du Ha! Ha! reçurent très tôt la visite du colon-pilote, Joseph Mignot dit Labrie, à qui revient l'honneur d'avoir entamé l'immense forêt qui couvrait la seigneurie du Bic et d'avoir jeté dans la terre, les premières poignées de grains. Un peu plus à l'ouest, le pilote Antoine Petit et sa famille s'installèrent à l'endroit dit de l'Islet-aux-Flacons vers les années 1780-1785. Enfin, les premières requêtes demandant la construction d'une route pour relier les premiers établissements parlent du Portage pour désigner la hauteur des terres du premier rang de la seigneurie de Nicolas Rioux. Toutefois, malgré la diversité des toponymes, tous ces endroits étaient tacitement entendus comme faisant partie de la région du Bic ou du Long Bic. C'est ce qui explique que quelquefois on lit, dans des actes de sépultures notamment, la localisation "résidant dans le Bic aux Trois-Pistoles", c'est-à-dire Saint-Fabien ou Saint-Simon d'aujourd'hui. On pense que l'appellation du Bic, qui a toute sa force à proximité de l'Île du Bic, du Havre du Bic et du Pic Champlain (c'est-à-dire la Montagne du Bic), perd, en importance, à mesure que l'on se rapproche de Trois-Pistoles. Après la division des seigneuries en paroisses, le toponyme Bic a été ramené à sa désignation actuelle, soit la paroisse de Sainte-Cécile du Bic qui épouse justement les limites de la seigneurie du Bic. Par ailleurs, notre paroisse prit le nom de Saint-Fabien du Ha! Ha! parce qu'elle fut taillée à même la seigneurie de la Baie du Ha! Ha!

LA TENURE SEIGNEURIALE

Notre premier seigneur, le sieur Nicolas Rioux, était le fils aîné de Jean Rioux, second seigneur de Trois-Pistoles. Ce dernier était cultivateur à l'Île d'Orléans quand il échangea sa terre en 1696, pour la seigneurie de Trois-Pistoles qui avait été concédée en 1689 au sieur Charles Denys de Vitré. La seigneurie de Trois-Pistoles avait deux lieues de front, de la Pointe-à-la-Loupe au lieu occupé par l'église actuelle de cette paroisse. Jean Rioux acheta, en 1712, une seigneurie supplémentaire, concédée en 1701 au sieur de la Minotière, et qui mesurait une lieue de front, bornée à l'est par la paroisse actuelle de Saint-Simon (2). Il se trouvait donc pro-

2. Alphonse Fortin, "Les Seigneuries du comté de Rimouski. I La Seigneurie Nicolas Rioux", p. 25.

priétaire de trois lieues de front qui furent partagées entre ses fils, à sa mort, survenue entre 1700 et 1710. (3)

Nicolas Rioux avait hérité de la moitié de la seigneurie de son père. Il semble toutefois qu'il ne s'en trouva pas suffisamment pourvu puisque très tôt, il présente une requête aux autorités de la Nouvelle-France disant que "se trouvant à l'étroit pour établir sa nombreuse famille, il sollicitait une nouvelle concession de terre, c'est-à-dire l'espace non concédé qui se trouvait entre sa seigneurie et celle du Bic, ce qui formait trois lieues de front sur quatre lieues de profondeur, ou douze lieues de superficie." (4). On fit droit à sa demande. C'est ainsi que la seigneurie de la Baie du Ha! Ha! ou de Nicolas Rioux, fut concédée par le marquis de la Jonquière, gouverneur de la Nouvelle-France, à Nicolas Rioux, le 6 avril 1751.

Voici comment se lit l'acte de concession :

Vu la Requête à nous présentée par Nicolas Rioux propriétaire en partie de la Seigneurie des Trois-Pistoles, contenant que n'ayant pour tout bien pour les faire subsister, et une famille nombreuse, dont il est chargé, que cette partie de Seigneurie, il nous supplie de vouloir, bien lui accorder et concéder l'étendue de terre qui se trouve non concédée entre la dite seigneurie en descendant le long du fleuve et les terres appartenant aux représentants de monsieur Auber de la Chenaie ce qui peut faire environ trois lieues de front sur quatre lieues de profondeur. Nous, en vertu des pouvoirs à nous accordés par Sa Majesté, avons concédé et concédons au dit Nicolas Rioux l'étendue du terrain qui se trouve entre la Seigneurie des Trois-Pistoles et les terres appartenant aux représentants de M. de la Chenaie, avec droit de chasse, pêche et traite, avec les sauvages dans la dite étendue de terrain. . .

Fait et donné à Québec le sixième jour d'avril mil sept cent cinquante-un.

*Le marquis de la Jonquière
Bigaud (5)*

L'espace entre les seigneuries du Bic et des Trois-Pis-

3. Il nous est impossible de fixer une date précise pour la mort du seigneur Jean Rioux, les registres de la paroisse de Trois-Pistoles sont perdus pour cette période.
4. Robert, "La Seigneurie Nicolas Rioux" dans l'*Echo du Bas Saint-Laurant*, 17 juillet 1936, p. 1.
5. "Notes sur les seigneuries du district de Rimouski." Dans *Bulletin des Recherches Historiques*, Vol. XVIII, Août 1911, No 8, pp. 239-240.

toles étant réellement de plus de six lieues, on ne tarda pas à constater que les "trois lieues de front", ne concordaient pas avec les bornes assignées. La nouvelle seigneurie comportant douze lieues de superficie, l'acquéreur opta alors pour l'étendue en largeur sur les bords du fleuve: six lieues de front sur deux lieues de profondeur. La seigneurie comprenait l'étendue de terrain occupée par les paroisses actuelles de Saint-Fabien, Saint-Simon, Saint-Mathieu et de Saint-Eugène-de-Ladrière.

Hormis quelques concessions de terres, le premier seigneur de la Baie du Ha! Ha! s'intéressa très peu à son domaine. Au reste, il mourut quelques années plus tard, le 3 janvier 1766, à l'âge de 73 ans. Les enfants de Nicolas Rioux ne marquèrent guère un intérêt plus prononcé pour le domaine du Ha! Ha! En 1790, ils préférèrent vendre la seigneurie à Joseph Drapeau, riche négociant de Québec. Voici quelques renseignements concernant ce nouveau seigneur:

Joseph Drapeau, grand négociant à Québec, propriétaire de dix ou douze seigneuries. . . qui laissa une fortune considérable, était fils d'un pauvre cultivateur, dont la ferme peut encore se voir dans un des villages de Saint-Joseph-de-Lévis. Il avait fait d'heureuses spéculations comme importateur et exportateur de denrées tropicales, qu'il allait chercher aux "îles d'Amérique", c'est-à-dire aux Antilles. A cette époque, la suprême ambition était de devenir grand propriétaire, et surtout propriétaire de seigneuries, à cause des avantages sociaux que le titre comportait. Drapeau se rendit compte, avec son sens des affaires, et d'après ses informations particulières, de l'embarras de certains propriétaires de seigneuries. Disposant d'une belle quantité d'écus sonnants, il les convertit en bonnes terres canadiennes. (6).

Joseph Drapeau fit donc aborder, par ses agents, les héritiers de Nicolas Rioux, qui se trouvaient comme embarrassés d'une grande seigneurie qui ne leur rapportait rien. Ceux-ci ne devaient pas être fâchés non plus de trouver acheteur pour leur seigneurie encore inhabitable et qui devait attendre encore plusieurs années avant de recevoir des tenanciers. Joseph Drapeau s'aboucha donc avec eux ou leurs représentants, et bientôt la grande seigneurie passa entre ses mains.

6. Alphonse Fortin, *Op. cit.*, p. 25.

Nous ne savons guère de quelle façon s'effectua la transaction. Mais nous savons déjà que ces successions de l'ancien temps, étaient parfois embrouillées, surtout lorsqu'il était question de partager des terres non arpentées. Quoi qu'il en ait été, nous soupçonnons quelques difficultés, car, cent ans après 1790, le notaire Charles-Arthur Gauvreau, dans son "Histoire des Trois-Pistoles", signale qu'il y avait encore des menaces de revendications, d'héritages, dont il semble que personne n'a tenu compte jusqu'à ce jour. (7).

Quoi qu'il en soit, nous savons que Drapeau, en prenant possession de son nouveau domaine, fit ce que faisaient les seigneurs "pratiques" de ce temps. Il augmenta les redevances. Il en créa même une nouvelle: la corvée en "argent".

Le seigneur Drapeau, en exigeant cette redevance de la part du censitaire faisait, dans cette partie du pays, le servage sous sa forme la plus odieuse. Il est vrai que la corvée en nature ne fut exigée que lors de la construction du moulin à farine du Porc-Epic (1844-45), mais avant, comme après cette construction, la corvée en argent fut prélevée. . . et cependant, il n'y eut jamais de "bâti" aucune autre "bâtisse" dans le domaine de la Baie-du-Ha! Ha! aucun de ses détenteurs n'y ayant jamais résidé. (8).

Joseph Drapeau mourut en 1810, laissant l'usufruit de sa fortune et de ses seigneuries à sa femme. Bientôt, ses six filles héritaient de la propriété des domaines, et chacune devenait seigneuresse pour un sixième des seigneuries. L'une d'elle devait mourir avant le partage; les cinq autres devinrent "les seigneuresse Drapeau". La seigneuresse Luce-Gertrude, épouse de Thomas Casault, notaire, devait par la suite administrer les seigneuries rimouskoises pendant plus de quarante ans après la mort de son père.

Lorsque fut décrétée l'abolition du régime seigneurial au Canada, les censitaires de la Baie du Ha! Ha! demandèrent à être délivrés de cette corvée "en argent"; les héritiers du seigneur Drapeau, eux, demandèrent que l'on respecte la corvée qui avait été créée comme l'une des conditions essentielles de la cession des fonds. Il semble que ces derniers aient eu gain de cause puisque le Bill privé présenté

7. Ibid, p. 25.

8. "Notes sur les seigneuries du district de Rimouski", dans *Bulletin des Recherches Historiques*, Vol. XVIII, Août 1911, No 8, pp. 239-240.

en 1870 à l'effet de libérer les censitaires de la seigneurie Nicolas Rioux des journées de corvées a été repoussé.

Le journal rimouskois, **La Voix du Golfe**, commente comme suit l'évènement :

Il n'en pouvait être autrement, à moins que la législature eut décidé que l'on peut en saine morale et justice priver les Dames Drapeau, Seigneuresse des fiefs et Seigneurie Nicolas Rioux, de droits stipulés et arrêtés par les contrats de concession et dûment reconnus et sanctionnés par le cadastre de la dite Seigneurie, fait, déposé et clos, en 1862. (9).

L'abolition de cette redevance qui accablait nos premiers censitaires fut obtenue au temps de l'administration politique du Gouvernement libéral de Alexandre MacKenzie, de 1873 à 1878. Le règlement de la question des corvées, dernier vestige de notre tenure seigneuriale, représente le paiement d'une somme de \$10,000., alors exempté aux censitaires de la seigneurie et dont le Gouvernement MacKenzie s'est chargé. (10).

LIMITES DE LA PAROISSE

La paroisse de Saint-Fabien a été délimitée à l'occasion de l'érection canonique survenue le 11 décembre 1828. Elle comprenait alors

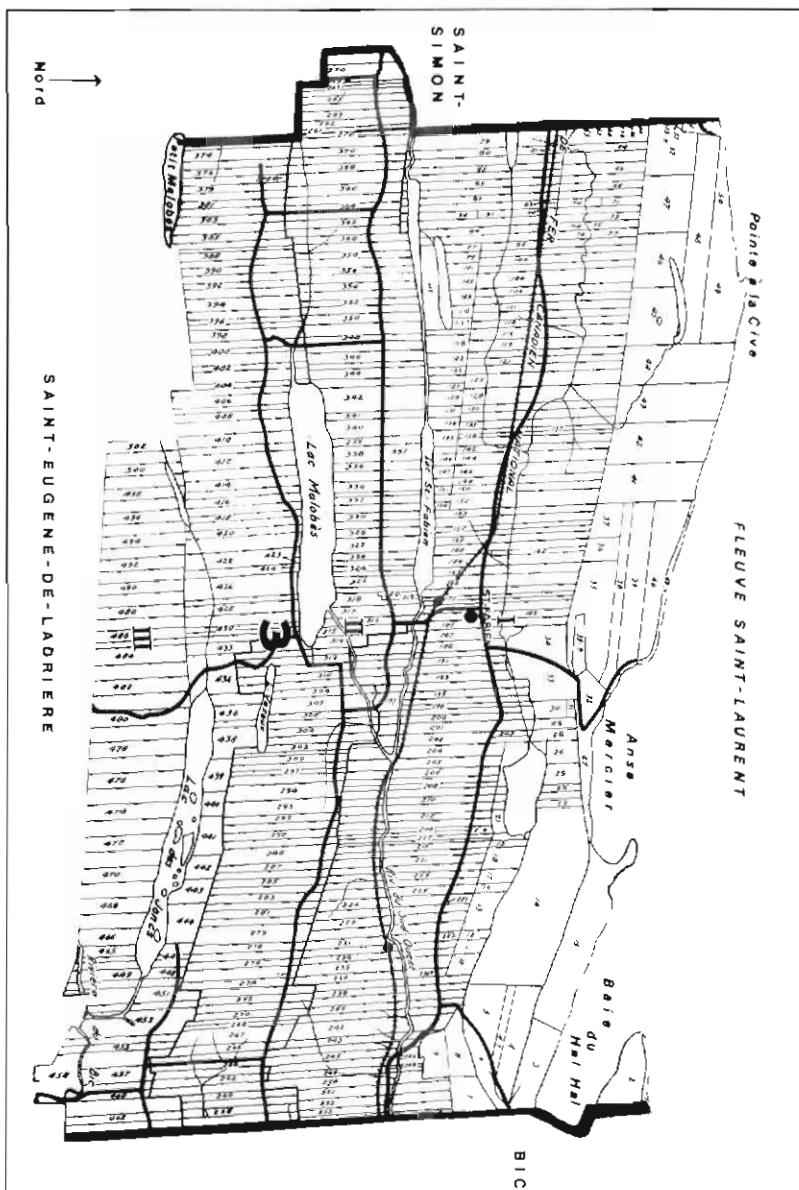
(. . .) une étendue de territoire d'environ 9 milles de front sur environ 7 milles de profondeur, contenant les six premiers rangs ou concession de terre de la seigneurie Nicolas Rioux ou de la Baie du Hâ-Hâ, le susdit territoire borné comme suit: vers le nord-ouest, au fleuve Saint-Laurent, et les isles et islets vis-à-vis de la dite paroisse; vers le nord-est à la ligne seigneuriale du Bic, vers le sud-est au cordon qui sépare la 6ème concession des terres de la 7ème, et vers le sud-ouest, à la ligne paroissiale de Saint-Simon de la Baie du Hâ-Hâ; unissant de plus à ladite paroisse toutes les terres en seigneurie au-delà de la susdite borne sud-est, et cela jusqu'à ce que le défrichement des terres et la population de ces lieux permettent d'y ériger une ou plusieurs paroisses à part celle de Saint-Fabien. (11).

9. "Nicolas Rioux", dans **La Voix du Golfe**, 18 janvier 1870, p. 2.

10. Antonio Lechasseur, "Débats politiques et moeurs électorales dans le comté de Rimouski en 1891", dans **Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent**, Vol IV, No 1, Mai 1977, pp. 23-26.

11. Robert, "Un peu de géographie", dans **l'Echo du Bas Saint-Laurent**, 21 novembre 1937, p. 1.

Cadastré de Saint-Fabien



Depuis sa fondation, les limites de la paroisse de Saint-Fabien ont été modifiées à quelques reprises. En 1885, un territoire d'environ dix-neuf arpents de front et d'une profondeur égale à celle des terres du deuxième rang de la paroisse de Saint-Simon fut annexé à la paroisse de Saint-Fabien pour des fins religieuses et civiles. Néanmoins, le changement le plus notable dans les limites de la paroisse provient de l'érection civile de la nouvelle paroisse de Saint-Eugène-de-Ladrière le 17 avril 1962. Saint-Fabien couvre une superficie de 21,404 acres comparative-ment à 41,472 acres auparavant. Il s'agit de la borne sud-est qui a été déplacée. Saint-Fabien se limite aujourd'hui au sud-est, au cordon qui sépare la 3ème concession des terres de la 4ème, ce dernier territoire étant maintenant inclus dans les limites de la paroisse de Saint-Eugène-de-Ladrière.

LES COMTES

En 1791, lors de l'établissement du régime parlementaire, le territoire de la seigneurie Nicolas Rioux fit partie du comté de Cornwallis, qui s'étendait de Sainte-Anne-de-la-Pocatière à Sainte-Anne-des-Monts. Depuis 1829, Saint-Fabien fait partie du comté municipal de Rimouski.

Concernant les divisions fédérales et provinciales du recensement électoral, Saint-Fabien a connu quelques changements mineurs depuis l'époque de leurs fondations en 1867, l'année de la Confédération et de la création du système provincial-fédéral encore en vigueur. Nous avons toujours fait partie du comté de Rimouski pour ce qui regarde l'administration provinciale; concernant le gouvernement fédéral, la municipalité de Saint-Fabien fait partie du comté de Rimouski jusqu'en 1968 et depuis cette date elle est intégrée au comté de Rivière-du-Loup-Témiscouata. Notre municipalité sera à nouveau réunie au comté de Rimouski à l'occasion des prochaines élections fédérales ce qui, aux dires de nos administrateurs locaux, nous sera sûrement plus profitable parce qu'il est plus facile de faire affaire avec Rimouski qu'avec Rivière-du-Loup, à cause de l'éloignement de cette dernière.

LA TOPOGRAPHIE

La beauté de nos paysages est due à l'incontestable variété de reliefs locaux qui s'harmonisent pour produire un cadre géophysique tout à fait pittoresque. Aussi, vaut-il la peine que l'on tente de décrire les différents attraits de ce

Variations des limites de la paroisse

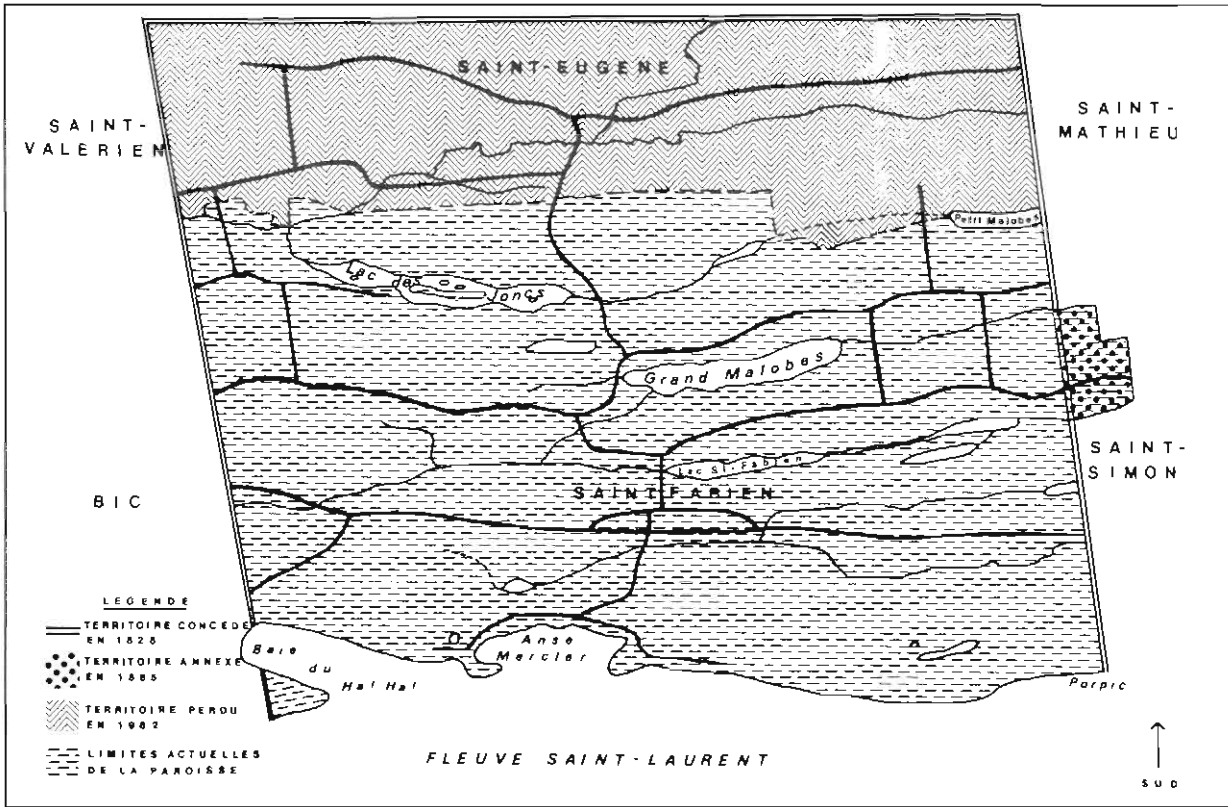


tableau rupestre et champêtre afin de mieux en saisir le charme et la subtilité.

Les montagnes



Aperçu de nos murailles et de l'imposante montagne du Pic Champlain. Vue intéressante sur le "Lac des Gagnon".

Les montagnes sont sans contredit un des éléments les plus remarquables de notre décor et lui confèrent un caractère de force et de majesté.

Elles sont au nombre de deux, comprises entre le fleuve et la limite sud du premier rang.

Parlons tout d'abord des Murailles qui, par leur aspect imposant, ont de tout temps, attiré l'attention et suscité l'admiration des voyageurs.

Pendant longtemps, depuis les débuts de la colonie jusqu'à la construction de nos premières routes, le fleuve fut la principale, sinon l'unique voie de communication des premiers colons français. Aussi, jusque vers la fin du XVIII^e siècle, ne connaissait-on de notre territoire que ce qu'on pouvait en voir de la mer, c'est-à-dire une étroite lisière de terrain surplombée d'une imposante falaise rocheuse. Cette montagne est généralement boisée, mais aussi dénudée par endroits, présentant alors l'aspect d'un énorme mur de pierres d'où ce nom de "Murailles".

Dans la réalité, cette muraille ne se présente pas comme un bloc uniforme, mais plutôt comme une série de deux à trois dorsales parallèles. Il y a des chaînons très étendus,

d'autres ont une longueur de quelques arpents seulement. S'il arrive qu'il y ait discontinuité dans la montagne qui borde immédiatement le rivage, un deuxième chaînon, qui est à proximité, fait écran et ainsi la Muraille, vue du large, paraît être d'un seul tenant.

Cette forteresse rocheuse s'étend du Bic jusqu'à Trois-Pistoles. Elle fait partie de la longue chaîne de montagnes "Les Appalaches" qui borde le fleuve Saint-Laurent de la Pointe-Lévis jusqu'aux Méchins.

Dans un premier temps, on désignait seulement par "Muraille" le chaînon qui s'étend de la Pointe-à-la-Cive jusqu'à la Pointe-à-Mercier. Ce chaînon est très abrupt et présente, en de nombreux endroits, des pans de roc vif peints par le temps couleur d'ocre. C'est le massif le plus imposant de la Muraille, exception faite du Pic Champlain. Par la suite, le terme de "Murailles" s'est étendu à toute la chaîne côtière depuis l'est de la Pointe-à-Mercier, où elle se présente sous forme de nombreux caps et baies à dentelures profondes, jusqu'aux environs de Trois-Pistoles où elle s'abaisse graduellement.

La seconde montagne à être comprise dans les limites de Saint-Fabien est constituée d'un chaînon à la hauteur des terres du premier rang. C'est la Montagne du Sud ou la Montagne des Belzile. Haute d'environ 90 mètres (300 pieds) au-dessus du sol, elle est parallèle au littoral et s'étend de Saint-Simon jusqu'à environ 1 kilomètre et demi (1 mille) à l'ouest de l'église de Saint-Fabien.

Rendons hommage maintenant au pic le plus élevé de toutes les Murailles, soit la montagne du Aha, mieux connue aujourd'hui sous le nom de "Pic Champlain". C'est une montagne très massive et très large à sa base et jusqu'à la moitié de sa hauteur qui est de 346.6 mètres (1,137 pieds). "Son sommet est surmonté d'une petite montagne qui lui fait comme une couronne et qui est bien visible, même de très loin." (12). Un guide pour les navigateurs, le **St-Lawrence Pilot**, l'appelle aussi "Bic Hill", c'est-à-dire "Montagne du Bic". Le guide dit aussi de notre montagne du Aha que sur son côté nord, qui fait face à la mer, on peut voir

12. Robert, "Saint-Fabien, sa grève", dans l'Echo du Bas Saint-Laurent, 13 décembre 1935, p. 1.

de remarquables bandes de granit ayant la forme d'un grand V. (13).

Cette montagne a eu, par le passé, plusieurs noms: au temps de Cartier, on l'appelait le "Cap de Marbre", au temps de Champlain, on dit d'abord le "Pic" et ensuite le "Bic". Les marins du XVIIIe et XIXe siècles diront généralement "Montagne du Bic". Plusieurs documents historiques corroborent ces affirmations.

En 1541, Jean Alphonse de Xanctoine, qui tout comme Jacques Cartier était pilote du roi, commandait un navire destiné à porter des colons en Amérique. Dans son journal de bord, **Le Routier**, il écrit le Cap de Marbre pour signifier le Pic Champlain. Il y mentionne également l'Île de Raquelle que l'on appelle aujourd'hui l'Île du Bic.

L'Île de Raquelle est une île très basse, proche de la côte du Sud, et près d'un Cap-de-Marbre, où il n'y a aucun danger; et entre l'Île Raquelle et le Cap-de-Marbre, il peut y passer Navires. Et depuis l'Île jusqu'à la côte du Sud, il n'y a pas plus d'une lieue, et depuis l'Île jusqu'à la côte du Nord, environ quatre lieues. (14).

Au temps de Champlain, on parla d'abord du "Pic" puis, peu à peu, le nom changea pour celui de Bic. Ainsi, au cours de son premier voyage en Nouvelle-France en 1603, aux environs des 22 ou 23 mai de cette année, il écrira dans son journal:

Dudict Mantanne, nous vinfmes prendre congnoiffance du Pic, où il y a vingt lieues, qui est à laditte bande du SU; dudict Pic, nous traversafmes la Rivière Iufques à Tadoufac, où il y a quinze lieues. Toutes ces dittes terres font fort hautes élevées, qui font fierrilles, n'apportant aucune commodité. (15).

Quelques années plus tard, en 1626, Champlain notera également au sujet de notre montagne:

De faint Barnabé au Bic, il y a quatre lieues, c'est vue

13. *Ibid.*

14. Jean Alphonse de Xanctoine, **Le Routier**, p. 84.

15. Samuel de Champlain, **Oeuvres de Champlain**, p. 68.

montagne fort haute & pointue, qui par paroift au beau temps de douze à quinze lieues, & elle eft feule de cefte hauteur. au respect de quelques autres qui font proche d'elle. (16)

Champlain utilisera ce terme assez fréquemment au cours de ses différents voyages, pour que le nom s'attache fermement à l'histoire de la région et serve de point de repère pour de nombreux pilotes et navigateurs du Saint-Laurent.

Le Pic Champlain a également servi de poste d'observation lors de la conquête anglaise. En effet, durant les guerres de la conquête de 1755 à 1760, des observateurs étaient postés sur la Montagne du Bic pour suivre le mouvement des flottes qui entraient dans le fleuve et en faire rapport.

La situation de la Montagne du Bic convenait exceptionnellement à ce rôle et il eût été difficile de trouver un plus bel observatoire. Du sommet, du pic principal, "Le Pic", d'une altitude de 1,470 (Sic) pieds au-dessus du niveau de la mer, on domine le fleuve Saint-Laurent sur toute sa largeur et dans un rayon de plusieurs lieues. (17).

Enfin, lorsque se fit l'organisation paroissiale et que furent délimitées les paroisses du Bic et de Saint-Fabien, il se trouva que la Montagne du Bic était comprise dans les limites de la paroisse de Saint-Fabien. On comprend alors facilement que du même coup, la montagne perdit son nom: "parler, en effet, de la Montagne du Bic, ce serait immanquablement la faire chercher dans les limites de la paroisse du même nom." (18)

On tenta par la suite de lui redonner son ancien nom de Pic, en y joignant celui de Champlain. Cette appellation est justifiée et se recommande à plusieurs titres.

En disant "Le Pic", on entend bien désigner une seule montagne et l'on n'a plus la crainte de la voir se transporter par la pensée dans les limites d'une autre paroisse. De plus, Champlain a donné une attention remarquable à cette mon-

16. *Ibid.*, p. 1092.

17. J.D. Michaud, *Le Bic*, Tome I, pp. 141-142.

18. Robert, "Le Pic, vu et décrit par Champlain", dans *l'Echo du Bas Saint-Laurent*, 23 octobre 1936, p. 1.

tagne, il la mentionne plusieurs fois dans ses relations, et c'est bien grâce à la description qu'il en donne que l'on peut la localiser d'une manière précise. (19).

A l'est du Pic Champlain, se trouve la montagne Ambroisienne. Elle doit son nom à Mgr Médard Belzile qui l'appelle ainsi, en souvenir du Père Ambroise Rouillard, qui fut missionnaire de toute la rive sud du Saint-Laurent, de 1727 à 1768. Il dut sans cesse parcourir ces lieux, par le chemin de la grève, pour les besoins de son ministère, qui s'étendait de Kamouraska à Gaspé. L'Ambroisienne a une altitude de 152 mètres (500 pieds) au-dessus du niveau de la mer. Elle est vis-à-vis de Saint-Fabien pour un tiers de son étendue, tandis que le Pic Champlain, étant plus à l'ouest, est complètement dans les limites de notre paroisse. (20).

La tradition orale accorde également un nom tout aussi pittoresque, à la montagne Ambroisienne: les habitants du Cap-à-l'Original appellent cette montagne "La Citadelle" et cette dénomination leur est tout à fait coutumière. Nous n'avons pu retracer l'origine de cette appellation. Monsieur Philippe Michaud, qui est né et a grandi au Cap-à-l'Original, utilise le terme "La Citadelle" depuis son enfance et nous dit que ce nom lui vient sûrement de sa ressemblance avec la montagne "La Citadelle" de Québec. Un chemin de bûcheron traverse cette montagne, et va rejoindre l'anse de la rivière du Sud-Ouest; c'est ce que l'on appelle le "chemin de la citadelle", qu'il ne faudrait pas confondre avec le "chemin de la grève".

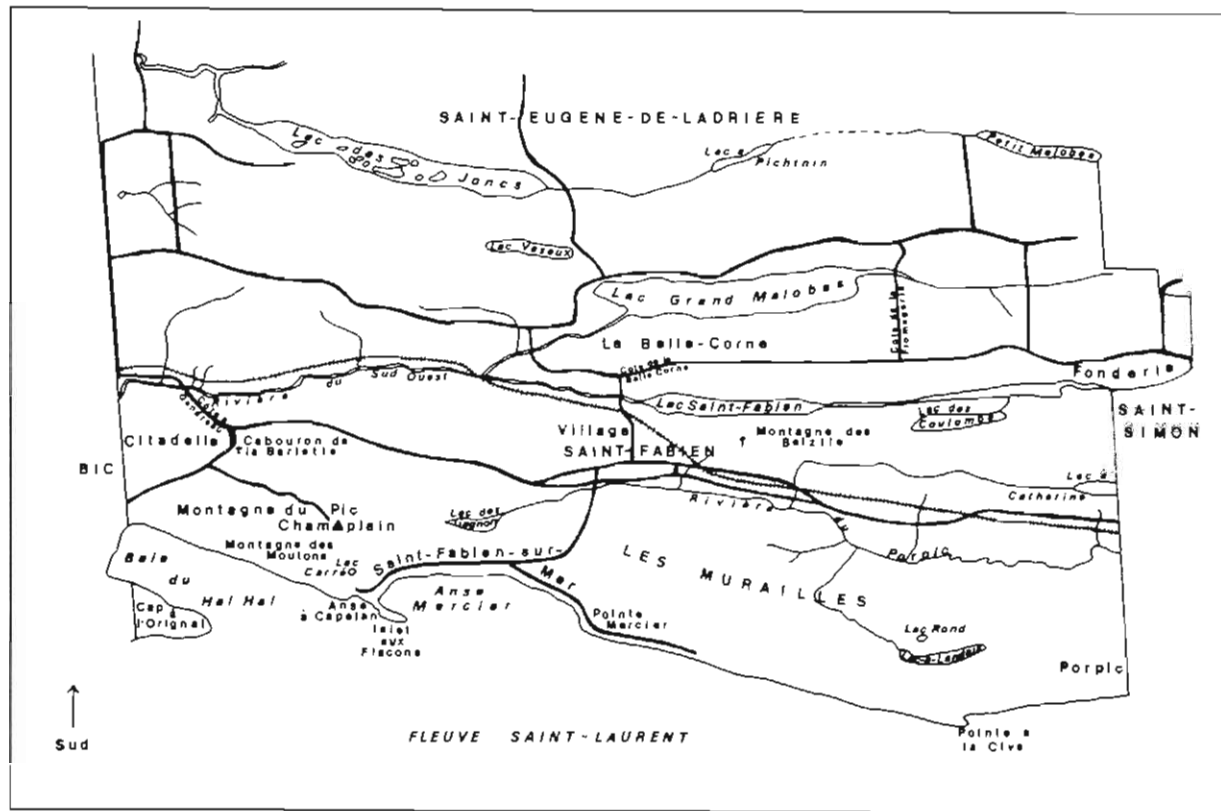
Entre la montagne du "Pic Champlain" et "La Citadelle" se profile le chemin qui conduit au site de villégiature du Cap-à-l'Original. En suivant ce chemin, un peu avant d'atteindre la route nationale, nous apercevons du côté ouest de la route un pic rocheux très proéminent surmonté d'une vieille croix de bois. C'est ce que nos gens appellent le "Cabouron de la barlette" (21) ou plus simplement le "Piton de la barlette". Cette appellation lui vient d'une vieille femme surnommée la "barlette" qui habita autrefois au pied de

19. *Ibid.*, p. 1.

20. *Ibid.*, p. 1.

21. Le mot cabouron n'existe pas dans la langue française internationale; c'est un canadianisme qui signifie "Petite colline, monticule", d'après Louis-Alexandre Bêlisle. *Dictionnaire général de la langue française au Canada.*

Toponymie locale



ce rocher. Cette dame avait dû établir ses pénates un peu à l'écart de la civilisation qui la tenait en opprobre parce qu'elle était femme de moeurs légères, dit-on.

Poursuivons maintenant notre périple vers la Baie du Ha! Ha! qui très tôt retient l'attention des navigateurs. Cette profonde échancrure du littoral était l'un des attraits les plus pittoresques du territoire. Avant la colonisation, on désignait d'ailleurs sous ce nom, l'ensemble de la région, car, tout comme les Murailles et la Montagne du Bic, la Baie du Ha! Ha! constituait dans les premiers temps, un excellent point de repère, facilement visible de la mer par les navigateurs.

Située entre la montagne du rivage et le tombolo du Cap-à-l'Original, la Baie du Ha! Ha! porte parfois le nom de Baie du Cap-à-l'Original, ou l'Anse-à-Dumas à cause des anciens propriétaires riverains. Elle a donné son nom à la seigneurie de Nicolas Rioux dite "Seigneurie de la Baie du Ha! Ha!" De même, au début de la fondation de notre paroisse, on se plaisait à identifier celle-ci sous le vocable de Saint-Fabien du Ha! Ha!

On a tenté à plusieurs reprises, au cours de notre histoire locale, de donner une explication de ces Ha! Ha!

Pourquoi fut-elle ainsi nommée? Des chroniqueurs répondant à cette question, mais au sujet d'une autre baie du même nom, située sur la rive nord du fleuve, disent que cette appellation lui vient du cri d'admiration qui s'échappe des lèvres de tous les excursionnistes, à l'aspect de cette belle nappe d'eau qu'encadrent de pittoresques paysages. (22).

Il y a cependant d'autres versions pour expliquer cette appellation. Ainsi, Sir James Lemoine, s'inspirant de traditions locales, dit que ces Ha! Ha! sont les plaintes de nombreux naufragés des navires échoués sur les récifs à proximité de l'Île du Bic et sur le roc Alcide. D'autres disent qu'on a plutôt voulu décrire le bruit caractéristique ressemblant à une plainte, que produisent les vagues, lorsqu'elles se ruent sur le récif "Alcide".

Enfin, une dernière explication provient encore du monde légendaire:

22 J D Michaud, *Le Bic*, Tome II, p 222.

La scène se passe à l'époque où le rivage de la mer avec ses caps battus par les flots, était la seule voie de communication entre le village de Rimouski et celui des Trois-Pistoles. Une femme, portant dans ses bras un petit enfant, avait tenté de passer au pied du Cap-à-l'Original ou du Cap Enragé, à l'heure de la montée des eaux. La malheureuse avait réussi mais au prix d'un dur sacrifice. Pendant qu'elle se cramponnait aux aspérités du rocher, pour éviter de rouler dans l'abîme, son enfant, s'échappant de ses bras, tomba dans les flots. Il disparut pour ne plus revenir.

Et pendant que l'infortunée, folle de douleur, demandait à l'onde perfide de lui rendre le corps de son enfant, elle entendit, dominant le bruit des vagues, des accents étranges. . . Ha! Ha! Ha! Ha. . . . disaient les flots déchaînés. Le lendemain, le ciel était radieux et la mer apaisée. Mais, venant au large, une voix douce et caressante chantait encore, avec le rythme d'une berceuse: Ha! Ha! Ha! Ha! . . . Les vagues endormaient son enfant. (23).

Le côté nord de la Baie du Ha! Ha! donne sur une presqu'île, qui comprend la Montagne des Anglais et le Cap-à-l'Original. "On dit qu'un orignal, poursuivi par un chasseur, étant parvenu à la cime de ce cap, se jeta à la mer; de là serait venu ce nom de Cap-à-l'Original". (24).

Sur le versant sud-ouest de la Baie du Ha! Ha! s'élève la Montagne des Moutons. C'est une petite colline qui atteint environ 90 mètres (300 pieds) d'altitude. Elle est appelée ainsi parce qu'il y a quelques années, on gardait des moutons dans le voisinage de la coulée et ceux-ci semblaient aimer particulièrement à brouter sur la montagne, car c'est là qu'ils passaient la plus grande partie de leur été.

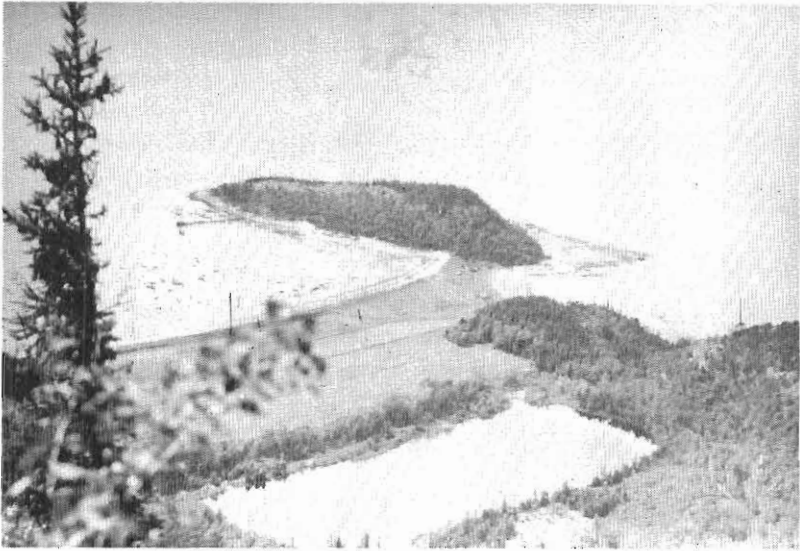
Au sud de la Montagne des Moutons, il y a la Coulée-à-Ernest que surplombe la Montagne du Pic Champlain. Cette vallée porte le nom de son propriétaire, depuis de nombreuses années, M. Ernest Roy. La coulée est traversée par un chemin qui va jusqu'au Cap-à-l'Original; c'est le "chemin des Dion". Autrefois, entre 1870 et 1930, M. Octave Dion et ses fils construisaient des goélettes avec le bois provenant des forêts avoisinantes. Ils avaient leurs chantiers

23. Ibid, pp. 222-223.

24. Robert, "Le Pic vu et décrit par Champlain". dans l'Echo du Bas Saint-Laurent, 23 octobre 1936, p. 1.

près de l'ancien quai à Saint-Fabien-sur-mer mais ils devaient utiliser ce chemin dans la coulée pour transporter leur bois de construction.

Au commencement de la coulée, il y a un petit lac d'une quinzaine d'arpents d'étendue. On l'appelle le "Lac carré", à cause de sa forme; parfois aussi le "lac des quenouilles" parce qu'il y en a en abondance; ou plus fréquemment encore le "Lac des grenouilles" parce qu'on y rencontre beaucoup de ces batraciens.



Le Lac Carré.

Un peu plus à l'ouest, on rejoint l'Anse-du-nord-est, l'Anse-à-capelan et l'Islet-aux-Flacons.

L'Anse-du-nord-est est appelée ainsi tout simplement parce qu'elle s'ouvre en direction nord-est vers le Saint-Laurent. L'Anse-à-Capelan, pour sa part, doit son nom au fait que le printemps il y a en abondance la venue des petits poissons appelés "capelans" qui viennent sur la grève pour frayer. On notera toutefois qu'aujourd'hui à Saint-Fabien, le capelan donne à cet endroit mais qu'il donne également, et en plus grande quantité, de l'autre côté de l'Anse-à-Mercier, dans la partie ouest du littoral de Saint-Fabien-sur-Mer.

La presqu'île de l'Islet-aux-Flacons ferme l'Anse-à-

Mercier dans sa partie est.

Elle fut, paraît-il, un paradis des flibustiers à l'époque lointaine où les écumeurs des mers pouvaient encore donner la chasse aux galions espagnols emportant en Europe les richesses du Nouveau-Monde.

L'un d'eux, dur parmi les durs, y avait établi son fief.

Les vieux racontent encore qu'au moment de partir pour de nombreux abordages, il y avait enfoui ses trésors et les avait confiés à la garde d'un de ses hommes qu'il avait enterré vivant. Puis il avait marqué l'endroit de tessons de bouteilles. D'où l'île tire son nom.

Les chasseurs de trésors devront toutefois s'armer de patience. Seule la date du 11 août saurait leur être propice. Ils se rendront dans l'île à marée montante et y débarqueront en silence. A chaque parole prononcée ce jour-là, le gardien du trésor s'enfonce un peu plus dans le sol.

Si bien qu'aujourd'hui, il faudrait peut-être creuser. . . creuser. (25).

Ce toponyme de "Islet-aux-Flacons" est très ancien. Au temps du régime français, un bateau aurait fait naufrage à proximité de l'islet. Le nom "Islet-aux-Flacons" est clairement mentionné dans les documents de l'époque.

Le 30 septembre 1749, l'intendant avisait par note, René Ovide Hertel de Rouville, lieutenant général des Trois-Rivières, d'aller à l'Île Verte pour veiller sur les objets sauvés du naufrage du navire le "Cerf". Ce dernier, sous le commandement de Jean-François Morel, était venu s'éventrer peu auparavant sur l'Islet-au-Flacon, non loin de l'Île Verte. (26)

Monsieur Jean Lafrance, dans son ouvrage **Les épaves du Saint-Laurent 1650-1760** situe l'Islet-aux-Flacons, à l'Île Rouge, près de l'Île Verte. Ainsi, s'explique-t-il :

La petite île-au-Flacon n'existe plus sous ce nom, et les recherches doivent s'orienter vers deux îlots situés à proximité

25. "Saint-Fabien-sur-mer", dans l'*Echo du Bas Saint-Laurent*, 11 février 1965, p. 17
26. Jean Lafrance, *Les épaves du Saint-Laurent 1650-1760*, p. 96.

de l'île verte, mais diamétralement opposés. On note la présence de l'île-aux-Pommes au nord, mais sa position rapprochée du rivage permet de lui objecter qu'elle se situe loin des chenaux de navigation, donc, hors d'atteinte d'un vaisseau naviguant au large. Par contre, la seconde île, surnommée l'île Rouge, occupe le milieu du fleuve. Le haut-fond qui l'entoure, surtout du côté nord, représente un véritable danger à la marée haute pour les bâtiments qui remontent le Saint-Laurent. Le terme anglais de "Red Islet" indique qu'il s'agit d'un îlot et non d'une île (island); ces indices et la petite dimension de l'île Rouge, suffisent pour affirmer que l'Islet-au-Flacon et l'île Rouge ne sont qu'un seul et même endroit. (27).

Cependant, dans son volume, **Le Saint-Laurent et ses îles**, Damase Potvin cite :

"Île-aux-Flacons. Dans l'Anse-à-Mercier, St-Fabien de Rimouski. C'est une petite île basse où un navire, le "Cerf" a fait naufrage vers 1700, naufrage qui donna lieu à un fameux procès dans le temps". (28)

Pour notre part, nous pensons que l'islet où vint s'éventrer le navire le "Cerf" est bien notre Islet-aux-Flacons que la tradition orale a d'ailleurs conservé dans nos souvenirs sous ce nom. Au début de la colonie, les premiers navigateurs de même que les premiers habitants de la Nouvelle-France connaissaient, sans doute assez mal dans ses détails, notre topographie locale, et d'ailleurs plusieurs anses et îlots de notre littoral n'avaient, à cette époque, pas de nom. Aujourd'hui encore, excepté les quelques spécialistes, les gens de Québec et même plusieurs personnes de notre région seraient bien en peine pour désigner par son nom chaque islet, cap ou baie, qui se trouve sur notre littoral. L'ignorance de nos reliefs devait être encore plus marquée à l'époque de la Nouvelle-France, et nos paroisses actuelles ne datant que du début du XIXe siècle, il devait être très difficile de situer précisément les îles et îlots d'en bas de Québec. On les situait alors, sans aucun doute, par rapport à ce qui était le mieux connu en ce temps-là, par exemple, en venant de Québec vers le bas du fleuve, c'était l'île Verte, endroit facilement repérable, qui se trouvait le plus proche

27 Ibid, pp. 97-98

28 Damase Potvin, **Le Saint-Laurent et ses îles**, p. 416.

de notre Islet-aux-Flacons. D'ailleurs, en ces années du début de colonie, pour les navigateurs transatlantiques habitués aux grandes distances, il paraît très probable que la presqu'île aujourd'hui surnommée l'Islet-aux-Flacons, se trouvait pour eux non loin de l'Île Verte.

Enfin, concernant la notion de islet qui est une petite île, notre presqu'île porte bien le nom de l'Islet-aux-Flacons. Il est permis de penser, qu'en 1749, cet islet était alors entouré d'eau, puisque l'étroit filet de sable qui le relie aujourd'hui à la côte, est bien peu large et que le niveau du fleuve Saint-Laurent n'a cessé de s'abaisser de nos rives ainsi que cela se fait depuis des siècles. Également, cette étroite bande de terre qui relie l'Islet-aux-Flacons au continent ressemble bien à un tombolo que les années se sont chargées de recouvrir d'un mince tapis de verdure. La formation de ce tombolo, dans les années qui ont suivi le naufrage du "Cerf", est facile à imaginer puisque, depuis le retrait de la mer de Goldthwait (29), le continent n'a cessé de se relever et le fleuve de s'abaisser et que le façonnement des tombolos par la mer "est dû à la réfraction des vagues derrière l'île, soit à leur diffraction de chaque côté de l'île et au dépôt des matériaux au point de rencontre des deux trains d'ondes diffractées et amorties." (30).

Cette action de la mer sur l'Islet-aux-Flacons est très plausible puisque le tombolo est orienté d'est en ouest et que les vagues venant de l'Anse-à-Mercier vont frapper en direction nord-est le tombolo alors que de l'autre côté, les vagues vont frapper en direction sud-ouest, ce qui explique bien l'accumulation de sable et de galets qui rattache aujourd'hui l'Islet-aux-Flacons au continent.

Il est intéressant de noter ce que contenait le navire, ce qui contribua sûrement à perpétuer l'appellation historique déjà connue de "Islet-aux-Flacons":

Le "Cerf" venait de France, ce qui signifie qu'il y avait à bord quantité de marchandises autres que les ballots de fourrures des navires partant du Canada; il pouvait donc contenir des objets fabriqués destinés aux négociants de Québec et de

29 On appelle "mer de Goldthwait" la grande transgression marine qui débordait après la fonte des glaciers, sur les rives de notre Saint-Laurent qui se trouve d'ailleurs aujourd'hui son héritier

30. Gauthier, Poulin et Thériault. *Bic*, p. 17.

Montréal. D'après deux procès-verbaux d'inventaire de la cargaison récupérée, le "Cerf" amenait dans ses flancs de pleines barriques de vin et d'eau-de-vie. . . C'était un peu la chaîne du commerce des fourrures car il est certain que cet alcool était distribué aux Indiens en échange de peaux de castor. . .

Voici la liste des effets rapportés à Québec par la gabare du roi et consignés dans le premier procès-verbal d'inventaire:

- Trente barriques de vin rouge de Bordeaux
- Quatre barriques idem blanc
- Dix-neuf quarts d'eau-de-vie
- Trente-huit paniers de liqueur, garnis de deux flacons
- Cinquante bouteilles remplies de vin Muscat
- Cinq barils de plomb et de balles
- Seize livres de bougies blanches
- Six morceaux de plomb en plaque
- Deux plombs de sonde, dont un gros et un petit
- Un tas de différentes ferrailles, comme clous de différentes espèces, barre de panneau d'écouille, etc. . .
- Canon de quatre livres de balle
- Trente-trois boulets

Le reste se compose évidemment de divers câbles, et de voiles: un petit hunier, une grande voile, une misaine et une pinadière, ce qui peut donner une idée approximative sur les dimensions du "Cerf".

Les résultats de la seconde tentative de sauvetage semblent avoir été moins encourageants, puisque l'on ne retira que dix-huit quarts d'eau-de-vie, contenant en moyenne seize veltes. Il est très intéressant de noter que ces bouteilles furent récupérées en 1750 et inventoriées le 29 mai 1750 alors que le premier inventaire se faisait le 13 novembre 1749. On en déduit aisément que la carcasse du "Cerf" ne fut pas totalement submergée lors de l'accident et qu'elle offrait encore, après l'hiver, une facilité d'accès aux chercheurs. Cette hypothèse doit être retenue par d'éventuels chercheurs qui désiraient siroter quelques bouteilles provenant du "Cerf". (31).

Puisque le toponyme de l'Islet-aux-Flacons est bel et bien mentionné dans le rapport de l'Intendant en 1749, il faudrait retourner plus avant dans l'histoire de notre pays pour expliquer l'origine de cette appellation. L'état de nos

31 Jean Lafrance, *Op. cit.*, pp. 96-97.

recherches ne nous permet pas actuellement de fournir plus amples informations sur l'origine de ce toponyme; espérons que les futurs historiens de la paroisse pourront combler cette lacune.

Au sud-ouest de l'Islet-aux-Flacons, se découpe l'Anse-à-Mercier le long de laquelle s'étend tout un village de chalets; c'est le site balnéaire de Saint-Fabien-sur-mer réputé pour son panorama magnifique. Une pointe rocheuse, bien visible à marée basse, ferme la baie dans sa partie ouest. La pointe ou l'Anse-à-Mercier doit son nom à une génération de familles qui cultivaient les terres avoisinantes. Le premier à s'y établir en 1838 fut Bernard Mercier, et par la suite, ses descendants continuèrent de cultiver ses lots. Aujourd'hui, ces terres sont la propriété de monsieur Elie Belzile.

Vis-à-vis de ces lieux, à environ trois kilomètres (deux milles) du rivage et huit kilomètres (cinq milles) à l'ouest du Cap-à-l'Original, émerge le "roc Alcide". Ce récif est bien connu des navigateurs. "C'est une pointe de roc qui a six pieds de longueur et deux de largeur, et qui est presque à fleur d'eau: à marée basse, le relief est couvert seulement de cinq pieds d'eau." (32). Il y a deux opinions sur l'origine de ce nom. "D'une part, il rappellerait le souvenir du vaisseau du roi, l'"Alcide" qui, sous le régime français, se brisa avec le "Lys" dans le fleuve Saint-Laurent." (33). D'autre part, J.D. Michaud fournit une explication plus satisfaisante.

D'après le capitaine Elzéar Heppel, du Bic, un des plus vieux navigateurs du fleuve, ce récif doit son nom à un brick français nommé l'"Alcide" qui vint y périr en 1854 alors qu'il montait le Saint-Laurent, sous la conduite du pilote Joseph Lavoie, de Sainte-Luce. (34).

Ce récif, cause de bien des naufrages, fut très tôt repéré par les navigateurs qui ont senti le besoin de l'indiquer au moyen de panneaux visibles de très loin, et que l'on appelle des "amer". Laissons parler Mgr Médard Belzile qui utilise les termes de "sémaphores" ou de "békines" (35) pour signifier ces repères pour les navigateurs.

32 Robert, "Saint-Fabien, sa grève", dans l'*Echo du Bas Saint-Laurent*, 8 novembre 1935, p. 1.

33. Damase Polvin, *Le Saint-Laurent et ses îles*, p. 210.

34. J.D. Michaud, *Le Bic*, Tome I, p. 125

35. Le mot "békines", tel qu'orthographié par Mgr Médard Belzile, est inexact; l'orthographe anglaise écrit "beacons".

L'écueil est indiqué par des sémaphores, que l'on appelle ordinairement du nom anglais de "békines". L'un de ces sémaphores est sur le rivage: c'est un grand panneau en forme de losange, d'une quinzaine de pieds de côté, et blanchi à la chaux. Ce sémaphore de la rive sud indique la direction sud et nord, où se trouve le récif, tandis qu'un sémaphore semblable sur la pointe ouest de l'île du Bic, en indique la direction est et ouest: le roc Alcide se trouve à la rencontre de ces deux lignes. Les navigateurs habitués de la côte se dirigent aussi sur une coche qu'il y a vis-à-vis de la montagne. Depuis quelques années, le récif est aussi indiqué par une bouée, et l'on se guide sur les hékines pour la mettre en place au printemps. (36).

Rejoignons maintenant le rivage pour visiter le littoral à l'ouest de la Pointe-à-Mercier, passé la zone des chalets. Cette région est moins bien connue, parce que les Murailles y sont abruptes et fort élevées. On ne peut explorer ce territoire en suivant la batture puisque la montagne intercepte le passage. Il faut emprunter le chemin du Portpic (peut aussi s'écrire Porpic) ou utiliser la voie maritime pour découvrir un paysage d'une beauté sauvage. Il y a deux versions pour expliquer l'origine du mot Portpic: Mgr Médard Belzile prétend que c'est une déformation du mot porc-épic; par ailleurs, monsieur Georges D. Belzile nous assure que ce toponyme dérive de l'expression le "Port du Pic". Dès la seconde moitié du XIXe siècle, les capitaines de goélettes connaissaient les principaux points d'eau naturelle, le long de nos rives. Ils fréquentaient l'Anse de la Pointe-à-la-Cive et du Portpic où ils se ravitaillaient en eau potable, à la source qui vient du Lac-à-Landais. L'aspect rocheux du cap incita sans doute les capitaines à parler du port du pic, d'où ce nom de Portpic.



La bouée du récif Alcide.

36. Robert, "Saint-Fabien, sa grève", dans l'Echo du Bas Saint-Laurent, 8 novembre 1935, p. 1

Les montagnes du Portpic et de la Pointe-à-la-Cive sont très escarpées, présentant des pans de roc en pente verticale de près d'un kilomètre et demi (mille pieds) d'altitude. On remarque quelques cavernes et des anfractuosités dans les rochers qui font l'étonnement des explorateurs. Ainsi, note Alphonse Leclaire dans son **Saint-Laurent historique, légendaire et topographique**,

Les bords du fleuve surtout, réservent de toutes particulières impressions à ceux que n'effraie pas l'immense barrière de pics et de rochers s'élevant sur la rive même. Ici, les flots battent des "murailles" crénelées qui bravent leurs attaques inutiles; là, ils s'engouffrent avec fracas dans une caverne, que sa voûte gothique a fait surnommée "La chapelle". Plus loin, ils viennent mourir sans bruit dans des anses profondes, comme celle de la cive, près de laquelle le père Ambroise trouva la mort, ou bien, contournent avec respect de longues pointes hardies. (37)

La description de monsieur Leclaire demeure, toutefois, incomplète; aussi, il nous paraît intéressant de fournir une description plus détaillée de ce coin pittoresque de notre littoral. A quelque distance du Portpic, qui est compris dans la paroisse de Saint-Simon, se trouve la Pointe-à-la-Cive. Elle est appelée ainsi tout simplement parce que des cives, ou petits oignons sauvages croissent à cet endroit. "Elles sont petites, il est vrai, n'ayant pas la culture de nos jardins, mais ce sont bien des cives véritables." (38). Deux autres appellations sont également employées pour désigner cet endroit, soit Cap-à-la-Care ou Cap-à-la-Gare.

Cette pointe, orientée vers l'ouest, donne naturellement lieu à une anse, qui a une ouverture d'une quinzaine d'arpents et une profondeur un peu moindre. "Le roc de la pointe se continue sous l'eau jusqu'à une autre pointe en face, et forme, à mer basse, un petit barrage qui fait de toute l'anse, un vaste étang, où il y a environ un pied d'eau: c'est le séjour préféré des petits poissons, particulièrement de la plie." (39). En 1928, il y eut un quai de construit sur la Pointe-à-la-Cive pour le chargement des goélettes qui

37. Alphonse Leclaire, **Le Saint-Laurent historique, légendaire et topographique**, p. 255

38 Robert, "Saint-Fabien, sa grève", dans l'**Echo du Bas Saint-Laurent**, 8 novembre 1935, p. 1

39 **ibid.**, p. 15

transportaient le bois de pulpe provenant des forêts avoisinantes. Ce chantier ne fut en activité que durant les étés 1929 et 1930. (40).

Enfin, en continuant vers l'est, à quelques mètres plus loin, on arrive à l'endroit appelé "La grotte de la chapelle". C'est une grotte creusée sous la montagne. Son entrée ressemble à une porte d'église ou de chapelle gothique, d'où ce nom de chapelle, et c'est là l'unique raison de cette appellation. Il ne faudrait pas penser que cette grotte aurait pu servir au culte religieux en un temps quelconque; cela n'est nullement le cas. Environ 1,500 pieds plus à l'est, on retrouve la "grotte aux pigeons". Ce dernier nom s'explique assez facilement: l'été, à l'extérieur de la grotte, il y a des galets sur la montagne qui la surmonte et les pigeons de la mer viennent fréquemment pour s'y nicher. En ce sens, on parle également de la



La grotte des pigeons.

"grotte aux pigeons". L'ouverture de cette grotte a une hauteur de quarante à cinquante pieds et à l'intérieur, la voûte s'abaisse jusqu'à une hauteur de quinze pieds.

Dans l'ensemble, le littoral de la paroisse expose des paysages d'une grande beauté. Le site de Saint-Fabien-sur-mer, toujours très achalandé durant la saison estivale, témoigne du charme de notre localité. C'est ainsi que les touristes et les estivants viennent de différents coins de la province pour admirer notre pittoresque décor maritime et profiter des vertus tonifiantes de l'air salin.

40. Nous tenons ce renseignement de monsieur Georges D. Belzile de Saint-Fabien. M. Belzile a travaillé au chantier de bois de pulpe de la Pointe-à-la-Cive en 1929.



Saint-Fablen-sur-mer.

Les terres continentales.

Au-delà des Murailles, on pénètre dans le continent d'où la mer est alors cachée par ces montagnes. Le paysage que nous apercevons se compose de plateaux, de petites vallées et de collines plus ou moins accentuées, cernées ici et là de bourrelets montagneux. (41).

Le relief de la paroisse varie de 122 mètres jusqu'à 300 mètres d'altitude (400 à 1000 pieds). Plus on s'éloigne de la mer pour remonter vers le sud, plus le niveau d'altitude augmente.

La structure plissée du terrain démontre bien que le relief est du type appalachien. En effet, les plateaux et les vallées se succèdent invariablement. Ces tableaux sont des amoncellements de terre que le temps a aplanis, aussi, ont-ils l'aspect de plateaux arrondis. Entre chacun de ces monts, il y a un val que traverse le plus souvent une rivière. Ces monts et vaux ont la même orientation que les montagnes et se trouvent ainsi parallèles au fleuve.

Au premier rang, on retrouve trois plateaux; deux au sud et l'autre au nord. Le premier situé au sud traverse la paroisse depuis Saint-Simon jusqu'à la côte à Gendreau, ainsi nommée à cause de la famille Charles Gendreau qui habitait non loin de là. Ce plateau a une étendue de plus de quatre kilomètres et demi (trois milles) et fait corps avec la montagne du sud.

41. Nous nous inspirons fortement de l'article de Mgr Médard Belzile, "Un peu de géographie. Relief et nature du sol", dans l'Echo du Bas Saint-Laurent, 3 décembre 1937, pp. 1 et 55

Un deuxième plateau double cette montagne à son côté nord de quelques arpents pour former une petite vallée, au milieu de laquelle, coule un ruisseau. "Cette vallée n'a qu'un défaut : celui de n'avoir pas une étendue plus grande ; elle a bien quatre à cinq milles de longueur, mais seulement quatre ou cinq arpents de largeur." (42).

On rencontre aussi, au premier rang, une élévation de sable et gravier sur laquelle se trouvent bâties l'église et la plus grande partie du village.

Plus à l'est, à partir du site de l'église, s'étend un troisième plateau. D'une longueur d'environ un kilomètre et demi (un mille), il présente une pente généralement douce. A l'extrémité est de la paroisse, depuis la côte-à-Gendreau jusqu'au Bic, le terrain est valonneux.

Vu dans son ensemble, on peut dire que le relief du premier rang est accidenté, mais avec une certaine harmonie cependant. Les Murailles et la montagne du Sud sont de chaque côté, au fronteau des terres, les plateaux en sont peu éloignés, et ainsi, montagnes et plateaux laissent place à une belle vallée qui a parfois plus d'un kilomètre et demi (un mille) de largeur. C'est d'ailleurs dans cette vallée que se trouvait le "chemin royal" donc, les premières habitations et les principaux champs en culture.

Le terrain au pied des Murailles, sur les rives de la rivière Portpic du premier rang, est en partie d'excellente qualité. Par contre, le versant opposé qui fait face au nord à la grande vallée de la rivière Portpic, est rocailleux, fait le plus souvent de pierres vives ou concassées.

En général, on retrouve au premier rang une proportion égale de terres hautes et de terres basses, ce qui permet les différentes variétés de culture. Le sol est d'une bonne profondeur ; on ne voit pas affleurer le tuf, et, généralement, les terres peuvent être mises en culture dans leur presque totalité. Néanmoins, pour les terres hautes surtout, la mise en culture est parfois rendue difficile par l'abondance des pierres et des cailloux.

Toutefois, une terre — je parle de celle du premier rang —

42 Ibid.

n'est jamais rocheuse dans toute son étendue. Au reste, une terre rocheuse peut être améliorée. Aux premiers défrichements, le pionnier qui est presque toujours seul à sa charrue, contourne le plus souvent les cailloux; mais plus tard, lorsqu'il a avec lui un ou plusieurs grands garçons, les pierres et cailloux sont enlevés et charroyés à des endroits où ils ne peuvent plus nuire. Aujourd'hui, dans un terrain rocheux d'autrefois, on peut voir le laboureur se tailler une pièce de plusieurs arpents de longueur, et les chevaux aller d'un pas alerte d'un bout à l'autre. Il en est de même s'il s'agit de moissonner ou de faire la fénaison. (43).

Le deuxième rang est fait d'un seul coteau, lequel s'étend, est et ouest, d'un bout à l'autre du rang et, dans la direction nord et sud, d'un fronteau à l'autre, en formant toutefois à son sommet un beau plateau. C'est en quelque sorte une montagne de tuf recouverte de terre jaune.

La partie ouest du deuxième rang, où l'on doit gravir une longue côte avant d'atteindre le sommet du plateau, est désignée sous le nom de "Belle-Corne". Les anciens l'ont appelée ainsi parce que cette côte du deuxième rang ouest, comprise entre le lac Saint-Fabien et le Grand Malobès d'une part, et plus à l'est entre les deux rivières qui descendent de ces lacs, épouse la forme d'une grosse corne. Aussi, dit-on, le deuxième de la Belle-Corne.

Ici, la proportion des terres hautes l'emporte. Bien que rocheux à plusieurs endroits, le sol y est de première qualité; "il suffit de dire que cette côte du deuxième, — et sur ses deux versants — était autrefois boisée d'érables. J'ai entendu dire que le blé qui y est récolté est d'excellente qualité." (44).

Pour ce qui est du troisième rang, il présente bien des similitudes avec le deuxième rang. C'est une grosse colline dont le sommet présente l'aspect d'un plateau. Il faudrait aussi ajouter que l'ensemble de ce plateau est valonneux. Le terrain est en plusieurs endroits rocailleux et le sol n'y est pas de première qualité. Plusieurs de ces terres autrefois défrichées sont abandonnées aujourd'hui. La forêt domine la plus grande partie de ce territoire.

43. Ibid.

44. Ibid.

Quelques mots maintenant, au sujet d'un aspect bien spécifique de notre région, soit la présence de plusieurs savanes marécageuses. Deux de ces savanes se trouvent à l'extrémité ouest de la paroisse et s'étendent jusque dans la paroisse de Saint-Simon. Elles occupent une superficie d'environ un kilomètre et demi (un mille). Trois autres tourbières, également au premier rang, sont situées à l'est du village. La première d'environ un kilomètre et demi (un mille) de superficie, est située de chaque côté de la route qui mène à Saint-Fabien-sur-mer, depuis la rivière Portpic jusqu'au pied des Murailles. Les deux autres, un peu moins étendues que la première, se trouvent aussi au pied des Murailles, non loin du Pic Champlain.

On rencontre encore deux autres savanes dans la paroisse; une, au deuxième rang à l'ouest du grand lac Malobès; l'autre, au quatrième rang au sud du Lac des Joncs.

LE RESEAU HYDROGRAPHIQUE

Le réseau hydrographique constitue un des éléments les plus importants de notre territoire et prouve par plusieurs de ses caractéristiques que le relief de la région en est bien un de type appalachien.

Un premier trait de ce réseau est d'abord le nombre et l'importance des cours d'eau. L'orientation de ceux-ci constitue une autre caractéristique évidente. Ils "coulent toujours parallèles à l'estuaire comme pour s'attarder à travers le pays, cheminant paresseusement en méandres presque à fleur de sol, jusqu'au moment où une subite fureur les fait se précipiter en cascades par dessus un banc de roches dures." (45).

Les rivières de la paroisse de Saint-Fabien sont: la rivière Portpic, la rivière du Sud-Ouest et celle du Bic; elles se déversent toutes les trois dans le Saint-Laurent. En arrière, vers le sud, le terrain est drainé par la rivière Petit Rimouski.

Au pied du Pic Champlain, il se fait un partage en deux: un petit ruisseau commence à couler vers l'est, pour atteindre bientôt la rivière du Sud-Ouest, tandis qu'un autre

45. Raoul Blanchard, *Le rebord Sud de l'Estuaire du Saint-Laurent*, p. 34.

prend la direction du sud-ouest, et coule ainsi à rebours de notre Saint-Laurent; c'est le commencement de la rivière Portpic. Après un parcours d'une vingtaine d'arpents, cette rivière formait autrefois un lac. Il disparut à la suite du creusement de la rivière Portpic en 1933. Il fut d'abord connu des anciens sous le nom de "Lac Marcheterre", à cause de la famille Marcheterre qui était alors propriétaire des terres avoisinantes. Quand celle-ci vendit son domaine à la famille Gagnon, les gens prirent l'habitude de parler du "Lac-des-Gagnon".

Beaucoup plus loin, à l'ouest de la paroisse, le volume d'eau de la rivière Portpic est doublé par un affluent qui lui arrive du sud-ouest: c'est un ruisseau très limpide, qui coule dans une vallée étroite, entre la montagne du Sud et un coteau qui lui est parallèle. Ce ruisseau a sa source à un lac qui se trouve au commencement de Saint-Simon et que nos gens appellent le "Lac-à-Catherine". Ce lac doit son nom à une vieille femme nommée Catherine qui gardait des moutons non loin de là. A partir de ce confluent, la rivière traverse, sur un parcours d'environ quatre kilomètres (deux milles et demi), des terres complètement en culture. Elle coule d'abord sur une pente douce, puis, peu à peu, la pente s'accroît. La rivière reprend ensuite son débit régulier, semblant dormir, et traverse une grande savane, et enfin arrive à l'endroit nommé Portpic. De là, la rivière prend la direction nord, vers la mer, d'abord à travers le bois, ensuite à travers les rochers et ravins. La rivière termine son cours sous la montagne. "A la grève, à la base de la montagne, on peut voir une caverne d'où sort une eau bouillonnante: ce sont les derniers soubresauts de notre rivière." (46).

Un ruisseau, en provenance des Murailles et donc du côté Nord, vient déverser ses eaux dans la rivière Portpic en passant par le Lac-à-Landais. Ce lac doit son nom au français Paul Landais qui se fit concéder une terre de quatre arpents dans les montagnes. Ainsi, ce colon laissa son nom au lac qui devait se trouver non loin de sa propriété. Bien que situé sur les montagnes, le Lac-à-Landais a une longueur de plus d'un kilomètre. Hormis le petit ruisseau dont nous venons de parler, on affirme que ce lac déverse la plus grande partie de ses eaux du côté nord, directement vers

46. Robert, "Un peu de géographie. Rivières et Lacs.", dans l'Echo du Bas Saint-Laurent, 24 décembre 1937.

le fleuve, par des fissures à travers la montagne. (47). Un peu plus au sud du Lac-à-Landais se trouve le "Lac Rond" ainsi appelé à cause de sa forme. C'est un tout petit lac qui déverse ses eaux dans le Lac-à-Landais.

La rivière du Sud-Ouest, comme son nom l'indique, vient du sud-ouest et se jette à la mer dans la paroisse du Bic, à l'endroit appelé Anse-à-Doucet au pied de la Côte-de-repose. (48).

Autrefois on disait "Rivière-du-Bic-du-sud-Ouest" tandis qu'on disait "Rivière-du-Bic-de-l'Est" pour celle qui arrive au fleuve plus à l'est, au milieu de la paroisse, au village même; aujourd'hui on dit simplement "Rivière-du-Sud-Ouest" et "Rivière-du-Bic". (49).

Cette rivière a une longueur d'environ quarante kilomètres (25 milles), donc, le triple de celle du Portpic. Elle a son parcours dans les paroisses de Sainte-Françoise et Trois-Pistoles, Saint-Mathieu, Saint-Simon et le Bic. Elle a sa source à Sainte-Françoise où plusieurs ruisseaux l'alimentent. Elle est ensuite tantôt rivière, tantôt lac. Les grands lacs de Saint-Mathieu et de Saint-Fabien couvrent plus du tiers de son parcours.

A la décharge du lac Saint-Mathieu, elle reçoit un affluent important: la rivière Accores, qui a un débit d'eau assez grand pour actionner un moulin à farine. Puis les eaux sont dormantes sur un long parcours. Après avoir reçu sur sa rive sud un autre affluent, qui a sa source au 3e rang de Saint-Fabien, elle reçoit sur sa rive nord la décharge du lac des Coulombe, qui en est séparé par un rocher d'une altitude de 50 pieds. (50).

Le lac des Coulombe doit son nom à une génération de familles qui cultivent les terres avoisinantes depuis l'établissement de la paroisse de Saint-Fabien. A partir de ce confluent, la rivière fait encore plus d'un demi kilomètre

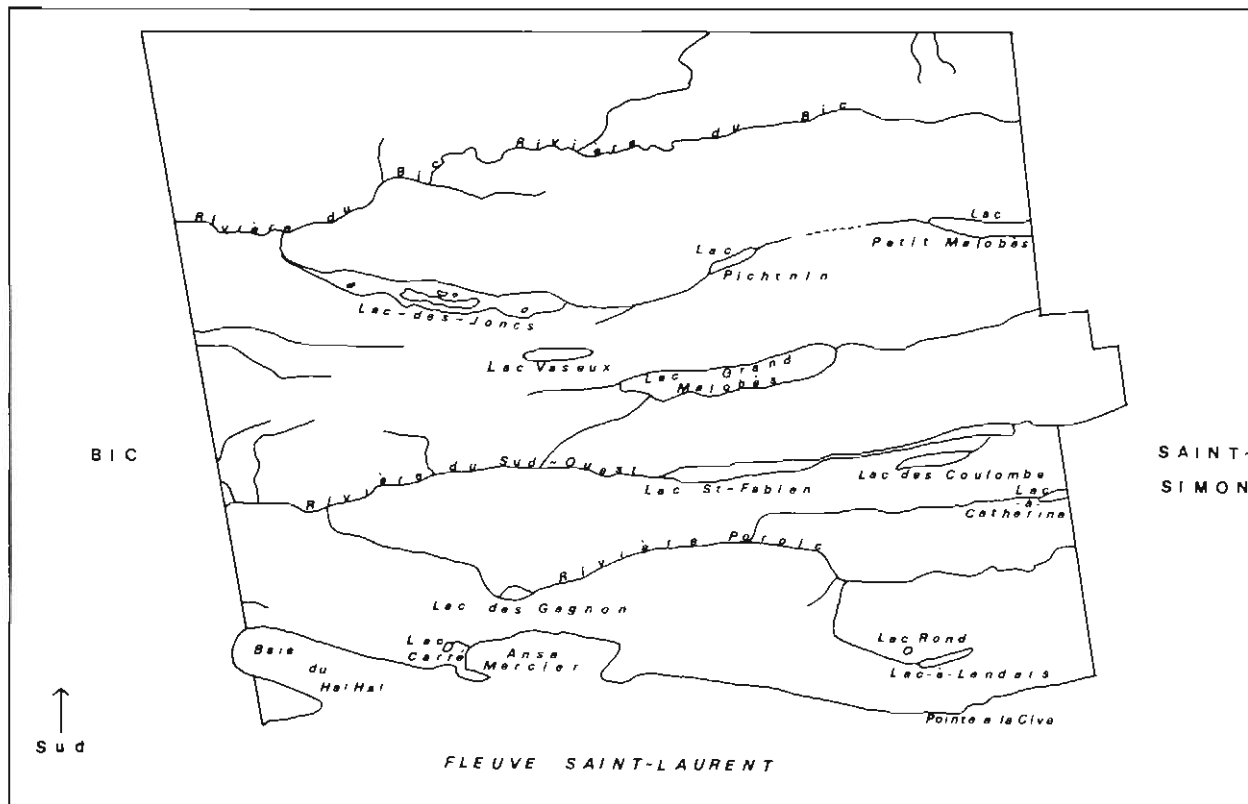
47. *Ibid.*

48. La Côte-de-repose est le premier nom attribué actuellement à la Côte de l'Auberge du Français. On dit que les voyageurs, fatigués de la longue traverse du Portage, arrêtaient se reposer au pied de cette grosse côte avant de poursuivre leur route jusqu'à Rimouski.

49. Robert, "Un peu de géographie. Rivières et lacs.", dans l'*Echo du Bas Saint-Laurent*, 24 décembre 1937, pp. 1 et 55.

50. *Ibid.*

Réseau hydrographique



puis, forme le lac de Saint-Fabien. Ce dernier est aussi connu sous le nom de "Lac-de-la-Station" en raison de la proximité de la gare du chemin de fer du Canadien National. La rivière continue ensuite son parcours sur une distance de plus d'un kilomètre puis reçoit la décharge du "Lac Malobès" ou "Grand Malobès". Ce lac s'étend sur une longueur d'environ trois kilomètres et sur environ un quart de kilomètre de largeur. Nous pouvons difficilement expliquer l'origine du terme Malobès. On sait cependant que ce nom fut donné par les Indiens Micmacs. Plusieurs raisons portent à croire qu'il y avait des Indiens établis sur les rives du lac. Par ailleurs, la tradition orale rapporte que vers 1850 et même plus tard, on pouvait voir s'élever les tentes des Indiens Micmacs à la décharge du lac Saint-Fabien, au sud-est du pont qui traverse actuellement la rivière.

Après avoir reçu les eaux du Lac Malobès, la rivière suit un parcours régulier et ne sera alimentée que par les quelques ruisseaux qui s'y déversent, pour atteindre les limites de la paroisse du Bic.

A son entrée dans la paroisse du Bic, il y a une belle chute de 15 pieds de hauteur, au sud de laquelle il y a une fosse profonde, séjour préféré des saumons qui viennent du fleuve et qui remontent la rivière jusque-là. On dit que durant l'été, on peut parfois en compter des centaines. On a fait la pêche un bon nombre d'années avant l'établissement des paroisses. (51).

La chute de la rivière du Sud-Ouest comprend deux paliers: le premier a une hauteur d'un peu plus de trois mètres (dix pieds), le deuxième atteint à peu près un mètre et demi (cinq pieds) en hauteur. Au pied de la chute, ce que l'on appelle la "fosse aux saumons", il y a une profondeur d'eau d'environ deux mètres (huit pieds). On dit que le saumon est capable de sauter les chutes quand la profondeur d'eau de la fosse égale la hauteur de la chute. Ainsi s'explique pourquoi le saumon ne remonte pas la rivière du Sud-Ouest passé cet endroit. On dit que le saumon parvient à sauter le premier palier de la chute mais ne va pas plus loin parce qu'il n'y a pas assez d'eau sur le deuxième palier pour remonter la rivière. Cette fosse à saumon était la propriété de Stephen Douglas Cantlie depuis le 4 janvier 1957. Ce dernier avait

51. Ibid.

avait acquis un sixième de la fosse par donation en 1929. Les autres propriétaires furent: dame G. Frances Meighen, Mme Frank S. Meighen, Mme G. Allen Jones, Dame Vve William Campbell, Dame Vve Arthur Campbell. Le Gouvernement du Québec a fait l'acquisition de cette propriété en 1975.

La rivière du Bic a sa source dans les rangs supérieurs de la seigneurie Nicolas Rioux, en arrière de Saint-Mathieu. Partant de Saint-Mathieu, la rivière traverse la paroisse de Saint-Eugène-de-Ladrière, et y est alimentée par des ruisseaux assez importants. Il n'y a que la partie est de cette rivière qui se trouve à l'intérieur des limites de Saint-Fabien. Toutefois, venant du nord, elle est alimentée par des lacs qui eux sont compris dans les limites de la paroisse. Il s'agit des lacs, "Petit Malobès", "Pichtnin" et le "Lac-des-Joncs".

Le lac "Petit Malobès" se trouve dans les limites de la paroisse de Saint-Fabien mais déborde un peu, à l'ouest, dans la paroisse de Saint-Mathieu. Ce lac s'étend sur une distance d'environ deux kilomètres. Un petit ruisseau, partant de ce lac, mène les eaux dans un second, le "Lac Pichtnin". Ce dernier s'appelle aussi "Lac Mi-Chemin" et "Lac Pichemin". On remarque sur la carte du réseau hydrographique que le Lac Pichtnin se situe à mi-chemin, entre le Petit Malobès et le Lac-des-Joncs, d'où ce nom de Lac Mi-Chemin. Quant à Pichtnin, ce nom lui vient d'un nommé Létourneau que les gens surnommaient "Pichtnin" et qui cultivait les terres à proximité du lac. Lac Pichemin serait donc une déformation de mi-chemin et pichtnin. Notons que le Lac Pichtnin sert actuellement de réservoir pour approvisionner en eau les habitants du village de Saint-Fabien.

Partant du Lac Pichtnin, un ruisseau conduit au Lac-des-Joncs. Celui-ci s'appelle ainsi tout simplement parce qu'il est couvert de "joncs", tout particulièrement dans sa partie est. Ce lac s'étend sur une distance de près de trois kilomètres de longueur et déverse ses eaux dans la rivière du Bic qui poursuivra, à peu de distance de là, son cours dans la paroisse du même nom.

Finalement, pour compléter la description du réseau hydrographique, mentionnons un autre lac de petite étendue: le "Lac Vaseux". Situé au sud du Grand Malobès et

au nord du Lac-des-Joncs, le Lac Vaseux est un lac fermé et vaseux comme son nom l'indique.

LA FLORE ET LA FAUNE.

La flore et la faune de Saint-Fabien ne présente pas d'intérêt particulier par rapport à celle du Bas Saint-Laurent, sauf quelques rares espèces que nous mentionnerons.

La sylve couvre près du tiers de l'étendue de la paroisse. Elle comporte des forêts à aiguilles et des forêts mixtes. Elle est entrecoupée de marais, de lacs, de clairières et parcourue par de nombreux cours d'eau.

Les principales espèces de conifères sont: le sapin, l'épinette blanche, le cèdre, le pin blanc, et exceptionnellement, le pin rouge, le mélèze ou "épinette rouge" et le cyprès.

Parmi les bois feuillus, les plus importants sont: l'érauble rouge, le bouleau jaune, le merisier, le cormier, le peuplier, le tremble, le frêne, l'orme et de rares chênes. Les botanistes affirment que le chêne se rencontre exceptionnellement dans le Bas Saint-Laurent, passé Rivière-du-Loup, parce que la rigueur du climat ne lui permet pas de survivre.

Il existe également une grande variété de plantes et d'arbustes. (52). Mentionnons le Groseillier, le framboisier, le noisetier, le chèvrefeuille, l'oseille, les myrtilles ou "bleuets", les fraises sauvages, les cives, les joncs, les nénuphars, les quenouilles et une grande variété de fleurs sauvages, de fougères, de champignons et d'algues marines.

Parmi les plantes remarquables herborisées à Saint-Fabien, mentionnons l'érigeron composé, l'androsace septentrional et la saxifrage penchée récoltés en montagne; la surranécie pourprée, la drosère à feuilles rondes et la tofiel-die glutineuse récoltées dans une tourbière; enfin, on a recueilli sur une dune près du fleuve un botryche à feuilles de matricaire. (53).

52. L'abondante variété des espèces nous incita à ne nommer que les plus répandues et les mieux connues. Ce tableau demeure nécessairement fort incomplet.

53. Ces précieux renseignements pour les amateurs de botanique nous sont fournis par M. Grégoire Riou, prêtre archiviste à Rimouski. Il les a recueillis de MM. Jacques Rouiseau et Ernest Rouleau, de l'Institut Botanique de Montréal qui ont herborisé à Saint-Fabien-sur-mer durant l'été de 1938 ainsi que des abbés A.A. De Champlain et Ernest Lepage qui ont aussi herborisé à Saint-Fabien, de 1940 à 1950.

La faune ne présente pas d'intérêt primordial. C'est du petit gibier: écureuil roux, suisse, lièvre, porc-épic, mouffette, loutre, vison, hermine (belette), martre, renard roux, renard argenté, lynx, raton-laveur, rat-musqué et chauve-souris. Occasionnellement, on peut rencontrer un ours brun, un élan d'Amérique (orignal) ou un chevreuil (cerf de Virginie).

Saint-Fabien ne possède pas non plus d'espèces d'oiseaux qui lui sont propres. On voit passer dans le voisinage des lacs, l'outarde et le canard sauvage; la bécassine, le pluvier, le cormoran, le goéland, le butor, le héron et l'alouette fréquentent les battures découvertes à mer basse; la bécasse se dissimule dans les aulnes; la perdrix grise et la perdrix de savane, sujettes, comme le lièvre, à des disparitions périodiques, viennent se faire tuer un peu partout; la perdrix blanche, son plumage se confondant avec la neige, se montre discrètement certains hivers. La tourte, très populeuse il y a cent ans, est complètement disparue.

Le bois et les campagnes sont peuplés de petits oiseaux parmi lesquels on compte quelques chanteurs intéressants: le merle, le pinson, la fauvette, l'hirondelle, le chardonneret ou "serin", l'engoulevent, l'étourneau, le martin-pêcheur, le pic ou "pique-bois", le colibri ou "oiseau-mouche", la mésange, vulgairement appelée "besingue", le rouge-gorge, etc. Le moineau est un immigrant ici comme ailleurs.

Leurs ennemis régionaux sont l'aigle-pêcheur, l'aigle à tête blanche, le faucon, la chouette, le hibou et l'épervier.

Les amateurs de poissons, notamment ceux qui aiment non seulement à les déguster, mais aussi à les capturer eux-mêmes, sont royalement servis par l'abondance des espèces qui vivent aussi bien dans les eaux côtières, que dans les eaux intérieures.

Le long du rivage on peut capturer de l'éperlan, du pou-lamon, de la plie et du maquereau. Il est permis de capturer l'éperlan et le capelan à l'épuisette et au carrelet durant les mois d'avril et de mai. C'est durant cette période que l'éperlan remonte en eau douce pour se reproduire, et que le capelan s'approche du bord pour frayer sur les brisants et est rejeté en grande abondance sur le rivage par les vagues.

On dit alors que le capelan roule. C'est une aubaine pour les gens de la région, qui alors le recueillent en grande quantité. On dit populairement que Saint-Fabien est la capitale du capelan pour le Bas Saint-Laurent. En effet, à chaque printemps à Saint-Fabien-sur-Mer, c'est devenu une tradition de recueillir le capelan à l'aide de seine et les gens viennent de toutes les paroisses avoisinantes pour y faire leur provision.

Les pêcheurs qui tendent des filets sur nos côtes affirment que l'on peut aussi capturer du hareng, du saumon, de la morue, de l'aiglefin, du turbot, du flétan, de la raie, de la sardine et de la petite poule de mer.

Parmi les poissons qui passent la majeure partie de leur vie en mer et qui viennent frayer en eau douce, il convient de mentionner l'alose, la lamproie, la truite de mer, la truite saumonée et la truite arctique ou omble chevalier.



M. Hermel Rioux expose fièrement sa pêche.

L'anguille est le seul poisson qui descend vers la mer pour frayer. Autrefois, il s'en pêchait beaucoup à Saint-Fabien. Les anciens ont vite repéré ce poisson dans nos lacs. Dès 1816, Angélique Petit (la fille de notre veuve Petit) demanda une concession de terre (lots 166-167) sur le premier rang pour obtenir les droits de pêche à l'anguille du Lac-de-la-station.

3 mai 1816

Dame Angélique Petit, veuve de Pierre Bous. . . .

. . . une terre sise et située en la dite seigneurie de Nicolas Rioux au lieu nommé l'Islet au flocon, contenant quatre arpents de front sur trente de profondeur, et ce prendre le front vis-à-vis la pêche à anguille qui est dans un lac, avec ensemble le droit de pêche vis-à-vis et sur le front de la dite terre, et bornée par devant à la dite pêche à anguille. . . , depuis la dite pêche à anguille à aller au trait quaré soit de la première soit de la seconde concession joignant des deux côtés aux terres non concédées. (54).

M. Martin Dionne est actuellement propriétaire de cette pêche à anguille qui n'a jamais été rachetée par le Gouvernement. Il en a fait l'acquisition pour avoir les droits de passage des deux côtés du lac, vis-à-vis cette concession, pour le dravage du bois approvisionnant jadis son moulin. (55).

Parmi les espèces que l'on peut capturer en eau douce, la truite mouchetée est évidemment la plus populaire. On peut également pêcher la truite rouge, la truite arc-en-ciel, la carpe, le "cordon" et plusieurs petites espèces communément désignées sous le nom de "ménés".

On retrouve également plusieurs mollusques le long des battures, tels que, des moules et des palourdes; quelques crustacés s'aventurent dans nos eaux côtières, ainsi que le crabe commun, le crabe araignée et les petites crevettes; différentes variétés de batraciens fréquentent nos marais et nos cours d'eau, tels les grenouilles, les crapauds et les salamandres; et enfin, quelques reptiles comme les lézards et les couleuvres.

Pour conclure, rappelons qu'il existe une grande variété d'insectes, depuis les papillons diurnes et nocturnes, les nombreux coléoptères, les abeilles, les bourdons et différentes espèces de mouches et de moustiques tels nos désagréables petits maringouins.

54. Le texte de la concession de terre nous est fourni par M. Grégoire Riou, archiviste à Rimouski.

55. M. Dionne possède les contrats authentiques de cette pêche à anguille accordée à la Dame Petit.



Rue de l'église, vue du sommet de "la côte de le banque" vers 1915. A remarquer, les magnifiques arbres que l'on pouvait voir tout le long de la rue. A l'horizon, nous pouvons voir la montagne du nord. C'était à l'époque des trottoirs en bois. . .

Chapitre II

Autour du clocher paroissial

Par définition, la paroisse comprend le territoire sur lequel s'étend la juridiction spirituelle d'un curé. Au Canada-Français toutefois, la réalité oblige à considérer cette institution comme une entité beaucoup plus complexe qui déborde largement le cadre religieux, bien que celui-ci joue un rôle fondamental dans sa définition. Aussi, pourrait-on dire, la paroisse définit les limites de l'organisation religieuse, municipale et scolaire de la communauté. Par ailleurs, les diverses associations pieuses, culturelles, récréatives et sportives ont généralement pour cadre la paroisse. L'union des fidèles sous l'égide du curé fut pendant de nombreuses années l'organisation communautaire la plus vivante de notre localité. L'étude des principaux facteurs de changements et d'évolution de ses institutions fournira donc un excellent moyen de retracer l'histoire de la paroisse et de rappeler le modèle d'organisation collective établi par nos ancêtres.

LES PREMIERS CONCESSIONNAIRES

L'observation attentive des allées et venues des premiers concessionnaires et les changements d'occupants, sur des terres souvent achetées et revendues, indique qu'il y eut du désappointement et de la désespérance durant les premières années de notre colonie. Du reste, on peut affirmer que certains d'entre eux n'avaient pas en vue des projets de

colonisation mais étaient attirés chez nous pour d'autres raisons. De 1785 à 1821, la majorité de ceux qui se firent concéder une terre par le seigneur de la Baie du Ha! Ha! ne défrichèrent jamais leur fief et on peut douter que ces concessionnaires aient songé à s'y établir de façon permanente. Esquissons l'histoire de ces précurseurs de la paroisse.

A la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle, une famille demeurait sur le littoral de Saint-Fabien-sur-mer. Il s'agit de la famille Petit ou les Lap'tits, comme disaient certaines gens.

Antoine, l'aîné de la famille, dut arriver chez nous entre 1780 et 1785. Il était pilote du Saint-Laurent. En 1762, le pilotage sur le fleuve avait été réglementé. L'île du Bic devint le point de départ du pilotage pour les vaisseaux qui remontaient le fleuve, comme aussi le lieu où le pilote laissait le bateau lorsqu'il revenait de Québec. Antoine Petit, demeurant sur notre grève, pouvait donc facilement voir les bateaux passer au large de l'île du Bic et aller à leur rencontre. C'est l'unique raison de son séjour sur notre littoral et du reste, il n'y demeurait que durant la saison de la navigation, ayant établi sa résidence fixe à l'Isle-Verte.

La mère du pilote, Dame Jean Petit, ne tarda pas à venir rejoindre son fils et à établir sa demeure sur notre grève. Tout le monde, dans le bas du fleuve, connut bientôt "la maison du repos" de la veuve Petit. Vers 1785, un "fermage" de huit arpents de front, dans la seigneurie Nicolas Rioux, avait été concédé à Jean Petit. La demande avait probablement été faite par sa femme, Marie Carette, puisque celui-ci était déjà décédé depuis plusieurs années. Marie Carette habita son auberge jusqu'à sa mort survenue en hiver 1810. Nous reparlerons dans un autre chapitre de la tenancière Petit et de sa légendaire maison de repos. Il s'agit pour le moment de retenir que le fief Petit fut la première concession de terre accordée dans notre paroisse.

Le 7 septembre 1792, le seigneur Drapeau accorde à un nommé Philippe Whahenman une deuxième concession dans sa seigneurie de la Baie du Ha! Ha!, soit:

Quatre arpents de terre de front sur le fleuve Saint-Laurent sur quarante deux de profondeur icelle profondeur à prendre sur le même Rumb de vent que court la dite Seigneurie

rie, et le front des dits quatre arpents à commencer au bout sud-ouest des huit arpents de front dont feu Jean Petit et sa veuve ont joui jusqu'à présent à titre de fermage et venant du nord est jusqu'aux terres non-concédées, avec droit de pêche au devant en payant au dit Seigneur aux susdits jours et Manoir chaque dixième poisson qu'il y prendra, et droit de chasse en l'étendue des dits quatre arpents et de leur profondeur. (1)

Ce censitaire ne semble pas avoir occupé véritablement le territoire qui lui est concédé puisque, outre l'acte de concession, on ne retrouve aucune indication de ses activités à Saint-Fabien.

Le 18 octobre 1793, une nouvelle concession de terre est accordée au français Paul Landais. L'acte de concession se lit comme suit :

*Paul Landais,
18 octobre 1793*

Concession par M. Joseph Drapeau, seigneur du fief de la baie du haha, demeurant à Québec, place du Marché, à Paul Landais, quatre arpents de terre de front sur le fleuve Saint-Laurent, sur quarante arpents de profondeur, courant même ligne que la dite seigneurie et dépendans dicelle, lesquels quatre arpents de terre seront bornés par leur côté sud-ouest au pied nord-est de la montagne de la dite seigneurie en descendant du dit pied de la montagne vers le nord-est jusqu'aux dits quatre arpents de front. (2).

Cette propriété devait comprendre dans une partie de son étendue le "Lac-à-Landais", ou ce dernier devait se trouver à proximité de ce territoire puisque la tradition orale lui a conservé le nom de "Lac-à-Landais". En outre, on prétend que Paul Landais s'était construit une cabane de chasse sur les rives du lac.

La venue de ce censitaire dans nos contrées est facile à expliquer. Depuis le 7 avril 1777, la veuve de feu Jean Petit, notre Dame Marie Carette, s'était remariée à Paul Landais devant le notaire Michel Saindon à l'Isle-Verte. Ce mariage ne semble pas avoir eu beaucoup de succès puisque

1. Robert, "Concessions de terre", dans l'Echo du Bas Saint-Laurent, 1935.

2 Ibid.

l'acte de la concession de terre accordée à Paul Landais est le seul document qui nous autorise à parler de son séjour chez nous. Par ailleurs, la tradition orale a toujours conservé le nom de veuve Petit pour désigner la tenancière de la maison de repos. Paul Landais avait dû abandonner sa femme depuis plusieurs années, puisqu'il n'assiste pas aux funérailles de Marie Carette et que rien n'indique, dans l'acte de sépulture, qu'il était lui-même décédé.

Le mouvement d'immigration dans le Bas Saint-Laurent s'est intensifié graduellement, d'abord, à la suite du prolongement du chemin royal jusqu'à Sainte-Luce en 1792, — et surtout après le lancement de l'industrie forestière dans la région vers 1820 — les Price fondent leur premier établissement sur la rivière Rimouski —. Plusieurs colons réclament alors des concessions dans l'étendue de la seigneurie de la Baie du Ha! Ha! Ainsi, les terres du premier rang de Saint-Fabien, furent pour la plupart concédées de 1810 à 1827. Voici la liste de ces premiers concessionnaires, la plupart originaires de l'Islet ou des Trois-Pistoles. (3)

11 août 1810	Jean-Félix Théberge, l'Islet
3 mai 1816	Dame Angélique Petit, veuve de Pierre Bous
27 août 1816	Jean Baptiste Turcotte, Trois-Pistoles
29 août 1816	Jacques Cloutier, Trois-Pistoles
29 août 1816	Anselme Bel-île, Trois-Pistoles
27 août 1818	Joseph Saint-Laurent, Trois-Pistoles
20 juillet 1820	Augustin Michaud, Trois-Pistoles
29 juillet 1820	Joseph Caron, Trois-Pistoles
29 juillet 1820	Pierre Tondreau, Trois-Pistoles
27 janvier 1821	Isaac Roy dit Lauzon, Trois-Pistoles
27 janvier 1821	Joseph Hion, Trois-Pistoles
7 février 1821	Louis Roy dit Lauzon, Trois-Pistoles
26 mars 1821	Germain Lévesque dit Petit, Sainte-Anne-de-la-Pocatière
20 août 1821	Raphaël Plourde, Trois-Pistoles
6 octobre 1821	Pierre Tondreau, Trois-Pistoles
6 octobre 1821	Pierre Normand, l'Islet
6 octobre 1821	Ignace Lavoie, père, Trois-Pistoles
6 octobre 1821	Ignace Lavoie, fils, Trois-Pistoles
6 octobre 1821	Hilaire Côté

3. On trouvera le texte de l'acte de concession pour chacun de ces censitaires en se référant à Robert, "Concessions de terre", dans l'*Echo du Bas Saint-Laurent*, 1935.

6 octobre 1821 Augustin Michaud, Trois-Pistoles
8 octobre 1821 Pierre Roy dit Lauzon, Trois-Pistoles
6 septembre 1824 Jean-Baptiste Hudon, Trois-Pistoles
23 juillet 1827 Pierre Normand, l'Islet

On remarquera qu'à cette époque, la concession d'une terre n'est pas nécessairement suivie de son occupation immédiate par son propriétaire. On vient y travailler une première fois, on y revient une deuxième et une troisième fois, pour continuer les défrichements et construire les premières habitations. Ce n'est ordinairement qu'après trois ou quatre ans que les colons viennent s'établir de façon définitive sur leurs terres. Néanmoins, il arrive quelquefois que le colon réside sur sa terre dès la première année de sa concession. En outre, plusieurs ne viennent jamais s'établir sur les terres qu'ils se firent concéder et les revendirent après un temps plus ou moins long. Parmi les neuf familles installées sur notre territoire en 1825, au bord de la mer comme au premier "rang", la plupart appartiennent à des familles nouvelles. Une liste des trente-quatre cultivateurs établis au premier rang en 1832 ne rappelle pas non plus, sauf quelques exceptions, les premiers concessionnaires. Il faut croire qu'ils ont été rebutés par les difficultés de la tâche du défrichement, surtout à une époque où il n'y avait pas encore de route. Un fait est certain, la plupart de ces terres ont été rachetées et défrichées par d'autres colons. (4).

Finalement, une constatation générale s'impose: les colons tardent à venir s'établir sur leurs concessions de Saint-Fabien. Les espoirs de colonisation sont vite déçus par la difficulté du défrichement et l'éloignement des autres colonies organisées.

LA MARCHÉ DU PEUPEMENT

Le premier colon à s'établir de façon définitive sur le territoire de Saint-Fabien fut Isaac Roy, venu de Trois-Pistoles, en l'année 1821. Une tradition prétend qu'il arriva ici par voie maritime puisque, en ce temps, le "chemin royal" était inachevé et impraticable. La terre concédée à Isaac Roy se trouvait sur le premier rang de la paroisse, soit une étendue de sept arpents et demi de front sur quarante de profondeur, compris du côté ouest de la route qui mène actuel-

4. Alphonse Fortin, Texte historique publié dans le *Programme-Souvenir Centenaire de Saint-Fabien*, p. 55.

lement à Saint-Fabien-sur-mer.

Après 1821, d'autres colons viendront, sans tarder, grossir les effectifs de la population. Un recensement, datant de 1825, donne un total de neuf familles, formant une population de 39 âmes. Les noms des chefs de famille, avec le nombre des personnes dans chaque famille, sont énumérés comme suit: (5)

LE PORTAGE:

Régis Michaud	6
Ignace Lavoie	3
Pierre Michaud	7
Laurent Michaud	3
Augustin Michaud	5
Joseph Michaud	3
Charles Dandurant Marcheterre	7
Isaac Roy	2
Louis Roy	3
	<hr/>
	39

En 1832, on retrouve trente-quatre familles établies, pour la plupart, sur le premier rang de la paroisse. Cette liste de familles a été dictée, en 1910, au Révérend Père Josaphat Jean, par sa grand-mère, madame Abraham Boulanger, née Clarisse Gagné. Notons que madame Boulanger n'a pas tenu compte des familles qui demeuraient à la grève de Saint-Fabien. D'après cette liste, on estime la population de Saint-Fabien à environ 200 âmes en 1832.

LISTE DES MAISONS DE SAINT-FABIEN, 1832 [6]

Propriétaires des maisons en 1832	Propriétaires des maisons en 1910
Philippe Coulombe	Michel Coulombe
Siriac Rioux	Marcellin Rioux
Alexandre Morais	Samuel Belzile
Mère Gauvin	Vve Frs. Fournier
Berger Mousse	Ancline Berger

5. "Retour de la population depuis le bas de Rimouski jusqu'aux premières habitations de Trois-Pistoles, le Portage compris, dans le comté de Cornwallis." Copie déposée dans le dit lieu de Rimouski, entre les mains de Messire Marc Chauvin, prêtre et curé de Rimouski. Rimouski, 19 septembre 1825. Cité par Robert, "Concessions de terre", dans l'*Echo du Bas Saint-Laurent*, 1935.

6. Liste dictée par Mme Abraham Boulanger à son petit fils, le Père Josaphat Jean, publiée par Robert, "L'établissement de la paroisse", dans l'*Echo du Bas Saint-Laurent*, 21 octobre 1938.

Père Lestain	Ernest Ouellet
Prudent Fortin	Zéphirin Dastous
Sixte Gagnon	Emile Belzile
Carlo Gagnon	Adolphe Gagnon
Isaac Roy	Louis Côté
Jean-Marie Gagné	Vital Roy
Benjamin Roy	Vital Roy
Abraham Boulanger	Fabien Boucher, Père Ptit Chatte
Siméon Turcotte	Julien Michaud
Jean-Baptiste Turcotte	Fabien Coulombe
Bonhomme Marcheterre	B. Côté
M. Longchamp	B. Côté
Garçon Rioux	Gosselin
Fabien Boulanger	Octave Boulanger
Thomas Boulanger	Louis Côté
Baptiste Thibault	Claus Gagnon
Luc Martel	Fortunat Belzile
François Jac	Gendreau
Bourdon St-Pierre	Magloire Gagné
Gustave Gagné	Jos Thibault
Pétot Michaud	Louis Côté
Hilaire Rioux	Arthur Belzile
Coliche Barnéche	Thomas Michaud
A. Morin	
Jean-Baptiste Lallemand	
Frédéric Chrétien	
Gustave Michaud	
Louis Gagné	
E. Lavoie	

Les premières décades de l'établissement de la population à Saint-Fabien furent témoins des rudes travaux de défrichement. Ce fut d'abord un morceau d'abattis que l'on faisait chaque année et bientôt une ou plusieurs portions de terre nouvelle agrandissaient les champs déjà en culture.

Une chose est certaine, c'est que dans ces terres neuves les récoltes étaient très bonnes. On cultivait l'orge, le blé, le seigle et autres céréales. Dans les abattis, sur les terrains élevés, on cultivait ordinairement l'orge, parfois le blé, et souvent on hersait une deuxième fois l'année suivante pour une culture de seigle qui donnait toujours un fort rendement. L'épi était long, lourd, faisait le croche comme on disait. On employait la paille longue de seigle pour couvrir les granges.

Dans les terres basses après une récolte d'avoine le foin venait en abondance. (7)

Il y a cependant un fait à remarquer dans l'établissement de la population, et qui persistera pendant un bon quart de siècle, c'est que la majeure partie des habitants est établie dans la partie est de la paroisse. Sur les neuf familles établies depuis 1825, une seule vit à l'ouest du site de la future église, et à un mille plus loin. Sur ces trente-quatre familles de 1832, établies au premier rang, sept seulement habitaient la partie occidentale et même le colon le plus éloigné, Philippe Coulombe, vivait à trois milles du centre, et à un mille du premier voisin.

Cette curieuse disparité nous semble s'expliquer aisément si on considère la nature du terrain. La plupart des sols du centre et de l'est étaient assez faciles à égoutter, alors que l'ouest était constitué essentiellement par une cédrière, doublée dans le "haut" de la paroisse d'une tourbière marécageuse. Le premier tracé de la route officielle évitait ces fondrières; on passait sur les côteaux du sud jusqu'aux limites de la paroisse voisine. . . Il est donc naturel que les terres les plus aisées à égoutter et à défricher aient été les premières à recevoir des colons. D'autant mieux qu'elles étaient plus faciles d'accès, que les nouveaux arrivés vinssent du Bic, ou par la "route de la mer" qui montait du fleuve au centre de la paroisse; Isaac Roy, le premier colon de chez-nous, occupait justement la terre voisine de cette route, du côté ouest. En fait, les terres des cédrières de l'ouest du premier "rang" ne furent définitivement asséchées et défrichées qu'à partir de 1850. (8)

Après 1832, l'accroissement de la population suivra une progression régulière. On peut dire que c'est véritablement à partir de ces années que s'établira une population stable et croissante dans notre paroisse. Ce phénomène de peuplement résulte du surpeuplement des anciennes paroisses voisines qui incite les colons à s'implanter sur de nouvelles terres. Néanmoins, un facteur important orienta ces migrations internes dans le Bas Saint-Laurent.

Vers 1827, Mgr Panet, évêque de Québec, érige plu-

7. Robert, "L'établissement de la paroisse", dans l'*Echo du Bas Saint-Laurent*, 11 novembre 1938.

8. Alphonse Fortin, Op. cit., p. 56.

sieurs paroisses nouvelles dans la province du Bas-Canada. C'est de cette époque que datent les paroisses de Trois-Pistoles, Saint-Simon, Saint-Fabien, Sainte-Cécile et plusieurs autres dans la province. En 1828, Saint-Fabien comptait à peine une centaine d'âmes. Comment peut-on justifier l'érection d'une paroisse dans un territoire aussi faiblement peuplé? Les décisions de l'évêque s'expliquent facilement. Le gouverneur qui, jusqu'à ce temps, ne s'était jamais occupé de l'érection des paroisses qui relevait alors uniquement de l'évêque, prétend maintenant pouvoir s'en mêler. Une loi allait bientôt être votée autorisant le gouvernement à intervenir dans la création des paroisses. Mgr Panet, craignant d'être incommodé par les décisions gouvernementales, se dépêcha d'ériger plusieurs paroisses nouvelles. De ce nombre, on compte la paroisse de Saint-Fabien. Cet événement est très important dans la vie des colons.

Nos ancêtres ont certes besoin de terres nouvelles, et ils ne craignent pas de s'aventurer dans les forêts pour s'y tailler un domaine et se préparer un foyer. Cependant, élevés dans un milieu organisé, catholiques assidus aux cérémonies du culte, participants d'une religion sacramentelle qui exige la présence du prêtre, les colons ont bientôt la nostalgie de la vie paroissiale, et aspirent à reconstituer autour d'eux le cadre social accoutumé à posséder leur clocher, leur église, leur curé — en un mot leur paroisse! (9)

Ainsi, même si la paroisse n'a pas encore son église et son curé résident, les colons ont déjà l'espoir de ces réalisations et cela détermine la marche du peuplement dans la paroisse. On s'en rend bien compte si on regarde les chiffres de la population. En 1828, la paroisse comptait environ cent âmes. En 1832, cinq ans seulement après l'érection canonique, la population a doublé. Dix ans plus tard, en 1842, la population a encore doublé et atteint alors un total de 400 âmes.

A ce moment, les terres du premier rang sont toutes occupées et c'est le début de l'établissement du deuxième rang. Une lettre de cette année-là, adressée par le curé de Saint-Simon, monsieur Siméon Marceau, à l'évêque de Québec, à la suite d'une mission à Saint-Fabien, mentionne qu'il se trouve "deux jeunes habitants" établis sur ce terri-

9. Alphonse Fortin, Op. cit., p. 57.

toire. L'établissement de ce deuxième rang se fera donc au cours de la prochaine décennie. Le recensement de 1851 donne à la paroisse de Saint-Fabien une population de 988 âmes. (10). D'après le cadastre de la seigneurie fait en 1858, toutes les terres des trois premiers rangs et une partie de celles du quatrième rang étaient concédées. On estime la population à 1180 habitants pour l'année 1855.

Toutes les terres des trois premiers rangs se trouvaient alors occupées.

Le fait peut nous surprendre. Il faut se rappeler qu'à cette époque il y avait tellement d'aspirants-cultivateurs que presque tous les terrains trouvaient preneur, et qu'on défrichait même les parcelles les moins avantageuses. Citons à titre d'exemple le cas assez célèbre chez-nous des colons de ce "bout de rang" perdu entre le deuxième "rang" de Saint-Fabien et la paroisse de Saint-Mathieu, que les anciens connaissaient sous le nom de "Fonderie". On comprend mal aujourd'hui que des familles aient pu s'accrocher pendant de longues années à ce secteur ingrat entre tous et qui, malgré l'opiniâtreté de ses détenteurs, dut être finalement abandonné. (11).

Hormis l'agriculture, une des raisons importantes qui justifie l'essor de notre paroisse et l'accroissement soudain de la population à partir des années '40 au XIXe siècle, résulte de la floraison des moulins à scie installés sur nos principaux cours d'eau. Une lettre du curé Marceau de Saint-Simon, datée du 28 octobre 1846, dans laquelle il demande la permission de construire un presbytère à Saint-Fabien qui servirait temporairement de chapelle pour les gens de Saint-Fabien et du Bic, fait déjà état de la situation.

Saint-Simon, 28 octobre 1846

.....

Ce presbytère pourrâitre comme de 60 et quelques pieds de long sur 40 de large — l'on se réserveroit un petit logement pour le curé.

...

Si votre Grandeur approuve ce plan, ces pauvres gens pourront avoir le mefme hiver prochain et les habitants du Bic pour-

10. Robert, "L'établissement de la paroisse" dans l'Echo du Bas Saint-Laurent, 4 novembre 1938.

11. Alphonse Fortin, Op. cit., p. 57.

ront y être desservis à Saint-Fabien. C'est peut-être le seul moyen pour preser les choses, c'est qu'il y a un chantier de bois plus 2 établis dans Saint-Fabien, ce qui nécessitera bientôt la résidence d'un prêtre à Saint-Fabien. D'ailleurs la déserte de Saint-Simon sera très difficile l'automne et le printemps accause des chemins presque impossifble. La chose pourra se faire pendant un an ou deux, en mettant un prêtre de plus à Saint-Simon, ces deux paroïsses sont susceptibles d'agrandissements et vont augmenter rapidement à cause des chantiers, qui pafseroit une partie de l'automne et du printemps à Saint-Fabien cela s'entends si les gens du Bic y sont adjoints pour la déserte. Seulement pour la déserte sans les obliger à fournir car ils seront bientôt obligés de bâtir eux-mêmes. Voilà Mon Seigneur ce que j'ai a suggéré à votre grandeur, c'est à elle à décidé de tout toujours il faut prendre les moyens les plus prompts pour faire desservir les pauvres gens de Saint-Fabien et du Bic qui sont depuis longtemps, presque abandonné à eux-mêmes par l'éloignement des églises comme ils sont. (12).

On aurait tort de l'ignorer; l'exploitation forestière constitue l'industrie motrice de la paroisse au début de la colonie et favorise considérablement le progrès de notre localité. L'industrie du bois fournissait un revenu d'appoint sans lequel nos pionniers, qui exerçaient habituellement les deux métiers d'agriculteur et de bûcheron, n'auraient pu assurer la subsistance de leur famille en ce temps où l'agriculture vivrière fournissait encore de bien maigres revenus. Il ne faut pas s'y tromper, les pivots de l'économie sont alors, presque à part égale, l'agriculture et l'exploitation forestière.

Finalement, on peut dire qu'à partir des années 1855, la concession des lots dans notre paroisse arrive à son terme. Par la suite, l'accroissement de la population ne sera plus le fait des nouveaux arrivants mais la conséquence de l'accroissement naturel de la population. Saint-Fabien parvient alors amplement à fournir la main-d'oeuvre nécessaire pour travailler dans les moulins à scie et il ne manque pas de colons pour mettre en culture l'ensemble de nos campagnes.

Pour conclure sur la marche du peuplement, il est inté-

12. Lettre de l'abbé Siméon Marceeu de Saint-Simon adressée à Mgr Signay le 28 octobre 1846. Conservée aux archives de l'Archevêché de Rimouski.

ressant de se rappeler le lieu d'origine des premières familles. On sait que le premier colon, Isaac Roy, était originaire des Trois-Pistoles. D'autres colons vinrent sans tarder rejoindre ce premier pionnier. Parmi les concessionnaires du premier rang, ceux des noms de Théberge, Coulombe et Normand étaient de l'Islet et ont pris leurs terres à l'ouest de la paroisse, près de Saint-Simon; un quatrième, Germain Lévesque, était originaire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Tous les autres concessionnaires étaient des Trois-Pistoles.

Trois-Pistoles était alors une paroisse déjà bien organisée: outre les terres du premier rang, celles des rangs vers l'intérieur étaient aussi en culture. En 1825, les chantiers Price étaient en activité, la population, d'après le recensement de cette année était de 1633 âmes, et de 2525 en 1844. La plupart des familles étaient à l'aise, et l'on peut penser que les colons originaires de Trois-Pistoles eurent de l'aide de leurs parents. (13).

Par la suite, d'autres vinrent les rejoindre et venaient de différents endroits, particulièrement les familles Boulanger, Gendreau et Gagné de Saint-Thomas de Montmagny, Fortin et Boulanger de l'Islet, D'Astous de Saint-Jean-Port-Joli, Sixte et Charles Gagnon de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, mais la plupart venaient encore de Trois-Pistoles.

Maintenant que nous connaissons les principales étapes de l'établissement de la population à Saint-Fabien, il convient de parler des différentes phases que connut l'organisation de la vie paroissiale de notre patelin.

L'ORGANISATION PAROISSIALE

Au début de notre colonie, il y avait peu d'organisation collective véritable sur notre territoire. Les pionniers s'installaient sur les terres propres à la culture et se trouvaient, de ce fait, éloignés les uns des autres. La dispersion des habitants, échelonnés le long des rangs, a vite suscité en eux le désir de s'unir et de se rassembler en se donnant une forme d'organisation communautaire semblable à celle de leurs paroisses d'origine. C'est avec ardeur que nos ancêtres réclamaient de l'évêque la permission de bâtir les édifices religieux et demandaient la venue d'un curé rési-

13. Robert, "L'établissement de la paroisse", dans l'Echo du Bas Saint-Laurent, 11 novembre 1938, p. 6.

dent. Ces événements qui nous paraissent anodins revêtaient une importance extrême pour les anciens. Symbole de la communauté, l'église était pour eux un sujet de fierté sans égale. Les nombreuses améliorations et rénovations que subit par la suite le temple paroissial, le presbytère, l'embellissement du cimetière et du parterre de l'église témoignent de l'attachement des habitants pour leurs installations religieuses. Cet intérêt des fidèles s'explique sans peine. Pendant de nombreuses années, les édifices religieux étaient tout ce qu'ils possédaient pour manifester leur importance sociale. Les paroissiens nourrissaient donc un léger sentiment d'orgueil qui les incitait à améliorer et restaurer leurs propriétés, cherchant sans doute à démontrer qu'ils jouissaient d'une certaine aisance. Rappelons ici les étapes importantes qui marquèrent l'évolution de nos institutions paroissiales.

Le premier événement qu'il faut retenir est l'érection de la paroisse de Trois-Pistoles dont Mgr Panet fixe les limites selon les règles canoniques le 7 septembre 1827. Tous les colons de la seigneurie Nicolas Rioux, excepté ceux de la partie annexée aux Trois-Pistoles, se trouvent alors détachés de la paroisse-mère. Ils s'en plaindront à leur ancien curé, monsieur Pierre Bourget, qui écrira, en février 1828, à l'évêque pour exprimer le désir des colons :

Les habitants de la seigneurie des hahas qui a six lieues de front et quatre de profondeur, qui a toujours fait partie de la paroisse des Trois-Pistoles, se voyant par le décret ecclésiastique séparés de la paroisse de Trois-Pistoles, demandent la permission de bâtir une chapelle dans leur seigneurie, dans l'espérance d'être desservis par le curé des Trois-Pistoles. Ils m'ont prié de faire connaître leurs désirs à votre Grandeur et de la supplier d'avoir pitié d'eux; à la vérité, ils sont bien éloignés de l'église, et la population augmente rapidement dans cette seigneurie. (14).

Le 21 juin de cette année, les habitants tenanciers de la seigneurie Nicolas Rioux adressaient à l'évêque de Québec une requête demandant l'érection d'une paroisse dans cette seigneurie ainsi que la construction d'une église ou chapelle et un prêtre résidant au milieu d'eux. Ils alléguaient que la population était de 625 âmes, qu'ils pourraient fournir an-

14. Robert, "L'organisation de la paroisse", dans l'Echo du Bas Saint-Laurent, 1937

nuellement pour la subsistance du prêtre, la quantité de deux cent quarante minots de froment, cinquante minots de pois, quinze d'avoine, soixante d'orge et vingt de seigle. (15).

Les signataires, au nombre de 79, étaient ceux qui résidaient dans la future paroisse de Saint-Simon.

Mgr Panet chargea monsieur Viau, curé de la Rivière-Ouelle et Vicaire-général de l'Archidiocèse de vérifier les faits énoncés dans la dite requête sur l'établissement d'une ou plusieurs paroisses, s'il le jugeait à propos.

L'assemblée pour rencontrer les requérants eut lieu à Saint-Simon, le 14 octobre 1828. Monsieur Viau, en retournant chez lui, s'arrêta le même jour à l'Isle-Verte, d'où il adressa à l'évêque son rapport attestant que les établissements des pétitionnaires comprennent une étendue de dix-huit milles de front sur six milles de profondeur, ce qui nous semble renfermer un territoire assez vaste pour former deux paroisses de trois lieues de profondeur. Il accompagna son rapport d'une lettre dans laquelle il disait :

J'ai fait aujourd'hui mes opérations à la Baie des Ha! Ha! sans aucune opposition. D'après les informations prises sur les lieux, j'ai divisé en deux la seigneurie de Sr. Nicolas Rioux. (16).

C'est ainsi qu'on suggéra à l'autorité épiscopale de diviser le territoire libre de la seigneurie Nicolas Rioux en deux sections susceptibles de former deux paroisses d'étendue convenable. La réponse de l'évêque ne tarda pas. Le 10 décembre suivant, Mgr Panet portait son décret érigeant la paroisse de Saint-Simon, et le lendemain, 11 décembre, celui de Saint-Fabien; ces deux paroisses ayant chacune trois lieues de front et s'étendant, la première jusqu'à la paroisse des Trois-Pistoles, et la seconde jusqu'à la seigneurie du Bic.

Quelques années plus tard, le 12 février 1835, le décret d'érection civile confirme l'existence juridique de notre paroisse. On dit que le gouvernement anglais du temps était

15. Ibid.

16. Ibid.

favorable aux Canadiens-français, ce qui explique le nombre important de paroisses qui furent alors reconnues légalement.

Ce petit noyau paroissial n'avait pourtant alors aucune organisation matérielle, si ce n'est que l'acquisition d'une terre de fabrique par le curé Faucher des Trois-Pistoles. Monsieur Faucher, en effet, acheta le 16 janvier 1830 une terre de deux arpents de front sur quarante de profondeur, au centre de la paroisse, sur le chemin royal, pour constituer un "bien de fabrique".

Ce terrain que monsieur Faucher avait en vue pour l'église à Saint-Fabien est précisément celui qui en définitive, 13 ans plus tard, a été choisi. Et il semble que ce site s'imposait de lui-même. On ne pouvait manquer de remarquer cette petite éminence de terrain qui était sur le bord du chemin royal: une église sur le sommet de cette élévation serait bien en évidence, bien dégagée aussi des constructions qu'il pourrait y avoir dans le voisinage. En outre, tout considéré, l'église devait être au premier rang, sur le grand chemin de communication entre les paroisses, et par une heureuse coïncidence, le terrain se trouvait bien au centre de la paroisse. (17)

Les choses en restèrent là pendant une dizaine d'années. La population n'étant pas considérable, on continuait à aller aux paroisses voisines pour les devoirs religieux, à Trois-Pistoles, ensuite à Saint-Simon à partir de 1837, alors qu'il y eut un curé résident.

Le 3 novembre 1839, presque dix ans après l'achat de la terre de fabrique, les habitants de Saint-Fabien font demander par le curé de Saint-Simon la permission de bâtir une chapelle. Mais il arriva que le site en vue pour l'église n'était pas bien accepté par l'archevêché.

A l'archevêché on agissait avec lenteur, on était prudent, en vue d'éviter les difficultés qui accompagnent toujours un changement de site d'église. On se demandait s'il ne serait pas mieux de placer l'église au deuxième rang de la paroisse, où semble-t-il, les terres étaient plus favorables à l'agriculture.

17. Ibid.

A Saint-Fabien, on commençait à désespérer de ces retards. La première demande faite en 1839, fut reprise le 8 septembre 1842, par une requête portant 57 signatures, et demandant à Mgr l'Archevêque, alors Mgr Signay, la permission de construire une église ou chapelle, soit en pierre soit en bois, en tel lieu qu'il lui plaira d'assigner et sur telles dimensions qu'il voudra prescrire. (18).

Avant de procéder sur cette requête, Mgr Signay demanda des informations à monsieur le curé Marceau de Saint-Simon, et ce dernier lui répondit le 29 novembre par la lettre suivante :

J'ai peut-être retardé à vous répondre, mais suivant votre lettre, je voulais laisser méditer vos conseils aux gens de Saint-Fabien. Mais je suis fâché de dire à Votre Grandeur que les habitants regardent comme impossible de bâtir ailleurs que sur le rang qui est habité. Il n'y a que deux jeunes habitants au troisième rang où votre Grandeur paraît désirer y fixer la place de la chapelle, le tout en bois debout, le troisième et le quatrième rang sont remplis de montagnes et de lacs. Le cinquième et le sixième sont plus beaux, dit-on, et habitables et pas d'apparence qu'ils ne le soient de sitôt. Il faut remarquer, Monseigneur, que la place de l'église, presbytère, se trouve sur le haut de la seconde concession; il y a déjà cinq ou six habitants sur le rang qui borne à la mer et c'est le second rang qui est entièrement habité, et c'est sur ce rang que l'on demande la place de l'église. Et c'est environ 80 habitants qui la demandent, quoique tous ne soient point d'accord sur la requête présentée à Votre Grandeur. On a cru qu'il y en avait assez pour pouvoir certifier la majorité de la paroisse de Saint-Fabien. Mais tous sont prêts à signer une nouvelle requête, si Votre Grandeur l'exige. D'autres places seront probablement présentées au Commissaire, mais tous sont d'accord à travailler où le Commissaire fixera la place, pourvu que ce soit sur le second rang, vers le milieu de la paroisse, et la place projetée est le centre de la paroisse; il y a point de rocher, il n'y a point de meilleur terrain pour un cimetière et il y a de l'eau bien près en abondance, les voisins peuvent en rendre témoignage. Que Votre Grandeur, si elle ne veut pas fixer définitivement la place de l'église, détermine les dimensions d'une chapelle en bois ou d'un presbytère qui devra servir de chapelle, afin que les habitants tirent ce bois-chez-eux et lorsque Votre Grandeur passera sur les lieux, elle fixera elle-même

18. Ibid.

la place, et moi je me chargerai du reste, et Votre Grandeur ne sera pas troublée dans l'érection de cette paroisse. Je sais bien que ce n'est pas mon avantage que l'érection d'une chapelle à Saint-Fabien soit hâtée, cependant j'irais contre ma conscience si je ne la pressais pas, j'en connais la nécessité urgente. Pour la desserte, tant que j'aurai la santé et que l'Evêque me laissera à Saint-Simon, je pourrai donner quelquefois dans l'année l'office public à Saint-Fabien, et y confesser et y dire la basse-messe en visitant les malades, ce qui serait d'un grand avantage pour eux, et surtout d'y enterrer leurs morts, et y faire les Pâques. (19).

La lettre appelle premier rang les terres de la grève et des montagnes voisines, tandis que le cadastre de la seigneurie les désigne par "lots avant du premier rang" et c'est cette dernière désignation qui est généralement suivie. Par la suite dans la lettre, il faut entendre premier et deuxième au lieu de deuxième et troisième.

Le 17 septembre 1843, eut lieu à Saint-Simon une assemblée des francs-tenanciers de la paroisse de Saint-Fabien, pour l'élection de trois marguilliers. Furent élus: Philippe Coulombe, marguillier en charge; Denis Gagné et Joseph Michaud, deuxième et troisième marguillier.

Puis, . . . c'est un autre silence de quatre ans. . . On ignore la raison de ce nouveau retard mais, semble-t-il, les dissensions à l'intérieur même de la paroisse pourraient expliquer dans une certaine mesure la lenteur des décisions de l'évêque. Celui-ci avait reçu, en effet, le 10 novembre 1843, une seconde pétition offrant un autre terrain pour les édifices religieux, "vingt arpents plus bas". Les requérants allèguent alors que "le terrain donné par M. Faucher est trop petit et convexe, alors très dangereux pour les avertis, surtout en hiver". (20). Mgr Signay prit des informations auprès du curé de Saint-Simon, qui répondit le 21 novembre. "Il ne faut pas s'y tromper. La place de l'église est fixée au centre de la paroisse, quoique moins habitée en deça, toutes les terres sont concédées et de nouveaux habitants viennent y travailler". (21)

19 Lettre de M. Marceau, curé de Saint-Simon, adressée à Mgr Signay, 29 novembre 1842. Conservée aux archives de l'Archevêché de Rimouski et cité par ROBERT "L'organisation de la paroisse".

20. Robel, Op. cit.

21. Alphonse Fortin, Op. cit., p. 61.

Enfin, ce qui est certain, c'est que le 27 mars 1847, le curé de Saint-Simon écrit à Mgr Signay qu'il va s'occuper de la chapelle à construire à Saint-Fabien. La teneur de cette lettre laisse croire qu'une nouvelle requête a été adressée à l'évêque, qui aurait répondu favorablement en donnant ses instructions au curé de Saint-Simon. Ce dernier exprime d'ailleurs dans sa lettre toute la joie et la reconnaissance des paroissiens de Saint-Fabien pour les bontés de l'évêque.

Le 11 avril 1847, une réunion des marguilliers décide des dimensions de la future chapelle. Il fut résolu de réduire les dimensions de la chapelle à 60 pieds de longueur, 40 de largeur et 15 de hauteur, au-dessus du solage.

Pour la construction de cette chapelle on a dû suivre la marche indiquée par monsieur Marceau lui-même. Durant l'hiver 1847, les gens ont dû, chacun pour leur part, préparer et rendre sur place les matériaux qu'il fallait, particulièrement le bois. La bâtisse fut construite en pièces sur pièces, avec un solage en pierre. La porte d'entrée était au côté nord, sur le chemin royal; l'autel était au sud, près de la sacristie.

Cette chapelle fut bénite et inaugurée le 6 février 1848. Il semble que la messe de ce jour-là fut la première qui ait été célébrée dans la paroisse. Elle fut chantée par monsieur Marceau qui devenait "desservant" de Saint-Fabien, tout en demeurant curé de Saint-Simon. Le 7 septembre de la même année, une petite cloche fut "baptisée" par le curé Louis Proulx, de Rivière-du-Loup, sous le nom de "Marie-Adèle". La marraine en était Marie-Adèle Kelly, épouse de l'avocat Ulric Tessier, et nièce des seigneuses "Drapeau". (22).

Les paroissiens voulurent par la suite accroître leurs intérêts. En 1850, il était question à l'archevêché de nommer un curé pour desservir les paroisses de Saint-Fabien et de Sainte-Cécile, avec résidence dans l'une de ces localités. Les habitants des deux paroisses s'empressèrent de faire valoir leurs avantages respectifs. Finalement, l'abbé Lazare Marceau avait été nommé curé de Sainte-Cécile avec charge de desservir Saint-Fabien. Le 7 octobre suivant, les gens de Saint-Fabien adressèrent une plainte à l'évêque qui ne changea rien à sa décision. Il est intéressant de rappeler que depuis quelques années déjà, le clergé essayait de conci-

22. *Ibid.*, p. 61.

lier les deux groupes. En 1842, l'abbé Siméon Marceau, alors curé de Saint-Simon et desservant de la colonie de Saint-Fabien, avait proposé à Mgr Signay de faire disparaître Sainte-Cécile du Bic et de l'annexer au territoire de Saint-Fabien. Cette proposition avait été réitérée sans plus de succès en 1846 et 1848. La décision, en 1850, de fixer la résidence du curé à Sainte-Cécile ne fut pas sans déplaire fortement à nos gens. Le chantier des Price en activité, depuis 1845, au Bic, avait attiré de nombreux immigrants et cette paroisse avait mis peu de temps à compenser le retard démographique qu'elle accusait précédemment comparativement à Saint-Fabien. (23). N'ayant pas obtenu satisfaction, nos ancêtres recommencèrent leurs pétitions trois années plus tard. Une nouvelle demande, le 9 août 1853, est adressée à l'évêque pour obtenir un curé résident. Enfin, le 6 novembre suivant, on signe une autre requête adressée à Mgr Turgeon, le successeur de Mgr Signay, pour demander la permission de bâtir une église, la chapelle de 1848 étant devenue trop petite pour l'assistance normale.

Cette fois on est entendu. Le 6 mars 1854, Mgr Turgeon émet un décret autorisant la construction d'une église de 100 pieds de longueur, 50 de largeur, ainsi que d'une sacristie contigüe de 30 pieds par 25. La nouvelle construction se fit, comme en 1848, par souscriptions volontaires, les paroissiens apportant plus de bois. . . que d'argent, et pour cause! Hilaire Fournier, cultivateur qui avait des talents remarquables de charpentier dirigea les travaux. J.-B. Bélanger, menuisier de Trois-Pistoles, confectionna les bancs de l'église à quinze chelins pièce. (24).

La bénédiction de notre église eut lieu le 18 juillet 1855, présidée par Mgr Baillargeon, évêque de Tloa et coadjuteur de Mgr Turgeon. C'était la première visite pastorale dans la paroisse. A la suite de la messe, le prélat donna la confirmation à 139 enfants.

Enfin, on vit tous les voeux réalisés, quand arriva, quelques semaines plus tard, monsieur Augustin Ladrière comme premier curé résident. Il prit son logement dans la

23. D'après les statistiques de l'Archevêché de Rimouski en 1842, il y avait 371 habitants à Saint-Fabien et 203 au Bic; en 1860, on compte 1300 habitants à Saint-Fabien et 2200 au Bic.

24. Alphonse Fortin, Op. cit., p. 167.

chapelle de 1848, qui fut aménagée à cet égard et servit de presbytère jusqu'en 1906.

Avec l'arrivée du premier prêtre résident, commence vraiment la vie paroissiale pour les pionniers de Saint-Fabien. Avant d'aller plus loin pour l'histoire de notre localité, disons quelques mots de nos curés desservants.

Liste des curés desservants

Abbé Pierre Bourget, curé des Trois-Pistoles	1822-29
Abbé Edouard Faucher, curé des Trois-Pistoles	1829-31
Abbé Louis-Théophile Fortier, curé des Tr.-Pistoles	1831-35
Abbé Paschal Pouliot, curé des Trois-Pistoles	1835-37
Abbé Modeste Demers, vicaire des Trois-Pistoles	1837
Abbé Germain-Siméon Marceau, curé de St-Simon	1837-50
Abbé Lazare Marceau, curé de Sainte-Cécile du Bic	1850-55

A l'exception de monsieur Fortier, les curés de Trois-Pistoles qui ont desservi Saint-Fabien, nous sont déjà connus par l'aide particulière qu'ils apportèrent à l'organisation de la paroisse. Monsieur Bourget s'est occupé de l'érection canonique de la paroisse; monsieur Faucher a mis à la disposition de l'évêque un terrain pour les édifices religieux; monsieur Pouliot est venu présider l'assemblée pour l'emplacement de la chapelle. Il faudrait également mentionner l'abbé Modeste Demers qui fut vicaire à Trois-Pistoles en 1837. C'est pourquoi plusieurs de nos ancêtres ont été baptisés par lui, puisqu'il n'y avait pas encore d'église à Saint-Fabien.

Ces premiers prêtres desservants de Trois-Pistoles devaient aussi venir à Saint-Fabien de temps à autre pour l'assistance aux malades, et aussi, probablement, pour la visite annuelle de la paroisse, bien qu'aucun document ne l'indique.

Du côté de Rimouski, on trouve dans les registres de cette paroisse, à partir de l'année 1825, et pendant une douzaine d'années, des actes de baptêmes dans lesquels les parents sont indiqués comme demeurant dans "Le Portage", ou dans la seigneurie du Ha! Ha!, ou plus tard à Saint-Fabien, ce qui fait penser que l'on se rendit, là aussi, pour les offices religieux. En outre, le recensement de 1825 mentionne "Le Portage", du moins, dans sa partie est comme dépendant de la paroisse de Rimouski.

Le premier curé de Saint-Simon, monsieur Germain-Siméon Marceau, contribua dans une grande mesure, à l'organisation de la paroisse. Par sa correspondance avec l'Archevêché, on voit qu'il s'y intéressa beaucoup. Enfin, monsieur Lazare Marceau du Bic fit les démarches nécessaires pour que l'église soit construite à Saint-Fabien. (25).

Poursuivons l'histoire de notre paroisse, en rappelant les différents ministères de nos curés résidents.

A l'arrivée de monsieur Ladrière, l'église était construite, avons-nous dit; quant à l'ancienne chapelle, elle était devenue presbytère.



Le premier presbytère de la paroisse et l'église avant les agrandissements de 1898. Ce presbytère a servi de chapelle de 1848 à 1855. L'église a subi plusieurs modifications importantes depuis sa construction en 1855: clocher central, clochers latéraux, sacristie. Il est intéressant de comparer la même église à deux périodes différentes, avant et après 1898.

L'édifice se prêtait d'autant plus à cela qu'il avait été construit dans ce but. Avec ses 60 pieds de longueur sur 40 de largeur, on peut trouver dans son principal étage l'espace suffisant pour bureau, cuisine, réfectoire et salon, ces appar-

25. Les renseignements sur nos curés-desservants nous sont fournis par Robert, "Les curés, les vicaires. I Les Curés-Desservants", dans l'Echo du Bas Saint-Laurent, 11 août 1939, p. 6.

tements étant tous de très bonnes dimensions; avec en plus six chambres, dont quatre au côté est et deux à l'ouest. La porte d'entrée principale était au côté nord, le bureau était à la suite, vers l'est et avait deux grandes fenêtres. Le salon, à l'ouest, avait trois fenêtres au nord et une à l'ouest, n'était-ce pas quelque peu royal? Le réfectoire et la cuisine étaient au côté sud. Tous les murs, à l'intérieur, étaient recouverts d'un enduit de plâtre, selon le goût du temps. Quant à l'étage supérieur, sous le toit, il aurait pu aussi être aménagé, en tout ou en partie, mais on en ressentit jamais le besoin et il demeura toujours un vaste grenier. L'ancienne sacristie, de 35 pieds par 26, servait de cuisine d'été. A l'extérieur, il y avait lambris en planches, blanchi à la chaux. Il y avait aussi galeries au nord et au sud-ouest. Par la photographie que nous avons de cet ancien presbytère, on peut voir que le tout avait bonne apparence. (26).



L'église actuelle de Saint-Fabien.

Monsieur Ladrière eut à s'occuper du parachèvement de

26. Robert, "Les curés, les vicaires", dans l'Echo du Bas Saint-Laurent, 18 août 1939.

l'intérieur de l'église. Une heureuse coïncidence le favorisa. On venait alors de construire une nouvelle église à Rimouski, et on était à transformer l'ancienne en collège. Au mois d'août 1862, la Commission scolaire de la paroisse de Rimouski céda aux marguilliers de Saint-Fabien, "toute la boiserie de l'ancienne église de Saint-Germain, ainsi que la voûte, les ornements de sculptures, dorures, statues et tout ce qui fait maintenant partie de l'église". (27).

On garda à Rimouski, le tabernacle du Père Barbel, la garniture des chandeliers en bois sculpté qui est aujourd'hui au maître-autel de la cathédrale, le tableau de Saint-Germain et les bancs de la nef et du jubé.

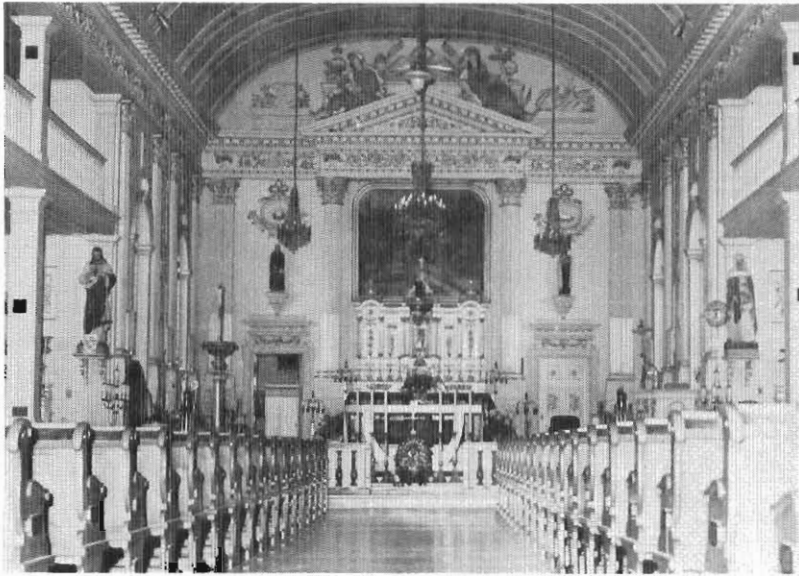


Vue intérieure de l'église: jubé et portique.

Furent apportés à Saint-Fabien: le tombeau de l'autel et son palier, les stalles du choeur et la balustrade, les portes de la sacristie, le grand retable du maître-autel, les lambris des murs et la voûte avec leurs ornements, la chaire, le banc d'oeuvre et son retable, deux colonnes cannelées au devant du jubé, avec leurs chapiteaux, deux statues, l'une de la Sainte-Vierge et l'autre de Saint-Joseph. (28).

27. Ibid.

28. Ibid.



Vue intérieure de l'église: chœur.

Les petits autels ont été faits à Saint-Fabien par monsieur Pierre Bélanger. La garniture de chandeliers en bois et dorés, qui a longtemps été au maître-autel, venait de l'église de Lévis.

Les sculptures de l'église de Saint-Fabien sont dans la tradition canadienne-française, qui remonte aux premiers temps de notre pays. Le premier artisan de la décoration de l'ancienne église de Rimouski, aujourd'hui le Musée, fut le grand architecte-sculpteur Thomas Baillargé, de Québec. Il exécuta en effet, en 1833, le tabernacle et la partie supérieure du maître-autel, avec six chandeliers et un crucifix en bois sculpté. Ces ornements sont demeurés à Rimouski. La décoration générale de l'édifice fut cependant l'oeuvre d'un ancien élève des Baillargé, Louis-Xavier Leprohon, architecte-sculpteur, du Faubourg Saint-Roch de Québec. (29). Tous les ornements d'église apportés de Rimouski à Saint-Fabien avaient été exécutés par cet architecte-sculpteur, selon la tradition des Baillargé. Cette famille de sculpteurs et d'architectes acquit une grande renommée au Canada-français au cours du XVIIIe et XIXe siècle. On peut sans prétention affirmer que notre église actuelle renferme des trésors d'archi-

29. Léo Bérubé, "La première église de Rimouski", dans *La Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent*, Vol. 1, No 2, juin 1974, pp. 3-4.

lecture.

Avant de terminer l'histoire des édifices religieux, à l'époque de monsieur Ladrière, jetons un coup d'oeil sur l'intérieur de la première sacristie, telle qu'elle existait en 1870.

Les murs sont de couleur verte, le plafond est blanc, fini avec soliveaux. Au côté nord-est, deux petits panneaux qui ouvrent sur un foyer où l'on peut entretenir du feu pour l'encensoir; ce foyer est au centre d'une cheminée en pierre, qui va, du sol jusqu'au toit. A l'angle est et sud un confessionnal. Au côté sud une série d'armoires, pour bibliothèque paroissiale, ornements sacerdotaux et habits de choeur: les deux derniers panneaux vers l'ouest, s'ouvrent pour laisser paraître un autel, pour les offices sur semaine durant l'hiver. Au côté sud-ouest un grand buffet (. . .). Toute cette menuiserie a été l'oeuvre de monsieur Denis Gagné. (30).

Monsieur Ladrière voulait que les cérémonies du culte soient faites avec exactitude et dignité. Aux jours de fête, il voulait que l'église soit décorée avec profusion; on mettait à contribution la verdure et les fleurs des jardins, des champs, des forêts.

Il y eut toujours à l'église un bon nombre de chantres. Les premiers furent Téléphore Goulet et Michel Fortin, ensuite Louis Fortin, Vital Roy (fils de Benjamin), Hippolyte Martel, Désiré Boulanger, Samuel Belzile, Philius Pelletier, Damase Morin, Joseph Coulombe. La Fabrique n'avait pas encore d'instruments de musique, mais il y avait un harmonium dans la paroisse et il était transporté à l'église aux jours de fêtes. (31).



M. Ladrière.

30 Robert, "Les curés, les vicaires", dans l'Echo du Bas Saint-Laurent, 25 août 1939

31. Ibid.

Au temps du ministère de monsieur Ladrière, il y eut la translation d'une relique de "saint" Fabien, rapportée de Rome par l'abbé E. Méthot du Séminaire de Québec. Cet événement solennel eut lieu au cours de l'été 1861. Nous reportons les détails de cette cérémonie importante pour nos paroissiens à un chapitre ultérieur.

On dit que monsieur Ladrière avait un beau talent oratoire. Il parlait plutôt simplement, sans recherche de grands mots ou de grandes phrases. Sa voix était toujours énergique, chaque mot bien accentué, et ainsi il était entendu et compris de tous. Le geste était aussi de la partie, mais c'est surtout l'âme qui donnait de la vie à la parole. (32).

Au mois de septembre 1870, monsieur Ladrière fut promu à l'Isle-Verte et remplacé par monsieur Pierre-Célestin Audet, alors curé de Métis.

Après la première organisation paroissiale, les édifices religieux suivent ordinairement le cours de l'évolution. Il est rare qu'une première construction d'église puisse suffire longtemps aux besoins du culte; il faut y faire des améliorations, parfois des agrandissements; parfois des constructions nouvelles s'imposent.

Ainsi pour le presbytère, en 1871, l'annexe qui servit de sacristie jusqu'en 1855 fut remplacée par une bâtisse plus petite à un seul étage. En outre, la partie ouest du salon fut convertie en deux chambres.

En 1875, on renouvela le solage de l'église. On posa des contre-fenêtres à l'église et à la sacristie et un revêtement de briques à l'extérieur.



M. Audet.

32. Ibid.

En 1879, il y eut la construction d'une petite annexe-chapelle, au côté sud de la sacristie, de 12 par 13 pieds, et d'un chemin couvert de la sacristie à l'église.

En 1881, les fidèles assistent à la bénédiction solennelle d'un tableau donné par monsieur Charles Gagnon. Cette peinture représente Saint Léon Le Grand, Pape de 440 à 461, repoussant Attila à Saint-Pierre de Rome. (33). Cet événement nous fait remonter à des temps très anciens. Vers le IV^e siècle après Jésus-Christ, on assiste à la décadence du grand Empire romain des Césars. En effet, le royaume est attaqué de toutes parts par les peuples des steppes orientales que l'on dit "Barbares". Vers 445, Attila était le roi des Huns. Il se crut appelé à gouverner le monde. Il voulut s'emparer de tout l'empire romain et de sa capitale Rome. L'empereur Romain Valentinien III fuyait devant l'envahisseur et c'est alors que l'évêque Léon Le Grand négocia la retraite d'Attila. Chargé d'or, de butin et de prisonniers, l'armée des Huns regagna les steppes germaniques. (34). On dit que ce tableau, qui est placé au-dessus du maître-autel dans notre église, est peint à la main. Les amateurs de peinture pourront toujours vérifier ces allégations; le tableau est signé Senecal Frechon et Cie.

Les améliorations les plus remarquables datent de 1890 à 1898.

En 1890, on considère comme à propos et presque nécessaire de redoubler le plancher de la nef, de remplacer par des bancs neufs les anciens qui sont peu convenables et dont un grand nombre sont brisés, de refaire les fonts-baptismaux, de faire deux petits autels pour les chapelles latérales de l'église, de préparer sur l'avant-jubé un espace pour y placer un instrument de musique, de peindre à neuf tout l'intérieur de l'église et de la sacristie, et d'ajouter un peu de dorure sur les ornements du chœur et de la voûte. (35).

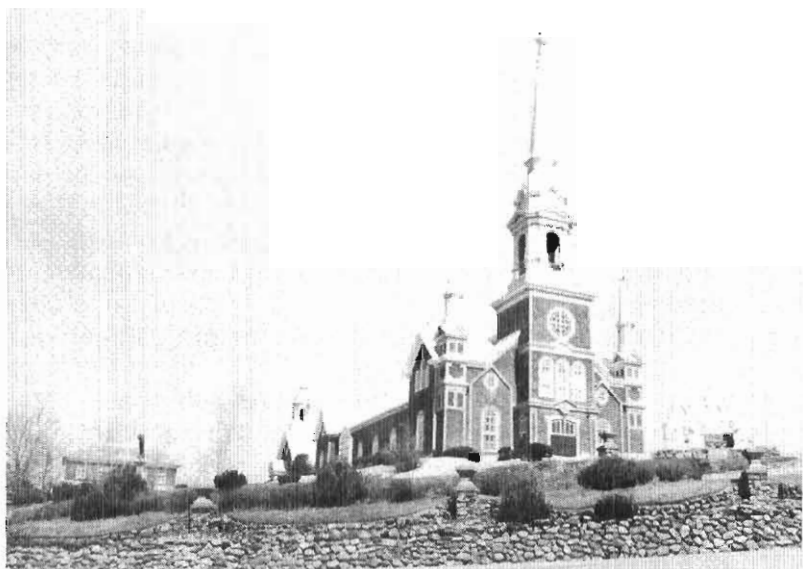
En 1898, l'église est rallongée de 30 pieds du côté de l'ouest et le clocher est refait; il y eut aussi vis-à-vis du bas chœur, agrandissement des chapelles latérales pour donner

33. Ce précieux renseignement nous est fourni par monsieur Georges-David Belzile, qui a recueilli plusieurs notes historiques intéressantes sur notre paroisse.

34. Pierre Riché, *Grandes Invasions et empires*, pp. 96-97.

35. Robert, "Les curés, les vicaires", dans l'*Echo du Bas Saint-Laurent*, 6 octobre 1939.

plus d'espace aux petits autels; la sacristie est aussi agrandie de 50 pieds du côté sud. Enfin, la brique qui avait été utilisée à l'extérieur pour ces différents travaux venait d'une briqueterie des Trois-Pistoles; en vue de l'uniformité, on enleva alors toutes les briques du lambris de 1875, qui venaient d'une briqueterie de Rimouski.



Notre église paroissiale.

En 1898, trois cloches neuves sont installées dans le nouveau clocher de l'église. Elles portent les noms de "Léon", "André-Albert" et "Pierre-Célestin", en hommage au Pape Léon XIII, à Mgr André-Albert Blais, évêque du diocèse, et Pierre-Célestin Audet, curé de la paroisse. La cloche "Marie-Adèle" avait alors été installée au clocher de la sacristie.

Il y eut trois changements mineurs concernant la desserte religieuse de certains paroissiens, au temps du curé Audet. En 1870, les familles du Cap-à-l'Orignal, qui font partie de la municipalité du Bic, sont autorisées à se rattacher à l'église de Saint-Fabien. En 1875, les gens du 3e rang est, du 4e et du 5e, qui n'ont pas de bons chemins pour se rendre à Saint-Fabien, obtiennent la permission d'être desservis par le curé du Bic. Enfin, en 1885, les familles de l'extrémité ouest du 2e rang, la "Fonderie", sont annexées à Saint-Fabien pour fins religieuses et civiles.

Le changement le plus intéressant à mentionner pour cette période est néanmoins l'apparition d'un village au centre de la paroisse à la fin du XIXe siècle. En effet, les rapports annuels du curé Audet, conservés à l'Archevêché, nous renseignent à cet égard. Avant 1890, le curé répond négativement à la question, "Est-ce qu'il y a un village autour de l'église?" En 1892, le curé note toutefois le commencement d'un petit village, soit dix-huit familles établies autour de l'église. Le nombre des villageois se multiplia par la suite assez rapidement. Voici les statistiques qui font état de la situation.

1892	18 familles établies près de l'église
1893	20 familles établies près de l'église
1894	18 familles établies près de l'église
1895	25 familles établies près de l'église
1896	30 familles établies près de l'église
1897	Aucune réponse
1898	46 familles établies près de l'église
1899	57 familles établies près de l'église
1900	60 familles établies près de l'église
1901	58 familles établies près de l'église
1902	75 familles établies près de l'église
1903	75 familles établies près de l'église
1904	70 familles établies près de l'église
1905	68 familles établies près de l'église
1906	72 familles établies près de l'église

Après 1906, le curé néglige de répondre à la question, considérant, sans doute, que l'on sait alors très bien, à l'Archevêché, qu'il y a un village constitué à Saint-Fabien.

Il n'existe aucun document (36) qui puisse nous indiquer les raisons de l'apparition du village à cette époque. Les pionniers ayant vieillis, il y avait sans doute plusieurs rentiers établis au village. Par ailleurs, on devait compter plusieurs établissements commerciaux (37): le magasin Achille Bérubé (38), l'épicerie et le dépôt de boissons de

36. Les rapports annuels du curé ne fournissent aucun commentaire sur l'apparition du village, et les archives municipales pour cette période ont été brûlées lors du feu de 1940.

37. Nous fournirons des détails plus précis sur nos établissements commerciaux dans un chapitre ultérieur. Il ne faudrait pas s'étonner que l'exposé ci-dessus soit incomplet pour la période 1890-1910.

38. Autrefois le magasin D'Anjou, plus tard l'Hôtel au Toit Blanc; en face de la clinique médicale.



Partie ouest du village vers 1890. Nous pouvons voir la ferme de monsieur Ernest Ouellet.



Partie ouest du village vers 1915.



Aperçu de la rue de l'église, vis-à-vis du magasin J.F. Belzile vers 1915.

Joseph Bélanger (39), le magasin J.-F. Belzile (40), le magasin Alphonse Bellavance (41), l'établissement d'Albini (42) qui fut, tour à tour, manufacture de cercueils, manufacture de meubles, hôtel; l'hôtel de la veuve Emilien Bernier et la boulangerie de son second mari, Joseph Belzile (43), l'hôtel de Jos Côté (44), le moulin à scie Michaud et Frères au Faubourg (45), la manufacture de portes et châssis Bernier et Frères (46), le commerce de chevaux de Jean Bellavance (47), la ferblanterie de Elzéar Gauvin (48), la beurrerie (49); il y avait également plusieurs cordonniers, forgerons, meuniers, le médecin Omer Lacerte et plusieurs journaliers. Le village comprenait bien sûr l'église, le presbytère, la salle municipale où se réunissaient nos officiers municipaux et où se faisait la criée, l'école, le bureau de poste, tenu chez Edouard Jean, de 1889 à 1900 et, de cette date à 1911, dans le magasin de Achille Bérubé. Nous pouvons assurer la présence de tous ces commerçants et villageois pour la période allant de 1890 à 1910, soit l'époque de la formation du village.

Après cette digression qui nous permet d'expliquer un peu l'allure du village vers 1900, poursuivons notre exposé du ministère du curé Audet.

On dit que monsieur Audet s'intéressa beaucoup à l'agriculture et fut un excellent conseiller pour les fermiers.

Quand c'était le temps de labourer la terre, il rappelait

39. L'épicerie était dans la maison de rapport appartenant aujourd'hui à Maurice Côté, et le dépôt de boissons dans une bâtisse en arrière de la maison; aujourd'hui le garage a été déplacé.

40. Plus tard, le magasin de Ernest Ouellet, dit "Dada".

41. Plus tard, magasin de Léon Pelletier, puis "La Familiale", c'est-à-dire l'ancienne Coop; aujourd'hui maison de rapport de Henri Théberge.

42. Nous parlons ici de son premier établissement qu'il habita de 1885 à 1910 environ et situé à l'emplacement actuel de la plomberie de monsieur Roland Fournier, en face de la "Coop".

43. Cet établissement était situé à l'intersection de la rue de l'église et de la 1ère rue où se trouve aujourd'hui le monument des pionniers. L'hôtel se trouvait au premier étage et faisait face à la 1ère rue; la boulangerie était en arrière au second étage de cet édifice, mais étant donné la construction dans la pente, l'entrée donnait sur la terre ferme sur la route de l'église.

44. Cet établissement était situé en face de l'actuel gare du Canadien National; l'hôtel avait été ouvert vers 1875 après la construction du chemin de fer Intercolonial par Fénélon Belzile, ce qui fut vendu par la suite à John Côté. Ce dernier vendit à Jos Côté qui l'habita de 1905 à 1915 environ.

45. Appartient actuellement à Martin Dionne.

46. A l'emplacement actuel de la Coop.

47. Aujourd'hui l'atelier de portes et châssis de Lazare Canuel.

48. Maison de rapport de Donat Théberge, en face de l'église.

49. En arrière de la maison appartenant aujourd'hui à mademoiselle Eva Beaulieu.

comment il fallait faire un bon labour. Il disait aussi qu'il fallait semer du bon grain et pour cela ne pas manquer de le repasser au crible. Au temps de la fenaison ou de la moisson, il y avait aussi des conseils appropriés. (50).

Il s'est aussi intéressé activement à promouvoir la coopération, particulièrement dans le domaine agricole. C'est grâce à lui que fut établie la première fromagerie de la paroisse. Enfin, monsieur Audet s'est aussi occupé, avec beaucoup d'intérêt, des écoles. Aussi nos paroissiens voulaient qu'il fit partie de la Commission scolaire. Il fut élu président le 14 juillet 1884 et il le resta jusqu'à sa mort en 1905.

Le 1er avril 1904, alors qu'il voulut aller lui-même chercher les Saintes-Huiles à la gare du chemin de fer, monsieur Audet monta dans le train des passagers et lorsqu'il en descendit le convoi était déjà en mouvement, et, en mettant le pied sur le quai de la gare, il tomba à la renverse et demeura un bon moment inconscient. Cet accident lui fut fatal. Il demeura malade jusqu'à sa mort survenue le 27 janvier 1905 et fut inhumé le 2 février suivant, à l'église de Saint-Fabien.

Vous savez que M. le chanoine Pierre-Célestin Audet, curé de Saint-Fabien pendant plus de trente-quatre ans, repose sous le maître-autel de son église, la tête au-dessous des pieds du prêtre qui commence la messe, comme il l'avait expressément demandé dans son testament. (51)

Pendant la maladie de monsieur Audet, ce fut monsieur Pierre Lafrance, alors vicaire, qui s'acquitta du ministère dans la paroisse.

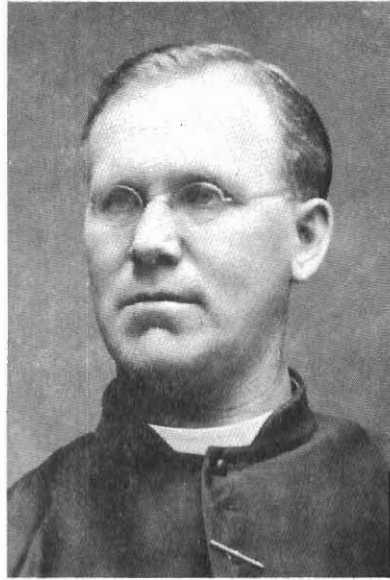
Monsieur Joseph Henri Lavoie succéda à monsieur Audet en 1905. Trois ans après l'arrivée de ce dernier, en 1908, on procéda à la construction du presbytère actuel pour remplacer le premier qui comptait déjà 53 ans d'existence. Ce sera, à n'en point douter, l'oeuvre capitale du court ministère de monsieur Lavoie qui prend fin, en 1912, avec la nomination, par Mgr Blais, évêque de Rimouski, de monsieur l'Abbé Eugène-Elzéar Pelletier.

50. Robert, "Les curés, les vicaires", dans l'*Echo du Bas Saint-Laurent*, 13 octobre 1939.

51. Lettre de Pierre Lafrance, prêtre, assistant-curé au temps de la maladie du curé Audet, adressée à Mgr Médard Belzile. Ce dernier l'a publiée dans son article ROBERT "Les curés, les vicaires", dans l'*Echo du Bas Saint-Laurent*, 27 octobre 1939.



M. Lavole.



M. Pelletier.



Presbytère de Saint-Fabien, construit en 1908.

Les faits marquants du ministère de ce quatrième pasteur sont nombreux. Il y a d'abord la réparation de la toiture de l'église, en 1915, puis en 1919 la construction d'un peron en béton à l'entrée principale. En 1921, il y a l'érection du monument du Sacré-Coeur qui orne actuellement le parterre de l'église. En 1927, les édifices religieux sont dotés d'un nouveau système d'éclairage dû à l'avènement de l'électricité dans notre paroisse et, l'année suivante, on

installe un système de chauffage à air chaud dans l'église. En 1928, il y eut aussi la construction de la chapelle Notre-Dame de Lourdes à Saint-Fabien-sur-mer. Monsieur Pelletier y célébra la première messe. L'année 1930 marque l'ouverture de la desserte de Saint-Eugène-de-Ladrière. Encouragés par le curé Pelletier, les paroissiens de Saint-Fabien contribuèrent grandement à l'organisation de cette paroisse. C'est également cette même année que fut construite notre "Salle paroissiale".

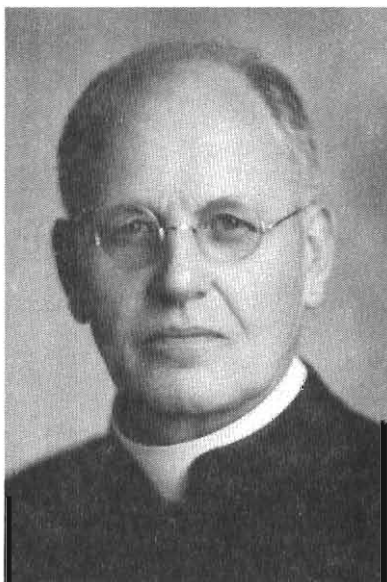


Intérieur de l'église vers 1915. On aperçoit le tuyau pour le chauffage ainsi que la chaire.

Il ne faudrait pas oublier que monsieur Pelletier fut très intéressé à l'agriculture et qu'il fut un précieux conseiller pour les cultivateurs de Saint-Fabien. Il avait sa propre ferme expérimentale où il travaillait à ses moments de loisirs, laissant à monsieur Oscar Belzile la responsabilité de l'entreprise. Il est à l'origine de plusieurs organisations agricoles de la paroisse. De plus, il fit venir un nombre sans cesse accru d'agronomes et de conférenciers pour instruire les gens.

Monsieur Stanislas Roy fut nommé à la cure de Saint-Fabien le 18 septembre 1937. Le 5 décembre suivant, les paroissiens assistèrent à l'inauguration d'un orgue électrique dans l'église. Au cours de l'été 1938, on répara la toiture de l'église et de la sacristie et le cimetière est considérablement amélioré. L'année suivante, on apporte des améliorations au presbytère. Le 11 octobre 1942, la Fabrique

de Saint-Fabien cède la chapelle et son emplacement, les vases sacrés et les ornements religieux à la paroisse de Saint-Eugène qui vient de recevoir son premier curé-résident. De 1943 à 1945, monsieur le curé Roy voit à l'aménagement d'un beau parterre autour de notre église. On couronne les travaux par la bénédiction d'un monument des Saints-Martyrs Canadiens, le 25 septembre 1945. En 1949, on installe un système de haut-parleur dans l'église. Enfin, en 1950, on pose une peinture caoutchoutée sur la brique de notre temple paroissial.



M. Roy.

Monsieur Joseph Gauvin succède à monsieur Roy le 23 août 1954. L'événement le plus remarquable de son règne fut la célébration du Centenaire de l'église qui, à cette occasion, fut restaurée. Monsieur Gauvin est décédé le 12 août 1955 et fut inhumé dans notre cimetière paroissial.



La sacristie.

Monsieur Léo-Pierre Bernier fut notre curé de 1955 à 1963. Il n'y a pas de réalisation matérielle importante à signaler au cours de son ministère, les édifices religieux



Le parterre de l'église paroissiale.

ayant subi une restauration complète à l'occasion des fêtes de 1955. Mentionnons toutefois que c'est au temps de son ministère le 31 août 1958, que recommence la publication du "Bulletin Paroissial"; ce n'est que depuis la fin des

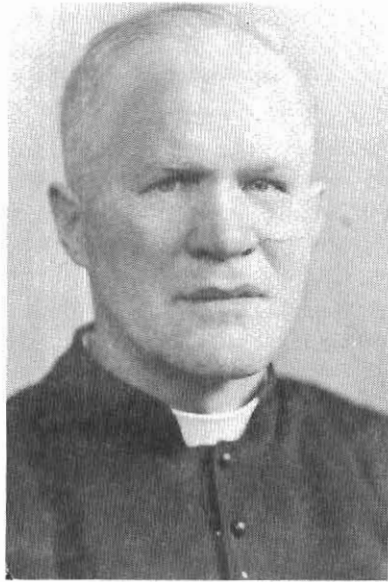


Monument des Saints Martyrs Canadiens.

années cinquante que ce pamphlet porte le nom de "Feuille Paroissial". Ce bon pasteur s'occupa des fonctions ordinaires de la desserte religieuse de la paroisse. Rappelons que l'abbé Bernier a contribué, à sa façon, à l'histoire régionale de notre Bas Saint-Laurent. Il fut d'abord un rouage important dans le mécanisme mis en place pour la réalisation des plans Gordon et Vautrin. Il a agi comme inter-



M. Gauvin.



M. Bernier.

médiaire entre les curés des "vieilles" paroisses du Témiscouata et le gouvernement provincial, dans le but d'établir des colons sur des terres neuves. Il fut intimement lié aux problèmes socio-économiques des années de dépression et s'efforça d'y apporter une solution à laquelle on croyait



M. Hudon.



M. Simard.

alors fermement. En somme, c'est surtout comme missionnaire-colonisateur que l'abbé Bernier a réalisé une tâche dont l'ampleur est inscrite dans le paysage du Témiscouata. (52).

Monsieur Bernier a été remplacé en 1963 par monsieur Léo Hudon. Les principales réalisations de ce pasteur sont: l'embellissement de notre cimetière en 1966-67, l'érection d'une croix lumineuse sur la montagne, à l'ouest du village, en 1968, les réparations de l'arrière-jubé pour y recevoir le nouvel orgue, en 1968, et l'installation d'un système de chauffage à l'huile dans l'église, en 1971.

Depuis le 15 novembre 1971, notre curé est monsieur Ernest Simard. Ce dernier fit aménager, en 1974, une salle de réunions dans la sacristie surnommée le "Vieux Dôme", ainsi qu'un local au sous-sol de la sacristie pour le Cercle de l'Age d'Or, appelé "Le Petit Pignon". Enfin, on fait un nouveau revêtement de briques à l'extérieur de l'église au cours de l'été 1977 pour préparer les fêtes du cent cinquantième anniversaire de l'érection canonique de la paroisse.

Nous proposons maintenant de mentionner quelques renseignements supplémentaires concernant l'organisation de notre paroisse.

LES CHEMINS DE CROIX

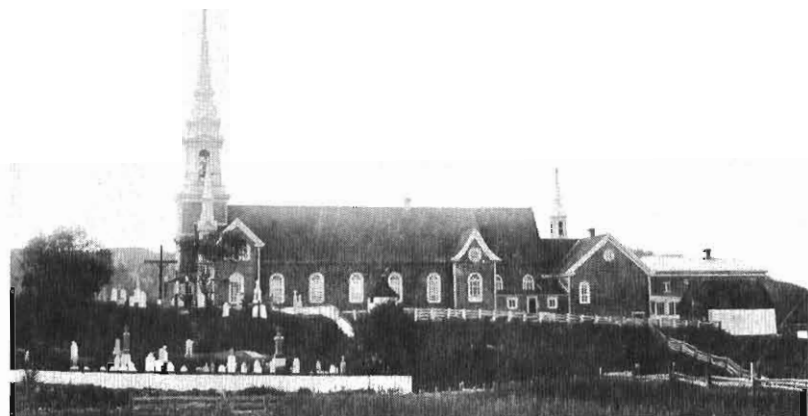
Nous pouvons d'abord parler de nos chemins de croix érigés dans la première chapelle et dans l'église. Le 6 août 1853, les paroissiens assistent à la bénédiction d'un chemin de croix installé dans la chapelle, construite en 1848. Le 6 avril 1856, un chemin de croix est installé dans l'église. En 1891, il y a l'érection d'un nouveau chemin de croix dans l'église, et en 1899, on installe celui de la sacristie. Finalement, le 24 juin 1946, une messe est célébrée à la Montagne du Nord et on procède à la bénédiction d'un chemin de croix installé dans le flanc de la montagne.

NOS CIMETIERES

Notre cimetière paroissial a toujours été situé à peu près au même endroit, quoique avec de légères variantes concernant les limites de son emplacement. Le site en fut

52. Noël Bélanger, "Beaux comme mes enfants. . .", dans *La Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent*, Vol. II, No 3 et 4, Décembre 1975, p. 5.

déterminé en 1843, par un accord entre nos trois premiers marguilliers et le curé Siméon Marceau de Saint-Simon.



Le premier cimetière paroissial: à remarquer qu'il était situé plus près de l'église et plus à l'ouest que le cimetière actuel.

Au début de l'organisation paroissiale, le cimetière se trouvait situé juste au sud de l'église, soit à peu près au milieu de l'aire de stationnement actuel. En 1874, il y eut un petit agrandissement avec un terrain acquis de monsieur Désiré Boulanger. En 1894, il y eut un deuxième agrandissement du cimetière, aussi vers le sud-est, avec un terrain acquis de monsieur Edouard Jean. Cette fois on retrancha la partie du cimetière la plus rapprochée de l'église. En 1925, le cimetière est jugé trop petit et trop près de l'église; on procède donc à nouveau à son agrandissement et, une permission est accordée pour exhumer les corps de la partie du cimetière qui sera alors désaffectée. Au temps du curé Stanislas Roy, en 1938, il y eut aussi de grands travaux faits pour l'amélioration de notre cimetière.

En effet, dans une corvée mémorable de trois semaines, avec chevaux, pelles et niveleuses, l'on recueillit tous les ossements d'une partie du vieux cimetière pour les placer dans une fosse commune, à l'extrémité Sud. Puis l'on remonta la clôture du cimetière neuf, pour la mettre en ligne droite, de l'Est à l'Ouest. Le vieux CALVAIRE — don de feu Ernest Bellavance — occupe à peu près le centre du premier cimetière. Et la croix de granit, faite d'une seule pierre, don de feu Xavier Jean, fixe le centre de la partie neuve. (53).

Enfin, au temps du curé Hudon, en juillet 1966 et 1967, on améliora l'aménagement et la propreté du cimetière et on installa un nouveau tapis de gazon.

Mais la grève a aussi son cimetière. Au début de l'été 1874, un navire irlandais jeta l'ancre à Saint-Fabien en face de l'Anse-à-Mercier. Un accident mortel était arrivé. Le fils d'un ami du capitaine faisait la vigie du haut de la hune. Il perdit pied et tomba sur le pont.

Après l'ancrage, on mit une chaloupe à la mer et on y déposa le corps de William Hayes, âgé de 16 ans. Il était né à Cork, un port assez important de l'Irlande.

Du haut de leur promontoire, les membres de la famille Mercier virent l'ancrage du navire et la chaloupe qui se dirigeait vers la grève. Ils se hâtèrent d'aller à leur rencontre.

M. Norbert Mercier fabriqua le cercueil en pin et la croix en chêne. Il donna également le terrain pour la sépulture de ce jeune mousse.

Avec un couteau, un marin du bateau incrusta sur la croix les mots suivants :

Wm Hayes
A XVI
R.I.P.
CORK

Le corps du jeune homme fut inhumé au sud du chemin du four à chaux, au pied de la montagne, à environ cent pieds de la grève.

Pendant plusieurs années, nos bonnes familles de Saint-Fabien se sont rendues à la mer pour prier sur la tombe du jeune mousse. Nos mères de famille éprouvaient beaucoup de sympathie pour ce jeune catholique romain inhumé loin de son pays natal. Le dimanche après-midi était la journée toute désignée pour se rendre prier pour l'âme de ce jeune homme. (54).

Ce fut donc la première sépulture à Saint-Fabien-sur-

54. Ces renseignements venant de M. Fortunat Roy furent confirmés par Samuel Mercier, petit-fils de Norbert, et l'abbé Raoul Roy, arrière-petit-fils de Norbert Mercier

mer et aussi le premier lieu de pèlerinage. Les gens de Saint-Fabien continuèrent à respecter cet endroit; ils renouvelèrent la croix et l'inscription, puis posèrent une palissade.

LES MARGUILLIERS

Dans toute desserte ou paroisse érigée par l'Evêque d'un diocèse, sous la direction d'un prêtre-desservant ou curé, il y a aussi un corps de syndics ou de marguilliers pour l'administration des biens temporels. Ce corps est élu par les francs-tenanciers du lieu et prend le nom de FABRIQUE, avec le desservant ou le curé comme président. Ils administrent les biens temporels au nom de l'évêque qui en reçoit chaque année, un rapport financier. (55).

Notre paroisse, érigée canoniquement depuis le 11 décembre 1828, demeura pendant assez longtemps sans marguilliers. Ce n'est qu'en 1843 que l'on admet la "desserte" sur notre territoire. C'est donc à ce moment seulement que les habitants de Saint-Fabien sont autorisés à se constituer un corps de syndics. Ainsi, le 17 septembre 1843, les 57 francs-tenanciers de Saint-Fabien qui voulaient des édifices religieux et un prêtre résident, se rendirent à Saint-Simon — "firent la moitié du chemin" — pour rencontrer le curé de Trois-Pistoles, l'abbé Paschal Pouliot, et faire l'élection des trois premiers marguilliers de la paroisse.

Le 27 du même mois, M. le curé Pouliot se rendit, cette fois, à Saint-Fabien même — délégué de Mgr Joseph Signay, Evêque de Québec — pour discuter avec les marguilliers récemment élus du site de la première chapelle, de la première sacristie, de la résidence du prêtre ainsi que du cimetière. (56)

Et depuis ce temps, nos marguilliers, en collaboration avec le curé de la paroisse, décidèrent tous les travaux concernant l'aménagement et l'installation de nos édifices religieux.

Le mode de remplacement des marguilliers est simple. A chaque année, de 1845 à 1965, il y a un nouveau marguillier nommé; celui-ci prend le titre de 3e marguillier. Le marguillier qui était en charge, cède son poste au 2e marguillier qui devient automatiquement le marguillier en char-

55. "Les marguilliers 1843-1853" dans le *Bulletin paroissial*, 20 décembre 1953.

56. *Ibid.*

ge. Le 3e marguillier de l'année précédente devient alors le 2e marguillier de l'année en cours. Ainsi, jusqu'en 1965, il y eut toujours trois marguilliers qui s'occupaient des affaires de la Fabrique, en collaboration avec le curé de la paroisse. A la fin de 1965, suite à la nouvelle loi des Fabriques, on double le nombre de marguilliers; cette année-là, on nomma trois nouveaux marguilliers. Les années suivantes, on continua simplement le système rotatif en vigueur depuis les débuts de la paroisse, mais en nommant, cette fois, deux nouveaux marguilliers chaque année. Voici la liste de tous ces vaillants paroissiens qui travaillèrent bénévolement à l'organisation de la paroisse, depuis les débuts de la colonie jusqu'à nos jours.

Les marguilliers (57)

1843	Philippe Coulombe, marguillier en charge; Denis Gagné, second marguillier; Joseph Michaud, troisième marguillier.	1864	Pierre Lévesque
		1865	Hilaire Côté
		1866	Zéphirin D'Astous
		1867	Jérémie Berger
		1868	Edouard Pelletier
1845	Louis Rioux	1869	Romain Bérubé
1846	Charles Gagnon	1870	Pierre Morest (Morais)
1847	Jean-Baptiste Michaud	1871	Vincent Rioux
1848	Siméon Turcotte	1872	Abraham Boulanger
1849	Benjamin Roy	1873	Honoré Rioux
1850	Alexandre Côté	1874	Euloge Rioux
1851	Jérémie Scheffers (Berger)	1875	Pierre Coulombe
1852	Luc Martel	1876	Johnny Bellavance
1853	Joseph Roy (Lauzon)	1877	Charles Gendreau
1854	Xavier Gagnon (Belzile)	1878	Olivier Roy
1855	André Morin	1879	Clovis Berger
1856	Olivier Simon	1880	Paschal Roy
1857	Thaddée Roy	1881	Elie Gagnon (Belzile)
1858	Augustin Gagné	1882	Pierre Morin
1859	Thomas Boulanger	1883	Joseph Bélanger
1860	Marcel Rioux	1885	Romuald Gagnon
1861	Barthélemie Caron	1886	Vital Roy
1862	Jean-Baptiste Turcotte	1887	Théophile Fournier
1863	Rémi Gagnon (Belzile)		Louis Fortin

57. Le tableau ci-dessus indique l'année d'élection du marguillier. Rappelons que les marguilliers sont toujours élus à la fin de décembre et commençant leur exercice le 1er janvier suivant. Il faut donc comprendre que le marguillier qui est élu en 1954, Louis Fournier, par exemple, est troisième marguillier en 1955, deuxième marguillier en 1956 et marguillier en charge en 1957; il est remplacé en décembre 1957.

1888	Fabien Coulombe	1930	Désiré Rioux
1889	F.-X. Vaillancourt	1931	Fabien Rioux
1890	Fabien Ouellet	1932	Aimé Coulombe
1891	Sifroy Gagnon	1933	Narcisse Côté
1892	Joseph Roy (Lauzon)	1934	Hermel Rioux
1893	Louis Gagnon (Belzile)	1935	Joseph Thibault
1894	Vital Roy	1936	Joseph Cimon
1895	Israël Hammond	1937	Désiré Jean
1896	Noël Fortin, père	1938	Fabien Roy
1897	Louis Côté	1939	Philéas Fortin
1898	Jean Côté	1940	Noël Théberge
1899	Rémi Gagnon (Belzile)	1941	Alphonse Belzile
1900	Joseph Côté	1942	Charles Boulanger
1901	Ferdinand Fortin	1943	Elzéar Belzile
1902	Malcolm Rioux	1944	Léon Côté
1903	Théophile Bélanger	1945	Polycarpe D'Astous
1904	Napoléon Roy	1946	J.-Ernest Pelletier, le 21 avril, Joseph Jean-Bap- tiste Côté, pour rempla- cer Léon Côté, décédé
1905	Joseph Bélanger		
1906	Magloire Dastous		
1907	Samuel Belzile		
1908	Pierre Roy (Lauzon)	1947	Antoine Gagnon
1909	Clovis Berger	1948	Arsène Fournier
1910	Zéphiron D'Astous	1949	Gonzague Bélanger
1911	Joseph Côté	1950	Ernest Canuel
1912	William Bellavance: le 8 sept., Louis Côté remplace Joseph Côté décédé	1951	Joseph-R. Belzile
		1952	Ernest Ouellet
		1953	Fabien Coulombe
		1954	Louis Fournier
1913	Joseph Albert	1955	Irenée Roy
1914	Frédéric Gagnon	1956	Joseph-Hilaire Côté
1915	André Bellavance	1957	Joseph Gagnon
1916	Télesphore Morais	1958	Jos. Pierre Roy
1917	Fortunat Belzile	1959	Jean Gagnon
1918	Edouard Gagnon	1960	Raymond Rousseau
1919	Cirice Belfes-Isles	1961	Jean-Baptiste Roussel
1920	Salomon Gagné	1962	Joseph Voyer
1921	Théodore Dumont	1963	Zénon Fournier
1922	Ernest Bellavance	1964	Théophile Fournier
1923	Arthur Belzile	1965	Joseph Voyer, Zé- non Fournier et Théo- phile Fournier demeu- rent marguilliers; les nouveaux élus sont a- lors Camille Roy, Er- nest Roy et Désiré Rioux
1924	Ernest Fournier		
1925	Noël Fortin, fils		
1926	Emile Belzile		
1927	Auguste Berger		
1928	Jean Bellavance		
1929	Ernest Belzile		

1966	Philippe Vignola, Antonio Rioux	1972	André Coulombe, Lau- rent Cloutier
1967	Eugène Bernier, Al- phonse Cimon. Jean- Noël Hammond rem- place Théophile Four- nier qui donna sa dé- mission.	1973	Gérard Dumont, Sylvain Roy
1968	Aimé Coulombe, Cyrice Cloutier	1974	Mmes Dominique Rioux et Patrice Belzile; nos première marguillères.
1969	Henri Albert, Irenée Thibeault	1975	Henri Théberge, Ray- mond Fournier
1970	Martin Dionne, Louis de Gonzague D'Astous	1976	Alcide Bellavance, Auguste Boucher
1971	Aurèle Gagné, Lorenzo Pelletier	1977	Mmes Omer Fournier et Régis Bélanger.

LES EVEQUES

Au début de la colonie, notre paroisse relevait de l'Evêché de Québec. Ainsi, Mgr Bernard-Claude Panet de Québec fut notre évêque de 1825 à 1833; il signa le décret d'érection canonique de la paroisse en 1828. Mgr Joseph Signay lui succède jusqu'en 1850. Il permit la construction de la chapelle de 1848. C'est le premier archevêque de Québec (1844). Mgr Pierre-Flavien Turgeon sera l'évêque de 1850 à 1867. Après une attaque de paralysie en 1855, l'archevêque dut cependant remettre l'administration à Mgr Charles François Baillargeon, qui était évêque titulaire de Tloa, et coadjuteur, depuis le 23 février 1851. C'est Mgr Baillargeon qui fit les trois premières visites pastorales, en 1855, 1860 et 1865.

Après la création de l'Evêché de Rimouski, en 1867, la paroisse sera simplement rattachée à ce nouveau diocèse. Voici donc la liste de nos évêques pour la période correspondante jusqu'à aujourd'hui.

- Mgr Jean-Pierre-François Laforce-Langevin (1867-1891)
- Mgr André-Albert Blais (1891-1919)
- Mgr Joseph-Romuald Léonard (1919-1928)
- Mgr Georges Courchesne (1928-1950). Il fut le premier archevêque de Rimouski.
- Mgr Charles-Eugène Parent (1951-1967)
- Mgr Louis Lévesque (1967-1973)

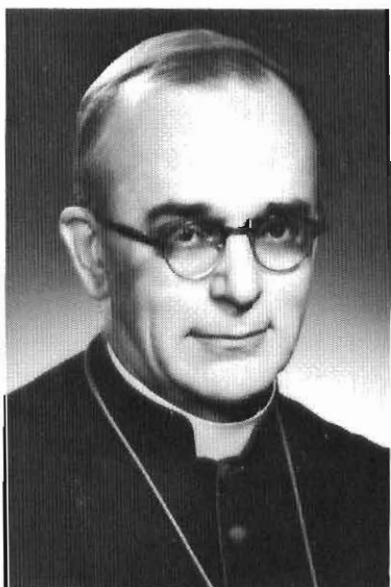
Mgr Gilles Ouellet est notre archevêque depuis 1973.



Mgr Courchesne.



Mgr Parent.



Mgr Lévesque.



Mgr Ouellet.

LES ASSISTANTS ET VICAIRES

M. Pierre Lafrance, assistant-curé du 12 avril 1904 au 1er février 1905, puis desservant jusqu'au 23 septembre 1905.

M. A. Poirier en 1904.
 M. Alex Brand, 1906, suppléant.
 M. J.R. Léonard, 1905-1906 (plus tard Mgr Léonard de Rimouski).

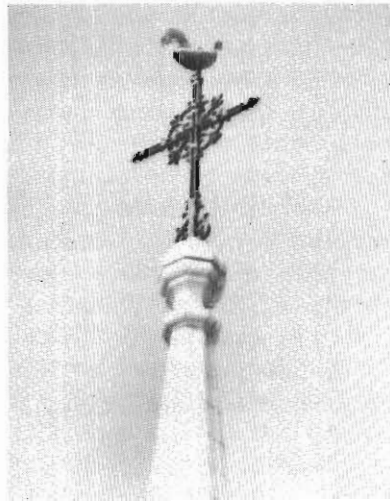
1907-1910	M. Georges Gauvin, vicaire
1910	M. Wilfrid Gauthier, vicaire
1911-1912	M. Ulfranc St-Laurent, vicaire
1923-1925	M. Georges Gagnon, vicaire
1925-1937	M. Jean-Baptiste Morin, vicaire
1931-1933	M. Adjutor Lamontagne, vicaire
1933-1937	M. Albert Lamontagne, vicaire
1936-1939	M. Laurent Beaulieu, vicaire
1936-1937	M. Wilfrid D'Amours, vicaire
1937	M. Jean-Baptiste Caron, vicaire
1937-1939	M. Hildebrand Roy, vicaire
1939-1942	M. J. Ed. Pilote, vicaire
1939-1942	M. Alcide Côté, vicaire
1942-1943	M. Emile Dubé, vicaire
1943-1952	M. Robert Godbout, vicaire
1952-1954	M. Daniel Beaulieu, vicaire
1954-1960	M. Emile T. Bélanger, vicaire
1960-1961	M. Jean-François Drapeau, vicaire
1961-1962	M. Jean-Marc Gendron, vicaire
1962-1963	M. Charles Anctil, vicaire
1963-1968	M. Jean-François Drapeau, vicaire
1968-1969	M. Paul-Emile Labrie, vicaire
Été 1969	M. Adelme Parent, vicaire
1969-1971	M. Raymond Fortin, vicaire

Les vicaires demeuraient habituellement peu de temps dans la même paroisse. Signalons qu'à certains moments, il y eut deux vicaires en même temps dans la paroisse; l'un d'eux s'occupait alors plus expressément de Saint-Eugène-de-Ladrière. Ces vicaires changeaient ordinairement de paroisse à l'automne. Ces prêtres furent de précieuses aides à nos curés de paroisse débordés, à l'époque, par la desserte religieuse d'un grand nombre de fidèles alors assidus aux offices du culte.

LE COQ DU CLOCHER

Le coq de bronze qui domine le clocher de notre église fut installé en 1898, lors de la restauration de notre temple paroissial. Afin d'agrémenter notre récit nous avons pensé terminer ce chapitre en vous entretenant un moment de l'histoire des coqs qui surmontent nos clochers.

Certains le font remonter à St-Pierre qui, dit-on, ne pouvait supporter, pour les raisons que l'on devine, de croiser un coq dans une venelle, et encore moins de l'entendre cocailler. Quand l'un de ces malheureux volatiles, se risquait dans son voisinage immédiat, il l'empaillait afin que les autres se le tiennent pour dit! . . . (58)



Notre clocher paroissial.

L'explication est amusante à défaut d'être convaincante. On croit plutôt que les Anciens ont estimé le coq pour son courage, pour sa vigilance, pour son ardeur et, aussi, parce qu'il annonce la fin de la nuit, la fuite des voleurs, le soulagement des malades. C'est pour toutes ces raisons, estiment les chroniqueurs, qu'il a fait son chemin. "Il a figuré sur les fresques, sur les sarcophages, sur les médailles, jusqu'au jour où, d'un coup d'aile, il s'est perché sur un clocher et y est resté." (59).

Pour l'Abbé Eugène Martin, les qualités ornementales et les vertus du coq lui ont valu d'être promu au rang de girouette parce que, dit-il :

Il symbolise la religion, la bravoure, la fermeté en face du danger et, aussi, le sacrifice consenti parce que, là où il est, il attire un jour inmanquablement le feu de l'infini, et c'est finalement grâce à la foudre et à ses méfaits que nous avons les renseignements les plus précieux sur les girouettes du Moyen-Age. (60).

Sur ou sous la croix? . . . Le coq a soulevé un problème de préséance assez sérieux pour que les docteurs de l'église, en total désaccord, essaient de le résoudre chacun à sa manière.

Ce différend a été envenimé au XVI^e siècle par Charles

58. Marie-Madeleine Beaufort. D'un coq à l'autre. Dans *Historia*, février 1974, p. 2

59. *Ibid.*

60. *Ibid.*

Borromée qui dit que le coq, fortement attaché à la pointe de la flèche, servirait à maintenir la Croix qui la surmonterait. "En effet, pour les mystiques, rien ne doit dominer la Croix et, puisque coq il y a, il pivotera autour de la tige qui le soutient." (61)

Pour les logiciens, l'oiseau, dont la qualité essentielle doit être la mobilité, n'acceptent pas qu'il soit ainsi embroché dans la tige, gêné dans ses mouvements. Il doit avoir ses aises.

Finalement, les logiciens l'emportent et dans la plupart des cas, le coq est installé triomphalement au-dessus de la Croix.

Les valeurs représentatives de ce gallinacé, au sommet de nos clochers, sont, en plus de son courage et de sa vigilance, l'emblème du pasteur des âmes, du prédicateur de la vérité et, ajoute Saint-Epiphane, celui de la résurrection.

Tout cela est peut-être un peu oublié aujourd'hui; peu nombreux sont ceux, en effet, qui, consultant le coq en tant que girouette, pensent en même temps aux vertus prédominantes qu'on lui prête; rares sont ceux qui, revenant au pays natal après une longue absence, ressentent encore les grandes joies sur lesquelles les poètes du siècle dernier insistaient, "celles qui sont données à l'homme lorsqu'il revoit enfin le coq de son clocher." (62).

61. Ibid.

62. Ibid.

Chapitre III

L'évolution municipale

Nous savons que la paroisse canonique de Saint-Fabien a été érigée, par décret épiscopal, le 11 décembre 1828. Le décret d'érection civile venait confirmer l'existence juridique de notre paroisse le 12 février 1835.

La première municipalité fut constituée le 1er juillet 1845, sous le nom de "municipalité du Bic", en vertu d'une proclamation du 18 juin 1845, sous l'autorité de la loi municipale, 8 Victoria, chapitre 40. En vertu de cette proclamation, la "municipalité du Bic" comprenait les paroisses de Saint-Fabien de la Baie du Ha! Ha! et de Sainte-Cécile du Bic, avec l'étendue de terre en arrière d'icelles, bornée au nord-est par une ligne tirée vers le sud-est, depuis l'angle sud-est de la dite paroisse de Sainte-Cécile du Bic, et au sud-ouest par la municipalité de Saint-Simon de la Baie du Ha! Ha! (1).

Le 1er septembre 1847, la municipalité du Bic cessait d'exister et son territoire devenait partie de la municipalité du comté de Rimouski, première division, constituée par une nouvelle loi municipale, soit 10-11 Victoria, chapitre 7.

1. Ces renseignements nous sont fournis par le Ministère des Affaires Municipales du Québec.

Le 1er juillet 1855, une nouvelle loi municipale entrainait en vigueur, qui créait des municipalités locales et des municipalités de comté. Les paroisses et les cantons qui avaient une population de 300 âmes et plus devenaient, à compter de cette date, des municipalités de plein droit ou automatiquement. Or, la paroisse de Saint-Fabien comprenait une population de plus de 300 âmes; elle devenait donc automatiquement la "municipalité de la paroisse de Saint-Fabien". (2).

Nous proposons d'abord un bref historique rappelant la création de nos institutions municipales au Québec afin de mieux expliquer l'histoire de notre municipalité.

L'ORGANISATION MUNICIPALE

Pendant tout le régime français, les institutions municipales étaient inexistantes "parce que l'autocrate de droit divin qu'était Louis XIV ne pouvait souffrir, même en terre coloniale, la présence d'une institution qui prétendait parler au nom du peuple". (3) Au début de la colonie les habitants de la Nouvelle-France relèvent directement du gouvernement de l'époque qui est alors le Conseil Souverain composé du gouverneur, de l'intendant, de l'évêque et des conseillers.

L'intendant était l'officier qui, à la tête de l'administration civile à travers la colonie, cumulait alors, dans sa personne, les fonctions, les pouvoirs attribués aujourd'hui au maire et aux conseillers ou échevins. En un mot, à peu près toute l'administration civile et municipale relevait de l'intendant.

L'unité paroissiale constituait alors l'institution par excellence qui regroupait les habitants et le régime seigneurial fournissait les cadres de l'assise économique de la communauté civile.

Après la conquête anglaise, le mode d'administration de la colonie varia peu à ses débuts. Jusqu'en 1840, la province de Québec ne jouissait d'aucun droit municipal, de quelque nature que ce soit. Ce fut, comme le prétendait Lord Durham dans son célèbre **Rapport**, la principale cause des troubles de 1837.

2. *Ibid.*

3. Julien Drapeau, *Histoire du régime municipal au Québec*, Ministère des Affaires Municipales, p. 9.

Après 1840, à la suggestion de ce dernier, il y eut quelques tentatives d'organisation municipale. Le 29 décembre 1840, sur l'ordre du gouverneur Durham, un Conseil spécial dotait le Bas-Canada de ses premières institutions municipales et une proclamation du 15 avril 1841 créait vingt-deux districts municipaux au Québec. Cette première législation municipale ne permettait pas toutefois la formation de conseils municipaux semblables à ceux que nous connaissons aujourd'hui. La plupart des officiers étaient nommés par le gouvernement, à commencer par le "préfet" qui avait la direction des conseillers élus, dans chacun des districts. Mais cette loi fut loin d'être reçue avec enthousiasme par le peuple qui sortait d'une insurrection et était alors gouverné par un Conseil spécial qui avait remplacé le gouvernement représentatif de 1791 et allait être bientôt supplanté par le gouvernement de l'Acte d'Union.

La loi de 1840 resta à peu près lettre morte. Elle fut d'ailleurs, abrogée en 1845, par la loi 8 Victoria, chapitre 40: les conseils de districts furent alors abolis et les habitants de chaque paroisse étaient constitués en corporation, dont les pouvoirs devaient être exercés par un conseil formé de sept conseillers élus par la population, pour trois ans, dont l'un était choisi comme président ou maire. C'est de là qu'origine notre première organisation municipale, connue sous le nom de "municipalité du Bic".

Le 1er septembre 1847, une nouvelle loi municipale, 10-11 Victoria, chapitre 7, entra en vigueur et abrogeait celle de 1845. Cette loi remplaçait les municipalités de paroisse par des municipalités de comté, avec un conseil composé de deux conseillers élus pour chaque paroisse, sous la direction d'un préfet nommé par le gouvernement. C'est à partir de ce temps que la "municipalité du Bic" cessa d'exister et son territoire devint partie de la "municipalité du comté de Rimouski". Mais cette loi n'eut pas tout le succès escompté. Le peuple ne vit dans cette mesure qu'un moyen déguisé de taxer les contribuables. Les députés du Bas-Canada, plus particulièrement, Louis-Hippolyte Lafontaine, suggérèrent alors la double organisation par paroisse et par comté. En 1854, on prépara alors une nouvelle loi municipale qui fut adoptée par la Chambre. Contrairement à la précédente, elle laissait aux habitants des paroisses, le droit de choisir, non seulement leurs représentants, mais le préfet du district lui-même. Finalement, en 1855, il y eut l'Acte Drum-

mond ou Loi érigeant les paroisses en municipalités. C'est la loi municipale encore en vigueur, bien qu'amendée considérablement. Cette nouvelle loi, tout en maintenant le conseil de district ou de comté, autorisait toutes les paroisses à se constituer en municipalités distinctes et à élire elles-mêmes tous les officiers de leur conseil. (4). C'est de cette loi qu'origine le Conseil Municipal de Saint-Fabien lequel est rattaché au Conseil de Comté de Rimouski.

Il est très difficile de retracer les diverses activités de nos anciens Conseils municipaux ainsi que les travaux qu'ils ont accomplis. Les archives et les vieux documents qui auraient pu nous guider dans cette tâche ont tous été détruits, lors du grand feu de Saint-Fabien en 1940. L'exposé concernant l'organisation municipale de notre paroisse sera donc Incomplet et moins détaillé que celui présenté pour les autres domaines. Nous tenterons de pallier à cette lacune en approfondissant davantage la question des anciennes réalisations au niveau de la voirie.

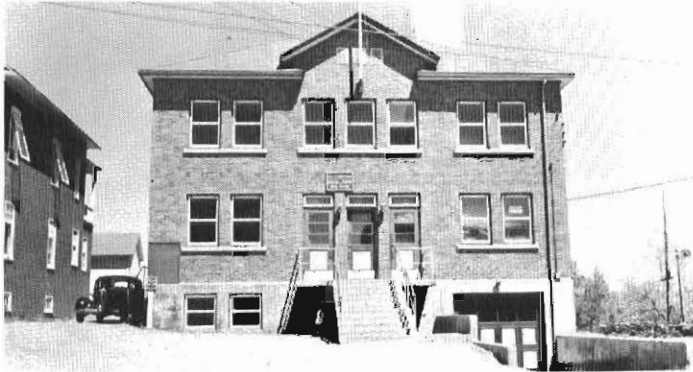


Vue de l'église et de la première salle publique avant la conflagration de 1940.

4 Tous nos renseignements sur l'histoire de l'organisation municipale sont inspirés de Julien Drapeau, *Histoire du régime municipal au Québec*, pp. 29-32.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Pour ce qui concerne notre paroisse, le premier corps d'officiers municipaux fut formé le 20 juillet 1855. Il se composait alors de monsieur Bernard Mercier de Saint-Fabien-sur-mer qui fut nommé maire de la paroisse; les conseillers choisis furent: messieurs Alexandre Côté, Xavier Gagnon (Belzile), Joseph Michaud, François Turcot, Magloire Gagné et Abraham Morin; fut nommé comme secrétaire-trésorier, monsieur Georges-Théophrase Mercier.



L'édifice municipal avant les réparations de 1974-75.

Voici maintenant la liste des maires et des secrétaires-trésoriers qui se sont succédés, au Conseil municipal, de 1855 jusqu'à nos jours.

Les maires

1855-1857	Bernard Mercier
1857-1858	Xavier Gagnon (Belzile).
1858-1860	Olivier Roy (Desjardins).
1860-1864	Xavier Gagnon (Belzile).
1864-1866	Joseph D'Anjou.
1866-1871	Vital Roy.
1871-1887	Joseph D'Anjou.
1887-1889	Louis Côté.
1889-1891	Elzéar Mercier.
1891-1892	Vital Roy (fils de Benjamin).
1892-1896	William Bellavance.
1896-1897	Télesphore Morais.
1897-1898	Philippe Coulombe (Charles).
1898-1902	J.-Achille Bérubé.
1902-1907	Frédéric Bernier.
1907-1911	Ernest Bellavance.
1911-1916	Joseph-F. Belzile.

1916-1917	J.-Arthur Belzile.
1917-1921	Emile Belzile.
1921-1931	William Bellavance.
1931-1941	Désiré Jean.
1941-1949	J.-Omer Bélanger.
1949-1951	J.-Pierre Roy.
1951-1959	Ernest Pelletier.
1959-1965	Jean Gagnon.
1965-	Emmanuel Roy.

Les secrétaires-trésoriers

1855-1857	Charles-Théophrase Mercier.
1857-1885	Charles Gagnon.
1885-1898	Vital Roy.
1898-1905	Joseph Bellavance.
1905-1920	J.-Achille Bérubé.
1920-1923	Emile Gagnon.
1923-1940	J.-Louis Gendreau.
1940-1960	Emmanuel Roy.
1960-1965	Alcide Bellavance.
1965-	Roland Roy

Parmi les principales réalisations du conseil municipal, nous pouvons d'abord mentionner l'électrification des rues du village, vers 1927-28, à la suite de l'arrivée de l'électricité sur notre territoire. L'éclairage des rues se fera par la suite graduellement, à mesure des agrandissements successifs.

Pour ce qui est de l'installation du système d'égoût, les travaux s'effectuent également par étape à partir de 1930. Mais encore aujourd'hui, à mesure que le village s'agrandit et que de nouvelles maisons apparaissent, le réseau de système d'égoût ne cesse de s'accroître au même rythme. Avant l'installation du système d'égoût, les habitants de Saint-Fabien devaient se contenter des puisards, c'est-à-dire de puits pratiqués pour recevoir et absorber les eaux-vannes.

En 1964, la paroisse de Saint-Fabien possède enfin son camion-citerne se procurant ainsi une plus grande protection contre les incendies. Avant le camion-citerne, le moyen de protection contre le feu était une auto-pompe qui, lorsqu'il y avait un feu, devait se rendre aux différents endroits du village où se trouvaient les puits permettant de s'approvisionner en eau. Ces puits se trouvaient chez messieurs Omer Rioux, Paul-Emile Rioux, sur le terrain de la fabrique

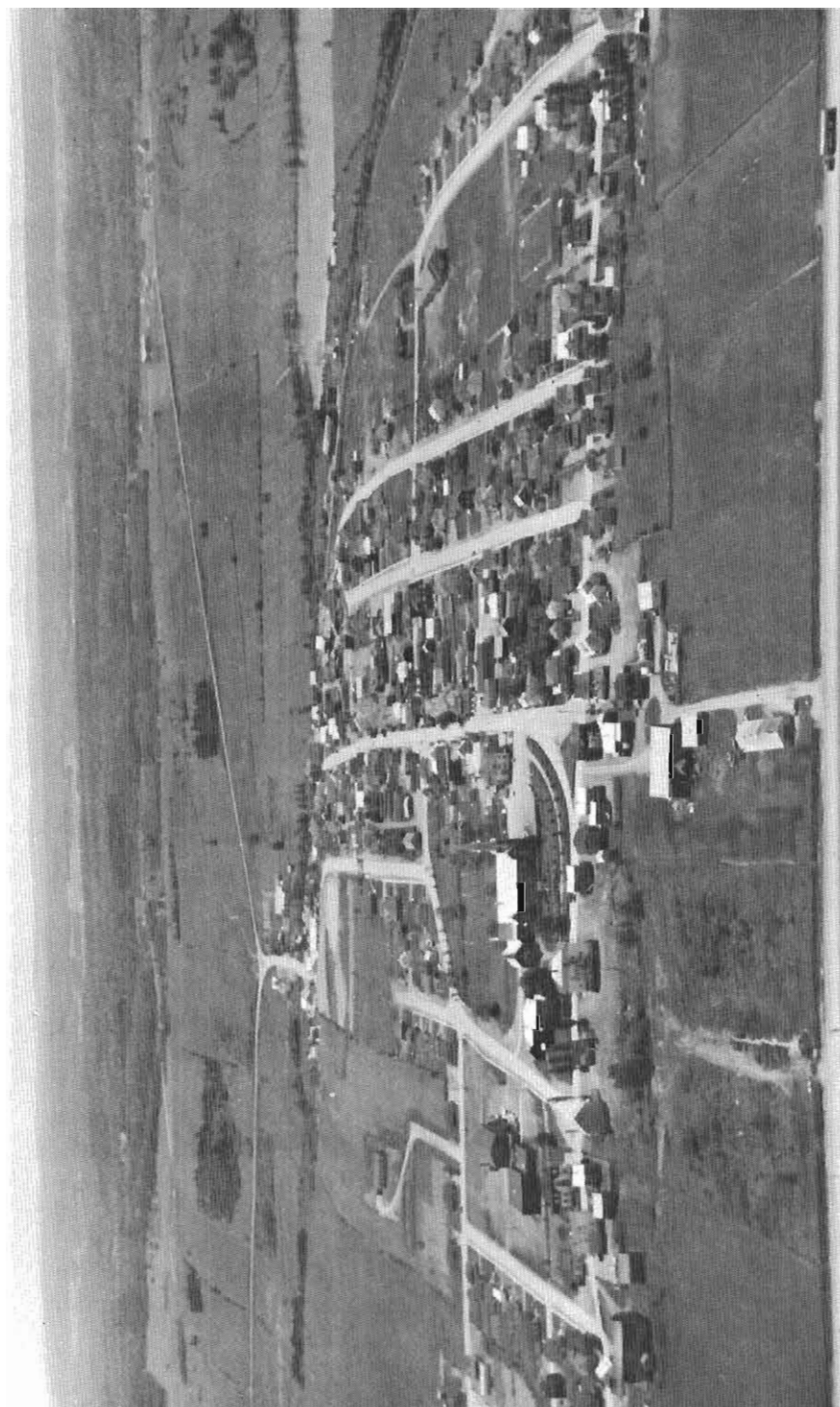
et enfin, l'ancien puits du Canadien-National. Les premiers chefs-pompiers à Saint-Fabien furent messieurs Ambroise Roussel, Jos. Jean et Antoine Michaud. Ce poste est aujourd'hui comblé par monsieur Roland Fournier qui est en fonction depuis 1962.

En 1966, la municipalité de Saint-Fabien organisait un service de vidange. La première personne, préposée à ce service, fut monsieur Raoul Théberge qui occupa ce poste de 1966 à 1969. De 1969 jusqu'à nos jours, c'est monsieur Noël Gagnon qui a cette charge. Avant l'existence de ce service, les citoyens devaient transporter eux-mêmes leurs vidanges à des endroits prévus à cette fin.

En 1966, commencèrent également les travaux pour la construction d'un système d'aqueduc qui devait se terminer au mois d'avril 1967. La source d'approvisionnement en eau potable pour les gens de Saint-Fabien se trouve au lac Pichtnin. La réalisation de ce système était nécessaire pour assurer une plus grande sécurité en cas d'incendie. Cela réglait également bien d'autres problèmes occasionnés par les puits artésiens grâce auxquels les gens se procuraient de l'eau avant le système d'aqueduc. Ce système représente un investissement de \$360,000.

Enfin, en 1974-1975, la paroisse possédait son système d'épuration des eaux. Ce système a pour fonction de protéger la rivière contre la pollution. Il s'est effectué au coût de \$753,000.

Nous relatons également, que Saint-Fabien a déjà eu ses agents de police et de circulation. De 1945 à 1965, messieurs Anfoine Belzile et Carol Michaud détenaient le poste d'agent de la circulation alors que le poste d'agent de police était tenu par monsieur Jean-Baptiste Gendreau. Ils n'étaient pas engagés par la municipalité, mais par le gouvernement provincial, par qui ils étaient payés. Par la suite, la municipalité engagea à temps partiel, cette fois-ci, messieurs Jos. Jean et Ambroise Roussel afin d'occuper ces postes. Aujourd'hui, nous n'avons plus, ni agent de police, ni agent de la circulation, parce que nous sommes, pour ces services, desservis par la Sûreté du Québec, section de Rimouski.



Vue aérienne de Saint-Fabien en 1976.

LA VOIRIE

Sous le régime français, au commencement du régime anglais et ce pendant assez longtemps, le principal fonctionnaire du gouvernement pour la voirie était le Grand Voyer.

Vers 1820, le Grand Voyer avait l'aide de Commissaires nommés dans les différentes régions par le gouvernement et qui, de leur côté, choisissaient des inspecteurs de chemin et des sous-voyers au besoin. En 1822, il y avait trois commissaires pour le comté de Cornwallis, lequel inclut, dans ses limites, la région du "Portage".

Le Grand Voyer faisait le tracé des chemins, avec le concours des intéressés, et voyait à la distribution des travaux à faire pour leur confection et leur entretien, car dans le temps, les chemins étaient uniquement à la charge des propriétaires des terres sur lesquelles ils étaient faits. On voit aussi par des documents que les propriétaires de seigneuries étaient aussi appelés à faire leur part pour les terres qui n'étaient pas concédées. (5).

En 1798, le Grand Voyer du district de Québec fit le tracé du chemin royal depuis l'Anse-aux-Coques de Sainte-Luce jusqu'à Trois-Pistoles, à la requête des seigneurs de Rimouski, de Bic, de Drapeau et de l'Isle-Verte et aussi d'un grand nombre d'habitants de la région pilote et autres particuliers de Gaspé, Québec et d'ailleurs.

La requête de la marquise d'Albergatti-Vezza, propriétaire de la seigneurie du Bic est datée du 7 mai 1783, et celle du seigneur de Rimouski du 20 mai 1785.

Jean Renaud, Voyer de District, termina son travail par un long procès-verbal dont nous allons citer la dernière partie:

A la rivière du sud-ouest du Bic qui passe cent pieds de large près de la mer, se trouve un bel endroit pour établir un bac pour passer à marée haute, mais la dite rivière est guéable pour des voitures à marée basse; poursuivra le dit chemin toujours selon les plaques l'espace d'une lieue et demie le long d'une montagne sur un bon terrain planche jusqu'à une

5. Robert. "La voirie", dans l'Echo du Bas Saint-Laurent, 31 décembre 1937.

cédrière d'un arpent et demi; à quatre arpents plus loin est un bourbier d'un demi-arpent qu'il faudra ponter; continuera le dit chemin suivant les plaques sur un terrain de gravier pour deux lieues et environ demie lieue dans les terres au sud de madame Petit, où il faudra une route de descente pour arriver à la grève; poursuivra le chemin pour trois lieues jusqu'au lac Calaf (6); continuera le long de ce lac pour quinze arpents; cinq arpents plus haut se trouve un ruisseau sur lequel il faudra un pont de vingt pieds, continuera le chemin selon les plaques pour une lieue au nord et le long d'un cap, nommé le Cap Maronville (7) qui a environ quinze arpents de long; ensuite un espace de cinq arpents à fossoyer; poursuivra ensuite une lieue sur un bon terrain jusqu'à une côte d'une pente douce de trois arpents de montée et de dix arpents de descente, le dit chemin continuera selon les plaques le long des prairies pour une lieue sur un bon terrain jusqu'à la rivière de l'Anse aux Coqs des Trois-Pistoles sur laquelle il sera fait un pont de vingt pieds, et continuera un quart de lieue de plus jusqu'au désert de J.-Baptiste Rioux, premier habitant de la Seigneurie de Trois-Pistoles.

Comme ce chemin est d'une très grande utilité non seulement au public en général mais plus particulièrement aux Seigneuries de la Pointe aux Pères et de Rimouski et que les terres depuis Louis Canuel ne sont pas encore concédées, je suis d'opinion que les dits habitants doivent l'ouvrir de neuf pieds de large et faire les ponts jusqu'à la rivière du Nord-Est du Bic, ce qui leur fera environ cinq arpents chacun, et que les Seigneurs du Bic et de Drapeau ouvriront à leurs frais le surplus du dit chemin au prorata de ce qu'ils ont de terrain, aussi de neuf pieds de large, qu'ils feront les ponts et bac ci-dessus désignés dans l'espace de deux années de cette date; il est bien entendu que ce chemin sera dans la suite élargi et perfectionné par ceux qui pourront prendre des terres en concession aux dits lieux, conformément à la tenue des ordonnances. (8).

A la lecture de ce document, on peut se demander si le chemin royal a été fait dans le temps déterminé et aussi si le tracé mentionné a été suivi dans tout son parcours.

6. Le lac Calaf est appelé aujourd'hui le Lac-à-Landais. D'après cette indication et celles qui précèdent, le premier tracé du chemin royal se profilait au cœur même de nos Murailles tout en suivant les vallées et en se tenant le plus près possible du fleuve.

7 C'est l'ancien nom de la pointe du Portpic.

8 Robert, *op. cit.*

Il semble que non.

Le 23 novembre 1808, une nouvelle requête des “habitants et tenanciers de la Rive Sud du Fleuve Saint-Laurent et autres notables du District de Québec” (9) fut fait à Sir James Craig, gouverneur du Canada, demandant qu’il soit ouvert un chemin entre Rimouski et Trois-Pistoles.

Ce document laisse entendre que, pour ce qui concerne Rimouski, en y comprenant Sainte-Luce, le chemin était déjà fait: les terres où passait le chemin étaient toutes concédées et occupées pour la plupart; en outre, lors du tracé du chemin en 1792, il y avait des bouts de chemin qui étaient roulants et clôturés, et des sentiers entre ces tronçons; et il faut, de plus, tenir compte que le chemin était facile à faire dans toute son étendue, tandis que pour le Bic, Saint-Fabien et Saint-Simon il n’y avait, en 1808, que quelques résidents au Vieux-Bic, au Cap-à-l’Original et à la grève de Saint-Fabien, et même, aucune concession de terres n’avait encore été faite là où le chemin devait passer. En outre, un document subséquent mentionne que le chemin en question, entre Trois-Pistoles et Rimouski, s’étend de Trois-Pistoles à la ligne seigneuriale entre Rimouski et Bic, c’est-à-dire jusqu’à la rivière Hâtée.

Quinze ans plus tard, en janvier 1823, le Grand Voyer du District de Québec, à la demande de messieurs Alexandre Fraser, Augustin Trudel et Pierre Sirois, Commissaires du comté de Cornwallis, vient fixer et régler les travaux nécessaires pour l’entretien du chemin de communication entre Trois-Pistoles et Rimouski et des ponts et côtes qui se trouvent le long de la dite voie de communication. Le procès-verbal de l’assemblée de 1823 indique bien que le chemin royal était ouvert cette année-là.

Un autre document permet de reculer au moins de deux ans l’existence de ce chemin: c’est un contrat de concession de terre faite le 20 août 1821. L’acte donne pour borne nord-est de cette terre, un pont érigé sur la rivière du Sud-Ouest. Cette année-là, en 1821, les terres du premier rang se concédaient, mais il n’y avait encore aucun résident, de sorte que le pont mentionné ne peut être autre que celui du chemin royal. De plus, ce pont qui était à peu près à l’en-

9. *Ibid.*

droit où se trouve celui d'aujourd'hui, indique que le chemin vers l'est, passait au sud de la rivière, s'écartant ainsi du tracé fait au pied de la montagne en 1792.

A la partie ouest de la paroisse, également, on s'est écarté du tracé de 1792. Depuis le ruisseau qui se jette dans la rivière Portpic, et jusqu'à Saint-Simon, c'est sur le sommet de la côte qu'il y a près de ce ruisseau que le tracé a dû être fait, puisque le chemin devait longer le lac Calaf; néanmoins c'est au pied du versant nord de la côte que se sont faits les premiers établissements après 1821, la tradition sur ce point est constante. C'est ce bout de chemin, avec une lieue à la suite de Saint-Simon, que l'on a longtemps appelé le portage, et qui a eu une célébrité, non pas toutefois celle que peuvent avoir nos routes nationales d'aujourd'hui. Un document du temps peut mieux nous renseigner. En 1850, Monseigneur l'Archevêque de Québec accordait un prêtre pour desservir le Bic et Saint-Fabien, et les gens de cette dernière paroisse, désirant que le prêtre résidât au milieu d'eux, adressèrent à l'autorité religieuse une requête dans ce sens. Entre autres considérations, ils allèguent que les gens du Bic ont toujours eu une distance relativement peu considérable pour se rendre à Rimouski et aussi un bon chemin, tandis que les premiers établissements de Saint-Fabien datant d'environ trente ans, pendant vingt ans desquels les habitants, pour remplir leurs devoirs religieux, et obtenir les secours de la Religion, ont été forcés de franchir toute et chaque fois, une distance d'environ neuf lieues, pour les plus éloignés, pour atteindre Trois-Pistoles, ayant à traverser un portage immense, étroit, tortueux et d'autant plus mauvais que le mauvais état de son chemin, en été même, qu'il était éminemment dangereux dans les rudes saisons de l'hiver, printemps et automne. (10).

En 1872, un bout de ce chemin, environ un mille et demi, fut changé et fait au nord du chemin de fer, à une distance de cinq ou six arpents. Quelques propriétaires avaient déjà leurs bâtisses, y trouvant plus d'avantages pour la culture de leurs terres. Pour se rapprocher du chemin, au lieu d'aller à lui, ils le firent venir à eux. A la suite, vers Saint-Simon, un autre demi-mille de chemin fut aussi descendu au pied de la côte jusqu'au sud du chemin de fer.

Ces dernières années, des améliorations ont été appor-

10. Ibid.

tées au tracé général de la route. Tout d'abord, en 1973, un chemin fut construit au nord du village en vue de détourner de la paroisse le plus gros de la circulation. En 1974 et 1975, on améliora l'ensemble de la route depuis l'est du village jusqu'à la côte à Gendreau. En 1975, on construisit, à cet endroit, un nouveau pont sur la rivière du Sud-Ouest. Il y eut également des travaux d'amélioration qui se firent dans le bout du Portage, soit du côté ouest du village. Ces travaux furent interrompus par le glissement de terrain de 1976 mais se sont poursuivis au cours de l'été de 1977.

Telle se présente donc, en résumé, l'histoire de l'ancien chemin royal qui traversa notre paroisse et que l'on nomme aujourd'hui "la Route des Pionniers".

Nous procéderons, à présent, à un petit historique concernant la construction et l'entretien des routes qui servirent au développement de notre paroisse.

Il serait tout d'abord utile de mentionner que pendant la période de 1847 à 1855, toutes les routes verbalisées ont été des réalisations du Conseil de comté du district de Rimouski, auquel appartenait la paroisse de Saint-Fabien. Après cette date, c'est-à-dire à compter de 1855, la construction des routes relève entièrement du Conseil municipal de Saint-Fabien. Pour ce qui a trait à l'entretien des routes, seules celles du village étaient entretenues par la municipalité. Les habitants des rangs devaient s'occuper, pendant l'hiver, d'entretenir chacun leur bout de chemin.

Jusqu'en 1965, pour les routes présentant des cas particuliers, on procédait alors à ce qu'on appelait "la criée des routes". C'était ordinairement le secrétaire-trésorier de la municipalité qui procédait à cette tâche. La "criée" se faisait, au début du mois de novembre, d'abord sur le perron de l'ancienne salle municipale et après le feu de 1940 sur le perron de l'église. Le crieur nommait la route à entretenir; celui qui était intéressé à pourvoir à son entretien pour l'hiver suivant faisait sa soumission. La criée s'effectuait ainsi pour les routes de Saint-Fabien-sur-mer, Saint-Eugène, celle de la fromagerie et celle du Cap-à-l'Original, c'est donc dire les routes communes à tout le monde. Mais à peu près en même temps que le système de la criée, la municipalité prit peu à peu en charge l'entretien de toutes les routes de la paroisse. C'est un fait accompli depuis 1965.

A propos de la criée, un excellent article de monsieur Léo Bérubé, prêtre à la procure de l'Archevêché de Rimouski, résume bien le sujet. Ainsi, dit-il:

Du haut de sa tribune, le crieur donnait ordinairement en premier lieu les avis se rapportant aux services de l'administration municipale. C'était tel chemin à réparer, telle clôture à relever, tel ponceau à refaire, telle route à baliser, tel cours d'eau à redresser, tel fossé à creuser; ou encore, des animaux errants à renfermer, le couvre-feu à observer après telle heure, les chiens à attacher, l'excès de vitesse à éviter dans le village, etc. Puis, venaient les annonces particulières, comme celle d'une vente judiciaire, d'un encan public, de la tenue d'une assemblée politique ou agricole, de la visite du notaire ou du dentiste, de la translation ou de la fermeture de tel bureau, d'une soirée récréative, d'une partie de cartes, d'un objet perdu ou trouvé, etc. (11).

Comme on peut facilement le concevoir, le système de la criée constituait alors un moyen de communication très en vogue. La criée était, en effet, le principal et presque l'unique média d'information; elle servait surtout aux avis et aux annonces de toutes sortes.

Elle remplaçait pour le moins la radio, la télévision et plusieurs imprimés que nous avons de nos jours. Il s'ensuit donc que son phénomène suscitait un grand intérêt chez les paroissiens. Il arrivait même parfois que sa cote d'écoute l'emportait sur celle du prône fait par le curé. Les gens y trouvaient en effet des instructions pratiques pour la conduite de leurs affaires ainsi que des renseignements et des nouvelles qui les tenaient au courant des activités de la paroisse. C'était en quelque sorte la gazette officielle de l'endroit. (12).

La criée est une des nombreuses coutumes que nos ancêtres ont apportées de France. C'était d'abord la "criée pour les âmes". Elle se pratiquait, d'abord, le jour même de la Commémoration de tous les fidèles défunts appelé communément jour des Morts. A l'issue de la messe, ce matin-là, le crieur attitré de la paroisse vendait à l'enchère, à la porte de l'église, tout ce que les paroissiens avaient bien voulu apporter: des produits de la ferme et du potager, des

11 Léo Bérubé, prêtre, "Au temps des criées".

12 Ibid.

ouvrages domestiques et toute autre chose qui avaient fait généralement l'objet d'une promesse envers les âmes du purgatoire. Le produit de cette vente était remis au curé de la paroisse qui le consacrait à des messes pour les défunts. (13). Cette criée a bientôt fait de s'étendre à plusieurs autres dimanches de l'année et pour différents propos. C'est de là que nous vient cette tradition.

LES ROUTES DE SAINT-FABIEN

Nous procéderons maintenant à une énumération ainsi qu'à une localisation des routes de Saint-Fabien.

Le 3 novembre 1856, le Conseil municipal de Saint-Fabien ordonnait l'ouverture d'un chemin de front depuis la route de l'église, au sud de la rivière, au côté nord du coteau de bois franc (14), courant nord-est et à l'est jusqu'au moulin à scie des Bellavance, en traversant la rivière sur l'écluse du moulin. (15). Voilà pour le chemin qui conduit au 2e rang est de la paroisse. Il semble toutefois, selon Robert, que le chemin de front du 2e rang ouest, la "Belle-Corne", avait été verbalisé par l'ancien Conseil du comté de Rimouski.

Le chemin de front du troisième rang qui a sa partie centrale, au sud du lac Malobès, et la route qui y conduit, ont été verbalisés en 1861, et celui du cinquième rang avec la partie du quatrième qui y est jointe, le sont en 1873.

Le 19 novembre 1860, le Conseil municipal de Saint-Fabien nommait avec le procédé de la criée des inspecteurs pour les routes de la paroisse:

Route de la grève,
Route de la Baie du Ha! Ha!
Route de l'église,
Route Bellavance,
Route du moulin à farine,
Route seigneuriale.

La route de la grève a son point de départ au chemin royal à environ huit arpents à l'est de l'église. Cette route

13. *Ibid.*

14. Ce coteau de bois franc n'est nul autre que le coteau ou mont que constitue le 2e rang lui-même.

15. Robert, "La voirie", dans l'*Echo du Bas Saint-Laurent*, 31 décembre 1937.

remonte au tout début de la paroisse; elle a été aussi en partie fixée par le Conseil de comté de Rimouski. Un ancien propriétaire de la grève, dans un échange de terres qu'il fait en 1829, mentionne "qu'il donne aussi un chemin de charette à prendre depuis le dit ruisseau, en courant au sud, jusqu'au chemin du Roi". (16). Si ce chemin de charette n'était pas à l'endroit où est aujourd'hui la route, il ne devait pas en être bien éloigné.

La route de la Baie du Ha! Ha! ou du Cap-à-l'Original a été verbalisée le 1er octobre 1860.

La route de l'église va du chemin royal vers l'intérieur des terres, et originairement, elle passait à la ligne nord-est de la terre de la Fabrique.

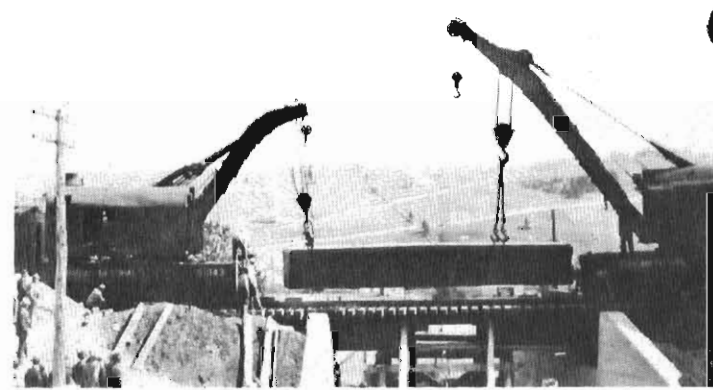
En 1877, elle a été déplacée vers l'ouest de trois arpents, depuis le chemin royal jusqu'à la côte, et de là rejoignant le premier tracé à la traverse du chemin de fer. A quelques arpents au sud du pont de la rivière du Sud-Ouest, la route devient d'un côté le chemin de front du deuxième de l'ouest, de l'autre côté vers le nord-est, elle passe d'abord sur le haut des terres du premier rang, pour éviter ce qu'on appelait le Côteau de Bois-Franc, puis se dirige vers le sud jusqu'au chemin de front du 2e rang, c'est ce qu'on appelait la route Bel-lavance. Le pont sur le ruisseau qui vient du lac Malobès était construit sur l'écluse du moulin. La route de l'église se poursuit maintenant jusqu'au 5e rang, en passant près du lac Malobès, et plus loin à la tête du lac des Joncs. (17).

L'ancienne route de l'église dont parle ici ROBERT est le chemin D'Anjou. En effet, monsieur Joseph D'Anjou, marchand dans notre paroisse de 1855 à 1885, avait ouvert une route qui menait à son magasin et qui fut, dans les premiers temps de la paroisse, davantage utilisée que la route actuelle de l'église. Cette route était clôturée comme un chemin de campagne, partait à l'ouest de la Clinique Médicale, remontait la côte à peu près à l'est du terrain de "baseball" actuel, puis rejoignait le tracé initial de la route de l'église. Rappelons, qu'autrefois, la route qui conduisait au "Village de la rivière" traversait la voie ferrée à l'est de la gare du Canadien National, descendait en une pente très

16. Ibid.

17. Ibid.

abrupte dans le tracé actuel de la route qui passe au nord des maisons de monsieur Léo Lévesque et de madame Gérard Fournier. Ce n'est qu'en 1926, que l'on a pratiqué le tunnel actuel au-dessous de la voie ferrée. Ces travaux furent réalisés par les bons offices de Sir Eugène Fiset, député libéral rimouskois à Ottawa, qui préparait sa réélection. Il est intéressant de mentionner que l'ancien pont en fer qui traversait la rivière au "Faubourg du Moulin" s'appelait le "Pont Tessier". Ce fut une réalisation du député libéral Auguste Tessier, fils, élu à la Chambre des Communes en 1912.



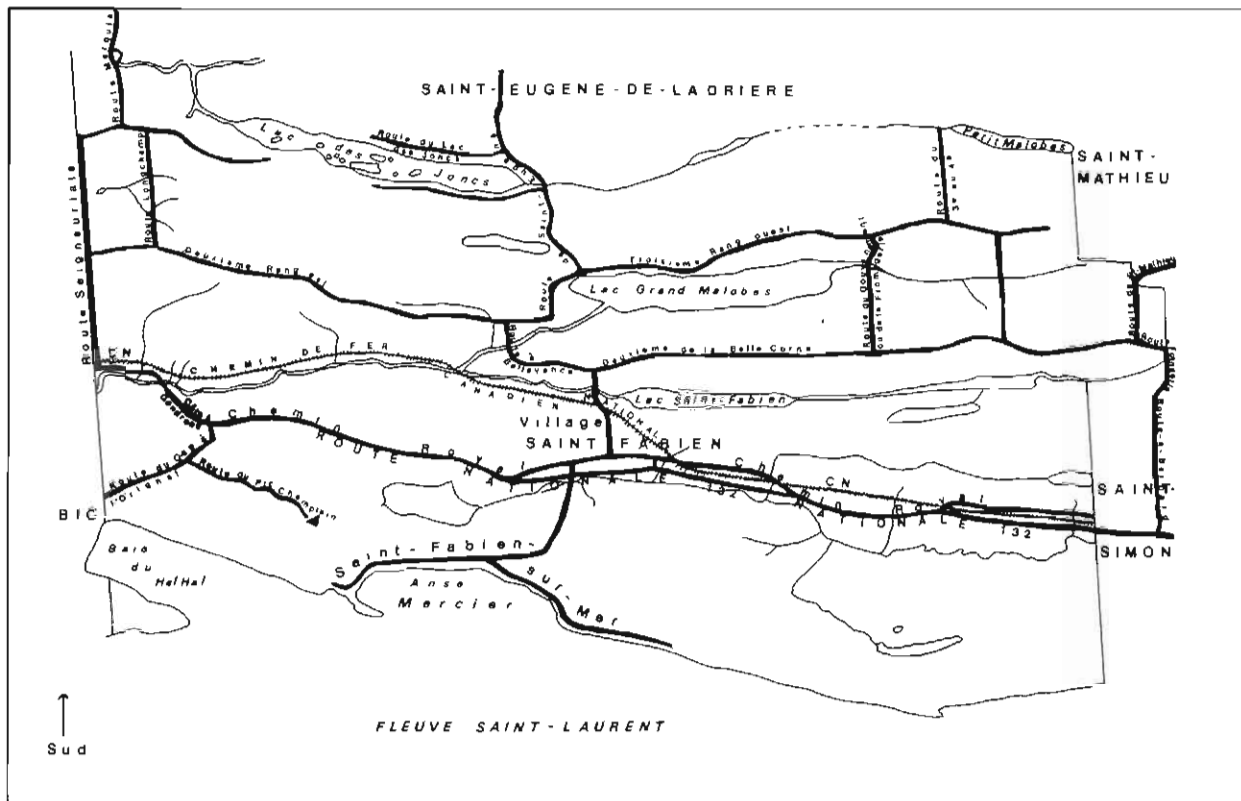
Construction du tunnel en 1926.

Autrefois, il y eut un chemin de communication entre le 1er et le 2e rang sur la terre actuelle de monsieur Patrice Belzile. C'était la route du moulin à farine de monsieur Lucien Bélanger. Il y avait aussi un pont sur la rivière du sud-ouest, à proximité de ce moulin. Cette route a eu la même existence que celle du moulin soit de 1855 environ jusqu'en 1866.

La route seigneuriale, entre le Bic et Saint-Fabien, allait d'abord du chemin royal au chemin de front du 2e rang; en 1921, elle a été continuée jusqu'au chemin de front du 3e rang et la route Longchamp, qu'il y avait, à quelques arpents à l'ouest, a été abolie.

La route Marquis a son point de départ au chemin de front du 3e rang, et à quelques arpents à l'ouest de la route seigneuriale, et va jusqu'au 4e. Une autre route, plus à l'ouest de la route seigneuriale va jusqu'au 4e. Une autre route, encore plus à l'ouest, conduit jusqu'au chemin de

Le réseau routier



front du 5e.

La route de la Montagne a été verbalisée en 1867. Elle conduit du chemin de front du 1er rang ouest aux résidences situées au nord de la Montagne des Belzile.

Vers le milieu du chemin de front du 2e rang de l'ouest, part une route qui se rend jusqu'au troisième rang et qui est appelée route du Gouvernement, ou mieux encore, la route de la fromagerie. En effet, "La Société des Patrons du 2e rang de Saint-Fabien" opérait une des plus importantes fromageries de la paroisse sur le sommet de la "côte" de la fromagerie, c'est-à-dire de la route de la fromagerie. En 1892, elle a été verbalisée pour être continuée jusqu'au 5e rang. Enfin, vers la même époque, la route "à Bernard" relie le premier rang ouest au 2e rang.

La route de la Fonderie va du 2e rang ouest de Saint-Fabien, traverse la rivière du Sud-Ouest et finalement conduit au 2e rang est de Saint-Simon, ou à la route "à Bernard". On appelle les terres de la "Fonderie", cette portion de territoire de la paroisse de Saint-Simon annexée à notre paroisse, en 1885, pour fins religieuses et civiles. La tradition rapporte qu'un colon venu de France aurait installé une petite fonderie au creux de cette vallée profonde, vers 1875. On dit qu'il fondait de menus articles tels que, des ustensiles de cuisine, des outils pour les cultivateurs et autres petits objets courants de ferblanterie. (18). Cette fonderie a dû exister pendant très peu de temps, puisque l'événement fut peu répandu. C'est ce qui expliquerait d'ailleurs que la légende s'est empressée de donner une version fantaisiste à cette appellation dont on ignore la provenance. Ainsi, dit-on, quand la route "à Bernard" fut construite, les ouvriers laissaient leurs outils au lieu de travail et pendant la nuit, les objets disparaissaient, fondaient. . . Une autre version prétend que le nom de "Fonderie" fut donné par les premiers habitants parce que la région est constituée de fonds plats.

La route de l'érablière part du chemin de front de Saint-Eugène, traverse le 3e rang ouest et se termine au sud du

18. Ce renseignement nous est fourni par monsieur Gonzague Fournier, né au 3e rang de Saint-Fabien à la fin du siècle dernier. Il tenait lui-même cette information de son père qui a vécu toute sa vie à peu de distance des terres de la Fonderie.

lac Pichtnin. Elle a été verbalisée en 1963. Une autre route beaucoup plus ancienne conduit aux érablières du 3e et 4e rang et est appelée la "route du 3e au 4e". Elle existait au temps des activités du moulin à scie de Florian Bernier.

Pour conclure ce sujet des routes de notre paroisse, il nous paraît bon de signaler que les chemins privés conduisent à la plupart de nos lacs et sites de villégiatures fréquentés, notamment au nord et au sud du "Lac-des-Joncs", aux lacs "Grand Malobès" et "Petit Malobès", et, une route conduit également au sommet du Pic Champlain.

Chapitre IV

Sur le chemin des écoliers

L'histoire des institutions scolaires, à Saint-Fabien, reflète l'évolution générale du système scolaire au Québec.

L'amélioration graduelle de l'enseignement et du réseau scolaire a toujours été en rapport étroit avec le développement économique et social de la collectivité. Comme nous le verrons dans ce chapitre, l'éducation fut envisagée différemment selon les préoccupations et nécessités de l'époque.

A Saint-Fabien, nombreux furent ceux qui, à force de persévérance et de dynamisme, contribuèrent à améliorer le système scolaire local et ce depuis le temps où l'on se réunissait dans une maison pour y faire un peu de "classe".

Il suffit pour s'en convaincre de regarder ce que nous possédons aujourd'hui, tant du point de vue des bâtiments et de leur équipement moderne, que de la qualité de l'enseignement qui s'y dispense.

LE REGIME SCOLAIRE

Dans l'histoire de la Nouvelle-France, l'enseignement était dispensé par les prêtres et les religieuses qui avaient leurs institutions d'enseignement, à Québec et à Montréal. Ce n'est qu'après la conquête anglaise de 1760, que l'en-

semble de la population commença à sentir le besoin de s'instruire, désir d'ailleurs fortement inspiré par le gouvernement en commun accord avec le clergé du temps.

Mais les débuts furent lents et difficiles. Plusieurs tentatives furent faites de doter le Québec d'un système scolaire constant qui permettrait l'alphabétisation de tout le monde, par l'acquisition de rudiments essentiels tels: savoir lire, écrire et compter.

En 1824, Antoine Parent, supérieur du Séminaire de Québec, déclare qu'en plusieurs paroisses "à peine cinq ou six personnes sont capables d'exprimer passablement leurs pensées par écrit et de faire les règles les plus communes de l'arithmétique, le quart environ de la population sachant lire de façon passable, un dixième tout au plus en état d'écrire son nom assez misérablement à la vérité". (1).

En 1850, à Saint-Fabien, on constate que bon nombre de personnes ne savent pas écrire leur nom et apposent, en guise de signature, une croix vis-à-vis leur nom déjà inscrit. C'est ainsi que dans une requête datant du 7 septembre 1850, où les habitants de Saint-Fabien demandent que le curé réside à Saint-Fabien et non au Bic, on compte quatorze (14) signatures et cent-six (106) croix. Le 6 octobre de la même année, une autre requête est adressée à l'évêque pour protester contre l'établissement du curé à Bic; on y retrouve dix-huit (18) signatures et cent-trente-neuf (139) croix. (2).

Cet analphabétisme, comme le démarrage lent et pénible de l'instruction au Québec, est imputable à plusieurs facteurs. Tout d'abord, on manquait de maîtres qualifiés et compétents. Les documents de la municipalité scolaire de Saint-Fabien font foi de cette pénurie (3):

En 1886, cinq écoles sont sans institutrice.

En 1906, des institutrices diplômées sont introuvables pour les écoles numéros 2 - 6 - 8 - 9.

1. Lours-Philippe Audet, *Histoire de l'enseignement au Québec*, p. 341.

2. Requêtes adressées à Mgr Turgeon le 7 septembre et le 6 octobre 1850, documents conservés à l'Archevêché de Rimouski.

3. Documents de la Municipalité Scolaire de Saint-Fabien-de-Rimouski et du "Département de l'Instruction Publique" de la province de Québec. Pièces conservées aux "Archives Nationales du Québec".

En 1907, il est impossible de trouver des institutrices diplômées pour les écoles numéros 3 - 8 - 9.

Le gouvernement se voyait alors forcé de permettre l'engagement d'institutrices non diplômées, la plupart d'entre elles étant trop pauvres pour poursuivre leurs études et obtenir un diplôme d'enseignement.

Par ailleurs, l'instabilité du personnel enseignant aggravait cette pénurie de maîtres. Dans les premiers temps, le corps enseignant se composait de jeunes filles célibataires. La plupart d'entre elles se mariaient jeunes et comme il n'était pas dans les moeurs du temps que la femme mariée travaille à l'extérieur du foyer, celles-ci abandonnaient l'enseignement pour vaquer exclusivement aux affaires du ménage. Aussi, fallait-il régulièrement remplacer les institutrices qui partaient.

Les professeurs étaient aussi très peu rémunérés. Vers les années 1829, leur salaire variait de \$60. à \$100. par année. Même si l'on compare le coût de la vie actuelle avec celui de ce temps-là, ce modeste revenu leur donnait à peine de quoi vivre.

L'une des principales caractéristiques du climat dans lequel ont évolué les premières écoles, est le peu d'intérêt manifesté par la plupart des gens à l'égard de l'instruction. L'apathie quasi générale de la population, voire même, un certain sentiment de méfiance pour les "petites écoles", s'explique facilement.

Deux obstacles sérieux s'opposaient à l'établissement d'écoles dans les localités nouvelles: le besoin toujours pressant de main-d'oeuvre et le manque d'argent. La plupart des colons n'avaient tout juste que ce qu'il fallait pour subvenir aux besoins indispensables et on avait besoin du profit qu'un enfant en âge d'être utile pouvait apporter. Aussi, l'école privait-elle les parents de cette aide précieuse dont ils ne se départissaient que difficilement.

Dans les rapports paroissiaux de Saint-Fabien, on peut constater ce fait. Dans son rapport annuel sur la paroisse en 1879, le curé mentionne que "les parents envoient assez assidûment leurs enfants à l'école, tant qu'ils n'ont pas fait leur première communion mais, ensuite, plusieurs les en-

voient au travail et les retirent de l'école". (4). Il est dit aussi, dans le rapport paroissial de 1892, que "les parents négligent d'envoyer leurs enfants à l'école dans la saison des travaux". (5). C'est ainsi qu'au début de la colonie, "l'école tenait beaucoup moins de place dans le système d'éducation que la vie en famille, le travail à la ferme et la parole du curé". (6).

En plus de se voir privé du secours de leurs enfants dans l'exploitation de la ferme, plusieurs gens voyaient d'un mauvais oeil les frais supplémentaires que l'école occasionnait. Ainsi, en 1847, la très grande pauvreté des gens a suscité le mouvement connu dans l'histoire sous le nom de la "guerre des éteignoirs". Ce soulèvement contre la législation scolaire fut provoqué par la loi de 1841 qui avait fait du Conseil municipal de chaque district, le bureau d'éducation chargé de prélever les taxes pour fin municipale et scolaire de leur territoire et de réclamer des subventions destinées à chaque région. La réaction des gens à cette loi fut alors très vive. "Les habitants ne virent plus dans le pouvoir central ou dans les organismes qu'il voulait créer que des machines plus ou moins déguisées pour lever des impôts". (7). La population dans plusieurs paroisses fit brûler des écoles pour exprimer son désaccord avec cette loi. Le mouvement s'est toutefois résorbé de lui-même. Les habitants ont fini par s'habituer au paiement des taxes scolaires. Peu à peu, des écoles mieux aménagées fonctionnèrent sous l'égide d'une administration scolaire acceptée de tous.

La loi de 1841 devait également instituer la fonction de commissaire d'école, élu par le peuple. Chaque paroisse nommait ses commissaires qui s'occupaient de l'école sous la direction du "Surintendant de l'éducation", fonctionnaire qui avait pour mission la haute surveillance des établissements d'instruction publique dans la province. De 1842 à 1855, le surintendant était Jean-Baptiste Meilleur à qui succéda Pierre-Joseph-Olivier Chauvreau jusqu'en 1867.

Cette loi de 1841, qui créait le poste de surintendant de l'Instruction publique et les fonctions de commis-

4. "Rapport annuel du curé 1879".

5. "Rapport annuel du curé 1892".

6. Léon Gérin, *Le type économique et social des Canadiens*, p. 122.

7. Louis-Philippe Audet, *Histoire de l'enseignement au Québec*, p. 59.

saire d'école, a été complétée par la loi de 1846 qui fut finalement acceptée par la population. En 1846, en effet, fut créée la Commission Scolaire autonome revêtue de la personnalité civile, avec pouvoir de lever et de répartir des taxes pour le maintien des écoles. C'est le régime qui a duré jusqu'à la "révolution tranquille" des années '60. Le Bill 60 de 1964, concrétise les recommandations du rapport Parent, en mettant l'instruction à la portée de tous. On assiste alors à la création des polyvalentes, des C.E.G.E.P. et des Universités du Québec de même qu'à l'institution du système des Prêts et Bourses. Depuis ce temps, l'éducation du Québec relève presque entièrement du gouvernement et non du clergé. (8).

L'ORGANISATION SCOLAIRE LOCALE

Au début, existait la corporation scolaire de la "municipalité du Bic" qui comprenait alors les paroisses de Saint-Fabien de la Baie du Ha! Ha! et de Sainte-Cécile du Bic. Cette organisation scolaire résultait de la loi municipale de 1845 qui avait fait du Conseil municipal de ces deux paroisses, le bureau central chargé de prélever les taxes municipales et scolaires du territoire et de réclamer les subventions pour la région.

Le 10 mai 1850, la corporation scolaire de la municipalité du Bic fut divisée en deux municipalités scolaires distinctes: celle de Saint-Fabien et Sainte-Cécile. Chacune comprenait alors les mêmes limites que celle de la paroisse dont elle relève. Ces limites ont cependant été modifiées à quelques reprises. En 1863, il y eut un détachement partiel de Saint-Fabien vers Sainte-Cécile pour une école mitoyenne. Un autre détachement en direction de Sainte-Cécile se fit en 1878. On assista aussi à des annexions partielles: la première, en 1876, en provenance de Saint-Simon, la seconde en 1965, venant du Bic.

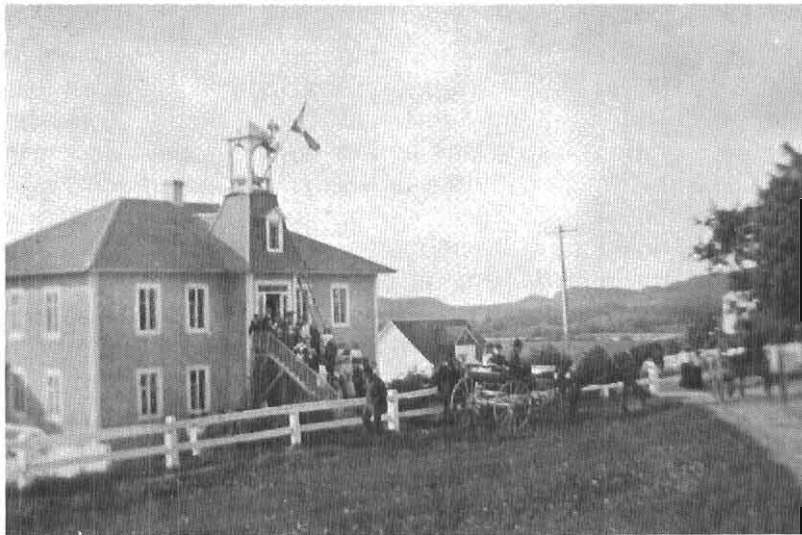
En 1868, il y avait cinq écoles en activité à Saint-Fabien: trois d'entre elles étaient situées au premier rang et les deux autres étaient au deuxième rang. Bien que la docu-

8. Nous prévenons que ce sommaire sur l'histoire de l'éducation au Québec est très incomplet. Par exemple, nous avons négligé complètement l'époque du premier ministère de l'éducation qui dura de 1867 à 1875, parce que cette formule fut rapidement abandonnée. En 1875, on revient à l'ancien système des commissaires et du Département de l'Instruction publique qui s'est perpétué jusqu'au début des années '60. Pour plus d'informations sur le sujet, consulter, Louis-Philippe Audet, *L'histoire de l'enseignement au Québec*. 2 tomes.

mentation soit incomplète sur ce point, il semble bien que les maisons des arrondissements numéros 1 et 2 se trouvaient construites en 1850 et peut-être même avant; le recensement de 1850-51 mentionne l'existence de deux maisons servant d'écoles dans la paroisse; le rapport scolaire de 1861 nous apprend qu'il y avait 116 garçons et 116 filles fréquentant les écoles. Ce dont nous sommes assurés, c'est que "l'école de l'arrondissement no. 3 est tenue dans une maison privée, chez Abraham Belzile, et, celle du no. 4 dans la maison de Louis Cloutier". (9).

L'école de l'arrondissement no. 1 était sur la terre d'Isaac Roy, au sud du chemin royal. (10). En 1860, on en construisit une nouvelle au centre de la paroisse, et, la porte faisait face à l'église. Cette maison, à qui on a fait subir plusieurs réparations, servait par la suite de salle publique et fut le siège du Conseil municipal jusqu'en 1940.

Le 27 novembre 1898, les classes du village sont transportées dans une école construite grâce au dévouement du curé Audet, au nord du chemin royal, un peu à l'ouest du presbytère. (11). Cette maison de deux étages a été cédée

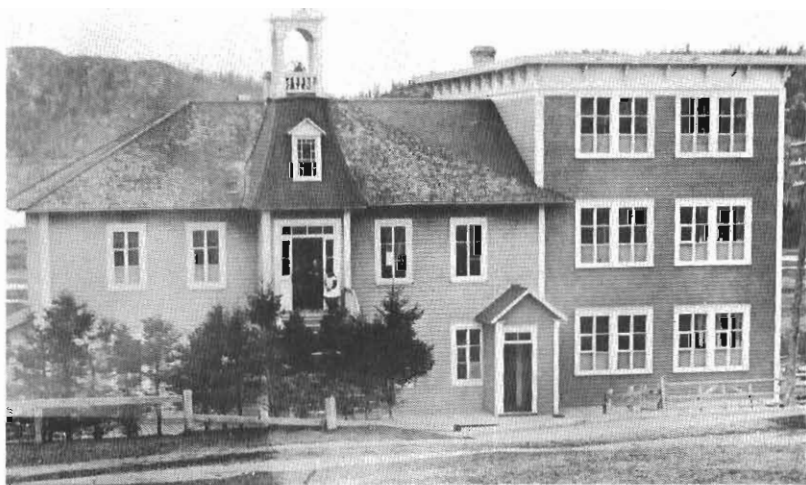


L'école du curé Audet, construite en 1898.

- 9 Mgr Médard Belzile, "Les écoles" dans *Textes et notes pour l'histoire de Saint-Fabien*, Vol II, Non paginé.
10. On peut penser que la classe se donnait dans une maison privée construite à peu près sur l'emplacement actuel de la manufacture de pierre de monsieur Pierre Théberge
- 11 Maison de rapport appartenant aujourd'hui à monsieur Raynald Voyer.

l'année suivante, en pleine propriété à la Corporation scolaire de Saint-Fabien pour servir d'école, "à la condition que la dite corporation cède l'ancienne à la Fabrique". (12). Selon Mgr Médard Belzile, il y aurait eu une bâtisse servant d'école, construite quelques années après la salle publique, mais plusieurs années avant celle du curé Audet; c'est d'ailleurs ce dont il fait mention implicitement dans la citation qui précède. Nous ne pouvons fournir aucune information supplémentaire concernant cette école de village, depuis longtemps disparue.

Après plusieurs années, l'école du curé Audet était devenue insuffisante pour contenir les nombreux écoliers qui étaient alors en âge de s'instruire. L'école fut alors agrandie du côté de l'est, vers 1918, par la construction d'un édifice à trois étages, pouvant contenir six classes additionnelles. En 1923, après avoir démoli l'école de 1898, on procéda à l'agrandissement du côté ouest. L'inauguration officielle de l'école modèle eut lieu le 23 septembre 1923.



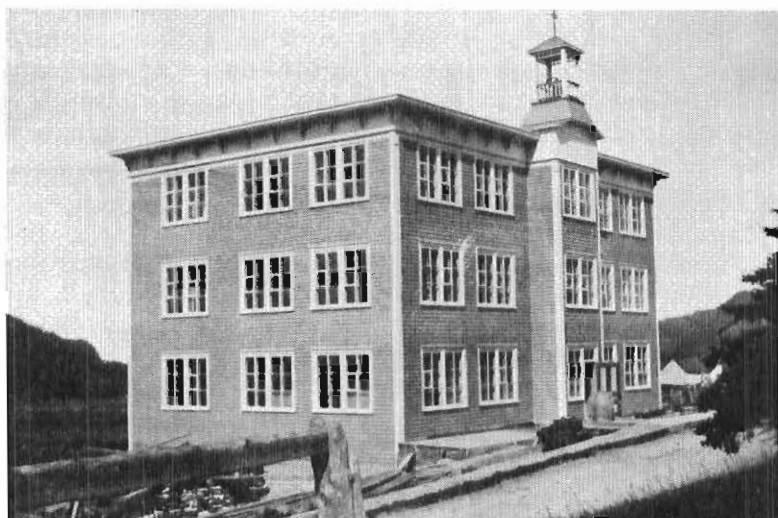
L'école du village vers 1918.

Enfin, vers 1928, de nouvelles réparations s'imposent, ayant pour but de remplacer l'école par un couvent. Le 23 août 1928, s'ouvre la mission des Religieuses de Notre-Dame-du-Saint-Rosaire.

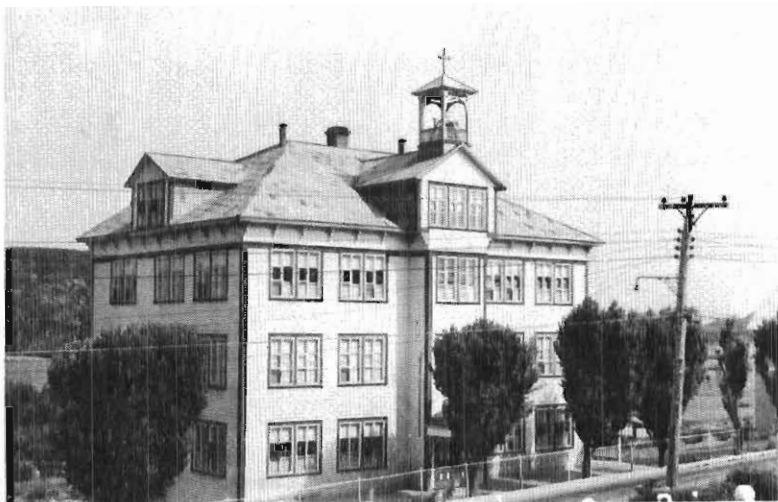
Après l'arrivée des Religieuses dans notre paroisse, le

12. Mgr Médard Belzile, "Les écoles". op. cit.

nombre d'élèves s'accrût sans cesse, de même que le niveau d'instruction dispensé. Les statistiques qui suivent ne tiennent compte que des filles. (13).



Après l'agrandissement, vers 1923.



Le couvent en 1955.

En 1929 existait une 6e année avec 7 garçons et 19 filles.

En 1930 existait une 7e année avec 13 filles.

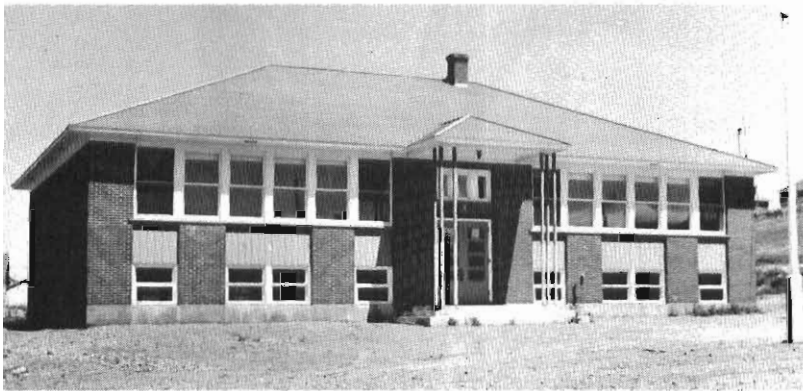
En 1932 existait une 8e année avec 4 filles.

13. Rapports scolaires du Couvent de Saint-Fabien rédigés par les Religieuses de Notre-Dame-du-Saint-Rosaire. Documents conservés au département des archives à la Résidence des Soeurs du Saint-Rosaire à Rimouski.

En 1940 existait une 9e année avec 6 filles.
En 1940 existait une 10e année avec 3 filles.
En 1956 existait une 11e année avec 4 filles.

Le couvent était alors divisé en deux parties: l'aile A comprenait les appartements des religieuses, les classes mixtes de l'élémentaire ainsi que les classes du secondaire, occupées par les filles seulement; l'aile B, située dans la partie ouest du couvent, était réservée aux garçons du secondaire dont l'instituteur fut, d'abord, monsieur Charles-Aimé Poirier, premier professeur de Saint-Fabien, en 1943, à qui succéda monsieur Aurèle Laplante, en 1948.

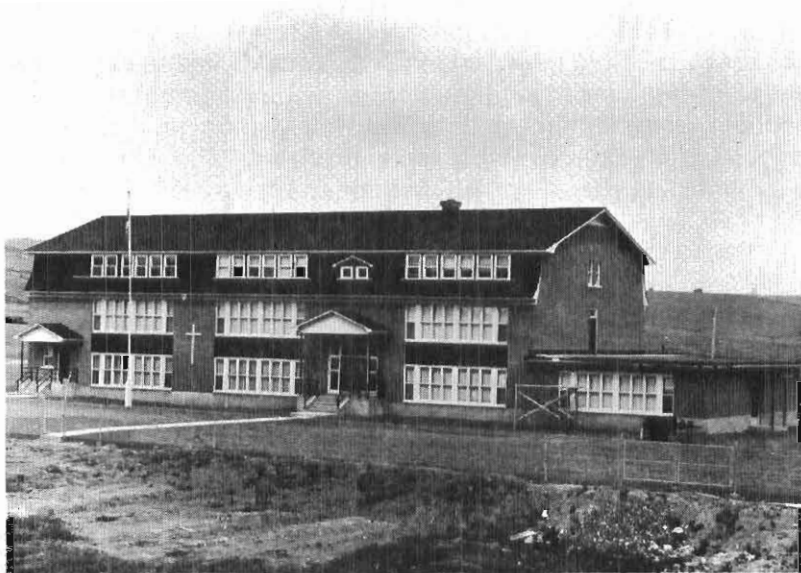
En 1953, il y eut la construction d'une école pour garçons; c'est l'école Saint-Stanislas, ainsi nommée en l'honneur de notre ancien curé Stanislas Roy. Face à la hausse de la clientèle scolaire et devant de nouveaux besoins, on construisit, en 1962-63, une annexe. C'est aujourd'hui l'école secondaire de la paroisse. Elle est administrée, depuis 1967, par la Commission Scolaire Régionale du Bas Saint-Laurent, dont le président actuel est monsieur Emmanuel Roy et le directeur-général, monsieur Gérard Grenier, tous deux de Saint-Fabien.



L'école Saint-Stanislas en 1955.

En 1958, il y a la construction de l'école Chanoine Pelletier; son nom rappelle notre curé Eugène-Elzéar Pelletier. Cette année-là, l'ancienne école modèle est désaffectée et les classes élémentaires sont transportées dans la nouvelle école qui a coûté \$170,000. En 1963, on procède à la construction de la maternelle, au coût de \$54,000. De septembre 1965 à juin 1967, tout le cours secondaire était dispensé par cette école. Avant 1965, le cours secondaire que

donnait cette école, était réservé aux filles. En 1969, il y eut la construction du gymnase au coût de \$154,000. C'est actuellement l'école primaire de la paroisse administrée par la Commission Scolaire La Neigette, dont le président est monsieur Emmanuel Roy.

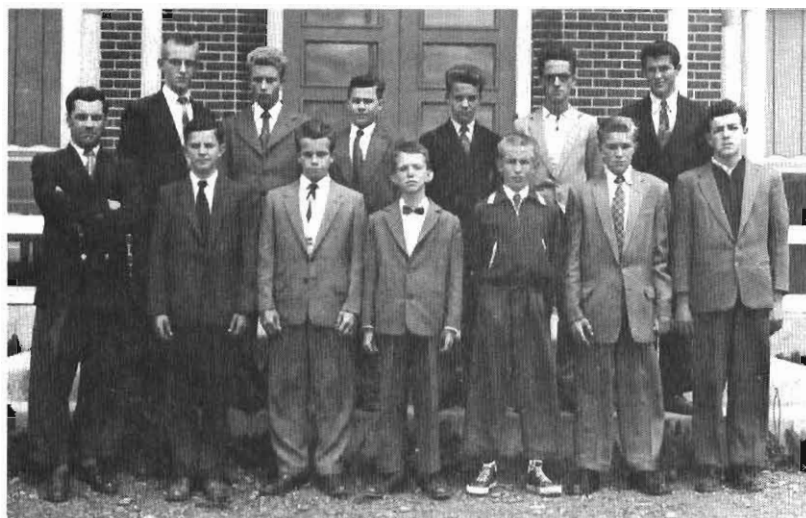


L'École Chanoine Pelletier en 1958.



Groupe de professeurs en 1959. 1ère rangée: de gauche à droite, Carmen Berger, Madeleine Lemieux, Lucille Roy, Gemma Voyer, Nicole Voyer. 2ème rangée: Sr M. de Ste-Madeleine-de-Béthanie, Sr Marie-Ange-de-la-Paix, Sr M. de St-Joseph-de-la-Providence, Sr Marie de Ste-Lucie-de-Jésus, Sr M. de St-Donatien.

Disons aussi quelques mots de nos écoles de rang. En 1944, on compte 13 arrondissements scolaires dans notre paroisse.



Groupe d'élèves en 1957-58. De gauche à droite: 1ère rangée: Gérard Grenier, professeur, Gilles Berger, Cyprien Bélanger, Robert Côté, Raymond Roy, Lucien Bélanger, Jean-Marie Rouleau. 2ème rangée: Léandre Théberge, Germain Belzile, Gilbert Gaudreau, Rodrigue Blais, Philippe Lévesque, Fernand Bélanger.

L'école modèle a toujours été l'école de l'arrondissement no. 1, qui comprenait deux parties, soit A pour les filles et B pour les garçons. l'école 1C était celle de l'arrondissement du Village de la rivière.

L'école no. 2 était située au 1er rang ouest.

L'école no. 3 était située au 1er rang est.

L'école no. 4 était située au 2e rang ouest.

L'école no. 5 était située au 2e rang est.

L'école no. 6 était située au 2e rang est.

L'école no. 7 était située au 2e rang ouest.

L'école no. 8 était située au 3e rang.

L'école no. 9 était située au 5e rang ouest. (1930)

L'école no. 10 était située au 5e rang est. (1915).

L'école no. 11 était située au village de Saint-Eugène. (1926).

L'école no. 12 était située au 5e rang ouest. (1940).

L'école no. 13 était située au 4e rang. (1944).

Le rapport de l'inspecteur donne presque toujours une note favorable pour la tenue des écoles à Saint-Fabien. Pendant de nombreuses années, l'enseignement qui s'y dispensait demeurait élémentaire: la lecture, l'écriture, le calcul et le catéchisme étaient les matières principales. Rappelons



que l'enseignement de la foi religieuse recevait une attention toute spéciale, particulièrement en vue de préparer la Profession de Foi. On disait que l'"on marchait au catéchisme" pour parler de la période intensive pendant laquelle, ceux qui se destinaient à faire leur "profession de foi solennelle", recevaient l'instruction religieuse durant des journées entières pendant plus d'un mois. On enseignait aussi un peu de géographie, l'histoire du Canada, l'histoire sainte et la grammaire. Les plus âgés qui voulaient poursuivre leurs études devaient cependant se rendre à l'extérieur. Ainsi, de 1864 à 1967, 264 jeunes de Saint-Fabien ont étudié à l'extérieur de la paroisse. Parmi eux, 175 ont suivi un cours classique, 36 ont étudié en agriculture, 19 ont choisi les cours de commerce et plusieurs jeunes filles se retrouvèrent dans l'enseignement ou devinrent religieuses. Certains poursuivirent leurs études au Séminaire de Rimouski, au Couvent des Ursulines ou des Soeurs du Saint-Rosaire; d'autres allèrent à l'école d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Certains de ces étudiants ont complété leur instruction à Québec, Montréal et même en dehors du pays, spécialement en France et aux Etats-Unis.

De nos jours, les étudiants de Saint-Fabien fréquentent en grand nombre les polyvalentes, les C.E.G.E.P., les Universités d'un peu partout dans la province et plusieurs de nos gens terminent des études supérieures à l'étranger. L'instruction est de plus en plus spécialisée. Par ailleurs, c'est davantage par goût que par nécessité, que nos étudiants s'instruisent et non pas seulement pour se hisser dans un échelon social plus élevé. L'instruction et la culture sont devenus un phénomène de masse au même titre que la prospérité économique du plus grand nombre.

Voici la liste des présidents de la Commission Scolaire qui se sont succédé depuis 1850 et celle des secrétaires-



Groupe d'élèves en 1956-57. De gauche à droite: 1ère rangée: Jocelyn Thériault, Rosaire Rioux, Raynald Fournier, Jean-Guy Rioux, Jean Pigeon, Magella Rioux, Gilles Bernier, Pierre Voyer. 2ème rangée: Richard Coulombe, Louis Dubé, Fernand Boulanger, Gaétan Fournier, Claude Bélanger, Claude Devost, Rodrigue Beauchesne, Roger Boulanger. 3ème rangée: Jacques Roy, Evail Gagnon, Réginald Gagnon, Arthur Dubé, Serge Gagnon, Jean Belzile, Hervé Rousseau, Christian Rousseau, Rosaire Vaillancourt. 4ème rangée: Jean Chamberland, Marcel Belzile, Jean-Luc Michaud, Raymond Boulanger, Louis Therriault, Jacques Roy [Ls-Ph.]. 5ème rangée: Patrice Théberge, Marcel Lafrance, Georges-Yvon Roussel, Jean-Claude D'Astous, Roger Gagnon, Raynald Roy.
Institutrice: Mlle Lucille Roy.

trésoriers en fonction, à partir de 1855. (14).

Les présidents

1850	Hilaire Fournier
1861	Amable Boucher
1862	Michel Gagné
1866	Hyppolite Martel
1868	Xavier Gagnon-Belzile
1878	Vital Roy
1884-1905	Le chanoine Audet, curé.
1905-1912	Le chanoine Lavoie, curé.
1912-1922	Le chanoine Eugène-Elzéar Pelletier, curé.
1922-1931	Joseph-Samuel Belzile
1931-1935	Jean Bellavance
1935-1938	Joseph R. Belzile
1938-1957	J.A. Gendreau
1957-1958	Alfred Perreault
1958-1960	Omer Rousseau
1960-1961	G.E. Fortin
1961-1963	Eugène Bernier
1963-1970	Emmanuel Roy.

Les secrétaires-trésoriers

1855-1857	Charles-Théophrase Mercier
1857-1885	Charles Gagnon
1885-1898	Vital Roy
1898-1905	Joseph Bellavance
1905-1920	J.-Achille Bérubé
1920-1923	Emile Gagnon
1923-1940	J.-Louis Gendreau
1940-1960	Emmanuel Roy
1960-1961	Marguerite Fournier
1961-1970	Lucien Bellavance.

14. Notre Commission Scolaire locale a été dissoute en 1970; elle se rattache maintenant à la Commission Scolaire Régionale du Bas Saint-Laurent et à la Commission Scolaire de la Neigette.

Chapitre V

Le pain quotidien

Le voyageur charmé se pâme et s'extasie
Au spectacle féérique et plein de poésie,
Qui de tous côtés frappe ses yeux surpris.
Il est loin, oui, bien loin de se douter du prix
Que ces bourgs populeux, ces campagnes prospères
Et leurs riches moissons coûtèrent à nos pères.

Louis Fréchette,
La légende d'un peuple.



**"L'homme au travail!" M. Daniel
Roy à l'âge de cinq ans.**

L'activité économique occupe une place importante et même déterminante dans la vie d'une société. Pour bien connaître notre paroisse et dans une certaine mesure comprendre son évolution historique, il est nécessaire de jeter un regard sur la vie économique des citoyens. A cette fin, ce chapitre se propose de faire une étude des principales occupations des travailleurs de Saint-Fabien.

LA VIE AGRICOLE

La localité de Saint-Fabien fut longtemps considérée comme une paroisse essentiellement agricole. Quoique cette affirmation ne soit pas tout à fait exacte aujourd'hui, il n'en demeure pas moins vrai que l'agriculture reste un facteur non négligeable de notre économie. Comparativement aux paroisses avoisinantes, le nombre de fermiers que l'on retrouve à Saint-Fabien fut, de tout temps, nettement supérieur aux autres localités. En 1973, on dénombre 98 fermes à Saint-Fabien, 44 à Saint-Simon et seulement 22, à Saint-Eugène-de-Ladrière. Si on recule dans le passé, on peut facilement vérifier cette affirmation; ainsi en 1878, Saint-Fabien comptait 250 agriculteurs alors qu'il n'y en avait que 114, à Saint-Simon.



La vie champêtre à la ferme de M. Rémi Coulombe.

La vie agricole depuis le début de la paroisse a subi, comme partout ailleurs, des transformations profondes. Pour bien s'en convaincre, revivons, un moment, ce passé digne d'éloges. L'abbé Grégoire Riou, autrefois de Saint-Fabien, a composé pour nous un texte très coloré pour illustrer la vie agricole des Temps Anciens.

Les premiers colons de Saint-Fabien ont emporté, dans leur mémoire, dans leur coeur et dans leurs bras, le souvenir des méthodes de culture qu'ils avaient vues et utilisées dans

les paroisses de leur naissance. Ainsi, on remonte aux Trois-Pistoles, à la Rivière-Ouelle, à la belle Ile d'Orléans, et même à la lointaine Normandie et au riche sol de Perche.

Quant à Saint-Fabien, il faut se souvenir du jugement prématuré d'un explorateur de la région, qui vers 1800, a désigné notre sol, comme un terrain de cédrières, de marécages, enfin un terrain impropre à la culture.

Son coup d'oeil superficiel n'avait pas sondé sous les arbres immenses la terre qui avait produit ces géants. Le tapis épais des savanes cachait un sol de belle argile dans les cédrières. Nos côteaux, couverts d'érables gigantesques, protégeaient de leur ombre un sol acide propre à faire pousser de beaux épis de blé, d'avoine, de seigle et d'orge.

Au temps où notre territoire a été envahi par les fils des habitants de la Rivière-Ouelle, cette paroisse regorgeait de travailleurs de la terre et les greniers étaient remplis, jusqu'au toit, de gerbes généreuses, et les fenils étaient comblés de fourrages. Pourtant, là aussi, c'était un pays de savanes et de marécages.

Vigoureux, musclés par les travaux exécutés pendant leur jeunesse, nos colonisateurs se mirent courageusement à la besogne. Les premières années, ils s'attaquèrent à la forêt, afin de se tailler un domaine propre à la culture.



Les labours à la mode d'autrefois.

Le travail des boeufs attelés était la seule force mécanique utilisée par les premiers arrivants. Mais la race vigoureuse culbutait les souches de cèdres et, sur la neige, les traînes lourdes de "billots", amenaient à l'éclaircie de la maison ce que les hommes armés de longues scies à chasses, transformaient en madriers et en odorantes planches que les mites fuyaient. Le bois de construction ne coûtait que du temps et des efforts musculaires. On bâtissait de solides maisons de pièces carrées, lambrissées de larges haies de pin ou de cèdre.

Comme à la Rivière-Ouelle et à l'Île d'Orléans, un potager fournissait le garde-manger de légumes juteux. Les fruits sauvages emplissaient des seaux de bois. Les confitures garnissaient la dépense. La boucherie de l'Avent comblait les tinettes et les jarres de morceaux de porc. Les viandes de boeuf et de volaille étaient préparées lors de la venue de l'hiver qui constituait le seul entrepôt frigorifique. Que de cretons, de boudins, de tourtières ainsi conservés dans des plats, furent engloutis par les estomacs de ces travailleurs!

De plus, le sol permettait, avec son lin à fleurs bleues, de fabriquer des tissus blanchis par l'exposition au soleil. Les moutons voyaient leurs chaudes toisons habiller les heureux propriétaires et toute la maisonnée. Le rouet, le dévidoir, le cannellier, le métier à tisser formaient une fabrique de beaux lainages colorés avec les écorces de nos bois. Tout semblait sortir du sol comme par magie. On travaillait rondement, dans les champs, dans le "bûché", et dans la maison. Les femmes habituées dès leur enfance à aider la maman, connaissaient tous les secrets de la bonne ménagère et même avaient aussi les secrets des herbes médicinales qui arrêtaient les maladies bénignes.

Il n'y avait pas de marché pour les produits, sauf certaines matières chimiques que l'on obtenait par le résidu des abattis. La cendre devenait une potasse que l'on vendait en gros sacs: potassium et magnésium. Le four à chaux, alimenté par un feu de bois, fournissait un engrais chimique pour les terres acides. Sur la grève, en 1925, on trouvait encore trois de ces fours, maintenant démolis entièrement par l'usure des ans, sauf, celui caché sous les arbres, le long du chemin qui conduit à l'Islet-aux-Flacons.

Ce bref historique de la vie agricole, de l'abbé Riou, nous permet d'affirmer que les temps ont bien changé. La

rupture avec le passé est presque radicale.



Scène campagnarde au troisième rang de St-Fabien.

Le type d'agriculture familiale est désormais remplacé par l'agriculture commerciale. Les fermiers modernisent leurs entreprises. Les nouveaux moyens techniques permettent d'agrandir, augmentant, par le fait même, la rentabilité de l'entreprise agricole. On assiste, depuis quelque temps déjà, au phénomène de consolidation ou de regroupement des terres.

La superficie totale des terres est de 21,404 acres dont 12,510 sont défrichés. (1). Depuis quelques années, on assiste à une migration du milieu rural en milieu urbain. Plusieurs cultivateurs abandonnent la culture permanente. Par ailleurs, si le nombre d'agriculteurs diminue, la superficie des terres cultivées est peu réduite. Les quelques 2,067 acres en culture négligée, diminuent à 10,443 acres la surface en culture disponible et exploitée. Les terres délaissées graduellement se situent surtout aux 2^{ème} et 3^{ème} rangs de la paroisse; quelques-unes de ces fermes sont reboisées.

Pratiquement, la diminution des terres allouées à l'agriculture peut être considérée comme bénéfique. L'étude de la qualité des sols de la paroisse indique clairement que tout le territoire n'est pas nécessairement propre à l'agriculture.

1. Ces renseignements sont tirés de la "Carte des possibilités agricoles des Sols", Municipalité de Saint-Fabien, dressée par Armand Dubé, Ministère de l'agriculture du Québec, 1970.

Aujourd'hui, les exploitants se spécialisent dans certains domaines, en fonction du terrain qu'ils possèdent. Grâce aux cours offerts aux agriculteurs et aux conseils d'agronomes, les cultivateurs peuvent davantage identifier les types de culture efficace sur leur ferme et ainsi tirer meilleur parti de leur entreprise.

L'arrière-pays de la région où les terres sont difficilement cultivables retourne à la forêt. Le reboisement devient un des objectifs principaux pour les prochaines années. Pour ce faire, il faudra délimiter des zones de forêt qui serviront de cadres à l'aménagement et enfin établir une forêt expérimentale et des forêts de démonstration, dans le but d'expérimenter de nouvelles techniques sylvicoles et de promouvoir un meilleur aménagement des forêts privées.

Il ne faudrait pas négliger l'étude de notre agriculture moderne. S'il est un domaine de la vie agricole où l'on a complètement rompu avec le passé, c'est celui de l'outillage.

Rien de plus complet, de plus neuf, de plus perfectionné que la machinerie agricole d'une exploitation rurale canadienne; tout ce qu'ont pu imaginer de mieux les grands constructeurs américains, vous le trouvez ici dans les hangars et à travers le champs. (2)

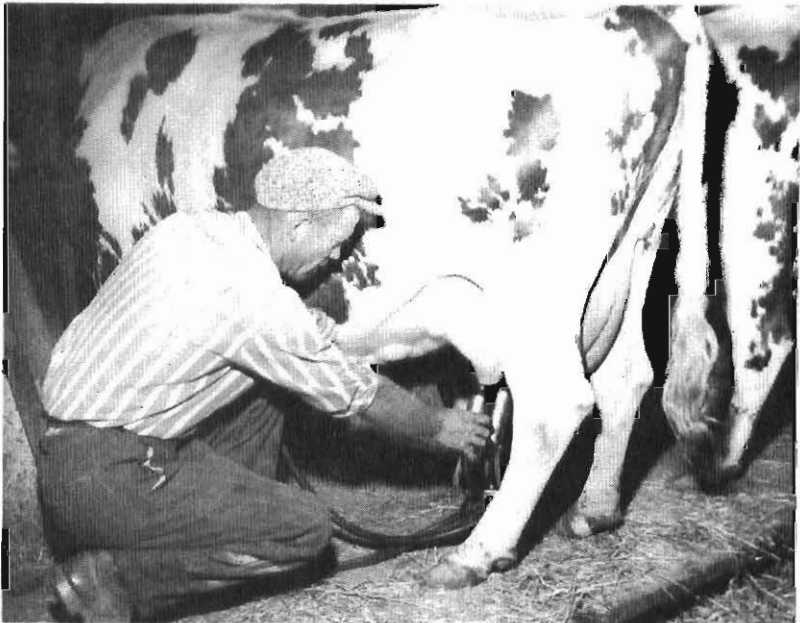


Le temps des foins chez M. Elle Belzile

2. Raoul Blanchard, *Le Rebord Sud de l'Estuaire du Saint-Laurent*, p. 60.

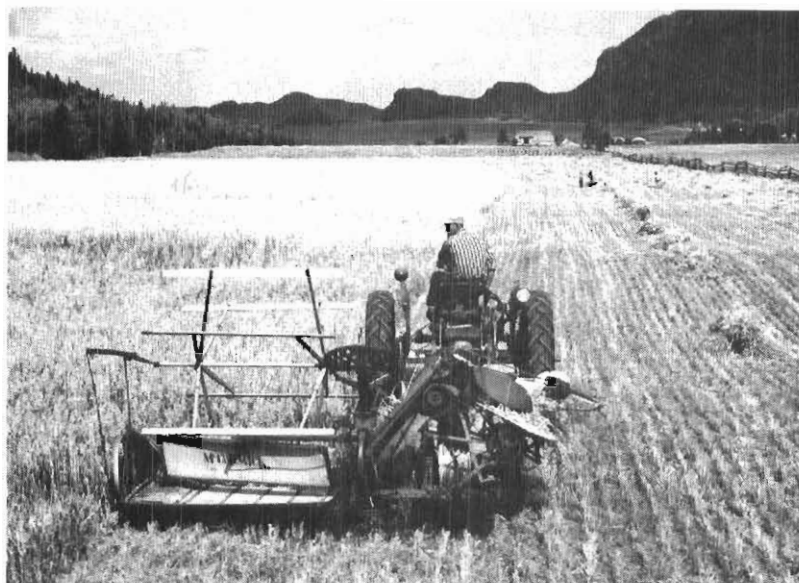
La modernisation de l'équipement est accompagnée du perfectionnement des grains de semence et des engrais de plus en plus variés, s'adaptant à chaque type de terre et de culture. La qualité du cheptel subit également une nette amélioration.

Saint-Fabien compte actuellement 79 producteurs agricoles, pour la majorité, producteurs de lait. L'industrie laitière conserve la priorité parmi toutes les activités agricoles. Ce phénomène est facilement explicable si on considère l'ensemble du pays. En effet, les provinces du Québec et de l'Ontario durent, très tôt, se spécialiser dans cette industrie puisque la production des céréales était alors largement concurrencée par les provinces de l'Ouest.



L'heure de la traite, chez M. Elie Belzile.

En 1974, les 98 cultivateurs de la paroisse se partageaient un total de 1,549 vaches dont la production annuelle moyenne par vache se situait aux environs de six mille livres de lait par tête. Aujourd'hui, avec l'insémination artificielle et les contrôles laitiers, l'éleveur peut faire une sélection plus approfondie de ses génisses de remplacement et donc obtenir des bovins qui lui donneront de meilleurs résultats. Les fermiers tenteront d'améliorer le rendement de chaque vache jusqu'à 10,000 livres de lait par tête.



Le temps du moissonnage chez M. Elie Belzile.



Scènes de la vie rurale au deuxième de la Belle-Corne.

L'élevage des bovins de boucherie commence également à s'implanter puisque déjà plusieurs fermiers le pratiquent. Deux cultivateurs font l'élevage d'ovins. Cet élevage se fait sur des terres moins favorables à la culture. On constate que cette dernière activité a subi une régression au profit de l'industrie laitière. Enfin, l'élevage des porcins et de la volaille conserve encore un certain attrait pour quelques cultivateurs de la paroisse.

Pour compléter cet aperçu de la vie agricole dans notre patelin, nous vous proposons, pour ce qui suit, quelques articles très spécialisés sur l'histoire de l'agriculture dans notre paroisse, fournis par un agronome originaire de Saint-Fabien, monsieur Louis de Gonzague Belzile. Ces textes de monsieur Belzile constituent, à notre avis, un excellent complément à notre étude de l'agriculture et apportent des connaissances concrètes sur diverses formes d'organisation que connaît le monde rural de chez nous.

LES DEBUTS DE L'AGRICULTURE A SAINT-FABIEN

La plupart des ancêtres colonisateurs de la paroisse venaient des comtés de L'Islet, de Kamouraska et de Rivière-du-Loup, suite à une surpopulation dans ces régions qui ne pouvaient plus pourvoir à des établissements agricoles dans leur milieu.

La première famille Petit obtient un droit d'occupation à Saint-Fabien-sur-mer, en 1785, mais ce n'est pas le début de l'agriculture dans notre paroisse. Les actes de concessions des terres du premier rang datent de 1810 et 1830. Cependant, la grande majorité des lots étaient alors acquis par esprit de spéculation et passèrent bientôt à d'autres occupants. (3). Un recensement de 1825 donne une population de 39 âmes pour neuf familles. Isaac Roy serait le premier colon à demeurer en permanence sur sa terre acquise en 1821. La population passe à 400 âmes en 1842. Toutes les terres du premier rang sont alors occupées et déjà deux familles s'établissent au deuxième rang. En 1858, toutes les terres des trois premiers rangs ainsi qu'une partie

3. A ce sujet, monsieur Belzile contredit l'opinion émise précédemment par Mgr Alphonse Fortin qui disait que les premières concessions n'avaient pas été acquises par esprit de spéculation mais que les premiers concessionnaires avaient plutôt été rebutés par les difficultés de la tâche du défrichement. Les positions de monsieur Belzile et Mgr Fortin apportent une explication différente mais tout aussi intéressante et valable pour le moment. Il nous est actuellement impossible de vérifier les allégations de ces deux auteurs, mais il nous a plu de signaler à votre attention deux aspects possibles de ce phénomène de colonisation.

de celles du quatrième rang sont concédées sans nécessairement être habitées. Enfin, les deux premiers colons du cinquième rang, Bonaventure Berger et François D'Astous, s'y établissent en 1871.

Néanmoins, le défrichement des terres est plus rapide que la technique de conservation des sols. En 1851, on déplore une diminution considérable dans le rendement des récoltes : avoine 15.1 minots à l'acre, l'orge 11.5 minots, blé 7.4 minots, seigle 7.4 minots, pois 8.7 minots et sarrasin 10 minots à l'acre. L'habitant s'enlise dans la routine. On n'utilise ni engrais, ni fourrage vert. L'égouttement est négligé. Les prairies, comme les pâturages, sont pauvres. Les vaches de la région du Bas Saint-Laurent ne produisent que la moitié de celles de la région du sud de Montréal. (4).

Il fallait donc réagir afin d'améliorer le sort de l'agriculture. Le Gouvernement de l'Union nomma un comité parlementaire pour s'enquérir des améliorations à faire pour sauver les cultivateurs qui se décourageaient et abandonnaient leur exploitation pour s'expatrier ailleurs.

En 1851, la Société d'Agriculture du Bas Canada accepte de donner des prix pour les fermes les mieux fertilisées, pour les terres les mieux tenues, suggère l'impression de traités élémentaires d'agriculture et un journal d'agriculture. Ces récompenses pour les terres les mieux cultivées créaient un esprit d'émulation dans toutes les régions d'où s'en suivraient des améliorations des cultures et des troupeaux. C'était l'entrée de la science agronomique dans la province. (5).

Depuis 1848, William Evans publie le "Journal d'agriculture et procédés de la Société d'Agriculture du Bas-Canada" qui était une traduction de "Farmer's Journal" par Michel Bibeau et le Dr. Louis Girard. En 1857, ce journal devint le "Journal du cultivateur et procédés de la Chambre d'agriculture du Bas-Canada".

Après le décès de W. Evans, F.-X. Perreault le remplaça. Celui-ci est le premier agronome canadien-français et journaliste agricole. Il exerce une influence marquante dans l'agriculture québécoise, de 1857-70, alors que Edouard-

4. Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec*, p. 11.

5. Firmin Létourneau, *Histoire de l'agriculture*, p. 113.

André Bernard, d'origine anglaise, devint directeur du Conseil d'agriculture et rédacteur du Journal d'Agriculture publié jusqu'en 1937.

Ce journal mensuel fut sans doute la meilleure source d'informations que pouvait posséder le cultivateur et qui a contribué au progrès de l'agriculture, depuis sa fondation, car tout membre d'un cercle agricole le recevait gratuitement.

Grâce au dévouement des curés Pierre-Célestin Audet et Eugène-Elzéar Pelletier, l'éducation agricole était associée à l'enseignement religieux. Déjà on invitait des conférenciers étrangers et on insistait sur le besoin de la lecture des revues agricoles. En 1875, Edouard-André Bernard publie un petit traité d'agriculture dont un exemplaire est donné à Emile Belzile comme prix de bonne conduite en 1878. Ce cadeau est bien caractéristique de la mentalité de l'époque.

LE CERCLE AGRICOLE DE SAINT-FABIEN

Le Cercle agricole de Saint-Fabien est probablement l'organisme qui a le plus contribué au développement de l'agriculture dans notre paroisse. Les procès-verbaux de réunions du Cercle, depuis 1893 à 1900 et de 1928 à 1974, furent conservés. Dans le livre des minutes d'une assemblée, on retrouve les membres du Conseil: Président, Rév. Pierre-Célestin Audet; Vice-président, Louis Belzile; secrétaire, Noël Fortin; les directeurs, Rémi Belzile, Louis Côté, William Bellavance, Herménégilde Berger et André Bellavance.

Les règlements sont faits pour convenir le mieux possible aux membres. La contribution est fixée à \$2.00, mais le Gouvernement donne un octroi égal à la demie de la cotisation. C'est pourquoi les pères de famille et plusieurs fils étaient inscrits comme membres, ce qui augmentait le montant de la subvention. C'est ainsi, qu'en 1894, on compte 238 membres. A l'assemblée générale annuelle, l'assistance varie de 150 à 200 membres. Le programme de l'année comprend l'achat des grains de semence, l'achat de reproducteurs de race pure qui étaient revendus à un membre (au plus haut enchérisseur) qui devenait alors propriétaire de l'animal, lequel demeurait cependant au service des cultivateurs de l'arrondissement, membres du Cercle. Exemple: un verrat et une truie d'élevage sont adjugés au prix de

\$5.50 à Octave Boulanger, tandis que François Cimon paie \$1.00 pour un mâle. Les races porcines favorisées étaient alors la "Burshire" et la "White Chester", remplacées, plus tard, par la race à Bacon "Yorkshire" qui devint plus populaire. La race ovine "Shropshire" recommandée au début est remplacée par les "Leicester" et "Oxford". La race bovine "Ayrshire" est restée en demande jusqu'à aujourd'hui.

Les directeurs se réunissaient cinq à six fois par année. Lorsqu'un conférencier invité était au programme, les membres y assistaient en grand nombre. Ainsi, monsieur P.L.P. Nantel de Saint-Jérôme vint, le 15 août 1893, traiter des avantages offerts par le Cercle, du soin à apporter aux vaches laitières, de l'utilité de l'éclairage des étables et d'autres sujets. Le 21 janvier 1894, monsieur Joseph Roy, ancien chef de pratique de l'École de Sainte-Anne de la Pocatière parle de rotation, de fourrage vert et des caractéristiques d'une bonne vache laitière. C'était l'assemblée générale où fut élaboré le programme de l'année, comprenant l'achat de cinq béliers dont la vente à l'encan rapportait \$5.30 au cercle, de six porcs donnant \$16.25 de revenus au cercle. L'octroi du gouvernement au montant de \$166. devait servir à l'achat d'engrais commerciaux et de grains de semence.

27 janvier 1895. — Assemblée générale — Même programme que pour l'année 1894, concernant l'achat des grains de semence, et pour les races d'animaux. Il est question d'achat de volailles et d'oeufs d'incubation, ainsi que d'essais de chaulage et de fertilisation.

En 1896, on ajoute aux programmes des années précédentes, un concours de fourrage vert et de cultures sarclées. Pendant l'été, 22 concurrents ont reçu des prix variant de \$3.00 à .50c.

Le 30 avril 1896, le conférencier monsieur O.E. Dallaire, traite de labour, hersage, égouttement et de clôtures. Le 30 octobre 1896, le président Rév. Pierre-Célestin Audet parle de fertilisation et explique le rôle de l'azote, des phosphates, de la potasse, des amendements calcaires (chaux) et de l'utilisation rationnelle du fumier et de sa conservation.

En 1897, on lance des concours de jachère et d'enfouissement de sarrazin.

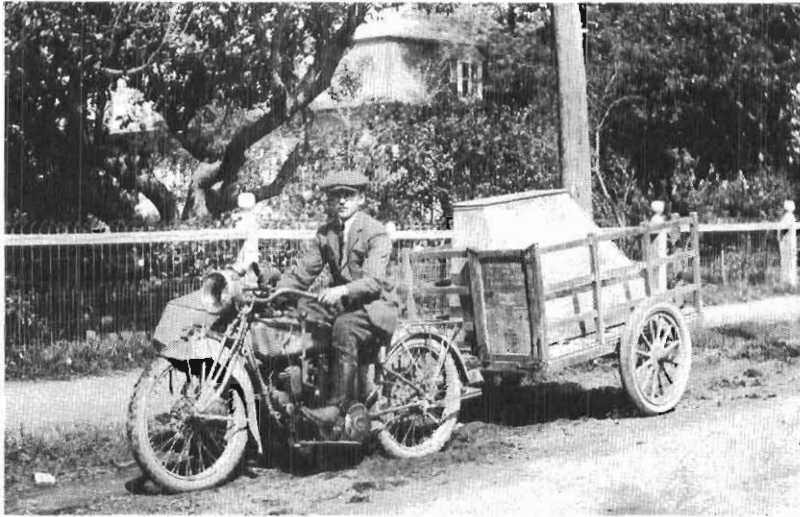
En 1898, sont au programme des concours de blé, foin, navet, fourrage vert, patates, trèfle pour la graine, pâturages et jardins potagers qui permirent de distribuer

\$61. à 85 concurrents.

Déjà, à cette époque, il existait une émulation qui contribuait aux succès des cultivateurs sérieux. Cet élan n'a jamais cessé dans les années suivantes de sorte, qu'en 1928, on retrouve pratiquement les mêmes programmes que dans les années qui suivirent la fondation du Cercle. Le nombre de membres diminue mais descend rarement en bas de la centaine. A cette époque, les conférenciers et les agronomes prêchent la coopération, introduisant des expositions de moutons et de porcs, des concours d'alimentation de veaux et de porcs, le contrôle laitier, le criblage des grains de semence et divers autres sujets.

- En 1929**, la visite de Mgr Georges Courchesne jeta les bases du Cercle de l'U.C.C., à une réunion du Cercle agricole.
- En 1930**, le propagandiste fédéral en industrie animale, Roland Belzile, agronome originaire de Saint-Fabien, organise un Club d'éleveurs de génisses "Ayrshire".
- En 1931**, les éleveurs de porcs à bacon ont leurs concours auxquels 26 cultivateurs participent et l'exposition de moutons intéresse 29 producteurs. Treize (13) membres du Cercle s'inscrivent au contrôle laitier.
- En 1932**, une demande est faite au Conseil d'Agriculture de la province de Québec en vue de participer à la Fédération des cercles agricoles du comté de Rimouski. La réponse fut favorable. Celle-ci permettait au président et au secrétaire de faire partie de la Société d'Agriculture de Rimouski et de représenter le Cercle de Saint-Fabien. Cette même année, on acheta un crible sélectionneur pour l'usage des membres. On contribue à l'achat d'un crible "alvéole" par la Coopérative agricole jusqu'à concurrence de \$100. Les mêmes expositions d'animaux se répètent ajoutant celle des taureaux de deux ans et demi et plus.
- En 1933**, un concours de luzerne est au programme, en plus des autres concours et expositions.
- En 1934**, on organise des concours de blé et orge sur pied, ainsi qu'un concours d'égouttement de terrain.
- En 1936**, on localise les instruments appartenant au Cercle: pompe à blanchir chez J.P. Belzile, baignoire à moutons chez Arthur Belzile à Saint-Fabien-sur-mer, les cribles chez Omer Côté, Théodore Dumont, Augustin Berger et Louis Albert, le coupe-corne chez le secrétaire du Cercle. Une série de graines de jardins est distribuée

aux membres dont la contribution est payée avant le jardinage.



M. Louis de Gonzague Fortin, agronome, transportant de ferme en ferme la baignoire à moutons.

Jusqu'en 1950, on suit les mêmes programmes. Les agronomes assistent à l'assemblée générale et y vont d'une conférence. En 1958, on inscrit au programme des primes d'achat de \$5.00 pour taureaux pur sang et de \$3.00 pour celui des béliers pur sang. Les gardiens de reproducteurs porcins bénéficiaient d'une prime d'entretien de \$15. à \$25. depuis plusieurs années. Les mêmes programmes se poursuivent d'une année à l'autre. En 1961, on inscrit le concours de pâturage permanent. En 1962, on préconise un concours d'embellissement des bâtisses. En 1966, l'agronome Paul Plourde assiste à l'assemblée générale et parle du club de gestion de ferme qui demande dix participants au départ pour l'organiser.

Jusqu'en 1974, les mêmes activités se poursuivaient. A l'assemblée générale de cette même année, le président Elie Belzile fait part de la formule de dissolution du Cercle agricole qui avait vécu 81 ans et rendu d'énormes services à de nombreux agriculteurs.

Les instruments possédés par le Cercle (une herse à pâturage, deux semoirs à chaux et à engrais chimiques, une pompe à blanchir et les cribles) furent laissés aux gardiens de ces équipements.

Une cinquantaine de membres ont continué de faire partie de la Société d'Agriculture de Rimouski. Les concours d'avoine et d'orge, le concours de désinfection et chaulage des étables, le contrôle laitier sont au programme pour l'année 1977.

Actuellement, il faut cinq membres dans une paroisse pour avoir un représentant à la Société de district comprenant les comtés de Rimouski, Matane et Matapédia. Le délégué de Saint-Fabien est l'ex-président du Cercle agricole, monsieur Elie Belzile.

Présidents		Secrétaires	
Rév. P.C. Audet	1893	Noël Fortin	1893
Rév. Jos Henri Lavoie	1905	Louis J. Côté	1899
Rév. Eugène Pelletier	1912	Jos Sam Belzile	1927
Aimé Coulombe	1927	Arthur Belzile	1954
Désiré Jean	1929	Camille Roy	1964-74
Alphonse Belles Iles	1940		
Jos Sam Belzile	1954		
Camille Roy	1959		
Elie Belzile	1964-74		

Il faut conclure que les officiers du Cercle ne changeaient pas souvent et qu'ils jouissaient d'une permanence de longue durée donnant satisfaction à cet organisme.

LE MERITE AGRICOLE

C'est en 1889 que furent rédigés les règlements de l'ordre du Mérite agricole par Edouard-André Bernard alors secrétaire du Conseil d'Agriculture de la province.

On visait à créer des récompenses honorifiques aux meilleurs praticiens agricoles.

Quatre catégories de concurrents sont déterminées par le Conseil d'Agriculture qui nomme les juges du concours qui sont généralement d'anciens lauréats.

- 1° Le candidat qui conserve 90% des points a droit à la médaille d'or, avec le degré de "Très grand mérite".
- 2° Celui qui obtient un pointage de 85% a droit à la médaille d'argent avec mention de "Grand mérite".
- 3° Celui qui se classe avec 75% des points reçoit la médaille de bronze.

4° Celui qui n'atteint pas 75% reçoit un diplôme de mérite.

La Province est divisée en cinq (5) districts, de sorte que le même territoire est visité à tous les cinq ans par les juges attirés.

Il semble que ces règlements n'ont pas été suivis au début, car des médailles d'or ont été décernées avec moins de 90% des points obtenus.

Les trois premiers décorés de la "médaille d'or" se partagent \$2,000. dont \$1,000. accordés au titre de Commandeur, \$600. au deuxième et \$400. au troisième. La catégorie "médaille d'argent" offre des prix de \$600. au premier, \$500. au deuxième et \$400. au troisième. La catégorie "médaille de bronze" offre \$250. pour le premier, \$150. pour le deuxième et \$100. pour le troisième.

En 1977, la refonte des règlements rend admissibles aux concours les éleveurs d'animaux de ferme et les exploitants agricoles, formés en association, et a aussi pour but, de créer une nouvelle catégorie de concurrents. (6).

Le but du concours annuel était de valoriser l'agriculture, d'encourager les cultivateurs par des honneurs, des récompenses et une certaine publicité pour les exploitations les plus valables au point de vue de tenue remarquable.

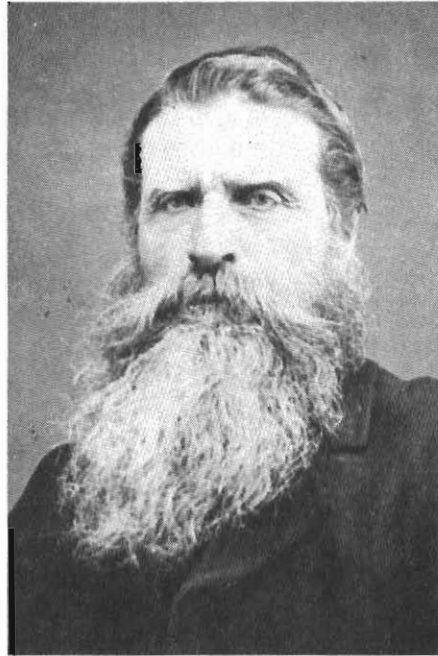
Nous avons relevé 18 cultivateurs de Saint-Fabien, qui ont eu l'honneur de recevoir la décoration de ce concours.

En voici la liste:

1892- LOUIS BELZILE, lauréat de la Médaille d'argent — 86.5%. Diplôme de très grand mérite.
Ferme d'une superficie de 105 arpents, dont 93 en culture et 10 en pâturage. Bon système de rotation. La maison est bien adaptée aux besoins de la famille et les autres bâtisses sont bien entretenues. Le cheptel comprend: un étalon croisé, trois juments poulinières, un cheval de travail, un poulain d'un an et un de l'année; deux taureaux dont un Ayrshire, 23 vaches laitières dont trois canadiennes et 20 croisées,

6. Jean-Baptiste Roy, *Revue Agriculture*, juin 1977.

quatre animaux de boucherie, un d'élevage de deux ans et cinq veaux de l'année; un bélier, 27 brebis et 26 agneaux. (7).



Louis Belzile, lauréat du Mérite agricole, en 1892.

1892- REMI BELZILE, deuxième lauréat de la Médaille d'argent et Diplôme de très grand mérite. 86.1%.

Ferme de 160 arpents dont 110 labourables, 18 non labourables et 32 en forêt. On suit un bon système de rotation. Il utilise des engrais et 25 barriques de poissons comme fertilisants. Bonnes bâtisses dont grange-étable neuve. Le bétail en partie canadien se compose de trois chevaux de travail, un poulain de deux ans, un taureau d'un an, vingt vaches laitières, dont deux canadiennes et dix-huit croisées, onze génisses et vingt-trois agneaux de races croisées. (8).

1892- ELZEAR GAGNON, troisième lauréat de la Médaille d'argent et diplôme de très grand mérite. 85.2%.

Ferme de 100 arpents en culture. Système de rotation satisfaisant. Bonne maison. Grange-étable modèle qu'il a construit lui-même. Le cheptel se compose:

7. Pour plus de renseignements, consulter le **Concours du Mérite Agricole, 1892**, p. 11.

8. *Ibid*, p. 13.

un étalon, une jument poulinière, trois chevaux de travail, un taureau canadien enregistré, onze vaches laitières dont six pur sang enregistrées, trois animaux de boucherie, trois d'élevage de deux ans, un de l'année, un bélier, quinze brebis et quinze agneaux, de races croisées. (9).

- 1892-** DAME ADOLPHE GAGNON, quatrième lauréate de la Médaille d'argent et diplôme de très grand mérite. Ferme de 120 arpents dont 100 en culture. Système de rotation plutôt défectueux. La maison est bonne et bien adaptée aux besoins de sa famille. La grange de forme octogonale, qui comprend l'étable, l'écurie, la bergerie, la chambre à harnais et cave à fumier, est très complète selon les examinateurs du Mérite agricole. Elle était à considérer comme grange modèle. (10).



La grange octogonale de monsieur Adolphe Gagnon, construite en 1888.

- 1897-** REMI BELZILE, lauréat de la Médaille d'Or, Diplôme de très grand mérite. 89.25%.

LOUIS-CYRICE BELZILE, lauréat de la Médaille d'Or, diplôme de très grand mérite. 85%.

SAMUEL BELZILE, lauréat de la Médaille de bronze. 78.25%.

J. NOEL FORTIN, lauréat de la Médaille de bronze.

9. *Ibid*, pp. 18-19.

10. *Ibid*, pp. 19 et ss.

76.35%.

Nous n'avons pas de rapport des jugements pour l'année 1897.

1934. GEORGES-EMILE FORTIN, lauréat de la Médaille d'argent. 86.2%.

Propriété de 145 arpents dont 87 en culture, située à l'ouest du village. Bonne rotation et surtout l'égouttement est bien fait. Partout on pratique le labour Richard. On chaulé et fertilise le sol et les récoltes sont bonnes. Les bovins laitiers appartiennent aux deux races Ayrshire et Canadienne; des sujets croisés et des sujets de race pure. Un excellent taureau Canadien, primé à l'exposition du comté, troisième prix à l'exposition de Québec, est à la tête du troupeau. Deux vaches de pure race sont inscrites aux Livres d'Or. Bonnes bâtisses, excepté la grange-étable très âgée. Monsieur Fortin est agronome de la première promotion en 1913 à Sainte-Anne de la Pocatière et représente la troisième génération sur cette ferme. (11).

1934- EMILE BELZILE, lauréat de la Médaille d'argent. 83.8%.

Cette ferme est située dans le village de Saint-Fabien; superficie cultivable de 70 arpents. Cheptel: comprend 18 à 20 têtes de bétail laitier Canadien, six brebis et leurs petits, deux truies d'élevage et quelques porcs, vingt-cinq poules et quelque trois cents poulets, trois ou quatre chevaux dont un poulain. Les vaches sont bien nourries, ont de la profondeur, de la finesse, des aptitudes laitières prononcées. Tout le bétail est de race pure. Cinq vaches sont inscrites aux Livres d'Or, soit Hirondelle, Corneille, Fabienne, Alouette, Sotte. Le troupeau de moutons est de race Oxford Down. Les porcs sont de race Yorkshire. Il emploie 10 tonnes de pierre calcaire et deux tonnes d'engrais chimiques. Bon système de rotation. Bonne grande maison aux allures de manoir, hôtellerie de l'endroit, très bien tenue par le personnel féminin de la ferme. Ce concurrent exploite aussi une érablière de 1,600 arbres. (12).

11. *Mérite agricole*, 1933-34, pp. 68-70.

12. *Ibid*, pp. 103-104.

- 1934-** CHARLES GAGNON, Diplôme de mérite. 72.4%.
Il a de la bonne terre cultivée de façon routinière. Le chiendent et d'autres mauvaises herbes envahissent ses champs, qui sont insuffisamment assainés. Les grains ont été semés tard sur un terrain à peine essoré et ne pouvant donner qu'un faible rendement. Dans les prairies et les pâturages, on voit plus de marguerites, de chiendent et de "franc foin" que de bonnes herbes. Le concurrent a d'assez bonnes vaches laitières, un taureau pur bien racé. Ses moutons, de race Shropshire, ne sont pas assez développés. Il n'a qu'une quinzaine de poules et quelques porcs de qualité moyenne. Madame Gagnon a une maison très bien tenue. Les beaux tapis qui couvrent ses planchers ont été faits de ses mains expertes. Elle entretient aussi un beau jardin et s'occupe à d'autres ouvrages utiles à la famille. (13).
- 1934-** LOUIS ALBERT, lauréat de la Médaille d'argent. (Nous n'avons pas le rapport de jugement).
- 1944-** ARTHUR BELZILE, lauréat de la Médaille d'argent. 87%.
Fermée exploitée à Saint-Fabien-sur-mer de 400 arpents dont 120 arpents en culture et le reste en boisé montagneux. Malgré un sol plutôt sablonneux, il réussit à garder une vingtaine de têtes de bétail laitier Ayrshire pur sang enregistrées — dont cinq sujets ont plusieurs records à leur crédit. — Ses brebis pur sang Oxford donnent de bons types de reproduction qu'il vend facilement. La culture de la pomme de terre occupe huit à neuf arpents et est partiellement fertilisée avec du varech et du capelan. On achète trois tonnes d'engrais chimiques et plusieurs tonnes de chaux. Les bâtisses sont spacieuses et en bon état. Il a harnaché un ruisseau qui fournit l'électricité pour tous les besoins de la ferme. (14).
- 1949-** REMI COULOMBE, lauréat de la Médaille d'argent. 87.9%.
Son exploitation est située à trois milles à l'ouest du village et comprend une superficie de 111 arpents en

13. *Ibid.*, p. 143.

14. *Mérite agricole* 1934, pp. 68-69.

culture sur une totalité de 187 arpents. Sol d'une bonne fertilité naturelle encore augmentée par les amendements calcaires et les fertilisants. L'épierrement et l'égouttement sont à point. L'assolement est de quatre ans. Les récoltes sont au-dessus de la moyenne. Une érablière de 2,500 entailles au quatrième rang est exploitée et reconnue pour des produits de haute qualité. Le troupeau laitier de type Canadien compte dix-sept vaches, neuf jeunes sujets et un taureau enregistré. Ces animaux sont de belle qualité et ont assez de poids. Le rendement moyen des laitières est de 6,800 livres de lait. Le cheptel comprend en plus trois chevaux, deux truies, dix-sept porcs, douze brebis, dix-sept agneaux, soixante poules P.R.B. et deux cent dix poulets Hybrides.

Les bâtisses sont bonnes et bien entretenues. Un silo à l'intérieur de la grange sert à l'ensilage du foin et du fourrage vert. Un fils est diplômé de l'École Moyenne d'Agriculture et un autre fait ses études à Sainte-Anne de la Pocatière. (15).

1954- JOSEPH-THEOPHILE BELANGER, lauréat de la Médaille d'argent. 86.6%.

Ferme de 160 arpents, cultivée sur 135, sise sur la route nationale. La partie nord est d'un bon sol plan tandis que la partie sud commence par une pente abrupte et de qualité moyenne.

On cultive des céréales et des herbages, plus quatre arpents de cultures sarclées: pomme de terre, maïs et choux-de-Siam. A part le maïs, ces récoltes sont d'assez belle venue, grâce à des façons culturales soignées et à l'usage généreux d'amendements calcaires et de fumier, complétés par quelques tonnes d'engrais chimiques. Son cheptel se compose de vingt vaches de type Ayrshire, trois chevaux de travail, 30 porcs d'engraissement et une centaine de poules.

Les bâtisses sont classées excellentes. Un silo intérieur est rempli d'ensilage de foin vert et de maïs fourrager. Nombreuse famille de quinze enfants pour assurer la relève. (16).

1959- ELIE BELZILE, lauréat de la Médaille d'argent. 85.5%.

15. Mérite agricole 1949, pp. 84 et ss.

16. Mérite agricole 1954, p. 142

Ferme située à Saint-Fabien-sur-mer comprenant 410 arpents dont 130 arpents en culture. Le reste est montagneux et sert de réserve forestière. Le sol est sablonneux mais avec des amendements et fertilisants en grande quantité, les récoltes sont bonnes, surtout la luzerne qui se défend mieux des sécheresses. Le silo reçoit une partie de la récolte du foin et le reste est rempli de maïs fourrager. Le cheptel laitier, peu nombreux, est l'un des meilleurs de la région. Il est de race Ayrshire, de la lignée Burnsike Thorncroft. Une vache, Beurivage Josette, a décroché le championnat du Canada à trois ans avec 13,611 livres de lait et 670 livres de gras. Son troupeau de moutons de race Oxford compte vingt brebis et trente-cinq agneaux vendus en grande partie pour la reproduction. On engraisse une trentaine de porcs et on hiverne vingt-cinq pondeuses. Monsieur Belzile est diplômé de l'École Moyenne d'Agriculture. Famille nombreuse pour assurer la relève. (17).

1974- ANDRE COULOMBE, lauréat de la Médaille d'argent. 81.4%.

Il exploite la ferme paternelle sur laquelle son père, Rémi Coulombe, fut lauréat d'une médaille d'argent en 1949. Depuis, on s'est appliqué à l'égouttement des terres basses. Les récoltes sont bonnes, surtout celle de la luzerne. Cheptel de vingt vaches laitières d'une moyenne de production annuelle de 9,000 livres de lait. On pratique l'insémination artificielle pour améliorer le troupeau. On trouve un cheval de trait et une cinquantaine de poules pondeuses.

Maison centenaire offrant toutes les commodités modernes. A la grange-étable récemment améliorée se dresse un silo moderne de 16' x 30'. La laiterie est d'une propreté irréprochable. La bonne tenue de la ferme a permis à ce concurrent d'être gestionnaire d'une ferme norme dans la région. Espérons qu'il trouvera une relève parmi ses fils pour assurer l'avenir de cette ferme prospère. (18).

1974- VIATEUR COTE, lauréat de la Médaille d'argent. 78.9%
Ce concurrent représente la cinquième génération des

17. *Mérite agricole 1959*, pp. 133 et ss.

18. *Mérite agricole 1974*, pp. 58 et ss.

Côté sur cette ferme. Sur un total de 140 arpents, il en cultive 130. Soixante-dix pour cent de cette étendue est constitué de sols francs et la différence, de sols argileux et légers. Le drainage et l'épierrement ont été les principales améliorations des dernières années. Le cheptel se compose de vingt-quatre vaches croisées avec production moyenne annuelle de 8,200 livres de lait. Insémination artificielle des meilleurs sujets.

Depuis 1944, on s'intéresse à l'élevage des poulettes pour la ponte jusqu'à l'âge de vingt semaines. On détaille 20,000 poulettes par année de race Leghorn blanche. Bonne maison. Grange-étable âgée. Laiterie de construction récente. Son poulailler peut abriter 11,000 oiseaux. Une génératrice actionnée par le tracteur permet de parer aux inconvénients d'une panne d'électricité. C'est une exploitation avec une spécialité de volailles qui semble satisfaire le propriétaire doué de bonnes initiatives. (19).

Le prochain concours de Mérite agricole dans la région se poursuivra en 1979. Souhaitons que les concurrents seront nombreux car il y a un certain profit à retirer de cette expérience.

Pour des raisons inconnues, d'autres cultivateurs aussi méritants que les participants, auraient pu figurer aussi bien que plusieurs lauréats énumérés ci-haut. Plusieurs agriculteurs possédaient des exploitations comparables à celles qui ont conduit les propriétaires à des décorations enviables.

LES EXPOSITIONS AGRICOLES

Depuis 1915, les gouvernements provincial et fédéral ont toujours contribué à développer l'émulation des producteurs agricoles en les conviant à diverses expositions.

Les expositions scolaires, avec un but d'éducation, furent une heureuse initiative commencée en 1915, dans le comté de Portneuf. Celle-ci s'étendit à toute la province.

Le 26 septembre 1919, avait lieu la première exposition à Saint-Fabien, réunissant une vingtaine d'exposants. Le récipiendaire du premier prix, monsieur Louis de Gonzague

19. Concours provincial du Mérite agricole 1974, pp. 218-219.

Belzile, reçut un diplôme qu'il conserve encore, et avait droit à quatre pommiers donnés par le Ministère d'Agriculture et à une douzaine d'oeufs d'incubation, à prendre chez l'aviculteur Louis de Gonzague Belzile, notaire, pour faire couvrir au printemps de 1920. Sont issus de ces oeufs, cinq poulettes et quatre cochets "Rhode Island" rouges et une poulette canadienne. Mademoiselle Anne-Marie Voyer et l'abbé Grégoire Riou ont aussi participé à cette exposition. Par la suite, Jos. E. Théberge obtient, lui aussi, un diplôme des concours des jardins scolaires.

La Société d'Agriculture de Rimouski inaugurait, le 12 février 1915, les expositions de grains de semence. Charles Gagnon obtient quatre "premier prix" pour le blé, l'orge, l'avoine "Abondance" et l'avoine "Banner", avec une mention honorable pour l'avoine "Abondance" qu'il a fournie pour composer l'exhibit envoyé par le Canada à une exposition internationale de Saint-Louis, aux Etats-Unis.

Le 4 février 1921, à cette exposition internationale, Charles Gagnon remporte le premier prix pour l'orge et le quatrième, pour le mil, tandis que son épouse récolte trois "deuxième prix" d'art culinaire et un quatrième prix de pain "levain royal aux pommes de terre". Monsieur Joseph Roy décroche un premier prix d'avoine "Toutes qualités".

A l'exposition agricole du 3 octobre 1919, Charles Gagnon reçoit trois prix avec ses moutons "Shropshire" et deux premiers prix pour volaille P.R.B. et pour son sucre d'érable. Emile Belzile figure premier avec un taureau Canadien de deux ans.

Jusqu'en 1932, il n'y avait que le curé Pelletier qui présentait un troupeau Ayrshire et Emile Belzile son troupeau Canadien. Ils en rapportaient plusieurs trophées.

C'est avec l'arrivée du Club d'éleveurs d'Ayrshire que la présentation d'animaux augmenta en 1934. Ainsi Jos. Théophile Bélanger retira le grand championnat avec sa



Grange de la Fabrique.

vache, à l'exposition de Rimouski. Elle avait une production de plus de 12,000 livres de lait en 1933. La même vache obtint le deuxième prix à l'Exposition provinciale, en 1934, où figurait le troupeau du curé Pelletier qui revint également avec des championnats. De Québec, Alphonse Belzile rapporte aussi des championnats avec une vache laitière, sa jument percheronne et une pouliche. Puis d'autres éleveurs, tels Camille Roy et Arthur Belzile, montaient leur troupeau pour devenir de sérieux exposants qui méritèrent des championnats et plusieurs trophées. En 1976, Saint-Fabien était représenté par Elie Belzile et Patrice Belzile qui firent bonne figure avec leur troupeau Ayrshire.

Les moutons de Elie Belzile se classèrent premier dans leur catégorie de race Oxford.

Les porcs de J.-H. Bélanger, de 1950 à 1960, méritent les premiers prix de la race Yorkshire. De plus, en 1955, il remporte pour la deuxième année consécutive le grand championnat provincial pour l'excellence de son troupeau.

En 1976, les frères Rousseau avec la race "Limousine" retirèrent championnats et trophées dans les diverses classes. Adrien Roussel figure aussi bien avec ses "Hereford".

Les dames fermières ont aussi participé aux expositions de Rimouski et à l'exposition provinciale d'où elles ont retiré plusieurs prix et mentions honorables, pour leur artisanat et leur art culinaire.

On peut dire que la foire annuelle de l'Exposition régionale de Rimouski est un grand stimulant pour les éleveurs qui s'enrichissent d'expérience et de popularité à cette occasion.

LE CLUB D'ELEVEUR D'AYRSHIRE

En 1929, à la suite d'une conférence de l'agronome Roland Belzile, propagandiste du gouvernement fédéral, à une assemblée du Cercle agricole, quelques cultivateurs décidèrent la fondation d'un club de jeunes éleveurs.

En 1930, on avait recruté dix intéressés à ce programme d'acheter des génisses saillies de deux ans et demi. Pour compléter le nombre nécessaire à la fondation de ce club, il fallait le concours de l'achat d'un sujet par Georges-

Emile Fortin qui avait déjà un troupeau pur sang Canadien. C'était un gros prix à payer pour ces bêtes, soit \$200. chacune. A leur arrivée, le nom du propriétaire fut tiré au sort. Le contrôle laitier fédéral était obligatoire ainsi que l'enregistrement des progénitures.

Ces éleveurs ont d'abord profité d'une production laitière plus élevée à mesure qu'augmentait la descendance de ces sujets choisis. Les veaux mâles étaient vendus à des prix élevés pour la reproduction, suivant les records élevés de la mère. Les génisses étaient gardées pour amélioration des troupeaux. Aux expositions agricoles, ces animaux se classaient avec les meilleurs prix. C'est dire que l'arrivée de ces bêtes de choix a contribué à une amélioration considérable de la production laitière dans la paroisse et dans la région. Un cultivateur mentionnait, qu'à la suite de l'achat d'un taureau de cette descendance, une génisse doublait la production de sa mère. La plupart des cultivateurs actuels de Saint-Fabien comptent des descendants qui sont des souches de ce club et réalisent l'utilité apportée par cette initiative qui date de 47 ans.

Trois troupeaux de cette origine ont particulièrement réussi des records remarquables dans la production laitière, ce sont ceux de messieurs Camille Roy et des frères Elie et Patrice Belzile.

Voici la liste des cultivateurs qui risquaient cette heureuse initiative en 1930:

Père	Jeune éleveur
Joseph Théophile Bélanger	André Laplante (fils adoptif)
Ernest Canuel	Albert
Alphonse Gagnon	Maurice
Paul Gagnon	Anne-Marie
Arthur Belzile	Elie
J.N. Roy	Maurice
Joseph Voyer	Roland
Jos Sam Belzile	Antoine
Alphonse Belles-Iles	Lionel
Georges-Emile Fortin	Noël-Yvon

Le premier président fut Maurice Gagnon et le premier secrétaire Antoine Belzile.

LE CERCLE DES JEUNES ELEVEURS

En 1971, naissait, à Saint-Fabien, un cercle de jeunes éleveurs qui comptait une vingtaine de membres. Le groupe se réunissait sous la direction du regretté Paul-Emile Côté, agronome originaire de la même paroisse, qui savait soulever l'enthousiasme de la jeunesse agricole.

En 1972, le cercle se mérita le championnat provincial des cercles en opération, — ce qui valut une bourse de \$500. au président du cercle, Bernard Belzile, qui se dirigea à la Faculté d'agronomie de l'Université Laval où il obtient le titre de Bachelier en Agriculture, en juillet 1977. Paul Belzile, le premier président du cercle, est devenu technologiste agricole à Trois-Pistoles. Le président actuel est Régis Belzile.



Exposition en 1975: Alain, Bruno, Gilles Belzile, Simon Roy.

Le 3 juillet 1977, avait lieu la dernière exposition du cercle où Gilles Belzile décrochait le grand championnat des huit concurrents. L'assistance s'élevait à 500 personnes au cours de l'après-midi, sur la ferme d'Elie Belzile de Saint-Fabien-sur-mer.

On peut s'attendre à ce qu'une nouvelle formule soit trouvée pour continuer à cultiver l'amour de la ferme et des animaux chez les jeunes cultivateurs qui devront prendre la relève de ceux qui vieillissent plus vite qu'ils le souhaiteraient. (20).

20. A noter que le Cercle des Jeunes Ruraux de Saint-Fabien et le Cercle des Jeunes Eleveurs sont une seule et même association

LA COOPERATIVE AGRICOLE

Les cultivateurs de Saint-Fabien avaient déjà développé l'esprit de coopération dans les syndicats de beurrerie et de fromagerie dont l'existence remonte à 1882. Ils étaient préparés à s'unir pour protéger leurs intérêts.

En 1927, on commença par un entrepôt de criblage de patates afin d'obtenir un meilleur prix pour ce produit dont la production dépassait une centaine de chars par année. D'autre part, on réalisait que l'achat des moulées et de farine en commun permettait d'avoir la même qualité à des prix avantageux. L'achat du premier char de gru et de son fut un encouragement à entreprendre un véritable commerce de ces denrées dont le prix de revient était beaucoup plus bas, que celui des marchands généraux. Il en fut ainsi pour le commerce des fertilisants et des amendements calcaires.

Les agronomes Florian Champagne et J.N. Albert furent des spécialistes, dans la fondation des Coopératives dans le Bas Saint-Laurent et suivirent les débuts de ces organisations en insistant pour que les cultivateurs prennent leurs affaires en main. Après quelques conférences, déjà en 1927, année de la fondation de notre coopérative, on comptait 192 sociétaires qui devinrent des clients qui s'engagèrent à vendre leurs produits à cet organisme, en consignation, mais aussi à y acheter les denrées nécessaires à leur exploitation.

La coopérative pouvait vendre les moulées et autres produits à des prix défiant toute compétition. D'autre part, les animaux et autres produits de la ferme, surtout les pommes de terre, vendus en consignation, rapportaient des prix supérieurs à ceux que les commerçants pouvaient offrir. Cependant, l'éducation de la vente en consignation fut difficile. Un ancien gérant rapporte que certains cultivateurs préféraient être payés avant l'expédition des animaux. Ceci fut fait à quelques reprises, mais à la stupéfaction du vendeur qui prenait connaissance du chèque que la Coopérative avait reçu pour tel sujet qu'il avait refusé de consigner. La leçon servait pour l'avenir.

Cette société achète, pour ses membres, des engrais chimiques et alimentaires, des insecticides, des fongicides et de la ficelle d'engergage; elle vend des patates, des oeufs et des animaux.

Le développement de l'entreprise amena la nécessité de se pourvoir d'un centre de criblage. Celui-ci s'organisa, vers 1940, et fonctionne encore aujourd'hui malgré la forte compétition que livre la Coopérative du Bas Saint-Laurent du Bic. Le balancement des moulées avec la mouture du grain de ferme et les suppléments protéiniques sur place, sans se rendre à la paroisse voisine, est un attachement à conserver chez les sociétaires. Par ailleurs, en septembre 1943, la coopérative avait aussi organisé un service de meunerie pour préparer la farine.

Du 4 janvier 1935 au 25 octobre 1943, la Société coopérative agricole de Saint-Fabien a fait \$12,020. de profits; elle a versé aux réserves \$4,000.00, elle a payé \$2,302.67 en ristournes et elle possède alors, en profits non divisés, une somme de \$5,718.06.

La montée en flèche des chiffres d'affaires indique bien que les coopérateurs se sont intéressés à leurs affaires.

Voici quelques relevés des bilans de l'entreprise:

Chiffre d'affaires	Profits nets
1931 \$ 28,307.	\$ 1,006.80
1941 \$ 50,989.	\$ 1,818.
1951 \$212,140.	\$ 5,044.
1961 \$247,690.	\$11,442.
1971 \$506,712.	\$17,520.
1974 \$703,790.	\$40,572.

Depuis les débuts, la vente des produits agricoles et des animaux a diminué en raison de la spécialisation de l'industrie laitière.

En 1939, on expédiait 32 chars de patates.

En 1950, aucun.

En 1939, on expédiait 15 chars d'animaux, "porcs, moutons, bovins".

En 1960, on expédiait 20 chars ou camions d'animaux.

En 1972, on expédiait 2082 sujets.

En 1974, on expédiait 1092 sujets.

L'élevage du mouton est réduit à deux troupeaux encore importants. L'élevage du porc est aussi rendu au point qu'il reste très peu d'éleveurs qui possèdent plus d'une truie et

que les reproducteurs sont très rares. La production du porc, jadis prospère, ne suffit plus à la consommation locale. Quant aux bovins, ce sont les sujets à remplacer, quelques veaux et quelques animaux de races de boucherie, qui vont au marché de la région.

La coopérative agricole subit donc un décroissement considérable et inévitable dans le commerce des animaux.

Notre Coopérative agricole est actuellement associée à la Coopérative Fédérée du Québec. En 1974, on comptait 100 membres, ce qui est très représentatif, puisqu'il n'y avait alors que 98 cultivateurs dans la paroisse.

Liste des présidents de la Coopérative agricole

Emile Belzile	1927-1934
Désiré Jean	1934-1939
Jos Sam Belzile	1939
Alphonse Gagnon	1940-1945
Fabien Coulombe	1945-1947
Camille Roy	1947-1949
Arthur Belzile	1949-1951
Camille Roy	1951-1959
Louis Cimon	1959-1969
Albert Canuel	1969-1973
Léopold Belzile	1973-1975
Patrice Belzile	1975- actuellement.

Liste des secrétaires-gérants

Albert Gagnon	1927-1929
J.N. Roy	1929-1931
Amédée Roy	1931-1933
Elisée Michaud	1933-1935
Alphonse Michaud	1935-1937
Joseph E. Théberge	1937-1976
Jean Robert Bélanger	1976- actuellement.

On comptait cinq employés dont deux à la meunerie en 1975.

La bonne administration de cette entreprise, a conduit à un succès incontestable. Espérons qu'elle pourra survivre encore et rendre d'énormes services à ses sociétaires.

LE SYNDICAT DES CULTIVATEURS

En 1929, la visite de Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski, jeta les bases du Cercle de l'Union catholique des cultivateurs (U.C.C.), lors d'une assemblée du Cercle agricole de la paroisse. Le Syndicat de l'U.C.C. de Saint-Fabien a donc fonctionné sans existence légale pendant de nombreuses années puisqu'il ne fut incorporé que le 15 avril 1946.

Au moment de son incorporation, le Syndicat comptait 61 membres de l'U.C.C. pour 165 cultivateurs.

Voici le nombre de membres de l'U.C.C. à différentes années.

1936	15 membres	(201 cultivateurs en 1932)
1946	61 membres	(165 cultivateurs en 1946)
1955	56 membres	(143 cultivateurs en 1955)
1965	100 membres	
1970	76 membres	(98 cultivateurs en 1973)

Le Syndicat de l'U.C.C. de Saint-Fabien a été dissous, le 20 avril 1974, et fait partie depuis cette date du Syndicat de l'Union des Producteurs Agricoles (U.P.A.) du Cap à l'Original.

En plus de Saint-Fabien, le Syndicat de l'U.P.A. du Cap à l'Original regroupe les paroisses de Sainte-Cécile du Bic, Saint-Simon, Saint-Mathieu, Saint-Valérien, Saint-Eugène. Il compte au total 281 membres.

Les effectifs pour la paroisse de Saint-Fabien sont, au premier janvier 1977, de 78 membres pour 79 producteurs agricoles. (21).

QUELQUES STATISTIQUES DE PRODUCTION

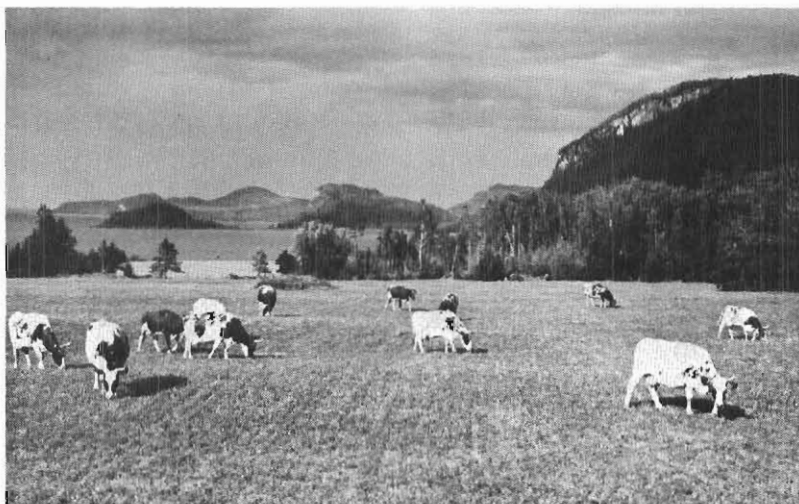
— Production laitière

En 1976, à Saint-Fabien, on comptait 58 producteurs de lait dont cinquante-quatre ont fourni une production industrielle de 7,801,851 livres de lait à la Coopérative du Bas Saint-Laurent. La moyenne par producteur était de 144,448 livres de lait et quatre producteurs de lait nature avaient un

21. Tous les renseignements sur les Syndicats de l'U.C.C. et de l'U.P.A. nous sont fournis par "La Fédération de l'U.P.A. du Bas Saint-Laurent", siège social à Rimouski.

quota de 575,000 livres. Douze producteurs de Saint-Eugène ont produit 1,873,839 livres de lait industriel, à la même entreprise, avec une moyenne de 156,150 livres par troupeau. En supposant une moyenne de vingt vaches par troupeau, on arriverait à une production moyenne de 7,100 livres pour Saint-Fabien et de 7,700 livres pour Saint-Eugène.

Les troupeaux sont de prédominance Ayrshire à cause des effets produits par la fondation du Club des jeunes éleveurs d'Ayrshire, en 1930. Les sujets pur sang de cette race provenant des troupeaux du curé Pelletier et de Camille Roy ont eu leurs influences. Deux troupeaux pur sang de race Canadienne appartenant à Emile Belzile et Georges-Emile Fortin ont fourni des vaches de cette race. L'ancien laitier, Zénon Michaud, a vendu des reproducteurs "Holstein" à certains cultivateurs qui ont relevé leur production laitière.



Troupeau de vaches Ayrshire de M. Elle Belzile.

L'insémination artificielle se pratique aujourd'hui dans plus de 60% des troupeaux.

— **Production bovine**

Un certain nombre de cultivateurs ont abandonné l'industrie laitière, pour s'adonner à l'élevage d'animaux de boucherie.

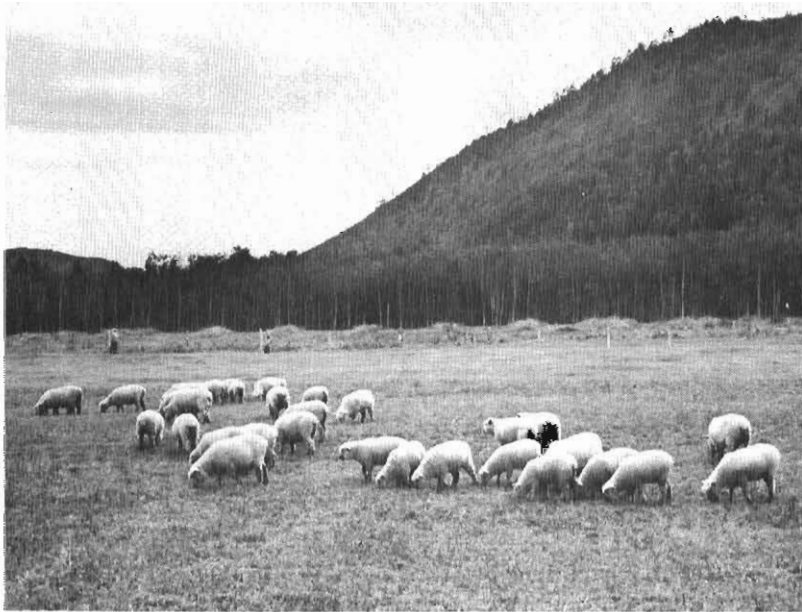
Monsieur Jean-Noël Hammond fut le premier éleveur de "Hereford" pur sang. Il aurait 75 têtes, dépassé par Henri

Viel avec 80 têtes et Adrien Roussel, du troisième rang, avec 100 sujets de même race. Maurice Bérubé, Robert Bélanger, Laurent Cloutier et Emmanuel D'Astous possèdent des troupeaux moins considérables. Quelques autres cultivateurs ont des reproducteurs pur sang avec d'anciennes vaches laitières. Les frères Rousseau, du deuxième rang est, possèdent un troupeau "Limousin" d'une quarantaine de têtes dont trois à quatre pur sang.

Le rationnement des quotas de lait fut la cause de cette orientation nouvelle chez les éleveurs de la paroisse.

— Production ovine

Il ne reste que deux troupeaux de moutons d'importance; celui de Urbain Coulombe avec une centaine de sujets croisés et celui de Elie Belzile avec cinquante sujets pur sang "Oxford".



Un troupeau de moutons appartenant à M. Elie Belzile.

— L'aviculture

La fondation d'un couvoir, à Rimouski en 1934, réveilla l'attention de certains cultivateurs qui organisèrent la production d'oeufs d'incubation. Les éleveurs de volailles étaient assez nombreux dans le comté. A Saint-Fabien, on en recruta six dont les noms suivent: Jos. Pierre Belzile, Alphonse Gagnon, Joseph Voyer, Raoul Fournier, Louis

Albert et Georges-Emile Fortin.

Vers 1945, lorsque le couvoir de Rimouski déménagea à Bic, les producteurs de Saint-Fabien abandonnèrent leur élevage d'une centaine de poules chacun. La race "Plymouth Rock Barré" perdait de sa popularité.

Un éleveur nouveau, Louis Cimon du quatrième rang, releva le défi et construisit un poulailler d'une capacité de 1,800 poules de race Leghorn blanche et P.R.B., pour alimenter le couvoir de Bic jusqu'à sa fermeture vers 1973.

D'autre part, Joseph Voyer, construisit son propre couvoir vers 1940 et garde à ce moment-là 1,500 pondeuses P.R.B., mais il ne peut suffire à la demande. Il importait des poulettes du Couvoir Royal de Saint-Judes de Saint-Hyacinthe. Il vendait plus de 150,000 poulettes sexées de race P.R.B., Hybrides rouges, noires, blanches et grises. Sa clientèle s'étendait jusqu'en Gaspésie — garantissant à 95% sa sélection de poulettes qu'il faisait pour le plumage et le duvet de l'oiseau —. Il fit ce commerce de février à juillet, pendant douze ans. Le manque de main-d'oeuvre le contraignit finalement à abandonner cette entreprise pour s'occuper uniquement de sa ferme laitière.

Viateur Côté est encore aujourd'hui intéressé à l'aviiculture. Depuis 1944, il fait l'élevage des poulettes. Son poulailler abrite 1,100 oiseaux de race Leghorn blanche, provenant du couvoir Desy de Québec. Il les élève jusqu'à vingt semaines. C'est l'âge où la ponte commence et il trouve un marché pour plus de 1,500 sujets par année. Son exploitation semble prospère et voué au succès dans l'avenir.

STATION DE DEMONSTRATION

La Ferme expérimentale de Sainte-Anne de la Pocatière inaugurerait, en 1914, des stations expérimentales dans divers comtés, afin de promouvoir des essais de culture dans les régions éloignées pour fin de comparaison avec les résultats obtenus à la ferme expérimentale. La ferme des "Albert", occupée aujourd'hui par Daniel, fut désignée pour l'une des stations de démonstration dans le Bas Saint-Laurent.

On s'appliquait à améliorer le rendement des champs et des troupeaux.

La ferme de Jos. Albert avait une superficie de 140 arpents dont 110 en culture. On gardait 17 vaches croisées avec une moyenne de 4444 livres de lait par tête. La meilleure productrice avait atteint une lactation de 5,655 livres de lait et 260 livres de gras.

Le premier propagandiste fut Hary Tremblay, suivi de Roland Belzile. Un champ de démonstration provinciale de deux acres était dirigé par Léo Brown. Il comprenait un acre de choux de Siam et un acre de grande culture. Ces expériences durèrent de 1914 à 1930.

Aujourd'hui, la même ferme compte 25 vaches avec une production moyenne de 8,500 livres de lait.

Cette information confirme que la technique agricole a produit ses fruits. Une médaille d'argent méritée par Louis Albert en 1934 est aussi un indice du progrès accompli sur cette ferme.

FERME DE DEMONSTRATION

En 1930, le gouvernement provincial organisa des fermes de démonstration dans divers comtés. Dans le comté de Rimouski, la ferme de monsieur Alphonse Gagnon de Saint-Fabien fut désignée pour jouer ce rôle. Cette ferme comprenait une superficie de 120 arpents dont 110 en culture.

Le gouvernement provincial fournissait les fertilisants, les amendements calcaires, les grains de semence pour la première année. Les expériences durèrent, de 1930 à 1937, sous la direction de l'agronome Ernest Dubé, spécialiste en grande culture jusqu'en 1935; son successeur fut Louis de Gonzague Belzile suivi de Hector Banville.

En 1932, une vache Ayrshire de trois ans a établi une production de 12,136 livres de lait avec 522 livres de gras. Monsieur Roch Gagnon qui succède à son père affirme, qu'actuellement, son troupeau de 26 vaches a une production moyenne de 7,500 à 8,000 livres.

En 1935, on gardait sept à huit truies d'élevage produisant 150 porcs d'engraissement. Un poulailler de 150 pondeuses P.R.B. fournissait des oeufs au Couvoir de Rimouski.

Il faut réaliser que les améliorations faites jadis ont porté des fruits dont profite le successeur de monsieur Alphonse Gagnon.

FREDERIC GAGNON

Né à la Rivière-Ouelle, fils de Sifroy Gagnon et de Mathilde Michaud, Frédéric Gagnon arriva à Saint-Fabien en 1856, à l'âge de deux ans. Il acheta, vers 1880, la ferme d'Abraham Gagnon d'un arpent et demi par quarante de profondeur. En 1897, son père lui aurait cédé la même superficie formant 140 arpents dont 110 en culture. Il épousa Henriette Côté, en 1880, dont naquirent 17 enfants. Le cadet de la famille, Jean, exploite encore la ferme.

L'entreprise agricole de Frédéric Gagnon se distinguait, des autres cultivateurs, par une spécialité horticole. Sa terre étaitensemencée de légumes sur une superficie de trois à quatre arpents et autant pour la culture de la pomme de terre. Monsieur Gagnon réussit à s'établir une clientèle à Rimouski où il allait détailler ses produits de porte en porte. De ce commerce, il pouvait retirer un revenu supplémentaire de \$500. à \$600. annuellement. Sa meilleure année fut 1916 où il atteint \$1,300.

Les légumes étaient cueillis la veille. Dès six heures du matin, Frédéric Gagnon se dirigeait vers la ville avec deux charges de produits, pour arriver à destination vers neuf heures, une à deux fois par semaine, du 15 août au 15 octobre. Lorsque les récoltes étaient abondantes, son fils, Jean, déclare qu'une expédition de 100 sacs de légumes se faisait, par chemin de fer, à la gare de Rimouski. On profitait de cette bonne récolte pour faire une deuxième journée de "pedlage", avant le retour au domicile, vers 10 heures du soir. Heureux de son voyage, il chantait en s'approchant de son foyer —. Il avait raison d'être fier de revenir avec un portefeuille bien garni qui lui permettait de tenir quatre fils au Séminaire de Rimouski dont deux, Charles et Fortunat, furent des vocations religieuses, tandis qu'Albert et Jean devinrent de bons cultivateurs. Sa fille, Zuléma, put, elle aussi, poursuivre ses études et devint une institutrice remarquable. Il était également le père de Pierre Gagnon, ex-député du comté de Kamouraska.

Frédéric Gagnon mourut en 1938, à l'âge de 85 ans. Son fils, Jean, lui succéda, mais le manque de main-d'oeu-

vre l'obligea à réduire l'exploitation du potager pour développer d'autres cultures et l'industrie animale. Celui-ci fut maire de sa paroisse, de 1960 à 1968. Ce digne successeur fait honneur à ses ancêtres. Déjà trois fils sont de bons cultivateurs établis et il lui en reste deux, pour s'assurer la relève.

Le travail acharné de Frédéric Gagnon l'a conduit au succès qui mérite une mention, dans l'histoire de sa paroisse.

HISTOIRE DES AGRONOMES

Les agronomes ne sont pas d'une génération spontanée. Mille et une raisons sérieuses les ont voués à la tâche qu'ils accomplissent aujourd'hui. "L'agronome n'est-il pas un "habitant" qui s'est spécialisé dans l'étude des problèmes agricoles, afin d'aider les autres "habitants"? (22).

Arrivée à une certaine époque de son évolution, notre agriculture avait besoin de chercheurs, d'expérimentateurs, de professeurs et de guides; elle en a formé.

C'est en 1914, que le gouvernement provincial engagea les premiers agronomes de comté au maigre salaire de \$800. par année, à condition que les Conseils de comté contribuent à payer la demie des honoraires. En 1916, le comté de Rimouski accepta l'expérience. La liste des agronomes qui ont oeuvré à ce titre sont :

Wilfrid Deloney	1916
J.E. Pintal	1918
Ulanie Phaneuf	1922
J. Rodolphe Gauthier	1927
Arthur Rioux	1938-1940
Arthur Rioux	1947
Paul Plourde	1962-1965

Les paroisses de Saint-Fabien, Saint-Eugène, Saint-Simon, Saint-Mathieu, Sainte-Cécile du Bic et Saint-Valérien eurent les services d'un agronome de district.

Georges Emile Fortin	1938 à 1942
Lucien Roy	1942 à 1947

22. "Profession agronomique. Son origine.", dans le *Progrès du Golfe*, 21 janvier 1949.

On revient ensuite à l'ancien système d'agronome de comté avec Arthur Rioux, décédé en 1962, et remplacé par Paul Plourde jusqu'en 1965, alors que revinrent les agronomes de divisions. Se succédèrent: Edmond Couture, Gilles Saint-Louis et Serge Thibault jusqu'à ce jour.

Le premier agronome régional fut J.N. Albert de 1927-1937, remplacé par J. Ernest Dubé de 1936 à 1940. Monsieur Albert reprit son poste de 1940, jusqu'à son décès en 1947. Il ne fut pas remplacé avant 1965, alors que monsieur Adrien Martin de l'Isle-Verte fut le premier coordonnateur du district numéro 1, suivi de monsieur Jérôme Arcand, en 1968, et de monsieur Laurent Bouchard de 1971 à 1976, puis, remplacé par Réal Gendron, économiste.

Tous ces hommes se sont dévoués au service des agriculteurs avec d'autres spécialistes, sans compter leurs heures et leurs peines. La plupart des conférences se donnaient le soir ou le dimanche pour accomoder leur auditoire.

Liste des agronomes originaires de Saint-Fabien

- 1913 ADHEMAR BELZILE, fut au service des Fermes expérimentales fédérales particulièrement à Normandin de 1937-62.
- 1913 LOUIS-PHILIPPE BELZILE, fils de Gonzague, spécialiste en grande culture qui devint directeur de la section des amendements calcaires au Ministère de l'agriculture provincial.
- 1913 GEORGES-EMILE FORTIN, fils de Noël, cultivateur jusqu'en 1933 et spécialiste en élevage pendant le reste de sa carrière.
- 1914 J. ROMUALD BELZILE, fils d'Emile, fut particulièrement au service de la Coopérative Fédérée du Québec.
- 1915 J.N. ALBERT, fils de Joseph, d'abord agronome de comté, devint agronome régional de 1927 jusqu'à son décès en 1947.
- 1915 LOUIS DE GONZAGUE FORTIN, fils de Noël, spécialiste en industrie animale, fut au service de l'enseignement à Sainte-Anne de la Pocatière. Il fut auteur de deux volumes d'agriculture et rédacteur de la "Gazette des campagnes" pendant 15 ans d'existence.
- 1916 ZENON BELANGER, fils de Noël, d'abord cultivateur à Amqui, régisseur d'une ferme d'élevage de moutons, agronome de division à Causapscal en 1937 et agronome du comté de Gaspé depuis 1940.

- 1926 ROLAND BELZILE, fils d'Emile, fut propagandiste fédéral (Fondateur du Club d'éleveurs de génisses Ayrshire de Saint-Fabien en 1930).
- 1930 PIERRE ANTOINE SOUCY, fils de Octave, fut au service de l'Office du Drainage du Québec à La Pocatière et Saint-Hyacinthe.
- 1933 LOUIS DE GONZAGUE BELZILE, fils d'Arthur, d'abord étudiant diplômé à la Station expérimentale de Farnham, professeur à l'Ecole Moyenne d'Agriculture de Rimouski de 1936 à 1942. Représentant de l'Office du Crédit agricole de 1942 à 1971.
- 1939 PAUL-EMILE COTE, fils de Louis J. Côté, d'abord assistant-régisseur à Normandin jusqu'en 1945, fut dans la suite propagandiste fédéral dans le district du Bas Saint-Laurent jusqu'à son décès accidentel en 1974.
- 1941 GERARD VOYER, fils de Cléophas, commença sa carrière en Gaspésie comme inspecteur de la colonisation jusqu'en 1948. De 1948, fut au service de l'Impôt fédéral jusqu'en 1953. Depuis, il exerce sa profession à son compte à titre d'agronome-conseil et Évaluateur agréé à Québec.
- 1977 BERNARD BELZILE, fils de Patrice, commence sa carrière à Rimouski, au service des Clubs de jeunes éleveurs.

Monsieur Louis de Gonzague Belzile complète son étude de l'agriculture dans notre paroisse en nous livrant les secrets de deux tentatives originales d'élevage, à Saint-Fabien.

LES RENARDIERES

Quelques citoyens de Saint-Fabien se sont fait prendre à l'appât de revenus fantastiques à réaliser avec l'élevage du renard. Des propagandistes habiles réussirent à les convaincre que des profits exorbitants étaient possibles dans cette entreprise.

Les premiers couples se vendaient \$600.00 en 1928 et pouvaient produire de deux à six renardeaux par année. Il s'agissait de renards argentés de haute qualité, avec un marché assuré pour les peaux de ces carnassiers. Pendant deux ou trois ans, celles-ci pouvaient rapporter facilement \$100. chacune, mais les années suivantes le prix tomba de \$30. à \$40. chacune.

L'expérience dura 10 à 12 ans et disparut.

Liste des éleveurs

Albini Cloutier	7 à 8 couples.
Gonzague Michaud	2 couples
Omer Côté	2 couples.
Madame Alphonse Gendreau	2 couples.
Arthur Belzile	1 couple.
Félix D'Astous	3 couples.
Mathias Brillant et Philiat Rioux.	10 à 12 couples

Le prix du renard argenté n'a jamais repris sa popularité de sorte que les peaux de renard jaune sauvage ont surpassé celles récoltées dans les renardières. Même aujourd'hui, la demande du renard jaune jouit d'une plus grande popularité que celle du renard argenté.

L'APICULTURE

Les abeilles n'ont pas joui d'une grande popularité à Saint-Fabien. Vers 1935, on comptait trois apiculteurs :

Albini Cloutier	24 ruches
Georges-Emile Fortin	20 ruches
Albert Canuel	6 ruches.

Les "mouches à miel", comme disait Albini, rapportant 100 livres de miel par ruche, auraient dû intéresser plusieurs citoyens car c'est un produit naturel recherché et d'une saveur supérieure à celle du sucre commercial. On nous assure que notre climat se prêtait très bien à l'élevage des abeilles.

LES ENTREPRISES ARTISANALES

L'étude de notre économie rurale éclaire plusieurs aspects très pittoresques, concernant les entreprises artisanales de jadis.

Dès les débuts du XXe siècle, les fromageries et beurries de nos campagnes constituaient déjà un des éléments traditionnels du décor paroissial. Formés en société coopérative, nos syndicats de fromagerie et de beurrerie, regroupant tous les cultivateurs de la paroisse, illustrent une forme d'organisation économique, très populaire à la belle époque.

L'exploitation des érablières constitue un autre type

d'entreprise familiale, caractéristique de la vie rurale. Etant donné l'importance que revêt encore actuellement cette activité ancestrale dans notre paroisse, nous attacherons un intérêt particulier à cette industrie artisanale de chez nous.

Enfin, les scieries familiales et les moulins à farine représentent un autre type d'entreprise bien significatif de la vie d'autrefois. Quoique ces entreprises soient, de nos jours, totalement disparues, un retour en arrière permettra d'évaluer le rôle important qu'elles ont joué dans le passé.

Les Fromageries et les Beurreries

L'agriculture dans notre paroisse avait besoin, pour se développer, du support d'organismes de production et de mise en marché pour la commercialisation des produits de la ferme. A cet effet, une première fromagerie est construite sur la terre de Charles Adolphe Gagnon, (23) au centre de la paroisse. Le curé Audet fournit de précieux renseignements à ce sujet aux officiers du Mérite agricole en 1892.

Notre fromagerie a été établie en 1882 par une société de 14 cultivateurs de la paroisse. J'ai contribué beaucoup à l'établissement et à la direction, les premières années. C'est encore moi qui m'occupe de la vente du fromage et de la distribution de l'argent aux patrons. Je crois que depuis l'établissement de la fromagerie le nombre de vaches a doublé et leur produit a triplé. Les patrons ne paient que 15% sur le prix de vente pour les frais de fabrication. Les premières années nous ne faisons qu'environ 50,000 lbs. et cette année nous avons fait 114,600 lbs. sans avoir plus de patrons. (24).

On sait que le premier maître-fromager de cette entreprise fut Augustin Burns, assisté de J. Salomon Gagné.

Quelques années plus tard, on construisit la première beurrerie, en 1889, sur l'emplacement actuel de la maison de rapport, appartenant à monsieur Edilbert Morin. (25). Avant la fondation de cette première beurrerie, chaque cultivateur fabriquait son propre beurre pour la consommation

23. Ce cultivateur a toujours été connu sous le nom de Charles Adolphe, mais son nom de baptême est Charles, fils de Adolphe Gagnon; les gens parlaient donc de Charles à Adolphe et généralement ils omettaient l'article de liaison. Son fils, Charles, habite aujourd'hui la maison paternelle, l'ancienne fromagerie ne devait pas en être très éloignée.

24. **Concours du Mérite agricole 1892**, p. 20.

25. Renseignements fournis par monsieur Louis de Gonzague Belzile, agronome.

domestique. Nous ne possédons aucun renseignement supplémentaire concernant le mode d'organisation et le fonctionnement de la première beurrerie. Nous pensons qu'il s'agissait d'une société coopérative, une "association de patrons", comme c'était la mode à l'époque, pour ce genre d'entreprise.

Une deuxième fromagerie est construite au deuxième de la "Belle Corne", à peu près vers 1903, et terminera ses opérations en 1960. (26). On doit la fondation de cette deuxième fromagerie dans notre paroisse, à l'initiative d'un citoyen du Bic. En effet, monsieur Adélarde Blais du Bic revient, vers 1902, avec un diplôme de l'École de laiterie de Saint-Hyacinthe et la médaille d'or offerte par le lieutenant-gouverneur, comme c'était la mode à l'époque, parce qu'il se classe premier, parmi les finissants de son année. La première tâche de monsieur Blais fut d'abord de réunir les cultivateurs des deuxième et troisième rangs ouest de la paroisse de Saint-Fabien, et de leur proposer un marché. Adélarde Blais s'engageait à construire une fromagerie au deuxième de la "Belle Corne" et les cultivateurs de cette partie de la paroisse promettaient de lui vendre leur production laitière pour l'année en cours. On construisit la fromagerie au printemps de 1903. (27). La fromagerie connut sa première année d'opération au cours de l'été 1903. À l'automne de cette année, monsieur Blais rend compte de sa comptabilité, qui était excellente, aux cultivateurs fournisseurs et leur propose de former un syndicat pour devenir propriétaire de leur propre fromagerie. Ainsi naît "La Société des Patrons du deuxième rang de Saint-Fabien" qui recevait le lait de 35 cultivateurs établis, pour la plupart, aux deuxième et troisième rangs ouest de la paroisse.

Un peu plus tard, en 1906, monsieur Blais renouvelle la même expérience au cinquième rang de la paroisse, aujourd'hui Saint-Eugène-de-Ladrière. La "Fromagerie du cinquième rang" desservait les cultivateurs établis aux quatrième et cinquième rangs de la paroisse et quelques cultivateurs du troisième rang est. Adélarde Blais vendit son entreprise à monsieur Napoléon D'Astous. La production totale de fromage fut de 124,339 livres en 1937. La fromagerie

26. Renseignements fournis par monsieur Irénée Brillant.

27. Nous tenons ce renseignement de l'abbé Grégoire Riou qui l'avait recueilli lui-même de Philippe Blais, prêtre, né en 1903, à Saint-Fabien, au temps où son père, Adélarde, organisait la fromagerie de la "Belle Corne".

desservait alors 38 cultivateurs. En 1935, le Syndicat de Fromagerie de Saint-Eugène-de-Ladrière acquiert cette entreprise qui terminera ses opérations en 1954.

On sait que les cultivateurs de l'est de la paroisse, fréquentaient les fromageries du Bic. Ainsi, plusieurs cultivateurs des deuxième et troisième rangs est de Saint-Fabien portaient leur lait à la fromagerie du deuxième rang ouest du Bic, construite par monsieur Adélarde Blais, probablement en 1902. Cette fromagerie était exploitée par monsieur Vital Roy. Elle était alimentée par 36 cultivateurs du Bic et 12 de Saint-Fabien. La production est estimée à 120,000 livres de fromage, en 1931.

Plusieurs cultivateurs du premier rang est de Saint-Fabien, se rendaient à la fromagerie de la "côte-de-repose". Elle était bâtie, au sud de la rivière du sud-ouest, en bas de la "côte-de-repose", en face de l'Anse-à-Doucet. (28). Cette fromagerie, fondée en syndicat vers 1905, venait chercher 15 patrons ou sociétaires, à Saint-Fabien. Le dernier maître-fromager de l'entreprise fut Henri Roy, fils de Auguste.

Par ailleurs, plusieurs cultivateurs de Saint-Fabien faisaient partie de la "Société coopérative des Fromagers" établie, en 1910, et qui deviendra, plus tard, l'importante coopérative fédérée du Bas Saint-Laurent. Cette association avait, à l'origine, pour président, Frédéric Boucher (maire du Bic); Adélarde Blais (Bic) était le secrétaire-trésorier, et Charles Chénard (Bic), Emile Belzile (Saint-Fabien), Cléophas Voyer (Saint-Fabien) en étaient les directeurs.

La "Société coopérative des Fromagers" prend rapidement figure d'institution nationale au Québec. Ainsi le note Robert Rumilly,

...trois de ces coopératives: la Société coopérative des Fromagers de la province de Québec, la Société des producteurs de grains de semence, et le Comptoir coopératif de Montréal, affiliaient des coopératives locales et prenaient des allures de fédération. La société coopérative des Fromagers, fondée en 1910, par l'initiative personnelle du ministre, mettait sur le

28. Cette fromagerie a été démolie au moment de l'amélioration du tracé de la route nationale 132. Elle était construite exactement sur le tracé actuel de la nouvelle route.

marché le lait, le beurre et le fromage de ses adhérents. . . elle disputait la maîtrise du négoce au Board of Trade of Montréal. . . si longtemps libre de fixer les prix à sa guise et s'efforçait d'obtenir pour les fromages de la province, un classement équitable sur le marché anglais. (29).

Le 26 juin 1947, on dévoile un monument, érigé près du chemin royal aux limites de Saint-Fabien et du Bic, (30) en l'honneur de Frédéric Boucher, initiateur de cette première coopérative d'envergure, dans le Bas Saint-Laurent. Jean-Charles Magnan note à ce sujet: "Louis Hébert, premier cultivateur à Québec, a son monument près de l'Hôtel de Ville de la capitale québécoise. Frédéric Boucher fut le deuxième à mériter cet honneur." (31).

Enfin, la beurrerie de Saint-Fabien fut complètement réorganisée en 1913. Le premier août de cette année, en effet, plusieurs cultivateurs de la paroisse se réunissaient chez le curé Eugène Pelletier et fondaient, sous son inspiration, le Syndicat de beurrerie de Saint-Fabien. On construisit une nouvelle bâtisse pour cet usage au nord de la maison appartenant aujourd'hui à mademoiselle Eva Beau-lieu.

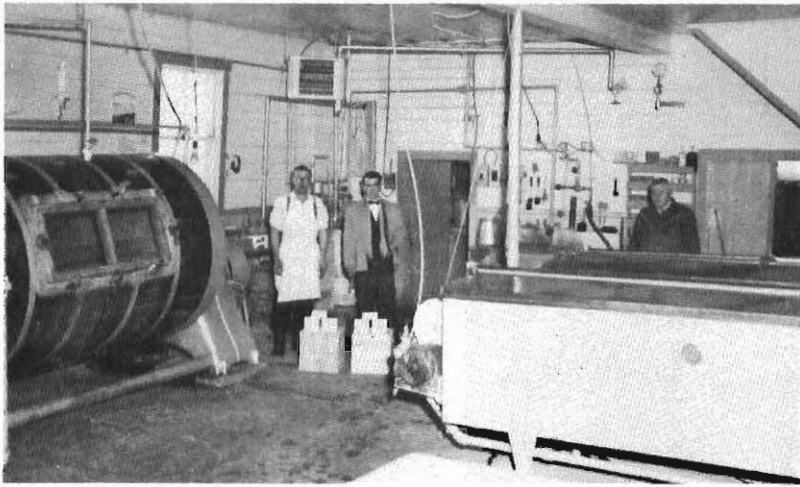


Dernière beurrerie.

29. Robert Rumilly, *Histoire de la Province de Québec*, Tome XVIII, pp. 124-125.

30. Le monument est situé à proximité du "Motel Colibri", le long de la route nationale. Il est érigé sur la terre même qu'avait défrichée monsieur Frédéric Boucher.

31. J.C. Magnan, *Le Monde Agricole*, p. 15.



Intérieur de la dernière beurrerie. De gauche à droite: Viateur Morissette, beurrier, Jules Coulombe, Arthur Belzile.

L'entreprise eut pour premier secrétaire-trésorier, monsieur Emile Belzile, à qui succède Joseph à Samuel Belzile, puis Arthur Belzile, Lucien Bellavance, et finalement Hervé Bellavance.

L'entreprise connaît sa plus forte année de production, en 1969. En 1972, on a vendu 306,000 livres de beurre comparativement à 387,732 livres en 1969.

En 1972, la fromagerie a terminé ses opérations et le tout est maintenant entre les mains du bassin laitier de Trois-Pistoles.

Les érablières

Au Québec, le printemps apporte, avec lui, une activité rurale bien caractéristique, plus particulièrement pour les régions de feuillus, du sud de l'estuaire du Saint-Laurent. Le dégel de la nature permet, en effet, de récolter la sève de l'érable et de produire, après ébullition, un sirop, ou un sucre doré qui fait le régal du pays et la renommée du Québec, à l'étranger. (32).

L'érable a toujours été mêlé à la vie canadienne. Les ancêtres en adoptèrent la feuille comme emblème national :

32. Lessard et Marquis, *Encyclopédie de la maison québécoise. Trois siècles d'habitation*, p. 643



L'érablière de M. André Coulombe

l'érable représentait, pour eux, un symbole de vigueur, de force, de survivance. Mais l'exploitation du sucre d'érable n'a pas commencé avec la découverte du Canada. Le sucre d'érable était inconnu dans les premiers temps de la colonisation. Les Indiens et les Français avaient remarqué que la sève qui s'écoulait de cet arbre, donnait une liqueur au goût exquis et un breuvage très salubre; ils l'utilisaient aussi comme remède pour guérir les écorchures. (33). Ce n'est que vers 1700, à la suite d'un voyage du docteur Michel Sarrazin, à Paris, que prit vraiment naissance au pays, la fabrication du sucre d'érable. Cette industrie n'a alors pas tardé à devenir l'une des ressources du Québec.

A Saint-Fabien, on a commencé l'exploitation du sucre d'érable, dans la seconde moitié du XIXe siècle. Pendant quelques années, au début de l'établissement de la paroisse, on fit d'abord le commerce du bois de l'érable. Puis, vers 1870-75, on a commencé à comprendre qu'une érablière vaut mieux que du bois à vendre ou à brûler.

C'est alors que nos habitants improvisèrent au beau milieu de leur érablière une petite cabane très rudimentaire, dont le toit devait être percé d'un côté pour laisser échapper la fumée et la vapeur. Car, en ce temps-là, on n'avait pas les commodités d'aujourd'hui: l'évaporateur n'existait pas. On faisait le sucre dans des chaudrons, on entaillait avec des

33 Le Bulletin paroissial, 28 mars, 1954

jointes de bois et des casseaux d'écorce. De plus on courait les érables avec des chiens. (34).

L'exploitation des érablières occupe depuis ce temps une place importante, dans notre économie rurale, comme c'est le cas pour plusieurs localités de la province. Selon le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, la valeur des produits de l'érable du Québec atteint annuellement quelque 12 millions de dollars. C'est une des productions les plus payantes de la ferme. "Les fêtes aux sucres, aussi populaires que les vendanges européennes, ont un attrait particulier, qu'apprécie le touriste, ce dont bénéficie tout le Québec." (35). Le sirop et le sucre d'érable sont typiquement québécois; plus de 90% du sirop et du sucre d'érable fabriqués au Canada, le sont au Québec. En fait, le temps des sucres est une période de grandes réjouissances pour tous les Québécois, et l'économie rurale en bénéficie grandement.

L'érable à sucre croît dans plusieurs sols différents, mais c'est dans les terrains de gravier, de type rocheux et sec, qu'il vit le mieux; il atteint une hauteur de 125 pieds et un diamètre au tronc de trois ou quatre pieds. On le rencontre en peuplements purs, mais le plus souvent, associé à d'autres essences feuillues, telles que le hêtre, le bouleau jaune, l'érable rouge et quelques essences résineuses comme le sapin baumier et l'épinette blanche.

L'aire géographique de l'érable à sucre couvre toute la partie sud-est du Québec, c'est-à-dire la région qui va de l'Outaouais jusqu'aux limites des Appalaches et de la Gaspésie, région limitée, au nord, par la forêt boréale. Cependant, les grandes érablières sont situées dans l'Estrie et dans les régions riveraines du fleuve Saint-Laurent. (36). Dans le comté de Rimouski, les paroisses de Saint-Fabien et de Saint-Mathieu sont, sans contredit, les localités qui comptent le plus grand nombre d'érablières. Dans notre paroisse, c'est au quatrième rang ouest que se trouvent le plus grand nombre d'érablières. Il y en a aussi beaucoup d'autres qui sont dispersées, ici et là, dans les premier, deuxième et troisième rangs. "On dit qu'aligner toutes les sucreries

34 *Ibid.*

35. "Les délices de l'Érable". dans le *Progrès-Echo*, 31 mars 1971.

36. *Ressources*, Gouvernement du Québec, Ministère des richesses naturelles. Vol IV, No 2, Mars 1973, p 10

de la paroisse elles formeraient une chaîne de quatre milles de long sur deux arpents de large". (37).

La production du sirop d'érable est quelque chose d'unique et qui diffère de toute autre production naturelle. Pendant l'hiver, l'érable est comme en période de sommeil. Avec l'arrivée du printemps, la sève commence à circuler, montant et descendant à travers la partie de l'arbre qui est en croissance, juste au-dessous de l'écorce. C'est cette couche que l'on incise, lorsque la circulation de la sève atteint son maximum. Plusieurs facteurs influent sur la circulation de la sève et déterminent la qualité du produit fini.

Durant la saison des sucres, le temps lui-même a une importance primordiale. Des nuits avec gelées (25° à 32°) et des jours chauds (45° à 50°) sont nécessaires pour provoquer la circulation de la sève. Par les nuits froides, la sève cesse temporairement de couler, puis elle se précipite dès que le soleil la délivre de l'étreinte du froid durant le jour. Si les changements de température sont peu marqués et graduels durant la saison, le mouvement de la sève sera lent. D'autre part, le meilleur cycle jour-nuit peut se trouver chambardé par des sautes brusques de température. Par un jour des plus ensoleillés, un vent froid qui siffle dans les hautes branches peut réduire la "coulée" à un mince filet, ou même l'arrêter complètement. (38).

Le type d'arbre, l'âge, l'état de santé et la taille, de même que l'étendue du feuillage de l'érable durant l'été précédent, et l'état des racines sont autant de facteurs qui déterminent aussi la quantité de la sève et la qualité du sirop.

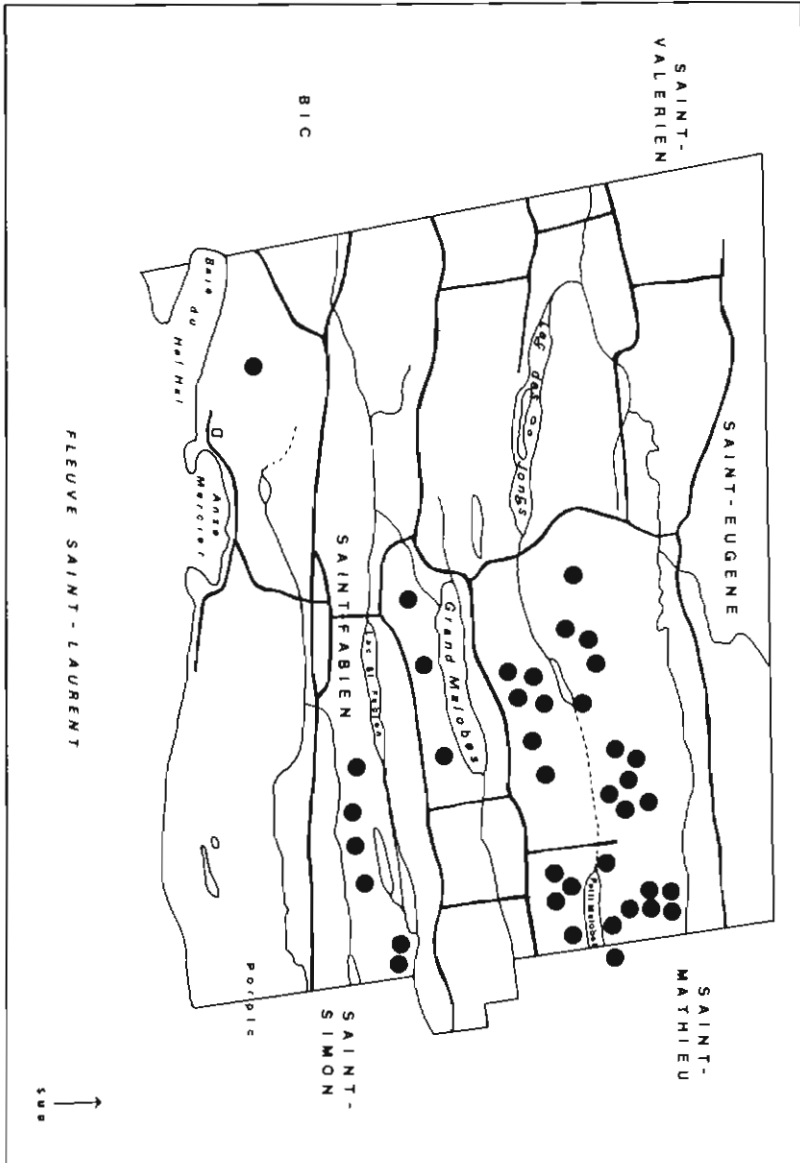
L'érable à sucre met entre 35 et 40 ans pour atteindre un tronc de huit à dix pouces de diamètre, grosseur maximum pour une bonne production. Les incisions pratiquées dans l'arbre pour permettre à la sève de couler, ont peu d'effet nocif sur la croissance ou la vie de l'arbre. La teneur en sucre peut varier de un à sept pour cent, mais ce dernier pourcentage est rarement atteint.

La saison des sucres commence ordinairement durant la seconde moitié de mars et peut se continuer pendant six

37. Le Bulletin paroissial, 28 mars 1954.

38. Lettre commerciale. Toronto, Édition du printemps, avril 1962, p. 4.

Les érablières de Saint-Fabien



semaines, tant qu'il y a alternance de nuits froides et de jours chauds. Les premiers jours de l'exposition sont employés à inciser les érables, c'est-à-dire y percer des trous, gros comme une pièce de dix cents et d'un pouce ou deux de profondeur, à enfoncer dans ces trous de petits tubes métalliques et à y suspendre des seaux de deux gallons. Peu après, la sève commence à couler, lentement d'abord, puis plus vite à mesure que le soleil réchauffe les arbres. Lorsque les seaux sont pleins, on les vide dans des réservoirs ou tonneaux de 90 gallons, en chêne, reposant sur un traîneau spécial tiré par un cheval.

Ce travail n'est pas une tâche facile tant pour le cheval qui enfonce jusqu'aux genoux dans la neige ramollie par le chaud soleil d'avril et de mai que pour l'homme qui doit transporter deux pleines chaudières dans un équilibre instable sur ses raquettes, dans une lourde neige mouilleuse. (39).

De nos jours, la force musculaire du cheval qui tire les traîneaux, est remplacée, peu à peu, par des moyens plus modernes, tels que le tracteur ou même la motoneige. En 1974, sur un total de 43 exploitants, à Saint-Fabien, 25 ou plus utilisaient encore les chevaux et les autres se servaient des tracteurs et des motoneiges.

Un nouveau principe pour recueillir l'eau d'érable a été récemment mis au point. Il s'agit de fixer à chaque érable un tuyau conducteur qui acheminera l'eau dans de grands réservoirs qui seront placés en quelques endroits de l'érablière, selon la pente du terrain. Ces derniers réservoirs sont eux-mêmes reliés, par d'autres tuyaux, au grand bac d'emmagasinage de la cabane, via l'évaporateur. Ce système opère très bien et réduit considérablement le travail de la cueillette de la sève. Il n'y a que quelques exploitants à Saint-Fabien qui utilisent actuellement ce système. Néanmoins, on prévoit, pour un avenir assez rapproché, qu'un plus grand nombre s'équippa selon ces dernières techniques, étant donné les nombreux avantages qui en découlent.

Lorsque l'eau d'érable est ramassée dans les tonneaux, on regagne la "cabane" où la sève incolore est versée dans de grands bacs d'emmagasinage qui acheminent l'eau à

39. Lessard et Marquis, Op. cit., p. 643.

l'évaporateur destiné à produire le sirop. On allume alors un grand feu de bois sous l'évaporateur; il s'agit de l'alimenter, sans arrêt, avec le bois recueilli à cet effet. "Il faut beaucoup de soin et d'adresse pour transformer de 35 à 40 gallons de sève en un gallon de sirop et celui-ci à son tour, si on le désire, en 10 livres de sucre." (40).

On retrouve dans notre province, environ 25,000 érablières exploitées par des cultivateurs propriétaires, avec l'aide de leur famille. On en relève actuellement 43 à Saint-Fabien. On y compte à peu près 2,000 érables par érablière.

Il existe, depuis 1924, une coopérative regroupant la majorité des producteurs de sucre du Québec. Cette association est connue sous le nom de "Les Producteurs de sucre d'érable du Québec". A Saint-Fabien, sur un total de 43 exploitants, 37 en font partie. En 1972, on expédiait 137 barils de sirop à Plessisville, là où se trouve établie l'usine commerciale de la coopérative des producteurs de sucre du Québec.

Le temps des sucres soulève un enthousiasme remarquable dans nos paroisses rurales. "En caravane, allons à la cabane", voilà le mot d'ordre que se donne la population, à l'arrivée du printemps. Le rendez-vous à la cabane à sucre est devenu une tradition dans la région et à chaque année, au mois d'avril, jeunes et moins jeunes se retrouvent pour déguster de la succulente tire sur la neige. C'est dans une atmosphère de gaieté et de fraternité que se déroulent ces joyeuses randonnées de printemps. En 1974, la population de Saint-Fabien fit honneur à la tradition, en organisant pour la première fois, un "Festival des sucres", lequel fut très bien réussi.

Les moulins à scie et les moulins à farine

Sous le régime féodal, le seigneur était tenu de construire un moulin à farine pour ses censitaires: "c'était le moulin banal, auquel les censitaires étaient tenus de porter moudre ses grains, d'en payer la mouture au dit seigneur quoique moulu ailleurs." (41).

Ce moulin, pour les censitaires de la seigneurie Nicolas

40. Lettre commerciale, op. cit. p. 4

41. Robert, "Rivières et Lacs", dans l'Echo du Bas Saint-Laurent, 24 décembre 1937

Rioux, fut construit au Portpic, vers les années 1844-45. Il était à environ un mille du chemin royal, c'est-à-dire, pour nous aujourd'hui, la route 132. L'écluse était un banc de rocher, laissant passer par une brèche, l'eau de la rivière. La grande roue qui actionnait tout le mécanisme avait une bonne hauteur; un volume d'eau, dit-on, de la grosseur d'une chaudière, suffisait pour le mettre en mouvement. "Au reste, le mécanisme à l'intérieur était de première classe, et, par la suite, la farine sassée par le bluteau était aussi de première classe." (42).

A peu de temps d'intervalle, un individu du nom de Jos. Menier dit Lagacé construisit un second moulin à farine dans la seigneurie Nicolas Rioux, et il le fit marcher vers l'année 1845. D'après Mgr Médard Belzile, ce moulin devait être celui occupé, plus tard, par Lucien Bélanger, sur la rivière du Sud-Ouest. "Il ne devait pas être à Saint-Simon, où il y avait celui du Porpic, non plus à Saint-Mathieu, dont l'établissement a commencé plus tard, vers 1860." (43).

Le moulin de Lucien Bélanger était bâti sur la terre, appartenant aujourd'hui à monsieur Patrice Belzile. On pense que ce moulin fut en activité jusque vers 1865. Par ailleurs, le moulin du Portpic, quoiqu'il perdit son privilège de banalité en 1854, continua à moudre les grains pendant encore une trentaine d'années; il n'en reste aujourd'hui que les pierres des fondations.

Depuis l'établissement de la paroisse, il y eut aussi, sur nos rivières, plusieurs meuneries et scieries.

Nos premiers moulins à scie, et celui construit sur la rivière Portpic, comme aussi celui construit au cinquième rang sur la rivière du Bic, étaient des moulins à châsses. C'est vers 1870, qu'apparaissent les scies circulaires.

Le moulin à châsses est bien sans contredit de toutes les scieries mécaniques le plus rudimentaire. Ce n'est pas autre chose que la scie de long actionnée par l'eau. Ce pouvoir, il est vrai, ne se fatigue pas, il peut en outre donner à la scie, dans un même temps, un plus grand nombre de va-et-vient que les bras de l'homme, toutefois ce petit moulin n'est ja-

42. Ibid.

43. Robert, "Bic et Long-Bic", dans l'Echo du Bas Saint-Laurent, 1937.

mais comparable aux perfectionnements que nous avons de nos jours, la marche du chariot est toujours bien lente. Néanmoins, dans les grandes scieries qui avaient à leur disposition un fort pouvoir d'eau, on ajoutait des jeux de scies (gangs), qui faisaient un bon travail. (44).

Ce fut, sans doute, la rivière du Sud-Ouest qui compta le plus grand nombre de moulins, le long de son parcours.

Une tradition prétend que les messieurs Price ont fait chantier sur la rivière du Sud-Ouest, probablement vers 1825 et les années suivantes. (45). Joseph Bouchette, dans son ouvrage **Topographical Dictionary of Lower Canada, 1832**, mentionne un moulin à scie dans la seigneurie du Bic. Il s'agissait, sans doute, du moulin des Price, établi à la limite de la seigneurie du Bic. Selon Mgr Médard, on trouve sur la copie de concession de la dernière terre de Saint-Fabien, voisine de la seigneurie du Bic, la note suivante: "C'est sur cette terre, je pense, qu'est situé le moulin à scie ci-devant occupé par monsieur Price. Rivière du Sud-Ouest". (46). Le moulin, construit en 1845, par les Price, sur la rivière centrale au Bic, serait ainsi le deuxième établissement de cette société dans le territoire du Long-Bic.

Vers 1856, le moulin à scie des frères Ambroise et Johnny Bellavance, était bâti sur la rivière du sud-ouest, sur la terre de Salomon Gagné, non loin de la limite seigneuriale.

Il y eut également sur la rivière du Sud-Ouest, un moulin à farine, un moulin à scie, vers 1865, et un peu plus tard, un moulin à bardeaux, le tout en activité pendant 25 ans environ. Le tout était la propriété de monsieur Euloge Rioux. Ce sont les moulins du pont de fer, situés à un mille à l'est de la gare du Canadien National, érigés sur la terre appartenant aujourd'hui à monsieur Hector Gagnon.

Il y eut vers 1872, dans la partie ouest de la paroisse, un moulin à scie actionné par l'eau de la rivière Portpic, construit sur la terre de monsieur Octave Bérubé. (47). Ce

44. Robert, "Rivières et Lacs", *op. cit.*

45. Robert, "Bic et Long-Bic", *op. cit.*

46. *Ibid.*

47. A l'encontre de Mgr Médard, l'abbé Grégoire Riou prétend que ce moulin était bâti sur la terre de Fabien Rioux.

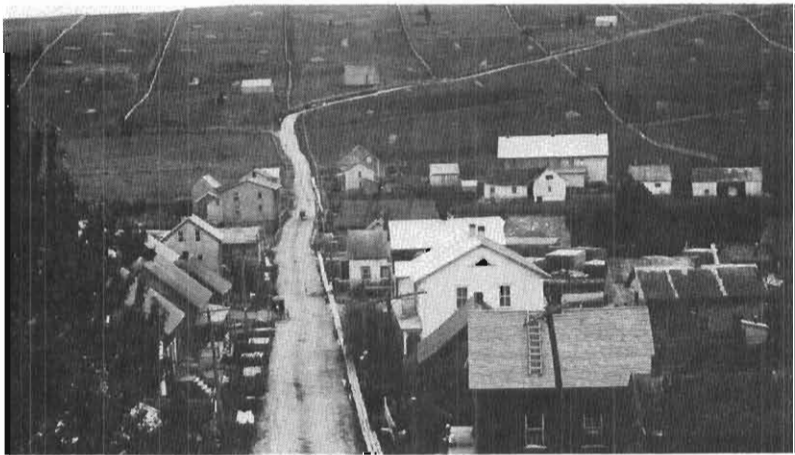
moulin fut en activité pendant une dizaine d'années.

En 1888, monsieur Etienne Michaud construit un moulin à scie, à l'extrémité est du lac "Petit Malobès". Ce moulin est incendié en 1891. Cette même année, monsieur Michaud construisit un nouveau moulin à la décharge du "Lac Saint-Fabien", sur la rive nord de la rivière, actionné par la vapeur produite par un feu de débris de bois. Monsieur Etienne Michaud avait logé ce moulin pour ses garçons, Achille, Gonzague et Théophile, et le moulin opérait sous la raison sociale de "Michaud et frères". Achille Michaud de-



Moulin à scie des Michaud & Frères.

meura l'unique propriétaire, ses frères s'étant désintéressés de l'entreprise. Il l'opéra avec ses fils. Ce moulin connut



Aperçu du "Faubourg du Moulin" ou Village de la rivière, vers 1920.

une longévité remarquable. On lui doit, d'ailleurs, l'appellation locale de "Faubourg du Moulin" que les gens utilisent couramment, pour désigner la partie du village au milieu duquel le moulin est bâti. Monsieur Elisée Michaud acheta le moulin en 1937. En 1955, l'entreprise est vendue à Fortin et Vaillancourt qui font faillite deux ans plus tard. En 1958, monsieur Martin Dionne rachète l'entreprise. On y sciait environ 1,500,000 pieds de bois par année: madriers, planches, bardeaux de cèdre, dormants "slippers" de bois franc ou de cèdre. Cette entreprise fournissait du travail à une vingtaine d'ouvriers, durant la saison estivale. Faute d'une réserve forestière importante, cette industrie dut se résoudre à fermer ses portes en 1975. (48).

Il y eut également, à cet endroit de la rivière, c'est-à-dire au nord-ouest du pont du "Faubourg du Moulin", un moulin à farine actionné par la vapeur, construit en 1891 par monsieur Etienne Michaud. (49). Ce moulin fonctionna jusque vers 1915. M. Michaud l'opérait avec ses trois garçons, Théophile, Gonzague et Achille. Le mécanisme de cette entreprise était celui de l'ancien moulin banal du Port-pic, lequel a été ensuite transporté au moulin Lavoie du Bic. (50).

De l'autre côté de la rivière, soit au sud-ouest du pont du "Faubourg", monsieur François Vaillancourt construisit, à la fin du XIXe siècle, un moulin à scie. (51). Le moulin Vaillancourt livra donc compétition à l'entreprise Michaud et Frères, pendant plusieurs années. (52).

Enfin, vers la même époque, un autre moulin à farine était bâti dans cette partie du village, au côté sud-est du pont qui traverse la rivière du sud-ouest. (53). Ce moulin avait été construit, vers 1897, par monsieur François Vaillancourt qui le revendit, quelques années plus tard, à monsieur Chrysologue Harton. On se plaignait du côté de Saint-Mathieu, que le barrage à la décharge du "Lac Saint-Fabien"

48. Les renseignements concernant ce moulin sont fournis par messieurs Elisée Michaud et Martin Dionne.

49. Le moulin à farine était situé près de l'emplacement actuel de la maison de madame Adélarde Caron et de Adrien Gagnon.

50. Renseignements fournis par monsieur Elisée Michaud.

51. Le moulin à scie était situé sur l'emplacement de la maison appartenant aujourd'hui à monsieur Jean-Baptiste Tardif.

52. Renseignements fournis par monsieur Elisée Michaud.

53. Ce moulin à farine était construit sur l'emplacement actuel de la maison de monsieur Hervé Fortin.

faisait refouler l'eau sur les terres en culture, et il y eut des pourparlers pendant plusieurs années. Vers 1933, on déplaça le moulin à quelques arpents plus bas, sur la terre appartenant, aujourd'hui, à monsieur Alphonse Boulanger. Monsieur Maurice Deschesnes était alors propriétaire du moulin. On dit que ce dernier modernisa l'entreprise et en fit un moulin capable de moudre le blé en farine de haute qualité, aussi belle que celle que l'on rapportait auparavant d'un moulin du Bic. Vers 1940, monsieur Deschesnes déménagea son établissement dans un nouveau local situé à l'est du magasin Bernier. (54). Ce moulin disparut lors de l'incendie des magasins Bernier et Michaud en 1962.

Comme on aura pu le constater, le village de la rivière mérita plusieurs fois son appellation de "Faubourg du Moulin". Il y eut, cependant, plusieurs autres moulins établis à différents endroits dans la paroisse.

Vers 1880, un monsieur Nadeau construisit une scierie sur les bords de la rivière du Bic, au cinquième rang. Vers la même époque, monsieur Jean-Baptiste Bellavance construit son moulin à la décharge du lac "Grand Malobès", à l'endroit où ce cours d'eau traverse la route du deuxième rang. En 1920, on voyait encore, dit-on, l'écluse abandonnée et le grill du moulin des Bellavance, près du pont du deuxième rang.

Le moulin qui fut bâti en 1896, par Angers et Frères sur les bords de la rivière du Bic, au quatrième rang, sciait le bardeau. Il fut la proie des flammes en 1902.

Monsieur Albini Cloutier posséda, lui aussi, un moulin à scie. Il érige son établissement en 1900. Situé sur les rives de la rivière du Bic, ce moulin sera en activité pendant de nombreuses années. Cette scierie fut successivement brûlée et reconstruite en 1907, 1909 et 1912. Monsieur Léon Pelletier, marchand général de Saint-Fabien, achète le terrain du moulin incendié en 1919, et alimente le moulin neuf avec la forêt de la compagnie Price et de la compagnie des Brown.

54. Aujourd'hui ce serait en arrière de la maison appartenant à monsieur Emilien Pelletier.



Moulin à scie de M. Léon Pelletier.

Monsieur Adélarde Gendreau a une scierie au sud du "Lac des Joncs". Monsieur Florian Bernier rebâtit après l'incendie. Ce même monsieur Bernier organise, plus tard, un moulin dans la partie ouest du troisième rang.

Monsieur "Bébé" Théophile Michaud, jadis sociétaire de Michaud et Frères, organise son propre moulin au troisième rang, près du chemin des "cabanes à sucre" du rang. Il aurait construit sa scierie sur l'emplacement du premier moulin à scie de monsieur Albini Cloutier, incendié à la fin du XIXe siècle.

Au village, Bernier et Frères (Frédéric, Napoléon, Elzéar) organisent, en 1885, un moulin à scie actionné par une éolienne. La scierie des Frères Bernier fut, d'abord, en opération dans la maison aujourd'hui déménagée, et qui était située entre l'ancien magasin J.E. Ouellet et notre magasin Coop. En 1892, on déménagea tous les équipements dans le nouveau moulin construit sur l'emplacement actuel du magasin Coop. L'entreprise Bernier s'est spécialisée dans la fabrication des meubles, portes et châssis, décorations et matériaux de finition de maisons.

Terminons notre énumération par le moulin de monsieur Charles Bélanger et Fils.

En 1923, monsieur Charles Bélanger, de Saint-Simon, érige sur un emplacement, près du lac, une usine de boîtes



Vue extérieure de l'entreprise Bernier et Frères.



P.E. Bernier et son fils Maurice.

à beurre et de boîtes à fromage. Cette usine fonctionne jusque vers 1939 alors que les boîtes à beurre en bois sont remplacées par les boîtes de carton.

Les droits de coupe de bois, achetés de la Compagnie Brown qui possède une étendue de territoire, au sud de Saint-Mathieu, donnent de l'emploi à 25 bûcherons; de 30 à 35 hommes travaillent au moulin, à l'entreposage du

bois commercial et au transport.

Vers 1941, monsieur Bélanger décide de construire un moulin à préparer le bois. Il opère ce moulin avec ses fils Conrad et Jean jusqu'en 1951. A la mort de son mari, la veuve Conrad continua à faire partie de l'entreprise.

En 1952, ce moulin passe aux mains de messieurs André Morin et Emmanuel Roy. Ces derniers opèrent en société pendant trois ans. Par la suite, monsieur Morin cède ses intérêts à monsieur Emmanuel Roy. Ce dernier s'associe à monsieur Paul-Emile Rioux et font fonctionner le moulin jusqu'en 1961. Devant le problème d'alimentation en bois, les activités cessèrent.

Concernant l'exploitation de nos ressources forestières, signalons deux entreprises originales à Saint-Fabien, disparues depuis longtemps déjà.

LE COMMERCE DU BOIS DE CORDE

L'industrie du bois de corde semble avoir connu, dans notre localité, une popularité inégalée par les nombreuses paroisses avoisinantes, au cours de la seconde moitié du XIXe siècle.

Le bois de chauffage est mesuré à la corde, de là le nom de "bois de corde" et ce nom semble avoir été accaparé par l'érable, parce que pendant bien longtemps, ce fut à peu près le seul bois de chauffage qui était l'objet de commerce. Le merisier était un peu moins rémunérateur, et on y avait recours seulement lorsque l'érable manquait. (55).

Le bois de l'érable a une très bonne valeur; c'est une des essences les plus dures que nous possédions. Il est fort recherché pour les travaux d'ébénisterie; il a aussi une supériorité incontestable, comme combustible. Avant la construction du chemin de fer, l'érable fut, pendant environ vingt-cinq ans, le principal, sinon le seul commerce d'exportation de bois, qui se faisait à Saint-Fabien. Il était transporté à la grève et de là expédié à Québec par les goélettes.

Le charroyage demandait beaucoup de temps. La longueur

55. "Le bois de corde. L'industrie de la potasse", dans "L'établissement de la paroisse", dans l'Echo du Bas Saint-Laurent, 1937.

du chemin était d'au moins trois milles et de cinq ou six milles pour les plus éloignés. Au premier rang on avait un chemin en raccourci: à partir du bout de la montagne on suivait le petit ruisseau et ensuite la rivière Porpic, puis on poursuivait par la savane jusque sur les côtes de la mer; il n'y avait aucune montée, c'est ce qu'on pouvait appeler un beau charroyage, tandis qu'aux autres rangs il fallait monter ou descendre les versants des rivières. Il y avait aussi un chemin en raccourci pour ceux qui prenaient leur bois au troisième de l'ouest: la coulée qui, du lac Malobès, conduisait à la route de l'église, à la hauteur des terres du premier rang. En outre que ce chemin était plus court, la montée de la côte était moins forte. (56).

On faisait ordinairement un voyage par demi-journée et parfois un troisième, à la veillée.

Le temps où l'exportation du bois de corde battit son plein dut être à la décade de 1860 à 1870, alors qu'on en expédiait de 1,000 à 1,200 cordes par année. On cite Ambroise Bellavance, comme ayant fait 145 cordes, durant un hiver. Il semble que ce record est demeuré inégalé.



Un moment de répit pour nos bûcherons! Quelques-uns se reconnaîtront peut-être ou quelques parents ou amis.

Il y avait des érablières de grande étendue au premier rang, au sud des Murailles, et sur les autres rangs vers

56. *Ibid.*

l'intérieur; au deuxième et troisième rangs de l'ouest, c'était le tiers des terres, et parfois davantage, qui était boisé en érables. On alla aussi chercher de l'érable au cinquième rang, lorsqu'il fut devenu plus rare sur les autres rangs.

La construction du chemin de fer Intercolonial a également donné un grand essor au commerce du bois.

En plus, durant les premières années, les locomotives étaient chauffées au bois, et l'on mettait le merisier sur le même pied d'égalité que l'érable. La corde de bois était alors payée quatre piastres, tandis qu'auparavant on avait moins, et que les marchands mettaient toujours la condition "payable en marchandises prises au magasin". Mais bientôt le charbon fut utilisé dans les locomotives, et aussi pour le chauffage des maisons, et dès lors il ne resta plus à notre bois de chauffage que le commerce local. (57).

L'industrie de bois de corde fut alors peu à peu remplacée par la production de nos scieries locales, fabriquant du bois de construction, et les habitants de la paroisse devinrent aussi plus soucieux de conserver leurs érablières, pour la production sucrière.

LA CONSTRUCTION DES GOÉLETTES

Il y eut deux chantiers de construction de goélettes à Saint-Fabien-sur-mer, au début du XXe siècle.

En 1902 et 1903, Joseph Dion et son père Octave, construisirent deux goélettes, avec du bois provenant, en partie, de nos montagnes de l'anse à l'Islet. La goélette "Elzéar Heppel" fut prête, à l'automne 1902 et la "Ernest Heppel" à l'automne suivant.

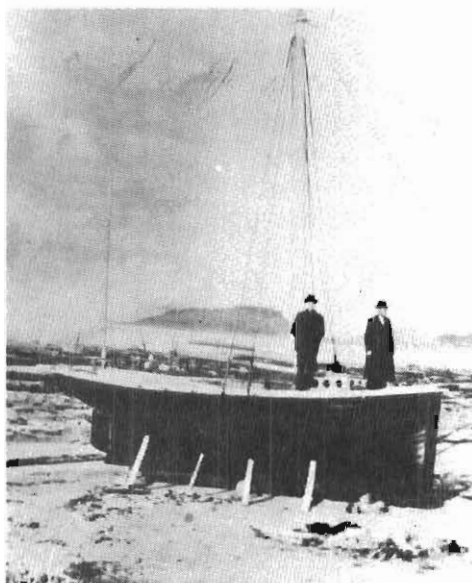
Les Dion, de père en fils, Octave, Joseph et Philippe, construisirent aussi des goélettes, durant la période, allant de 1875 à 1920 environ. Ils eurent des chantiers à Bic, Trois-Pistoles, Rimouski et, évidemment, à Saint-Fabien.

Vers 1916, monsieur Fortunat Roy construisit sa propre goélette, sur l'ancien chantier de Saint-Fabien-sur-mer, situé à proximité de l'ancien quai. En 1918, la "Saint-Benoît" de

57. Ibid.

de Fortunat Roy voguait en direction de la côte nord. (58).

Un brin de légende a cours, dans notre paroisse, selon laquelle Fortunat Roy, décédé en 1934, serait venu chercher sa goélette et sa maison dans la semaine qui suivit son décès. Nous savons maintenant, que les faits contredisent, en partie, la tradition populaire. En effet, la maison de Fortunat, à Saint-Fabien-sur-mer, fut incendiée au cours des quelques jours,



Goélette "Saint-Benoît" construite en 1916 par M. Fortunat Roy de Saint-Fabien. Debout, MM. Joseph Roy, l'un à Napoléon, l'autre à Vital.

suivant la mort de son propriétaire. Toutefois, concernant la goélette, ce n'est qu'à l'automne suivant qu'elle disparut et sans trop de mystère. Les héritiers de Fortunat Roy brûlèrent simplement la "Saint-Benoît" parce qu'elle était devenue dangereuse et qu'il était impossible de la réparer.

A propos des goélettes, il nous paraît intéressant de rappeler brièvement quelques souvenirs concernant ce moyen de transport fréquemment utilisé par les ancêtres. Il fut un temps, en effet, où les goélettes à voiles étaient les seules à effectuer les transports dans le Bas Saint-Laurent.

Il est de fait qu'elles en étaient l'unique moyen avant l'ouverture du chemin du Roi, et par la suite, même après la construction du chemin de fer, le moyen le plus pratique et le plus économique. C'est seulement vers 1925 ou 1930 qu'elles ont cessé de faire régulièrement le cabotage le long de nos côtes et de ravitailler les centres échelonnés sur les deux rives. (59)

58. Ce renseignement nous est fourni par monsieur Georges D. Belzile qui a en sa possession le journal de bord du voyage de 1918 sur la Côte Nord, consigné dans un petit calepin.

59. Tiré de l'excellent article de monsieur Léo Bérubé, ptre., "Les goélettes à voiles", dans *La Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent*, Vol 2, No 2, Octobre 1975, p. 10.

Il y avait, jadis, des goélettes équipées dans presque tous les villages du littoral. Le mouvement des goélettes était généralement suivi de près. C'était toujours un événement nouveau que de les voir appareiller pour un voyage, ou revenir à leur port d'attache. L'arrivée d'une goélette suscitait immanquablement le rassemblement de plusieurs villageois. On accourait au quai pour la voir accoster, pour en saluer l'équipage, désireux surtout de connaître la nature de son chargement et de constater, si elle apportait le courrier ou de la marchandise attendue.

A Saint-Fabien, les goélettes devaient mouiller à une petite distance du rivage, dans l'Anse-à-Mercier, puisque le quai ne fut construit qu'en 1928, à la suite de l'élection de Sir Eugène Fiset dans le comté de Rimouski. Au baissant de la mer, les goélettes s'inclinaient sur un côté, mais elles reprenaient leur position normale, avec le montant. "Leur déchargement, commencé à marée haute au moyen d'un grand radeau ou d'un chaland, se continuait à marée basse par des voitures, ordinairement des charrettes ou des tombereaux". (60).

D'une manière générale, les goélettes naviguaient depuis les premiers jours de mai jusqu'à la Toussaint. Le reste du temps, on les voyait au repos, en état d'hivernement, leur coque montée sur le rivage et dépourvues de leurs voiles. Au printemps, c'était toujours à la joie et au consentement de la population qu'elles reprenaient la mer. Bien des gens avaient déjà à souffrir de leur inaction. Des marchands par exemple, les attendaient pour refaire leur provision de marchandises; des cultivateurs, pour diriger vers la ville certains produits de leur ferme ou des ouvrages d'artisanat; d'autres encore, pour effectuer un voyage d'affaires ou une promenade. (61).

Les goélettes de nos eaux n'étaient pas d'importation étrangère, mais de fabrication domestique comme ce fut le cas pour celles construites à Saint-Fabien.

De ces chantiers navals, il y en avait jadis dans presque toutes les paroisses de la côte, et l'on pouvait y voir, tout le long de l'année, quelque goélette en construction ou en réparation. (. . .) C'était l'usage de donner un nom à toute nou-

60. *Ibid.*, p. 10.

61. *Ibid.*, p. 10.

velle goélette; les cérémonies de son baptême et de son lancement donnaient lieu ordinairement à des réjouissances paroissiales. (62).

Le commerce par voie de goélettes fut particulièrement populaire dans notre paroisse à l'époque de l'exportation du bois de corde. En 1929-30, il y eut du chargement de bois de pulpe, au quai de la Pointe-à-la-Cive. Monsieur Ernest Bellavance construisit ce quai, en 1928, pour écouler sa production de bois.

Généralement, après la construction du chemin de fer terminée en 1873, les citoyens de la paroisse trouvèrent plus avantageux d'utiliser le transport ferroviaire pour les besoins du commerce, de même que pour l'expédition du courrier. Le commerce de la pomme de terre, autrefois si florissant, se faisait uniquement par chemin de fer. Nous pensons que chez nous, le commerce, par voie de goélette, comblait certains inconvénients inhérents au trafic ferroviaire et surtout, servait à assurer la liaison avec certaines localités de la Côte Nord, pour les commodités du commerce du bois.

Autrefois si populaire, le cabotage des goélettes fut donc progressivement déclassé par suite de la construction du chemin de fer et l'amélioration du réseau routier dans le Bas Saint-Laurent.

LES TOURBIÈRES

Établie dans la région depuis plus de trois décennies, l'industrie des tourbières constitue une des rares industries de Saint-Fabien et des centres avoisinants. La plupart de ces entreprises sont de dimensions réduites et leur rendement est moyen, si on les compare à celles du Nouveau-Brunswick ou du Manitoba. Cependant, à l'échelle québécoise, elles s'avèrent importantes. On trouve, dans la région de Saint-Fabien, huit tourbières en exploitation, alors que la province en compte trente-neuf, concentrées surtout dans le Bas Saint-Laurent.

Cette entreprise revêt une importance particulière dans l'économie québécoise. En effet, les tourbières, en exploitation au Québec, sont concentrées dans des régions très peu industrialisées. Le Bas Saint-Laurent, région considérée

62. *Ibid.*, p. 11.

comme peu développée, regroupe à lui seul, 80% des tourbières du Québec. Cette entreprise offre donc l'avantage de créer de l'emploi dans une région sous-industrialisée et de plus, ne requiert pas les services d'ouvriers spécialisés.

Sauf quelques exceptions, les tourbières du Québec sont exploitées selon les mêmes méthodes, qu'il s'agisse de l'extraction ou du traitement de la tourbe. Depuis quelques années, les techniques artisanales d'exploitation sont progressivement remplacées par le recours à la mécanisation.

Qu'est-ce que la tourbe?

La tourbe est un produit naturel qui fournit des matériaux pour fins agricoles et industrielles. C'est une matière semi-décomposée qui s'accumule dans des endroits mal drainés des zones tempérées et froides. (63).

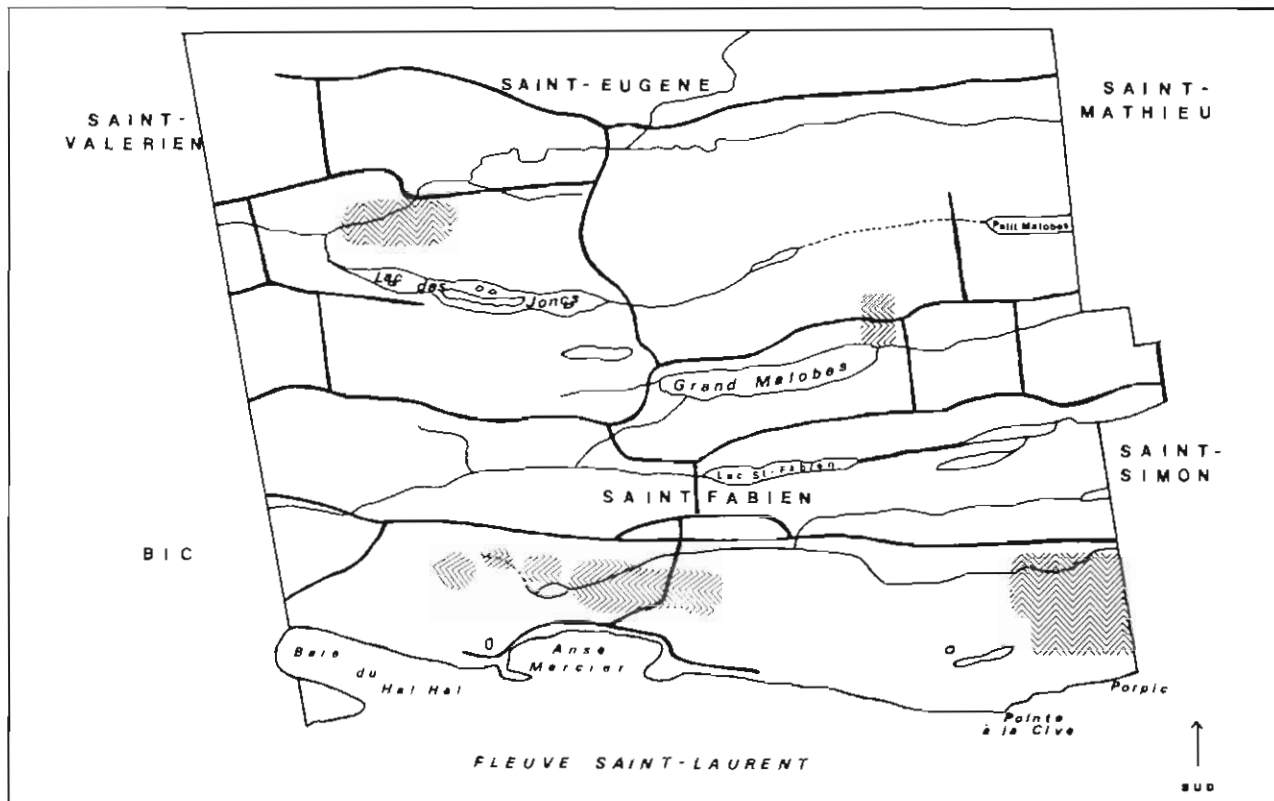
La plupart des tourbières se trouvent dans les plaines basses, des endroits marécageux, d'anciens fonds de lacs où les eaux n'ont qu'un écoulement lent et forment une nappe d'une faible épaisseur. L'eau, en se retirant, laisse en place un terrain composé de mousses, de lichens et de sphaignes qui sont les composantes de la tourbe. Ces plantes meurent par la base, en se décomposant pour donner de la tourbe, d'abord fibreuse, puis compacte; elles continuent de croître par leur sommet et ainsi, les tourbières ne cessent de s'élever et de se renouveler tant que les conditions ambiantes sont favorables, c'est-à-dire principalement une grande humidité. Ainsi, peut-on dire, la tourbe se renouvelle, par elle-même, des tranchants égouttés.

Plus exactement, la tourbe est un intermédiaire entre la fibre végétale et le charbon. Si les conditions de surface de la tourbière restent inchangées, il y aura toujours de la tourbe. Par ailleurs, si elle est soumise à la chaleur et à la compression, la tourbe se transformera en lignite, en rouelle grasse, ou en charbon dit bitumeux, et enfin, en anthracite. (64).

Il existe différents types de tourbe, suivant les végétaux dont ils dérivent et suivant le degré de décomposition. On divise la tourbe, en tourbe mousseuse, pauvre et tourbe

63. Les tourbières du Bas Saint-Laurent. Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec. Septembre 1965, p. 5.

64. Ibid., p. 5.



Les tourbières à Saint-Fabien

de marais, plus riche. Les tourbes mousseuses comprennent la tourbe sphaigne, brun clair, laquelle est très répandue dans nos tourbières de Saint-Fabien. On distingue, le plus souvent, trois espèces de tourbe, généralement disposées en couches superposées dans une même tourbière: La tourbe blonde qui est la plus superficielle, utilisée principalement comme litière pour les bestiaux, la tourbe couleur de chocolat, et la tourbe noire formant la couche inférieure qu'on utilise comme combustible.

En fait, plus le degré de décomposition de la tourbe est élevé, plus la couleur est foncée. Ainsi la tourbe de mousse est de teinte jaunâtre à brun clair, tandis que la tourbe plus décomposée est de teinte brune à noire. Plus le degré de décomposition augmente, plus le pouvoir d'absorption d'eau diminue. La tourbe de mousse se caractérise essentiellement par son grand pouvoir d'absorption d'eau, sa décomposition peu avancée et son acidité.

Exploitation et traitement

Les travaux d'exploitation des tourbières commencent habituellement vers le mois de juin et se terminent en octobre. C'est donc une entreprise saisonnière. Les méthodes d'exploitation sont encore assez rudimentaires chez nous, malgré la modernisation récente de l'équipement de plusieurs de nos tourbières. Ces entreprises conservent néanmoins un caractère artisanal très marqué.

On distingue deux étapes principales dans la production de la tourbe commerciale: l'extraction du matériel à l'état brut dans la "savane", la pulvérisation et l'emballage à l'usine.

Tout récemment, plusieurs de nos exploitants se sont munis d'aspiratrice à tourbe pour faciliter la cueillette de la mousse qui est aspirée, aussitôt qu'une certaine épaisseur de tourbe est sèche et prête à être ramassée. Néanmoins, certains producteurs utilisent encore, en partie, l'ancienne technique d'extraction manuelle. Rappelons brièvement les principales étapes suivies pour la récolte de la tourbe, telles qu'elles se faisaient jusqu'à ces dernières années, dans toutes nos tourbières.

On procède tout d'abord à la coupe de la tourbe à l'aide d'un louchet. On coupe la tourbe en briques de huit pouces

de largeur, par dix-huit pouces de longueur et six pouces d'épaisseur. On aligne ces briques en cheminée le long de la tranchée, de laquelle on les a retirées, pour les faire sécher. Une cheminée compte environ 42 briques de longueur.

On coupe la tourbe au printemps, quand elle est dégelée. Lors de la coupe, la tourbe est humide, présente une couleur brun foncé, presque noire et jaunit en séchant.

La tourbe qui est alors alignée en cheminée le long de la tranchée, est par la suite mulée afin de continuer le séchage. Autrefois, il y avait de très petites mules mais elles sont actuellement remplacées par des mules de grosseur moyenne qui comprennent, environ chacune, 72 briques. Enfin, il y avait autrefois la grosse mule qui prenait les dimensions de 12 pieds de largeur, par 12 de hauteur, par 16 à 25 de longueur. Cette dernière était habituellement construite près de l'usine. Ainsi, si on n'avait pas le temps de moudre cette tourbe au temps propice, elle pouvait être moulue pendant l'hiver et au printemps suivant. De nos jours, on emmagasine la tourbe de provision dans les hangars ou même dans certaines pièces de l'usine.

Au moulin, la tourbe passe dans une "moulange" pour être engrainée. Elle est ensuite pressée dans des sacs. Ces emballages sont de différentes grosseurs, soit $\frac{3}{4}$ pied³, 1 pied³, 1½ pied³, 2 pieds³, 3 pieds³, 4 pieds³, 5.5 pieds³, et 6 pieds³. On remarque, par le passé et encore aujourd'hui, que les emballages de 6 pieds³ sont les plus employés pour la manufacture. Par ailleurs, on prétend que, d'ici quelques années, les emballages de 6 pieds³ n'existeront plus, mais seront remplacés par les sacs de 4 pieds³. Ce changement s'explique par la manutention et de là, la vente plus facile du contenant plus petit.

Quand la tourbe est ensachée, elle est prête à être expédiée sur les marchés. A Saint-Fabien, on transporte généralement les sacs du moulin à la gare du Canadien National où elle est expédiée par trains, aux Etats-Unis.

La vente se fait par contrat, généralement signé en juin entre le producteur et les compagnies américaines. L'expédition même de la tourbe, aux Etats-Unis, a lieu en hiver, vers le 15 février, parce que les compagnies préfèrent la recevoir en ce temps aux Etats-Unis, où la vente s'effectue

dans les marchés locaux durant cette période. Les cultures, aux Etats-Unis, commencent plus tôt qu'au Québec, ainsi la tourbe qui arrive vers février-mars peut être vendue immédiatement aux consommateurs, évitant ainsi aux compagnies le coût de l'entreposage.

La plupart des producteurs de tourbe signent des contrats à l'avance avec les compagnies, pour s'assurer la vente de leur produit. Les producteurs qui n'ont pas signé de contrat ne sont pas assurés de vendre leur produit en période de surproduction ou reçoivent, le cas échéant, un prix moindre. Cependant, en cas de pénurie, c'est à eux que la vente profite le plus, n'étant pas tenu par contrat, ils bénéficient alors d'un prix plus élevé.

Les méthodes d'exploitation et de traitement de la tourbière ont connu quelques changements depuis les débuts de cette entreprise, à Saint-Fabien. Ainsi, la méthode d'extraction manuelle traditionnelle est reléguée au passé, par suite de l'usage des aspiratrices à tourbe. Au moulin, les équipements se sont sensiblement améliorés, mais le principe d'ensachage demeure le même. Le changement le plus évident par rapport au passé se remarque dans la nature des emballages dans lesquels la tourbe est ensachée.

Les premiers contenants de tourbe étaient fabriqués avec des planches minces en bois et des lattes, reliées ensemble, avec de la broche. Ils furent peu à peu remplacés par des sacs en plastique, désormais en usage dans les usines. Les premiers emballages en bois furent complètement discontinués en 1962. Les sacs de papier apparurent en 1955, pour se maintenir dans certaines usines jusqu'en 1970. Enfin, les sacs de plastique commencent à être utilisés vers 1963, et sont aujourd'hui employés dans toutes les tourbières. Les sacs de plastique sont évidemment plus pratiques, parce qu'ils se manipulent mieux lors du pressage de la tourbe et de son transport.

Usages de la tourbe

Le principal usage de la tourbe de mousse est comme agent d'amélioration du sol en agriculture, en horticulture, par exemple dans les jardins, sur les pelouses, les terrains de golf, de baseball, les pépinières d'été, etc. Bref, on l'utilise dans les endroits qui ont tendance à s'assécher rapidement et que l'on ne peut arroser très souvent. Elle ameublit

alors les sols argileux, augmente la capacité de rétention en eau de ceux qui sont sablonneux, enrichit ceux qui manquent de matières organiques; on la retrouve aussi mélangée à des fertilisants chimiques. Cette tourbe de mousse sert aussi comme litière dans les basses-cours, les porcheries, les étables. Le mélange de tourbe et d'excréments, donne un excellent fertilisant riche en azote. Elle est également utilisée pour l'emballage et l'emmagasinage des fruits et légumes, afin de conserver l'humidité. (65).

Plusieurs essais et études ont été tentés avec la tourbe dans l'industrie locale du bâtiment comme isolant thermique et amortissement du son, après lui avoir donné une résistance à l'eau et au fer au moyen de produits chimiques. On l'utilise dans l'industrie chimique pour la fabrication de graisse, de cire, dans les fonderies pour un alliage du nom de "castex", dans la fabrication de planches murales, de papier d'emballage et le linoléum comme matière de remplissage. (66).

L'utilisation de la tourbe comme agent liant à la place de bentonite, dans la préparation des boulettes de fer (pellets) pourrait développer un marché intéressant ici même ou, au Québec, sur la Côte Nord. Cette utilisation serait due à la propriété qu'a la tourbe de ne pas laisser de cendres en brûlant; moins de 5% pour la tourbe de bonne qualité. Il se fait actuellement des recherches à ce sujet au Conseil National des Recherches d'Ottawa. (67).

On affirme que la plus grande partie de la tourbe produite à Saint-Fabien sert principalement en horticulture.

Les producteurs de tourbe de Saint-Fabien

L'industrie des tourbières débute, à Saint-Fabien, vers 1946. Il existe deux hypothèses pour expliquer la naissance de cette nouvelle entreprise chez nous. Les uns disent que ce sont des gens de Rivière-du-Loup, ayant déjà une expérience des tourbières, qui voulurent promouvoir cette entreprise chez nous. Par ailleurs, monsieur Emmanuel Roy, actionnaire de la première compagnie apparue dans notre paroisse, affirme que ce sont des hommes d'affaires américains qui vinrent chez nous, en 1942, dans l'intention d'a-

65. *Ibid.*, p. 6.

66. *Ibid.*, pp. 6-7.

67. *Ibid.*, p. 7

acheter les terres contenant des gisements de tourbe. Jusqu'à ce moment, personne ne s'était intéressé à ces terres qui apparaissaient incultes et sans valeur. Quelques citoyens de Saint-Fabien se sont donc renseignés sur la valeur de ces propriétés et après réflexion, décidèrent de développer eux-mêmes ces richesses naturelles et de ne pas vendre aux Américains ces territoires. C'est à peu près dans ces circonstances que naît la première industrie de tourbe de notre localité, en 1946, sous le nom de La Tourbière de Saint-Fabien Inc. On y construit une usine et on y installe la machinerie de telle sorte qu'en 1947, les premiers wagons de tourbe sont expédiés aux Etats-Unis par C.N. Par la suite, d'autres citoyens voulurent, à leur tour, imiter cette première entreprise et ainsi se développa, au fur et à mesure des années, l'industrie des tourbières dans la région de Saint-Fabien. On y compte actuellement huit tourbières en exploitation.



Tourbière Saint-Fabien Inc. Cette bâtisse fut la proie des flammes le 7 septembre 1977. De plus, de la machinerie, du stock important de tourbe prête à être expédiée, ont été détruits. Les pertes furent de l'ordre de \$100,000.00.

La plupart de nos tourbières sont localisées sur les premiers rangs, est et ouest, de la paroisse et c'est là, précisément, que l'on retrouve les plus vieilles exploitations, notamment, les tourbières Saint-Fabien Inc., Daniel Roy et Napoléon Bélanger. Les gisements de tourbe les plus considérables de notre localité sont compris à l'extrémité ouest de notre paroisse et débordent même dans la paroisse de

Saint-Simon. Il existe toutefois deux autres tourbières de grandeur un peu moindre sur notre territoire: l'une se trouvant à l'ouest du lac "Grand Malobès" et l'autre, le long de la rivière du Bic, un peu au sud du "Lac des Joncs".

On peut dire que même si l'exploitation des tourbières revêt un caractère saisonnier, son apport à l'économie du village demeure important, puisqu'elle fournit du travail à plus de cinquante familles et donne de l'emploi à plusieurs étudiants pendant la saison estivale. L'exploitation des tourbières en 1973 a fourni du travail durant l'été, à plus de 158 personnes à Saint-Fabien.

Nombre de travailleurs dans chaque tourbière pour l'été 1973

Tourbière Napoléon Bélanger	12
Tourbière Raymond Berger	12
Tourbière Paul Gagnon	12
Tourbière Daniel Roy	35
Tourbière Saint-Fabien Inc.	40
Tourbière Guillaume Théberge	15
Tourbière Henri Théberge	12
Tourbière Paul Théberge	20

On peut affirmer que l'industrie des tourbières est de plus en plus prospère dans notre localité. L'utilisation récente des aspiratrices à tourbe permet une production accrue, alors même que la demande sur le marché américain ne cesse de s'accroître. Chaque année, les producteurs s'efforcent d'augmenter le rendement de leur entreprise. La production de tourbe atteint actuellement un niveau fort important. On a vendu durant l'année 1977, environ 400 chars de tourbe. De plus, la valeur marchande de ce produit subit une hausse nettement sensible. En 1963, un sac de tourbe de 6 pieds³ se vendait \$1.45; il en coûte actuellement \$2.40 pour la même quantité et \$1.80 pour le sac de 4 pieds³.

Finalement, on peut affirmer que l'exploitation des tourbières est le type d'industrie qui réussit le mieux dans notre municipalité et entraîne chaque année une entrée de capitaux très appréciables. Il semble cependant, que la production a atteint son maximum et qu'elle devrait se maintenir dans les prochaines années. (68).

⁶⁸ Les renseignements sur l'exploitation des tourbières à Saint-Fabien ont été fournis par les propriétaires de ces entreprises qui ont tous été contactés pour la réalisation de cet article

LA MINE DE SAINT-FABIEN

Le sous-sol de Saint-Fabien renferme certaines richesses minières. On a tenté, par le passé, de mettre en valeur, soit la mine située à l'ouest du village, soit tout le sous-sol avoisinant. On distingue donc deux phases d'exploitation.

La création d'une compagnie minière en 1956, sous le nom de "La Compagnie Minière Roy et Ross Inc.", souligne officiellement le potentiel minier de la région. Faute d'expérience et de possibilités financières, la compagnie dut cependant abandonner ses activités avant d'avoir réussi à soulever l'intérêt des grandes compagnies d'exploitation minière. Un deuxième mouvement se dessine, avec la réapparition de la prospection minière dans les années 1971-1972. La prospection géochimique et géophysique du terrain devait alors confirmer ou infirmer l'hypothèse, selon laquelle la région de Saint-Fabien contient des gisements de plomb, de zinc, d'argent et de barytine exploitables avec rentabilité.

Il est difficile de retracer les événements qui permirent de découvrir l'existence de gisements miniers à Saint-Fabien. Il semblerait, que vers 1923, une compagnie ontarienne, serait venue faire des travaux de forage. Selon monsieur Georges D. Belzile, la Compagnie Noranda Mines aurait également fait des travaux de forage pendant quelques années de suite.

Toutefois, l'événement le plus susceptible de faire la lumière sur cette découverte daterait de 1950. En effet, cette année-là, les paroissiens voulurent rendre hommage à l'un des leurs, monsieur François-Xavier Belzile qui venait d'être reçu prêtre. A cette occasion, on décida d'ériger une grande croix de bois, sur la montagne à l'ouest du village, en l'honneur de l'ordonné. Pour enfoncer la croix dans le sol, il fallut creuser un trou assez profond dans la terre pour permettre à la croix de s'y maintenir. C'est ainsi qu'en creusant le sol, on découvrit des fragments de plomb et d'autres minerais. On trouva la découverte intéressante mais rien, pour le moment, ne laissait supposer l'existence de ressources exploitables.

Quelques années plus tard, monsieur Philippe Roy, prospecteur minier en Abitibi, écrivit à son frère, résidant à Saint-Fabien, de lui faire parvenir des échantillons de mine-

rais pour fins d'analyses. Messieurs Pierre et Camille Roy recueillirent donc des échantillons et les lui expédièrent. De là, les échantillons furent envoyés à Québec. Les résultats se révélèrent convaincants. Il y eut, à ce moment, un fait assez cocasse: les spéculateurs, croyant que les échantillons avaient été prélevés en Abitibi, s'y rendirent en hâte. Pendant ce temps, quelques citoyens de Saint-Fabien, suivant l'avis de Philippe Roy, s'empressaient d'obtenir les droits miniers pour "claim" le terrain. Ainsi naît, à Saint-Fabien, la première compagnie minière qui tentera de rendre exploitable ces gisements. (69).

Les Mines Roy et Ross Inc.

La compagnie minière "Les Mines Roy et Ross Inc." a été constituée en corporation, par lettres patentes, le 19 novembre 1956, sous l'autorité de la "Loi des compagnies minières de Québec". Les principaux promoteurs de la société minière sont messieurs Philippe Roy, Bertrand Ross, Joseph Bérubé, Benoît Sylvain et Jean-Eudes Lepage.

Les Mines Roy et Ross Inc. détiennent les permis d'exploitation miniers couvrant les lots 134 à 161 inclusivement, dans la paroisse de Saint-Fabien, formant ainsi une superficie de 850 acres.



Sur les chantiers des Mines Roy & Ross Inc. en 1962.

69. Ces renseignements sur les débuts de la prospection minière à Saint-Fabien nous sont fournis par monsieur Camille Roy.

Cette propriété est située à proximité de toutes communications. La mine est sise à un mille à l'ouest du village et l'on s'y rend facilement par la route Trans-Canadienne, soit la route 132 à partir de Rivière-du-Loup. La ligne, Montréal-Halifax, du chemin de fer Canadien National passe sur la propriété, de même qu'une ligne de transmission électrique à haute tension. Enfin, la localité de Saint-Fabien se situe sur les bords du fleuve Saint-Laurent. Toutes ces facilités peuvent contribuer à diminuer le coût d'installation et d'opération advenant, un jour, le succès de la mise en marche de cette entreprise.

La première occupation de la corporation fut, inévitablement, de s'assurer de la rentabilité de cette exploitation. A cet effet, un tunnel fut aussitôt pratiqué dans le flanc de la montagne, sur une longueur d'environ 300 pieds, dans le but d'atteindre, par dessous, la veine de plomb localisée à la surface. Cette veine fut atteinte à 160 pieds. Il s'agissait alors d'en déterminer la largeur. A cet égard, vingt-quatre heures par jour, des équipes se relayaient, à la foreuse à diamant, pour pratiquer des trous ici et là, sur la montagne, et prélevaient des échantillons de minerais. (70). Après étude, on se rend compte que la valeur de cette propriété doit être basée sur trois facteurs distincts: la barytine, le plomb et la proximité des marchés de concassés. Les tranchées effectuées le long du flanc de la montagne, indiquent clairement l'existence de plusieurs zones très riches en barytine. A certains endroits, les veines de barytine, qui atteignent deux ou trois pieds de largeur, sont extrêmement pures et blanches. Le plomb, cependant, n'a aucune valeur en soi, c'est-à-dire que la teneur assez basse du plomb et le fait qu'aucune zone continue ne fut rencontrée, soit dans le forage, soit dans le tunnel, ne permet pas d'estimer un tonnage avec une teneur régulière. Néanmoins, si la concentration de barytine s'avère économique, le plomb deviendra alors un sous-produit enviable. Enfin, la région de Rimouski a actuellement un marché très intéressant pour les concassés. La propriété de la mine se trouvant située à quelques milles de ce marché, il y aurait certainement une grande possibilité d'écouler sur le marché local, sous forme d'agrégats, tout le matériel stérile qui proviendrait d'une opération minière à Saint-Fabien. Le matériel, contenant de la barytine et une certaine quantité de plomb, pourrait être

70. *Le Progrès du Golfe*, 10 mai 1957

exploité par méthode à ciel ouvert, et les revenus de la vente des concassés défraieraient en totalité le coût de minage du minerai. (71).



Aperçu des bâtiments des Mines Roy & Ross Inc.

De l'avis de monsieur Laurier Juteau, ingénieur diplômé de l'École Polytechnique de Montréal, l'exploitation de cette mine aurait pu se faire comme suit: la consommation des concassés dans la région de Rimouski étant un facteur prédominant à l'établissement d'une opération minière à Saint-Fabien, il considère que la façon la plus économique de construire une usine pouvant fabriquer des concassés de barytine, serait d'établir une usine de concassage en premier lieu. Le matériel qui alimenterait cette usine, provenant de la zone ouest de barytine, fournirait l'occasion de produire de la barytine à très bon marché et de très bonne qualité. Le matériel contenant de la barytine, provenant de l'exploitation et demandant un stage de nettoyage, pourra, à ce moment, être entreposé et nettoyé par la suite. Si l'économie de la concentration s'avère intéressante, à ce moment la compagnie pourra envisager la construction d'un petit concentrateur pour le plomb et pour la barytine, tout en continuant la production de concassé et de la barytine pure provenant de la zone ouest de la mine.

Néanmoins, malgré toutes ces perspectives intéressantes et l'enthousiasme des premiers temps, la compagnie

71. Prospectus des Mines Roy et Ross Inc.

ne tarda pas à ralentir ses activités. L'échec de cette première tentative serait dû, en bonne partie, à l'absence de possibilités financières nécessaires pour mener à bonne fin cette entreprise. Toutefois, le peu d'intérêt manifesté jusque là, par les grandes compagnies d'exploitation minière, suppose que l'exploitation de la barytine et du plomb à Saint-Fabien exige un taux d'investissement trop considérable pour exploiter ces gisements avec rentabilité. Ainsi, monsieur Gilles Dionne, géologue diplômé des Universités Laval et McGill, après avoir effectué une visite sur les lieux des Mines Roy et Ross Inc., considère que c'est bon pour une entreprise familiale mais ne peut devenir, en aucun cas, un complexe industriel rentable.

La prospection minière en 1971-72: un nouvel espoir. . .

La sombre perspective engendrée par l'échec des Mines Roy et Ross Inc. ne devait pas en rester là. En effet, les années 1971-72 apportent un renouveau d'espoir. Un géologue australien, monsieur John Schupp, visite la propriété des Mines Roy et Ross Inc.; sur ses recommandations, la Compagnie Northgate Exploration Limited décide de prendre une option sur la dite propriété afin de continuer les travaux de mise en valeur. Les travaux de prospection minière couvrent alors une étendue de territoire beaucoup plus considérable que celle détenue par les Mines Roy et Ross Inc. Suivant l'initiative de Northgate Exploration Limited, plusieurs compagnies minières et même quelques particuliers ont jalonné tous les terrains, s'étendant le long du fleuve à partir du village de Bic jusqu'à Saint-Simon et du côté sud, à Saint-Eugène-de-Ladrière. La paroisse de Saint-Fabien demeura néanmoins le point central de toutes les activités. (72)

Plusieurs équipes de techniciens ont parcouru tout le terrain, durant l'automne 1971, pour prélever des échantillons du sol. Plus de 36,000 acres de terrain furent ainsi jalonnés par différentes compagnies minières. A la fin de l'année 1971, on estime que plus de 3,000 analyses de géochimie ont été faites dans un laboratoire de Toronto, et jugées très excellentes et délimitant plusieurs anomalies susceptibles à la minéralisation.

Avant de poursuivre l'observation des travaux miniers réalisés à Saint-Fabien, il est utile de rappeler les princi-

pales compagnies qui concourent alors à la réalisation de ces projets.

La prospection minière dans la région, en 1971-72, est d'abord due à l'initiative de la compagnie Northgate Exploration Limited. Cependant, cette compagnie, après quatre mois d'activités, décida de discontinuer toutes les opérations minières au Canada, pour concentrer tous ses intérêts en Irlande, où elle possède de gros gisements en exploitation.

Une autre association se chargea alors de poursuivre les recherches. La Dason Copper Corporation Limited, qui possède des droits sur une grande superficie dans les voisinages des Mines Roy et Ross Inc., s'est associée à cette dernière, dans le but de constituer le capital nécessaire à la poursuite des travaux d'exploration recommandés par la Northgate Exploration Limited.

Entre temps, un groupe de citoyens de Rimouski, formaient une deuxième corporation, le Syndicat minier, qui entreprit d'acquérir les droits miniers sur les terrains entourant le territoire de 630 acres détenu par les Mines Roy et Ross Inc. Le Syndicat minier de Rimouski, dont le président est monsieur Sylvio Charest, détient 132 "claims", soit approximativement 5,280 acres, qui avoisinent la propriété minière de la Dason Copper Corporation et des Mines Roy et Ross Inc. Il est à noter que le Syndicat minier possédait à l'origine 340 "claims" mais vendit à la Dason Copper 208 "claims" ne conservant lui-même que 132 "claims" sur le territoire mentionné.

Ayant précisé les principaux détenteurs de permis d'exploitation dans la région, poursuivons maintenant notre observation.

Un montant minimum de \$100,000. fut investi, par ces différentes compagnies, pour poursuivre les travaux.

Un programme d'exploration géochimique réalisé par la Northgate Exploration Limited détermina d'abord des résultats intéressants. Par la suite, l'exploration électromagnétique du terrain allait devoir confirmer ces hypothèses. Une étude géologique et un relevé électromagnétique furent ainsi réalisés pendant les mois de janvier et février 1972, sur

une section des propriétés minières de Dason Copper Corporation Limited. Une anomalie de grande dimension fut indiquée le long des gisements de plomb, d'argent et de barytine au sud-ouest de la propriété des Mines Roy et Ross Inc. Cette anomalie fut vérifiée à nouveau par S.C. Farquharson, géologue conseil de la compagnie. Les résultats furent aussi encourageants que consistants. En résumé, cette anomalie fut détectée dans une structure géologique favorable pour déterminer l'existence de gisements de sulfate dans Saint-Fabien et la région. D'après le géologue, il est raisonnable d'anticiper que d'immenses gisements d'une valeur économique soient présents. (73).

Au début de mars 1972, un programme de sondage au diamant, par la compagnie Inspiration, était à l'oeuvre afin de vérifier l'anomalie. Trois trous de sondage ont percé la zone de minéralisation sur des longueurs de plusieurs centaines de pieds. Par ailleurs, le Ministère des Richesses naturelles du Québec confirma l'existence de plusieurs affleurements de plomb, de haute teneur, sur la propriété du Syndicat minier de Rimouski.

Voilà que se termine notre observation. En effet, en mai 1972, tous les prospecteurs quittèrent la région sans que la population soit davantage informée sur la nature des résultats concernant la prospection. Le départ prématuré des différentes compagnies est dû, semble-t-il, au manque d'argent. Ayant épuisé les ressources mises à leur disposition pour effectuer les recherches, les compagnies cessèrent toutes les activités. Néanmoins, on est porté à croire que l'essentiel des travaux de prospection avait été achevé.

Il n'existe, actuellement, aucune hypothèse de source sûre qui puisse nous indiquer la nature véritable des résultats conservés secrètement par les compagnies. On pourrait facilement penser que les projets miniers de Saint-Fabien sont définitivement classés non rentables. Toutefois, certains responsables nous assurent qu'on aurait tort d'anticiper, pour l'avenir, une telle conclusion et que l'on pourrait bien assister, dans quelques années, à un rebondissement de cette affaire.

LE TOURISME ET LES PETITS COMMERCES

L'activité touristique occupe une place non négligeable

73. Le Rimouskois, 19 avril 1972.

dans l'économie de notre municipalité. Un regard superficiel ne permet pas d'apprécier correctement l'importance de cette activité. Néanmoins, une observation plus attentive apporte un éclairage nouveau permettant de jauger avec plus de précision cette activité du secteur tertiaire.

Un second aspect de notre économie rurale, qu'il importe de rappeler, est le pullulement des petits commerces depuis les débuts de notre paroisse et principalement au cours des dernières décennies. Un peu d'histoire nous permettra de remémorer les activités commerciales d'autrefois et, dans une certaine mesure, d'expliquer l'origine de certains commerces actuels.

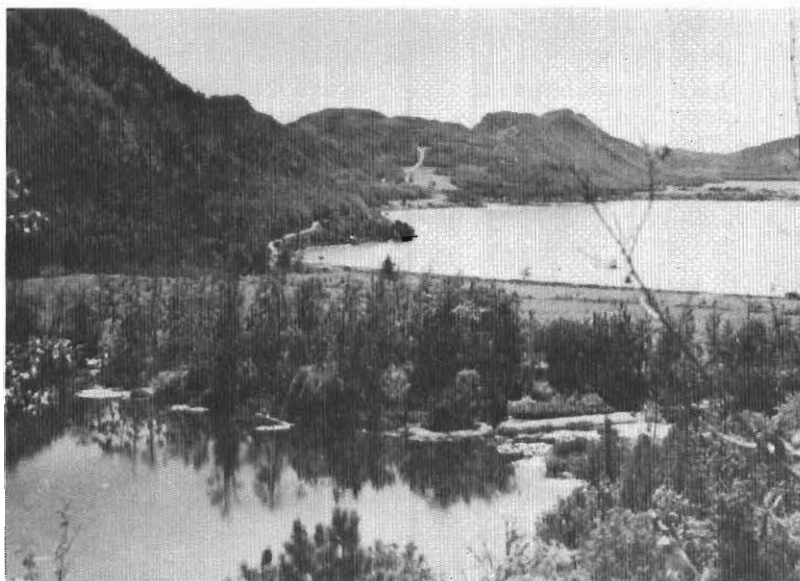
LE TOURISME

Quoique notre paroisse ne soit pas spécialement organisée pour accueillir le touriste, on ne peut nier l'influence de ce dernier dans notre localité.

Avant 1973, la route 132 à partir de Rivière-du-Loup, passait à l'intérieur du village. Cette même année, on construisit une nouvelle route au nord du village pour détourner la circulation à l'extérieur de notre localité. Peu de temps après, deux garages déménagent leurs pénates le long de la nouvelle voie de circulation. C'est donc dire que ces deux établissements ont besoin du tourisme et des voyageurs pour être rentables.

Une seconde observation qui nous permet d'affirmer que le tourisme ne joue pas un rôle négligeable dans notre localité est bien le rayonnement de nos stations de villégiature de Saint-Fabien-sur-mer, du Lac-des-Joncs, des Lacs Grand et Petit Malobès et du Lac Saint-Fabien.

Chaque été, de nombreux touristes viennent respirer l'air frais de la campagne et jouir des nombreux attraits naturels de notre municipalité. Ainsi en 1976, on dénombre 309 chalets d'été, répartis sur les rives de nos lacs et sur le littoral du fleuve Saint-Laurent. Plusieurs de ces résidences estivales appartiennent à des gens de Saint-Fabien mais un grand nombre sont aussi la propriété des citadins venus de Rimouski, Rivière-du-Loup, Québec, Montréal, Thetford-Mines et de bien d'autres villes de la province. Quelques Américains font également partie du flot d'estivants que l'on accueille chaque année.



Saint-Fabien-sur-mer, avant la construction des premiers chalets.

Notre site balnéaire le plus réputé est sans contredit le littoral de Saint-Fabien-sur-mer. Cette plage, située dans l'anse qui va de l'Islet-aux-Flacons au-delà de la "Pointe Mercier", jouit en été, d'une bonne animation et cela, depuis près de soixante-dix ans.



Le chien de mer, à Saint-Fabien-sur-mer.

En 1908, monsieur Joseph Martin, fils du notaire Jean-Baptiste Martin de Saint-Simon, se construisit, à la mer, un

chalet d'été. La tradition orale affirme que la famille Martin fut une des premières de notre histoire à s'établir, sur notre grève, à titre d'estivants. Ils furent bientôt rejoints par d'autres citoyens qui voulurent à leur tour goûter le charme pittoresque de notre grève. Saint-Fabien-sur-mer comptait à l'été 1929, vingt-trois chalets. L'architecture, le décor, la nomenclature de ces résidences estivales proclamaient bien déjà le goût, l'art et la poésie de ce groupement fidèle à profiter de la belle saison.

Par la suite, le nombre de chalets n'a cessé d'augmenter. On compte actuellement 197 maisons d'été dont les noms esthétiques ne manquent pas de retenir l'attention des visiteurs. Il serait trop long d'énumérer tous ces chalets, aussi contentons-nous de citer quelques-unes des épigraphes les plus pittoresques: la "Gazouillère", la "Charmeuse", le "Chalet-des-Rochers", la "Marquise", "Au P'tit Bonheur", le "Châ-to-Gai", "Au Castel Joli", la "Mouette", "O Grand R".

Finalement, on se doit de mentionner que cette station de villégiature prend véritablement l'aspect d'un village de chalets avec la construction d'une chapelle en 1923, la "Chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes". Beaucoup de gens permirent la réalisation de ce projet, ainsi la famille Martin, messieurs Ernest Roy, Antonio Bernier, Georges Dubé et bien d'autres citoyens de l'endroit méritent un hommage particulier pour leur initiative. Mademoiselle Marie-Louise



La grotte de Saint-Fabien-sur-mer.

Martin se distingue particulièrement par l'ardeur et l'enthousiasme qu'elle manifeste alors pour la construction de la chapelle. On lui doit d'ailleurs l'idée en 1915 d'avoir fait ériger la "Grotte de Notre-Dame-de-Lourdes" adossée à un rocher naturel à quelques pas de la chapelle. (74).

Le décret d'érection canonique de Saint-Fabien-sur-mer a été accordé le 20 juin 1944. La station de villégiature de la plage existait alors en tant que desserte religieuse sans fabrique, rattachée à la paroisse de Saint-Fabien. En 1971, la desserte religieuse avec fabrique a été accordée et, depuis ce temps, Saint-Fabien-sur-mer relève directement de l'Archevêché de Rimouski. L'abbé Marc Parent est depuis 1974, le prêtre-desservant de la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes. Il avait été précédé à ce ministère par Mgr Fortunat Gagnon, de 1929 à 1955, le chanoine Raoul Thibault de 1956 à 1968, l'abbé Raynald Brillant de 1969 à 1973. Les estivants de Saint-Fabien-sur-mer bénéficient du service téléphonique, depuis environ 1946, et de l'électricité, depuis environ 1948. Un bureau d'été pour la poste existe depuis le 12 août 1935. Voici la liste des maîtres de poste de la plage depuis la fondation du bureau d'été:

Monsieur Lorenzo Boucher	12-08-35 à 30-09-36
Madame Yvonne Fortin Bernier	07-06-37 à septembre 43.
Madame Antoinette Cimon	15-06-43 à 21-01-59.
Madame Yvonne Fortin Bernier	15-06-59 à 17-05-60.
Madame Gérard Roy	depuis le 27 juin 1960.

Les bureaux d'été sont tenus dans les chalets des maîtres de poste. La résidence estivale "Cha-to-Gai" a hébergé pendant longtemps le bureau de poste de la plage. Madame Yvonne Fortin Bernier était la soeur de madame Téléphore Morais qui fut propriétaire du chalet pendant de nombreuses années. Aujourd'hui, le bureau se trouve dans la maison d'été de monsieur Gérard Roy, située à quelques pas de la route qui conduit à Saint-Fabien-sur-mer.

INDUSTRIES ET COMMERCES

Nos habitants canadiens ont appris, très tôt, à se contenter de peu et à ne compter que sur leur ingéniosité. Ils se rendirent vite compte que les méthodes apportées de la

74. Raoul Thibault, *pire, Saint-Fabien-sur-mer*, p. 28.

France n'étaient pas toujours bien appropriées au climat canadien.

Avec l'accroissement de la population, les commerces et les industries commencèrent à apporter le nécessaire pour la survie de nos colons.

Les premières années, le petit morceau de terre défrichée ne produisait pas assez pour nourrir convenablement une famille. C'était la misère et presque la famine. Pour se sauver la vie, le colon se rendait chez le marchand général, demandait le strict nécessaire pour assurer sa survie. L'acheteur promettait de payer plus tard en bois, en potasse ou autres produits de la ferme. Cette dernière ne produisait pas assez pour couvrir les dettes. Le marchand devait alors supporter beaucoup trop de crédit pour ses capacités.

Vers 1870, avec la construction du Chemin de fer Intercolonial, arrive une prospérité de très courte durée, soit environ trois ans. D'une part, ce nouveau moyen de transport améliora lentement le sort des pauvres colons; d'autre part, il favorisa l'exode de plusieurs des nôtres vers les Etats-Unis, fuyant du même coup la misère.

Le colon se rendait chez le marchand général et lui disait: "Je pars chercher fortune aux Etats-Unis. Je te donne ma terre pour payer mes dettes. Je te demande de me la garder et à mon retour, je pourrai tout payer". Hélas! beaucoup ne revinrent jamais et le marchand restait avec ces terres abandonnées qui l'appauvrissaient d'année en année.

On vit même des marchands (Ex.: Arsène Côté) et des industriels (Ex.: Napoléon Gendreau) tout liquider pour suivre leurs concitoyens dans cet exil. D'autres plus courageux, plus confiants, résistèrent à cette tentation et finirent par connaître la faillite.

Ces trente ans d'exode furent également les trente années de plus grand développement de notre paroisse. Jamais, Saint-Fabien n'a vu naître autant d'ateliers, de manufactures, de scieries, de fonderies, de chantiers de construction de goélettes, etc. . . que durant cette période.

L'année 1914 apporta la première guerre mondiale et 1939-1945 la seconde guerre mondiale, et Saint-Fabien n'a

pas été épargné. Malgré tout, nous avons connu une prospérité qui se continue encore aujourd'hui.

Les marchands

L'histoire nous laisse très peu de renseignements concernant les commerces qui ont existé avant 1860. Cependant, dans une requête de 1850, on retrouve la qualification de "marchand" à la suite du nom de Joseph Bradley. Il semblerait que ce dernier fut le premier marchand général à répondre aux besoins de la population. Plus tard, s'ajoutèrent les frères Joseph et Magloire D'Anjou, originaires de Rivière-Ouelle, ainsi qu'un dénommé Rouleau dont on ne retrouve aucune trace.

Joseph D'Anjou, né à Rivière-Ouelle le 30 août 1835, vint très jeune s'établir à Saint-Fabien. Mgr Médard Belzile le qualifie de "marchand" en 1855. Son règne de marchand aurait été de 30 ans environ. Son magasin était situé en face de l'actuelle Clinique Médicale de Saint-Fabien. C'était le magasin général de la municipalité. On rapporte que monsieur D'Anjou était un homme très ambitieux en affaires. Son commerce fut très florissant. Le nom de monsieur D'Anjou revient très souvent dans les actes notariés sous la qualification de "négociant". Monsieur Joseph D'Anjou était le père de monsieur Emmanuel D'Anjou, député du comté de Rimouski au fédéral.

La tradition orale ne véhicule pas un très bon souvenir de ce marchand. Ainsi, dit-on, en ce temps, plusieurs citoyens se procuraient à crédit la marchandise dont ils avaient un pressant besoin. Monsieur D'Anjou, loin de rejeter ce système de paiement, le facilitait. Ainsi, quand il savait qu'un de ses débiteurs était dans une situation financière précaire, il en profitait pour réclamer son dû. Ne pouvant payer, le débiteur se voyait dans l'obligation de lui céder ses biens et plus particulièrement sa terre. De cette façon, d'après le rôle d'évaluation de 1881, notre marchand se retrouva propriétaire de cinq terres au premier rang, neuf au deuxième rang et quatorze au troisième rang.

Les terres acquises par le marchand demeuraient improductives puisqu'il ne pouvait pas les cultiver. Il devait cependant payer à la municipalité les taxes sur ces propriétés. Or, il arriva qu'à un certain moment, monsieur D'Anjou ne pouvait plus payer ses taxes et fut lui-même départi de

tous ses biens. Il dut quitter Saint-Fabien sans un sou, lui qui fut, jadis, l'homme le plus riche de la paroisse.

La somptueuse demeure dans laquelle se trouve aujourd'hui la Clinique Médicale avait été construite par ce marchand vers 1870. Les dimensions imposantes de cette somptueuse demeure, comparativement à celles des autres citoyens, lui valurent l'appellation de "Château D'Anjou".



Château d'Anjou qui fut longtemps la plus belle résidence de la paroisse.



Après des améliorations récentes, le Château D'Anjou perd sa magnificence de jadis.

Magloire D'Anjou, né à Rivière-Ouelle, le 21 décembre 1837, vint trouver son frère Joseph. Il s'établit sur une terre et opère, en même temps, un magasin général pendant trente ans environ. Après la faillite de monsieur Joseph D'Anjou, le 12 juin 1885, madame Magloire D'Anjou achète le manoir, le magasin et la terre, le 31 mai 1889. Dès le 10 juin 1889, la veuve D'Anjou revend l'ensemble de ses propriétés à monsieur Louis Gagnon dit Belzile. Son fils, Emile, acquiert la propriété de la terre et ses établissements le 8 juillet 1894. (75).

Vers 1895, monsieur Emile Belzile vendit à monsieur Achille Bérubé le magasin général qui fut jadis si prospère. En plus de son magasin, monsieur Bérubé était maître de poste. Monsieur Bérubé décida de fermer son magasin, en 1920, pour aller vivre à Montréal avec sa famille.



Magasin de monsieur Achille Bérubé vers 1900.

En 1921, la veuve Adélarde Gendreau achète le magasin qui fut aussitôt converti en hôtel et connu sous le nom de "Hôtel Gendreau". Madame Gendreau conserva ce commerce jusqu'à sa mort en 1935. En 1936, monsieur Charles

75 Les renseignements concernant la propriété D'Anjou sont fournis par monsieur Paul-Léon Belzile, qui possède les contrats depuis sa succession le 15 mars 1938.

Coulombe achète l'hôtel et y ajoute un troisième étage. En 1946, monsieur Alphonse Michaud se porte acquéreur de l'établissement et lui donne le nom de "Hôtel au Toit Blanc".



Hôtel au Toit Blanc.

En 1950, monsieur Henri Vaillancourt devient le nouveau propriétaire. Quelques années plus tard, monsieur Vaillancourt s'associa à monsieur Noël-Yvon Fortin pour faire fonctionner un commerce de bois qui fut florissant dans ses débuts. Monsieur Vaillancourt dut hypothéquer son hôtel pour maintenir son commerce qui déclinait lentement, pour finalement connaître la faillite. L'hôtel passa alors aux mains des créanciers. Un monsieur Lizotte acheta plus tard l'immeuble qu'il habita quelque temps à titre de résidence privée. De nos jours, cet édifice est la propriété de monsieur Guillaume Théberge et on y retrouve des logements.

Voilà ce qu'est devenu le très prospère magasin de monsieur Joseph D'Anjou Ecuyer pendant ses cent ans d'existence.

En 1880, un nouveau magasin, propriété de monsieur Emilien Bernier ouvrit ses portes. C'était un très grand édifice à trois étages. Situé près de l'église, avec façade sur la première rue, (76) ce commerce fut très prospère. Après la mort de monsieur Bernier en 1889, son épouse Aurélie Caron, liquide toute la marchandise, rénove l'établissement qu'elle convertit en hôtel un an plus tard. Connue sous le nom de "l'Hôtel de la veuve Emilien", ce commerce s'est

76. Aujourd'hui le rond point à l'intersection de la 1ère rue et de la 7ème avenue.

mérité une très grande renommée chez les voyageurs de commerce. Le 7 février 1891, elle se remaria à monsieur Joseph Gagnon dit Belzile, boulanger de son métier. Il aménagea la partie sud du premier étage en boulangerie. Ce fut probablement la première boulangerie de Saint-Fabien. Les clients continuèrent à fréquenter "l'Hôtel de la veuve Emilien" sans s'habituer à son nouveau nom de madame Belzile. Le 15 décembre 1920, madame Belzile rendit l'âme à Dieu, ce qui obligea monsieur Belzile à discontinuer ce commerce. Vers 1922, il vendit l'établissement aux frères Coulombe, Alphonse, Philippe et Séraphin. Ayant obtenu la franchise des automobiles "Ford", ils en firent un garage. L'entreprise connut peu de succès pendant environ cinq ans, ce qui les obligea à fermer l'établissement.

En 1928, monsieur Hermel Rioux (père de Grégoire) acheta l'édifice qu'il convertit en maison de rapport. La grande salle d'entrée de l'hôtel, transformée en restaurant, fut administré par monsieur Emmanuel Roy, fils de Josaphat. Pierre-Emile Roy lui succéda comme barbier et restaurateur. Par la suite, monsieur Aurèle Michaud le remplaça comme restaurateur, jusqu'au 6 avril 1940, date mémorable du grand feu qui a réduit le tout en cendres.

Vers 1930, monsieur Philippe Rioux installe, au deuxième étage, une manufacture de chocolat sous la raison sociale "Maplex". Les bonbons produits étaient de sucre d'érable enrobés de chocolat. Ce commerce connut une assez bonne prospérité; il fournissait du travail à plusieurs jeunes filles. Ces sucreries étaient excellentes et en très grande demande dans la région.

Le troisième étage était occupé par madame Thomas Bellavance qui fut maître de poste pendant plusieurs années. (77).

Au début du siècle, les établissements commerciaux les plus en vogue étaient le magasin général de J.F. Belzile et celui de Pelletier et Bélanger.

Monsieur J.F. Belzile débuta comme marchand général

77. Les renseignements concernant l'établissement de la veuve Bernier et de monsieur Rioux sont fournis par monsieur Georges D. Belzile et confirmés par plusieurs citoyens de la paroisse.

à l'ouest de l'école modèle. En 1902, il vendit l'édifice à monsieur Marcellin Rioux. Il avait acheté le magasin de monsieur Joseph Bellavance en face de l'église et garda le commerce jusqu'en 1924, année de son décès. C'est à ce mo-



Le magasin de J.F. Belzile au début du siècle [vers 1905].

ment-là que madame Belzile vendit la marchandise à monsieur J.S. Gagné. Ce dernier transporta le tout à son propre magasin. Madame Belzile transforma les 2^{ème} et 3^{ème} étages en hôtel et loua le magasin à monsieur Florent Jean, marchand de Saint-Simon. En 1932, l'édifice est vendu à monsieur J.E. Ouellet, boulanger de Saint-Moïse. Le tout débuta avec une épicerie pour devenir plus tard un magasin général. A sa mort, son fils Louis-Paul continua jusqu'en 1964, date où ce dernier décédait. Sa veuve, madame Rachel Ouellet, s'associa alors à messieurs Emmanuel Roy et Gérard Roy. Depuis 1977, le magasin appartient à monsieur Robert Baril.

A la fin du XIX^{ème} siècle, monsieur Napoléon Gendreau a construit une manufacture pour la fabrication de voitures à traction animale, commerce qui connut des moments de gloire pendant quelques années. Monsieur Gendreau discontinua son commerce pour aller vivre aux Etats-Unis et n'en revint jamais. Il vendit la manufacture à monsieur Edouard Ouellet qui la convertit en magasin. Par la suite, monsieur Alphonse Bellavance s'en porte propriétaire

et la vend vers 1910 à messieurs Léon Pelletier et Omer Bélanger. (78). Vers 1925, monsieur Bélanger demeure l'unique propriétaire et continue à opérer le magasin dans l'édifice appartenant à monsieur Pelletier. Ce dernier, en 1933, réclamait sa maison pour ouvrir une épicerie. Monsieur Bélanger s'installa donc chez monsieur Désiré Boulanger dans le local occupé antérieurement par monsieur Edmond Boulanger.



Magasin de monsieur Alphonse Bellavance.

Le 10 mai 1947, monsieur Pelletier vend l'édifice à une société coopérative connue sous la raison sociale "La Familiale", dont le premier gérant fut monsieur Omer Bellavance. En 1957, la société achète la



La Familiale vers 1950.

78. Maison de rapport appartenant aujourd'hui à Henri Théberge.

manufacture de Bernier & Frères pour la démolir et construire un nouveau local. A la mort de monsieur Bellavance en 1961, monsieur Bernard Gagné est nommé gérant du magasin Coop. Depuis 1975, monsieur Lionel Ouellet occupe cette fonction.

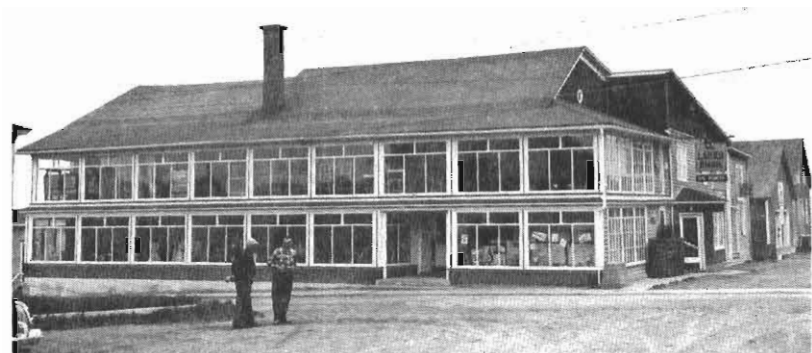
On se souviendra aussi d'un autre magasin général qui était situé à l'endroit où se trouve actuellement le "Salon Maryse". Ce commerce fut fondé, vers 1915, par messieurs Elzéar Belzile et Salomon Gagné, sous la raison sociale de "Belzile et Gagné". Quelques années plus tard, monsieur Gagné resta le seul propriétaire opérant sous la raison sociale "J.S. Gagné". En 1936, monsieur Gagné vendit le tout à monsieur Eugène Bernier. L'entreprise connut un bon suc-



Magasin Eugène Bernier en 1937.



Entrepôts appartenant à Eugène Bernier en 1942.



Magasin Eugène Bernier avant 1962.

cés puisque le chiffre d'affaires était de \$250,000.00 par année, ce qui était très appréciable pour l'époque. Malheureusement, le 22 janvier 1962, une déféctuosité se produisit dans le système électrique, ce qui provoqua l'incendie. Après le feu, monsieur Bernier fit la vente de meubles et accessoires électriques au sous-sol de sa résidence.

Monsieur Bernier reconstruisit en 1966, un nouveau magasin de meubles et accessoires électriques sur la 4ième rue. Monsieur Bernier possède la franchise des appareils de marque "Zenith".

Durant l'incendie du 22 janvier 1962, le feu se propagea à la ferblanterie de monsieur Antoine Michaud, détruisant



Magasin et maison de monsieur Antoine Michaud avant le feu de 1962.

commerce et résidence. Le 10 mai de la même année, monsieur Michaud commençait les fondations du nouveau magasin. Le 12 août, les activités reprenaient. On ajouta à la ferblanterie, une épicerie, une boucherie, la ferronnerie et matériaux de construction. En 1963, monsieur Michaud fut le premier paroissien à détenir une licence autorisant la vente de boissons alcoolisées. Monsieur Aurèle Michaud obtint également son permis en 1963. Il est intéressant de rappeler, qu'avant ce temps, tous nos hôteliers ne possédaient aucune attestation officielle leur permettant de vendre de la boisson. Les propriétaires d'hôtels et de dépôts bénéficiaient alors de ce que l'on appelait jadis une "tolérance de boisson". Néanmoins, il ne serait peut-être pas faux d'affirmer que plusieurs de nos concitoyens, à l'époque, débitèrent de l'alcool sans aucune autorisation légale. Depuis 1976, le magasin Michaud se spécialise dans la vente de la quincaillerie et matériaux de construction.

Au début du siècle, le commerçant Albini (Albany) Cloutier connaissait déjà une très grande popularité. Monsieur Cloutier aura essayé tellement de projets différents dans sa vie, que l'on parvient difficilement à se les rappeler dans la totalité. De 1885 à 1910, son établissement était situé sur l'emplacement actuel de la plomberie de monsieur Roland Fournier. (79). Cet établissement fut d'abord une manufacture de meubles, de cercueils et, plus tard, converti en hôtel. Pendant tout ce temps, monsieur Cloutier était toujours entrepreneur de pompes funébres. Il possédait trois corbillards: un gros corbillard pour les grandes cérémonies, un corbillard pour la classe moyenne et un petit corbillard pour les enfants. Par ailleurs, on prétend qu'Albini s'était confectionné un autobus à cheval (omnibus) pour organiser des randonnées qui permettraient à nos concitoyens de visiter la plage de Saint-Fabien-sur-mer. Ce projet ne connut aucun succès puisque les gens refusaient de monter dans la berline d'Albini, craignant les fantaisies de cet original. (80).

En face de l'église, monsieur Elzéar Bernier, après son retour de Saint-Léon-Le-Grand, construisit un grand édifice. (81). Au premier étage, il aménagea un restaurant. Au

79. Le premier établissement de monsieur Cloutier est disparu lors de la conflagration de 1940.

80. Plusieurs renseignements supplémentaires seront fournis dans la biographie d'Albini Cloutier, dans le chapitre de "L'Echo des aïeux".

81. Maison appartenant actuellement à monsieur Léon Pelletier.

deuxième étage, on retrouvait la résidence de monsieur Bernier et le salon de chapeaux de madame Bernier. Une grande salle aux tables bien astiquées, un comptoir net comme un sou neuf, une balance à peser les "boursagues", bonbons sillonnés de veines rouges, des étagères où les cigarettes "Gloria" tentaient les gamins qui avaient un petit cinq cents, des "palettes" de chocolat "Caravan", et autres objets bien désirables attiraient les regards. Monsieur Bernier, bien mis, surnommé "Le P'tit Prince", servait la clientèle avec courtoisie et amabilité. Il était le père de Jovette-Alice Bernier, notre poète et romancière.

Vers 1935, monsieur Bernier vendit son domaine, au docteur Pierre Bégin, qui en fit une clinique médicale et une pharmacie. Par la suite, les docteurs J.E. Martineau, Rosaire St-Pierre achetèrent cet édifice. Après cette vente, monsieur Bernier se partit une épicerie sur la première rue où demeure actuellement madame J.C. Beauchesne. En 1938, il vend son établissement à monsieur Arsène Thibeault et monsieur J.C. Beauchesne l'achète en 1950.

En 1948, monsieur Léon Pelletier achète la propriété du docteur Rosaire St-Pierre. Malgré ses 91 ans, monsieur Pelletier gère encore ce magasin, en 1978.

En 1916, monsieur Ernest Godbout ouvre une petite épicerie dans sa maison au "Faubourg du Moulin" et organise une boutique de barbier. Les propriétaires furent, par la suite, messieurs Emile Roussel, Jean-Baptiste Roussel, Alphonse Jean et finalement Adéodat Vaillancourt. Ce dernier a organisé une lingerie dans une partie de la maison et ce commerce existe encore aujourd'hui.

De l'autre côté de la rue, faisait face à la boutique de monsieur Godbout, l'épicerie ouverte par monsieur Dominique Rioux vers 1947. Les autres propriétaires furent messieurs Philippe Rioux, Bertrand Rioux, Jean-Louis Turcotte. En 1977, monsieur Ubald Beaulieu s'est porté acquéreur de l'épicerie.

Vers 1905, monsieur Edouard Ouellet ouvre un nouveau magasin sur le sommet de la côte de la septième avenue. En 1911, il ouvrit une succursale de la Banque Nationale. Il est remplacé en 1926 par son neveu, Hilaire Ouellet. Ce dernier jugea bon de partir une entreprise funéraire en 1935. C'est

depuis ce temps que les gens de Saint-Fabien parlent de “la côte de la Banque” pour désigner ce versant du plateau que l’on doit gravir avant d’arriver au sommet du village.

Vers 1916, monsieur Louis Rioux avait un magasin situé dans sa résidence au nord de la maison appartenant actuellement à Martin Dionne. Aujourd’hui, cet emplacement sert de terrain de stationnement à la Coop.

Monsieur Théophile Fournier a été marchand, vers 1926, dans l’ancienne manufacture d’Albini Cloutier (aujourd’hui la plomberie de Roland Fournier) pour déménager, vers 1930, à l’emplacement occupé actuellement par Jean-Noël Thibault. Le magasin est incendié lors du grand feu de 1940. Monsieur Fournier reconstruit simplement sa résidence privée qui est aujourd’hui la propriété de monsieur Thibault.

Vers 1918, monsieur Joseph Fournier ouvrit un magasin général dans une maison construite par monsieur Michel Jean. Ce dernier l’avait habitée quelques années. Ne connaissant pas une très grande popularité, ce magasin devint une épicerie et ferma ses portes vers 1936. A compter de 1937, monsieur Edmond Boulanger y installe son commerce. Enfin, en 1939, monsieur Hermel Rioux achète l’établissement et organise un restaurant dans la partie arrière de la maison alors que l’entrée donne sur une salle de jeu et une boutique de barbier. En 1935, monsieur Rioux avait organisé un premier restaurant dans une petite maison (82) qui serait aujourd’hui entre la maison de rapport de monsieur Donat Théberge et celle de monsieur Gabriel Bélanger. Monsieur Rioux avait surnommé son premier restaurant “Le Château des pauvres”.

Le restaurant “Ti-Pierre à Thadose” (Pierre, fils de Théodose Gagnon) était dans l’ancien magasin de monsieur Arsène Côté. On y retrouvait les mêmes vitrines et les mêmes comptoirs. Cette maison incendiée à l’occasion du feu de 1940, était située sur le site actuel de la résidence privée de monsieur Guy Lepage.

Un vieil établissement était situé sur l’emplacement actuel de l’édifice municipal. Cette grande maison à toit pointu, avait été construite par le menuisier Arthur Larrivée.

82. Cette maison avait appartenu à monsieur Elzéar Gauvin.

Le rez-de-chaussée était un atelier de fabrication et de réparation de meubles. Le deuxième étage était la résidence privée de monsieur Larrivée. Vers 1925, monsieur Désiré Boulanger acheta cette propriété et transforma le rez-de-chaussée en épicerie pour son fils Edmond. Après l'avoir rehaussée d'un étage, monsieur Boulanger en fit une maison de rapport qui fut incendiée au feu de 1940.

Vers 1935, monsieur Edmond Boulanger commence son commerce d'occasion dans une dépendance appartenant à monsieur Ludger Bernier. En 1937, comme nous l'avons dit précédemment, il s'installe dans l'établissement appartenant à monsieur Hermel Rioux. Par la suite, monsieur Boulanger s'installe dans un entrepôt de la rue Côté, au sommet du village. En 1941, il déménage à l'emplacement actuel sur la rue Caron.

Les hôtels

Vers 1875, monsieur Fénélon Belzile dota notre paroisse du premier hôtel situé à l'ouest de l'ancienne gare du chemin de fer Intercolonial. Cet hôtel était au sud du chemin de fer. John Côté lui succéda pendant quelques années au début du siècle. Monsieur Jos Côté achète l'hôtel vers 1905. En 1915, monsieur Jos Beaulieu est le nouveau propriétaire. Finalement, monsieur Salomon Gagné, après la vente de son commerce, devint le dernier hôtelier de l'établissement de 1936 à 1950.

En 1934, monsieur Emile Belzile aménage un hôtel pour accueillir les voyageurs dans l'ancien "Château D'Anjou". On parlait à l'époque du "Manoir Belzile".

Vers 1930, monsieur Hermel Rioux restaurait sa résidence privée pour en faire un hôtel sur l'emplacement actuel de l'Hôtel Central. Ce dernier établissement a été construit après le feu de 1940, par monsieur Aurèle Michaud. A compter de 1963, monsieur Michaud y a tenu un restaurant licencié. En 1968, monsieur Henri Bellemarre achète l'établissement et le revend à monsieur Guy Lepage en 1971.

L'hôtel "Manoir de Saint-Fabien" fit son ouverture vers 1945. La propriétaire était madame Alcide Langis, fille de notre ancienne hôtelière, "la veuve Emilien". Madame Langis vendit son établissement à Luc Dionne en 1969. A l'automne 1970, Gérard Bellavance devint le nouveau proprié-

taire, suivi de Réginald Gagnon depuis 1973.

En 1963, monsieur Lauréat Bouchard organise une salle de quilles et un restaurant, dans la partie est du village. Un peu plus tard, il diminue le nombre des allées pour faire place à une salle de danse. L'entreprise de monsieur Bouchard connaît la faillite en 1965. Monsieur Raynald Voyer, bien connu sous le nom de "Pointu", achète l'établissement en 1967 et organise "l'Hôtel Rayon d'Or" en 1969. Depuis 1975, monsieur Gilbert Boucher en est le nouveau propriétaire.

Autres commerces

Il y eut plusieurs autres petites épiceries dans notre paroisse. Il serait trop long de faire l'historique de chacune. Ainsi, nous nous contenterons d'en faire une brève énumération.

Parmi nos épiciers, il nous faut mentionner: messieurs André Rioux, Camille Jean, Léo Brillant, "Lachobec Inc." de monsieur Guy Gagnon, l'épicerie-boucherie de Claude Canuel, la boucherie de Jean-Louis D'Astous. Il y eut aussi la boucherie de monsieur Philius Rioux qui opéra jusqu'en 1948. Par la suite, monsieur Omer Rioux continua l'épicerie seulement, jusqu'en 1963. Cette épicerie était située dans la résidence actuelle de monsieur Omer Rioux.

Saint-Fabien-sur-mer a connu trois petites épiceries, genre dépanneur: celle de Charles-Eugène Beaulieu vers 1925, celle de Lorenzo Boucher vers 1930 et celle de Gérard Roy vers 1965. Madame Isidore Rioux acheta celle de monsieur Lorenzo Boucher en 1941. Depuis 1976, monsieur Paul Rioux est propriétaire.

Lingerie et magasins de tissus

Vers 1930, mademoiselle Marie Belzile opérait un magasin de confection pour dames. Son commerce était situé où demeure actuellement monsieur Charles Gaudreau. Mademoiselle Belzile était également couturière. Elle cessa ses activités avec le feu de 1940.

"Royal Textile" propriété de madame Jean-Yves Lepage, fonctionne depuis 1959. Les débuts furent chez madame Louis-Philippe Lepage de 1959 à 1961, chez monsieur Charles Gaudreau de 1961 à 1962; depuis cette date le com-

merce se continue à la résidence actuelle de madame Jean-Yves Lepage.

Mentionnons aussi les magasins de tissus de mesdames André-Albert Fournier et Lazare Canuel.

Parmi les lingerie, on relève l'ancien magasin de madame Denis Rioux, "La Boutique des Jeunes" de madame Raymonde Michaud et "Prygo" de madame Yvon Rioux.

Restaurants

On compte également plusieurs restaurants. Le restaurant "Au Rendez-vous" appartient de 1950 à 1960, à monsieur Alphonse Michaud. En 1960, monsieur Henri Thériault



Restaurant de monsieur Alphonse Michaud.

achète le mobilier et les accessoires et installe le restaurant dans une partie de sa maison. Il s'en occupe pendant plus de cinq ans.

Le "Jasmin" a d'abord appartenu à monsieur Denis Vaillancourt, puis à monsieur Gilles Coulombe et il est aujourd'hui la propriété de monsieur Richard Duchesne.

Le restaurant "Au p'tit Cabanon" construit sur la première rue, appartenait à monsieur Benoît Boulanger. Il fut en activité de 1964 à 1972.

Le restaurant aménagé sur la route 132, en 1973, ap-

partenait à monsieur Léonard Jean. Sa raison sociale était: "Au Relais de la mer". Depuis 1976, monsieur Jean-Eudes Beauchesne en est propriétaire. Sa raison sociale est maintenant: "Restaurant Bon Voyage Enr."

Il y eut aussi le restaurant appartenant à monsieur Marcel Rioux.

Dépôts de boissons

A la fin du siècle dernier et au début du siècle, il existait deux dépôts de boissons alcooliques dans notre paroisse. Monsieur Joseph Bélanger, marchand, construisit un dépôt pour la vente du "P'tit Blanc". Monsieur Bélanger avait son magasin à l'endroit où se trouve actuellement la maison de monsieur Maurice Côté. Son dépôt de boissons se trouvait en arrière de sa maison à l'ouest de la route de la beurrerie.

Le second dépôt de boissons appartenait à monsieur Louis Côté. Il était situé au coin de la route de la mer, près de la maison de rapport de Mario Gagnon.



Mademoiselle Ernestine Gaudreau, fille adoptive de M. Joseph Bélanger, était commis au magasin de son père vers 1895.

Les boulangers

Il y eut plusieurs boulangeries dans notre paroisse. Monsieur Joseph Belzile ouvrit la première boulangerie en 1891.

Après 1915, monsieur Ernest Rioux, "le suisse", construisit une boulangerie sur la septième avenue. Il engageait des boulangers à salaire. En 1922, il vendit aux frères Gagnon. Le 23 octobre 1924, monsieur Antoine Fournier achète la boulangerie de monsieur Wilfrid Gagnon. Cette maison, où était située la boulangerie (19, septième avenue), est plus que centenaire car elle fut construite une des premières dans la rue principale.

Monsieur Fournier a été boulanger pendant une période de quarante-trois ans, durant lesquels il fut secondé par son épouse. Cette période fut d'octobre 1924 au 15 août 1967. Il abandonna pour cause de maladie. Il est décédé le 4 juillet 1969.

La boulangerie avait toujours été à l'emplacement désigné ci-haut, jusqu'au moment où le conseil municipal exigea une nouvelle construction, un peu plus éloignée de la rue principale. On craignait le feu, car le chauffage de la boulangerie se faisait au bois. On construisit la nouvelle boulangerie en 1951, dans la 6ème avenue, où il y avait très peu de maisons, ce qui était moins inquiétant en cas d'incendie.

La nouvelle boulangerie mesurait 65' x 35' et était équipée de machineries modernes et, aussi, d'appareils sortis de l'imagination du propriétaire.

Un peu plus tard, monsieur Martin Dionne acheta la boulangerie. Il loua la partie arrière aux deux frères Gagnon, Adrien et Benoît qui firent de la "pizza". La partie avant fut louée à monsieur Jean-Louis D'Astous qui en fit une épicerie-boucherie.

En 1975, la boulangerie fut transportée sur l'emplacement de l'ancien garage Boucher, au coin de la sixième avenue et de la première rue, pour faire place au nouveau Bureau de Poste. Cette boulangerie sert maintenant de local pour l'épicerie-boucherie de Claude Canuel.

La boulangerie de monsieur Edouard Cloutier, située où demeure aujourd'hui monsieur Gérard Boulanger, avait livré pendant plusieurs années compétition à la boulangerie Fournier. Commencée vers 1943, la boulangerie Cloutier ferma ses portes en 1964.

Les ferblantiers

Notre paroisse a également compté quelques ferblantiers. Vers 1885, monsieur Elzéar Gauvin fut le premier ferblantier. Il opérait dans la maison aujourd'hui disparue, et qui était située entre Donat Théberge et Gabriel Bélanger. Vers 1920, Conrad Gauvin succéda à son père. Il déménagea dans l'annexe de la maison occupée aujourd'hui par monsieur Alphonse Michaud. Il pratiqua sa profession

jusqu'à sa mort en 1924. En 1925, madame Gauvin vendit à monsieur Ernest Fournier. En 1928, monsieur Antoine Michaud achète l'entreprise. En 1933, ce dernier achète la maison de monsieur François Lévesque et continue depuis ce temps son métier.

Vers 1915, monsieur Rodolphe Rioux, fils de Ernest le "suisse", exerçait le métier de ferblantier. Il occupait une maison aujourd'hui disparue, mais qui serait située entre le



Maison de monsieur Ernest Rioux. Rodolphe y possédait son atelier pour son travail de ferblanterie.

Salon Maryse et monsieur Séraphin Côté. Monsieur Rioux ferma ses portes environ dix ans plus tard, lorsque la maison fut vendue à monsieur Raoul Lemieux, télégraphiste au C.N.R.

Les plombiers

Depuis plusieurs années, nos ferblanteries sont remplacées par les plomberies, quincailleries et ferronneries.

La Plomberie Michaud, fondée en 1928, par monsieur Antoine Michaud est sans aucun doute la plus vieille. En 1966, Raymond se joint à Claude et Réal qui travaillaient déjà pour leur père. En janvier 1970, ils achètent les actions de leur père pour fonder la "Plomberie Michaud Inc." En juin 1970, la "Plomberie Michaud" ouvrait son nouveau magasin dans l'ancien local de monsieur Jean-Noël Thibault, situé au 145 est, 1ère rue. L'extérieur de la bâtisse

fut rénové, en 1975, et l'intérieur, en 1977.

Il y a aussi la plomberie de monsieur Roland Fournier, située sur la septième avenue, qui fonctionne depuis 1942. Monsieur Fournier débuta à son compte en 1941 dans un hangar loué de monsieur Hermel Rioux. Monsieur Julien Fournier avait construit sa plomberie à l'est du village. Plus tard, il vendit l'entrepôt à monsieur Lucien Boucher, qui le transforma en garage. Après avoir construit son nouveau garage sur la route 132, il vendit son ancien à monsieur Daniel Roy qui l'utilise comme remise pour les instruments d'exploitation de la tourbière.

Les cordonniers

Plusieurs cordonniers desservirent notre paroisse. Le Rôle d'Evaluation de notre municipalité pour l'année 1881 relève la présence de deux cordonniers, messieurs Georges Côté et Majoric Sirois. On sait que ce dernier exerçait son métier dans la maison qui appartient aujourd'hui à mademoiselle Eva Beaulieu.

Messieurs Michel Côté et son fils, Séraphin, sont les cordonniers qui ont pratiqué le plus longtemps dans notre paroisse. Monsieur Michel Côté a commencé son métier en 1890, dans la maison qui appartient aujourd'hui à monsieur Richard Coulombe. (83). Au début du siècle, il aménage sa



Un homme qui n'a pas les deux pieds dans la même bottine: monsieur Séraphin Côté.

83. L'ancienne maison de monsieur Ambroise Girouard.

cordonnerie dans la petite boutique (84) au sud du magasin de monsieur Antoine Michaud. En 1919, monsieur Séraphin Côté succède à son père. Depuis quelques années, monsieur Côté, qui est pourtant septuagénaire, continue d'exercer son métier dans une boutique qu'il a aménagée dans une annexe de sa résidence privée. Il y eut aussi un autre cordonnier du nom de Michel Côté. Les gens l'appelaient le "P'tit Michel Côté" pour le distinguer de Michel Côté, père de Séraphin.

La maison qui appartient aujourd'hui à monsieur Jean-Louis Voyer, au sommet du village, a appartenu à deux cordonniers. Monsieur Napoléon Michaud fut le premier, à qui succéda à peu près vers 1925, monsieur Isidore Jean.

Vers 1920, monsieur Léon Bérubé opérait sa cordonnerie dans la maison de monsieur Elzéar Gauvin.

Monsieur Albert Gagnon (frère de l'ancien maire Jean Gagnon) a déjà été cordonnier au deuxième étage de l'établissement appartenant aujourd'hui à monsieur Roland Fournier. Vers 1925, monsieur Georges Côté était cordonnier dans la maison qui appartient actuellement à monsieur Omer Rioux. Monsieur Théophile Cloutier fut cordonnier dans la maison située au nord de l'édifice municipal (aujourd'hui salon funéraire Roger Rioux Inc.). Monsieur Elzéar Côté avait sa cordonnerie dans la maison de monsieur Raymond Berger.

Monsieur Louis-Philippe Gagnon, débuta en 1941 à Saint-Fabien. Son commerce était situé chez monsieur Hermel Rioux, aujourd'hui la propriété de monsieur Maurice Côté (village). En 1942, il construit sa première cordonnerie. Il se lance alors dans la sellerie. En 1946, il construit son magasin actuel avec sa résidence au second plancher. Sa première boutique fut alors déménagée, en arrière, comme annexe à son magasin. Toujours en 1946, il débute dans la vente de chaussures d'ouvrage. En 1962, après le feu du magasin Eugène Bernier, il commence la vente de chaussures de toilette pour hommes, femmes et enfants.

Les forgerons

L'ancien métier de forgeron connut également une grande popularité. Vers 1855, monsieur Prudent Blanchet fut notre premier forgeron, établi sur la terre située à l'est

84. C'est aujourd'hui le local de "La Boutique des Jeunes".

de la route qui conduit à Saint-Fabien-sur-mer. Il fut remplacé, quelques années plus tard, par monsieur Benoît Deschesnes, qui établit sa forge à environ trois milles à l'est de l'église. Quelques décennies plus tard, le Rôle d'Évaluation de 1881 mentionne, à titre de forgerons, messieurs Martial Rioux, Louis Beaulieu et Athanase Côté.

Martial Rioux était forgeron dans la maison qui appartient aujourd'hui à monsieur Alphonse Roy. Monsieur Athanase Côté avait sa forge sur le chemin de l'ancienne beurrerie, à l'ouest de la maison de mademoiselle Eva Beaulieu.

Nicolas Lecras était avant tout cultivateur, mais il rendait service à ses voisins avec son feu de forge, soit en fournissant les clous et le matériel nécessaires à la construction des bâtisses, ou en réparant le fer des voitures et des instruments agricoles. Monsieur Lecras cultivait la terre qui appartient aujourd'hui à monsieur Lionel Fournier.

Monsieur Ernest Lévesque et plus tard, monsieur Charles Rioux, avant 1910, eurent une boutique de forge dans un édifice qui serait situé aujourd'hui, près de la maison de monsieur Edgar Voyer. Vers la même époque, Alphonse Lévesque puis Edouard Berger furent forgerons dans la maison qui appartient actuellement à monsieur Yvon Ouellet.

Au sommet du village, il y eut la boutique de forge qui a appartenu successivement à messieurs Godiose Caron, Alphonse Jean et son fils, Pierre-Émile Jean.

Au Faubourg du Moulin, la boutique de forge qui appartient encore à monsieur Lorenzo Pelletier avait été construite par son père, monsieur Ernest Pelletier, en 1913. Monsieur Arthur Lebel aurait eu une forge, à peu près à cet endroit, avant monsieur Pelletier.

Il y eut une petite fonderie au "Village de la Rivière", située du côté nord-est du pont qui enjambe la rivière sud-ouest. Louis-Octave Bédard en était le propriétaire vers 1890.

Jardin d'hiver

Au début du siècle, monsieur Thomas Ouellet aménage une serre pour la culture de semis et plants de légumes et

de fleurs pour les jardins. Monsieur Ouellet s'occupa de son "Jardin d'hiver" pendant plusieurs années. En 1926, lors de la construction du tunnel qui permet de passer sous la voie ferrée, pour se rendre au village de la rivière, le "jardin" de monsieur Ouellet fut démoli.

Commerce d'animaux domestiques

Vers 1900, monsieur Jean Bellavance était bien connu dans tout le comté, comme commerçant de chevaux. Monsieur Bellavance allait lui-même dans les Cantons de l'Est choisir ses chevaux. Ces derniers étaient transportés dans des wagons de chemin de fer. Vingt-et-un chevaux par wagon pouvaient être transportés à Saint-Fabien. Monsieur Bellavance pouvait acheter deux et même trois wagons d'animaux à la fois. Monsieur Bellavance achetait aussi des vaches qu'il revendait aux cultivateurs de la région. Ce commerce prospère fut discontinué à la mort de monsieur Bellavance. (85).

Entreprises de menuiserie

En 1885, les frères Bernier (Frédéric, Napoléon et Elzéar) possédaient leur entreprise de menuiserie dont nous avons parlé antérieurement. Ce commerce connut une prospérité exceptionnelle. L'expédition des meubles, portes et châssis, se faisait par chemin de fer.

Vers 1925, monsieur Wellie Jean eut également son entreprise. En 1948, monsieur Lazare Canuel débute à son compte. Il avait transformé l'étable de monsieur Jean Bellavance en une manufacture de meubles, portes et châssis.

Egalement, en 1948, monsieur Georges Jean commença une manufacture de portes et châssis. En avril 1956, l'atelier est incendié au complet. Monsieur Jean reconstruit la même année. En 1962, il y eut un agrandissement en vue de l'installation du "planeur". En 1974, monsieur Jean se construit un moulin à scie portatif. Joseph-Etienne Jean travaille avec son père.

Vers 1950, monsieur Deslauriers Voyer part sa propre entreprise. Le 31 mars 1953, il est incorporé sous la raison sociale de "Saint-Fabien Industriel Inc.". Un agrandisse-

85. Monsieur Bellavance habitait la maison appartenant aujourd'hui à monsieur Lazare Canuel et gardait les animaux dans une étable à l'ouest de sa résidence.

ment fut effectué dans les années 1954-55. Dans les dix années qui suivirent, l'entreprise se spécialisa dans l'ameublement scolaire, et le mobilier pour le Ministère des Approvisionnements et Services à Ottawa. En 1964-65, la partie avant, la plus vieille de l'usine, fut démolie et reconstruite en blocs de béton. Avec l'avènement des polyvalentes, l'entreprise a changé sa production. On fabrique de l'ameublement intégré dans la construction d'édifices publics comme les comptoirs de laboratoires et armoires diverses. En 1975, l'entreprise changea de main. Les nouveaux propriétaires depuis ce temps sont: Gervais Rioux, président, Denis Rioux, vice-président, Raynald Bélanger, secrétaire-trésorier. Un projet d'agrandissement et de rénovation fut réalisé en 1977.

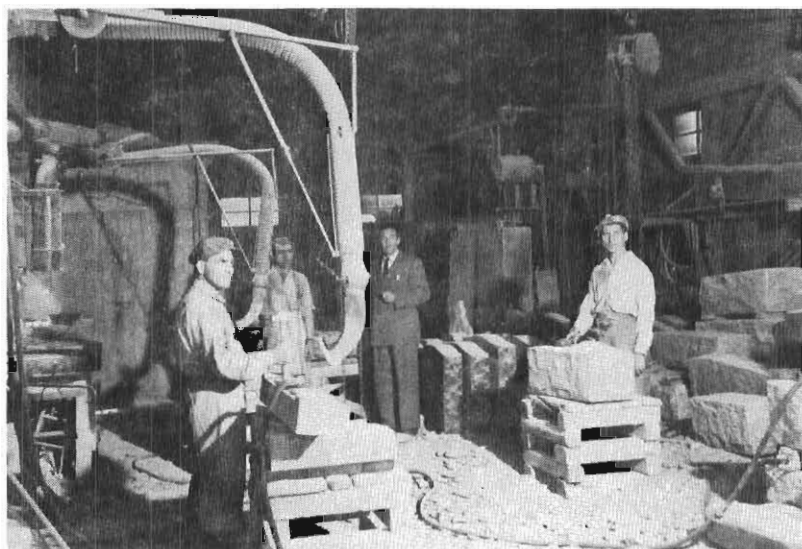
Depuis mai 1975, Jean-Gabriel Voyer opère une entreprise sous la raison sociale: "Ebénisterie Janot Inc.". Ses débuts se firent au sous-sol de sa résidence. L'atelier actuel, situé sur la route 132, fut construit en 1977. On y fabrique tout ameublement domestique.

Manufactures de pierre

En 1903, monsieur Magloire Jean commence la première entreprise de ce genre à Saint-Fabien. Son commerce fut cédé à son fils Xavier. Ce dernier achetait la pierre non polie et s'occupait de la finition: la forme de la pierre, le polissage et le lettrage. Monsieur Jean est décédé au travail dans son usine en 1935. Son fils adoptif, monsieur Omer Rousseau, vendit à monsieur Louis Lafresnaye, de Rivière-du-Loup. Ce dernier opéra quelque temps à Saint-Fabien, pour finalement transporter le tout à Rivière-du-Loup.

En 1939, monsieur Omer Rousseau reconstruisit une nouvelle usine qui prit une expansion exceptionnelle. La clientèle provenait de tout l'est de la province. En 1948, monsieur Rousseau ajouta à son entreprise, la taille de granit et pierre et, en 1959, il se lança dans la pierre artificielle. En juin 1963, monsieur Lucien Bélanger devient le nouveau propriétaire. Depuis 1971, madame Lucien Bélanger et son fils Alain perpétuent l'entreprise. En 1975, il y eut la discontinuité de vente de monuments funéraires pour ne garder que la construction en pierres naturelles et la location de compresseur.

En 1954, monsieur Paul Théberge organise une manufacture de pierres laurentiennes en louant un hangar chez



Manufacture de monsieur Omer Rousseau. De gauche à droite: Albert Fournier, Lucien Bélanger, Omer Rousseau, Léonard Fournier.

monsieur Séraphin Théberge. En 1956, il se construit à l'adresse actuelle. Cette entreprise est située en face de la route de la mer. Depuis 1974, monsieur Pierre Théberge en est le propriétaire.

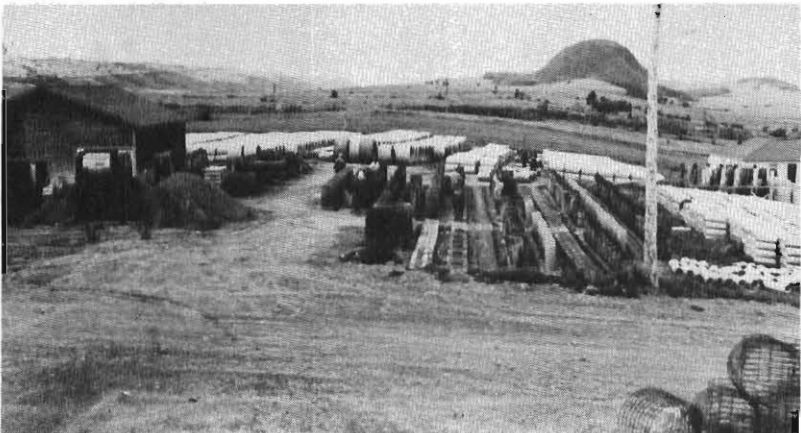
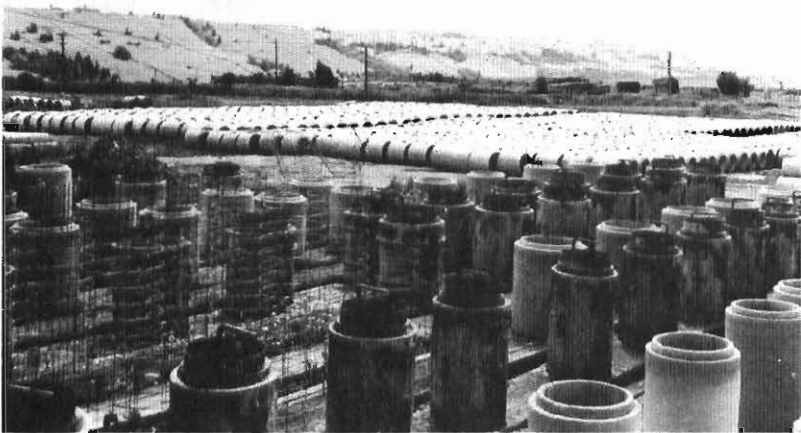
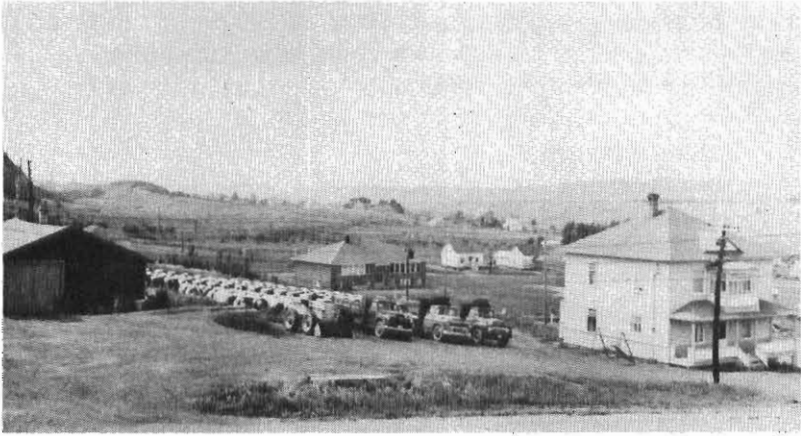
Manufactures de tuyaux de béton

Avant 1940, monsieur Adélarde Morin lance une nouvelle entreprise pour fabriquer des tuyaux de béton. Sa clientèle se retrouvait dans tout le Québec et même dans une partie du Nouveau-Brunswick. Comme l'usine de Saint-Fabien ne fournissait plus à la demande, et voulant donner un meilleur service, monsieur Morin décida de construire deux usines du même genre à Sully au Témiscouata et à Saint-Jacques au Nouveau-Brunswick. Pendant les années 1960, les trois usines fonctionnaient à pleine capacité. A Saint-Fabien, l'industrie termina ses opérations en 1968.

En septembre 1963, monsieur Roland Fournier mettait en marche sa manufacture de tuyaux de béton.

Les charrons

Vers 1860, le charron Charles Gendreau mit sur pied une usine de fabrication de voitures à traction animale, au haut de la côte qui porte son nom, dans l'est de la paroisse. Monsieur Gendreau jouissait d'une très grande renom-



Vue générale de l'entreprise de monsieur Adélarde Morin.

mée, pour ses voitures, de Québec à Gaspé. A cette époque, les voyageurs pouvaient admirer les deux lions blancs, sculptés à la main par monsieur Gendreau et placés à la



Lion sculpté par monsieur Charles Gendreau.

porte de sa résidence privée.

Plus tard, monsieur Michel Coulombe possédait un atelier pour fabriquer des "traîneaux", des "sleighs", des "berlines" et des "carrioles" sur la terre qui appartient aujourd'hui à Monsieur Napoléon Bélanger à l'ouest de la paroisse.



Les 15 pieds [environ] d'en avant servaient de résidence à M. Cyrice Morais. En arrière, c'était l'atelier de réparations des voitures. A côté, nous pouvons voir l'atelier de peinture.

Nous avons parlé précédemment du charron Napoléon Gendreau. Monsieur Joseph Roy dit Lauzon fabriquait des tombereaux, des charettes et des voitures à cheval dans son atelier, situé à proximité de la maison de monsieur Alphonse Michaud. En 1906, monsieur Cyrice Morais était spécialisé dans la réparation des voitures à traction animale. Il fut remplacé par son fils Alphonse qui continua ce travail jusqu'au temps de l'apparition du modernisme. Les Morais demeuraient dans la maison qui appartient actuellement à monsieur Aurèle Michaud à l'ouest de l'Hôtel Central. Enfin, vers 1875, monsieur François Fortin était spécialisé dans la construction de roues de voitures à traction animale.

Les garages

L'ère de l'automobile débuta dans notre paroisse vers 1915. En 1915, monsieur Jos Boucher organise son garage, sur l'emplacement actuel de l'épicerie-boucherie de monsieur Claude Canuel. Monsieur Boucher dirigea ce garage jusqu'en 1954, sous la raison sociale "Boucher & Fils". Il a vendu des automobiles Ford, Chandler, Buick, MacLaughlin et en 1950, des voitures Vanguard.



Garage Boucher & Fils.

Incendié en 1962, le garage "Esso", appartenant à monsieur Lucien Boucher, est réaménagé dans l'ancienne plomberie de monsieur Julien Fournier. En 1972, monsieur Boucher déménage sur la route 132. Depuis juillet 1977, ce garage appartient à monsieur Jean-Maurice Dupuis.

En 1922, il y eut le garage des Coulombe dont nous avons parlé précédemment.

Après 1930, les garages se multiplièrent. Monsieur Charles-Eugène Beaulieu possédait son garage là où se trouve aujourd'hui le garage municipal. Le 3 mai 1955, monsieur Beaulieu vendit son garage à monsieur Raymond Jean. Après cinq ans d'existence, monsieur Jean apporte des améliorations à la bâtisse existante afin de rendre le travail plus efficace et afin de mieux répondre aux besoins d'une clientèle croissante.

Le 3 mars 1965, un incendie détruit tout. Monsieur Jean reconstruit la même année. Le 9 mars 1969, le feu fait encore une fois ses ravages. Monsieur Jean, avec tout le courage qu'on lui connaît, reconstruit sur le même emplacement. Le 31 décembre 1975, la municipalité de Saint-Fabien devient propriétaire de l'établissement.

Le 1er mai 1961, monsieur Camille Jean achète la résidence et le garage de monsieur Léopold Côté. Il faisait des réparations générales et avait la franchise des produits White Rose. En 1965, il démolit le garage et en érige un nouveau sur le même emplacement. Il est de forme demi-sphérique. Il existe encore aujourd'hui comme entrepôt. En 1966, White Rose et Shell se fusionnent et, depuis ce temps, monsieur Jean possède la franchise des produits Shell. En 1977, il déménage la grange de monsieur Paul-Léon Belzile et l'installe au nord du chemin, face à son ancien commerce. Monsieur Jean vend aussi des motoneiges, des souffleuses, des tondeuses et des scies mécaniques.

Le garage Gulf de monsieur Romuald Thibault appartient à monsieur Quentin Bellavance depuis 1975.

En 1955, monsieur Benoît Boulanger débuta avec une station-service Texaco. En 1975, il loua le garage à monsieur Hervé Michaud dont la spécialité était l'alignement et le balancement des roues. Depuis l'automne 1977, monsieur Michaud s'occupe de la mécanique générale. Monsieur Boulanger construisit une autre station-service sur la route 132 avec la franchise "Aigle d'Or".

En 1963, il y avait aussi le garage Fina de monsieur Marcel Rioux au coin nord-est de la route qui mène à Saint-

Fabien-sur-mer. C'était sur l'emplacement actuel de la maison de monsieur Réginald Pigeon. La Compagnie Fina construisit par la suite une station-service qu'elle loua à différentes personnes. Cette entreprise connut si peu de succès qu'elle fut discontinuée.

Le Faubourg du Moulin a aussi son garage, propriété de monsieur Daniel Rioux, depuis 1977. Il l'acheta de son frère, Réjean Rioux.

Mentionnons enfin l'atelier de réparations et peinture de monsieur Marcel Rioux, situé à l'extrémité est du village. Cet atelier jouit d'une très grande popularité pour la réparation des automobiles accidentées. Monsieur Rioux opère dans ce nouveau local depuis juillet 1966. Ajoutons aussi l'atelier de monsieur Maurice Roy, mieux connu sous le nom de "Tobi". Son atelier est situé sur la quatrième avenue au nord-ouest de sa résidence privée.

Les barbiers

Dans les débuts, les mères de famille s'occupaient de la coupe des cheveux de leur progéniture, et ce, en plus de toutes leurs autres préoccupations. Avec l'augmentation de la population, le métier de barbier apparut dans notre paroisse, si bien qu'aujourd'hui, la coupe des cheveux ne se fait plus à la maison. Nos principaux barbiers furent: messieurs Ernest Godbout, Achille Caron (86), Hermel Rioux, Alphonse Michaud (barbier depuis 1942 à Saint-Fabien) et Jean-Eudes Beauchesne. Ce dernier abandonna en 1977.

Les cochers

Avant l'avènement de l'automobile, le transport des voyageurs se faisait en voiture à cheval avec de très luxueux carrosses à quatre roues pour la saison d'été. L'hiver, on utilisait de très belles carrioles. Pour protéger les voyageurs contre le froid, on utilisait des peaux d'ours. Nos principaux cochers furent messieurs Fénélon Belzile, John Côté, Jos Beaulieu, Jos Côté, Théophile Dubé (87), Samuel Mercier, Isidore Jean, Charles Coulombe, Achille Caron.

La mécanisation remplaça le cheval par l'automobile "taxi" que nous connaissons aujourd'hui.

86. La boutique du barbier Achille Caron était située au sud de la maison de monsieur Adrien Albert.

87. Demeurait sur l'emplacement actuel de la maison de madame Georges Isabel.

Les photographes

Avant notre siècle, Saint-Fabien n'avait pas de photographe. Il fallait se rendre à Rimouski ou Rivière-du-Loup pour se faire photographier.

En 1908, monsieur Adélarde Fournier arrivait des écoles spécialisées de Montréal et de Toronto avec tous ses brevets de photographe professionnel. Monsieur Fournier pratiqua ce métier jusqu'en 1958.

En 1953, monsieur Charles-Auguste Boucher ouvre un studio de photographie à Saint-Fabien. Monsieur Boucher avait suivi des cours pendant les années qu'il était en convalescence. Dans son métier de photographe, il fut secondé par son épouse. En 1975, monsieur Boucher vendit son studio à monsieur Raynald Voyer. Ce dernier le vendit à Daniel Jean en 1977 qui ne le conserva que quelques mois pour le vendre à Claveau et Associés de Rimouski.

Les peintres

Saint-Fabien a connu plusieurs peintres. Mentionnons les frères Morais, Charles, Emile et Alphonse qui furent probablement les premiers peintres en fonction au début du siècle. Monsieur Pierre Roy exerça ce métier pendant plus de cinquante ans. Il céda son entreprise à son fils Sylvain qui continue encore aujourd'hui. Messieurs Adrien Fournier, Louis Rioux, Raymond Bellavance, Louis Rousseau, Gilbert Lévesque furent également peintres.

Les bijoutiers

Monsieur J.A. Gendreau a été le premier bijoutier de la paroisse en 1920. A son décès en 1959, madame Gendreau continua le commerce jusqu'en 1975. Monsieur Gendreau fut également optométriste de 1920 à 1959. De plus, il a été promoteur de l'atelier, "La Galvanoplastie Gendreau Enr."

En 1937, monsieur Eugène Thibault pratique sa profession de bijoutier dans la maison de ses parents. C'était la maison où demeure aujourd'hui monsieur Lorenzo Bélanger. En 1947, il achète la maison près de l'église (aujourd'hui, salon funéraire Roger Rioux Inc.) et continue son métier jusqu'à l'automne 1968.

Les médecins

Avant 1890, notre paroisse était desservie par les mé-

decins Lapointe et Fiset. Depuis ce temps, des médecins résident dans notre paroisse. Voici la liste de ces praticiens :

Dr. Omer Lacerte	1890-1909
Dr. J.E. Lacoursière	1909-1915
Dr. Théodule Nepveu	1916-1920
Dr. Philippe Thiboutot	1923-1925
Dr. Pierre Bégin	1925-1938
Dr. Réginald Bourgault	1937
Dr. J.E. Martineau	1938-1945
Dr. Rosaire Saint-Pierre	1945-1948
Dr. Liguori Richard	1948-1955
Dr. Léon Rivière	1955-1957
Dr. Jean-Léon Plourde	1957-1964
Dr. Gaston Côté	1964-1966
Dr. Gilles Vézina	1966-1974
Dr. Rosaire Rioux	1973-1976
Dr. Jean Drouin	1973-1974
Dr. Emile Bergeron	1974-1976
Dr. José Naranjo	1976-1977

Terminons ce chapitre par un aperçu historique de quelques-uns de nos services publics.

Le bureau de poste

Pendant de nombreuses années, le bureau de poste, de



Bureau de poste vers 1925. Au deuxième étage, Florida Ouellet. A droite, maison de Arthur Larrivée. Aujourd'hui, salon funéraire Roger Rioux Inc. et l'édifice municipal.

Saint-Fabien, fut tenu dans les maisons privées des maîtres de poste. En 1950, on installe le bureau de poste dans une partie de l'édifice appartenant à la municipalité, local voisin de la Caisse Populaire. En 1975-76, le bureau est établi, temporairement, dans l'édifice de monsieur Raynald Voyer. Depuis juin 1976, notre bureau de poste est établi dans la construction nouvelle du 16, 6e avenue.

Voici la liste de nos maîtres de poste.

Monsieur Vital Roy dit Lauzon	1856-1879
Monsieur Adolphe Lizotte	1879-1880
Monsieur Athanase Côté	1880-1882
Monsieur Adolphe Gagnon	1882-1889
Monsieur Edouard Jean	1889-1900
Monsieur J. Achille Bérubé	1900-1911
Madame Valentine D'Astous Bellavance	1911-1948
Monsieur Adrien Albert	depuis,1948

Les institutions financières

Le 16 août 1911, monsieur Edouard Ouellet ouvre une succursale pour offrir les services de la Banque Nationale. Son établissement était situé dans la rue de l'église, au sommet du village. En 1926, monsieur Hilaire Ouellet succède à son oncle dans le même établissement. La raison sociale était devenue "Banque Canadienne Nationale" suite à la fusion de la Banque Nationale et de la Banque d'Hoche-laga. Depuis 1966, la Banque Canadienne Nationale est située dans la résidence de monsieur Paul-Léon Belzile. Madame Belzile en est gérante, depuis cette date.

En 1920, la Banque d'Hoche-laga ouvre une sous-agence à Saint-Fabien. Monsieur Emile Gagnon en assume la responsabilité jusqu'en 1923. Il fut remplacé par monsieur Louis Gendreau qui s'en occupa durant les dernières années. Cependant, la fille de monsieur Achille Bérubé, madame Yvette Forest, (88) affirme que son père était gérant de la Banque d'Hoche-laga vers 1909. D'autre part, monsieur Gagnon soutient qu'il fut le premier à s'occuper de la Banque d'Hoche-laga à Saint-Fabien. Serait-ce possible que monsieur Bérubé ait tenu la Banque d'Hoche-laga jusque vers 1911? Comment expliquer que la Banque d'Hoche-laga n'ait pas eu de succursale à Saint-Fabien entre 1911 et 1920?

88. Madame Forest (Lionel) passe les saisons estivales à Saint-Fabien-sur-mer.

Voilà des questions auxquelles il nous a été impossible d'obtenir des réponses.

L'institution financière qui connaît le plus de succès dans notre paroisse est cependant la Caisse Populaire. Établie à Saint-Fabien depuis le 25 août 1940, elle regroupait alors 70 sociétaires. Monsieur Emmanuel Roy en fut le premier gérant jusqu'au 23 octobre 1956. La caisse fut à sa résidence privée pendant dix ans. Monsieur François Fournier occupa les mêmes fonctions de 1956 jusqu'au 26 octobre 1959. Le gérant actuel, monsieur Alcide Bellavance entra en fonction le 5 novembre 1959.

En 1945, on comptait déjà 369 sociétaires. Le bilan des affaires, au 31 mai 1945, indique que l'actif s'établit à \$103,348.10 avec \$101,008.08 d'épargnes, \$1,970.24 de capital social, \$2,340.03 de bénéfices. On remarque des intérêts payés au montant de \$1,026.80.

En 1950, la Caisse est déménagée à l'endroit où elle se trouve actuellement. En 1974-75, on améliora et agrandit le local de la Caisse Populaire. Des travaux, au coût de \$61,024.25, furent exécutés. C'est à ce moment-là que l'on construisit une voûte qui coûta \$25,000., dont \$8,000. ont été retenus pour le coffret de sûreté. Fait à signaler, la porte de la voûte pèse 2,000 livres.

Depuis les débuts, l'Association s'est considérablement développée. On peut affirmer que la plupart des citoyens adultes de Saint-Fabien et plusieurs de Saint-Eugène de Ladrière font partie de notre Caisse Populaire. En février 1978, on compte 2,710 sociétaires. L'actif au 28 février 1978 était de \$5,683,482.70.

Notre Caisse Populaire a toujours fait partie de l'Association coopérative des Caisses Populaires Desjardins. Depuis le 18 avril 1972, notre Caisse est raccordée au réseau de télé-traitement automatique des Caisses Populaires Desjardins.

Le chemin de fer.

L'idée de relier par un chemin de fer l'est et l'ouest de notre pays remonte aux premières années du siècle dernier. Mais il ne fallait pas s'attendre à voir une entreprise aussi

colossale se réaliser en un tour de main: "comme les grands projets de portée nationale, elle suscita tout un monde de considérations politiques, militaires, commerciales et économiques qui la firent traîner considérablement en longueur." (89).

Concernant la région du Bas Saint-Laurent, il y eut quinze tracés qui ont été projetés à l'occasion des explorations menées par le capitaine Henderson et le major Robinson en 1847, et reprises par l'ingénieur Fleming en 1864. On a fini par adopter, en 1868, le tracé que, vingt ans plus tôt, la major Robinson avait recommandé comme devant longer la rive du Saint-Laurent jusqu'à Métis, traverser la Vallée de la Matapédia, suivre la côte de la Baie des Chaleurs jusqu'à Bathurst, passer à l'embouchure de la rivière Miraméchi et de là, par Shédiac. On a toutefois effectué un changement dans cette dernière section en se rapprochant de Moncton. (90).

Cette ligne était celle qui, à la vérité, exigeait la plus grande longueur de voie ferrée pour relier la Rivière-du-Loup à Truro, soit 499½ milles, mais elle apparaissait comme la plus avantageuse au point de vue commercial, en même temps que la plus sûre en cas de guerre. Elle devait amener le chemin de fer près des hâvres les plus importants du golfe et du fleuve Saint-Laurent et de la Baie des Chaleurs, et favoriser le développement agricole et industriel d'une immense région encore inexploitée. Enfin, c'était la ligne dont la construction présentait le moins de difficultés, parce que le plus haut sommet qu'elle avait à franchir ne devait pas s'élever à plus de 743 pieds au-dessus du niveau de la mer. On sait qu'une altitude de près de 1500 pieds était enregistrée sur le parcours de la ligne qu'on opposait à celle-ci. (91).

La construction de cet immense tronçon de voie ferrée résulte d'un engagement de la Confédération canadienne avec plusieurs compagnies de chemin de fer.

Notre paroisse faisait alors partie de la division C du chemin de fer Intercolonial, contrat N° 5. Cette division de 26 milles de longueur s'étend du bas de la paroisse de

89. Léo Bérubé ptre., "La construction du chemin de fer Intercolonial", dans *L'Éboullis*, Vol I, No 21, Mai 1957, p 77.

90 *Ibid.*, p. 77.

91 *Ibid.*, p 77

Saint-Simon à Rimouski inclusivement. Son contrat fut d'abord accordé, en 1869, à Monsieur Edward Haycock, dont la soumission s'élevait à \$361,574.; mais à la fin de la saison, cet entrepreneur se retira après qu'on lui eut payé \$48,762. Alexander Mc Donnel et Co. entreprit le reste du travail au printemps de 1870 pour le montant de \$533,000. L'entreprise ne fut terminée qu'en 1873. Jusqu'à l'été 1871, l'ingénieur résident fut monsieur Roderick McLennan, assisté de monsieur T.D. Taylor et de monsieur L. Chandler. L'ingénieur résident pour les deux dernières années fut monsieur John R. McDonnell. Les autres employés du bureau de Rimouski étaient messieurs J. Johnson et N.F. Forest. (92).

A cause des tranchées qu'il a fallu creuser dans le roc à l'ouest de la station de Saint-Fabien et dans la montagne du Bic, le contrat de la division "C" n'a pas été facile à exécuter. Il ne s'est rencontré cependant aucune difficulté imprévue. Les deux tranchées de Saint-Fabien ont respectivement 600 et 900 pieds de longueur. La première, située à un mille à l'ouest de la station, atteint au maximum 28 pieds de profondeur. On a dû pratiquer là un tunnel pour faire dévier le cours d'un ruisseau. La seconde, qui a 33 pieds de profondeur, vient expirer à quelques centaines de pieds seulement de la station. On rapporte que son excavation a été très dispendieuse. (93).

Ces deux tranchées ont été mises à l'abri de la neige au moyen d'un toit. On donnait à ces constructions le nom de "sheds". Ces abris n'étaient rien de plus qu'un toit plat dont on recouvrait la tranchée. Il était supporté par des pièces de bois, disposées dru en guise de chevrons et solidement appuyées aux flancs ou à la tête du rocher. On a discuté alors sur la manière de construire ces abris et on en a conclu qu'un toit à surface plane favoriserait davantage le balayage de la neige par le vent. La plupart des "sheds" n'ont eu qu'une existence assez brève. On les a fait disparaître peu à peu, soit parce que l'entretien coûtait trop cher, ou soit parce que leur efficacité ne valait guère. De plus, plusieurs furent incendiées par des étincelles provenant de la cheminée des locomotives. A Saint-Fabien, la "shed" la plus rapprochée de la station a subsisté plus longtemps

92. Léo Bérubé pre., "La construction du chemin de fer Intercolonial" dans L'Éboullis, Vol I, No 23, Septembre 1957, p. 85.

93. Ibid., p. 89.

que l'autre; elle a dû être démolie peu après 1910, et on se rappelle que de vieux rails avaient servi à en fortifier la charpente. (94).

La division C comptait trois ponts. Celui de Saint-Fabien est érigé sur la rivière du Sud-Ouest, sur la terre qui appartient actuellement à monsieur Roch Gagnon. Ce pont a couvert de son ombre les scieries et la meunerie de monsieur Euloge Rioux, à la fin du siècle dernier.

Disons quelques mots de nos stations d'arrêt du chemin de fer. La première gare du chemin de fer Intercolonial, à Saint-Fabien, fut construite au sud de la voie ferrée, à peu près en face de la gare actuelle. En 1927, on procéda à la



La première gare du Canadien-National de Saint-Fabien, vers 1920.

construction de la nouvelle gare que nous connaissons aujourd'hui. (95). Depuis plusieurs années, la compagnie de chemin de fer Canadien National est propriétaire du réseau ferroviaire qui dessert notre territoire.

L'inauguration officielle de la division C du chemin de fer Intercolonial dans le Bas Saint-Laurent s'était faite le 2 août 1873, dans la paroisse de Saint-Fabien. Un convoi spécial partit de Rimouski, transportant à son bord les dignitaires ecclésiastiques et les hommes publics importants

94. Ibid.. p 89

95 Renseignements fournis par monsieur Georges D. Belzile et confirmés par monsieur Gonzague Fournier.

pour la bénédiction et l'inauguration de cette section de l'Intercolonial. On rapporte que ce fut un événement grandiose pour nos concitoyens qui y assistèrent en très grand nombre.

L'électricité

On ne peut remémorer les débuts de l'électricité dans notre paroisse sans rappeler les principaux événements de la petite histoire de l'électricité dans le Bas Saint-Laurent.

Cette histoire est, en fait, marquée par trois périodes qui en résumant assez bien l'évolution: 1901-1919: naissance de différentes coopératives à la suite d'initiatives privées ou d'initiatives publiques encouragées par l'Office d'Electrification Rurale; 1922: naissance de la compagnie de Pouvoir du Bas Saint-Laurent dont le fondateur est monsieur Jules A. Brillant; 1963: mandat provincial confié à l'Hydro-Québec. (96).

En 1901, monsieur Michel Ringuette fonda la compagnie électrique de Rimouski. En 1905, le Crédit Municipal Canadien rachète les installations de cette première compagnie et s'engage à doubler la production de l'électricité. On réussit alors à alimenter le réseau d'éclairage couvrant Rimouski, Sacré-Coeur et Bic, en plus d'une faible production pour fins industrielles et domestiques. Ce système fonctionnera jusqu'en 1912 alors que le Crédit Municipal de Rimouski construit une nouvelle usine sur la rive droite de la rivière Rimouski.

Pendant ce temps, le mouvement s'étend aux autres localités et on voit alors apparaître de nouvelles coopératives ou compagnies. Ce fut d'abord, en 1909, monsieur Joseph Roy de Rivière-Blanche qui fournit l'éclairage des rues et le service aux foyers de cette localité. En 1910, plusieurs citoyens d'Amqui, dont monsieur J.A. Brillant, fondaient la Compagnie Electrique d'Amqui. En 1915, Mont-Joli bénéficie de l'électricité grâce à la fondation de la Compagnie Rouleau.

Le mouvement atteint bientôt l'extrémité ouest du Bas Saint-Laurent. En 1917, la Compagnie Electrique de Trois-

96. J.-M. Pelletier, G. Michaud et J. Lavoie. "La petite histoire de l'électricité dans le Bas Saint-Laurent" dans *La Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent*. Vol III, No 2 Novembre 1976 (pp. 3-10).

Pistoles, fondée par monsieur Antonio Bernier, dote cet endroit d'un service d'éclairage dont la ville se porte acquéreur en 1920. En 1917, monsieur Eugène Côté organise un système électrique qui permet l'éclairage des rues du village de l'Isle-Verte. L'année 1919 marque la naissance de la Compagnie Electrique de Cabano et cette même année, la Compagnie Price fournit l'électricité à la ville de Matane.

L'année 1922 allait particulièrement marquer l'histoire de l'électrification de notre région. En effet, cette année-là, monsieur Jules A. Brillant, fondateur de la Compagnie Electrique d'Amqui, songe à unifier les différents réseaux de la région sous le chapeau d'une seule et même compagnie. Il s'intéresse alors à l'achat d'une chute située sur la rivière Mëtis pouvant permettre la production d'énergie électrique en quantité suffisante pour répondre aux besoins de la production.

Suite à cet achat, monsieur Brillant fonde, en 1923, la Compagnie de Pouvoir du Bas Saint-Laurent. La Compagnie effectue aussitôt l'achat des réseaux de la Compagnie Electrique d'Amqui, du Crédit Municipal de Rimouski, des Compagnies Roy de Rivière-Blanche, Rouleau Limitée, de Mont-Joli et Price, de Matane. La Compagnie continue bientôt d'étendre son réseau dans la vallée de la Matapédia et la Gaspésie.

En 1926, les difficultés économiques de la Compagnie de Pouvoir l'obligent à s'affilier à la "Central Public Service Corporation" de Chicago. Monsieur Brillant devient alors le gérant local de la compagnie américaine. Une aide financière accrue permet alors de donner suite à des projets d'expansion. Ainsi, après avoir mis sur pied une nouvelle compagnie, la "Lower Saint-Lawrence Construction Company", on entreprend d'étendre le réseau à Trois-Pistoles et à l'Isle-Verte. La paroisse de Saint-Fabien a été raccordée, en 1927, à ce nouveau réseau d'électricité. Cette même année, la compagnie se porte acquéreur de la Compagnie Electrique de Cabano et on pousse vers le sud du Témiscouata, étant alimenté par des achats d'énergie du Maine.

Cette nouvelle situation dure jusqu'en 1932. La crise

économique sévit alors avec rigueur. "Etant une subsidiaire d'une compagnie américaine, la Compagnie de Pouvoir souffre énormément de cette crise surtout, que la Central Service se trouve en sérieuses difficultés." (97) La Central Service Corporation se voit obligée de confier l'administration de ses intérêts canadiens à la Compagnie "Stone et Webster Service Corporation" de New-York qui éprouvera, elle aussi, de sérieuses difficultés. Si bien, qu'après analyse de la situation, la direction régionale amène les nouveaux possesseurs à rétrocéder leurs titres relatifs à la Compagnie de Pouvoir et ses filiales. On put alors racheter les valeurs, grâce à l'émission d'obligations. La Compagnie de Pouvoir du Bas Saint-Laurent redevenait donc une compagnie entièrement canadienne-française.

La compagnie prit alors un essor remarquable dans tout le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie. Vers 1950, la compagnie doit songer à trouver de nouvelles sources d'énergie. Entre temps, soit depuis 1944, l'Hydro-Québec est née avec la promulgation, par le gouvernement provincial, d'une loi qui lui a permis d'acquérir la "Montreal Light, Heat and Power Consolidated" et ses filiales, dans le but d'uniformiser les tarifs et le service. La nouvelle compagnie a jeté les yeux sur les immenses ressources hydrauliques des rivières de la Côte-Nord. En 1952, le Gouvernement du Québec annonce la mise en oeuvre d'un projet destiné à suppléer à l'insuffisance des ressources hydrauliques du Bas Saint-Laurent et à alimenter cette dernière à même la production d'énergie produite par l'Hydro-Québec sur la rivière Bersimis. Quatre câbles sous-marins reliant Baie-Comeau et Les Boules permettent alors à la Compagnie de Pouvoir de s'approvisionner en électricité, ses propres réseaux étant devenus insuffisants.

Enfin, en 1962, la nationalisation de l'électricité est l'objet d'une intense campagne électorale. Au lendemain des élections provinciales, le gouvernement décide d'intégrer les huit grandes compagnies privées qui se partagent le territoire québécois, y incluant la Compagnie de Pouvoir du Bas Saint-Laurent qui est acquise le 1er mai 1963. L'Hydro-Québec voit, par le fait même, ses responsabilités accrues à la grandeur du Québec.

97 Ibid., p. 7.

Notre paroisse bénéficie du service de l'électricité depuis 1927. Ce fut d'abord le village et les premiers rangs est et ouest qui ont dû profiter de ce service. Dans les années '40, le réseau est étendu aux autres rangs de la paroisse. En 1951, le réseau est finalement étendu à Saint-Eugène-de-Ladrière.

Le téléphone

Si on veut rappeler les débuts du téléphone à Saint-Fabien, il nous faut d'abord esquisser la petite histoire des services téléphoniques pour la région du Bas Saint-Laurent.

La compagnie "Bell Telephone of Canada", représentée dans la ville de Rimouski par un monsieur Dauphin, avait d'abord reçu l'autorisation du conseil municipal de cette ville, le 12 mars 1890, "pour l'usage du téléphone qu'elle entend établir en cette ville, à placer ses poteaux du côté de la rue aux endroits qui lui seront désignés par les membres du comité des chemins." (98).

Il semble toutefois que cette compagnie prospéra d'abord lentement dans notre région puisque des initiatives privées se chargent bientôt de lui emboîter le pas. A l'automne de 1896, le docteur François-Xavier Bossé organise le premier bureau de téléphone de Saint-Octave-de-Métis. L'organisation de la première compagnie de téléphone de la région résulte cependant des initiatives personnelles du docteur J.-F. Demers, aussi de Saint-Octave-de-Métis. Sa compagnie fut incorporée, le 2 mai 1898, et prit le nom de "Cie de Téléphone de Métis".

L'année suivante, en 1899, la "Cie de Téléphone de Métis" relie, à sa ligne existante, les localités situées entre Saint-Flavie et le Bic; du même coup, elle fait l'acquisition de l'échange de Rimouski, appartenant à la compagnie "Bell Telephone". (99).

En février 1900, la Compagnie de Téléphone de Métis se fusionne à la Compagnie de Téléphone de Bellechasse qui, seule, gardera son nom, bien que le siège social de la firme quitta Saint-Gervais de Bellechasse, pour Saint-Octave-de-Métis.

98. Cité par Jacques Morin, "En se racontant l'histoire de Rimouski. Les débuts du téléphone", dans *Le Rimouskois*, 2 juin 1976.

99. *Ibid.*

La nouvelle compagnie procède aussitôt à un agrandissement de son territoire. Dès 1900, le réseau téléphonique s'étend à Saint-Donat. En 1901, le téléphone apparaît à Saint-Anaclet; en 1902, le réseau est prolongé de Bic à Saint-Simon. C'est donc à ce moment que les habitants de Saint-Fabien purent avoir un téléphone dans leur maison, soit les citoyens du village et des premiers rangs est et ouest qui étaient alors assez fortunés pour jouir de ce service très luxueux à cette époque. En 1903, la compagnie s'étend jusqu'à Montmagny, en 1904 à L'Islet, en 1905 à Lévis et en 1906, la Compagnie obtient l'autorisation d'exploiter le service téléphonique à Québec. (100).

Le 14 mars 1907, la Cie de Téléphone de Bellechasse changea son nom en celui de La Cie de Téléphone Nationale. Son capital-actions fut fixé à un million de dollars et son territoire est devenu considérablement agrandi, à tel point, qu'elle pouvait opérer dans toute la province de Québec, sauf dans la ville de Montréal.

En 1915, un grand verglas abat tous les réseaux téléphoniques de la province. La Compagnie de Téléphone Nationale doit alors se résoudre à faire des échanges avec ses concurrents et même, en certains cas, à abandonner quelques franchises déjà acquises. A ce moment, la compagnie rencontre deux concurrents principaux à l'intérieur des limites de son territoire, soit Bell à l'ouest de L'Islet, soit la Cie de Téléphone de Kamouraska, à l'est de L'Islet. (101).

Les débuts du téléphone dans la région, et même à Saint-Fabien réservaient des surprises à quelques abonnés. Ainsi, à Saint-Fabien comme partout ailleurs, les citoyens qui étaient desservis par la Cie de Téléphone Nationale et ceux desservis par la Cie de Téléphone de Kamouraska, ne pouvaient échanger entre eux. Au début du siècle, il était possible à plusieurs citoyens de Saint-Fabien de parler avec des gens de Rimouski, Trois-Pistoles et même Québec; cependant, deux abonnés de compagnies différentes ne pouvaient pas communiquer entre eux à l'intérieur même des limites de la paroisse. Cette difficulté allait être aplanie par un accord entre les compagnies. En 1915, alors que les compagnies s'affairaient à réparer les dégâts du récent ver-

100. "Monographie de Québec-Téléphone (district de Rimouski)", p. 2.

101. Ibid., p. 4.

glas, on profita de l'occasion pour raccorder les lignes de la Compagnie de Téléphone Nationale avec les lignes des Compagnies de Téléphone Bell et Kamouraska.

Jusqu'en 1927, les différentes compagnies continuent à réparer les dégâts de 1915 et gardent, à peu près toutes, le même niveau de stabilité.

Le 12 avril 1927, un changement important se fit dans la Cie de Téléphone Nationale. Son président, monsieur A.-B. Dupuis, se retire des affaires et vend ses actions à monsieur Jules A. Brillant de Rimouski, qui s'en assura, du même coup, le contrôle. Le nom fut changé d'abord en Corporation de Téléphone et de Valeurs d'Utilité de Québec, puis ensuite, en la Corporation de Téléphone et de Pouvoir de Québec, dont le siège social était à Rimouski. Enfin, le 5 août 1947, La Corporation de Téléphone et de Pouvoir de Québec devient La Corporation de Téléphone de Québec, et depuis février 1955, on a changé la raison sociale de la compagnie en celui de Québec-Téléphone, par la Loi 237 de la Législature provinciale.

Le premier Central de Téléphone, à Saint-Fabien, était situé dans la maison privée de monsieur J.E. Gauvin (102), en face de l'église. Madame Gauvin fut agent local de 1902 à 1935. En 1928, le Central fut déménagé dans la maison de rapport appartenant aujourd'hui à monsieur Donat Théberge. De 1935 à 1953, madame Eugène Gauvin fut agent local; elle fut remplacée par ses filles, Fabienne de 1953 à 1955, et Thérèse de 1955 à 1956. De 1956 à 1969, madame Thérèse Gauvin était chef-téléphoniste. En 1951, le Central fut déménagé dans l'édifice municipal et y demeura jusqu'en 1969, année où le réseau téléphonique de notre paroisse fut raccordé à l'interurbain automatique. A ce moment-là, un Central de téléphone automatique fut construit sur la 8ème Avenue.

Avant 1943, les heures d'ouverture étaient: 7.00 à 9.00 heures P.M. du lundi au samedi; le dimanche, de 11.00 heures A.M. à 1.00 heure P.M. et de 5.00 heures à 7.00 heures P.M.

102. Cette maison était située entre la maison de Gabriel Bélanger et celle de Donat Théberge.

En dehors de ces heures, les clients n'avaient qu'à appeler ou à se rendre au bureau. La famille Gauvin s'est toujours fait un devoir de répondre aux urgences en dehors des heures réglementaires.

A compter d'avril 1943, un service continu de 24 heures était assuré, ce qui améliora considérablement la situation. Comme il s'agissait d'une période de guerre, les clients étaient avertis de ne pas parler de température au téléphone. Les responsables du Central avertissaient les clients de bien vouloir se conformer à cette règle. De plus, toutes les conversations téléphoniques étaient interrompues pour rapporter les avions. L'identification se faisait comme suit: "Air craft flash!"

La responsabilité d'agent local exigeait que l'on s'occupe de la facturation et de la collection. On devait visiter les abonnés de Saint-Fabien pour la collection.

On se rendait à Saint-Simon pour recueillir l'argent des boîtes payantes. Pour le trajet, on utilisait le "petit local".

De 1952 à 1969, plusieurs personnes travaillèrent comme téléphonistes à Saint-Fabien. Ce sont: Angéline Bélanger, Thérèse Bélanger, Clémence Bellavance, Suzanne Belzile, Héroïse Bernier, Francine Boulanger, Marie-France Deschesnes, Nicole Devost, Françoise Fournier, Ginette Fournier, Jeanne-Mance Fournier, Jocelyne Fournier, Nicole Fournier, madame Glorie Gagnon-Bernier, Rita Gaudreau, madame Nicole Voyer-Girouard, Louise Jean, Yvette Jean, Angéline Morais, Jeanne-Mance Michaud, Reine Michaud, Ghislaine Roy, Louise Roy, Pierrette Théberge, Claire Voyer, Ginette Voyer. (103).

La radio et la télévision

Jusqu'à ces derniers temps, notre paroisse était desservie par le poste de radiodiffusion et de télévision C.J.B.R.-T.V. de Rimouski. Depuis l'été 1977, la compagnie Radio-Canada a fait l'acquisition de ces médiums d'informations et dessert maintenant l'ensemble de notre territoire.

Le poste de radio rimouskois avait été fondé en no-

103 Tous les renseignements concernant le Central de Saint-Fabien nous ont été fournis par madame Réal Ouellet de Rimouski (Thérèse Gauvin).

vembre 1937. Avant ce temps, plusieurs de nos concitoyens, qui possédaient des radios à batteries, pouvaient écouter des postes de Québec, du Nouveau-Brunswick et même, des Etats-Unis. Il va sans dire qu'à la suite de la création du poste C.J.B.R., le nombre de radios s'accrût considérablement dans notre paroisse. Chaque famille se faisait un point d'honneur de posséder sa propre radio, ce qui agrémentait le foyer et le tenait mieux informé des nouvelles du comté.

La télévision fut un service dont on profita beaucoup plus tardivement. L'inauguration officielle du poste de télévision de Rimouski eut lieu le 5 décembre 1954. L'antenne de télévision pour le Bas Saint-Laurent fut installée, le 27 septembre 1954, sur le sommet du Pic Champlain, dans notre paroisse. Le nombre de télévisions à Saint-Fabien augmenta d'abord lentement, étant donné le prix dispendieux des appareils. Peu à peu cependant, chaque famille acheta sa télévision et ce fut la fin des longues soirées d'hiver passées autour de la table familiale à jouer aux dames et aux cartes.

Depuis l'automne 1976, Saint-Fabien profite du réseau de télévision communautaire de Québec-Téléphone et du service de câblodistribution.

Chapitre VI

La vie en commun

L'homme modèle l'histoire selon ses habitudes de sentir, de penser et d'agir, de se nourrir, de se vêtir et de se loger, de se distraire et de se cultiver. En fait, l'histoire de l'homme n'est pas facile à cerner, si ce n'est par le biais de ses réalisations matérielles, en réponse aux préoccupations les plus diverses. Tout ce qui concerne l'homme, mais qui n'a laissé aucun témoignage, aucune preuve matérielle, est perdu à jamais pour l'histoire. Celle-ci est donc nécessairement biaisée par nos possibilités limitées de replacer l'homme dans son contexte historique véritable. Et cela est particulièrement vrai en ce qui concerne l'histoire sociale et l'histoire des mentalités.

Nous connaissons quantité de petits faits, d'événements, d'habitudes, de coutumes propres à nos ancêtres, mais nous sommes souvent incapables de les expliquer convenablement. Par exemple, nous savons que l'exode aux Etats-Unis, au tournant du XXe siècle, a laissé un souvenir vivace chez plusieurs de nos ancêtres. Mais comment évaluer l'importance réelle de ce mouvement dans notre petite collectivité? Même les chiffres d'émigration fournis par le curé de la paroisse à l'Evêque du diocèse nous semblent douteux.

De même, on a pu vérifier auprès de la tradition orale et au moyen des statistiques électorales, que la population de Saint-Fabien montre un attachement soutenu pour les partis libéraux, au cours de son histoire. Cela n'a rien d'étonnant, si l'on considère que l'ensemble du Québec accuse aussi une forte tendance libérale. Mais alors, comment expliquer qu'après la vague unioniste de Duplessis, le regain du parti libéral à l'échelon provincial n'est pas vérifié dans notre patelin?

Par ailleurs, la formation des diverses organisations sociales et collectives, jusqu'aux dernières décennies, a toujours été étroitement marquée par le sceau d'un cléricanisme omniprésent. Quel est le succès réel de ces associations à caractère confessionnel? N'est-il pas symptomatique que de nombreuses associations religieuses apparaissent sans cesse, sans jamais connaître plus de popularité que celles qui les ont précédées? Cette multiplication des organisations religieuses montre que l'Eglise catholique est certes très influente dans notre milieu, mais ce besoin constant de renouveler la formule sous-entend peut-être que cette apparence extérieure de grande piété et de religiosité en laisse probablement quelques-uns indifférents. Peut-être s'agit-il d'un vernis de surface et l'idéal, qu'une élite cherche constamment à imposer, laisse un peu indifférente la population des campagnes.

Mais au fait, que se passe-t-il réellement dans les campagnes, les jours de semaine et les dimanches après la messe? Qu'est-ce que nos ancêtres vivaient quotidiennement dans l'ombre des foyers et que l'on parvient si difficilement à évoquer? Les enfants marchent pieds nus l'été, ils jouent à la cachette, ils vont pêcher la truite ou cueillir les fraises des champs. Durant la veillée, la famille s'agenouille au pied de la croix de tempérance et récite le chapelet. Et, durant la saison de l'hiver qui diminuait à quelques heures par jour, les travaux de la ferme, que faisaient les hommes au cours de ces longues journées de froid tapis dans l'ancre tiède de la maisonnée. Pourtant, n'est-ce pas enjoliver le passé que de rappeler les détails que l'histoire a pu relever par comparaison avec tout ce qui est méconnu de la vie des Anciens. En fait, il est impossible de recréer l'ambiance paysanne de jadis, et nous retombons forcément dans l'ornière des événements, des coutumes et des habitudes qui sont mieux connus parce que plus évidents au

regard superficiel de chacun.

La rareté des documents et l'absence de preuves, sur de nombreux aspects de la vie de nos ancêtres nous obligent à tracer un croquis plutôt flou de la vie sociale et des mentalités de nos aïeux. Notre ambition s'est donc bornée à rappeler quelques éléments mieux connus de ce qui a pu constituer la trame de l'histoire sociale des aïeux, tout en étant bien conscient que ce n'est que rendre compte d'une partie de la réalité. Aussi, si on cherche le lien entre les divers sujets traités dans ce chapitre, on doit admettre, sans plus, que l'on a voulu étudier l'homme dans quelques manifestations concrètes, afin de mieux discerner quelques-uns de ses traits de caractère et de mentalité. C'est donc une réalité très complexe qu'on a voulu capter et l'absence de suite logique pour l'ensemble du discours vient de ce que nous avons tenté de rassembler un puzzle auquel il manque de nombreux morceaux. Le résultat est nécessairement incomplet et l'ensemble du tableau manque de clarté. Nous espérons, cependant, avoir jeté un peu de lumière sur quelques facettes de la vie communautaire de nos aïeux et avoir ainsi posé les premiers jalons d'une histoire sociale qui reste à faire.

APERCU DEMOGRAPHIQUE DE LA PAROISSE

L'étude démographique de la paroisse permet de faire la lumière sur certains aspects de l'évolution de notre communauté rurale, agricole et forestière. A bien des égards, l'histoire de notre paroisse reproduit, en réduction, celle de l'ensemble du Québec; ainsi, les tendances démographiques et migratoires qui affectent l'ensemble de la nation, à différentes époques, se remarquent dans l'évolution même de notre patelin. Il nous a semblé intéressant d'essayer d'établir quelques liens évidents entre l'évolution générale de notre société rurale et l'ensemble du Québec.

Nous ne pouvons pas proposer une étude exhaustive de la situation, étant donné la pauvreté de la documentation disponible. Sur de nombreux sujets, il faudra se contenter d'hypothèses plausibles mais impossibles à vérifier. Nous avons utilisé les données démographiques fournies par les rapports annuels des curés conservés à l'Archevêché de Rimouski. Les renseignements fournis par les pasteurs constituent, en effet, la principale source d'information disponible pour l'étude de la population de Saint-Fabien. Les ar-

chives municipales sont inexistantes pour la période antérieure à 1940. Par ailleurs, les renseignements fournis par les bureaux de recensement fédéral, **Statistiques Canada**, sont pratiquement inutilisables; songeons, par exemple, que pour une même année, le chiffre total de la population de la paroisse indiqué par **Statistiques Canada** et celui fourni par le curé dans son rapport annuel peut varier jusqu'à 400 habitants, selon que l'on utilise l'un ou l'autre de ces documents. Nous croyons que la marge d'erreurs est moins élevée pour les statistiques fournies par le curé dans son rapport diocésain que celle des données indiquées par les enquêteurs du gouvernement fédéral. En outre, les rapports des curés tiennent habituellement compte des variations à chaque année, alors que le gouvernement fédéral ne fournit généralement des renseignements qu'à tous les dix ans.

Voici les chiffres de population totale de la paroisse indiqués dans les rapports annuels des curés.

POPULATION TOTALE DE LA PAROISSE

1825: 39 âmes	1887: 1505 âmes	1912: 1990 âmes
1832: 200 âmes	1888: 1589 âmes	1913: 2046 âmes
1842: 400 âmes	1889: 1614 âmes	1914: 2082 âmes
1851: 988 âmes	1890: 1634 âmes	1915: 2118 âmes
1857: 1180 âmes	1891: 1521 âmes	1916: 2190 âmes
1867: 1452 âmes	1892: 1572 âmes	1917: 2247 âmes
1868: Inconnu	1893: 1578 âmes	1918: 2309 âmes
1869: Inconnu	1894: 1501 âmes	1919: 2290 âmes
1870: 1510 âmes	1895: 1655 âmes	1920: 2282 âmes
1871: 1586 âmes	1896: 1665 âmes	1921: 2305 âmes
1872: 1578 âmes	1897: 1686 âmes	1922: Inconnu
1873: 1598 âmes	1898: 1740 âmes	1923: 2275 âmes
1874: 1586 âmes	1899: 1812 âmes	1924: 2315 âmes
1875: 1556 âmes	1900: 1844 âmes	1925: 2347 âmes
1876: 1624 âmes	1901: 1851 âmes	1926: 2251 âmes
1877: 1629 âmes	1902: 1790 âmes	1927: 2318 âmes
1878: Inconnu	1903: 1882 âmes	1928: 2381 âmes
1879: 1750 âmes	1904: 1762 âmes	1929: 2437 âmes
1880: 1721 âmes	1905: 1809 âmes	1930: 2409 âmes
1881: 1513 âmes	1906: 1820 âmes	1931: 2467 âmes
1882: 1453 âmes	1907: 1830 âmes	1932: 2495 âmes
1883: Inconnu	1908: 1870 âmes	1933: 2453 âmes
1884: 1400 âmes	1909: 1928 âmes	1934: 2260 âmes
1885: 1559 âmes	1910: 1930 âmes	1935: 2199 âmes
1886: 1562 âmes	1911: 2039 âmes	1936: 2053 âmes

1937: 2416 âmes	1950: 2050 âmes	1963: 2520 âmes
1938: 2500 âmes	1951: Inconnu	1964: 2555 âmes
1939: 2437 âmes	1952: Inconnu	1965: 2500 âmes
1940: 2450 âmes	1953: Inconnu	1966: 2442 âmes
1941: 2375 âmes	1954: Inconnu	1967: 2361 âmes
1942: 1800 âmes	1955: Inconnu	1968: 2387 âmes
1943: 1932 âmes	1956: Inconnu	1969: 2350 âmes
1944: 1831 âmes	1957: 2426 âmes	1970: 2329 âmes
1945: 1838 âmes	1958: 2421 âmes	1971: 2395 âmes
1946: 1945 âmes	1959: 2409 âmes	1972: 2257 âmes
1947: 2020 âmes	1960: 2567 âmes	1973: 2245 âmes
1948: 2021 âmes	1961: 2566 âmes	1974: 2239 âmes
1949: 2065 âmes	1962: 2512 âmes	1975: 2237 âmes

Depuis la fondation de notre paroisse jusqu'à l'époque actuelle, nous remarquons une tendance générale à l'accroissement de la population dans notre milieu, ce qui n'exclut pas néanmoins certaines fluctuations des données démographiques, pour des périodes plus restreintes dans notre histoire.

De 1823 à 1840 environ, l'augmentation de la population est le résultat des migrations internes du Bas Saint-Laurent. Les colons quittent les vieilles paroisses-mères alors surpeuplées et s'en vont s'établir sur de nouvelles terres. C'est ce premier contingent de pionniers qui permet à notre paroisse d'exister depuis la première moitié du XIXe siècle.

Après 1840, l'essor de l'exploitation forestière au Québec marque de son empreinte, l'ensemble du pays, et son influence se remarque même dans notre petit patelin. L'établissement de chantiers forestiers, dans notre paroisse, attirera alors de nouveaux colons chez nous. L'accroissement démographique de la paroisse sera considérable entre 1840 et 1870. C'est à cette époque que notre paroisse s'établit désormais, en tant que communauté viable, assurée d'un avenir progressif. L'industrie du bois permet le développement véritable de la paroisse, et ce sont bien les chantiers qui sont à l'origine de l'accroissement démographique. Une lettre adressée par le curé Siméon Marceau de Saint-Simon, alors chargé de la desserte de Saint-Fabien, à l'évêque du diocèse de Québec, témoigne de la situation.

Si votre Grandeur approuve ce plan (au sujet de la construction d'une chapelle), ces pauvres gens pourront avoir la

meême hiver prochain et les habitants du Bic pourront y être desservis à Saint-Fabien. C'est peut-être le seul moyen pour sécifier promptement autre raison, pour presfer les choses, c'est qu'il y a un chantier de bois plus 2 établi dans St-Fabien, ce qui nécessitera bientôt la résidence d'un prêtre à Saint-Fabien. D'ailleurs la desserte de St-Simon sera très difficile à l'automne et le printemps accause des chemins presque impossible. La chose pourra se faire pendant un an ou deux, en mettant un prêtre de plus à St-Simon, Ces deux paroisse sont susceptible d'agrandissements et vont augmenter rapidement acause des chantiers qui pafseroit une partie de l'automne et du printemps à St-Fabien cela s'entens si les gens de Bic y sont adjoints pour la desserte. (1).

Après 1870, l'accroissement démographique à Saint-Fabien ne sera plus le fait des nouveaux arrivants, mais davantage la résultante de l'accroissement naturel. A partir de ces années, l'accroissement naturel est même supérieur à l'augmentation de la population totale, ce qui signifie que, déjà, des citoyens nés à Saint-Fabien s'en vont s'établir dans d'autres régions. Ce phénomène d'émigration se perpétue jusqu'à nos jours, mais a tendance à se résorber un peu au cours des dernières décennies. Le tableau qui suit, composé à partir de renseignements fournis par **Statistiques Canada**, permet bien de s'en convaincre.

Année	Population totale	Décennie	Accroissement naturel	Augmentation de la population	Départs
1861	1308	1851-61	372	321	51
1871	1695	1861-71	480	387	93
1881	1816	1871-81	546	121	425
1891	1994	1881-91	453	178	275
1901	1989	1891-1901	508	—5	513
1911	1981	1901-11	505	—8	513
1921	2182	1911-21	682	201	481
1931	2426	1921-31	582	244	338
1941	2471	1931-41	438	145	393
1951	2793	1941-51	541	222	219
1961	3207	1951-61	553	414	139
1971	2378	1961-71	227	—829	1056

1. Lettre du curé Siméon Marceau de Saint-Simon, adressée le 28 octobre 1846 à l'évêque de Québec. Pièce conservée à l'Archevêché de Rimouski.

Notons tout de suite que le détachement de la paroisse de Saint-Eugène-de-Ladrière en 1942, pour l'administration religieuse, et en 1962, pour l'administration civile, introduit une variante dans les données de la population qu'il ne faut pas négliger. Ainsi, la baisse soudaine du taux démographique en 1942, pour les chiffres diocésains, et en 1962 (1971 pour le tableau ci-dessus) pour les données de **Statistiques Canada**, est imputable à la création de cette nouvelle paroisse et non à un phénomène quelconque de migration. Mise à part cette irrégularité, et malgré l'accroissement général de la population dans la paroisse, les statistiques démographiques démontrent néanmoins une tendance manifeste à l'émigration, plutôt qu'à l'immigration dans notre paroisse, depuis le dernier quart de siècle.

La raison principale de cet exode, surtout, en ce qui concerne la seconde moitié du XIXe siècle, est sans doute imputable au vaste mouvement de migration qui attire les Canadiens-français aux Etats-Unis. Le mouvement semble atteindre un sommet en 1880 et 1910, à Saint-Fabien. Plusieurs de nos concitoyens émigrèrent alors aux Etats-Unis ou dans d'autres régions économiquement plus prometteuses.

L'ampleur de l'émigration laisse entrevoir de graves malaises et, dans ce contexte de crise, l'Eglise ne reste point muette. A Rimouski, Mgr Langevin attire l'attention des gens sur le fléau et propose, pour remède, de favoriser la colonisation des terres. L'agriculturisme, alors prôné par les curés, a pour but de retenir les colons dans leurs paroisses, mais n'apporte pas toujours les résultats escomptés. On ne peut évaluer précisément le nombre de citoyens de Saint-Fabien partis s'établir aux Etats-Unis. Les rapports des curés fournissent certaines indications, mais nous croyons qu'elles sont incomplètes, et surtout, ne permettent pas d'éclairer suffisamment l'ampleur du problème ressenti dans nos paroisses agricoles et forestières. Voici tout de même ces statistiques de l'exode aux Etats-Unis, ou ailleurs au pays, relatées dans les rapports annuels des curés pour la paroisse de Saint-Fabien.

Tableau de population, émigration et immigration

En 1871, le curé mentionne qu'un jeune homme est allé aux Etats-Unis et que plusieurs y étaient déjà.

Années	Population	Emigration	Immigration	Bilan
1872	1578	3 jeunes gens		—
1873	1598	12 familles		—
1874	1586	1 famille		—
1875	1556			
1876	1624	9 familles		—
1877	1629	4 jeunes gens		—
1878	Inconnu	1 famille	1 famille	
1879	1750	2 familles		—
1880	1721	36 jeunes gens		—
1881	1513	10 familles		—
1882	1453	12 familles		—
1883	Inconnu	7 familles		—
1884	1400	6 familles		—
1885	1559			
1886	1562	16 familles		—
1887	1505	4 familles	2 familles	—
1888	1589	7 familles		—
1889	1614	7 familles		—
1890	1634	5 familles		—
1891	1521	7 familles		—
1892	1572	7 familles		—
1893	1578	11 familles		—
1894	1501		5 familles	+
1895	1655	4 familles	2 familles	—
1896	1665	15 familles	7 familles	—
1897	1686	1 famille	4 familles	+
1898	1740		7 familles	+
1899	1812	2 familles	2 familles	
1900	1844	6 familles		—
1901	1851	3 familles	3 familles	
1902	1790	2 familles	1 famille	—
1903	1882	5 familles		—
1904	1762		1 famille	+
1905	1809		1 famille	+
1906	1820			
1907	1830			
1908	1870		2 familles	+
1909	1928		2 familles	+
1910	1930		2 familles	+
1911	2039	2 familles	4 familles	+
1912	1990	5 familles	1 famille	—
1913	2046		2 familles	+

A l'époque de la première guerre mondiale, le problème

de l'exode vers les Etats-Unis semble s'être atténué, puisque le curé néglige désormais de répondre à la question sur ce sujet, dans son rapport diocésain. Il ne faudrait cependant pas conclure que le phénomène d'émigration chez nous se soit entièrement résorbé. Comme le démontrent les statistiques, la paroisse n'absorbe annuellement qu'une partie de l'accroissement démographique naturel. Un surplus de population est donc contraint, à chaque année, de s'expatrier vers des contrées économiquement plus avantageuses. Depuis la seconde moitié du siècle dernier, un certain équilibre s'est instauré entre le taux démographique et les possibilités économiques de survie de notre communauté rurale, et c'est donc tout naturellement que l'excédent démographique cherche ailleurs ses possibilités d'intégration à un milieu. Les vieilles cités comme Montréal et Québec, ainsi que plusieurs villes de la Côte-Nord, absorbent chaque année notre excédent démographique. Notre paroisse semble actuellement avoir atteint un certain équilibre démographique qu'il lui serait impossible de modifier sans nuire à la santé de son économie; c'est ce que démontre, d'ailleurs, la grande stabilité démographique des dernières décennies pour notre paroisse.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette étude de notre démographie qui, d'ailleurs, varia très peu dans ses principales tendances.

En guise de conclusion sur ce sujet, nous nous contentons de reproduire ici certaines statistiques qui n'ont nul besoin d'être commentées.

Décennie	Baptêmes	Sépultures	Mariages
1848-51	146	40	50
1851-61	515	143	60
1861-71	725	245	100
1871-81	853	307	178
1881-91	729	274	120
1891-1901	830	322	232
1901-11	824	319	220
1911-21	996	314	174
1921-31	887	305	180
1931-41	732	294	165
1941-51	734	193	226
1951-61	744	191	173
1961-71	443	216	201

LA VIE SOCIALE ET LES MENTALITES DE NOS ANCIETRES

Que savons-nous exactement du genre de vie, du caractère, des habitudes et traditions de nos ancêtres?

Sans qu'il soit nécessaire de nous livrer à une observation minutieuse de la vie quotidienne chez nos ancêtres, un examen sommaire peut suffire à nous les représenter avec beaucoup de vraisemblance et de naturel.

On peut, sans crainte, affirmer que nos ancêtres étaient des gens tenaces et courageux. Dans un pays, où tout était à faire, jusqu'aux moindres outils pour se nourrir, se vêtir et se loger, il fallait être ambitieux et débrouillard. Chacun, selon le besoin du moment devait s'improviser menuisier, forgeron, défricheur, pêcheur, tailleur et cordonnier, pour ne citer que quelques-uns de ces nombreux métiers à ma-



Un couple d'autrefois: Monsieur et madame Noël Fortin.

triser. De plus, il ne suffisait pas d'avoir des bras vigoureux, il fallait savoir être habile et conjuguer ses énergies avec celles de la nature qui déterminait, en grande partie, le résultat des efforts fournis. C'est ainsi que très tôt, nos pères apprirent à observer et à respecter cette vie qui les entourait et dont ils dépendaient pour leur subsistance. On s'aperçut ainsi qu'il y avait des temps propices pour ensemer certaines variétés de plantes, que quelques-unes d'entre elles offraient des propriétés médicinales ou encore, après quelques transformations, pouvaient servir pour fabriquer des vêtements ou divers objets d'utilité courante. On prédisait aussi la température selon le comportement de certains animaux: par exemple, on disait que lorsque les poules se picochent sous l'aile, c'est un signe de mauvais temps. La disposition des astres constituait également pour certains des présages de température; ainsi, si le croissant de la lune est placé de façon à ce qu'il puisse contenir l'eau

dans son creux, c'est signe qu'il ne pleuvra pas; par contre, si l'eau peut s'en échapper, cela signifie qu'il pleuvra. Nos ancêtres vivaient donc en étroite communion avec la nature, mère nourricière et protectrice des anciens qui savaient l'apprécier et y puiser l'essentiel à la vie.

Nos ancêtres étaient profondément imprégnés de l'esprit de la religion. Prières du matin et du soir, bénédicité, l'angélus du midi, le chapelet récité le soir par la famille, agenouillée devant la grande croix noire de tempérance, sont autant de manifestations nombreuses et quotidiennes de cette piété rigoureuse. On se tournait facilement vers Dieu, dans les moments de tristesse comme dans les moments de gaieté et de réjouissance. Nos gens avaient une grande foi en Dieu et c'est avec assiduité qu'ils se regroupaient à l'église pour y entendre leur pasteur parler de courage, d'espoir et d'une vie meilleure dans l'au-delà.



L'année mariale en 1954. La statue de la Ste-Vierge était exposée dans les maisons. A gauche, Francine Pelletier.

La famille constituait un élément capital dans la vie des ancêtres. On y puisait la sécurité, on y vivait l'amour et la charité. Les familles étaient nombreuses, selon l'expression du temps, car à cette époque, les enfants constituaient la principale richesse des parents. Les enfants, devant constituer la relève de plus tard, venaient consolider le noyau familial et étaient perçus beaucoup plus comme un enrichissement qu'un appauvrissement. Les aïeux finissaient leurs jours dans la maison familiale même si souvent l'aîné ou le cadet avait déjà hérité du "bien paternel". Il



Groupe d'hommes à une retraite fermée en 1931. De gauche à droite: 1ère rangée: Ernest D'Astous, Michel Côté, François Michaud, Père Bouchard, J. Omer Bélanger, Elzéar Belzile, Ernest Godbout, Albini Cloutier. 2ème rangée: J.A. Gendreau, Wellie Jean, Isidore Jean, Alphonse Jean, Théophile Fournier, Gaudiose Bélanger, Raoul Lemleux, Ernest Pelletier, Salomon Gagné. 3ème rangée: Louis Gendreau, Alphonse Roy, Joseph Thibault, Charles-Eugène Fournier, Noël Fournier, Achille Caron, Léon Pelletier, Edouard Cloutier, Arthur Bellavance.





Procession de la Fête-Dieu.



Reposoir chez M. Ernest Pelletier.



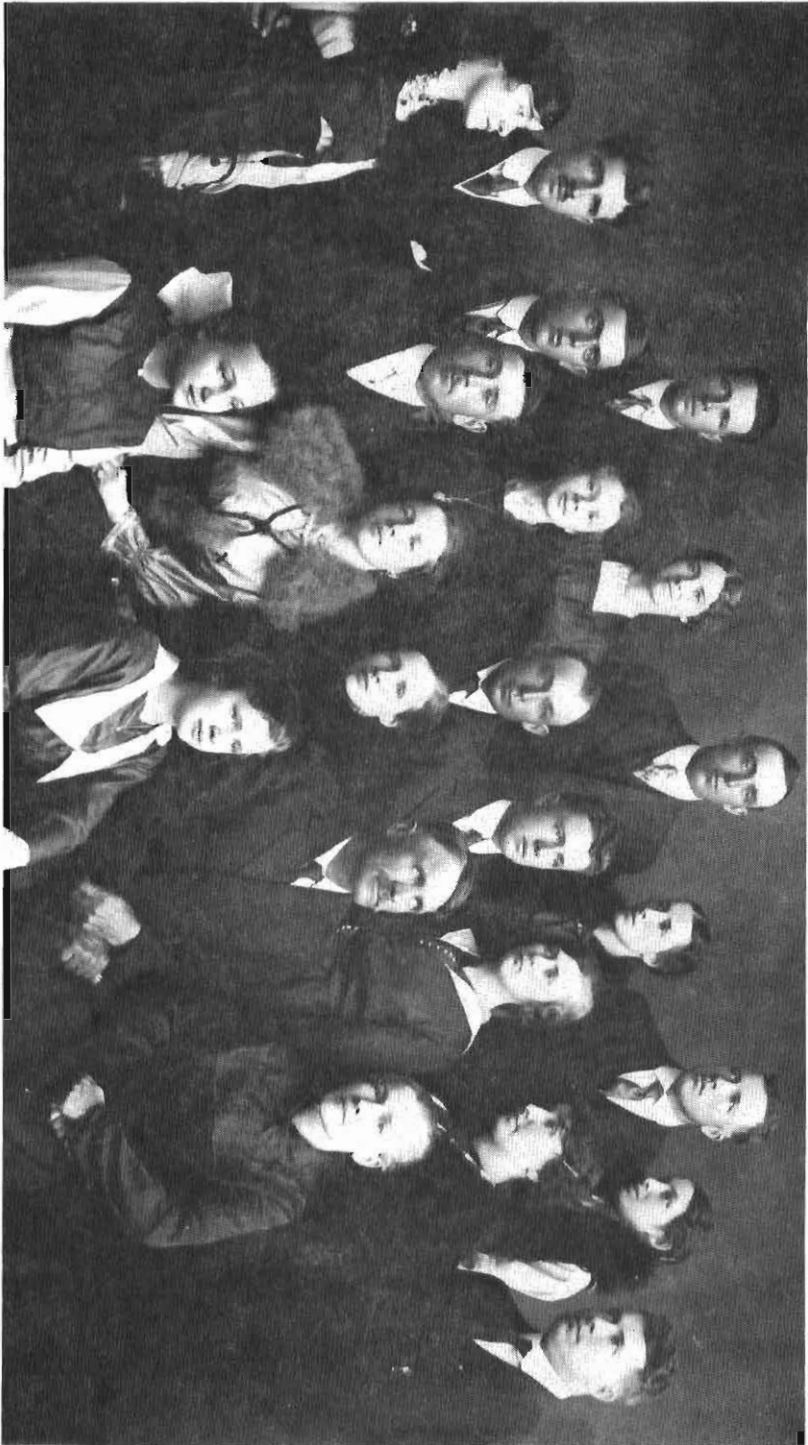
←
 Groupe de femmes à une retraite fermée en 1933. De gauche à droite:
 1ère rangée: Mme Pascal Voyer, Mme Léon Pelletier, Mme Salomon Gagné, Sr de l'Immaculée Conception, Mme Michel Côté, Mme Ildephonse Coulombe, Mme Oscar Belzile, Mme Jos. Sam Belzile. 2ième rangée: Mme Thomas Bellavance, Mme Joseph Gaudreau, Mme Joseph Boucher, Mme Ernest Ouellet, Mme J.F. Belzile, Mme , Mme Xavier Jean, Mme Philippe Morais, Mme Joseph Thibeault, Mme Mme Albini Cloutier. 3ème rangée: Mme Ch.-Eugène Fournier, Mme Antoine Boulanger, Mme Florian Bernier, Mme Herménégilde Vaillancourt, Mme Adélarde Fournier, Mme Ernest Pelletier, Mme François D'As-tous, Mme Arthur Bellavance.



Cinq générations: Mme Amable Brillant [Desnelges Roy], Mme Napoléon Hammond [Alphonsine Brillant], Mme Cyrice Cloutier [Irène Hammond], Mme Lucien Doucet [Ruth Cloutier], le bébé Carmella Doucet.

→

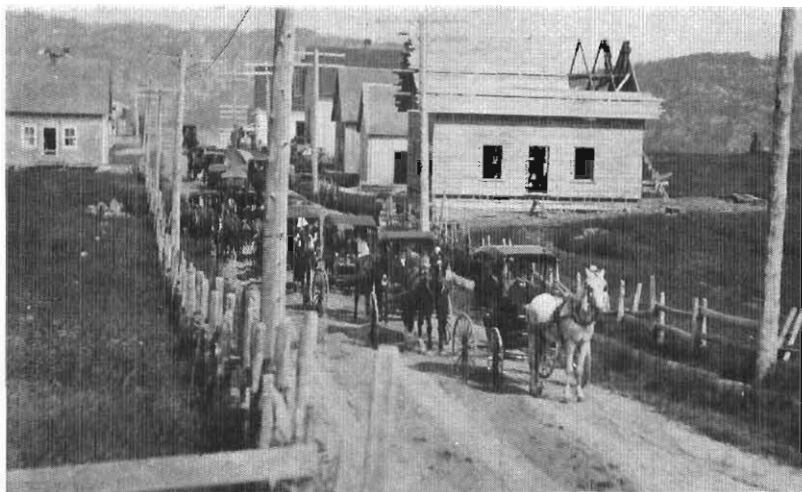
Famille de Téléphore Morais. Assises en avant, de gauche à droite: Diane Morais [Mme Zénon Belles-Isles], Berthe Morais [Mme Louis Gagnon]. Deuxième rangée [assis]: Irénée Roy, Claudia Morais, Clara Morais, M. et Mme Téléphore Morais [Léocadie Coulombe]. Troisième rangée [debout]: Mme J.A. Morais [Marie-Jeanne Dubois], Dr J.A. Morais, M. et Mme Georges-Emile Fortin [Aimée Morais], Paul Gagnon, M. et Mme Emile Morais [Albertine Ross], Mme Téléphore Morais [Wilphide Bernier], Téléphore Morais [fils]. Quatrième rangée: M. et Mme Philippe Morais [Anna Gauvin], M. et Mme Alphonse Gagnon [Maria Morais], M. et Mme Gonzague Morais [Clarisse Gagnon]. Cette photo a été prise le 1er juillet 1919, à l'occasion du mariage de Irénée Roy et Claudia Morais.



existait une grande solidarité entre les membres d'une même famille et même aussi entre les voisins. Les Anciens étaient des gens prompts à s'entraider mutuellement et, sans attendre aucune autre récompense, que la satisfaction du devoir accompli dans l'esprit de la charité chrétienne. Les corvées de l'ancien temps, pour venir en aide à un paroissien à qui la foudre avait détruit la grange ou la maison ou simplement parce que la maladie l'empêchait d'enranger son grain, étaient fréquentes. C'était presque un plaisir pour nos aïeux de participer à ces journées d'entraide collective. Par ailleurs, il n'était pas rare d'héberger des "quêteux" et il y avait même, dans certaines maisons, une paille réservée à cet effet. L'habitude de la charité est une des très belles qualités que témoignaient la plupart de nos ancêtres.

Nos gens étaient pauvres, il est vrai, mais ils n'en demeuraient pas moins accueillants et hospitaliers. Chaque famille se faisait un point d'honneur de faire son vin pour l'offrir à "la visite". Les moins fortunés, ce qui était le cas de plusieurs, fabriquaient le vin avec du trèfle ou du pissenlit, et si le sucre était rare, on préférait se rationner aux repas afin d'en conserver une certaine quantité, nécessaire à la fabrication du vin domestique.

Nos ancêtres étaient des gens fiers, même dans les besoins les plus simples. Les femmes se faisaient un point



Défilé de noces [M. Gagnon], vue sur le dessus de la "côte de la banque" vers 1908.

d'honneur à réussir leur savon, leurs confitures, leur jardin et tous les travaux de tissage et de couture, aujourd'hui considérés comme de l'artisanat. Les hommes d'autrefois aimaient particulièrement à louer les qualités de coureur et la vaillance de leurs chevaux. On avait alors, en haute considération, un excellent cheval de trait ou encore un bel étalon que l'on promenait orgueilleusement les dimanches après-midi.

La plupart des femmes étaient coquettes de leur intérieur et de leur personne. Elles portaient des robes serrées à la taille avec une jupe gonflante très longue. Les manches étaient très larges et plissées vers le bas, se terminant en un long poignet orné d'une belle rangée de boutons. C'était l'époque des manches à gigot, des petits bonnets appelés "câlines". Les femmes possédaient très peu de bijoux, quelquefois une petite croix au cou. L'homme portait une montre retenue par une chaînette à son veston. Les femmes confectionnaient alors tous les tissus nécessaires à la fabrication des vêtements. Après avoir préparé la laine et le lin, elles tissaient tout ce dont elles avaient besoin. Cette pratique diminua



Deux élégantes d'autrefois : à gauche, Marie Boulanger [fille de Abraham]; à droite, Augustine Jean [épouse du marchand J.F. Belzile].

beaucoup lorsque les tissus manufacturés firent leur apparition sur le marché et que la mode s'empressa de les propager jusque dans les campagnes. Les femmes se préoccupèrent de plus en plus de ces nouveautés et dès lors



Les belles d'autrefois. De gauche à droite, 1ère rangée: Marie Roy, Aimée Roy, Marie Roy, Sénéville Roy. 2ème rangée: Georgianna Roy, Emma Turcotte, Anna Roy, Emilia Turcotte, Alvine Roy.

ne s'occupèrent plus seulement de l'aspect utilitaire du vêtement, mais aussi de l'agréable, au grand désespoir de plusieurs prêtres qui voyaient d'un très mauvais oeil, l'apparition des costumes de bain et des "shorts". Voici d'ailleurs un commentaire du clergé à ce propos:

Soyons en éveil contre l'immoralité durant la saison estivale. Prêchons d'abord l'exemple en nous habillant nous-même selon les us et coutumes de notre pays et les exigences de la mode, mais sans tomber dans les exagérations qui porteraient atteintes à notre dignité. Modestes donc dans les costumes de bain, de plage et de short; ils n'en seront que plus élégants. Les costumes de bain à deux pièces et les autres vêtements de ce genre sont du reste de plus en plus rares sur le marché et seront bientôt chose du passé, nous ont dit les manufacturiers et les marchands de détail. Pour être à la page, une femme, un homme aussi, devra porter un costume de bain d'une seule pièce.

Faisons disparaître les "shorts" disgracieux pour les femmes et pour tous les hommes. Immodestes de leur nature, ces vêtements devraient être bannis de nos moeurs, même dans les sports. (2).

2 Revue Eucharistique du clergé, Juillet-Août 1947, p. 220

Malgré le travail et la morale du temps, on savait quand même se divertir. Les "veillées" ne manquaient pas d'enthousiasme et de diversité. On y dansait, au son du violon ou de l'accordéon, des quadrilles et des "sets carrés", certains y allaient même de quelques pas de gigue. Souvent, on priait des jeunes filles dont la voix était appréciée, de chanter une rengaine. On y racontait aussi des histoires, de fantômes de préférence, ou on jouait à la chaise musicale. On y parlait même de politique. Il va sans dire que certaines conversations donnaient quelquefois lieu à des controverses plus ou moins enflammées. Même le curé y allait de son commentaire, s'il faisait partie de la réception, par des réflexions semblables à la célèbre maxime, "mes bien chers frères, n'oubliez jamais que le ciel est bleu et que l'enfer est rouge", ce qui ne laissait pas de doute sur ses options politiques. En matière de politique, la plupart des hommes se targuaient d'avoir leur opinion personnelle bien que l'on sache qu'il était rare que l'option politique du père soit différée par un membre de sa famille. Du reste, les polémiques, chères à nos ancêtres, ne portaient pas uniquement sur des sujets politiques. Les réussites du cousin des Etats ou simplement les répercussions de certaines inventions comme l'avènement du téléphone, de l'électricité ou de l'automobile, étaient souvent au centre de ces discussions où,



L'automobile, synonyme de rapidité et d'agrément, est un avènement social qui en a réjoui plusieurs.

en définitive, le besoin de s'exprimer et d'échanger entre voisins et parents, était souvent plus important que la solu-

tion réelle du différend. L'ancien temps est très célèbre pour ces relations de bon voisinage entre paroissiens d'un même rang. Les occasions pour se rencontrer étaient fréquentes et on prenait prétexte des menus événements de la vie courante pour se voisiner et se revoir entre parents. Le temps des fêtes et les retrouvailles du Jour de l'An étaient particulièrement estimés des Anciens. Par ailleurs, l'année s'écoulait rarement sans que l'on participe à un "barlan" de pommes, à une "épluchette de blé d'inde", à une "partie de sucre" à l'érablière et tous se faisaient un plaisir de fêter la "Sainte-Catherine" et le "mardi gras". Si plusieurs de ces traditions sont parvenues jusqu'à nous, c'est bien en raison de leur importance dans la vie de nos ancêtres qui nous les ont transmises avec fierté et bonheur.



Profession de foi de Claude Michaud.



Profession de foi de Patricia Gagnon, fille d'Alphonse.

Beaucoup de choses ont changé, depuis l'enfance de nos grands-parents, et si c'est souvent pour le mieux, c'est quelquefois avec un peu de nostalgie que l'on se permet

d'évoquer la vie de ceux qui nous ont si bien précédés avec tout ce monde de souvenirs magnifiques que l'on appelle le bon vieux temps.

Les tendances politiques des citoyens de Saint-Fabien

On a souvent prétendu que Saint-Fabien était le château fort du Parti Libéral, dans le comté de Rimouski. Il nous a semblé intéressant de vérifier cette allégation, si souvent répétée, en période électorale.

Nous avons utilisé principalement les statistiques électorales du gouvernement provincial qui nous permirent d'arriver à des résultats assez concluants. Il eût été intéressant de livrer semblable étude, pour les élections fédérales, mais nous ne disposons pas de toutes les statistiques nécessaires pour réaliser cette analyse. (3). Du reste, les statistiques provinciales suffisent largement pour esquisser l'allure générale des tendances politiques des citoyens de Saint-Fabien.

Notre exposé sera étayé par quelques tableaux statistiques qui nous serviront de preuves à l'appui. Pour faciliter la compréhension et limiter la trop grande dispersion dans nos tableaux, nous avons utilisé les mots-symboles que voici: les **Electeurs** représentent tous les individus qui avaient le droit de vote, lors de l'élection; les **Votes Admis** représentent tous les individus qui se sont effectivement prémunis de leur droit de vote; le symbole **Rouge** représente toujours le Parti Libéral; le symbole **Bleu** représente, soit le Parti Conservateur, soit l'Union Nationale, que nous n'avons pas voulu distinguer pour ne pas encombrer nos tableaux (4); **Autres partis** signifie le nombre de votes pour tous les autres partis excluant les partis rouge et bleu; **Abstention** indique le pourcentage des électeurs qui ont négligé d'aller voter; les autres mots-clefs sont suffisamment clairs et n'ont pas besoin d'être commentés.

Nous possédions les statistiques pour la période ultérieure à 1890; voici donc la liste des Premiers Ministres du

3 Le bureau des élections fédérales nous a fourni le résultat des élections pour le comté de Rimouski et pour la localité de Saint-Fabien. Nous n'avons pu consulter les résultats plus détaillés des élections fédérales pour chacune des localités comprises dans le comté de Rimouski — nécessaires pour une étude comparative — car ces renseignements sont disponibles sur microfilms seulement.

4 Pour savoir si le parti bleu était appelé Conservateur ou Union nationale, référez-vous au tableau des Premiers Ministres du Québec

Québec et le nom de leur parti pour chacune des élections provinciales correspondant à la période 1890-1976.

Les Premiers ministres du Québec

[1890-1976]

1891-1892	Parti Conservateur	C.E. Boucher, Boucherville
1892-1896	Parti Conservateur	Louis-Olivier Taillon
1896-1897	Parti Conservateur	Edmund J. Flynn
1897-1900	Parti Libéral	Félix Gabriel Marchand
1900-1905	Parti Libéral	Simon-N. Parent
1905-1920	Parti Libéral	Lomer Gouin
1920-1936	Parti Libéral	L.A. Taschereau
1936	Parti Libéral	Adélar Godbout
1936-1939	Union nationale	Maurice L. Duplessis
1939-1944	Parti Libéral	Adélar Godbout
1944-1959	Union nationale	Maurice L. Duplessis
1959-1960	Union nationale	Paul Sauvé
1960	Union nationale	Antonio Barrette
1960-1966	Parti Libéral	Jean Lesage
1966-1968	Union nationale	Daniel Johnson
1968-1970	Union nationale	Jean-Jacques Bertrand
1970-1976	Parti Libéral	Robert Bourassa
1976	Parti Québécois	René Lévesque

Voici maintenant la liste des députés pour le comté de Rimouski et le nom du parti représenté.

Les députés rimouskois à l'Assemblée nationale

1890-1908	Parti Libéral	Auguste Tessier
1908-1912	Parti Libéral	Pierre-Emile D'Anjou
1912-1923	Parti Libéral	Auguste-Maurice Tessier
1923-1936	Parti Libéral	Louis-Joseph Moreault
1936-1939	Union nationale	Alfred Dubé
1939-1944	Parti Libéral	Louis-Joseph Moreault
1944-1956	Union nationale	Alfred Dubé
1956-1966	Parti Libéral	Albert Dionne
1966-1973	Parti Libéral	Maurice Tessier
1973-1976	Parti Libéral	Claude St-Hilaire
1976	Parti Québécois	Alain Marcoux

Le tableau suivant indique quel parti politique était majoritaire, pour chacune des élections, à l'échelon provincial, pour le comté de Rimouski et pour la paroisse de Saint-Fabien. Il vous sera possible de vérifier si le député rimouskois était membre du parti élu ou dans le parti de l'oppo-

sition, de même que la situation de Saint-Fabien par rapport à son député et au gouvernement du Québec.

Le parti majoritaire
[1890-1976]

Année	Province Québec	Comté Rimouski	Saint- Fabien
1890	Bleu	Rouge	Rouge
1892	Bleu	Rouge	Rouge
1897	Rouge	Rouge	Rouge
1900	Rouge	Rouge	Rouge
1904	Rouge	Rouge	Rouge
1908	Rouge	Rouge	Rouge
1912	Rouge	Rouge	Rouge
1916	Rouge	Rouge	Rouge
1919	Rouge	Rouge	Rouge
1923	Rouge	Rouge	Rouge
1927	Rouge	Rouge	Rouge
1931	Rouge	Rouge	Rouge
1935	Rouge	Rouge	Rouge
1936	Bleu	Bleu	Rouge
1939	Rouge	Rouge	Rouge
1944	Bleu	Bleu	Rouge
1948	Bleu	Bleu	Rouge
1952	Bleu	Bleu	Bleu
1956	Bleu	Rouge	Rouge
1960	Rouge	Rouge	Rouge
1962	Rouge	Rouge	Bleu
1966	Bleu	Rouge	Rouge
1970	Rouge	Rouge	Rouge
1973	Rouge	Rouge	Rouge
1976	P. Québécois	P. Québécois	Rouge

Le tableau qui précède semble très éloquent. Il est manifeste que les citoyens de Saint-Fabien ont presque toujours été en majorité des libéraux, que même l'ensemble des Rimouskois accuse une forte tendance libérale tout au cours de l'histoire et, enfin, que la majorité des Québécois ont plus souvent opté pour le Parti Libéral que pour toute autre formation politique pour la période étudiée. Quant à savoir si Saint-Fabien soutient le gouvernement ou s'y oppose, on pourrait simplement répondre: "si le gouvernement est rouge, alors Saint-Fabien soutient le gouvernement, dans le cas contraire, notre paroisse est contre le gouvernement". Il n'y a que deux exceptions à cette règle:

en 1952, nos citoyens se laissent gagner par le règne de l'Honorable Duplessis; en 1962, nos citoyens s'opposent au très populaire Jean Lesage, ce qui semble incroyable pour des gens habituellement si libéraux et malgré tout le prestige dont bénéficiait alors monsieur Lesage, . . . à moins que Saint-Fabien ait eu une dent contre le député rimouskois, Albert Dionne!

Notre attention est attirée par trois élections particulières: en 1952, Saint-Fabien est gagné par la vague unioniste de Duplessis, ce qui s'explique facilement par l'énorme prestige dont jouissait alors le dictateur sur l'ensemble des Québécois; que Saint-Fabien ait résisté au charme si populaire de Jean Lesage, en 1962, nous semble tout à fait inexplicable; enfin, que Saint-Fabien résiste à l'immense vague péquiste qui déferle sur le Québec, en 1976, ne nous surprend guère, sachant l'attachement indélébile de nos concitoyens pour le Parti Libéral.

Il est évident que Saint-Fabien accuse une tendance libérale très accentuée. Néanmoins, prétendre que Saint-Fabien est le bastion du Parti Libéral dans le comté rimouskois, n'est pas si probant à notre avis. En effet, une telle affirmation a besoin d'être étayée davantage, si l'on considère que le comté de Rimouski lui-même manifeste une forte tendance libérale tout au cours de la période concernée. Il nous a semblé utile de comparer le pourcentage des résultats électoraux, pour les différentes formations politiques au niveau local et au niveau de la circonscription rimouskoise, afin de révéler la justesse de la maxime populaire.

Comparaison des résultats électoraux à l'échelon local et au niveau du comté [St-Fabien—Rimouski]

Année	Electeurs St-Fabien	Electeurs Rimouski	Votes rouges St-Fabien	Votes rouges Rimouski	Votes bleus St-Fabien	Votes bleus Rimouski	Autres partis St-Fabien	Autres partis Rimouski
1890	81%	66%	62%	62%	26%	38%		
1892	79%	71%	68%	51%	33%	49%		
1897	82%	80%	69%	56%	31%	44%		
1904	58%	63%	85%	69%	15%	31%		
1908	77%	74%	83%	71%	17%	29%		
1912	84%	77%	68%	53%	32%	47%		
1923	68%	67%	72%	65%	28%	35%		
1927	81%	76%	74%	66%	26%	34%		

1931	89%	89%	66%	52%	34%	48%		
1935	81%	89%	63%	53%	37%	47%		
1936	88%	99%	58%	45%	42%	55%		
1939	84%	83%	61%	55%	38%	44%	.7%	1%
1944	83%	79%	53%	42%	39%	52%	8%	6%
1948	89%	85%	51%	37%	45%	45%	4%	19%
1952	88%	83%	47%	47%	50%	52%	2%	1%
1956	85%	84%	50%	51%	50%	49%		
1960	87%	85%	53%	56%	47%	44%		
1962	83%	82%	48%	52%	52%	48%		
1966	62%	78%	50%	50%	48%	48%	2%	2%
1970	80%	85%	46%	36%	21%	19%	33%	45%
1973	78%	81%	57%	51%	12%	3%	30%	46%
1976	81%	85%	39%	35%	18%	6%	43%	59%

Le résultat de cette analyse partielle sur la signification des suffrages indique clairement que le pourcentage libéral est nettement supérieur, à Saint-Fabien, que dans l'ensemble du comté de Rimouski, pour la plupart des années comparées. C'est donc dire que, généralement, le résultat des suffrages dans notre localité a pour effet de hausser le pourcentage des votes libéraux dans le comté. A ce titre, on peut affirmer que Saint-Fabien est bien un château fort du Parti Libéral dans le comté rimouskois.

Toutefois, pour prétendre que Saint-Fabien est la paroisse la plus libérale du comté, il faut comparer les résultats des suffrages pour chacune des localités comprises dans le comté, pour chaque élection provinciale depuis 1890.

Avant de livrer nos propres conclusions sur les résultats de cette analyse, nous vous demandons de comparer vous-mêmes les résultats pour chacune des localités qui ont accusé un pourcentage libéral plus élevé que celui de Saint-Fabien.

Année	Localité	% votes libéraux	Nombre votes libéraux	Nombre d'élec- teurs
1890	Saint-Fabien	70%	156	221
	Saint-Mathieu	81%	102	126
	Sacré-Coeur	96%	74	77
1892	Saint-Fabien	67%	164	244
	Saint-Mathieu	67%	78	132

1897	Saint-Fabien	69%	191	275
1904	Saint-Fabien	85%	187	221
	Saint-Donat	93%	79	85
	Saint-Gabriel	89%	142	159
1908	Saint-Fabien	83%	237	285
	Sainte-Blandine	89%	163	184
	Saint-Donat	92%	120	130
	Saint-Gabriel	84%	152	180
1912	Saint-Fabien	53%	243	355
	Saint-Mathieu	70%	82	118
	Saint-Gabriel	71%	127	180
1923	Saint-Fabien	72%	222	308
	Luceville	74%	53	72
	Saint-Donat	80%	110	138
	Les Hauteurs	92%	98	106
	Saint-Marcellin	100%	19	19
1927	Saint-Fabien	74%	293	394
	Sainte-Blandine	80%	171	215
	Hauteurs	94%	133	141
	Saint-Marcellin	86%	30	35
	Saint-Narcisse	77%	59	77
	Saint-Simon	80%	101	126
1931	Saint-Fabien	66%	319	486
	Saint-Anaclet	69%	205	295
	Saint-Mathieu	66%	107	163
1935	Saint-Fabien	63%	324	512
	N.D. des Bois	84%	21	25
	Rivière Noire	100%	11	11
	Saint-Charles	86%	63	73
	Pointe-au-Père	74%	73	98
	Saint-Guy	81%	59	73
	Saint-Marcellin	80%	111	138
	Saint-Médard	70%	48	69
	Saint-Fabien	58%	323	557
1936	N.D. des Bois	58%	11	19
	Rivière Noire	100%	11	11
	Pointe-au-Père	65%	61	94
	Saint-Mathieu	64%	124	193
	Saint-Fabien	61%	322	530
1939	Luceville	65%	94	145
	N.D. des Bois	75%	18	24
	Rivière Noire	80%	12	15
	Saint-Anaclet	65%	193	297
	Saint-Donat	67%	147	218
	Pointe-au-Père	69%	72	104

1939	Saint-Guy	65%	92	142
	Saint-Mathieu	65%	113	175
	Saint-Médard	67%	66	98
1944	Saint-Fabien	53%	534	1008
	Rivière Noire	71%	22	31
	Pointe-au-Père	64%	108	169
	Saint-Mathieu	54%	179	333
1948	Saint-Fabien	51%	596	1178
	Lac des Aigles	53%	278	524
	Saint-Donat	51%	237	467
1952	Saint-Fabien	47%	499	1058
	Rimouski (ville)	49%	2955	6060
	Esprit-Saint	51%	195	379
	Lac des Aigles	50%	269	538
	Biencourt	51%	223	436
	Saint-Simon	54%	191	355
	Bic	47%	432	914
	Saint-Donat	48%	210	437
	Saint-Gabriel	53%	204	384
	Saint-Charles	48%	148	306

En 1956, 1960 et 1962, le pourcentage des votes libéraux est supérieur dans l'ensemble du comté de Rimouski; Saint-Fabien perd vraiment son titre de château fort du Parti Libéral puisque le pourcentage de votes libéraux est inférieur à la plupart des localités du comté.

1966	Saint-Fabien	50%	677	1360
	Rimouski (ville)	56%	5985	10674
	Rimouski (comté)	50%		
	Mont Lebel	53%	80	150
	Fonds D'Ormes	67%	18	27
	Sacré-Coeur	50%	535	1061
	Neigette	52%	49	94
1970	Saint-Fabien	46%	511	1102
	Mont Lebel	52%	78	151
	Saint-Simon	48%	182	378
	Sainte-Luce	49%	265	542
	Luceville	46%	331	726
1973	Saint-Fabien	57%	620	1091
	Mont Lebel	62%	98	158
	Saint-Marcellin	64%	138	216

1976	Saint-Fabien	39%	433	1120
	Saint-Narcisse	47%	260	559
	Saint-Mathieu	47%	178	378
	Saint-Marcellin	51%	88	171

N'oubliez pas que ce tableau ne tient compte que des localités qui ont accusé un pourcentage de votes libéraux, supérieur à Saint-Fabien. Nous avons négligé de fournir les résultats pour chacune des localités comprises dans le comté de Rimouski, lors de chaque élection, car il aurait fallu encombrer ce texte d'un trop grand nombre de tableaux statistiques. Il vous suffit de retenir que les localités, qui ne sont pas mentionnées aux différentes élections, ont démontré un pourcentage de votes libéraux inférieur à la localité de Saint-Fabien.

Les résultats de cette comparaison pour chacune des localités, aux différentes élections, sont plus difficiles à interpréter. En effet, on constate, par exemple, qu'en 1912, Saint-Fabien vote à 53% libéral et Saint-Gabriel vote à 71% mais, notre paroisse compte alors 355 électeurs, alors que Saint-Gabriel n'en compte que 180. Dans ce cas, serait-il juste d'affirmer que Saint-Gabriel est plus libéral que notre paroisse, si l'on songe que, Saint-Fabien admet 243 votes libéraux, alors que Saint-Gabriel n'en admet que 127. Est-ce pertinent de comparer une paroisse aussi peuplée que Saint-Fabien avec des petites localités qui ne comptent même pas le tiers ou même le quart de notre population?

D'après nos comparaisons, nous continuons d'affirmer que Saint-Fabien est le château fort du Parti Libéral dans le comté de Rimouski parce qu'elle a toujours été, à de rares exceptions près, la paroisse qui fournit le plus grand nombre de votes libéraux (mise à part la ville de Rimouski bien entendu, car les chiffres de population ne se comparent pas). Sauf pour l'ensemble du comté de Rimouski qui tient compte de toute la population de la circonscription, nous croyons que les résultats en % ne sont pas significatifs, car dans tous les cas où une localité accuse un plus fort pourcentage libéral, il s'agit toujours d'une localité moins peuplée que Saint-Fabien. Par ailleurs, le nombre de votes libéraux admis dans chacune des localités ne se compare pas non plus, car la population varie pour chacune de

ces localités. Donc, si on en revient à comparer le résultat pour l'ensemble des localités, c'est-à-dire pour tous les électeurs du comté de Rimouski, c'est toujours à Saint-Fabien que l'on retrouve le plus de libéraux, puisque notre localité démontre un pourcentage libéral presque toujours plus élevé que celui du comté (et c'est d'autant plus vrai que Saint-Fabien a presque toujours été la paroisse la plus peuplée du comté, excepté la ville de Rimouski qui regroupe d'ailleurs plusieurs paroisses). En ce sens, on peut prétendre que Saint-Fabien est le bastion du Parti Libéral dans le comté de Rimouski.

Nous désirons attirer votre attention sur les résultats électoraux provinciaux pour les dernières décennies. Pendant une courte période, le pourcentage de votes libéraux a été plus important dans l'ensemble du comté de Rimouski que dans notre localité. En effet, la popularité du Parti Libéral décline à Saint-Fabien, au cours de la décennie 1956-66, au profit du parti Union Nationale. Nous n'avons pu trouver aucune raison satisfaisante pouvant expliquer ce retournement des tendances populaires au détriment du Parti Libéral, d'autant plus qu'à cette même époque (sauf en 1956), le Parti Libéral reprend un certain regain dans l'ensemble du comté. Il apparaît de plus qu'à Saint-Fabien, le Parti Libéral n'a jamais pu regagner l'estime dont il bénéficiait dans la première moitié du siècle, et que l'évolution des tendances politiques s'est réalisé au profit des tiers partis apparus sur l'échiquier politique, au cours des dernières années. Cette tendance n'a fait que s'accroître et les résultats des suffrages, aux dernières élections provinciales, révèlent une désaffection des partis traditionnels, au profit du Parti Québécois et même du Crédit Social. Aux élections de 1976, la population de Saint-Fabien demeure majoritairement libérale, puisque 39% de notre électorat opte pour le Parti Libéral, 38% pour le Parti Québécois, 18% pour le Parti Union Nationale, 5% pour le Parti Créditiste. Cette fois-ci cependant, et c'est aussi le cas en 1970, la population a voté majoritairement pour les autres formations politiques, et même, si le Parti Libéral est encore le plus fort, il est minoritaire pour l'ensemble des suffrages exprimés à ces deux élections. Il s'agit là d'un précédent dans notre histoire politique.

Ce qui ressort de toute cette analyse sur la signification des suffrages est que, dans la majorité des cas, sauf

pour la décade 1956-66, la population de Saint-Fabien est plus libérale que celle du comté, ce qui lui fait mériter son épithète de château fort du Parti Libéral pour le comté. Au cours des dernières années, on constate cependant une perte de prestige du Parti Libéral et notre population se rallie à de nouveaux partis, particulièrement au Parti Québécois.

Une remarque, concernant les habitudes politiques de nos concitoyens, concerne le degré de participation aux diverses élections provinciales. D'après le tableau précédent, il appert simplement qu'en moyenne 20% des citoyens négligent d'aller voter, et ce pourcentage est exactement le même pour l'ensemble du comté.

RECAPITULATION DU SCRUTIN
[1890-1976]
SAINT-FABIEN

Année	Rouge	Bleu	Autre	P.Q.	Crédi- tiste	Votes admis	Elec- teurs
1890	155	66				221	310
1892	164	80				244	307
1897	191	84				275	336
1900	Auguste Tessier, député libéral, élu par acclamation						
1904	187	34				221	380
1908	237	48				285	369
1912	243	112				355	421
1916	Auguste M. Tessier, libéral, élu par acclamation						
1919	Auguste M. Tessier, libéral, élu par acclamation						
1923	222	86				308	454
1927	293	101				394	484
1931	319	167				486	546
1935	324	188				512	633
1936	323	234				557	633
1939	322	204	4			530	628
1944	534	396	78			1008	1221
1948	596	533	49			1178	1322
1952	499	534	25			1058	1207
1956	619	614				1233	1443
1960	676	599				1275	1473
1962	575	612				1187	1426
1966	677	653	30			1360	2188
1970	511	229		216	146	1102	1370
1973	620	136		216	119	1091	1393
1976	433	197	3	422	65	1120	1376

RECAPITULATION DU SCRUTIN
 [1890-1976]
COMTE RIMOUSKI

Année	Rouge	Bleu	Autre	P.Q.	Crédi- tiste	Votes admis	Elec- teurs	
1890	1096	666				1762	2690	
1892	964	911				1875	2640	
1897	1202	961				2163	2714	
1900	Auguste	Tessier, député libéral, élu par acclamation						
1904	1418	630				2048	3262	
1908	1812	740				2552	3434	
1912	1616	1426				3042	3953	
1916	Auguste	M. Tessier, libéral, élu par acclamation						
1919	Auguste	M. Tessier, libéral, élu par acclamation						
1923	1934	1063				2997	4506	
1927	2485	1282				3767	4936	
1931	2455	2244				4699	5305	
1935	3055	2656				5711	6392	
1936	2839	3491				6330	6392	
1939	3584	2894	83			6561	7917	
1944	6020	7437	920			14377	18118	
1948	6380	7819	3252			17451	20594	
1952	8229	9210	256			17695	21371	
1956	9911	9503				19414	23052	
1960	11585	9163				20748	24469	
1962	10720	9809				20529	25154	
1966	11938	11510	504			23952	30872	
1970	9987	5247		8427	4168	27829	32890	
1973	13268	730		8750	3307	26055	32279	
1976	10086	1664	87	15232	1651	28720	33963	

Pour conclure cette étude des tendances politiques des citoyens de Saint-Fabien, nous reproduisons ci-après les résultats électoraux pour notre localité et pour le comté, aux différentes élections fédérales. Sans qu'il soit nécessaire de fournir une analyse détaillée des suffrages, on remarque sans peine, que Saint-Fabien vote majoritairement pour le Parti Libéral à chacune des élections fédérales. Il n'y a qu'une seule exception à cette règle; en 1867, lors des premières élections fédérales — l'année de la Confédération — Saint-Fabien se prononce en faveur du candidat conservateur. Pour toutes les élections suivantes, la localité de Saint-Fabien optera majoritairement pour le Parti Libéral et ne fera jamais mentir la croyance populaire.

Année	Candidats	Comté	
		St-Fabien	Rimouski
1867	M. Michaud (Lib.)	15	697
	Georges Sylvain (Cons.)	153	1152
1872	J.B.R. Fiset (Lib.)	163	1381
	Georges Sylvain (Cons.)	58	1150
1874	J.B.R. Fiset (Lib.)	179	1728
	A.P. Letendre (Cons.)	5	354
1878	J.B.R. Fiset (Lib.)	191	2003
	H.L. Langevin (Cons.)	46	1554
1882	J.B.R. Fiset (Lib.)	119	1540
	L.A. Billy (Cons.)	62	1648
1887	J.B.R. Fiset (Lib.)	164	2228
	Louis Taché (Cons.)	62	1668
1891	J.B.R. Fiset (Lib.)	139	1799
	A.P. Caron (Cons.)	72	2061
1896	Eugène Fiset (Lib.)	193	2443
	Louis Taché (Cons.)	57	2177
1900	Jean-Auguste Ross (Lib.)	203	2794
	Louis Taché (Cons.)	102	2525
1904	J.A. Ross (Lib.)	213	3272
	William Price (Cons.)	106	3006
1908	J.A. Ross (Lib.)	201	3787
	Herménégilde Boulay (Cons.)	102	3148
1911	J.A. Ross (Lib.)	221	3747
	Herménégilde Boulay (Cons.)	102	4179
1917	Joseph Emile Stanislas Emmanuel D'Anjou (Lib.) élu par acclamation		
1921	J.E.S.E. D'Anjou (Lib.)	403	6363
	Alfred Lavoie (Cons.)	86	1247
1925	Eugène Fiset (Lib.)	454	5142
	Gérard Simard (Cons.)	153	3167
1926	Eugène Fiset (Lib.)	602	6257
	Herménégilde Boulay (Cons.)	217	4722
1930	Eugène Fiset (Lib.)	602	6257
	Herménégilde Boulay (Cons.)	217	4722
1935	Eugène Fiset (Lib.)	530	9238
	René Edouard Asselin (Cons.)	253	4495
1940	G. Arthur Morin (Recons- truction)	44	116
	J.E.S.E. D'Anjou (Lib.)	636	9766
1945	Jean Blanchet (Ind.)	246	5928
	Gleason Belzile (Lib.)	660	10730
1945	Joseph Arthur Couture (C.S.)	18	834
	J.E.S.E. D'Anjou (Ind.)	383	8084

1949	Gleason Belzile (Lib.)	620	11708
	J.E.S.E. D'Anjou (Ind. Lib.)	50	3614
	André Gagné (Cons.)	282	7389
	Aurélien Gagné (Union des électeurs)	25	1491
1953	Gérard Légaré (Lib.)	566	8554
	Blaise Lavoie (Ind. Lib.)	12	1668
	Derome Asselin (Cons.)	371	8201
	Joseph-Hervé Rousseau (Ind. Lib.)	217	5478
1957	Gérard Légaré (Lib.)	654	14642
	Derome Asselin (Cons.)	470	9754
1958	Gérard Légaré (Lib.)	570	11503
	Emilien Morissette (Cons.)	504	16426
	Jean-Nil Jean (C.S.)	21	534
1962	Gérard Légaré (Lib.)	570	9950
	Maurice Loyer (N.P.D.)	13	393
	Emilien Morissette (Cons.)	355	8956
	Gérard Ouellet (C.S.)	197	9171
1963	Gérard Légaré (Lib.)	494	12274
	Raymond D'Auteuil (N.P.D.)	20	1297
	Fernand Dionne (Cons.)	80	3192
	Gérard Ouellet (C.S.)	395	12414
1965	Guy Leblanc (Lib.)	436	11372
	Raymond D'Auteuil (N.P.D.)	329	6783
	Gérard Ouellet (P.C.)	53	1477
	J.A. Young (Ralliement créditiste)	161	7245
		Saint- Fabien	R.-du-Loup Témisc.
Année	Candidats		
1968	Rosaire Gendron (Lib.)	453	10605
	Antonio Dubé (Cons.)	347	8630
	Philippe Gagnon (Ralliement créditiste)	264	3029
	Robert McLeod (N.P.D.)	8	360
1972	Rosaire Gendron (Lib.)	485	10004
	Marcel Dufour (Cons.)	204	5263
	Philippe Gagnon (C.6.)	263	9659
1974	Rosaire Gendron (Lib.)	538	11071
	Bernard Dumont (Ind.)	49	885
	Gérard Lebel (Cons.)	280	9128
	Maurice Lemieux (C.S.)	103	3261
	Patrice Vézina (N.P.D.)	11	708

LES ASSOCIATIONS

L'étude des diverses associations que l'on retrouve dans notre paroisse, depuis les origines jusqu'à ce jour, nous renseigne beaucoup sur les préoccupations sociales de notre collectivité. Il s'agit également d'un excellent moyen de connaître les transformations générales qui affectent l'ensemble de notre société, à différentes périodes de son histoire. Voici donc, résumée dans ses grandes lignes, l'histoire des organismes communautaires de notre paroisse, reflet de l'évolution générale de notre société.

On peut distinguer trois grandes étapes dans l'évolution de nos associations paroissiales. Depuis les débuts de la paroisse jusqu'à la révolution tranquille des années '60, la plupart de nos organisations sont étroitement confessionnelles. Très tôt cependant, le caractère coopératif s'insinue dans nos associations qui demeurent néanmoins marquées du sceau de la religion. Enfin, l'évolution récente de nos institutions collectives s'est réalisée dans le sens d'une désacralisation progressive et d'une plus grande autonomie.

Avant d'aborder le sujet des véritables associations spontanées apparues au cours de notre histoire locale, il nous faut rappeler la formation des trois premières organisations de la paroisse qui sont à la base même des principaux rapports sociaux qui régissent l'ensemble de notre société.

La première organisation collective de notre localité est la mise sur pied d'une "Fabrique" en 1843, sous les auspices du curé Marceau de Saint-Simon, ayant pour but d'organiser la paroisse et d'assurer la construction de la chapelle, puis de l'église, du presbytère et l'installation du cimetière paroissial. Et depuis ce temps, les marguilliers, sous la direction du curé de la paroisse, veillent à l'entretien et à l'amélioration des édifices religieux et à la bonne administration des biens temporels de l'Eglise. La Fabrique est donc la plus ancienne organisation que l'on retrouve dans notre paroisse et qui a survécu jusqu'à ce jour, sans grande modification dans ses principales prérogatives. (5).

Vers la même époque, en 1850 et peut-être même avant,

5. Pour plus amples détails sur notre Fabrique, revoir le chapitre II sur l'organisation de la paroisse.

la création d'une Commission Scolaire locale représente la deuxième association en vigueur dans notre patelin. On peut, sans risque d'erreur, prétendre que cette association connut des débuts difficiles, ne serait-ce qu'en raison de l'extrême pauvreté des gens qui ne pouvaient alors acquitter les frais de la construction d'une école et de l'engagement de professeurs. A l'origine, l'organisation de la paroisse et l'amélioration du domaine nourricier suffirait largement à dépenser l'énergie des ancêtres. C'est pourquoi nous pensons que nos premières Commissions Scolaires devaient être plutôt représentatives — pour parer à la législation scolaire qui obligeait — et sans grande efficacité réelle. Songeons qu'en 1850, il n'y avait pas encore de curé résident à Saint-Fabien et la plupart des citoyens étaient alors illettrés — les nombreux "X" en guise de signature sur les requêtes de cette époque en témoignent — ; comment alors espérer l'existence d'une Commission Scolaire efficace, alors même que, pour la majorité des citoyens, l'instruction était un luxe tout à fait inutile dans l'exploitation du domaine paternel ou dans les travaux des chantiers. Ce besoin de connaissances que nous éprouvons si naturellement aujourd'hui n'avait, à l'époque, que très peu d'incidence réelle sur la vie de notre petite colonie. L'arrivée du pasteur, en 1855, bouleversa sans aucun doute cet ordre social. Les gens se laissèrent convaincre de la nécessité de l'instruction et le pasteur fut à l'origine des premières réalisations concrètes en ce domaine. La situation économique s'améliorant, les Commissions Scolaires devinrent plus efficaces et plus en mesure de pourvoir matériellement aux besoins de l'instruction publique. Pendant de très nombreuses années, les curés de la paroisse occupèrent la fonction de président de la Commission Scolaire et leur rôle fut primordial en ce domaine. Dans le courant du XXe siècle, on nomma aussi des présidents laïcs, mais il ne faut pas se leurrer sur l'autonomie de l'organisme qui demeurait étroitement influencé par les décisions du clergé. L'omniprésence de l'Eglise, en matière d'éducation, et donc dans la Commission Scolaire, diminua à la suite du Rapport Parent et du Bill 60 en 1964, faisant place à plus d'autonomie de la part des autorités civiles et des citoyens en ce domaine. Si le rôle du clergé n'était pas totalement évincé en matière d'éducation — en effet, même depuis 1964, les écoles publiques demeurent confessionnelles — les Commissions Scolaires devenaient des organismes autonomes relevant directement des citoyens et du gouvernement. Depuis ce temps, la centralisation régionale

à Rimouski, malgré ses nombreux avantages, a agrandi le fossé qui sépare les intéressés — les parents — et le pouvoir décisionnel de l'association qui constitue, en elle-même, les Commissions Scolaires élémentaires et secondaires qui ont remplacé l'ancienne Commission Scolaire locale. Retenons donc que, pendant plus d'un siècle, le caractère confessionnel de cette association ne fait pas de doute et était à la base même du système, dit l'Instruction Publique, qui précéda le système actuel depuis la création du Ministère de l'Éducation en 1964. Pendant plus d'un siècle, les décisions des citoyens ont été subordonnées à la volonté du clergé et, depuis peu, la volonté des citoyens se trouve presque annihilée par un système de centralisation qui dépayse la plupart des parents. Cette association qui représente toute notre collectivité en matière d'éducation a connu bien peu d'emprise réelle sur nos concitoyens qui n'ont pas véritablement créé ensemble cette association, mais qui se sont laissés couler dans un cadre imposé de l'extérieur. (6).

En 1855, la formation du Conseil Municipal constitue la troisième organisation collective apparue dans notre localité. Le maire et les conseillers ont pour tâche de veiller à l'administration des biens de la communauté civile et doivent promouvoir le développement économique et social de la paroisse. (7). Pendant près d'un siècle d'histoire, le Conseil Municipal est pratiquement la seule organisation collective qui ne subit pas l'ingérence du clergé. Il est difficile de se prononcer sur le degré de participation réelle de nos concitoyens aux réunions du Conseil Municipal. Toutefois, hier comme aujourd'hui, il semble bien, que ce n'est que la minorité des gens qui assistent aux séances du Conseil. En ce domaine, peut-être plus qu'ailleurs, le proverbe suivant est maintes fois vérifié: "les gens sont bien meilleurs pour critiquer que pour s'occuper eux-mêmes de leurs affaires." Les citoyens délèguent leurs responsabilités à un petit groupe et se désintéressent de la chose municipale, sauf pour critiquer le montant des redevances annuelles ou harceler le maire et ses conseillers de demandes personnelles. Cette association, imposée par la loi des municipalités en 1855, n'est que très peu intériorisée par l'ensemble de la population qui se désintéresse de ses véritables intérêts, en matière d'organisations matérielles collectives. Ce

6 Pour plus de détails sur notre Commission Scolaire, voir le chapitre IV

7 Pour plus de détails sur notre Conseil Municipal, voir le chapitre III

n'est que dans les cas d'extrême nécessité que la population a recours à l'organisation municipale pour répondre à des besoins qu'il serait impossible de combler sans cette forme de coopération. Les citoyens ne songent pas, que cette forme d'association pourrait éventuellement leur permettre de promouvoir des plans de développement économique qui sont, actuellement, le lot des entreprises privées. Tout comme la Fabrique, le Conseil Municipal a subi peu de transformations majeures depuis sa fondation.

La création de ces trois premières organisations — Fabrique, Commission Scolaire et Conseil Municipal — avait fourni les cadres essentiels à l'union d'un groupe d'individus qui allaient désormais composer un environnement social homogène. Ce n'est qu'à partir de ce temps que l'on peut véritablement parler de vie sociale à l'intérieur de notre noyau paroissial, et donc, de l'apparition de groupements sociaux autonomes et spontanés dans notre localité.

Nos premières associations témoignent d'une société austère, profondément religieuse, dans laquelle la recherche du bien-être social n'a pu être envisagée en dehors de la pratique religieuse. Toutes ces associations naissent de l'initiative du curé de la paroisse qui en est le promoteur et le principal artisan. Ces institutions contribuèrent à renforcer le caractère sacré des valeurs les plus importantes pour la survie de la communauté, surtout le respect des valeurs familiales et sexuelles qui devaient constituer un facteur puissant de la survie du groupe et de l'ordre social en général.

Pendant plus d'un siècle, les diverses associations religieuses foisonnent dans notre paroisse. La vie sociale ne peut être comprise en dehors de ces mouvements d'origine essentiellement cléricale et on peut penser qu'ils regroupaient l'ensemble de la population qui se trouvait contrainte, en raison de la pression sociale, de participer à l'une ou l'autre de ces associations. Voici la liste de ces groupements religieux.

Le 4 décembre 1856, l'Archiconfrérie du Sacré-Coeur de Marie est fondée sous l'égide du curé Ladrière, récemment installé dans notre paroisse. Le 22 novembre 1874, le curé Audet pourvoit à l'organisation de la Société de la Tempérance. La grande croix noire de la tempérance pare la plupart des demeures et les moeurs de l'époque contraignent tou-

tes les familles à adhérer au mouvement. Le 21 novembre 1878, l'Apostolat de la Prière est né. Le Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise créé le 15 octobre 1884, se maintiendra en vigueur jusqu'en 1902 et on sait qu'il fut réanimé plus tard. L'Association de la Saint-Famille existe de 1895 à 1903 et sera réanimée plus tard. La Confrérie des Dames de Sainte-Anne est organisée, en octobre 1898, et se maintiendra jusqu'au 21 mars 1956. L'Union du Saint-Rosaire voit le jour le 25 septembre 1900. L'Association du "Scapulaire" naît le 11 août 1906, et la même année, est organisée la Confrérie du Mont Carmel. L'Association du Chemin de la Croix est instaurée en 1910; ce mouvement regroupera plus de 850 membres au cours de son existence. En 1945, le Cercle Lacordaire et le Cercle de Sainte-Jeanne D'Arc rajeunissent l'ancienne Société de Tempérance en voie de disparition. En 1918, s'organise l'Association de la Sainte Enfance. En 1921, le Cercle Pédagogique se donne pour but d'améliorer l'éducation religieuse et l'instruction des citoyens de la paroisse. La Pieuse Union de Saint-Joseph naît le 13 avril 1921. L'Union Pieuse de la Bonne Mort est organisée en 1921 et comptera plus de 1,350 membres tout au long de son existence. L'Association des Enfants de Marie est née en 1923. L'Association de Saint-Jean-Berchmans — les enfants de choeur — a été active de 1926 à 1929. Le Cercle Marguerite Bourgeois est organisé en 1929 et la Doctrine Chrétienne en 1947. L'Association du Saint-Sacrement n'a survécu que l'année 1956. En 1957, est créée l'Amicale de Saint-Fabien. En 1963, la Pieuse Union des Enfants de Marie est réanimée. (8). Notre paroisse a également compté plusieurs autres associations religieuses pour lesquelles il est impossible d'assigner des années précises: les Messagères de Notre-Dame, les Cordigères, la Ligue des Jeunes combattant le blasphème, la Ligue du Sacré-Coeur, la Propagation de la Foi, le Denier de Saint-Pierre, la Société Saint-François de Sales, sans compter celles qu'on oublie.

Comment, dans cette atmosphère de piété et de religion, ne pas entrevoir une société modelée à l'image de la religion catholique! L'Eglise est toute puissante et son rayonnement parvient jusque dans les milieux les plus isolés de la paroisse. La vie sociale des individus est profondé-

8 La plupart des renseignements concernant les associations religieuses de la paroisse sont fournis par l'abbé Grégoire Riou

ment marquée par ces associations qui sont à l'origine de plusieurs activités paroissiales et qui se chargent de combler les besoins culturels et récréatifs de la collectivité.

Dès le début du XXe siècle cependant, l'idée de la coopération commence à se répandre dans les esprits. Plusieurs mouvements coopératifs se donnent alors pour tâche de promouvoir le développement économique du secteur agricole. Mais en ce domaine également, le pasteur est à l'origine de plusieurs de nos associations. En 1889, l'organisation de la première fromagerie, selon la formule coopérative, a vu le jour grâce aux bons offices du curé Audet. Entre 1903 et 1907, l'élan coopératif se manifeste par la formation de plusieurs Sociétés de patrons de fromagerie dont, cette fois-ci, l'initiative revient à un citoyen du Bic, monsieur Adélarde Blais. En 1910, la Beurrerie de Saint-Fabien est réorganisée, grâce au dévouement du curé Pelletier. La mise sur pied de l'Union Catholique des Cultivateurs (U.C.C.), en 1932, dans notre paroisse, est également due à l'initiative de ce pasteur. Entre temps, plusieurs autres associations, essentiellement agricoles, se développent: la Coopérative Agricole en 1927, le Cercle Agricole en 1893, le Club des Jeunes Eleveurs Ayrshire en 1929. En 1934, l'Association Catholique des Jeunes Cultivateurs (A.C.J.C.), fondée sous l'inspiration du vicaire Morin, veut promouvoir les intérêts sociaux, économiques et agricoles de la jeunesse rurale. Le mouvement avait pour but d'encourager les jeunes citoyens à choisir la profession agricole et de les y préparer par des conseils et des activités appropriés.

La coopération réussit bien, à Saint-Fabien, et cette tendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Le dynamisme de notre Coopérative de Consommation (1947), ainsi que de notre Caisse populaire (1940), sans concurrent sérieux dans les deux cas, en est un témoignage éloquent. (9).

Par ailleurs, il serait faux de prétendre que pendant plus d'un siècle d'histoire, de 1850 à 1950 environ, il n'existait que des associations religieuses, ou des organismes agricoles et coopératifs dans notre paroisse. Il y avait bien quelques exceptions. Ainsi, quelques groupements étaient

9. Pour plus d'informations sur le mouvement coopératif, revoir le chapitre V sur la vie économique.

davantage préoccupés par l'aspect social proprement dit, sans nier pour autant l'influence de la sainte Eglise catholique, à l'intérieur même de ces associations.

En 1924, l'Union Catholique des Fermières se donne pour objectifs de permettre aux dames de se rencontrer et de discuter sur des sujets d'actualités, d'échanger des conseils sur divers travaux d'artisanat et de contribuer à des expositions. Quelques années plus tard, en 1943, l'Union Catholique des Femmes Rurales s'attribue le rôle de faire des pressions au niveau des autorités locales, régionales, provinciales et fédérales en vue d'améliorer la condition féminine.

Organisme social d'importance à l'époque, la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Fabien est fondée le 24 juin 1945, à la suite d'une conférence du chanoine Alphonse Fortin. A l'instar de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du comté de Rimouski créée quelques jours plus tôt, le 20 juin 1945, le mouvement local adopte le programme vague qui a comme objectif de "développer notre caractère ethnique, augmenter notre fierté nationale, nous convaincre qu'en tant que Canadiens-Français, nous représentons une force." (10). La Société Saint-Jean-Baptiste se voudra, dès le début, un lieu de ralliement, afin de mettre fin à l'isolement des groupes et des associations, et de les amener à donner leur avis sur des problèmes intéressant l'ensemble de la population. La Société a également exercé un rôle non négligeable dans le développement des coopératives, de la caisse populaire et de la politique "d'achat chez nous". Néanmoins, c'est dans le domaine des loisirs que notre association locale s'est davantage distinguée en s'assignant le rôle de gardien de notre folklore national, par l'organisation de concours à thèmes patriotico-historiques dans les écoles, ou de défilés de chars allégoriques à l'occasion de la fête nationale et diverses autres activités récréatives.

A l'origine, notre Société Saint-Jean-Baptiste compta 53 membres. Le bureau de direction fut composé de messieurs Georges-Emile Fortin, président, J.E. Martineau, vice-président, C.A. Poirier, secrétaire, Emmanuel Roy, trésorier et messieurs Ernest Boulanger, Gérard Dumont, Eugène Brillant, Jean-Noël Hammond et Jean-Baptiste Roussel, furent les premiers directeurs.

10. "La Fédération est fondée", dans l'Echo du Bas Saint-Laurent, 24 mai 1945, p. 1

Le Club 4-H, fondé en 1945, constitue la section juvénile de la Société Saint-Jean-Baptiste. A travers diverses activités récréatives et culturelles, cette association tend à propager un certain idéal de conduite. L'éthique de ce mouvement est résumée par le symbole 4-H: Honneur, Honnêteté, Habilité, et Humanité. Cette association permet, en outre, à plusieurs jeunes de s'intéresser à l'étude de la flore et de la faune dans notre milieu et d'organiser des excursions en plein air qui font le ravissement de tous les membres.



Bureau de direction du Club 4-H. De gauche à droite, 1ère rangée: Lurette Michaud, Rév. David Beaulieu, Rév. Robert Godbout, Claire Bellavance. 2ème rangée: Aline Malenfant, Fabiola Bellavance, Violette Morais, Clothilde Fournier, Thérèse Gendreau, Berthe Roy, Isabelle Bélanger.

Au début des années '60, le Québec subit des transformations majeures dans presque tous les domaines de la vie publique. La "révolution tranquille" était le résultat de modifications fondamentales et de tensions qui s'accumulaient chez les Québécois depuis plusieurs décennies. Une foule d'aspirations divergentes et le changement des conditions de vie au Québec contribuèrent au développement d'un nouveau climat politique, économique, social et culturel.

Ils étaient le fruit d'au moins deux courants importants: d'une part, un nationalisme canadien-français en pleine évo-

lution, de l'autre, les réactions des Québécois devant la transformation de leur univers rural en une société urbaine fortement industrialisée. (11).

En matière de politique, le gouvernement Lesage avait mis l'accent sur la volonté des Québécois à prendre en main leur propre destinée. Il s'agissait en somme de rapatrier les pouvoirs constitutionnels réservés aux provinces et de limiter l'ingérence du gouvernement fédéral dans les affaires provinciales. En matière économique, le gouvernement nationalisa l'industrie hydro-électrique, clé du développement industriel et lança un programme gouvernemental élaboré pour le développement des ressources naturelles sous le contrôle du Québec. En matière d'éducation, on créa le système des écoles publiques — polyvalentes, cegep et université du Québec ainsi que le Service des Prêts et Bourses — qui permirent l'accès aux études pour tous les jeunes désireux de s'instruire. C'était déposséder le clergé de son principal agent de formation pour le rayonnement de la culture et de l'éthique du catholicisme. La création d'un Ministère des Affaires culturelles avait pour mission de veiller au rayonnement de la culture canadienne-française à travers le Canada.

La "révolution tranquille" ne pouvait qu'entraîner des changements radicaux dans la vie sociale de tous les Québécois. La paroisse de Saint-Fabien n'échappa pas à ce renouveau qui bouleversa l'ensemble de nos structures sociales.

Notre paroisse, jadis essentiellement agricole, regroupe de plus en plus de travailleurs relevant du secteur tertiaire, soit le commerce, l'éducation, les services, les loisirs, le travail de bureau, etc. La jeunesse accède en masse à l'éducation secondaire et supérieure. Le rôle de l'Église s'est considérablement amoindri et la disparition de la plupart de nos associations religieuses en témoigne. La déconfectionnalisation de tous nos organismes est une marque évidente de ce renouveau. Par ailleurs, on remarque l'apparition de plusieurs groupements et associations essentiellement laïques qui amènent un climat de relations sociales tout à fait nouveau dans notre histoire. La désacralisation de nos institutions sociales et la création de mouvements collectifs

11. P.C. Cornell et al, *Canada Unité et Diversité*, p. 532.

de type original constituent les deux principaux changements que l'on remarque dans nos associations depuis l'avènement de la révolution tranquille. Voici donc plus de détails sur ces deux courants qui caractérisent la dernière période de l'histoire de nos associations.

La laïcisation de tous nos organismes sociaux ne souffre pas d'exception. La plus grande liberté d'expression qui caractérise désormais nos associations, sans égard pour les croyances religieuses, est sous-entendue dans le changement de dénomination de ces groupements collectifs. L'union Catholique des Fermières a changé son nom pour celui de Cercle des Fermières; l'Union Catholique des Femmes Rurales (U.C.F.R.) devient l'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale (A.F.E.A.S.); la Société Saint-Jean-Baptiste (S.S.J.B.) devient la Société Nationale d'Entraide Québécoise (S.N.E.Q.); et l'Union Catholique des Cultivateurs (U.C.C.) est connue actuellement sous l'appellation de l'Union des Producteurs Agricoles (U.P.A.).

Enfin, depuis un peu plus de dix ans, plusieurs nouvelles associations ont vu le jour dans notre paroisse et s'occupent d'organiser des activités d'intérêts économiques, éducatifs, culturels, récréatifs, sportifs et même proprement religieux.

La Chambre de Commerce de Saint-Fabien est née en 1957. En effet, le 16 avril de cette année, monsieur Louis de Gonzague Gagnon de Mont-Joli, président régional, vient dans notre paroisse en vue de fonder une Chambre de Commerce. Cette réunion groupe alors quatorze citoyens qui jetent les bases du nouvel organisme. Bientôt, on dénombre cinquante membres. C'est alors qu'on décida de former un bureau de direction local. Le 8 mai 1957, lors d'une réunion présidée par monsieur Louis de Gonzague Gagnon, les officiers suivants sont élus: messieurs Noël-Yvon Fortin, président, Omer Rousseau et Emmanuel Roy, vice-présidents, Alphonse Michaud, trésorier, et Grégoire Thibault, secrétaire. Les directeurs de l'époque sont messieurs Paul-Léon Belzile, Omer Bellavance, Jean-Noël Hammond, Gérard Grenier, Adélard Morin, Lucien Boucher et Jean-Baptiste Gendreau. Les vérificateurs sont messieurs Joseph Théberge et Arthur Belzile. Le 16 mai 1957, on forme quatre comités: celui des routes, de la publicité, des résolutions et de l'urbanisme. En décembre suivant, on ajoute un comité de décora-

tion à l'occasion des fêtes de Noël. Le comité d'agriculture vient s'ajouter le 25 janvier 1958. A la suite d'une visite de monsieur Réal Bernier, le 12 juin 1957, les membres avaient accepté que notre Chambre de Commerce fasse partie de la Fédération provinciale. Le 20 mai 1958, notre section locale est affiliée à la Chambre de Commerce du Canada et le 16 janvier 1959, le comité d'urbanisme devient membre de l'Association Canadienne d'Urbanisme.



Bureau de direction de la Chambre de Commerce en 1958. De gauche à droite, 1ère rangée: Arthur Belzile, Omer Bellavance, Alphonse Michaud, Deslauriers Voyer. 2ème rangée: Adélar Morin, Noël-Yvon Fortin, Paul-Léon Belzile, Grégoire Thibault, Louis Cimon, Omer Rousseau, Lorenzo Pelletier.

La Chambre de Commerce de Saint-Fabien compte actuellement 55 membres sous la présidence de monsieur Paul-Émile Rioux. Le secrétaire de l'association est actuellement monsieur Michel Lavoie.

Depuis les débuts de l'existence de notre Chambre de Commerce, plusieurs pressions furent faites auprès des autorités fédérales, provinciales et municipales afin de favoriser l'épanouissement de notre localité. On ne saurait aujourd'hui nier l'immense collaboration de cette association dans les divers domaines de l'éducation, les loisirs, les routes, l'agriculture, pour n'en citer que quelques-uns. Maintes réalisations prouvent l'efficacité de notre Chambre

de Commerce qui travaille pour le plus grand bien de la collectivité.

Un autre organisme très important dans notre paroisse est l'organisation de l'Ambulance Saint-Jean. Cette association est née en avril 1962, alors que débutait à Saint-Fabien une série de cours de secourisme, donnés par monsieur Viateur Langlois, alors officier régional. Ces cours furent suivis par une quarantaine de paroissiens de Saint-Fabien et de Saint-Eugène-de-Ladrière. Remarquons que les principaux instigateurs de la formation ambulancière de la paroisse furent monsieur Arthur Belzile, appuyé par monsieur le curé Léo-Pierre Bernier.



Groupe d'ambulanciers en 1962. De gauche à droite, 1ère rangée: Gaston Michaud, Alcide Bellavance, surintendant, Jean-Léon Plourde, chirurgien, Abbé Léo-Pierre Bernier, aumônier, Arthur Belzile, président-fondateur, Emile Berger, Denis Rioux. 2ème rangée: Jacques Gagnon, Jos. Dumals, Romuald Fortin, Raynald Bélanger, Patrice Belzile. 3ème rangée: Domlnique Thériault, Marc Roussel, Jean-Marc Belzile, Georges D'Astous, Charles D'Astous, Jean-Eudes Beauchesne.

A l'origine, la section ambulancière de Saint-Fabien regroupait messieurs Arthur Belzile, président honoraire; Charles-Auguste Boucher, surintendant; Roland Roy, officier; Paul Théberge, sergent; Emile Berger, caporal; Gaston Michaud, secrétaire-trésorier; Denis Rioux, magasinier;

Jean-Marc Gendron (vicaire), aumônier et Jean-Léon Plourde, médecin. Les autres ambulanciers de l'époque sont: messieurs Alcide Bellavance, Jean-Eudes Beauchesne, Patrice Belzile, Jean-Marc Belzile, Raynald Bélanger, Romuald Fortin, Jean-Yves Lepage, Marc Roussel, Dominique Thériault, Charles D'Astous, Georges D'Astous, Yvon D'Astous, Lucien Jean, Joseph Dumais.

L'Ambulance Saint-Jean est un organisme qui se donne pour but de rendre des services auprès de leurs concitoyens, tels que, secours aux blessés, aide aux sinistrés, assurance de l'ordre dans diverses réunions et soirées sociales, aide au pasteur pour la desserte religieuse de la paroisse, etc. . . Cet organisme s'est assuré un franc succès, grâce au dynamisme remarquable de ses membres, une disponibilité sans égard et à la participation de nos concitoyens à cette association.

Les Terrains de Jeux de Saint-Fabien Inc. se chargent de favoriser les loisirs dans la municipalité. Ils s'occupent notamment de projection de films à la salle paroissiale, organisation de soirées récréatives pour les jeunes, organisation des sports d'hiver pour les jeunes et les moins jeunes, etc.

Même, si les Terrains de Jeux de Saint-Fabien Inc. sont chargés de l'organisation des loisirs à Saint-Fabien, ils n'en ont pas le monopole. Aussi, même avant sa création, quelques associations telles que l'A.F.E.A.S. et le Cercle des Fermières touchaient légèrement ce domaine.

Au cours des dernières années, deux groupements récents ont apporté leur contribution à l'organisation des loisirs dans la paroisse: il s'agit du club "La Coulée" et du "Cercle des Jeunes Ruraux".

En 1971, était mis sur pied à Saint-Fabien, un centre de Plein air. Né de l'initiative du docteur Gilles Vézina, ce centre de Plein air, communément surnommé "La Coulée", connut rapidement une certaine popularité. Situé au troisième rang de la paroisse, le club "La Coulée" a aménagé ses locaux dans la demeure et les dépendances d'une vieille ferme. Ses 250 membres peuvent compter sur 32 arpents de terre pour organiser leurs activités. Cependant, cette superficie peut être étendue jusqu'à 273 arpents, puisque,

monsieur Gérard Grenier offre gracieusement le droit de passage sur sa propriété qui compte 251 arpents.

Même s'il est surtout fréquenté par les motoneigistes de Saint-Fabien, Saint-Eugène, Saint-Simon et Bic, le club offre de nombreuses activités à ses membres et également à des non-membres. En effet, on peut y pratiquer le ski de fond, la raquette, la glissade selon le goût ou la fantaisie des intéressés. Outre ces activités régulières, les membres de "La Coulée" offrent régulièrement des activités aux non-membres, surtout aux enfants, par l'organisation de journées récréatives de Plein air.

Si le club "La Coulée" est surtout une organisation de type récréatif et sportif, le "Cercle des Jeunes Ruraux" a un caractère culturel et peut-être même professionnel. En effet, le Cercle est né de la préoccupation d'une vingtaine de jeunes agriculteurs de notre localité. Cependant, si c'était là son essence en 1971, les loisirs ne furent pas exclus, pour autant, de leurs activités. A ce niveau, nous notons une certaine diversification. Par ailleurs, le Cercle organisa bien d'autres activités: projection de films, réunions d'informations, organisation de bingo, voyages, organisation de soirées récréatives et de partie de sucre, formation de clubs de hockey et de ballon-balai, etc.

Fondé en 1971, le Club de l'Age d'Or de Saint-Fabien a pris beaucoup d'ampleur. En effet, le 31 octobre 1971, le Club comptait 33 membres et aujourd'hui, on en dénombre au-delà de 125. Les membres se sont aménagé une magnifique salle au sous-sol de la sacristie: c'est "Le P'tit Pignon" de l'Age d'Or. Les principales activités sont les jeux de cartes, les dames, le domino et les soirées dansantes. On ne manque pas de souligner les anniversaires de naissance de tous les membres. A l'origine, le bureau de direction de l'Age d'Or se composait comme suit: monsieur Antoine Michaud, président; madame Séraphin Théberge, secrétaire-trésorière; et messieurs Wellie Beauchesne, Etienne Roy, Philippe Côté, Lorenzo Bélanger et Cyrice Cloutier, directeurs. Il va sans dire, le Club de l'Age d'Or a pour but d'apporter des divertissements aux personnes âgées.

Mentionnons, enfin, quelques autres associations de la paroisse. L'organisation de la Pastorale, présidée par le curé de la paroisse, a pour but d'aider le pasteur dans ses tra-

vaux. Le Club Jesse Owens a pour objectif de développer, chez les jeunes, le goût de l'athlétisme et de former une élite représentative au niveau régional et provincial. L'A.C.L.E. a pour but de sensibiliser les jeunes à la liturgie. Le groupe "Les Carousels" constitue une équipe de danseurs qui aime à préparer des spectacles de danses folkloriques ou des chorégraphies. Enfin, il ne faut pas oublier de signaler le groupe de motards de Saint-Fabien que sont Les Commandos et qui manifestent un dynamisme et une vigueur exceptionnels en tant qu'association de jeunes motocyclistes. Les Commandos se sont donné pour but, de vivre des expériences de groupe, selon les règles établies par ce même groupe, de partager des biens et de se récréer dans un lieu commun.

Chapitre VII

A la mode de chez nous

Comme nous l'avons vu précédemment, le paysan se voyait jadis obligé d'exercer à la fois plusieurs métiers. Tout était à faire et il ne pouvait compter que sur lui-même pour sa survie et celle des siens. C'est de manière très simple, que l'habitant parvenait à subvenir à ses besoins les plus élémentaires et ce, dans la mesure où il savait s'allier les forces productives de la nature, sa seule richesse. Aussi devait-il constamment faire preuve de prévoyance et d'ingéniosité. Plusieurs se souviendront, des efforts et du temps qu'ils ont eux-mêmes investis ou vu consacrer par d'autres, dans ces travaux routiniers. Ces gestes, maintes fois répétés, sont pourtant, malgré leur simplicité, autant d'éléments qui contribuèrent à l'essor de notre paroisse. Même si ces instruments rustiques ont avantageusement été remplacés par de l'équipement plus moderne et que les anciens procédés sont aujourd'hui largement dépassés, on ne saurait nier l'influence de ces humbles travailleurs sur le mode d'existence beaucoup plus facile que nous connaissons actuellement.

Voici donc quelques-uns de ces procédés par lesquels nos ancêtres réussissaient à se pourvoir du nécessaire.

LE PAIN

S'il arrive encore aujourd'hui à quelques ménagères de fabriquer leur pain à la maison, c'est quand même en petite quantité et avec certaines commodités qui font que le temps, mis à cette besogne, ne prend guère toute une journée. Autrefois, il fallait deux bonnes journées avant de pouvoir goûter le fruit de son labeur.

La veille, on sortait la huche, sorte de grande auge que l'on avançait près du poêle pour réchauffer "la fleur" (la farine) préparée préalablement. Puis, on faisait sa "lisse" (levain) en mélangeant avec un peu de farine, de l'eau tiède et une ou deux "galettes" à pain trempées dans l'eau tiède. Le lendemain, on faisait cuire des patates qu'on écrasait avec ou sans la pelure dans leur eau de cuisson, pour finalement les couler et les ajouter au levain préparé la veille. Dans la huche, on faisait un nid dans la farine et on y mettait les patates, le levain, l'eau (environ trois gallons) et deux poignées de sel. On brassait ensuite tous ces ingrédients ensemble et on boulangeait ce mélange avec la farine pour en faire une pâte molle. Au bout de deux heures, on travaillait la pâte pour la rabaisser et quand elle remontait une deuxième fois, on la pétrissait encore avant de la mettre dans les casseroles. On avait soin de placer celles-ci dans un endroit où il n'y avait pas de courant d'air, car on se serait retrouvé alors avec de la "galette", c'est-à-dire un pain plat. Lorsque la pâte était à nouveau montée dans les moules, on les déposait dans le four construit à cette fin.

On retrouvait à Saint-Fabien deux sortes de four à pain. Le plus commun était celui qui se trouvait complètement isolé de la maison. Quelques-uns cependant avaient leur four dans la cave. La cheminée de ce four communiquait alors avec celle de la maison. Le four dans la cave avait l'avantage d'être utilisable aussi bien l'hiver que l'été. L'hiver, la cuisson du pain se faisait à même le fourneau du poêle de la maison. Ces fours étaient bâtis en forme de voûte, en briques ou en terre glaise et possédaient des murs de huit pouces d'épaisseur. Ils étaient assez grands pour permettre la cuisson de douze ou treize pains à la fois.

Pour la cuisson du pain, il fallait chauffer le four une heure et demie à l'avance pour qu'il soit à point au moment de l'enfournage. On faisait chauffer le four en faisant une

“attisée” de bois d’arbres secs; le cèdre, lorsqu’on en avait, était le bois qu’on préférait utiliser. Lorsque les briques blanchissaient un peu, cela signifiait que le four était assez chaud, mais on pouvait aussi vérifier la chaleur en l’essayant tout simplement avec la main. On enlevait alors la braise à l’aide d’une “gratte” de bois et on l’abandonnait en tas près du four. Puis on enfournait rapidement le pain en se servant de la pelle à grand manche pour pousser les casseroles bien au fond, car trop près de la porte le pain manquait de chaleur et ne cuisait pas si vite. Environ une heure après on pouvait sentir à la ronde, l’ines- timable parfum de ces pains dorés que l’on sortait du four. Il va sans dire que lors de ces jours de “cuite”, la collation se composait essentiellement de ce bon pain chaud mangé avec du beurre.



Le bon pain d’habitant, tel qu’on le réussissait chez M. Rémi Coulombe.

Le “Pain de Boulanger” a, par la suite, remplacé peu à peu le pain de ménage. D’après les renseignements recueillis sur la boulangerie “Antoine Fournier”, on peut constater que les débuts des boulangeries furent modestes et difficiles. Dans les premiers temps de la boulangerie, la pâte se pétrissait, à bras, dans une grande huche et par la suite dans un pétrin mécanisé qui pouvait contenir jusqu’à quatre sacs de 100 livres de farine. Avant l’arrivée de l’électricité, ce pétrin était actionné par un moteur à propulsion, alimenté par du carburant. Le four, construit de briques, pouvait contenir tous ces pains dans une même “cuite”.

Au cours des premières années, monsieur Fournier passait le pain, de porte en porte, été comme hiver, avec une voiture à cheval, dans les paroisses de Saint-Fabien, Saint-Simon, Saint-Mathieu, Saint-Fabien-sur-mer et avait des dépôts à Saint-Eugène-de-Ladrière. Ce n’est qu’en 1930, qu’il s’acheta un petit camion Ford, ce qui améliora la situation. Quant au prix que se vendait le pain, il fut

un temps où la compétition, à Saint-Fabien, était tellement forte, que le coût baissa jusqu'à .07c le quart de pain. (1).

Lorsque la boulangerie Fournier ferma ses portes, le règne des boulangeries, à Saint-Fabien, fut terminé.

LE BEURRE ET LE FROMAGE

Dans les premiers temps, chacun fabriquait son beurre à la maison, en été comme en hiver.

Pour faire le beurre l'été, au siècle dernier, on recueillait le lait dans des petites "crèmeuses", espèces de chaudières étroites et profondes, d'environ dix litres, avec couvercle, et on les déposait dans un endroit frais, comme une source ou un puits. A la fraîcheur de la température, la crème se séparait, montait à la surface; le lendemain, on recueillait, dans une terrine ou pot de grès la crème qu'on barattait avec patience et force dans une baratte à beurre. (2). Une fois le beurre bien "pris", on le pressait dans une "gamelle" à l'aide d'une palette pour extraire l'eau et on remplissait le moule de beurre. On fabriquait ainsi des portions d'une demi-livre ou d'une livre qu'on déposait dans la saumure, dans un "croque" de grès. Autrement, il aurait fondu comme de la graisse à la chaude température des étés plus longs qu'aujourd'hui. (3).

La plupart des familles fabriquaient aussi leur fromage. Voici le procédé:

On prend le lait entier à sa température naturelle en sortant du pis de la vache, on le met en présure, et on le laisse coaguler pendant une demi-heure. Une fois la coagulation complète, on coupe le caillé en petits cubes de deux pouces avec un couteau quelconque et, à mesure que le petit lait se dégage du caillé, on le fait couler hors du récipient qui contient le caillé, afin de l'en séparer. Ce soutirage du petit lait se complète en deux heures environ. Après

1. Les renseignements concernant la boulangerie Antoine Fournier ont été fournis par mademoiselle Clothilde Fournier, la fille de notre ancien boulanger.
2. Ajoutons que Nora DAWSON mentionne dans son livre *La vie traditionnelle à Saint-Pierre* (p. 50) que "dans les premiers temps, pour fabriquer le beurre à la maison, on battait la crème dans un tonneau primitif au moyen d'un bâton; plus tard, on s'est servi d'un "moulin à beurre" — sorte de tonneau à chevallet dans lequel était une vague actionnée par une manivelle. Plus tard encore, c'est le tonneau même qui virait, la manivelle étant remplacée par un bâton de fer et une pédale. (C'est à ce dernier appareil qu'on donna le nom de "baratte".)"
3. Urbain Arsenault, *Patrimoine Gaspésien*, pp. 86-87.

que le petit lait soit tout soutiré, on met le caillé dans une espèce d'égouttoir appelé "ficèle". On emplit ce récipient troué de caillé jusqu'au bord, mais sans le fouler; on le place ensuite sur une tôle soulevée plus d'un bout que de l'autre pour laisser s'écouler le petit lait et on dépose la tôle sur une table près de la chaleur d'un poêle. C'est alors que l'on peut ajouter du sel sur la surface du caillé, mais si on désire un fromage à la crème, on n'ajoute pas de sel. On le laisse s'égoutter ainsi pendant une heure et demie, puis on le retourne dans la "ficèle". Au bout d'une autre heure et demie, le caillé a pris assez de consistance pour se tenir en pain, on peut alors le couper en morceaux prêts à servir. (4).

Avec l'établissement de la beurrerie et de la fromagerie, tous ces ustensiles sont devenus inutiles. De la même façon que le pain de ménage fut remplacé par le "Pain du Boulanger", le beurre et le fromage domestiques ont disparu avec l'avènement des beurreries et des fromageries. Les cultivateurs allèrent porter le lait à ces établissements où ils pouvaient, désormais, s'approvisionner en beurre et en fromage.

LE LIN

Sur chaque ferme, annuellement, la planche de lin avait le choix de la meilleure pièce de terrain, c'est-à-dire, la plus fertile. Le semis à la main exigeait une grande habileté pour une distribution uniforme, assurant une croissance bien répartie, soit pas trop drue, soit ni trop claire. Quand la magnifique petite fleur bleue, d'un centimètre et plus, se transforme en capsule sphérique, la tige fibreuse est formée. Lorsque la capsule jaune brunit, c'est le moment de songer à l'arrachage de la plante.

Cette opération se faisait à la main. Les tiges, déposées en javelles, reposaient sur le sol pendant plusieurs semaines pour permettre le "rouissage" qui se produisait par la rosée des nuits et par la pluie suivie des rayons du soleil. Ce manège de la nature favorisait le décollage des fibres de la colonne centrale de la tige. Pour obtenir un rouissage plus uniforme, il fallait retourner les javelles à plusieurs reprises, selon la température.

Après six à huit semaines, on engerbait le lin pour

4 Nora Dawson, *Op. cit.*, p. 133.

procéder au battage des têtes de lin. A l'aide d'un grand "fléau", on recueillait ainsi la graine pour les prochaines semences. Puis, les tiges étaient engerbées de nouveau en attendant la corvée du "brayage".

Par une belle journée d'automne, on choisissait une échancrure dans un rocher pour être à l'abri de tous vents. Le site de la "brayerie" ainsi déterminé, on érigeait le fourneau de séchage. Celui-ci consistait à échafauder sur des roches en place ou sur des pierres et pièces de bois, une rangée de rondins de "bois dur" espacés de quelques pouces, destinés à supporter le lin. On recherchait, pour combustible, un bois franc pour s'assurer un feu de braise abondante. L'aulne était l'essence de choix à cette fin. Un bois résineux risquait d'enflammer le lin et compromettre la qualité de la filasse s'il subissait une "grillade".

Les gerbes de lin étendues sur le fourneau, en couche de quatre à cinq pouces d'épaisseur, devaient être retournées et remuées sans cesse pour un séchage uniforme. Si le feu devenait menaçant, on le radoucissait par une poignée de terre ou un peu d'eau.

L'instrument, appelé la "braie", était très simple; il se composait de trois pièces de bois parallèles et horizontales contre lesquelles s'appliquaient les arêtes d'une autre pièce mobile creusée, assujettie par une cheville à un bout, et portant une poignée à l'autre bout. C'est sous cette dernière pièce battante que les tiges de lin triturées volaient en éclats pour libérer la filasse. (5).

Les "brayons", en s'abattant, détachaient le bois des filets et le broyeur secouait sa poignée de filasse pour enlever les plus grossières "aigrettes". L'écorchage suivait le brayage. Il s'effectuait à l'aide d'un long coutelas qui frappait la filasse pour en extraire les dernières aigrettes qui grisaient le sol; cela même si la braie et le battoir avaient déjà enlevé les brins de filasse trop grossiers, destinés à l'étope. Le "peignoir" venait ensuite finir les deux opérations précédentes. Il s'agit encore d'un instrument très rudimentaire constitué d'un madrier auquel étaient fixées des aiguillettes de merisier finement aiguës. En passant et repassant à plusieurs reprises la poignée de filasse sur

5 G Bouchard, *Vieilles choses — Vieilles gens*, p. 164.

ce peigne, on dégageait ainsi les derniers déchets d'étope.

Les tresses de filasse étaient entrelacées et classées pour le filage, tandis que l'étope était ensouchée pour calfater les joints des pièces de menuiserie.

Le filage du lin se faisait avec le rouet, comme pour la laine. Mais il fallait, auparavant, mettre la filasse de lin sur une "quenouille" afin de démêler plus facilement les brins et obtenir ainsi une mèche prête à être filée au rouet. Au fur et à mesure qu'on filait, on humectait les brins afin qu'ils adhèrent mieux ensemble. Ainsi plaçait-on, toujours près du rouet, un petit récipient d'eau pour y tremper les doigts.

La meilleure qualité de filasse était classée pour la chaîne de tissage, tandis que le reste servait à la tissure. (6).

Par la suite, on blanchissait le lin. On mettait alors le fil en écheveaux qu'on trempait dans de l'eau un peu adoucie pendant trois ou quatre jours. En le sortant de cette eau, on le faisait bouillir dans une eau lessiveuse faite avec de la cendre de bois franc ou, à défaut de celle-ci, du caustique que l'on ajoutait à l'eau.

Une fois le lin nettoyé, on le rinçait jusqu'à ce que l'eau soit claire. La première fois, l'eau devenait noire. Ensuite, on enfilait les écheveaux sur une perche qu'on exposait à la température de l'extérieur pendant dix à douze jours; il ne restait plus qu'à mettre les écheveaux sur les bobines pour préparer le montage d'une pièce. (7).

LA LAINE

La laine était une nécessité pour les habitants du pays. Les tissus chauds, qu'on confectionnait avec la laine du pays, protégeaient nos gens du froid de l'hiver. Aussi chacun gardait-il un troupeau de moutons pour les tondre au printemps. Mais, avant que cette laine tondue devienne un vêtement chaud, il fallait franchir plusieurs étapes. On lavait d'abord cette laine dans une grande cuve d'eau tiède savonneuse. On faisait ensuite sécher la laine, en l'étendant au soleil sur une surface quelconque ou dans le grenier, lorsque le temps devenait menaçant. Une fois séchée, on

6. G. Bouchard, *Op. cit.*, p. 177.

7. Nora Dawson, *Op. cit.*, p. 103.



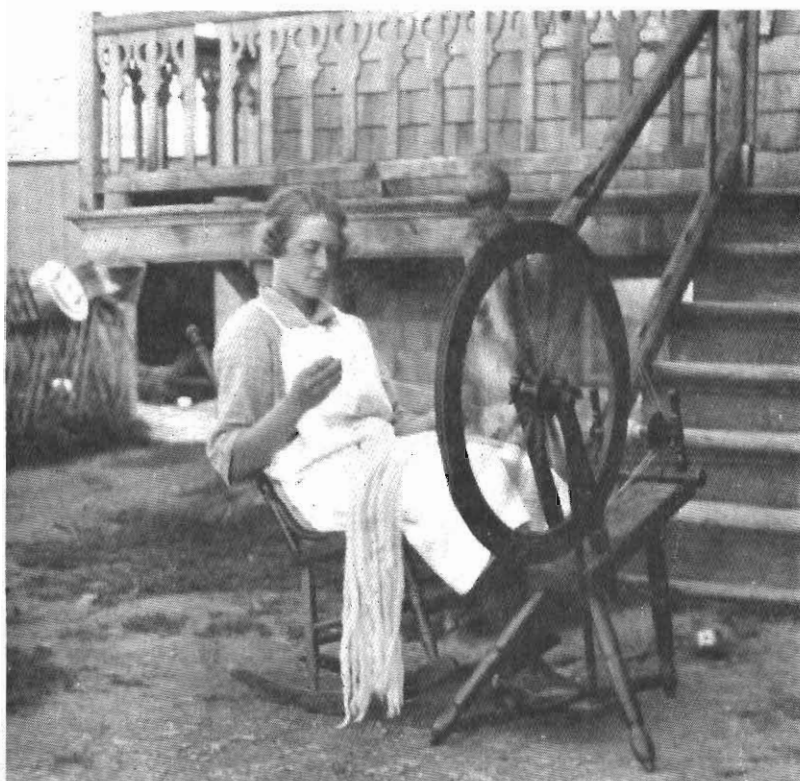
Mme Edouard Jean (Elvine Boulanger) "tord" ensemble les brins de laine pour la rendre plus solide afin de tricoter bas, mitaines, gilets. A droite, Louis-Joseph Jean.

"écharpillait" cette laine, c'est-à-dire qu'on y enlevait les saletés qui avaient résisté au lavage. Ce travail se faisait généralement en groupe. Par la suite, venait l'étape du cardage. On se servait alors de "la carde à main, qui consiste en une planchette de neuf pouces de long sur cinq pouces de large, sur laquelle est clouée une bande de cuir un peu plus petite. Fichés dans le cuir, il y a des rangs serrés de crochets, de la grosseur d'épingles, qui servent à peigner la laine". (8). On mettait la laine entre les deux cardes et on tirait en sens opposé. La laine, ainsi démêlée, se présentait alors en brins de grosseur régulière qu'on aboutait par une légère torsion lors du filage au rouet. Le fuseau du rouet, une fois rempli, on l'enroulait sur le dévidoir pour en faire un écheveau. C'est alors que l'on teignait la laine.

La teinture du temps était faite à partir de substances végétales. Avec de la pelure d'oignon ou de la mousse de merisier on obtenait un beau jaune. L'écorce de "plaine" (l'érable rouge) fournissait un bleu-gris tandis que le brun provenait de la "pruche" (pérusse) et du cerisier. On pouvait obtenir un brun clair de la partie intérieure de l'écorce de l'aulne. (9).

8 Nora Dawson, Op. cit., p 62

9 Nora Dawson, Op. cit., p 95



Madame Noël Cloutier file la laine en raboutant les brins cardés.

Du fil de lin ou de laine ainsi obtenu, une quantité était tricotée, l'autre mise sur l'ourdissoir puis sur le métier à tisser. On en faisait du coton, de la toile, de la flanelle, du drap et de l'étoffe demi-foulée ou foulée bien connue sous le nom "d'étoffe du pays". Cette étoffe est en fait de la flanelle tissée très serrée avec du gros fil et de la laine, qu'on a par la suite fait fouler. Le foulage se fait en mettant l'étoffe dans un grand récipient rempli de "savonnure" chaude. On brasse la flanelle dans ce liquide plus ou moins longtemps selon le degré de foulage désiré. Le moment venu, on sort l'étoffe de la cuve et on la laisse égoutter sans la tordre.

L'étoffe demi-foulée sert pour les habits d'hommes, les costumes de femmes, pour les bourrages de voitures; quant à l'étoffe foulée, on en fabriquait des robes de voitures, des capots d'hiver, des chaussons, du bourrage de colliers et des sellettes de chevaux. (10).

10. Nora Dawson, *Op. cit.*, p. 68.



Fabienne Coulombe-Roux tisse au métier.

Lorsqu'un vêtement fait à base de laine devenait trop usé, on récupérait la laine pour la transformer et l'utiliser à nouveau. On appelait ce procédé "faire du défaite". Cela consistait à découper le tissu en morceaux qu'on effilochait ensuite à la main. On battait alors ces effiloches de laine dans une eau savonneuse et on l'étendait pour les faire sécher. On mélangeait alors le défaite avec une quantité égale de laine de basse qualité (laine courte). On reprenait ensuite les mêmes opérations que pour la laine soit: le cardage, le filage, le tricotage ou le tissage.

LE CHAPEAU DE PAILLE

En plus de confectionner des vêtements de toutes sortes, on se fabriquait certains accessoires dont le chapeau de paille.

Il fallait d'abord recueillir au temps de la moisson, les plus beaux brins de paille. La paille de blé était celle que l'on choisissait généralement. Une fois la pelure enlevée, la paille apparaissait jaune et luisante. On la faisait alors tremper dans de l'eau et lorsqu'elle était suffisamment ramollie on commençait à en faire de longues tresses à cinq, sept ou neuf brins. Puis, on pressait les tresses pour les

coudre les unes aux autres, en décrivant un cercle. On commençait le chapeau par le milieu de la calotte et lorsque celle-ci avait la hauteur voulue, on faisait alors les rebords du chapeau. (11). On en confectionnait ainsi pour tous les gens de la maison. Mais ils étaient particulièrement appréciés des jeunes filles qui protégeaient ainsi leur visage du soleil, lors des travaux dans les champs. Elles pouvaient alors conserver un teint pâle et laiteux, comme le voulait la mode du temps.

LES SOULIERS

Avant l'établissement des cordonniers, les souliers se faisaient à la main. La peau de veau était ce qu'on utilisait, de préférence, pour les fabriquer.

Dans un premier temps, on préparait la peau de l'animal. On la lavait et après l'avoir étendue poil au-dessous sur un mur, on la clouait tout le tour, en l'étirant au fur et à mesure. Une fois séchée, on grattait d'un côté, le poil, et de l'autre, le gras. La peau était alors prête à être taillée. Voici comment on procédait. On faisait d'abord poser le pied de la personne sur le morceau de peau. Puis, on découpait, en laissant au moins deux pouces autour du pied, afin qu'il y ait assez de matériel pour faire la hauteur du soulier, une fois le morceau relevé. La peau était ensuite cousue à une langue de cuir qui couvre les orteils et le devant du pied. Le talon avait deux coutures: l'une, horizontale au bas du soulier, et l'autre, verticale.

Ces souliers étaient très confortables, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de la maison, sauf bien entendu, pour les mois d'hiver. On confectionnait alors une espèce de botte qu'on attachait tout simplement avec une ficelle après avoir fait un pli en arrière du mollet.

Les enfants de ce temps étaient habitués à s'ébattre pieds nus dans l'herbe et, lorsque le printemps arrivait, il n'était pas rare de les voir enlever leurs chaussures sans aucune hésitation. A l'école, ils se faisaient un point d'honneur, le printemps arrivé, de se débarrasser, le plus tôt possible, de leurs bottes et de se rendre à la classe pieds nus. On se chaussait seulement pour aller à l'église.

11 Nora Dawson, *Op. cit.*, p. 107.

Peu à peu, les cordonniers apparurent et avec eux, le soulier de confection. Comme pour les vêtements, les souliers se transmettaient des plus vieux aux plus jeunes, à mesure qu'ils grandissaient. Il arriva souvent que la même paire de souliers servit à l'aîné et au benjamin de la famille. Il va sans dire que chacun devait les ménager et y porter une grande attention. (12).

LA LESSIVE ET LE SAVON

Faire la lessive en ce temps-là n'était pas une besogne de tout repos. Au début, on lavait le linge en le frottant vigoureusement contre une sorte de planche en bois recouverte d'une tôle ondulée. La planche à laver était posée de biais dans une grande cuvette remplie d'eau savonneuse. Plusieurs, par souci d'économie, préféraient utiliser à cette fin, de l'eau de pluie, qu'on avait eu soin de recueillir dans un tonneau. Cette eau naturelle, plus douce, présentait alors l'avantage de nécessiter moins de savon, celui même que l'on fabriquait de ses mains. On tenta par la suite de diminuer les efforts du lavage en construisant un moulin à laver rustique. Il était constitué d'une cuve semi-circulaire, sur laquelle on avait adapté un bras mobile qui pivotait sur un axe horizontal. Au cours des dernières années, on a pu bénéficier de moulins de plus en plus mécanisés. On vit apparaître, alors, certaines commodités, comme les rouleaux presseurs qu'on faisait tourner avec une manivelle et qui dispensaient les femmes de tordre leur "butin" à la main, comme elles l'avaient toujours fait. Le lavage des "gros morceaux", tels les catalognes et les tapis, se faisait l'été seulement à l'aide du "battoir". Quant au séchage du linge, on l'étendait tout simplement sur une corde à linge, exposé au vent et au soleil.

Quelques mots maintenant au sujet du détergent, utilisé à l'époque, connu sous le nom de "savon du pays" et qui constitue certainement une des occupations les plus typiques de nos ancêtres. Ce savon était dans les premiers temps entièrement fabriqué par les habitants eux-mêmes qui ne manquaient pas d'en faire ample provision à chaque printemps.

Avant de commencer à fabriquer le savon comme tel, il fallait tout d'abord se pourvoir de "lessi" ou potasse de

12. Père Anselme Chiasson, *Cheticamp*, pp. 51-52

endre. La méthode de fabrication en était alors fort simple. On déposait dans un "quart" (baril) une certaine quantité de cendre de bois franc qu'on recouvrait d'eau. On laissait tremper ainsi quelques jours et l'eau devenait rapidement rouge, forte au point de brûler. Par la suite, on installait le baril sur un chevalet. A la partie inférieure du baril on perçait un petit trou qu'on bouchait avec une cheville de bois. A celle-ci pendait un sac rempli de paille qui servait de filtre. Pour se servir, on n'avait qu'à tirer la cheville et laisser couler le lessi dans le baquet d'eau, en doses plus ou moins fortes, selon les besoins. (13).

Plus tard, pour faire le savon, on se servit de caustique qu'on achetait; ce qui épargnait aux habitants la longue corvée de la fabrication du lessi. On a lieu de croire que vers les années 1850, les gens de notre région s'approvisionnaient en potasse à Saint-Fabien même. Un texte de Mgr Médard Belzile mentionne qu'il existait, alors dans notre paroisse, une industrie de potasse. Il nous renseigne également sur la façon de procéder de cette manufacture. Voici ce qu'il en dit :

Nos industriels défricheurs apprirent de très bonne heure qu'avec les cendres provenant du bois brûlé de leurs abattis, ils pouvaient en extraire de la potasse. C'est ainsi que vers 1850, l'on trouve à Saint-Fabien, Siméon Turcotte, fabricant de potasse. Il avait établi sa "potasserie" au bord de la savane, à une vingtaine d'arpents de l'église. Il y a cinquante ans passé, on y voyait encore, paraît-il, les pierres du fourneau qui avait servi à cet usage.

Après avoir mis le feu à l'abattis et consumé tous les charbons, les copeaux et les broussailles, les colons du temps s'empressaient d'en recueillir soigneusement les cendres. Ce travail exigeait d'autant plus de soin qu'il ne pouvait prudemment s'ajourner, le moindre orage tombé sur la cendre ayant l'effet de lui enlever une grande partie de sa valeur. On imagine aussi que cette opération ne pouvait s'exécuter avec des gants blancs. Il est arrivé sans doute plus d'une fois à nos défricheurs de retourner le soir à la maison la figure et les mains charbonnées! . . .

Les cendres étaient ensuite apportées à la fabrique. Là, on les déposait dans des cuves pour le lessivage. Puis, une fois

13. Père Anselme Chiasson, Op. cit., pp. 49-50

séchées, elles étaient de nouveau chauffées à une haute température dans un four à réverbères afin de brûler les matières impures. De l'évaporation de ces lessives, on en obtenait un résidu appelé "salin". Ce résidu était alors expédié sur les marchés canadiens et américains ou conservé pour l'usage domestique, soit comme savon caustique ou comme perlasse.

D'après le romancier canadien GERIN-LAJOIE, quinze arpents d'abattis pouvaient donner 900 minots de cendres et sept barils de potasse. On payait environ vingt shellings le quintal. Evidemment, de la qualité du bois dépendait la qualité de la potasse. L'érable, le chêne et autres bois durs donnaient des cendres de la meilleure qualité qui commandaient aussi les plus hauts prix. (14).

On fabriquait différentes sortes de savon domestique. Suivant la qualité de chacun, on distinguait le savon du dimanche, le savon de semaine et le savon noir, aussi appelé "potasse".

Pour le "savon du dimanche", on faisait bouillir de la graisse d'animaux avec du lessi. On devait savoir maintenir à point l'intensité du feu ainsi que surveiller l'épaississement progressif du liquide pour l'arrêter juste à temps. Retiré du feu et versé dans des récipients moins profonds, le liquide durcissait et devenait du savon presque blanc qu'on coupait en morceaux. On s'en servait pour la toilette quotidienne, le lavage du linge et de la vaisselle.

On procédait de la même façon pour le "savon de semaine" avec la différence que les matières composantes n'étaient pas les mêmes. A la place de graisses d'animaux, on utilisait les abats d'animaux (tripes, panses, pannes) et parfois des animaux gras dont la chair n'était pas comestible, en raison de mort accidentelle. Après avoir bouilli avec du lessi pendant trois ou quatre heures, le liquide devenait crémeux, était coulé et déposé dans des récipients, pour le refroidissement, jusqu'au coupage en morceaux. Ce savon, de qualité inférieure au précédent, conservait une couleur jaune très durable. (15).

Quoique la base du procédé de fabrication reste tou-

14 Mgr Médard Betzile, texte publié dans le Bulletin paroissial de Saint-Fabien le 21 février 1954.

15. Père Anselme Chiasson, Op. cit., p. 50

jours la même, on rencontre plusieurs variantes dans la façon de faire le savon.

Voici une recette de savon recueillie à Saint-Fabien et qui fut fréquemment utilisée à l'époque: (16)

Ingrédients:

- 5 livres de caustique.
- 5 gallons d'eau
- 20 livres de gras d'animaux.
- 5 livres de résine.
- 5 livres de gros sel.

On déposait d'abord dans un grand chaudron de fer, l'eau froide et le caustique. Une fois le caustique fondu, on ajoutait le gras, les résidus de boeuf, de porc et de mouton qu'on avait précieusement conservés, à cette fin, lors des boucheries. On joignait à ce mélange la résine ou de la gomme d'épinette et on laissait bouillir en brassant de temps en temps jusqu'à la formation de fils. Le moment était alors venu d'ajouter le sel qui provoquait la séparation du savon et de la "potasse". Ainsi, pouvait-on voir alors apparaître à la surface une substance jaunâtre. On laissait reposer toute une nuit après quoi on coupait le savon en morceaux. En faisant bouillir à nouveau le liquide qui restait en dessous, on fabriquait un savon noir qu'on appelait aussi de la "potasse".

Ce dernier savon, comme le savon de semaine, était employé pour le lavage des cloisons et des parquets de maisons alors construits en planches de bois. On le frottait avec des branches de cèdre ou d'épinette et la bonne odeur de ces essences embaumait la maison.

LE TABAC ET LA BLAGUE A TABAC

Malgré la vie difficile de l'époque et les efforts sans cesse répétés pour obtenir l'essentiel, nos ancêtres savaient quelquefois prendre du bon temps. Tirer une bonne pipée de tabac était un de ces plaisirs qu'on goûtait pendant les heures de repos. La majorité, cependant, ne pouvait se permettre d'acheter du tabac; on réservait alors un carré de terre pour la culture de cette plante fort estimée. On commençait par faire les plants à l'intérieur de la maison; on

16. Recette fournie par madame Robert Gagnon.

les transplantait, ensuite, dans une terre soigneusement préparée à cette fin. Plusieurs prenaient soin d'engraisser leur terrain avec du hareng. Dans les premiers jours de la transplantation, afin de protéger les jeunes pousses du soleil, on recouvrait la plantation de branches de sapin. Environ trois mois plus tard, on coupait le tabac et on le laissait quelque temps étendu sur le sol pour le séchage. Puis, pour en achever le séchage, on en déposait les feuilles sur du papier. De temps à autre, on enlevait les nervures ou "cotons" et on hachait quelques feuilles, à l'aide du tranche-tabac, de fabrication domestique. (17).

Ce tabac était précieusement conservé dans la blague à tabac. Pour fabriquer celle-ci, on prenait la vessie d'un porc dans laquelle on soufflait, à l'aide d'une "trème". On attachait ensuite solidement le bout, pour que l'air ne s'échappe pas, et on la laissait ainsi sécher. Un peu plus tard, on laissait l'air s'échapper, et on frottait la vessie, afin qu'elle devienne plus facile à travailler. On la coupait ensuite tout le tour et, la femme y cousait une bordure le long de laquelle on enfilait un cordon qui permettait de fermer le sac. Selon les plus vieux, c'est encore de nos jours la meilleure façon de conserver son tabac frais.

Quelques mots maintenant, au sujet du tabac à priser. Au commencement, on produisait le tabac à priser, en mélangeant du bon tabac avec du thé des bois. (18). Les priseurs portaient toujours sur eux leur tabatière "à prise", sorte de petit coffret, dans lequel ils transportaient leur tabac.

LES FOURS A CHAUX

Le four à chaux constitue un des vestiges les plus caractéristiques du temps passé.

Généralement, pour la construction des fours de pierre, on avait l'habitude de construire, d'abord, une forme de bois contre laquelle on appuyait les pierres qui devaient constituer la charpente. On avait soin de les cimenter à l'aide de glaise, solidifiant ainsi le corps du four. A l'intérieur du four, on disposait par rangs, deux pieds de bois et un pied de roches calcaires. Le chaufournier y mettait ensuite le

17 Urbain Arsenault. *Op. cit.*, p. 46

18. Père Anselme Chiasson. *Op. cit.*, p. 54.

feu pour obtenir la chaux vive. Mouillée d'eau, elle devenait la chaux éteinte prête à servir.

Le lait de chaux, c'est-à-dire la chaux délayée dans une grande proportion d'eau, servait à blanchir les murs intérieurs et extérieurs des bâtisses. Détremée à point et mélangée avec du sable, la chaux donnait le mortier qui servait de ciment. La chaux était aussi utilisée comme engrais chimique pour les terres acides. (19). A Saint-Fabien, vers les années 1860 à 1865, il y avait deux fours à chaux en activité. L'un était situé au milieu de l'Anse-à-Mercier, sur le bord de la mer. La pierre utilisée, du moins en grande partie, venait de Québec. Lorsque la goélette, en descendant, n'était pas chargée à sa capacité, on complétait sa cargaison par de la pierre à chaux. Cette pierre donnait une chaux très blanche, qui était préférée pour le blanchissage des maisons.

Le deuxième four était aussi sur le rivage, juste avant de monter les côtes pour se rendre à l'Islet-aux-Flacons, au côté nord du chemin. Pour ce four, on prenait la pierre à la montagne voisine. Agglomérat de calcaire et de sable, cette pierre donnait du ciment et aussi du mortier qui en avait presque la consistance. Cette chaux était préférée pour la maçonnerie, particulièrement pour les fondements et les cheminées.

On retrouvait aussi, du côté ouest de la Pointe-à-Mercier, en allant vers les "beacons" (amers), un autre four à chaux plus ancien. Dans un contrat passé le 3 février 1846, entre Bernard Mercier et Charlemagne Soucy, il est stipulé que ce dernier pourra :

... se servir du moulin à battre du vendeur ainsi que du fourneau à chaux et ce tant que l'acquéreur ne se sera point bâti pourvu que ça ne soit pas plus longtemps que trois ans à l'exception du fourneau à chaux dont l'acquéreur se servira avec le vendeur aussi longtemps que lui plaira. (20).

Quant aux combustibles, la plupart de nos fours à chaux étaient alimentés par le bois de mer que l'on trou-

19 Pere Anselme Chiasson. *Op. cit.*, pp 50-51

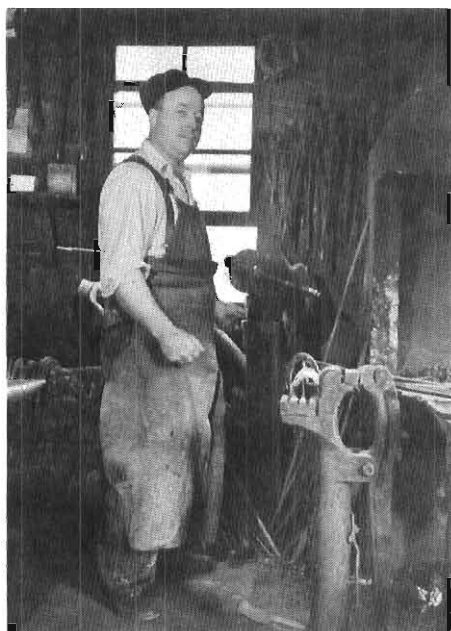
20 Contrat de la vente d'une terre par Bernard Mercier à Charlemagne Soucy, le 3 février 1846. Ce contrat nous fut prêté par monsieur Elie Belzile qui est le propriétaire depuis son acquisition de l'ancienne terre des Mercier

vait en quantité sur la grève.

LE FORGERON

Le métier de forgeron était à l'époque une des professions les plus importantes de la paroisse. Son travail était d'abord la fabrication et la pose du fer à cheval; tous les citoyens avaient recours, un jour ou l'autre, au forgeron pour la fabrication de fournitures en fer pour les maisons et dépendances (clous, charnières, équerres doubles en T et en U), et aussi pour se procurer les pièces nécessaires pour les voitures et instruments agricoles.

A l'aide de marteaux, de bigornes, de ciseaux, de cisailles et du soufflet de cuir, le forgeron transformait, sans cesse, les matériaux pour les adapter aux besoins de chacun. C'est ainsi que, rougis au foyer et forgés à l'enclume, plusieurs de ses travaux témoignent, encore aujourd'hui, de son talent et de son labeur: serrures, clenches de portes, targettes, grilles de fenêtres, pentures de toutes sortes, anneaux et verrous sont autant de ses efforts dispensés au service de tous les paroissiens.



Le forgeron
Ernest Pelletier.

Avec l'avènement de l'industrialisation, la centralisation et de la mécanisation automotrice, le forgeron a perdu

beaucoup de sa popularité de jadis. Néanmoins, les cultivateurs de la paroisse ont, de nos jours encore, fréquemment, recours au forgeron pour réparer les instruments aratoires et c'est un service dont ils ne pourraient que difficilement se priver.

LE FERBLANTIER

Egalement caractéristique de la belle époque, le métier de ferblantier a perdu beaucoup de son prestige et il n'existe plus, aujourd'hui, que des vestiges de ses réalisations passées.

Selon les techniques de soudures, de pliages et d'agrafages, le ferblantier fabriquait des objets qu'on utilisait très souvent. Il confectionnait des toitures en tôle, des bouilloires en tôle ou en fer-blanc, des terrines pour le lait, des plats à vaisselle, des entonnoirs, des tasses et des mesures de toutes sortes. C'était également le ferblantier qui fabriquait les moules pour les chandelles de suif, les bougeoirs et les fanaux.

L'ECLAIRAGE

Dans les tout premiers temps, les habitants n'avaient pour s'éclairer que la chandelle. On fabriqua, tout d'abord, la chandelle à bague appelée "chandelle à l'eau". Pour confectionner celle-ci, on coupait des mèches que l'on tordait; puis, on fixait un bâton à une extrémité et, à l'autre, on attachait un clou. Le bâton aidait à contrôler la mèche, tandis que le clou servait de poids pour que la mèche s'enfonce dans le liquide. Le liquide était du suif bouillant qu'on avait fait fondre dans un grand chaudron. On trempait la mèche dans le suif, puis, on la replongeait aussitôt dans une cuve d'eau froide placée tout près. Le suif, au contact de l'eau froide, se figeait et recouvrait la mèche en minces couches qui se superposaient. On répétait ces deux opérations successivement jusqu'à ce que la chandelle devienne de la grosseur voulue. Puis, on la polissait et la redressait lorsque c'était nécessaire. Cette chandelle n'avait qu'un faible éclat et s'éteignait au moindre souffle. Malgré tout, une fois bénite, elle était rassurante lorsqu'on l'allumait pendant un orage, pour protéger la maisonnée de la foudre.

Par la suite, on utilisa des moules à chandelle de formes variées et qui pouvaient en confectionner plusieurs à la fois. Ces moules étaient généralement faits en fer-blanc.

Après y avoir introduit jusqu'au fond une mèche avec un noeud au bout, on y coulait le suif chauffé. Une fois refroidi, on démoulait alors les chandelles. On s'éclairait à la chandelle le soir, et, l'hiver, à la lumière du poêle, dont on laissait la porte entr'ouverte. Le fanal était un objet de luxe et s'il arrivait qu'on devait s'éclairer dehors la nuit, on se servait de flambeaux.

Plus tard, on vit apparaître la lampe à "becquillon", (21) aussi appelée, lampe à crémaillère. Celle-ci était un godet de fer terminé par un bec et fixé à une tige qui servait à la suspendre; une mèche trempant dans l'huile était allumée au bout qui sortait du bec. (22). Cette lampe était alimentée d'huile de marsouin ou de graisse de phoque.

Le mode d'éclairage s'améliora grandement par la suite, avec la venue de l'électricité qui nous permet de jouir d'un système d'éclairage beaucoup plus rapide et efficace.

Tout au long des années, ces instruments furent peu à peu relégués au grenier. Aujourd'hui, ils sont cependant très recherchés pour leur antiquité. De la vocation strictement utilitaire qu'ils avaient à l'époque, on s'en sert, maintenant, pour orner certaines de nos demeures. Plusieurs d'entre eux ont été recueillis par les musées où ils témoignent de la vie d'autrefois et savent encore rendre hommage à ces gens qui ont bâti notre pays.

21 On retrouve une de ces lampes à becquillon chez monsieur Rosaire Boulanger de Saint-Fabien.

22. Victor Tremblay, *Histoire du Saguenay*, p 426.

Chapitre VIII

Au fil des années

Toute histoire se constitue, d'une part, d'événements heureux et tragiques. Saint-Fabien n'échappe pas à cette règle. Notre paroisse a connu de grands moments. Ils ont fortement marqué la mémoire des citoyens. Tous ces événements constituent également des souvenirs que l'on se remémore et qui sont chargés de beaucoup d'émotion. Certains se sont passés du temps de nos aïeux; d'autres ont été vécus tout récemment.

Ce chapitre a pour but de relater ces événements importants de l'histoire de Saint-Fabien.

LA CLOCHE CENTENAIRE (1)

Grande allégresse à Saint-Fabien! C'est un beau jour que celui du 7 septembre 1848. Les paroissiens de Saint-Fabien pourront désormais entendre le gai carillon de la cloche "Marie-Adèle" qui, de son léger tintement, les appellera à leurs devoirs religieux.

La cloche "Marie-Adèle" fut baptisée par monsieur le curé Louis Proulx de Rivière-du-Loup. Madame Adèle Kelley,

1. "Le Bulletin Paroissial", 6 décembre 1953.

épouse de monsieur Tessier, en fut la marraine. Pendant cinquante ans, elle sera seule pour lancer son appel de rassemblement.

En 1898, trois autres cloches prennent la relève. Elles ont pour nom: "Léon", "André-Albert", "Pierre-Célestin". Ces noms furent choisis spécialement afin d'honorer trois personnes connues de cette époque soit, le pape Léon XIII, Mgr André-Albert Blais et monsieur le curé Pierre-Célestin Audet qui est le curé en fonction à Saint-Fabien, à ce moment. Ces trois cloches avaient été achetées de A. Harvard et provenaient de Villedieu-les-Poêles, en France.

A partir de cette année, 1898, la cloche "Marie-Adèle" détrônée du clocher de l'église, régna sur le petit clocher de la nouvelle sacristie.

A notre époque, "Marie-Adèle" représente le seul vestige encore existant de la première chapelle construite à Saint-Fabien.

TRANSLATION DE LA RELIQUE DE SAINT-FABIEN (2)

A Saint-Fabien, en ce 8 août 1861, on honore le patron de notre paroisse, en procédant à la translation d'une relique. Elle est apportée de Rome par monsieur l'abbé E. Méthot, prêtre au Séminaire de Québec.

Pour célébrer cette circonstance mémorable, une cérémonie fut présidée par monsieur le curé Ladrière. Plusieurs autres ecclésiastiques assistèrent, d'ailleurs, à ce solennel événement. En effet, la magnifique pyramide, sur laquelle était posée la relique, était portée par messieurs Potvin, Pelletier, Fortin et Bernier. Quatre autres prêtres: messieurs Moïse Duguay, Ludger et Walstan Blais et Joseph Sirois tenaient des rubans fixés aux quatre angles de la pyramide.

L'officiant était monsieur Nazaire Leclerc, accompagné de monsieur Jean-François Adelme Blouin, curé du Bic comme diacre et Victor Légaré, sous-diacre. Les gens de Saint-Fabien et des paroisses avoisinantes assistèrent en grand nombre à cette célébration.

2. "Le Bulletin Paroissial", Juin 1920.

Pour souligner cette circonstance, un cantique en l'honneur de Saint-Fabien fut composé par un des grands poètes nationaux, Louis Fréchette, qui, à cette époque, était étudiant en droit à l'Université Laval.

Voici les paroles de ce cantique :

Air: Pourquoi ces vains complots.

1. Des célestes parvis les harpes éternelles,
Partout viennent de retentir,
Et chantent à l'envie les palmes immortelles,
D'un Saint, d'un héros, d'un martyr,
Les divins escadrons s'élancent,
Et sur la foudre et les éclairs,
Les saintes cohortes s'avancent,
Devant le vainqueur des enfers.

Refrain:

O saint patron dont la mémoire
Transporte nos coeurs triomphants,
Du brillant séjour de la gloire
Jette un regard à tes enfants (bis).

2. Sur vos ailes de feu, ô phalanges sublimes,
Et portez jusqu'aux cieux ce martyr,
Volez au devant du héros, magnanime
Tombé sous les coups des bourreaux;
Placez sur son front la couronne,
Réservée aux coeurs généreux,
Et Saint-Fabien, sur son trône,
Sera l'espoir des malheureux.
3. Et vous, enfants du ciel, et vous, fils de la terre,
Rendez hommage au saint martyr;
Du monarque puissant à l'humble prolétaire,
Tout doit ici s'anéantir
Quand le parfum de l'encens fume
Dans les urnes de vos autels,
Et que le feu divin s'allume
Dans le coeur de tous les mortels.
4. O toi, notre patron, notre ami tutélaire,
Autrefois si compatissant,
Pourrais-tu aujourd'hui, hélas! moins débonnaire,

Nous abandonner un instant?
Non, nous avons la confiance,
Que toujours tes enfants chéris,
Par ta généreuse puissance,
Sont de Dieu les enfants bénis.

LES CROIX DE SAINT-FABIEN (3)

Saint-Fabien a toujours connu un peuple fermement croyant, qui procéda à l'érection de plusieurs croix. Ces croix représentaient, pour eux, un signe tangible de cette croyance et étaient un rappel à la sauvegarde de la foi. Ces monuments, à la gloire de Dieu, furent placés à divers endroits dans la paroisse. Au mois de Marie (mai), tout le canton se réunissait au pied de la croix pour prier la Vierge.

En 1855, il existait une croix sur la montagne à l'ouest du village. Elle fut changée, réparée plusieurs fois avant d'être définitivement remplacée par la croix de fer dont la bénédiction eut lieu le 21 juillet 1968. Ce fut un projet collectif puisque la population de Saint-Fabien fut fortement sollicitée par le curé de l'époque, monsieur Léo Hudon, à participer au financement de l'achat ainsi qu'à la mise en place de cette croix.

Vers 1885, il y avait une croix de bois sur la montagne du Nord. Cette croix fut remplacée en 1918. Elle devait être changée une autre fois, le 22 juillet 1945, et une dernière fois, le 6 août 1950.

La croix des Bellavance, située à la croisée des chemins au deuxième rang est, fut plantée par monsieur Johnny Bellavance vers 1875. En 1924, monsieur François Roy construisit une nouvelle croix. Le bois avait été fourni par monsieur Ernest Roy. En 1947, elle fut réparée de nouveau.

Il y eut aussi la croix située en face de la fromagerie, au deuxième rang ouest. Monsieur Israël Hammond avait fait la promesse d'ériger une croix, si? Alors "faveur obtenue", il fournit le bois et construisit une croix en face de la route des Cloutier. Elle fut érigée sur la terre de Noël Cloutier et Cyrice Cloutier. Le Christ fut payé par les citoyens de la "Belle-Corne".

Le 11 juillet 1943, une croix en pierre fut bénite à l'en-

3 "Le Feuillet Paroissial", 12 mars 1972.

droit nommé par les gens de la paroisse "la côte à Gendreau". Cette croix, érigée par Michel Jean, remplaçait la croix de bois construite par Charles et Thomas Gendreau vers 1830. En 1975, elle fut déplacée par le Ministère des Transports. En 1977, la famille Jean l'a placée au coin de la route du Cap-à-l'Original.



Croix de la Côte à Gendreau, construite et bénite en 1943. De nos jours, elle est entretenue par la famille Jean.

Mentionnons aussi la croix située sur la propriété de monsieur Ludger Fournier. Cette dernière, ainsi que la croix des Bellavance et celle située en face de la fromagerie, furent bénites, le 14 septembre 1947.

En 1919, Louis Gagnon érigea une croix sur le terrain de son père, Antoine Gagnon (aujourd'hui Hector Gagnon). Monsieur Louis Gagnon avait promis, en 1917, de construire cette croix, s'il était exempté de la guerre. Désir exaucé, il réalisa sa promesse et a entretenu pendant plusieurs années la croix qui fut bénite, en 1919, par l'abbé Eugène-Elzéar Pelletier.

LE CENTENAIRE DE L'EGLISE DE SAINT-FABIEN (4)

Le Centenaire est sans doute un des moments les plus heureux de l'histoire de la paroisse de Saint-Fabien. Ce fut l'occasion de manifestations collectives auxquelles la population tout entière contribua en vue d'en faire un franc succès. Tâche à laquelle elle n'échoua pas.

4. "Le Progrès du Golfe", 29 juillet 1955

Le tout débuta par la proclamation officielle de l'ouverture des manifestations de la semaine du Centenaire. Cela se passait le samedi soir, 23 juillet 1955. L'ouverture fut proclamée par monsieur Ernest Pelletier, maire en fonction.

Le village, tout entier, reflétait l'atmosphère de joie et de fraternité qui se doit de régner, lors d'une telle occasion. En effet, l'église, le presbytère, la salle paroissiale, les édifices commerciaux, les résidences étaient décorés, participant, eux aussi, à leur manière, à l'allégresse et à l'effervescence qui régnaient dans la paroisse. D'abord, le clocher de l'église était tout enguirlandé de jeux de lumières électriques, de la croix jusqu'au bas et le tout se continuant autour du toit. Le presbytère avait sa ribambelle de lumières contournant le toit et les fenêtres. Pavoisés de drapeaux, pavillons, banderolles, fanions qui flottaient au gré des vents, les édifices commerciaux prouvaient la liesse de la population. Décorées de drapeaux, rubans, oriflammes, les maisons semblaient de vraies résidences bourgeoises.

Saint-Fabien, à cette occasion, fut très honoré de recevoir plusieurs personnalités dont Son Excellence Monseigneur C.E. Parent, archevêque du diocèse de Rimouski, monsieur le chanoine Médard Belzile, doyen des prêtres de la paroisse, monsieur le chanoine Alphonse Fortin, monsieur Jean-Baptiste Gauvin, monsieur Emile Bélanger, Père Josaphat Jean et son frère le Révérend G. David Jean, ainsi que plusieurs autres.

Notre curé, monsieur le chanoine Joseph Gauvin, avait organisé une grande fête à l'église, à l'occasion de l'Ordination sacerdotale du Révérend Père Luc D'Astous, P.M.E., par Mgr Charles-E. Parent.

Au programme des activités, apparaissaient le couronnement de Mlle Centenaire qui était Mlle Huguette Vaillancourt, une réunion pour la fondation d'une Amicale des anciens élèves du Couvent, une fête des pionniers de Saint-Fabien, une parade de chars allégoriques, une cérémonie commémorative à la mémoire des Défunts, des dîners, des jeux, . . .

Tous les gens de Saint-Fabien et même ceux venus de l'extérieur, pour célébrer l'événement, participèrent de bon coeur à toutes les manifestations. Rien ne fut épargné pour



Chars allégoriques lors du centenaire de l'église en 1955.



Ce monument, don de M. Omer Rousseau, fut érigé en l'honneur des pionniers. Il fut dévoilé par M. Ernest Belzile, âgé de 89 ans, doyen, que l'on aperçoit près de Son Excellence Mgr Parent.

que la fête soit un souvenir qui soit longtemps gravé dans la mémoire de ceux qui y assistèrent.

Mais, comme toute bonne chose se doit d'avoir une fin, la Semaine du Centenaire fut clôturée par un feu d'artifice, dimanche le 31 juillet.

LE FEU DE 1940 (5)

Le 6 avril 1940, Saint-Fabien connaît la pire conflagration de son histoire. Combien est encore vivant dans toutes les mémoires, le souvenir de cette tragédie! En une nuit, le feu, dans toute l'étendue de ses ravages, fait apparaître à Saint-Fabien, une image de désolation et de destruction.

En effet, dans la soirée du 6 avril 1940, des étincelles qui s'échappent de la cheminée de la maison appartenant à monsieur Hermel Rioux, déclenchent le drame. Aussitôt l'alerte est donnée. Un grave incendie menace le village.

Venus des quatre coins de la paroisse et armés d'outils, de chaudières, de pelles à neige, les volontaires luttèrent avec acharnement contre cet incendie. Monsieur Aimé Bou-

5. "L'Echo du Bas Saint-Laurent", 12 avril 1940.

langer, police de la ville de Montréal, à sa retraite dans son village natal, organisa un régiment de travailleurs à la chaîne, soit pour transporter l'eau ou pelleter la neige. La coopération fut si grande, que ces dévoués bénévoles, sous le commandement de monsieur Boulanger, réussirent à arrêter le feu en inondant et enneigeant jusqu'au-dessus du toit, le magasin de Mlle Marie Belzile qui servit de coupe-feu. Cette initiative de monsieur Boulanger a permis de sauver le secteur nord du village. Le magasin de Mlle Belzile n'a pas brûlé, mais a été endommagé par le feu.

Privés de tous moyens de protection contre le feu, les villageois assistent à la propagation rapide de l'incendie qui est poussé par un fort vent. C'est alors qu'un fait imprévisible se produisit: le feu fait un bond d'environ 1,500 pieds s'attaquant ainsi aux maisons situées à l'extrémité sud du village. On crut alors qu'aucune bâtisse ne serait épargnée, provoquant ainsi la destruction complète du village.

Devant l'évidence de la catastrophe, l'agent de gare entra aussitôt en communication avec le bureau du chemin de fer national à Rivière-du-Loup et demanda de toute urgence une locomotive munie de pompes et de réservoirs, pour protéger leurs propriétés: gare, réservoir à eau, etc. . . Cette intervention de l'extérieur a cependant permis de maîtriser le feu et sauver ainsi ce qui n'avait pas été détruit par le passage de l'élément destructeur.



Spectacle désolant après la conflagration de 1940; aperçu du village près de la voie ferrée et de l'ancien réservoir d'eau du C.N.

Pendant ce temps, plusieurs paroissiens avaient trouvé refuge dans l'église qui, heureusement, ne fut que partiellement endommagée.

C'est un bien triste bilan que celui qui résulte de cet incendie: la destruction complète de dix-huit maisons, vingt-huit familles se retrouvant sans logis, plusieurs maisons ayant été fortement endommagées. L'église, l'école, le Couvent des Soeurs du Saint-Rosaire, le presbytère et la gare furent épargnés.

De cette déflagration, on ne déplore qu'une seule perte de vie, soit monsieur Adrien D'Astous. Etant monté sur le toit de sa maison pour éteindre le feu qui commençait, il perdit pied, et fit une chute d'une hauteur de quinze pieds. Il devait succomber à ses blessures.

Ce même soir, plus de 128 personnes étaient sans abri. La liste des sinistrés se présente comme suit: messieurs Hermel Rioux, Pierre Gagnon, le restaurant d'Aurèle Michaud, J.O. Boulanger, Lorenzo Boucher, la salle municipale, le magasin de Marie Belzile, Mme Marie-Anna Belzile D'Astous, Mlles Florida Ouellet, Marie-Anne Bélanger, Alexandra Bélanger, messieurs Emmanuel Roy, Ernest Belzile, Charles E. Martel, Elzéar Bernier, Noël Fournier, Antoine Gagnon, Auguste Boucher, le magasin de Théophile Fournier, Mme veuve Michel Thibault, Georges Belzile, Arthur Bellavance, Mathias Briand, Georges Isabel, Antonio Voyer, Georges Leclerc, Ambroise Roussel, Simon Ouellet, Philias Rioux, Florian Bernier, Cyrice Rioux.

LE FEU DE 1942

Un autre incendie ne devait pas tarder à se déclarer, soit le 20 mai 1942, dans la partie du village nommée "le Faubourg du Moulin".

Le feu commence dans une pièce de machinerie d'un moulin à scie, propriété de monsieur Elisée Michaud. Afin de pouvoir le combattre, les pompes à incendie du Bic furent demandées sur les lieux du sinistre. Cependant, le feu eut le temps de détruire la scierie de monsieur Michaud, ainsi que les résidences de veuve Ernest Michaud, de messieurs Jean-Baptiste Roussel, Léo Michaud, Ernest Bélanger, Thomas Thériault, et une partie de la maison de mon-

sieur Ernest Pelletier. M. Elisée Michaud s'en sortit avec de nombreuses brûlures au visage, aux mains et au corps. Avec plusieurs pansements, le 26 juin, monsieur Michaud se rendait à Joly de Lotbinière pour acheter trois vieux moulins dans le but d'y reconstruire le sien. Trois mois après l'incendie, l'activité reprenait au moulin de monsieur Michaud.



Débris du feu de 1942 au faubourg du moulin.

Des milliers de pieds de bois appartenant à monsieur Elisée Michaud et monsieur Ernest Bellavance ne purent être sauvés.

Encore une fois, et ce, à peu d'intervalle, le feu causait de lourds dommages à la paroisse de Saint-Fabien.

LE FEU DU 22 JANVIER 1962

Lors de cet autre incendie, c'est au magasin de monsieur Eugène Bernier, en pleine nuit du 22 janvier 1962, vers une heure du matin, que le feu prit naissance.

Le feu détruisit deux des principaux magasins de Saint-Fabien: soit celui de monsieur Antoine Michaud et celui de monsieur Eugène Bernier. La meunerie du centre du village devait également être rasée par le feu. Cette meunerie était la propriété de messieurs Maurice et Didace Deschênes.

LE FEU DU 29 JUILLET 1962

Cette fois-ci, le feu prit naissance à la station-service Boucher, propriété de monsieur Lucien Boucher, située sur la 1^{ère} rue. La cause fut l'explosion d'un récipient de carburant.



Débris du feu de 1962

Le feu, en se propageant, détruisit les résidences de madame Joseph Boucher, de messieurs Jean-Baptiste Gendreau, Pierre Roy, Philippe Berger, Louis Rioux et madame Clovis Roy.

Les familles sinistrées trouvèrent refuge chez des parents. Heureusement, mis à part les dommages matériels qui furent assez élevés, on ne note aucune perte de vie ou blessé, dans cette catastrophe.

LE TREMBLEMENT DE TERRE

Un phénomène, pour le moins inusité, du moins en ce qui a trait à notre région, se produisit le 28 février 1925, semant, chez les habitants de Saint-Fabien, une très grande frayeur.

Une très forte secousse sismique se fit sentir, l'espace de quelques secondes seulement, vers 21 heures 40.

La terre ondulait, en rappelant le mouvement des vagues. Dans les maisons, tous les objets suspendus se décrochaient et tombaient; la vaisselle s'entrechoquait vio-

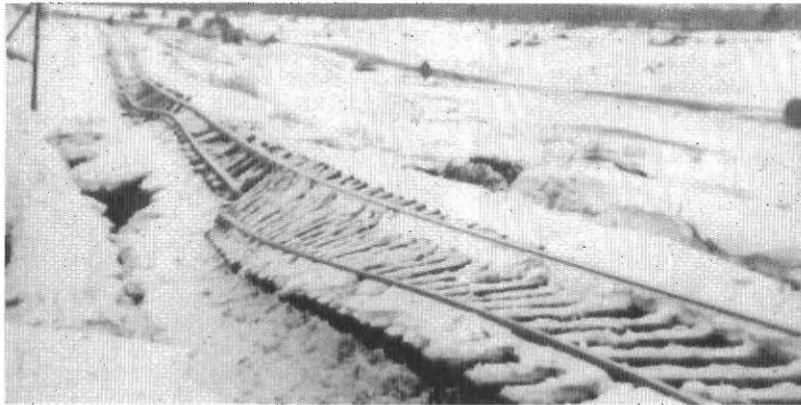
lemment dans les armoires; dans l'église, des statues furent projetées en bas de leur piédestal.

Aux dires de certains, c'était le lendemain matin, un paysage insolite qui s'offrait aux yeux de tous: bien que ce fut pendant un des plus gros mois de froid, beaucoup de neige était disparue, ne laissant comme indice de son passage, qu'une mince couche de glace. En plus, il paraît que le ciel présentait une teinte jaune inhabituelle, bizarre.

Dans l'été 1925, une autre petite secousse se fit sentir, mais elle n'atteignit pas l'intensité de celle produite, en février 1925.

LE GLISSEMENT DE TERRAIN. (6)

Un événement qui devait faire couler beaucoup d'encre se produisit dans notre paroisse, le 16 décembre 1976. Un affaissement de terrain affectait plus précisément la limite ouest de la municipalité, privant ainsi de toute circulation automobile, la route 132, à la hauteur de Saint-Fabien, et du même coup, interdisait tout transport ferroviaire, entre Rivière-du-Loup et Rimouski.



Etat pitoyable des rails du chemin de fer après l'effondrement.

Le glissement de terrain, affecta beaucoup le paysage de ce secteur, en produisant une ouverture béante d'environ 1,800 pieds de longueur, 600 pieds de largeur et de 10 à 20 pieds de profondeur.

Sept maisons, situées aux abords de la route, ont dû

6. "Le Soleil", 17 décembre 1976 "Le Courrier de Trois-Pistoles", décembre 1976, "Le Progrès-Echo", 12 janvier 1977.

être évacuées pour assurer une complète sécurité, aux résidents de ces maisons. Les familles évacuées sont celles de messieurs Marcellin Gagnon, Alphonse Gagnon, Jean Gagnon, André Gagnon, Antoine Gagnon, Roméo Gagnon et Jos Côté. Le Conseil Municipal s'est d'ailleurs occupé de loger ces familles dans le village.

Par ailleurs, des systèmes d'alarme furent installés dans les habitations situées à proximité de l'affaissement, afin de pouvoir prévenir toute autre modification du terrain.

Des barrages ont également été mis en place, afin de détourner la circulation par des voies secondaires, c'est-à-dire le deuxième rang de Saint-Fabien pour la circulation automobile, alors que les véhicules lourds empruntaient les routes 185 à Rivière-du-Loup, et 293, à Trois-Pistoles.

La route 132, à la hauteur de notre paroisse, a pu conserver le même tracé, grâce aux importants travaux de drainage qui ont été effectués. Tout est à peu près revenu à la normale le 8 mai 1977, lorsque les trains de voyageurs et de marchandises du Canadien National, recommencèrent à circuler entre Rivière-du-Loup et Rimouski. Les travaux de réparation de la route se poursuivent encore présentement.

Le terrain où s'est produit le glissement est une région de tourbières, constituant les anciens fonds de lacs desséchés, qui s'avère propice à ce genre de phénomène.

LES EPIDEMIES

Saint-Fabien a également été témoin de plusieurs maladies épidémiques.

La "picotte à Cormier"

La plus ancienne épidémie qu'il nous est possible de relater, remonte à 1875. Un de nos concitoyens, monsieur Gonzague Fournier, né à la fin du siècle dernier, nous dit qu'il lui fut raconté, dans sa jeunesse, l'histoire de la "picotte à Cormier".

Un vagabond, on les appelait alors des "quêteux", était passé à Saint-Fabien et avait demandé à un paroissien de bien vouloir l'héberger pour une nuit. Monsieur Fabien Ouellet avait offert l'hospitalité à ce pauvre mendiant. Le lende-

main matin, le voyageur était retrouvé mort. On suivit alors la coutume de l'époque, pour donner la sépulture à ce pauvre mendiant. Le "quêteux" fut exposé dans la maison de monsieur Ouellet. On rapporte alors l'anecdote suivante. La fille de Fabien Ouellet aurait donné un léger "coup de pied" à la tombe du mendiant qui s'appelait X. Cormier, et aurait lancé cette boutade: "Cormier, tu devrais bien nous laisser une branche de ton cormier." On accorda, sans doute sur le moment, peu d'importance à ce trait d'humour, un peu déplacé. Ce n'est que plus tard qu'on se souvint des paroles profanatoires de la fillette, qui avaient attiré la malédiction, dit-on. En effet, une épidémie de variole ne tarda pas à se déclarer, à la suite du décès du mendiant. Cet événement avait sans doute été très remarqué par les anciens, puisqu'il nous est parvenu par la tradition orale qui se plaisait à le rappeler. Quelle part de vérité pouvons-nous accorder à ce fait, devenu presque légendaire? Une lettre du curé Audet, adressée à son supérieur en 1875, nous incite à penser qu'il s'agit bien de la "picotte à Cormier".

P. Audet, ptre.

Saint-Fabien, 4 janvier 1875.

Monseigneur,

J'ai été obligé d'interrompre plusieurs fois cette lettre pour aller aux malades auprès desquels je suis souvent appelé ces temps-ci. La picote est répandue dans 20 à 25 familles de la paroisse et elle s'est trouvée ainsi répandue tout d'un coup sans que personne s'en soit douté. Elle nous a été apportée par un pauvre passant qui s'est trouvé malade ici et est mort sans que sa picote ait parue. Tous ceux qui l'ont soigné, qui sont entrés dans la maison où il était ou qui l'ont accompagné à sa sépulture sont tombés malades en même temps. Heureusement encore que cette picote n'a pas été très mauvaise jusqu'à présent. Il est mort 2 enfants. Tous les autres qui sont tombés du premier coup sont je crois hors de danger. Les écoles sont fermées dans les arrondissements où il y a de la picote. J'ai jugé à propos de retarder la visite de la paroisse. J'ai recommandé fortement la vaccine et les gens en comprennent la nécessité les médecins ne fournissant pas d'en demander. La vaccine est le seul moyen d'atténuer les effets du fléau, car il n'y a pas moyen d'isoler les malades et ceux qui les approchent l'attrapent, la maladie est répandue dans toutes les parties de la paroisse et surtout autour de l'église et chez l'un des marchands.

J'ai l'honneur d'être de Votre Grandeur l'humble serviteur,

Audet, Ptre. (7)

Cette lettre du curé Audet est le seul document qui nous autorise à parler de la "picotte à Cormier" comme d'un fait authentique.

LA GRIPPE ESPAGNOLE

En 1918-19, l'épidémie de la grippe espagnole se propage à la grandeur du monde occidental et même oriental. "On ne connaissait pas son origine, mais la croyance populaire, à l'époque, détectait son point de départ en Espagne, d'où son nom de grippe espagnole ou de Dame espagnole. (8). On sait, aujourd'hui, que cette pandémie fut causée par la contagion du syndrome de Guillain-Harré, et comme il est connu que ce virus causait la grippe des cochons, on l'a aussi appelé virus de la grippe porcine.

Dans l'espace de quelques mois, la grippe espagnole tua 65,000 Canadiens, la plupart, dans leur prime jeunesse. Considérée comme l'un des pires désastres de l'histoire moderne, cette pandémie causa la mort de plus de 20 millions de personnes en 1918-1919. Les camps militaires surpeuplés et les vastes mouvements de troupes de la première guerre mondiale avaient fourni des conditions idéales pour l'extension de la maladie, à tout le globe terrestre. (9).

Partout, comme ailleurs, Saint-Fabien connaît sa part d'affliction. On dit, alors, qu'il y a plus de décès causés par la grippe espagnole que de soldats de Saint-Fabien tués au front. Les écoles de la paroisse ferment et les séminaristes de Rimouski sont de retour, dans leurs familles, pour se protéger de la contagion. A Saint-Fabien, il semble que l'année 1919 fut davantage déterminante dans ses effets, sur notre population. Les statistiques de décès des rapports annuels du curé font état de la situation.

7. Lettre du curé Audet, adressée à Mgr Langevin, 4 janvier 1875. Conservée aux archives de l'Archevêché de Rimouski.

8. "L'épidémie de 1918-19 nous aura été épargnée, dans *Le Soleil*, 9 février 1977, p. 1.

9. *Ibid*, p. 1.

	Décès
1916	29
1917	31
1918	29
1919	47
1920	36
1921	35

On ne saurait prétendre que cette épidémie fut catastrophique pour Saint-Fabien, mais on peut penser que la crainte de la contagion fut répandue dans la plupart des familles. Les anciens furent très marqués par les effets de cette pandémie et c'est un événement qu'ils nous rappellent avec insistance.

On peut mentionner quelques autres épidémies qui affligèrent, jadis, nos paroissiens. Vers 1903, les anciens rappellent qu'une seconde épidémie de variole, qu'on appelle vulgairement la "petite vérole" ou la "picotte", se propageait à Saint-Fabien. Vers 1908, une épidémie de diphtérie atteint particulièrement les petits enfants. Vers 1934, une épidémie de choléra affecte également les enfants en bas âge. Enfin, il y aurait eu aussi des épidémies de fièvre typhoïde et de fièvre scarlatine répandues autrefois à Saint-Fabien.

UNE PREMIERE EN TELECOMMUNICATION (10)

Saint-Fabien participait le 26 mai 1977 à une expérience originale en télécommunication, réalisée par la compagnie Québec-Téléphone. La participation de Saint-Fabien se résuma à l'organisation de certaines manifestations qui furent télévisées sur le canal 2. Au cours de cette émission, on put voir des chorégraphies présentées par la troupe de danse, **Les Carousels** de Saint-Fabien, des chants préparés par la chorale de Saint-Fabien, un monologue et une présentation de danse canadienne. Le maître de cérémonie était monsieur Yves Lévesque.

Afin d'apporter la preuve de la polyvalence d'un réseau de télécommunications, le ministre québécois des Communications, monsieur Louis O'Neill et le maire de Saint-

10. "Québec-Téléphone réalise une première mondiale", dans **Le Rimouskois**, Vol. 10, No 28, 1 juin 1977, p. 3.

Fabien, monsieur Emmanuel Roy se sont entretenus au téléphone, alors qu'on pouvait les apercevoir sur écran, simultanément, de Rimouski et de Saint-Fabien.

La participation de Saint-Fabien fut grandement appréciée de tous, lors de cette expérience. Sa collaboration démontrait, en effet, le bon fonctionnement d'un tel système.



Source: H.-Paul Lauzier, Québec-Téléphone

Chapitre IX

L'écho des aïeux

On n'imagine pas une monographie de paroisse, sans quelques légendes, quelques anecdotes et récits pittoresques qui font le charme de l'histoire locale et contribuent à enrichir notre folklore et notre patrimoine culturel. C'est donc une joyeuse détente que l'on s'accorde en ravivant à la mémoire tous ces petits événements piquants et savoureux qui sont le reflet, d'ailleurs, d'une certaine façon de vivre et de penser propre à nos ancêtres.

Les sources d'informations sont nombreuses et variées. Certains récits nous sont fournis par la littérature historique qui a pris soin de relever quelques événements, souvent les plus anciens, parmi les plus pittoresques ou fantaisistes de notre histoire locale. Néanmoins, le canevas, le thème à peu près constant de ces histoires extravagantes ou cocasses nous est parvenu par la tradition orale, qui est un lien vivant entre le passé et le présent. Au cours des longues veillées d'hiver, au coin du feu, les paroissiens aimaient bien se rappeler les récits de leurs aïeux, empreints d'un brin de fantaisie ou d'émotion.

Piété, gaieté, tenacité, voilà des éléments essentiels de la mentalité des anciens qui apparaissent dans ces récits, agréables à connaître, intéressants à méditer. Pour certains

esprits trop raisonnables et trop austères, les légendes et les petites historiettes peuvent paraître sans grand intérêt à une époque où l'on ne croit plus guère aux feux-follets et où la poésie, est souvent traitée de rêverie et de jeu superflu. Pourtant, la distraction a aussi son prix, puisqu'elle nous permet d'échapper aux préoccupations utilitaires, aux considérations d'action immédiate, aux soucis et aux tracasseries quotidiens.

Et quand ce sont des anecdotes, des chansons et des légendes où s'exprime l'âme de nos paroisses, elles nous permettent d'aimer, à la fois, le doux plaisir qu'elles nous procurent et le coin de pays où elles sont nées.

LA "MAISON DU REPOS" DE LA VEUVE PETIT

Le plus lointain récit pittoresque qu'il nous soit possible d'évoquer est sans contredit l'épopée légendaire de la veuve Petit et de sa maison de repos. Nous avons déjà expliqué brièvement au cours d'un chapitre précédent (1), les raisons qui justifient l'établissement de la famille Petit, sur le littoral de Saint-Fabien-sur-mer. Nous voulons cependant apporter plus d'éclaircissements sur l'histoire de la famille Petit qui laissa un souvenir mémorable dans nos parages.

Antoine Petit dut arriver à Saint-Fabien entre 1780 et 1785. Ce n'est nullement dans un but de colonisation qu'Antoine choisit de s'établir chez nous, mais bien parce qu'il est pilote de navigation et que le site de Saint-Fabien-sur-mer lui semble un endroit excellent pour accomplir ses fonctions de pilote. C'est là l'unique raison du séjour de la famille Petit dans un endroit alors si isolé du reste des colonies. Pour bien comprendre, rappelons ce qu'était le pilotage à cette époque.

Il importe d'abord de retenir que la fondation et le développement de la colonie française à Québec, tiennent à l'existence du Saint-Laurent qui la rendait accessible à la France dont elle dépendait presque entièrement. Il en résultait alors :

un mouvement continu de bâtiments entre Québec et la France. Faute d'autres moyens de communications, la nou-

1. Revoir les débuts du chapitre II sur l'établissement des premiers concessionnaires.

velle colonie se développa le long de ses voies navigables et les voyages impliquaient donc la navigation dans les eaux restreintes où l'on rencontrait des conditions et des dangers inconnus des navigateurs hauturiers et imposant de recourir à des gens connaissant parfaitement la nature et les particularités des cours d'eau. (2).

Sous le régime français, les vaisseaux transatlantiques, qui remontaient le Saint-Laurent, venaient reconnaître l'île du Bic, puis, cinglaient vers Tadoussac. De là, du moins dans les premiers temps, ils se rendaient à Québec en suivant le chenal du nord, c'est-à-dire en passant au nord de l'île d'Orléans. C'est à la Baie St-Paul, à la Petite Rivière et à l'île aux Coudres que l'on s'adressait alors pour avoir les services expérimentés des marins habitués aux méandres et aux bancs de sable toujours mouvants du Saint-Laurent. (3).

Après la conquête anglaise cependant, les navigateurs se mirent à voyager de préférence par le chenal du sud, c'est-à-dire en passant au sud de l'île d'Orléans pour aller rejoindre Québec. Aussi, les pilotes émigrèrent sur la rive sud, en particulier aux Trois-Pistoles, à Saint-Fabien, au Bic, à Rimouski et à Ste-Luce.

Les lois du pilotage n'étaient pas alors ce qu'elles sont aujourd'hui. Le système du tour de rôle était inconnu, et chacun devait courir sa chance. "On partait à la grâce de Dieu, et l'on se rendait parfois jusqu'à l'île d'Anticosti ou au Cap-Breton au-devant des navires venant d'Europe. Le premier arrivé était choisi." (4).

On imagine facilement les problèmes qu'occasionnait cette façon de procéder. Egalement, le prestige et la considération dont jouissait alors cette classe privilégiée et enviée n'allèrent pas sans provoquer quelques inconvénients. "Les pilotes formaient une petite aristocratie, pour laquelle on avait une espèce de culte. C'est ce qui explique l'encombrement de cette carrière et les nombreux abus, résultant de la compétition, qui se produisaient à cette époque." (5).

2 **Rapport de la commission royale d'enquête sur le pilotage. Etude sur le pilotage au Canada Fleuve et Golfe St-Laurent**, p. 24

3. J. Edmond Roy, "Le pilotage sur le St-Laurent", p. 113.

4. Robert, "La famille Pelit", dans l'**Echo du Bas Saint-Laurent**, 6 décembre 1935, p. 1

5. J.D. Michaud, **Le Bic**, Tome I, p. 146.

Pour les réprimer et en prévenir de nouveaux, Sir James Murray, deuxième gouverneur anglais du Canada, fit une législation qui réglementa le pilotage du Saint-Laurent. Elle fixait, au Bic, la station des pilotes, déterminait la durée de la saison de navigation, et établissait avec précision l'échelle des tarifs devant être suivis. (6).

Antoine Petit, établi sur le littoral de notre paroisse, exerça d'abord sa profession, sans l'autorisation officielle. Puis, voulant régulariser sa situation, il profita d'un voyage à Québec pour présenter sa requête au Gouverneur. Dans sa supplique présentée, le 26 juillet 1785, à Lord Dorchester en vue d'obtenir sa commission de pilote, Antoine apporte comme considérant qu'il "est chargé de sa mère qui est veuve, et de plusieurs de ses frères et soeurs, dont il est l'aîné, et comme le père, puisqu'ils n'ont que lui pour ressource." (7). Les vœux d'Antoine Petit n'avaient pas tardé à se réaliser, car sa commission de pilote est datée, en effet, du 2 août 1787.

A vrai dire, la famille Petit n'était pas aussi destituée qu'Antoine voulut bien le faire entendre. Sa mère, Marie Carette (8), autrefois veuve de Jean Petit, s'était remariée le 7 avril 1777 à Paul Landais, devant le notaire Michel Saindon de l'Isle-Verte. Par ailleurs, son frère, Jean-Baptiste, a 20 ans à cette époque; et ses soeurs: Marie-Anne est depuis longtemps établie, Marie-Archange, Marie-Marguerite et Marie-Angélique ont respectivement 22, 18 et 15 ans. (9).

La mère au reste, allait bientôt, à moins que cela ne fut déjà fait, se créer une situation. Tout le monde, dans le bas du fleuve connut bientôt "la maison du repos" de la dame Petit. Nous avons, sur ce propos, le témoignage de l'abbé J.B.A. Ferland. En 1836, il consigne, dans son Journal d'un voyage sur la côte de la Gaspésie:

Judis, le chemin entre les Trois-Pistoles et le Bic, suivait les bords du fleuve. Dans cette distance de vingt-sept milles, un seul lieu de repos s'offrait au voyageur; c'était la maison de la veuve Petit, dont le nom est longtemps resté célèbre dans ces parages. (10).

6. Rapport de la commission royale d'enquête sur le pilotage, p. 27.

7. Archange Godbout, "Jean Petit et Marie Carette", dans *Mémoires de la société généalogique canadienne-française*, Juillet-Octobre 1958, p. 235.

8. Les documents font subir plusieurs métamorphoses à son nom: Marie Cagnac, Marie Careste, Caresse et Carette.

9. Archange Godbout, *Op. cit.*, p. 235.

10. J. B. A. Ferland, *La Gaspésie*, pp. 27-28.

Où était située au juste cette auberge secourable?

L'Abbé Michaud. propose le voisinage du Cap Enragé et de l'Anse-aux-Bouleaux, le long du chemin à peine ébauché qui contournait les sinuosités de la Baie du Bic. L'Abbé A.A. DeChamplain, mieux inspiré, suggère "la Pointe à Mercier" aujourd'hui à Saint-Fabien-sur-Mer. Pour constituer un vrai relais, la maison de repos de la mère Petit devait, ce semble, se trouver à mi-chemin entre les Trois-Pistoles et le Bic, plutôt vers Trois-Pistoles, puisque l'acte de sépulture de la tenancière la désigne comme "résidant dans le Bic aux Trois-Pistoles". (11).

Pour notre part, nous rallions la proposition de l'abbé DeChamplain que plusieurs raisons nous incitent à confirmer. Tout d'abord, la tradition orale, à Saint-Fabien, conserve le souvenir de la veuve Petit qui résidait, dit-on, au milieu de l'Anse-à-Mercier, à l'endroit où est situé actuellement le chalet des "Beudoin". En outre, les textes de plusieurs concessions dans la seigneurie Nicolas Rioux confirment notre position, alors qu'il ne se trouve rien de semblable pour la seigneurie du Bic. Vers 1785, un "fermage" de huit arpents de front dans la seigneurie Nicolas Rioux avait été concédé à Jean Petit. La demande avait probablement été faite par sa femme, puisque celui-ci était déjà décédé. Et, comme on l'a vu plus tôt, la famille Petit ne se privait pas de fausser les données si cela pouvait aider dans les requêtes. Le 18 octobre 1793, le second mari de la dame Petit, Paul Landais, recevait, à son tour, une concession de terre dans la partie ouest de la seigneurie. Cette propriété, on l'a vue au premier chapitre de ce volume, était située sur la montagne, entre Saint-Fabien et Saint-Simon, dans les voisinages du Lac-à-Landais, appelé ainsi depuis ce temps. L'année précédente, le 7 septembre, une concession de terre avait été octroyée à Philippe Whahenman, soit

Quatre arpents de terre de front sur le fleuve Saint-Laurent sur quarante-deux de profondeur icelle profondeur. à prendre sur le même Rumb de vent que court la dite Seigneurie. et le front des dits quatre arpents à commencer au bout sud-ouest des huit arpents de front dont feu Jean Petit et sa veuve ont joui jusqu'à présent à titre de fermage

11. Archange Godbout, *Op. cit.*, p. 236.

et venant du nord-est jusqu'aux terres non-concédées. . . (12).

Quelques années plus tard, le 3 mai 1816, la soeur de Antoine, Dame Angélique Petit, veuve de Pierre Bous, recevait

une terre sise et située en la dite Seigneurie de Nicolas Rioux au lieu nommé l'Islet au flacon, contenant quatre arpents de front sur trente de profondeur, et ce prendre le front vis-à-vis la pêche à anguille qui est dans un lac, avec ensemble le droit de pêche vis-à-vis et sur le front de la dite terre, et bornée par devant à la dite pêche à anguille. . . (13).

Enfin, le contrat de la vente de la terre, le 17 avril 1838, par Germain Soucy à Bernard Mercier nous semble être une preuve irréfutable. Le texte du contrat débute comme suit :

Germain Soucy maître pilote demeurant en la paroisse de l'Isle Verte lequel à vendre, cédé, transporté et abandonné dès maintenant et à toujours et promet garantir de toutes espèces de troubles et pour les avoir acquis de Dame Marie Archange Petit, veuve défunte de Germain Soucy. . . (14).

Est-il besoin de rappeler que la veuve Petit avait une fille nommée Marie-Archange et, comme le contrat de vente le sous-entend, cette dernière avait donc hérité du fief Petit, à la suite du décès de la tenancière. Précisons, en outre, que cette terre achetée par Bernard Mercier correspond bien à la terre de Saint-Fabien-sur-mer qui appartient actuellement à monsieur Elie Belzile, qui a d'ailleurs hérité des anciens contrats de succession, lesquels nous servent de preuve à l'appui. Tous ces extraits des concessions et des ventes de terrain nous amènent à conclure, sans équivoque possible, que la famille Petit résidait non pas au Bic comme l'a longtemps prétendu J.D. Michaud, mais bien à Saint-Fabien-sur-mer, d'où le pilote Antoine pouvait facilement voir les bateaux passer au large de l'île du Bic et aller à leur rencontre.

Si nous insistons sur l'auberge Petit, c'est que la

12 Textes des concessions de terre dans le territoire de Saint-Fabien de 1792 à 1827 relevés par Mgr Médard Belzile et conservés dans des notes inédites.

13 Texte de la concession de la terre à Angélique Petit, 3 mai 1816, conservé par monsieur Martin Dionne.

14 Texte du contrat de vente de la terre par Germain Soucy à Bernard Mercier, le 17 avril 1838, conservé par monsieur Elie Belzile.

légende s'est emparée de ce logis hospitalier. Sir James Lemoine a recueilli ces on-dit, trente ans après l'abbé Ferland dans ses **Chroniques du Saint-Laurent**.

Au lieu d'un village florissant, il y avait à peine au début du siècle une maison à tous les neuf milles. La tradition désigne encore l'endroit, où, sur le bord de la route, se dressait une redoutable auberge, tenue par une horrible vieille du nom de Petit. Il arriva plus d'une fois qu'on entendit plus parler des voyageurs attardés qui, au cours des tempêtes de janvier, avaient cherché un abri sous le toit de Madame Petit. Sombres et nombreuses sont les traditions qui concernent Madame Petit. (15).

Et pourtant, à la réflexion, on se prend à douter des faits ainsi rapportés par les chroniqueurs. Peut-être, s'agit-il ici d'une réputation qu'elle s'était créée de toute pièce, pour éloigner les visiteurs. La veuve Petit s'était probablement lassée d'accueillir les voyageurs "infortunés" qui venaient chercher refuge sous son toit. Néanmoins, l'ombre plane toujours sur la vérité des agissements de la tenancière de la "maison du repos". Reste toutefois qu'il

fallait une force d'âme peu commune à cette femme Petit pour aller fixer son auberge dans un sinistre décor, si loin, à l'écart de tout être humain. Vieillie, usée et par surcroît étrangère, elle aura, sans doute, suggéré l'idée de quelque fée malfaisante. Colportées de son vivant les charges exécra- bles dont Lemoine s'est fait l'écho eussent alerté la police. Alors comme aujourd'hui la justice avait le bras long. (16).

L'abbé J.D. Michaud croit enfin devoir ajouter un dernier trait à la légende de la veuve Petit.

La tradition, écrit-il, qui semble avoir pris en grippe cette vieille fée, veut encore que son fils Antoine soit allé l'in- humer aux Trois-Pistoles, bien qu'il soit impossible de retrou- ver l'acte de sa sépulture dans les registres de cette paroisse.

Le cortège funèbre, toujours d'après la tradition, n'eut rien de la pompe qui entoure les funérailles d'aujourd'hui,

15 Archange Godbout donne cette traduction dans son article "Jean Petit et Marie Carette", p. 236; le texte original anglais se trouve dans James Lemoine, *The Chronicles of the St-Lawrence*, p. 316.

16 Archange Godbout, *Op. cit.*, p. 236

dans l'opulente paroisse de Ste-Cécile du Bic. La dépouille mortelle, renfermée dans quatre planches à peine blanchies, et déposée sur un traîneau sauvage — car c'était l'hiver — fut portée, sans aucune escorte par son fils Antoine. (17).

Sur ce, Archange Godbout, de la Société de Généalogie, poursuit :

Nous doutons un peu que le pilote Antoine Petit, qui faisait sa résidence à l'Isle-Verte, soit venu au Bic en plein hiver faire le transport du cadavre de sa mère. Nous doutons aussi qu'un homme, pour vigoureux qu'il soit, eût tiré ce corps sur une "traîne sauvage" l'espace de 12 à 15 milles. Quant à l'acte de sépulture, le perspicace Abbé DeChamplain l'a repéré et il ne contient rien d'insolite. Nous le reproduisons :

"L'an mil huit cent onze le cinq février, par nous prêtre et curé de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges des Trois-Pistoles, soussigné, a été inhumé dans le Cimetière, le corps de Marie Cagnac épouse de Paul Landais, décédée dans le cours de décembre de l'année précédente dans le Bic, en notre absence âgée d'environ quatre-vingt ans, de la paroisse sus dite. . . .

(Signé) Charles Hot prtre (18)

Mentionnons que Paul Landais avait dû abandonner sa femme plusieurs années plus tôt, puisque l'on entendit très peu parler de lui. Quant à la réputation peu enviable de Madame Petit, rappelons que le temps se chargea de rendre justice à Marie Carette. Ainsi, Fulgence Charpentier, estivant de Saint-Luce-sur-mer, écrivit en août 1938, la version suivante de la légende :

LA BELLE AUGERGISTE (19)

*Près des rochers abrupts et des gorges profondes
Dont l'écho s'harmonise avec la voix des ondes
Qui vient mourir au pied des murailles à pic,
S'adosse une des plus vieilles maisons du Bic.
Le lierre orne son huis d'une dentelle verte,
Sa porte sur la mer reste toujours ouverte,*

17. J.D. Michaud, *Le Bic*, Tome I, p. 211.

18. Archange Godbout, *Op. cit.*, p. 237

19. Fulgence Charpentier, "La Belle Aubergiste", dans *l'Echo du Bas Saint-Laurent*, 2 août 1938.

Vous n'avez qu'à frapper et l'on vous y reçoit,
 Et l'air qu'on y respire est le plus doux qu'il soit,
 Car dans l'encadrement fleuri de la fenêtre,
 Dès que vous arrivez, vous voyez apparaître
 Un visage de femme au regard transparent
 Tel que jamais n'en vit naître le Saint-Laurent.
 D'elle émane ce charme auquel rien ne résiste.
 Et vous serez conquis par la belle aubergiste.
 Son sourire est si calme et si digne toujours
 Qu'il semble illuminer le roc des alentours,
 Comme si dans ce lieu d'aspect sauvage et sombre
 Ce rayon suffisait pour illuminer l'ombre.
 Ils étaient, ce soir là, quatre ou cinq voyageurs
 Réunis près de l'âtre aux dansantes rougeurs,
 Tandis que le héron glapissait dans la brume,
 Et qu'un phare meuglait sur l'océan qui fume,
 Quand l'un d'eux, au courant des choses d'autrefois,
 Dit, avec un accent qui trahissait sa voix,
 Craignant de réveiller, en rompant ce silence,
 Tout un monde muet enseveli dans l'Anse:
 "Faut-il ajouter foi, Madame, à ces propos,
 "Qu'ici même existait la Maison du Repos,
 "Une sorte de soi-disant hôtellerie
 "Où le passant perdait et la bourse et la vie?
 "N'est-il pas vrai que dans cette ancre de malheur
 "Une mégère affreuse et laide à faire peur,
 "Sorte de Barbe-Bleue et de Fée Carabosse,
 "Avec l'instinct pervers d'une fée féroce,
 "Tuait les voyageurs qui, pour passer la nuit,
 "S'abritait sous le toit de la veuve Petit?"

L'oeil si rieur pourtant de la belle aubergiste
 S'embrumit aussitôt d'une lueur triste,
 Puis elle commença lentement son récit:

"Vous ne vous trompez pas, Monsieur, c'est bien ici,
 "Ces murs où les moments s'écoulaient comme un rêve,
 "Où la montagne naît, où l'océan s'achève,
 "Où l'arôme du large au parfum du jardin
 "S'entremêle, ces murs ont été témoin
 "De crimes que, les nuits d'éclairs et de tonnerre,
 "Une femme ourdissant de ses mains sanguinaires,
 "Cette veuve Petit, de sinistre renom,
 "Avait perdu son fils, son fils et sa raison.
 "Folle de désespoir, de rancœur et de haine,

"Elle se découvrit les griffes d'une hyène
"Pour se venger sur tout être du sexe fort
"Qui pouvait évoquer la mémoire du mort.
"C'est ici même qu'elle établit son auberge,
"Et chaque voyageur qui, le long de la berge,
"Le soir venu, cherchait le gîte et le repas.
"Entrait ici, mais, paraît-il, n'en sortait pas.
"La rumeur a voulu que le cri des victimes
"Hurlât, les nuits d'orage, aux pans roides des cimes,
"Et que l'appel des morts, portés par le ressac,
"Fût perceptible jusqu'au lointain Tadoussac.
"Après du gouverneur on demanda sa tête,
"Et la gendarmerie entreprit une enquête;
"Un agent en secret arriva de Québec.
"Le lendemain, son corps flottait dans le varech.
"La frayeur que son nom provoquait était telle
"Que le peuple en avait une frayeur mortelle,
"Et quand ils parvenaient près de l'Anse-aux-Bouleaux,
"L'écume sur le mors, hennisaient les chevaux.

"Mais, un beau jour, le ciel, sensible à la prière
"Des gens, fléchit le cœur de la vieille sorcière,
"Au milieu du brouillard, un navire étranger
"S'était brisé sur un roc à peine immergé,
"Alors qu'il s'engageait dans le goulot du havre,
"Des passagers il ne restait que des cadavres
"Que le flot déposa sur la grève, au matin.
"Si, pourtant, une épave, un berceau de rotin,
"Vint s'échouer sur le rivage, avec la brise,
"Et dans ses langes frais, comme autrefois Moïse,
"Une enfant souriait, échappée à la mort.
"La veuve, en la voyant, eût voulu tout d'abord
"Céder à son étrange et morbide caprice,
"Mais devant cette fleur, sans soutien, sans nourrice,
"Qui quêtait à la vie un peu de sa chaleur,
"La mère qu'elle était sentit fondre son cœur,
"Comme si l'humble appel de cet être sans arme
"L'eut délivrée enfin d'un maléfique charme.

"La petite grandit, devint femme à son tour.
"Avec elle au foyer désert entra l'amour.
"La clameur qui, jadis, secouait la colline
"Avait fait place à la chanson tendre et câline
"Qui fuse au fond des bois dans l'air pur du printemps.

*"La veuve s'éteignit le jour qu'elle eut cent ans.
L'orpheline fut seule à prier sur sa bière.
Malgré son passé lourd de crimes, la sorcière
Dans son âme ulcérée avait pu ressentir
Par l'amour d'un enfant l'ombre du repentir.
Dorénavant la paix habita la demeure.*

*"Si son noir souvenir quelquefois vous effleure
Quand la mer, près de l'Île-au-Massacre, mugit,
Priez pour le repos de la veuve Petit".*

*Et la belle aubergiste aux yeux d'asphodèle
Poursuivit en jetant un regard rempli d'elle:
"Et ce récit, Messieurs, mérite qu'on le croit,
"Cette enfant échappée au naufrage, c'est moi".*

FULGENCE CHARPENTIER

Ste-Luce-sur-mer, 2 août 1938.

Soulignons que ce merveilleux poème composé par monsieur Charpentier fut écrit à l'époque où les écrits de monsieur J.D. Michaud propageaient l'idée que la veuve Petit tenait son auberge à proximité de l'Anse-aux-bouleaux, près du havre du Vieux-Bic. Maintenant que nous avons fait la lumière sur l'établissement de la famille Petit sur notre grève, on pourra corriger mentalement les petites erreurs contenues dans ce récit poétique. A la rigueur toutefois, on pourrait prétendre que ce malentendu historique remonte aux premiers temps de la colonie. A l'origine, le Bic était compris dans les limites mêmes de notre paroisse — c'est la région qui avoisine la montagne du Bic, c'est-à-dire aujourd'hui le Pic Champlain — et c'est l'usage populaire qui a déplacé, un peu plus à l'est, ce qu'était le Bic des premiers explorateurs.

Nos recherches historiques nous ont également conduits à récupérer une autre légende répandue dans nos contrées et que monsieur J.D. Michaud a aussi inclus, par mégarde, dans son histoire de Sainte-Cécile-du-Bic.

LA LEGENDE DU FORGERON BLANCHET

Prudent Blanchet s'établit dans notre paroisse vers 1848. En effet, un acte de concession par Dame Luce Gertrude Drapeau, ès qualité, à Prudent Blanchet, le 27 octobre 1848, reconnaît

avoir baillé et concédé à titre de Bail à cens et rentes seigneuriales, foncières, et non-rachetables, dès maintenant et à toujours, promis et promet garantir de tous troubles et empêchements généralement quelconques à Sieur PRUDENT BLANCHET maître forgeron, demeurant en la dite seigneurie Paroisse de St-Fabien comté de Rimouski; à ce présent et acceptant Preneur et retenant au dit titre pour lui, ses hoirs et ayant cause à l'avenir, une terre sise et située en la dite Seigneurie de Nicolas Rioux, au devant des terres de la première concession. . . . (20)

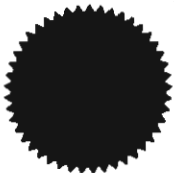
Pour obvier à toutes objections possibles, nous avons cru opportun de fournir une photocopie de ce contrat original que vous pouvez consulter ci-après. Ce document historique ne laisse subsister aucun doute possible sur le séjour du forgeron Blanchet dans notre paroisse. Cette pièce originale est conservée par monsieur Mathieu Coulombe qui a possédé les terres appartenant jadis à Benjamin et Paschal Roy, pionniers de la paroisse. Il nous est impossible de localiser avec précision le lot détenu par le forgeron Blanchet car, lors de la concession, ce censitaire n'avait pas de voisin immédiat et l'absence de cadastre à l'époque nous empêche de combler cette lacune. Après une analyse minutieuse des anciens contrats, nous avons cru observer que la terre appartenant à Isaac Roy (21) et celles appartenant à ses frères Benjamin et Paschal Roy (22) étaient séparées par un arpent de terre, d'abord non concédé, situé immédiatement à l'est de la route qui conduit à Saint-Fabien-sur-mer. Mais il ne peut s'agir du lot concédé, plus tard, à Prudent Blanchet car l'acte de concession aurait obligatoirement indiqué, comme borne ouest, la terre d'Isaac Roy concédée depuis 1821. Par ailleurs, puisque l'acte de concession de Prudent Blanchet se trouve parmi les contrats de la terre appartenant à Mathieu Coulombe, laquelle appartenait, jadis, à Benjamin et Paschal Roy, c'est donc logiquement ici qu'il faudrait rechercher le fief de Prudent Blan-

20. Extrait de l'acte de concession par Dame Luce Gertrude Drapeau à Prudent Blanchet, le 27 octobre 1848. Pièce conservée parmi les anciens contrats de la terre de monsieur Mathieu Coulombe.

21. La terre d'Isaac Roy appartient actuellement à monsieur Jean-Marc Gagnon et se trouvait située immédiatement à l'ouest du chemin qui conduit à Saint-Fabien-sur-mer. On sait que plus tard, ce pionnier acquit l'arpent de terre non concédé situé du côté est de la route.

22. La terre de Benjamin Roy s'est transmise de père en fils jusqu'à la génération de Philippe Roy qui la vendit à Gonzague Coulombe pour son fils Mathieu, lequel est aussi un descendant de Benjamin par sa mère Emilla Roy. La terre de Paschal Roy s'est transmise de la même façon jusqu'à Vital Roy qui la cède à son gendre Camille Jean, lequel la vendit à Mathieu Coulombe.

EXTRAIT d'un ACTE de CONCESION par Dame Lucie Gertrude Drapeau, de qualité, à Prudent Blanchet, le 27 octobre 1848:



PARDEVANT les Notaires Publics en cette partie de la Province du Canada, ci-devant appelée Bas-Canada, réunies,

YIT présente Dame LUCIE GERTRUDE DRAPEAU veuve de feu Thomas Casault Ecuyer demeurant en la cité de Québec, tout en son nom personnel que comme Procuratrice des Dames Marie Josephite Drapeau, veuve de feu Jean Baptiste Destimauville Ecuyer, Marguerite Josephite Drapeau épouse de Pierre Garon Ecuyer, et Demoiselle Louise Angèle Drapeau ses seules seigneurs conjoints de la Seigneurie de Nicolas Rioux dite la Baie du Ha:Hal et autres lieux

L QUEL a reconnu et confessé avoir baillé et concédé à titre de Bail à cens et rentes seigneuriales, foncières, et non-ruchetaoles, dès maintenant et à toujours, promit et promet à garantir de tous troubles et empêchemens généralement quelconques à Sieur PRUDENT BLANCHET maître forgeron, demeurant en la dite seigneurie Paroisse de St-Fabien canté de Rimouski; à ce présent et acceptant Preneur et retenant au dit titre pour lui, ses hoirs et ayant cause à l'avenir, une terre sise et située en la dite Seigneurie de Nicolas Rioux, au devant des terres de la première concession,

CONTENANT douze arpens de front, sur huit arpens de profondeur, plus ou moins, située au Sud-Ouest du chemin, qui conduit au fleuve St-Laurent, tenant au Nord-Est, à une terre appartenant au Preneur, au Sud-Est et au Sud-Ouest aux terres du premier rang, et au Nord-Ouest aux terres non concédées ainsi que la dite terre se poursuit et comporte, et que le dit Preneur dit bien savoir et connaître, et en être content et satisfait pour l'avoir vue et visitée et en être en possession, auvant en la censive de la dite seigneurie de Nicolas Rioux et envers le domaine d'icelle chargée par ces présentes de trois schellings un denier et demi, courant par chaque arpent en superficie qui se trouveront après chainage & bornage de la dite terre - le tout de cens et rentes foncières et Seigneuriales, etc. etc.

FAIT et passé au dit lieu de St-Fabien, demeure de Jean-Baptiste Michaud fils - sous le numéro cent-soixante-huit - L'an mil huit cent quarante huit le vingt sept d'octobre après midi; et après lecture faite, ont signé avec les notaires,

Lucie Drapeau V.T. Casault
Prudent Blanchette
JOB. OUELLET
Not Pub.

LEQUEL EXTRAIT, délivré à la réquisition de Mr Paul Roy, de St-Fabien, et tiré de la minute trouvée en l'Etude du dit Mre. Joe. Ouellet déposée parmi les archives de mon bureau, je, sousigné, Protonotaire de la Cour Supérieure, dans et pour le district de Kamouraska, et gardien d'icelles archives, certifie être véritable.

RIVIERS-du-LOUP, le onze septembre mil neuf cent dix-neuf.
Un mot rayé nul.

Proclamation
M.S.



chet. La mésaventure du forgeron Blanchet avait, sans doute, entraîné l'annulation de l'acte de concession qui a été acquis ultérieurement par Benjamin ou Paschal Roy. Il nous est impossible d'apporter plus d'éclaircissements sur ce sujet car il nous manque des pièces justificatives qui pourraient faire le lien entre toutes ces successions. Nous avons cependant de bonnes raisons de croire que le forgeron Blanchet était établi dans ces voisinages.

Mis à part l'acte de la concession de terre à Prudent Blanchet en 1848, il existe d'autres preuves qui confirment le séjour du forgeron dans notre paroisse. En effet, nous avons consulté les archives de l'Archevêché de Rimouski concernant la paroisse de Saint-Fabien et celle de Sainte-Cécile du Bic. Prudent Blanchet signe dans la Requête adressée à Mgr Turgeon, en octobre 1850, **pour protester** contre la décision de l'évêque qui venait de fixer le lieu de résidence d'un prêtre à Sainte-Cécile et non à Saint-Fabien. Pas une seule fois, le nom de Prudent Blanchet n'apparaît dans les requêtes de la paroisse du Bic; les noms de Jean-Baptiste et de Germain Blanchette sont les seuls à figurer dans les documents relatifs à cette paroisse. En outre, la collection complète des "Rôles d'Evaluation de la Municipalité du Bic" qui est conservée pour cette localité, ne mentionne en aucun cas le nom de Prudent Blanchet, mais simplement ceux de Jean-Baptiste et de Germain Blanchette. L'épisode du forgeron Blanchet concerne la région du Bic uniquement à partir du moment où ce dernier s'est réfugié sur l'Île du Bic, à la suite de son forfait. Voici donc ce que l'histoire retient de ce malheureux personnage.

Prudent Blanchet était forgeron de son métier et, un jour, "s'étant pris de querelle avec un de ses concitoyens qui était venu le provoquer jusque dans sa forge, il lui avait plongé dans l'abdomen la barre de fer rougie au feu qu'il façonnait sur son enclume. . ." (23). Telle est la légende qui a cours au sujet du forgeron Blanchet. Il n'existe aucun document historique pouvant faire la lumière sur cet événement. La tragédie a pu s'être produite, peu après 1850, mais pas beaucoup plus tard car, si Prudent signe sur la requête de 1850, on ne retrouve plus son nom dans les autres pétitions qui précèdent l'arrivée du curé résident en 1855. La légende prétend encore que Blanchet, redoutant

23. J.D. Michaud, *Le Bic*, Tome II, pp. 220-221.

la justice, se serait enfui sur l'Île du Bic avec toute sa famille. Il y vécut plusieurs années, cultivant un peu la terre, mais vivant surtout des épaves que la mer lui apportait. (24). La famille s'est établie au sud-est de l'île, à l'endroit que les navigateurs prirent l'habitude de surnommer l'Anse-à-Blanchet ou Camp à Blanchet. Au sujet du "camp Blanchet", la tradition orale rapporte l'anecdote amusante que voici :

Blanchet avait, paraît-il, une drôle de maison sur l'Île. Bâtie toute en longueur, elle mesurait 6 pieds par douze pieds environ. . . Il rallongeait sa maison par les deux bouts, chaque fois qu'il le pouvait, avec du bois trouvé sur les rives de l'Île. (25).

Qu'advint-il finalement de la famille Blanchet? La tradition orale colporte plusieurs versions différentes qu'il est intéressant de signaler. Les uns affirment que Blanchet demeura quelques années sur l'Île du Bic puis, quand les gens commencèrent à oublier cette triste aventure, il revint s'établir à Saint-Fabien-sur-mer où il se livra à la culture des terres, à proximité de l'Anse-à-l'Islet. Une autre version soutient que la famille Blanchet, après un séjour de quelques années sur l'Île du Bic, s'expatria aux États-Unis d'où elle ne devait jamais revenir. Enfin, l'abbé DeChamplain prétend que Prudent Blanchet, après sa fuite sur l'Île du Bic, a d'abord purgé sa peine à la prison de New-Carlisle et qu'il s'est ensuite exilé aux États-Unis avec toute sa famille. Seul Joseph Blanchet, le fils de Prudent, revint quelques années plus tard dans nos parages et il alla s'installer à l'Anse-à-Blanchet, c'est-à-dire à l'endroit où sa famille et lui avaient vécu autrefois. Les gens du Bic prétendaient, alors, que Joseph Blanchet cherchait des coffres-forts enfouis dans l'Île. . . (26).

LA LEGENDE DE L'ISLET-AUX-FLACONS

Nous avons déjà eu l'occasion, au cours du premier chapitre, de dire quelques mots à propos de la légende de l'Islet-aux-Flacons. Ainsi, un journaliste mentionne dans un hebdomadaire rimouskois, il y a plus de vingt ans, l'exis-

24. Propos recueillis par l'abbé A.A. DeChamplain lors d'une rencontre avec monsieur Louis Rioux, ancien gardien du phare du Bicquet. Ces anecdotes sur l'Île du Bic sont soigneusement rapportées par l'abbé DeChamplain dans ses notes personnelles sur l'histoire de l'Île du Bic et du Bicquet.

25 Ibid.

26 Ibid.

tence de cette légende déjà très ancienne. Le chroniqueur rapporte qu'un trésor a été caché sur notre presqu'île par des corsaires et des pirates qui pillaient les richesses du Nouveau-Monde, c'est-à-dire l'or fabuleux des empires du Mexique et de l'Amérique du Sud. L'endroit de la cachette aurait été marqué par des tessons de bouteilles, d'où l'origine de cette appellation lointaine de l'Islet-aux-Flacons. Cette légende est sans doute la plus populaire qui soit dans notre localité, c'est pourquoi nous avons cru intéressant de la raconter à nouveau, à la manière des anciens de notre paroisse. . .

Les vieux prétendent qu'un coffret rempli de trésors est caché à l'Islet-aux-Flacons, près de la grève. Pour s'emparer du trésor, il faut que trois hommes aillent à la nuit, une nuit sans lune et sans étoile, avec un cheval blanc à l'Islet-aux-Flacons. Une source lumineuse indiquera d'elle-même l'endroit où se trouve enfoui le trésor. Certains de nos paroissiens seraient déjà allés chercher le coffret et l'auraient même aperçu. Ainsi, dit-on, trois hommes ayant chacun une pelle creusaient là où se formait le jet de lumière dans les ténèbres. Comme ils apercevaient le coffre et désiraient s'en emparer, le trésor s'enfonçait un peu plus dans le sol. A chaque nouvelle tentative, le coffret fuyait les mains nerveuses qui tentaient de s'en emparer. Les hommes creusaient, creusaient sans cesse, mais chaque fois le coffret s'enfonçait un peu plus dans le sol. . .

On dit que personne n'a jamais réussi à s'emparer du coffre parce que, des trois hommes, il y en avait toujours un qui n'avait pas assez la foi. Pour pouvoir saisir le coffret, il faut que trois hommes aient la ferme conviction qu'il existe bien un trésor, sans quoi, poursuit notre légende, personne ne pourra jamais profiter de ces richesses.

UNE FAMILLE EPROUVEE

A quatre milles à l'ouest du village, sur le chemin du premier rang, vivait la famille d'Octave D'Astous qui avait épousé, à Bic, Gracieuse Berger, le 11 juillet 1853. De cette union sont nés: deux enfants normaux, Joseph et Rosalie; Vincent naît sourd-muet en 1858; Arsène, né en 1870, Alphonse né en 1872 et Désiré, né en 1878, sont aussi victimes de la même infirmité et, de plus, deviennent aveugles dès leur bas âge.

Vincent eut le privilège de passer par l'Ecole des Sourds-Muets de Montréal, à l'âge de 24 ans. Ce stage lui permit d'enseigner les signes conventionnels du langage des sourds-muets à ses trois frères. En raison de sa surdité, Vincent fut frappé mortellement par un train alors qu'il revenait de la messe, un dimanche.

Joseph et Rosalie dirigeaient les travaux de la ferme comprenant 160 arpents, répartis en deux parcelles distinctes. Le cheptel se composait de six à sept vaches, huit à dix brebis, sept à huit porcs et une vingtaine de poules. La famille vivait des produits de ces animaux et d'un peu de culture maraîchère. L'exploitation de la ferme parvenait difficilement à combler les besoins de la famille. C'est pourquoi on s'occupait à la menuiserie, à la cordonnerie et à la sellerie dans une chambre noire. C'était impressionnant, dit-on, de voir travailler ces aveugles dans l'obscurité avec tant de précision. Nous retrouvons, encore à Saint-Fabien et à Saint-Eugène, quelques chaises droites ou berceuses qui sont encore utilisées ou simplement gardées en souvenir de la fabrique des aveugles. Leur dextérité était remarquable.



Chaise fabriquée par les sourds D'Astous.

Ces handicapés aimaient particulièrement la compagnie. Les voisins, Philippe et Noël Théberge, ainsi que leurs enfants pouvaient s'entretenir avec eux en échangeant des signes. Ils aimaient ces jeunes infirmes, particulièrement Alphonse, qui cueillait des noisettes pour les distribuer lui-même à ses bons amis. Cette générosité lui valait l'amour, la sympathie et les services de ses voisins.

Vers 1920, Joseph se fit couper une jambe par sa faucheuse au fronteau de sa ferme, alors qu'il était accompagné d'un frère sourd-muet aveugle. Pour signaler l'accident à son frère Alphonse, il se traîna jusqu'à lui pour lui faire toucher sa jambe. La surprise fut si grande que celui-ci en perdit

connaissance. Joseph dut alors ramper jusqu'à une source d'eau froide où il remplit une cruche pour revenir à quelques deux arpents pour laver et faire boire l'aveugle qui reprit conscience. Celui-ci, avec beaucoup de temps, détela le couple de chevaux de la faucheuse et attela un cheval à la charette pour transporter Joseph à la maison, située à un mille de l'accident. Le docteur Moreau de Rimouski vint, par le Canadien National, sur un train de marchandises qu'il fit arrêter en face de la résidence des sourds-muets pour finir d'amputer cette pauvre jambe. L'opération fut bien pratiquée, mais l'accidenté avait perdu trop de sang et mourut un an plus tard. Quelques années après cette tragédie, sa soeur Rosalie vendit la ferme au voisin, Noël Théberge. Avec le fruit de cette vente, le reste de la famille alla finir ses jours au village. Ils furent en pension, chez Euclide Berger, chez Célestin Théberge et enfin, chez André Bérubé.

Les personnes de soixante ans et plus se rappellent encore l'entrée dans l'église de ces pauvres infirmes qui se dirigeaient, à la suite de Rosalie, jusqu'aux bancs d'en avant en tâtant les appuis-bras pour se rendre à destination.

Ils se rendaient au restaurant de monsieur Hermel Rioux pour attendre la voiture qui devait les ramener au foyer. Ils étaient au comble de leur joie d'y trouver un piano et d'éprouver les sensations de cet instrument touché par les demoiselles Rioux.

La résidence d'Octave D'Astous est actuellement la propriété de monsieur Carmel Gagnon. Elle mesure 30 pieds par 30 pieds et comporte deux étages. Les chevrons sont réunis par des chevilles de bois d'un pouce et demi, ce qui signifie que cette charpente date de plus de 125 ans. La bâtisse a été rénovée mais le côté sud a gardé son aspect primitif.

Il convient de remercier les gens qui ont aidé ces pauvres infirmes et ceux qui leur ont fourni l'hospitalité.

Ce texte est signé:

Le filleul de Joseph et Rosalie D'Astous
Jos. E. Théberge

JEREMIE CARON

Né le 10 mars 1870, Jérémie Caron est le fils de Pierre

Albert Caron et de Geneviève Rioux, mariés à Saint-Simon en 1847.

Dès sa prime jeunesse, Jérémie Caron a conquis la sympathie des gens par son courage à accepter une infirmité qui devait le marquer sa vie durant. Agé de cinq ou six ans, Jérémie fut affecté à une jambe par la maladie du charbon. (27). Le pied de l'enfant se dessécha et finit par se disloquer dans la jointure. C'est alors qu'avec un rasoir on coupa la peau séchée. Pour lui permettre de continuer à marcher, on utilisa une vulgaire canne de tomate bourrée de linge et d'ouate. Il s'accommoda de cette prothèse jusqu'à l'âge de 14 ans mais sa jambe s'atrophiait toujours. C'est alors qu'un médecin la lui amputa à six pouces en bas du genou et lui installa une prothèse en bois.

Jérémie épousa, plus tard, Marie Moreau qui lui donna trois enfants nommés Adélar, Isidore et Marie-Rose. Il succéda à son père dans l'exploitation d'une ferme au cinquième rang, d'une superficie de 90 arpents. Le cheptel se composait de quatre vaches, six brebis, un porc et douze à quinze poules. Un jardin potager et un champ de pommes de terre fournissaient des légumes en quantité. L'exploitation d'un boisé et d'une érablière apportait également un supplément à la famille.

En 1935, Jérémie cède à son fils l'exploitation de la ferme et s'en va travailler au moulin à scie de monsieur Léon Pelletier. Pendant dix ans, Jérémie "clairait les croûtes" pour un salaire initial de \$0.75 par jour, pour douze heures de travail. Durant les dernières années de son emploi, monsieur Caron gagnait \$1.50 par jour, ce qui donne une bonne idée des salaires versés à l'époque. Cette besogne exigeait une grande dextérité et surtout beaucoup d'agilité dont Jérémie, malgré son infirmité, a pu jouir jusqu'à 75 ans, au moment de sa retraite.

Toujours, Jérémie conservait sa bonne humeur et son entrain. En soirée, il devenait un animateur remarquable par ses chansons. Sa belle-fille, madame Adélar Caron, peut encore nous en rappeler une dont voici les mots :

27. Maladie infectieuse septicémique atteignant certains animaux domestiques ainsi que l'homme, due à une bactérie, la bacille charbonneux. cf. Larousse.

I

*Du temps que j'allais voir les filles
Des brunes des blondes, j'en manquais pas
J'allais les voir chucune leur tour
Faisant rouler ma bouteille
Les filles y m'ont joué des tours
Et j'ai abandonné l'amour*

II

*Quand j'étais soûl, je faisais des gestes
et des faux pas
Je prends un verre
Qui me jette par terre (A ce moment, Jérémie se laissait tom-
ber sur le plancher, frappant le parquet de sa jambe de
bois).
J'en prends une autre qui me relève
Et c'est au bon sens de la vie
Que l'esprit du bon vin me conduit.*

Le courage exceptionnel de cet homme est un exemple qui illustre bien la ténacité de nos ancêtres qui ne reculaient pas devant les difficultés de la vie.

Jérémie Caron vécut jusqu'à l'âge de 83 ans, toujours satisfait de son sort, laissant le souvenir d'un homme de coeur et d'agréable compagnie.

Il méritait bien de figurer parmi les personnages remarquables de notre paroisse. (28).

PETIT A LESTIN

Le premier juin 1776, arrive, au Canada, Frédéric Wilhem Numberger (Scheffer), de Hess Cossel, Allemagne. En 1784, il épousait à l'Islet, Euphrosine Gaudreau. En 1836, il vint s'établir à Saint-Fabien, avec ses quatre fils nommés: Célestin, Bonaventure, Jérémie et Joseph.

Bonaventure et Jérémie demeurèrent à Saint-Fabien mais, Célestin et Joseph s'établiront, plus tard, à l'Isle-Verte. Célestin était assez âgé pour que son fils, "Petit à Lestin", ainsi qu'on le surnommait, laisse plusieurs souvenirs de ses prouesses de "Trotteur" à Saint-Fabien. En voici quelques-unes.

28. Les renseignements concernant Jérémie Caron ont été fournis par monsieur Louis de Gonzague Belzile

Un jour qu'Ernest Ouellet se rendait à Rimouski, Petit à Lestin lui demanda de faire le voyage avec lui mais, sur le refus de ce dernier, Berger lui répondit qu'il était capable de le suivre et qu'il arriverait aussi vite que lui à destination. Il entreprit donc de le suivre et, de temps en temps, se plaisait à donner des coups de pied à l'arrière du "borlot" de son compétiteur, pour finalement arriver ensemble à Rimouski. (29).

Autre exploit digne de mention. — Un jour, Petit à Lestin fit un pari avec Lazare Canuel, (30), à savoir qu'il pouvait courir plus vite que sa jument, laquelle était recon nue pour une des meilleures trotteuses de la paroisse. Le défi est relevé et la compétition se déroula sur le "Lac des Gagnon", un dimanche après-midi. A la grande surprise de l'assistance, Petit à Lestin sortit vainqueur de la course. (31)

Un beau dimanche, sa mère lui demande d'aller atteler le cheval pour la conduire à la messe. Petit s'empresse d'aller chercher le boghei et l'amène à la porte, — sa mère, surprise, lui demande: "le cheval?" — lui de répondre: "le cheval c'est moi" —. Après de véhémentes protestations, on s'en doute, elle monte dans la voiture et le gars empoigne les "mémoires", s'y cramponne, trotinant jusqu'au vil lage, dépassant à l'occasion les moins "gréés" (32) de chevaux. Le retour à la maison se fit à la même allure. Ma dame Berger avait fait un voyage original à la grande joie de son fils qui aimait à mettre en évidence ses capacités de coureur. (33). Il participa aussi avec succès à des concours avec les courriers de l'Isle-Verte à Rivière-du-Loup. On affirme qu'à l'âge de 70 ans, il venait visiter à pied ses cou sins de Saint-Fabien. De très petite taille, paraît-il, sa vi-

29. Version confirmée par monsieur Noël-Yvon Fortin

30. Il s'agit du grand-père de messieurs Lazare et Albert Canuel, actuellement rési dents de notre paroisse.

31. Version confirmée par monsieur Albert Gagnon du village des Hauteurs.

32. Le mot "gréer" signifie dans le bon usage du français: "garnir un voilier, un mât, de ses voiles, poultes ou cordages", cf. Larousse. Néanmoins, dans la phrase citée, le mot "gréés" prend le sens typiquement canadien-français et signifie "pourvus ou nantis". Tout comme les mots "agrés", "grément", si fa miliers aux Canadiens-français, "gréer" est un bon exemple pour illustrer, comme l'a si bien montré Gauldrée-Boileau dans son ouvrage *Paysans et Ouvriers Québécois d'autrefois*, que le langage de nos ancêtres a été profon dément marqué par l'influence de la mer, car on sait que les premiers Cana diens se sont surtout installés en bordure du fleuve. De la même façon, on explique que les Canadiens-français disent fréquemment "embarquer dans ma voiture" comme s'il s'agissait "d'embarquer" dans une barque ou une chaloupe.

33. Version de monsieur Jos A. Gagné de Rimouski et confirmée par monsieur Lucien Roy.

gueur était incroyable lorsqu'il décidait de se manifester. (34).

ALPHONSE D'ASTOUS, UN ATHLETE. . .

La famille Paul D'Astous abandonna la petite ferme du troisième rang ouest, en 1880, pour aller travailler aux usines de Fall Rivers, Massachussetts, où déjà plusieurs paroissiens s'étaient expatriés, à la suite de mauvaises récoltes.

Le séjour d'Alphonse dans la ville américaine lui permit de pratiquer la boxe, la lutte et la bataille, de sorte qu'à son retour en 1901, il était heureux de manifester son habileté dans ses sports préférés. Vers 1925, Albini Cloutier organisa un combat de boxe où s'affrontèrent Wilfrid Gagnon, boulanger, et Alphonse D'Astous. Le combat se termina par une défaite pour monsieur D'Astous mais avec l'honneur de la rencontre, car l'adversaire avait 20 ans de moins que ce pauvre Alphonse qui se montra alerte et d'une combativité surprenante pour avoir pu tenir les coups, pendant plus d'une heure.



Assis: Alphonse D'Astous. Debout: Arthur Boucher, fils de Raphaël.

Les frères Côté du "bas de la paroisse" auraient goûté plusieurs fois à la discipline d'Alphonse D'Astous. Par ailleurs, Narcisse Saint-Laurent, meunier, aurait perdu une bataille à la porte de l'église avec ce héros. En période électorale, en compagnie de son ami Arthur Harton, Alphonse ne perdait jamais une occasion de se manifester dans les assemblées parfois très orageuses. Tous deux revenaient avec des "bleus" et des

³⁴ Les renseignements concernant Petit à Lestin ont été fournis par monsieur Louis de Gonzague Belzile

habits déchirés mais heureux de leurs exploits.

Alphonse mourut à l'âge de 84 ans, ayant toujours conservé sa stature d'athlète. Son fils, Joseph, âgé de 76 ans aujourd'hui, peut attester ce récit.

A propos de son père, familièrement surnommé le Père Paul D'Astous, la tradition orale rapporte l'anecdote suivante.

Un jour qu'il travaillait sur la ferme de Noël Fortin, il demanda à celui-ci pour emprunter son bélier pur sang pour l'accouplement de quelques brebis. Son employeur lui expliqua que c'était impossible, car, il craignait de perdre son animal dans un rang où les clôtures étaient négligées et où se produisaient des batailles de béliers. Le Père Paul ne pouvait s'expliquer de telles raisons et se contenta de dire: "A cré Boug", le père Noël n'est pas "prêteux", s'il avait consenti à ma demande ça n'aurait pourtant pas brisé le mouton."

Paul D'Astous était né en 1857, à Saint-Fabien. On le dit d'une originalité toute particulière. Il portait toujours un vieux chapeau percé et des pantalons attachés avec de la corde ou simplement avec un fil de laiton ou un bout de broche à clôture. Il était très loquace et se plaisait à raconter les souvenirs de son séjour, d'une dizaine d'années, aux Etats-Unis. Il amusait ainsi un bon nombre de "jeunesses", les dimanches après la messe.

Le Père Paul D'Astous mourût le 28 février 1925, quelques minutes après le tremblement de terre subi dans la région, causant un émoi supplémentaire à l'événement qui avait secoué la population du Bas St-Laurent. (35).

ALBINI, ALIAS JOSEPH CLEOPHAS CLOUTIER

Né le 27 juillet 1864, à Saint-Fabien, Albin était le fils de Louis Cloutier et de Virginie Roy, dit Lauzon; il épousa Rose Délima Brillant, le 11 novembre 1894.

Homme de forte stature, à la voix de stentor, Albin aimait particulièrement se faire remarquer. Sa vie laissa le

35. Les renseignements concernant Alphonse et Paul D'Astous ont été recueillis par monsieur Louis de Gonzague Belzile.

souvenir du personnage le plus original du milieu.

Il travaillait d'abord sur la ferme paternelle pendant l'été et allait aux chantiers en hiver. Un printemps, en plus de remettre son salaire à sa famille, il rapporta une lampe à l'huile qu'on refusa d'allumer par peur d'explosion. On craignait sans doute un tour de ce farceur.

Après son mariage, il alla s'établir sur un lot de colonisation au cinquième rang, où il installa, d'abord, une scie "à châsse", à deux arpents au sud du futur moulin à scie permanent qu'il érigea en 1900. Il alimenta alors son industrie avec le bois des cultivateurs des quatrième et cinquième rangs. Un contrat de coupe sur les limites de la concession des Price, comprenant toute l'étendue sud de la seigneurie Nicolas Rioux, sur une largeur de neuf milles par cinq à six de profondeur, fournissait le complément nécessaire pour ses opérations annuelles. Il est impossible d'établir les revenus réalisés par cet exploitant, mais ils étaient assez élevés pour subir quatre incendies en 1907, 1909, 1912 et 1918, sans y perdre ses autres propriétés du village de Saint-Fabien. En 1919, monsieur Léon Pelletier acheta les résidus des immeubles de Saint-Eugène et reconstruit la scierie qu'il exploita une trentaine d'années.

En plus de ses exploitations forestières, Albini exerçait plusieurs métiers. Sur les terrains occupés aujourd'hui par messieurs Emmanuel Roy et Roland Fournier, Albini avait érigé une bâtisse considérable à deux étages qui servait d'hôtellerie, avec une tolérance de boissons et d'embouteilleur de bière qu'il se permettait de détailler lui-même. "Charretier" et entrepreneur de pompes funèbres, il se devait de garder des chevaux et de pratiquer le métier de forgeron. Il dut aussi pratiquer la menuiserie pour la fabrication des cercueils, à domicile pour les gens moins fortunés. Après l'acquisition des bâtiments de monsieur Jean Hammond, l'industrie de cercueils d'Albini prit de l'expansion. Il réussissait également à fabriquer des meubles pour sa propre utilité.

Il prenait au sérieux son rôle d'entrepreneur de pompes funèbres qu'il dirigeait avec une allure militaire. Pour assurer la famille d'être à temps pour les funérailles, surtout en hiver, il se rendait la veille à la résidence du défunt et se contentait de sommeiller dans une chaise, après avoir pas-



Le corbillard d'Albini Cloutier.

sé une partie de la soirée à raconter ses exploits. En 1935, monsieur Hilaire Ouellet lui succéda avec beaucoup plus de distinction, pour les circonstances.

En 1927, il tourna ses loisirs à l'élevage des renards, des chats sauvages et quatre ou cinq couples de putois. Une excursion nocturne de ces derniers dans le poulailler du voisin, Pierre Roy, mit fin à cet élevage et autres animaux à fourrure.

Même les abeilles trouvèrent un ami vers 1935. On rapporte qu'il avait l'art de manipuler ses 24 ruches sans jamais souffrir de piqûres des "mouches à miel", ainsi qu'il surnommait les mignonnes!

Pendant plusieurs années, il fut distributeur de produits "Esso" pour les garages de la région et vendeur de médicaments pour les compagnies Familex et Raleigh. Il savait vanter sa marchandise. . .

Sa dernière invention fut celle des pétrins. Avec cet instrument, les femmes n'avaient plus à mettre les mains à la pâte pour préparer une fournée de bons pains de ménage. Il n'eût cependant pas tout le succès escompté et dut abandonner ce commerce.

Il aimait attirer l'attention par des actes inusités. Son neveu, monsieur Edouard Cloutier, affirme que dès son enfance, Albini se plaisait à manger de la vitre. Cela explique sa facilité à manger le verre à vin après avoir bu son contenu, à la stupéfaction de l'assistance. Ses fortes dents cassaient le verre et ses molaires broyaient les morceaux vitreux, ce qui lui valait des cris et des applaudissements.

Bons et généreux, Albini et sa femme, Délima, élevaient des orphelins et les disciplinaient avec une rude tendresse. Sa femme avait des désirs que l'époux ne comprenait pas toujours.

La mer l'attirait et elle ne manquait pas une occasion de s'y rendre avec les enfants pour un bon bain de pied.



Albini Cloutier, mangeur de vitre vers 1920.

Notre mangeur de verre accéda au désir de Délima un beau dimanche après-midi. La voiture, grande berline originale, sortie des mains d'Albini, est remplie, et l'on descend vers l'eau salée. Le conducteur a un petit air goguenard, et rendu à la grève, il conduit la voiture à toute allure jusque dans la mer. Délima, bien trempée, regarde son mari qui lui répond d'un air taquin: "Tiens, ma Délima, tu voulais y aller à la mer, bien te voilà dans la mer!"

Cette dernière anecdote est sans doute la farce dont les gens se souviennent le plus à Saint-Fabien. Si Albini était taquin, il était aussi l'homme qui provoqua le plus de rires dans les anciennes veillées.

Malgré ses excentricités, Albini fut un homme de coeur et d'une charité remarquable. La meilleure preuve de bienfaisance, ce sont les nombreux orphelins qu'il adopta et qu'il traita comme s'ils étaient ses propres enfants:

Madame Rosette Brillant, épouse de Edouard Cloutier

Mme Marie St-Laurent, épouse de Louison Cloutier
Madame Laure St-Laurent, épouse de Florian Bernier
Monsieur Maurice Brillant
Monsieur Lucien Brillant
Monsieur Arsène Berger
Mademoiselle Marie Berger
Mademoiselle Noëlla D'Astous.

Délima et Albini n'ont pas eu d'enfant naturel mais ils ont bien su s'assurer une relève. Mademoiselle Noëlla D'Astous prit soin de son oncle, jusqu'à ses derniers moments, et il en fit son héritière. Albini mourut en 1950 à l'âge de 86 ans et son épouse en 1952. (36).

ALEXIS GAGNON

"Alexis Gagnon, c'est le summum de la force physique naturelle, non seulement dans le Patelin, le Québec ou le Pays, mais encore dans le monde entier." (37)

Alexis est né à Saint-Fabien, le 29 janvier 1918, du mariage de Paul Gagnon et Clara Morais. En 1935, alors qu'il était âgé de 17 ans, Alexis et sa famille déménagent leurs pénates dans le village de Saint-Gabriel. Toutefois, même si Alexis ne passa que son enfance et les premières années de sa jeunesse à Saint-Fabien, nous avons tenu à l'inclure dans notre monographie, d'abord parce qu'il est originaire de la paroisse, et aussi parce qu'il conserva toujours de nombreux amis chez nous et qu'il y avait toute sa parenté.

La tradition orale à Saint-Fabien colporte de nombreux souvenirs des exploits de ce héros. Pour vous en parler, nous nous sommes permis d'emprunter plusieurs extraits d'un excellent article de Marcel Leblanc, paru dans la monographie de Saint-Gabriel.

Alexis a voyagé sur au moins trois continents dont l'Océanie et, tout en demeurant un illustre inconnu, il a su brillamment représenter le nom du Québec. Dans l'Ouest, ses

36. Les témoignages qui nous renseignent sur la personnalité d'Albini Cloutier sont nombreux: messieurs Edmond Boulanger, Edouard Cloutier, Georges D. Belzile, madame Hilaire Ouellet, l'abbé Grégoire Riou et particulièrement monsieur Louis de Gonzague Belzile ont permis d'offrir ce récit sur la vie de cet homme qui rejoint la légende par ses actes spectaculaires et ses fredaines quotidiennes.

37. Marcel Leblanc, *Esquisse villageoise*, p. 138.

amis le surnommaient "Le Buffalo Bill Canadien", dans l'Etat de New-York, on l'appelait "Tarzan", et partout ailleurs, on le regardait avec étonnement et admiration, en disant: "C'est un Canadien!" Instinctivement, le géant local a toujours réagi contre les abus de pouvoir et, c'est volontairement qu'il s'est rangé au dernier rang de l'échelle sociale, pour y exercer un rôle d'obscur justicier.

.....

Alexis Gagnon, au physique, c'est un accident de la nature, ou un exemple de ce qu'un argile humain peut contenir de puissance. Personnage voûté, sa taille mesurait cinq pieds et huit pouces, et son poids atteignait deux cents livres. Lorsque, de sa grosse main, il empoignait un verre de bière, celui-ci disparaissait totalement de la vue. La dimension de ses épaules donnait cinquante-quatre (54) pouces et celle de son cou dix-huit (18) pouces. Teint foncé, yeux noirs et cheveux noirs, la seule présence de ce géant commandait le respect.

Il a commencé sa carrière de bûcheron à l'âge de seize ans et, sans savoir limer son "sciotte", il coupait déjà ses quatre cordes de pitounes par jour, quand le champion du temps ne dépassait jamais cinq cordes.

.....

C'est durant la deuxième guerre mondiale qu'Alexis Gagnon a connu les meilleures opportunités de se manifester, et il n'a pas tardé à s'imposer partout comme un véritable champion. Dès qu'il fut enrégimenté comme volontaire au 22ème bataillon, à Québec, il profita de ses premières sorties pour collectionner des bâtons ou "belleys" de police militaire. Il pratiquait ces trucs avec Alfred Dufour, un autre hercule de Saint-Gabriel. Quelle n'était pas la surprise de son caporal, lorsqu'au matin, passant près de son lit, il y trouvait accroché un faisceau d'une vingtaine de "belleys"!

A la suite de ses nombreux exploits et exhibitions, les autorités exercèrent maintes pressions pour qu'il s'enrôle comme police militaire, mais Alexis refusait toujours, car il ne voulait pas s'associer aux injustices du pouvoir. Il fut toutefois contraint d'accepter cette responsabilité mais, accusé d'avoir offert des sandwiches et de la bière aux prisonniers, il s'est vite retrouvé lui-même derrière les barreaux.

Il dut finalement consentir à devenir caporal et, aussitôt promu sergent, il agissait toujours de façon à perdre son grade. Dès qu'il obtenait le commandement d'une manoeuvre quelconque (il était reconnu bon premier dans les exercices de commando ou autres), sa tactique préférée consistait à humilier ses supérieurs et, le tour ayant réussi, il redevenait caporal. Malgré ses malices, Alexis était aimé et respecté de tous, particulièrement du simple soldat, qui le reconnaissait comme un protecteur au grand coeur.

Un soir de l'été 1940, le champion Gérard Michaud de Québec donne un spectacle de poids et haltères devant une assistance de soldats à Valcartier. Le dernier suspense est le lever d'un poids de 610 livres que le québécois exécute parfaitement et ce, devant une foule ébahie. Les applaudissements terminés, le champion, sûr de lui-même, défie les soldats de trouver un des leurs pouvant égaler sa puissance.

Alexis Gagnon quitte l'arrière de la salle et s'avance vers l'estrade d'un air timide. Sa forte musculature n'est pas très apparente et, à première vue, on ne lui remarque qu'une taille ordinaire. Mais lorsqu'il insiste pour faire ajouter vingt livres au poids initial, le silence devient soudainement lourd, et les imaginations demeurent en alerte devant un Michaud plutôt inquiet.

Et, face à une soldatesque éberluée, Alexis lève habilement ce poids de 630 livres et ce, trois fois de suite.

Les applaudissements fusent à nouveau et, durant de longues minutes, on ovationne l'humble Alexis, dissimulant son orgueil.

Grand dans la défaite, un Michaud, ému et admiratif, offre au vainqueur son gilet de champion; grisé encore de son succès et voulant sans doute souligner que seule, la justice lui importe, Alexis lui décoche cette répartie lapidaire: "Merci, je n'en ai pas besoin, car, des guenilles, mon kit-bag en est rempli.

A l'été 1941, Alexis profite d'un suspense pour précipiter son départ vers l'Europe. Alors qu'un transport de troupes appareille dans le port d'Halifax, vingt-cinq militaires du Régiment de la Chaudière s'esquivent et il faut les remplacer de toute urgence. On communique à Québec pour exiger des volontaires; Alexis s'offre aussitôt, suivi de vingt-quatre

copains du 22ème Régiment. Le traditionnel congé d'adieu à la famille est évidemment impossible. On confie donc à Alexis les documents d'usage et le commandement du peloton, et le départ s'effectue en vitesse. Partis pour Outre-Mer dans le but de s'y battre, les batailles n'allaient pas manquer.

Alexis fut très souvent remarqué dans des échauffourées à Londres et, un jour, la police décida d'inscrire son nom aux registres comme le plus grand batailleur de rues de tous les temps; il paraît que depuis l'année 1880, ce titre était détenu par un Irlandais.

Il demeura trois ans en Angleterre sans pénétrer sur un véritable champ de bataille. A la veille de l'invasion manquée de Dieppe, où tous ses compagnons ont péri, il fut "exempté", après s'être brisé le poignet gauche en cognant sur la gueule d'un Anglais. Plus tard, il évita encore la ligne de feu à cause d'une fracture à une jambe subie au cours d'un bombardement.

Un soir, dans une rixe à l'intérieur d'un pub, à lui seul, il met hors de combat huit fusiliers marins Irlandais, géants de six pieds. Il doit cependant recevoir huit points de suture au visage, mais l'important, c'est d'être demeuré debout et vainqueur.

A une autre occasion, des militaires étrangers cherchent la bataille, encore dans un pub, et l'un d'eux, levant une chaise à bout de bras, invite les Canadiens à faire l'équivalent ou à sortir. Alexis se lève, empoigne deux chaises et, les levant simultanément, à l'horizontal, par la seule force de ses poignets, ordonne à son tour aux provocateurs de sortir. Cette fois, la bataille n'a pas lieu, car on a jaugé le géant avant qu'il ne soit trop tard et on s'esquive.

.....
La guerre terminée, Alexis a repris sa carrière de bûcheron, en adoptant le Monde entier comme patrie. Il a toujours continué de protéger et d'émerveiller ses compagnons en les vengeant des tricheurs aux cartes, des voleurs de bois ou autres.

Il était à prévoir qu'un tel homme ne mourrait pas dans son lit et que sa fin devait être spectaculaire. Le 9 novembre 1961, il bûche à Bella Coola, petit village situé à mi-chemin

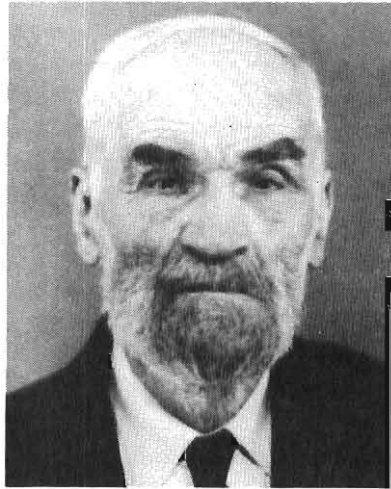
entre Vancouver et Prince-Rupert, en Colombie Canadienne. Au pied d'une haute montagne, et le dos tourné à la montagne, il vient d'attaquer un arbre avec sa scie mécanique. Soudain, une énorme pierre de douze pieds de longueur se détache à quelques centaines de pieds au-dessus de lui et vient le frapper en plein dos. La mort est instantanée puisqu'il est coincé entre la pierre et l'arbre. Debout et l'oeil fixé au Ciel, il rend son âme à Dieu sans avoir reçu de secours.

C'est dans cette position que l'a trouvé un compagnon de travail, nommé Massé, de Trois-Rivières. Massé a dû terminer la coupe de l'arbre, afin de libérer le corps qui s'est écroulé au sol, l'épine dorsale totalement broyée. La carrière du déshérité volontaire venait de prendre fin. Agé de 43 ans et 10 mois, Alexis Gagnon a été inhumé dans le cimetière de Saint-Gabriel le 17 novembre 1961, huit jours après son décès. La dépouille de celui qui avait tellement aimé courir le monde a traversé ainsi le Canada tout entier. (38).

NAPOLÉON RIOUX, LE POÈTE. . .

Vient maintenant celui qui fut connu dans la paroisse sous l'appellation du "poète". Ce personnage singulier s'est attiré une popularité notable dans le patelin, par ses écrits originaux et plusieurs chansons qu'il ne se lassait pas de répéter à qui voulait bien l'entendre. La tradition orale a souvenance de la "criée" des poèmes à Napoléon et c'est avec un brin d'humour que les anciens nous instruisent à ce sujet.

Napoléon Rioux est né, le 6 octobre 1872, à Saint-Fabien. Il est le fils de Obéline Bernier et d'Honoré Rioux, cultivateur au deuxième de la "Belle-Corne". Il épousa Emilia Bernier qui lui donna quinze enfants dont huit ont atteint l'âge adulte. Napoléon hérita de la terre de son père qu'il cultiva jusqu'au moment de sa retraite. Il vint terminer ses jours au



Poète Napoléon Rioux.

38. *Ibid.*, pp. 138-141.

village, dans la maison de son fils Hermel. C'est à ce moment seulement que Napoléon découvrit sa vocation d'écrivain et qu'il entreprit de compléter sa culture par une passion effrénée de la lecture. Selon son fils Hermel, Napoléon passait ses journées à lire ou à écrire et il ne se lassait jamais de ses occupations. C'était son principal désennui, affirme le fils de Napoléon.

L'étude des poèmes et des chansons du "père Napoléon" nous intéresse à un double point de vue. (39). Tout d'abord, il est amusant de relire les écrits qui ont rendu ce poète si populaire dans notre patelin. Par ailleurs, sa poésie est largement significative de la mentalité qui prévalait alors dans notre paroisse et dont, pourrait-on dire, Napoléon s'est révélé le porte-parole et a simplement dévoilé au grand jour. C'est donc avec beaucoup de compréhension, sinon d'indulgence, pour un passé révolu et des croyances populaires périmées, qu'il faut relire les écrits de Napoléon et, il faut les juger à la lumière des traditions et des habitudes de l'époque. Soyons donc tolérants pour cette prose qui conserve un cachet pittoresque et qui est l'oeuvre d'un autodidacte de la paroisse.

Napoléon écrivait à tout propos. Survenait-il un événement quelconque dans la paroisse qu'aussitôt Napoléon, usant de son talent littéraire, y allait d'une petite composition. Que ce soit pour un baptême, un mariage, une sépulture ou une soirée récréative, toute occasion étant jugée digne, notre cher poète ne pouvait s'empêcher de déclamer une oeuvre spécialement écrite pour souligner l'événement.

Mais là ne se bornait pas le sujet de ses écrits. Si Napoléon avait vécu à notre époque, on aurait dit de lui qu'il était un écrivain engagé. En effet, il critiquait ouvertement la société de son époque avec un jugement, toutefois, qui ne trahissait pas ses contemporains. Napoléon ne fut certes pas un illuminé ni un visionnaire et ses protestations ont un cachet historique. Napoléon avait un esprit très marqué par l'influence de la religion, l'attachement pour les vertus chrétiennes, amour, charité, justice, l'amour filial, l'importance de la famille, le respect de la terre nourricière, l'idéal

39. Monsieur Hermel Rioux a aimablement consenti à nous prêter plusieurs cahiers des écrits de son père, le poète Napoléon et c'est grâce à ces documents historiques que nous pouvons apporter plus de détails sur la personnalité de ce personnage original.

patriotique, l'admiration pour l'instruction. Il s'indignait des usages pour lesquels l'argent, ce "chifon" piastre, était employé, c'est-à-dire la guerre, la boisson et les amusements. Pour Napoléon, les trois plus grands malheurs du monde étaient les sports, les grèves et la guerre. Napoléon écrivait à toutes les personnalités politiques en vue, pour leur témoigner son admiration ou pour protester contre leurs décisions politiques. Il envoya des poèmes à messieurs W.L. Mackenzie King, Adélar Godbout et à plusieurs autres politiciens. Il écrivit une lettre à la reine d'Angleterre qui visita notre région, au cours d'un de ses voyages au Canada. La reine lui



TRAIN ROYAL,
CANADA.

Le 12 octobre, 1951.

Cher M. Rioux

La Princesse

Elisabeth me prie de vous
remercier bien sincèrement
de votre aimable lettre et
de vous dire combien elle
était heureuse de l'avoir
reçue.

Votre tout dévoué

Maxim Thontens

Secrétaire particulier.

M. Napoleon Rioux,
St. Fabien de Rimouski,
Rimouski, Que.

répondit, à bord du train royal, alors même qu'elle se rendait à Rimouski. Napoléon s'empressa aussitôt de composer une chanson pour marquer l'événement. Et tant d'autres écrits! Pour vous rappeler quelques bons souvenirs des temps anciens, nous avons sélectionné quelques écrits de Napoléon, tels que rédigés par l'illustre poète.

*Mailons nous. . . de nos "affaires"
Ces de notre. . . "affaire". . .
d'y. . . voir*

*Dans la paroisse: de St Fabien
Ils y a des gens. . . intelligents
Mais très peu sont. . . des millionnaires
Lors même l'on fait: beaucoup d'argent
On trouve toujours. . . les grands moyens
De la dépenser. . . c'est de notre "affaire"*

*Je ne voudrais: pas oublier
Le dévouement. . . de notre curé
Pour réparée. . . notre vieille église
Cette architecture: des temps passés
Non "elle" n'est pas. . . a dédaigner
La négliger. . . serait une bêtise*

*Notre bon curé: est donc un Roy (40)
Puis notre maire. . . demême un Roy (41)
Ils se mêlent de. . . nos grandes "affaires"
Notre agronôme: luimême un Roy (42)
Le secrétaire. . . encore un Roy (43)
Ils font tout demême. . . notre petite "affaire"*

*Moi le viellard: L. . Napoléon
J'ai toujours eu. . . cette grande passion
De me mêler. . . des grandes "affaires"
Je veux vous dire: dans une chanson
Les principes de. . . mes opinions
Lors même ce n'est pas. . . de mon "affaire"*

*Qui trouveras: une grande formule
Pour dédier. . . a cette pendule
Dans la façade. . . de notre église*

40. Le curé du temps était monsieur Stanislas Roy.

41. Le maire de la paroisse était alors Joseph-Pierre Roy.

42. L'agronome de la paroisse était alors Lucien Roy.

43. Monsieur Emmanuel Roy était alors le secrétaire de la municipalité.

*Hatiras-t-elle: des incroyables
Qui parfois font. . . même de la meule
Avant d'entrer. . . dans cette église*

L'ardent Napoléon qui a inversé les lettres de son prénom en guise de pseudonyme, signe "Noël opaN" ses nombreux écrits sur les sujets les plus divers.

*La politique. . . fasons. . . y, attention
Quand "elle" est rendus. . . a tous les. . . vices
. . . "elle" peut tourner en. . . devosion. . . mais:
non pas envers Dieu et les Saints. . . mais
pour de l'argent. . . et contre notre prochain
Voilà "l'armes". . . que le serpent satan
se sert, pour bouleversers le. . . monde
contre Dieu le prochain et soi-même
L'argent et la politique détruit le
catholicisme. . . augmente le communisme
entraîne. . . a la guerre aux accidents
incendis aux inondations parce que
on se sert. . . de ce "chifon" pour faire
et faire. . . faire. . . le mal. . . mêmes. . .
. . . Les dimanches. . . tu garderas. . . en
Servant Dieu
Non pas en s'amusant. . . et faire le mal
pour de l'argent. . . car ces de volers
les innocents et les ignorants. . . que
de spiculers les dimanches. . . même
par des singeries. . . des jeux. . . non. . .
éducationnels. . . abrutiment. . . dans
des aliments mal sain. . .*

Noel opaN

Dans les textes qui suivent, Napoléon s'indigne de la violence dans son pays et dans des contrées plus lointaines. On ne peut toutefois s'empêcher de penser que le poète fait siennes les idées politiques alors véhiculées par les classes dirigeantes. Le mépris du syndicalisme naissant et l'absence de compréhension de l'idéologie communiste révèlent l'ignorance des masses populaires, si caractéristiques à l'époque!

*Deux. . . bêtise. . . inhumaines
La guerre coréenne. La grève canadienne
L'Union: de cheminots. . . canadiens, n'a pas*

plus raison. . . que les Coréens du Nord
. . . Grève. . . Guerre. . . vient. . . de. . . satan
et de. . . l'amour. . . de l'argent. . . "chifon"
Et de voir. . . que. . . de membres. . . où des
. . . fêlées. . . que l'on devrait. . . enfermers. . .
. . . dans un caveau. . . souterrain. . . sous
. . . le fleuve. . . St Laurent. . . où Coréen
. . . Soyons donc: des Etres humains
. . . Non pas: des bêtes. . . inhumaines
. . . Noel opaN

*Attachons nous. . au bien. . dans ce monde
Mais détachons nous. . du mal. . de la terre*

*En effet: le bien de ce monde: c'est. . .
L'amour de Dieu du prochain et
l'amour de. . . soi. . . car si. . . l'on
aime Dieu et le prochain comme soi-
même. . . et que l'on ne s'aime. . . pas. . .
que l'on aime plutôt. . . l'argent. . .
Voilà. . . que l'on se détache du vraie
. . . bien. . . pour s'atacher. . . au Mal. . .
De nos jours. . . et depuis longtemps
tout. . . converge. . . pour de l'argent
et l'on fait des orueilleux. . . et. . .
mêmes de paresseux. . . criminels:
on a plus le temps de priers ni de
faire pénitence. . . on. . . pay pour faire
priers pour nous. . . et pour les autres
. . . on se fait payer. . . pour prier. . .
et l'on a pas le courage d'économiser
et de prier. . . pour. . . soi-même. . .
. . . parce que l'on ne s'aime vraiment
Et voilà que l'on ratache le monde. . . au. . .
mal de la terre. . même avant sa conception
. . . par. . . nos charités d'Etat
. . . le mal c'est l'argent. . .
Noel opaN. . .*

*Les loisirs. . le "sport" et les amusements
. . . ne sont pas de la récréation ni le repos
Le travail. . de la classe agricole. . et
. . . obligatoire. . est dix fois. . plus
méritoires. . que les joutes. . de. . .
hockey. . qui dépasse. . la passion
. . . et qui. . semble. . être. . devenus*

... un devoir d'Etat. . . si non. . . un
devoir. . . religieux. . . on entend plus
... que celà. . . même. . . le dimanche
... et: combien. . . d'imbéciles. . .
dépendance. . . une grosse part. . . de leur
salaire. . . même l'assurance. . .
chômage. . . l'allocation familiale
même. . . de la pension. . . de vieillesse
... ces ridicules. . . ccc. . . criminelle
dépenser. . . tant. . . d'argent pour
des. . . simplicités. . . qui reporte
... rien à l'Etat. . . ruine la santé
à beaucoup de spectateurs. . . et. . .
l'esprit. . . d'économie. . . des
... imbéciles. . . qui cris. . . à la. . .
vie chère. . . et au logement
à la grève. . . au salaire trop bas
"Pauvre" gouvernement. . .

Noel opaN

L'amour. . . est. . . de Dieu

L'amour. . . d'une femme: ne se dis:

. . . pas. . .

*L'amour d'une femme: . . . ne se dis pas
Car "elle" dépassent. . . tous les débats
Que l'on puissent. . . discutés ensemble
De cet amour. . . .oui "elle" vivras
De tous les jours. . . jusqu'aux Trépas
Voilà pourquoi. . . nos. . . coeurs s'enflâmes*

*Les beaux instants. . . de notre Vie
Je vous le dis. . . dès aujourd'hui
C'est pour nous. . . un. . . bonheur terrestre
Ces donc lorsque: . . . introduits
Dans le "sain". . . d'une. . . épouse chérie
C'est donc pour nous. . . une joie céleste*

*Le grand "bienfait": . . . pour nous de Dieu
C'était pour nous. . . de vivent à deux
Et de créé. . . . ce grand Ched'oeuvre
De cette amour: . . . mystérieux
Se continue. . . c'est pour les cieux
Voilà de Dieu. . . sa. . . plus grande Oeuvre*

Dieu Soit Béni: . . . donc ici bas. . .

*Dans cet "amour". . . qui dureras
De tous les jours. . . sur notre terre
Soyons réjouient. . . dans . . nos ébats
Car notre Vie. . . c'est. . . pour Labas. . .
Au ciel: donc ils nous faut, quitter la Terre*

*En terminant: . . . cette grève chanson
Je veux vous dirent. . . avec raison
Ce que l'ont vois. . . même en ce monde
Non ce n'est pas. . . des opinions
Boucoup la voies. . . la Création
Mais il auras. . . une. . . fin, du monde*

*Soyons. . . en. . . certain
Noel opaN*

Nous terminons notre article sur le poète Napoléon Rioux, par deux chansons de son cru, particulièrement amusantes pour plusieurs citoyens de la paroisse.

La première chanson fut composée à l'occasion du mariage de Rita Morin et de Gabriel Bélanger qui demeurent toujours dans notre paroisse.

Est-il permis. . . de chanter

*M'est-il permis. . . de vous chanter
Ce cher Gabis. . . Gabriel Bélanger
Chantons le donc. . . avec angroise
Un fils de Sieur: . . . Omer Bélanger
Et de Titite Anne Mame Bélanger
Deux chers enfants. . . de ma paroisse*

*Cette mère a mérité: . . pour lui
Ce que l'on vois. . . même aujourd'hui
Ils nous faut bien. . . le reconnaître
Son père non plus: . . ne lui a nuit. . .
Depuis longtemps. . . pour lui il prit
La Vierge Marie. . . et le Divin Maître*

*Pour toi Dollard: . . et Mame Morin
Tes filles alors. . . quand vien le temps
Te cause de la joie. . . même de la peine. . .
Pour toi Rita: . . Sois donc certaine
Je t'est connus. . . au restaurant
Pour "elle" ne soyons. . . donc pas empeine*

*Pour nous. . . ils nous: . . . faut leurs soitez
Le grand bonneur. . . des mariers
Au jour Sacré. . . de leur mariage
Ils doivent enfin: . . . toujours s'aimers
C'est la plus grandes: . . . des vérités
Pour être heureux. . . dans le ménages*

*En finissant. . . cette brève chanson
Par un Viellard. . . L. . . Napoléon
Celui qui aime "bien". . . la jeunesses
Pour le grand "bien". . . de la Nation
Suivez toujours. . . la tradition
En respectant. . . même la viellesses
avec une grande. . . délicatesses*

*Doige ajoutez: . . . avec raison
Pour les jeunes filles. . . et. . . les jeunes garçons
Ne perdez pas. . . . même l'occasion
N'oubliez pas. . . . de rassée la barbes*

*Pour vous les nouveaux mariers
Je ne voudrais. . . pas. . . oublier
Au jour Sacré. . . de votre mariage
Comme il a dit— Notre bon curé
Il faut une grande. . . postérité. . .
En vous soihant. . . heureux ménage
Noel opaN St Fabien*

La dernière chanson doit être située dans un contexte particulier. Napoléon lisait ses poèmes à tous et à chacun, en toutes circonstances, parfois au désarroi de quelques paroissiens moins épris de verbiage. C'est ainsi qu'un dimanche après la messe, notre bon Napoléon se prépare à faire la "criée" d'un poème, à la porte de l'église, ainsi qu'il avait l'habitude de le faire fréquemment. Quelques individus rassemblés s'apprêtaient à écouter les déclamations de l'écrivain au moment où un citoyen bien connu, le ferblantier de la paroisse, interpella le poète et lui dit bien franchement: "Ferme donc ta gueule Napoléon!" Ce propos lapidaire outragea Napoléon qui s'empressa de lui rendre la pareille. Le poète composa une petite chanson qui ne tarda pas à devenir populaire dans la paroisse et qui avait le don d'offusquer l'intéressé, par la justesse de ses propos. Cette chanson a été composée sur l'air de la "Complainte du Juif errant".

La chanson à Conrad. . .

*Conrad Nicodème, ah ce gros Nicodain
Travaille un jour la semaine
Et charge le gros montant
c'est ces pauvres habitants
qui font vivre ce pédant*

*Le père des alambics (44)
y aurait pas tant de façon
si aurait la picuite (45)
au temps des élections
y fermera sa gueule
y dirait pas ferme ta gueule. . .*

.

CHANSON DES "PICHTNIN"

Dans les premiers temps de notre colonie, une famille de Létourneau était établie sur une terre, au troisième rang de la paroisse. La tradition orale a conservé une petite chanson composée par Paschal Roy, à l'intention de ces Létourneau que l'on surnommait "Pichtnin".

Quelques mots de l'auteur. — Paschal Roy était le frère de Isaac et de Benjamin, pionniers de la paroisse. Isaac cultivait la terre comprise de chaque côté de la route qui mène à Saint-Fabien-sur-mer; Benjamin cultivait la terre plus à l'est, appartenant à Mathieu Coulombe; enfin, Paschal dut arriver, peu après 1850, et s'installa sur la terre appartenant jadis à Paul Roy, puis Vital Roy, et rachetée, il y a quelques années, par Mathieu Coulombe et figurant vis-à-vis de l'Hôtel Rayon D'Or. Il faut avoir à l'idée que les "terres" des premiers colons étaient beaucoup moins étendues que celles d'aujourd'hui et ce n'est que depuis quelques décennies que l'on remarque une certaine forme de consolidation des terres et l'agrandissement des propriétés rurales. Nous voulions simplement souligner que les frères Roy, Isaac, Benjamin et Paschal, venus des Trois-Pistoles, se sont installés dans la même partie de la paroisse et que leurs propriétés étaient voisines.

La chanson des "Pichtnin" constitue, à notre avis, un petit bijou de notre folklore local, car elle s'insère dans la tradition des premières années d'existence de notre communauté rurale. Cette composition nous a été chantée par madame Ernest Roy qui se souvenait de quelques couplets

44. Les ferblantiers étaient reconnus pour fabriquer des alambics clandestins, particulièrement au temps de la prohibition.

45. Il faudrait dire pituite; les anciens prononçaient familièrement "picuite".

et, profitant de l'occasion, nous tenons à la remercier chaleureusement pour sa précieuse collaboration à de nombreux sujets, dans cet ouvrage.

Les "Pichtnin"

*Par le su du Malobes
Autrement dit au troisième rang
Ils ont découvert un nique
Un nique de Pichtnin*

*Refrain:
C'est les pichtenin
c'est les pichte, pichte
les pichtenin, les pichtenette
pichtenin don gué*

*Ils ont visité les oeufs
Si étaient bons ou méchants
En visitant les oeufs
L'écale était de fer blanc*

*Refrain:
C'est les pichtenin
c'est les pichte, pichte
les pichtenin. les pichtenette
pichtenin don gué*

Nous ignorons la signification du mot "pichtnin"; s'agit-il du nom familier d'un oiseau comme semble l'indiquer la chanson. . . Peut-être Paschal a-t-il simplement trouvé l'idée de ces oiseaux dans le mot Létourneau, c'est-à-dire l'étourneau qui est un petit oiseau passereau. . . Quant à l'air de la chanson, il nous a été impossible de l'identifier mais un connaisseur de vieilles chansons pourrait sûrement le reconnaître en demandant à madame Roy de la chanter à nouveau!

LA FEMME "MIRACULEUSE"

Une famille venue d'ailleurs (la femme était originaire on ne sait d'où) vivait dans la grande maison d'un nommé Boucher, tout près de la voie ferrée, en face du réservoir du chemin de fer. L'homme était menuisier-charpentier et gagnait bien la vie des siens.

Pendant une certaine période, il travaillait en dehors de

la paroisse. Sa femme, très belle, souffrait de l'absence de son mari et se permettait une compensation en recevant chez elle. Le bruit s'est vite répandu. De bonnes gens donnèrent l'alerte. Des mots désagréables lui parvinrent et la colère lui fit trouver un comparse pour écrire une affiche qu'elle posa au-dessus de sa porte: "MIRACULEUSE". . . d'un certain genre. . . mais au-dessus du "cul" il y avait une belle rose.

Alarmé, le conseil de la municipalité se réunit et décida de mettre fin à ce commerce inusité dans notre paroisse. Un acte officiel fut rédigé et remis à cette dame.

L'écriveau disparut et les miracles cessèrent, la famille transportant ses pénates dans une autre localité. (46).

UN HABITANT RUSE. . .

Il était rusé comme un renard, ou comme un Normand, ce beau monsieur à moustache qui vivait sur une terre du premier rang, du côté ouest. La maison était au nord du chemin.

Sa femme avait un beau nom ancien et élevait filles et garçons avec une belle finesse paysanne, d'habitant. Elles devinrent demoiselles, les belles filles, et attiraient les "cavaliers". Le chef de famille, toujours propre, aux manières polies, recevait avec plaisir les prétendants et il se plaisait à faire sentir sa joie en accourant à la voiture d'où descendait l'amoureux. Aimable, le père de famille avait des mots agréables, et même des délicatesses pour le cheval qui avait tiré la voiture. La bête dételée, c'était l'étable à chevaux, et notre hôte, d'un geste généreux, donnait une bonne platée d'avoine qui descendait ostensiblement dans la boîte carrée, sous le nez du cheval.

L'amoureux reçu princièrement en ces anciennes années, ignore encore aujourd'hui, alors qu'il est devenu grand-père, que la fameuse boîte était organisée pour laisser couler la belle avoine sous un faux plancher. Et le cheval restait "clanche" pendant toute la veillée. . .

46. Cette anecdote nous a été racontée par monsieur Grégoire Riou et a été confirmée par monsieur Georges D. Belzile.

Chapitre X

Gens du pays

On compte parmi "les gens de chez nous" un certain nombre de personnes qui, par les activités qu'elles ont accomplies, ont su se distinguer dans différents domaines. De ce fait, ces personnes sont considérées comme étant des personnalités de Saint-Fabien.

Ce sont donc les biographies de ces personnalités qui font l'objet de ce chapitre. C'est en sorte un hommage que l'on veut ainsi leur adresser.

NOS ECRIVAINS ET ARTISTES

ANNE-MARIE BELZILE, fille de Rémi Belzile et de Aglaé Gaudreau, est correspondante pour le journal **La Patrie**.

ELISE BELZILE (Mme Fabien Boulanger), fille de Samuel Belzile et de Marie Fournier, naît à Saint-Fabien le 27 mai 1871. Elle fait ses études chez les Soeurs de la Charité de Rimouski. Elle était correspondante pour le **Bulletin des Agriculteurs**, le **Soleil** et le **Bulletin de la ferme**. Elle écrivait également beaucoup de poésie. Son fils, Rosaire Boulanger, conserve de nombreux écrits de madame Boulanger. Suivant la mode du temps, elle signait ses écrits du pseudonyme de Agar — Gervaise — Euphrosine.

JOVETTE BERNIER est née à Saint-Fabien le 27 novembre 1900. Elle est la fille d'Elzéar Bernier et de Elise Morais.



Mlle Jovette Bernier

Elle poursuit ses études à l'École Normale des Ursulines de Rimouski. Elle enseigne par la suite à Saint-Fabien, Saint-Mathieu, Saint-Moïse. Mais, comme ses convictions pédagogiques ne conviennent pas à la morale de l'époque, elle quitte l'enseignement et en 1925, elle s'en va à Québec pour faire du journalisme. Elle en vient rapidement à une carrière d'écrivain. Ses oeuvres sont: **Roulades** (1924); **Comme l'oiseau** (1926); **Tout n'est pas dit** (1929) pour lequel elle reçoit une médaille du Lieutenant-Gouverneur; **Mes masques déchirés** (1931); **On vend le bonheur** (1931); **La chair décevante** (1931); **Mon deuil en rouge** (1945); **Non monsieur** (1969) qui lui vaut le prix du Cercle du Livre de France. Elle composera la célèbre émission radiophonique "Je vous ai tant aimé".

En tant que journaliste et courriériste, elle travailla à **L'événement** de Québec, à **La Tribune** de Sherbrooke, puis, à Montréal, où la revue mensuelle **Jovette** parut pendant quelques années.

En 1974, elle vend son chalet "La mouette" qu'elle possédait à Saint-Fabien-sur-mer et s'installe définitivement dans sa maison de Longueuil.

Mgr Camille Roy de la Société Royale du Canada, Professeur de littérature canadienne à l'Université Laval, commente les écrits de Jovette:

"Le sentiment chez-elle s'accompagne d'ironie, de stoïcisme, de sensualité. Le vers est volontiers hardi. Il y a dans ces recueils une force profonde, qui n'est pas toujours assez disciplinée".

Voici un poème de Jovette écrit à Saint-Fabien en mars 1924:

INCONSCIENCE

Dédié à Yolande

*La Camarade fut sourde à toutes les prières.
Hélas! le père est mort à l'hôpital là-bas. . .
On l'apporte raidi dans une sombre bière,
Mort d'un mal lancinant qui ne pardonne pas. . .*

*Dans le vaste salon, maintenant il repose.
Les petits et les grands sont venus pour le voir.
Chacun dit en pleurant d'affectueuses choses,
"Mais petit père dort dans son cercueil tout noir!"*

*Et je pleure avec eux sans qu'on sache mes larmes,
Mais je n'ai pas un mot à leur dire. . . ô malheur!
Pour calmer leur délire, apaiser leurs alarmes,
Pour consoler, je n'ai que mes soupirs. . . mes pleurs! . . .*

*Le spectacle est navrant de voir la plus petite
Ne rien comprendre et rire à tout ce qu'elle voit.
La maison est remplie. . . "Oh! la bonne visite!
"Mais pourquoi tant de noir! . . et tant de pleurs. . . pourquoi!...*

*Et le soupçon s'en va, l'enfant jase et trotte,
Joyeuse elle s'amuse, ignorant son malheur. . .
Et moi je te bénis, ô Sagesse divine,
Qui partage si bien le poids de la douleur!*

*Que ne nous laisses-tu, Seigneur, cette inconscience. . .
Ah! que ne gardons-nous malgré l'amas des ans
Nos coeurs vierges de pleurs et de désespérance. . .
Que ne nous laisses-tu Seigneur NOS COEURS D'ENFANTS!*

JOVETTE

SAINT-FABIEN mars 1924.

Madame GERMAINE BERUBE-GENEST, fille d'Auguste Bérubé, consacre la majeure partie de sa vie à l'enseignement. Elle se découvre tardivement un talent de poétesse. Elle publie, en 1973, un recueil de poésie intitulé: **Un chaînon se brise.**

MAURICE BRILLANT, né le 1er août 1909, est le fils d'Évangéliste Brillant et de Marie-Claire Roy-Lauzon. Il arrive à Saint-Fabien en octobre 1918. De 1923 à 1926, il fait ses études au Séminaire de Rimouski. Il les poursuit au Collège de Montmagny de 1926 à 1928. De 1932 à 1942, il est commis de bureau à la Compagnie Price. De 1942 à 1973, il est télégraphiste pour le Canadien National à Rimouski. Il épouse Lauretta St-Laurent le 22 septembre 1942.



M. Maurice Brillant

Il publie un premier roman en 1951 : **Vision of murder**. Monsieur Brillant a écrit trois romans qui doivent être publiés au cours de l'année 1978 : **Prisonnière de son fils**, **Le dernier espoir**, **Un drame dans la nuit**.

De ses poèmes sont publiés dans deux recueils : **Moisson** en 1962 et **Mosaïques** en 1963. Un de ses poèmes a également été publié dans les **Poètes du Québec**. Le **Rimouskois** et le **Progrès-Echo** font également paraître plusieurs de ses oeuvres.

Maurice Brillant est membre de la société des poètes canadiens-français et de l'American Authors Association. De plus, il a déjà fait partie de l'Union Canadienne des écrivains.

LOUIS DE GONZAGUE FORTIN naît le 4 mars 1894 à Saint-Fabien. De septembre 1907 à décembre 1913, il poursuit ses études classiques au Séminaire de Rimouski. De janvier 1914 à décembre 1915, il fait ses études en agronomie à l'Eco-



M. Louis de Gonzague Fortin

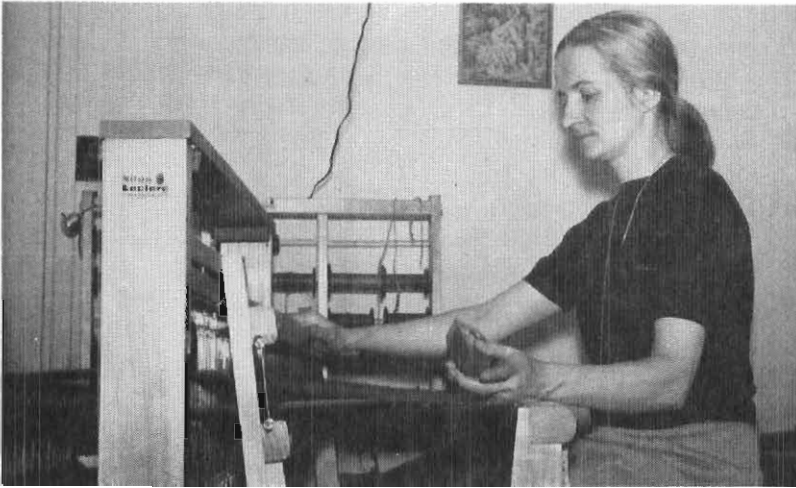
le Supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière; ses études sont couronnées par un baccalauréat ès sciences agronomiques. L'année 1916 est consacrée à la culture de la ferme paternelle. Le 18 octobre 1916, il épouse Marie-Jeanne Belzile à Saint-Fabien.

Du 17 février 1917 au 1er février 1919, il débute dans l'enseignement à titre d'assistant-professeur de zootechnie à l'École Supérieure d'Agriculture. Du 17 mars 1917 au 10 juin 1922, il collabore à la page hebdomadaire "Les Champs et les Bois" du **Soleil** de Québec. Du 1er février 1919 à 1940, il est professeur de zootechnie générale, d'anatomie et de physiologie animale à l'École Supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière. De septembre 1921 à août 1922, il poursuit ses études à l'Institut Agronomique à la Faculté des Sciences de la Sorbonne à Paris. De 1923 à 1932, il collabore à la chronique hebdomadaire "Page agricole" dans l'**Action Catholique**. De 1934 à 1935, il collabore aux journaux suivants: **Le Courrier du Nord**, **Le Courrier-Sentinelle**, **Le Lotbinière**, **Le Gaspésien**, **Le Courrier de l'Islet**, **L'Eten-dard**. De 1939 à 1955, il collabore à la chronique du lundi: "Conseils agricoles de la semaine", au Réveil Rural de Radio-Canada.

De 1940 à 1958, il est professeur agrégé à la Faculté d'Agriculture au Département de la production animale. En 1940, il obtient sa maîtrise en sciences, à l'Université Laval. De 1941 à 1956, il est le rédacteur et l'éditeur-proprétaire de **La Gazette des Campagnes**. Le 8 septembre 1943, il reçoit une décoration du Mérite Agricole.

De 1955 à 1957, il est président de la Corporation des Agronomes de la Province de Québec. Le 11 janvier 1959, Il reçoit la décoration du Mérite Diocésain. Il meurt le 6 octobre 1959.

Mademoiselle NICOLE ROY, née le 19 novembre 1934, fille de Ernest Roy et de Adrienne Gagnon, est bien connue pour ses travaux d'artisanat. En 1971, elle met sur pied, avec l'aide de quelques collègues, le "Centre de travail polyvalent" de Saint-Flavie, mieux connu sous le nom de CENTRAP. Cet établissement a pour but d'aider l'adaptation sociale des handicapés physiques et mentaux, en leur donnant la possibilité d'exploiter leur talent. CENTRAP compte trois ateliers de travail: un atelier d'artisanat spé-



Mlle Nicole Roy

cialisé en tapisserie; un atelier de menuiserie et un atelier d'horticulture. Mlle Roy dirige l'atelier d'artisanat.

RAOUL ROY est né le 6 janvier 1936. Il est le fils de Ernest Roy et de Adrienne Gagnon. Sa famille se compose de sept frères et soeurs.

Son enfance se passe à Saint-Fabien-sur-mer, ce qui lui donnera ce goût prononcé pour la navigation. Il envisagea d'ailleurs un jour, d'en faire une carrière. A cet effet, il fera des études à l'Ecole de Marine de Rimouski en vue de devenir opérateur de radio.

Ce projet est cependant relégué au niveau des souvenirs, car en 1956, il fait ses débuts dans la chanson. A cette époque, il chante du Brassens, du Gollmann et il compose même ses chansons.

Vers 1958-1959, aidé dans son projet par ses parents et par Luc Lacourcière, directeur des archives du folklore de l'Université Laval, il commence sa tournée de cueil-



M. Raoul Roy

lette de vieilles chansons. Ces chansons, ce sont celles du passé, qu'il va recueillir sur les lèvres des vieillards de nos campagnes. C'est à partir de ce moment, que le folklore devient pour lui une passion.

Vers 1959-1960, il fait un voyage en Angleterre. Il profite de ce séjour pour étudier le solfège au Spanish Music Center. Il étudiera également la guitare classique à Montréal. En plus de l'Angleterre, ses tournées le porteront en Espagne, en France et en Belgique.

En 1961, il convertit la vieille grange paternelle en centre d'art qu'il baptise "Le Pirate". C'est également cet



Le Pirate

endroit qui accueillera des chansonniers et, pendant un certain temps, des troupes de théâtre.

En 1962, il épouse Louise Poulin, comédienne et metteur en scène. Ils ont deux enfants, Tristan et Simon.

Raoul Roy a déjà enregistré plusieurs disques et, assurément, l'avenir nous en fournira d'autres.

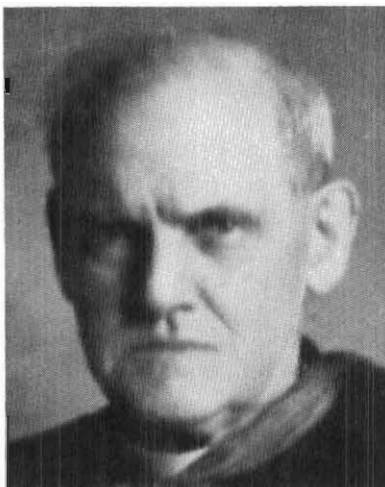
Il apporte, par ses disques et par les recherches qu'il poursuit inlassablement pour trouver toujours plus de vieilles chansons, une contribution très importante au niveau de la conservation de notre patrimoine. Il se fait le porte-parole de nos traditions folkloriques qu'il ravive d'un lointain passé, où elles risqueraient de disparaître à tout jamais. Sans l'in-

tervention de personnes comme Raoul Roy, c'est toute une partie importante de notre héritage culturel qui sombrerait dans l'oubli.

NOS HISTORIENS

Mgr MEDARD BELZILE fut le premier prêtre originaire de Saint-Fabien; il y naît le 27 mars 1861. Il est le fils de François-Xavier Belzile, cultivateur, et d'Obéline Bélanger.

Il fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski de 1876 à 1882; il poursuit ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski de 1882 à 1886. Il est ordonné prêtre à Rimouski, le 13 juin 1886, par Son Excellence Mgr Jean Langevin.



Mgr Médard Belzile

Il est professeur au Séminaire de 1886 à 1889. Il est nommé maître-ès-arts en 1890. Il est assistant-supérieur de 1889 à 1890, préfet des études de 1887 à 1893 et de 1894 à 1899.

Les années de 1899 à 1901 furent consacrées à un repos. Il reprend ses activités et est nommé curé à Sainte-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons de 1901 à 1903; à Sainte-Françoise de 1903 à 1916; à Saint-Ulric de la Rivière-Blanche de 1916 à 1929; à Sainte-Luce de 1929 à 1936. En 1936, il se retire à l'Evêché. Il est nommé chanoine honoraire en 1926 et chanoine titulaire en 1929. En 1936, il est créé Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

Il meurt le 16 mai 1953 et il est inhumé à Saint-Fabien le 21 mai 1953.

Mgr Belzile a accompli une oeuvre remarquable au niveau des recherches sur l'histoire de notre paroisse. Il fut le pionnier de ces recherches pour Saint-Fabien. Il laissa derrière lui un recueil de notes précieuses sur l'histoire de

notre localité. Nous sommes redevables de ses efforts et de sa contribution, pour de nombreuses pages de cette monographie.

GEORGES DAVID BELZILE, né à Saint-Fabien le 5 mai 1915, est le fils de J.-F. Belzile, notre ancien marchand général, et de Augustine Jean. Il commença ses études à Saint-Fabien et poursuivit au Collège des Clercs St-Viateur à Berthierville; il revint compléter ses études commerciales au Collège des Frères du Sacré-Coeur à Montmagny. Il épousa, à Saint-Fabien, Gertrude Fournier le 19 juillet 1942. Après avoir travaillé près de sept ans au magasin de monsieur Léon Pelletier, il entra au service de la Compagnie de Chemin de Fer du Canadien National le 14 août 1942.



M. Georges David Belzile

Nous retenons le nom de ce paroissien parce qu'il fut, à ses moments de loisir, un historien de la paroisse. Monsieur Belzile a recueilli plusieurs notes sur les événements importants, petits faits divers et anecdotes qui concernent notre paroisse. Sans sa collaboration, on peut affirmer que cette monographie serait beaucoup moins complète et que plusieurs détails intéressants seraient perdus à tout jamais. Monsieur Belzile s'est toujours intéressé à l'histoire, sa bibliothèque en témoigne, et sa participation à ce projet nous fut d'un précieux secours, particulièrement pour le chapitre concernant les activités économiques de la paroisse.

LOUIS DE GONZAGUE BELZILE est né à Saint-Fabien le 22 août 1906. Il est le neuvième d'une famille de douze enfants issus de monsieur Arthur Belzile, cultivateur, et de dame Wilhemine Michaud.

Il fit ses études classiques au Séminaire de Rimouski; de 1920 à 1928. Il poursuivit ses études universitaires à l'École Supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière d'où il sortit, en 1933, avec le titre d'agronome. La

même année, il occupa la fonction d'assistant-régisseur à la station expérimentale fédérale de Farnham, Québec. En 1935, il devenait secrétaire de l'École d'Agriculture de Sainte-Martine. L'année suivante, il revenait à Rimouski en charge de la "Grande Culture" pour le district économique de la région. Après avoir donné des cours agricoles de vacances aux institutrices, il devint professeur à l'École Moyenne d'Agriculture et régisseur de la ferme de 1937 à 1942.



M. Louis de Gonzague Belzile

Par la suite, monsieur Belzile a été conseiller régional de l'Office du Crédit Agricole jusqu'en 1971. Le 15 mai 1937, il épousa Lorette Harrisson à Farnham, Québec. Ses six enfants se nomment: Marcel, Gustave, Louise, Roch, Richard, Gervais.

Il est membre de la Corporation des Agronomes du Québec, dont il fut président pour la section de Rivière-du-Loup-Gaspé de 1945 à 1948. Il est un des directeurs-fondateurs de la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski, dont il fut secrétaire-trésorier pendant cinq ans.

De 1958 à 1960, monsieur Belzile fut président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Germain de Rimouski. En 1971, il s'occupa de l'organisation de l'atelier d'horticulture à CENTRAP.

Monsieur Belzile se découvre tardivement une vocation d'historien. Il apporte sa collaboration à plusieurs sujets de la monographie, particulièrement à la section sur l'agriculture.

Mgr ALPHONSE FORTIN naît à Saint-Fabien le 13 mai 1889. Il était le fils de Noël Fortin, cultivateur et agent commercial et de Clorinthe Garant.

Il fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski de 1903 à 1909; il est bachelier-ès-arts. Il poursuit

ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski, de 1903 à 1913. Il est ordonné prêtre à Saint-Fabien, le 1er mai 1913 par Mgr André-Albert Blais.

En 1913, il est nommé professeur au Séminaire de Rimouski. De 1920 à 1922, il poursuit ses études à l'Institut Catholique et à la Sorbonne de Paris. Il est d'ailleurs licencié-ès-lettres-histoire à Paris en 1921.

De 1923 à 1926, il est directeur du Petit Séminaire à Rimouski. De 1930 à 1935, il est le premier secrétaire de l'Amicale du Séminaire. En 1941, il est nommé Assistant-Supérieur. Il est nommé Chanoine Titulaire de la cathédrale le 8 mai 1941.



Mgr Alphonse Fortin

En 1923, il est organiste à la Cathédrale de Rimouski; il a composé, en 1920, la musique (pour chœur et orchestre). Il collabore à plusieurs revues et journaux; il prononce également des conférences. De septembre 1941 à mars 1943, il a donné 76 causeries historiques au poste de radio CJBR à Rimouski. Une série de ses causeries sur les "Saints Martyrs Canadiens" a été publiée, en 1943, par les Editions Fides de Montréal, conjointement avec les Editions du Centre Saint-Germain, à Rimouski. Ses écrits historiques portaient beaucoup sur l'histoire des Seigneuries du Bas Saint-Laurent et sur l'oeuvre des missionnaires qui desservaient les territoires du Bas Saint-Laurent, Gaspésie, Saguenay, Côte-Nord. Le résumé de l'histoire de notre paroisse qui parut dans la brochure publiée à l'occasion des Fêtes du Centenaire de la construction de l'église, en 1955, fut écrite par Mgr Fortin. Il publie également un volume sur **Les Grands Noms oubliés de notre histoire.**

Le 7 juin 1959, il est Docteur Honoris Causa de l'Université Laval. Mgr Fortin fut Prélat de S. S. le Pape le 7 mars 1964; il était Préfet de la Congrégation de la Bienheureuse Vierge Marie; Président de la Société Saint-Louis de Gonzague (Littérature); Président du Cercle de l'Action

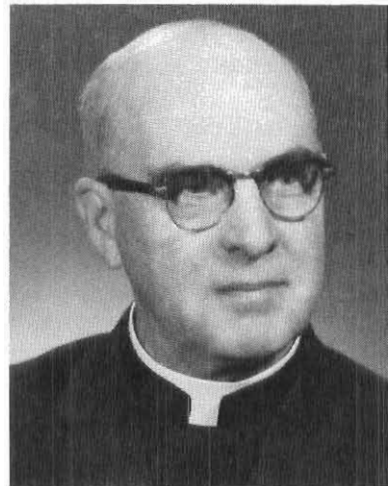
Catholique Canadienne-Française; Président de l'Académie Saint-Jean l'Évangéliste; Vice-président de la Fanfare du Petit Séminaire et de la Société Saint-Pierre.

Il est décédé le 7 janvier 1974 à l'âge de 84 ans et 7 mois. Ses funérailles furent présidées par Mgr l'Archevêque et célébrées à la Cathédrale de Rimouski, le 10 janvier. Ce même jour, il devait être inhumé au cimetière de Saint-Fabien, sa paroisse natale.

L'ABBE GREGOIRE RIOU est né à Saint-Fabien le 27 décembre 1907. Il est le fils de J. Hermel Riou, cultivateur, et de Marie Belzile.

L'abbé Riou fit ses études classiques au collège Saint-Alexandre de la Gatineau de 1922 à 1929 où il devint bachelier-ès-arts. De 1929 à 1933, il fit ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski.

Ordonné prêtre à Rimouski, le 29 juin 1933, par Son Excellence Mgr Georges Courchesne, il fut professeur et surveillant au Séminaire de Rimouski, de 1933 à 1939. Il enseigna de 1939 à 1940, après quoi, il devint assistant-procureur de 1940 à 1941. En juin 1941, il fut



Abbé Grégoire Riou

nommé économiste du Séminaire de Rimouski et il le demeura jusqu'à sa fermeture en 1968. Depuis, monsieur Riou est retraité à la Résidence des prêtres de Rimouski.

Ce paroissien retient notre attention pour ses travaux d'archiviste et de généalogiste. Monsieur Riou a recueilli, depuis de nombreuses années, quantité de photographies, documents, articles de revues et de journaux, et de nombreux renseignements épars concernant plusieurs paroisses du diocèse de Rimouski, notamment Saint-Fabien. Sa contribution à ce projet de monographie de Saint-Fabien est inestimable. Monsieur Riou avait pour ainsi dire préparé, depuis longtemps déjà, la première étape de ce projet par

la cueillette des données premières, sur l'histoire de la paroisse. Monsieur Riou a été bien aimable de nous permettre d'utiliser, sans restriction, toutes ses archives qui nous faciliteront grandement la tâche, pour plusieurs articles de cette monographie. Mentionnons également que plusieurs photographies anciennes nous ont été prêtées par monsieur Riou qui demeurait le seul à en conserver un exemplaire. Nous adressons un sincère remerciement à ce travailleur solitaire et désintéressé.

NOS HOMMES PUBLICS

EMILE GAGNON vit le jour à Saint-Fabien, le 15 juillet 1894. Il est le huitième des dix enfants d'Antoine Gagnon, cultivateur, et de Clémentine Coulombe.

Après ses études classiques au Séminaire de Rimouski, il entra à la faculté de droit de l'Université Laval de Québec, pour y faire ses études de notariat. Il fut admis à la Chambre des Notaires en 1919.

En 1919, il commença la pratique de sa profession en ouvrant une étude à Saint-Fabien et, en 1923, il déménagea son greffe au Bic où il a toujours pratiqué depuis. De 1923 à 1954, il continua à faire du bureau à Saint-Fabien une journée par semaine. De 1920 à 1923, il avait la sous-agence de la Banque d'Hochelega à Saint-Fabien.



M. Emile Gagnon

Le notaire Gagnon s'est toujours intéressé à la littérature. Il a publié un ouvrage intéressant, caractérisant les moeurs des Canadiens-Français et plus particulièrement des gens de notre région. Le titre de cet ouvrage est: **Une fille est venue.**

En 1925, il fonda "La Mutuelle Incendie du Bic", société qui opère, avec grand succès, dans le comté de Rimouski, au profit des cultivateurs. Il fut en 1937, le président-fondateur de l'Union Régionale des Caisses Populaires

du diocèse de Rimouski. Il fut secrétaire de la Corporation du comté de Rimouski et du village du Bic. Il demeura président de l'Union Régionale des Caisses Populaires Desjardins du diocèse de Rimouski jusqu'en 1972.

Il épousa, le 22 novembre 1920, Blanche Roy. Leurs sept enfants se nomment: Paul, Maria, Claude, Clovis, Rachel, Roland et Lucien.

PIERRE GAGNON naquit à Saint-Fabien le 22 septembre 1887. Ses parents, Frédéric Gagnon, cultivateur, et Henriette Gagnon eurent une nombreuse famille de 17 enfants, de laquelle Pierre était l'aîné.

Quand vint l'âge de s'établir, soit en 1912, il prit possession d'une ferme qui est de nos jours occupée par son neveu, Léo Gagnon. Il quitta cette ferme, en 1919, pour aller s'établir sur la terre de son grand-père à Rivière-Quelle, plus précisément à l'endroit nommé le rang de la Rivière. Ces terres étaient réputées pour leur grande fertilité, ce qui motiva fortement Pierre Gagnon. Son épouse, Aimée Gagnon, était la fille de monsieur Edouard Gagnon, cultivateur au deuxième rang ouest.

En 1920, il entreprend un chantier et fait le commerce du bois de pulpe et de sciage. Etant devenu un industriel assez important et considéré par ses concitoyens, ces derniers lui demandèrent, en 1927, de poser sa candidature pour le Parti Libéral. C'était à l'occasion d'une élection partielle du comté. S'il obtenait le poste, il succéderait à Nérie Morin. Cependant, Eugène Marquis, de Québec, ayant été choisi par la convention, obtint le poste à la place de Pierre Gagnon.



M. Pierre Gagnon

Des électeurs mécontents de ce choix lui demandèrent, comme riposte, de se présenter sous la bannière de Libéral Indépendant. Le Parti Conservateur ne présentant pas de

candidat, Pierre Gagnon fut élu député avec une majorité de 274 voix. C'était le 2 novembre 1927. Cette date devait marquer le début de la carrière politique de Pierre Gagnon.

En 1931, il est choisi comme candidat officiel du Parti Libéral en confrontation avec Louis Lévesque qui était alors candidat conservateur. Monsieur Gagnon sortit victorieux de cet affrontement avec un avantage de 835 voix sur son adversaire conservateur. En 1935, il remporte une autre victoire électorale, contre Ernest Soucy, avec cette fois-ci, une majorité de 741 voix.

Cependant, en 1936, il connaît une défaite contre René Chaloux, candidat de l'Union Nationale, qui l'emporte avec une faible majorité de 125 voix. C'est l'époque où la vague de l'Union Nationale déferle sur le Québec, marquant du même coup la fin de sa carrière politique sur le plan provincial. Il retourne donc à la culture de sa terre et il reprend ses opérations forestières.

Il participa, par la suite, à la politique municipale. Il fut élu maire de Rivière-Ouelle, de 1937 à 1961, et préfet de comté de 1941 à 1945. Il fut également président de la Commission Scolaire de 1927 à 1935.

Au bout d'une vie fortement remplie, Pierre Gagnon s'éteignit en mai 1973 à l'âge de 85 ans. Il laissait, derrière lui, un grand nombre de réalisations qui devaient témoigner de son passage sur la scène politique.

En tant que député, il fit un travail humanitaire au plus haut point. Il se fit le défenseur des petits salariés exploités par les compagnies forestières; il participa à des débats importants ayant pour but de favoriser un crédit agricole provincial; il travailla également à l'établissement de la pension des mères nécessiteuses, de la pension de vieillesse, . . . En plus, il élaborait un plan quinquennal de travaux d'améliorations de tout genre dans le but de combattre le chômage. Ce plan se réalisa conjointement avec l'aide des municipalités.

Toutes ces tentatives d'amélioration de la qualité de vie lui valent d'être, aujourd'hui, reconnu comme une personnalité importante de sa paroisse natale.

ARTHUR GENDREAU est né, à Saint-Fabien, le 24 février 1907. Il est le fils de feu Cyrice Gendreau, cultivateur, et d'Alexandrine Lavoie.

Il fit ses études classiques au Collège Saint-Alexandre de Limbour, près de Hull, de 1922 à 1929, et poursuivit ses études commerciales au Collège O'Sullivan en 1929-1930. Il fit ses études de droit à l'Université de Montréal de 1931 à 1934 où il obtint sa licence en droit.

En juillet 1934, il fut admis au Barreau et a pratiqué seul sa profession à Rimouski. Il eut successivement comme associés Me James-J. Jessop, en 1938, Me Charles-Alphonse Beaulieu, en 1945, et son fils Paul-Arthur en 1965.



M. Arthur Gendreau

Monsieur Gendreau a connu une carrière légale très active. Il a travaillé dans une variété de causes touchant les principales branches du droit. Il a plaidé devant les tribunaux de toutes les juridictions dans la Province, ainsi qu'à la Cour Suprême du Canada.

En matière de droit de travail, il a souvent été appelé à présider des conseils d'arbitrage, soit pour le règlement de griefs entre patrons et travailleurs, soit pour l'élaboration de conventions collectives. Il a aussi agi comme commissaire-enquêteur.

En 1965, il a été appelé à présider une commission d'enquête municipale, composée de trois commissaires, ordonnée par la Cité de Rimouski.

Au sein du Barreau, il a fait partie pendant quatre années consécutives du comité des examinateurs pour l'admission des candidats à la pratique du droit.

Comme membre du Barreau du Bas Saint-Laurent, il a successivement occupé les charges de conseiller, de syndic. En 1958, il a été nommé Bâtonnier, charge qu'il occupa

pendant deux ans.

Monsieur Gendreau a été nommé Conseiller en Loi de la Reine en 1960, juge de la Cour Municipale de Rimouski en 1962, et le 21 septembre 1967 le Gouvernement du Canada le nommait Juge de la Cour Supérieure et de la Cour du Banc de la Reine, Juridiction Criminelle.

Le juge Gendreau fut également très actif au sein des mouvements sociaux et au sein des corps intermédiaires de son milieu. Ainsi, il fut président de la Chambre de Commerce de Rimouski de 1939 à 1941, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de 1941 à 1946, directeur de la Chambre de Commerce senior de Rimouski de 1942 à 1952. Enfin, il fit partie, soit comme directeur, soit comme président, de diverses entreprises commerciales ou industrielles dans la région.

Monsieur Gendreau épousa Lucie Labrie, le 13 septembre 1938. Leurs quatre enfants se nomment: Paul-Arthur, Claude-Henri, Cécile et Marthe.

Pour ce qui est de la biographie du PÈRE JOSAPHAT JEAN, nous utilisons un extrait provenant d'un excellent article écrit, par monsieur Gérard Garon professeur d'histoire au C.E.G.E.P. de Rimouski. Cet article a paru dans la Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent. (1). Nous ne saurions mieux que lui et avec plus d'exactitude tracer un portrait fidèle de la vie du Père Jean et de l'oeuvre remarquable qu'il a accomplie. Voici donc l'extrait de cet article:



Père Josaphat Jean

A peine connu dans sa région natale, un humble religieux canadien-français, le Père Josaphat Jean O.S.B.M. est un

1. Gérard Garon, "Deux Rimouskois à la Société des Nations: biographie sommaire de deux fils de la région", dans *Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent*, Vol 1, No 3, décembre 1974, pp. 10-11

héros pour nos compatriotes d'origine ukrainienne.

Né le 19 mars 1885 à Saint-Fabien de Rimouski, François-Joseph-Victorien Jean, fils d'Edouard Jean et d'Elvine Lefebvre-Boulanger, fit ses études primaires à l'école du village puis entreprit en 1901 ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski. C'est là qu'il entendit parler pour la première fois des Galiciens auxquels il allait consacrer sa vie.

L'Ukraine occidentale ou Galicie orientale était une région peuplée d'Ukrainiens (appelés aussi Galiciens et Ruthéniens) qui faisait partie de l'Empire austro-hongrois. Autrefois indépendants, les Ukrainiens aspiraient à le redevenir. L'oppression politique, sociale et culturelle, de même que le dépérissement économique poussèrent nombre d'entre eux à émigrer. De 1896 à 1914, la politique agraire libérale du gouvernement canadien attira dans l'Ouest environ cent mille Ukrainiens.

La plupart de ces immigrants étaient catholiques de rite grec, c'est-à-dire qu'ils avaient les mêmes traditions et coutumes que l'Eglise orthodoxe mais reconnaissaient la suprématie du Pape de Rome et non celle du Patriarche de Constantinople. Arrivés au pays sans prêtre de leur rite et se méfiant de ceux du rite latin, ils furent rapidement entrepris par les Orthodoxes du schisme russe, financés par le tsar Nicolas II. Inquiets, les évêques catholiques du rite latin entreprirent de quêter pour construire des écoles et des églises afin de garder les Ukrainiens dans l'Eglise catholique. C'est ainsi, que le jeune François Jean entendit parler d'eux au Séminaire de Rimouski.

Mgr Adélarde Langevin, archevêque de St-Boniface se rendit lui-même en Autriche pour chercher des prêtres de rite grec mais comme il les voulait célibataires (pour l'exemple) et qu'il n'y en avait très peu (moins de 3%), il rentra bredouille. L'évêque prit alors la décision de faire passer temporairement des prêtres du rite latin au rite ruthène (ou grec). Le Rév. P. Achille Delaere, Rédemptoriste, fut le premier à être autorisé à partir pour la Galicie en septembre 1906.

Ayant terminé ses études classiques en 1907, François-Joseph Jean entra au Grand Séminaire de Rimouski. La lecture d'une brochure du R.P. Delaere le décida à embrasser le rite ruthène. Encouragé par Mgr Langevin et avec la per-

mission de Mgr A.A. Blais de Rimouski, il alla terminer ses études de théologie au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre à Rimouski le 14 août 1910, il quitta le Canada le 24 septembre pour se rendre étudier la langue et le rite ukrainien en Galicie. Le 6 septembre 1911, il fut le septième catholique francophone à changer de rite.

De retour au pays en mai 1912, il fonde à la demande de Mgr Langevin, l'École Apostolique de Sifton, au Manitoba, desservant en plus quelques missions ukrainiennes du diocèse de St-Boniface. Mgr Budka, l'évêque ruthène, s'opposant à son projet de créer une congrégation des prêtres latins passés au rite ruthène, la Fraternité St-Josaphat, le P. Jean décida alors d'entrer chez les Pères Basiliens. En octobre 1913, il quittait le Canada, et le 12 novembre il commençait son noviciat chez les RR. PP. Basiliens de Krechiw en Galicie.

La Grande Guerre éclata en août 1914. Devant l'avance des troupes russes, les moines s'enfuirent en Hongrie. Obéissant aux ordres de son supérieur, il demeura seul en arrière pour desservir les paroisses environnantes. Le recul des Russes lui permit de terminer son noviciat et il prononça ses vœux simples, le 4 mars 1917, sous le nom du Frère Josaphat.

A la fin de la guerre, les Alliés voulurent créer un "cordon sanitaire", une digue d'Etats, pour contenir le péril communiste et séparer l'Allemagne de l'U.R.S.S. C'est ainsi qu'ils favorisèrent la création d'états comme la Tchecoslovaquie et la Pologne, négligeant les aspirations nationalistes des habitants de ces régions. Comme tous les autres peuples d'Autriche-Hongrie, les Ukrainiens avaient proclamé leur indépendance le 1er novembre 1918. C'est alors que commença une longue lutte d'émancipation contre les Polonais et les Soviétiques, lutte à laquelle le Père Jean participa étroitement.

Sa connaissance des principales langues européennes et particulièrement du français à cette époque langue de la diplomatie, lui permit d'occuper successivement les postes de secrétaire particulier du président Petrushevitch d'Ukraine occidentale, en juin 1919, puis de représentant diplomatique à Varsovie d'octobre 1919 à août 1920. Nommé au Ministère des Affaires extérieures de l'Ukraine occidentale le 8 septembre 1920, il est délégué à la Conférence de la Paix de Riga. La délégation galicienne n'ayant pas été reconnue par

les représentants de la Russie et de l'Ukraine soviétiques ainsi que par ceux de la Pologne, le P. Jean quitta Riga à la mi-octobre, après avoir été l'un des principaux signataires du Traité de paix entre Galiciens et les Blancs-Ruthènes. Il se rendit à Genève où il assista de 1920 à 1922 aux assemblées de la Société des Nations.

Son travail consistait à sensibiliser le monde au problème de la Galicie orientale, il rencontra tous les grands de l'époque: Clémenceau, Joch, Lloyd George, Alexandre de Serbie, Mgr Achille Ratti (futur Pie XI), Rathenau, le maréchal Pilsudski, etc. . . Avec le prince Sixte de Bourdon-Parme, il se fit le promoteur de la constitution d'un grand état catholique regroupant l'Ukraine, l'Autriche et la Bavière. Cet état, croyait-il, aurait offert des garanties de solidité et de stabilité que ne pouvaient offrir la Tchécoslovaquie, la Pologne et la Roumanie.

Faisant le tour des délégations à Genève, le moine-diplomate rencontra en novembre 1920 S.E. Charles Joseph Doherty président de la délégation canadienne aux deux premières assemblées de la S.D.N., qui le reçut avec bienveillance. En septembre 1922, il rencontrait S.E. Ernest Lapointe, représentant du Canada à la troisième assemblée. Entre chaque séance, il parcourait les capitales européennes, cherchant des appuis pour son peuple adoptif, ne recevant que des promesses. Ses activités diplomatiques cessèrent lorsque le Conseil des ambassadeurs eût reconnu définitivement le 14 mars 1923 l'autorité de la Pologne sur la Galicie orientale.

En 1923, Mgr Sheptetski, archevêque de Lemberg, ou Lwow, fonda l'ordre des Studites et le Père Jean y adhéra, revenant définitivement à la vie missionnaire. Envoyé en juin 1923, en Bosnie pour y fonder un monastère pour les Ukrainiens établis là, il dut subir les brimades des schismatiques cerbes et de leur ardent ministre des cultes qui le fit jeter en prison. Son titre de citoyen britannique ainsi que l'intervention de l'ambassadeur d'Angleterre et du nonce apostolique le firent relâcher deux jours plus tard avec des excuses mais ne purent empêcher les schismatiques de le battre à deux reprises par la suite.

En 1925, il revient au Canada pour convaincre le gouvernement de réouvrir le pays aux émigrants ukrainiens. Il rencontra à Ottawa S.E. Ernest Lapointe, espérant obtenir par

son entremise, un territoire dans l'ouest canadien. L'affaire n'ayant pu s'arranger, il s'adressa au gouvernement du Québec qui mit à sa disposition des terres vierges de l'Abitibi. Pour faire venir les Ukrainiens de Bosnie en Abitibi, il multiplia les démarches auprès des services d'immigration, des compagnies de transport et du gouvernement québécois pour qu'ils construisent une route et des accommodations pour les futurs immigrants du village de Sheptetski. Les réponses tardant, il commença la route, construisit à ses frais une chapelle, un couvent et un monastère, transportant à dos les matériaux sur huit longs milles de chemin boueux. Quelques familles ukrainiennes de Montréal étaient déjà sur les lieux mais celles de Bosnie n'arrivèrent jamais. Les conditions économiques européennes et particulièrement celles de cette partie des Balkans rendirent impossible leur émigration.

Abandonnant à regret son projet de colonisation, il revint en 1930 à Montréal pour desservir les paroisses ukrainiennes. En mai 1931, abandonnant les Studites il retourna chez les Basiliens à Mundare, Alberta, où il dut refaire son noviciat. Il prononça ses vœux solennels le 22 décembre 1935.

Malgré les échecs, il poursuit inlassablement sa mission auprès des Ukrainiens. On le voit partout. Il quitte Montréal en 1942 pour aller à Ottawa afin d'être sur place pour défendre son peuple adoptif auprès du gouvernement canadien. De 1946 à 1949, il passe en Europe pour aider les milliers de réfugiés de guerre ukrainiens rassemblés en Angleterre. Quittant son quartier général de Londres, il fait de brefs séjours, sur le continent où il encourage ces pauvres arrivés des camps de concentration nazis, des maquis de l'Armée nationale ukrainienne ou fuyant leur patrie aux mains des Communistes. Il persuada plusieurs d'entre eux de venir s'établir au Canada.

En 1949, il revient au pays et retourne dans l'Ouest, à Mundare, pour enseigner au jувénat. Ses supérieurs lui confieront en 1959 une paroisse de Vancouver. A l'âge de 76 ans en 1961, il prend sa retraite à Grimsby en Ontario. Les activités de cet homme extraordinaire ne prennent pourtant pas fin à cette époque. Il consacre les dernières années de sa vie au jardinage, à la rédaction de ses mémoires (à la demande de Mgr Alphonse Fortin) et surtout à la recherche historique. En effet, malgré une vie religieuse, politique et sociale bien remplie, le Père Jean avait consacré ses maigres loisirs

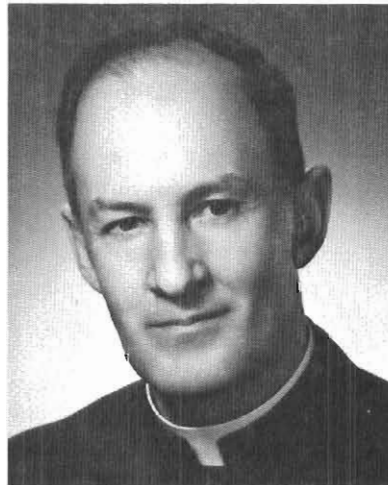
aux plaisirs culturels. Il avait profité de ses nombreux déplacements pour collectionner les livres rares et se livrer à des fouilles archéologiques. Il a rassemblé ces précieux documents dans les musées qu'il a créés et entretenus à Grimsby et à Mundare. Ayant fouillé la petite histoire il nous a laissé quelques pages intéressantes sur St-Fabien et les pionniers de l'Ouest. Dans sa correspondance, nous avons même trouvé un scénario de film avec partitions musicales.

Le 8 juin 1972, il s'éteignait doucement et son corps fut déposé au cimetière de Mundare. Ces 87 années de labeur ont donné une dimension historique à ce personnage beaucoup plus ukrainien que canadien-français.

L'ABBE MARCEL MORIN est né à Saint-Fabien le 14 janvier 1921. Il est le fils de Oscar Morin, cultivateur, et de Anna Roy.

Il quitta Saint-Fabien, en 1923, pour aller demeurer à Saint-Cléophas, jusqu'en juillet 1951.

Il fit ses études classiques au Séminaire du S. Coeur de Saint-Victor de Beauce de 1939 à 1947 où il devint bachelier-ès-arts. De 1947 à 1951, il poursuivit ses études théologiques à l'Université Saint-Paul, Ottawa. De 1951 à 1955, il suivit des cours à l'Université Laval où il obtint un certificat en psychologie et pédagogie. De 1955 à 1957, il étudia à Angelicum Rome, ce qui lui valut son doctorat en philosophie.



Abbé Marcel Morin

Parmi ses principales activités, mentionnons : professeur de philosophie au Séminaire de Rimouski (morale et apologétique) de 1951 à 1955; professeur de philosophie au Séminaire et directeur spirituel au Grand Séminaire de Rimouski de 1957 à 1962; professeur de théologie, directeur et assistant-supérieur au Grand Séminaire de Rimouski de 1962 à 1969; directeur de l'Office diocésain de Liturgie et

membre du Conseil presbytéral depuis 1968; membre de la Commission Centrale du Synode diocésain, responsable de la Commission du Clergé depuis 1969: curé de la paroisse-cathédrale de Saint-Germain de Rimouski de 1969 à 1973: membre de la Corporation du Séminaire et du Comité du Régime de Retraite des prêtres du diocèse depuis 1973; vicaire-général proposé au presbyterium depuis 1973.

De plus, il fut aumônier de l'A.J.C., aumônier des syndicats des patrons, aumônier de l'A.F.E.A.S., aumônier diocésain des Chevaliers de Champlain, aumônier des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé au Grand Séminaire, aumônier à la prison de Rimouski. Il a aussi fait du ministère dominical pendant 14 ans à Mont-Joli.

JOSEPH MICHAUD est né, à Saint-Fabien, le 13 juin 1857. Il est le fils d'Etienne Michaud et de Julie Martin.

De 1870 à 1874, il poursuit ses études au Séminaire de Rimouski. Pendant ses vacances, il travaille à la construction du chemin de fer Rivière-du-Loup—Métis. Ayant le sens du commerce, il organise des "cassettes" (caisses à marchandises des vendeurs ambulants) comprenant du tabac, des boutons; des allumettes, . . . afin de vendre aux travailleurs sur place ces menus objets.

Pendant quelques années, il travaille au compte de Charles Lamontagne, marchand de Sainte-Anne-des-Monts. Mais, lorsque commence, en 1878, la construction du chemin de fer Transcontinental, il s'engage et part avec son frère Etienne, rejoindre les travailleurs à Pembroke. Il y fut d'abord commis, par la suite, vendeur, contrôleur et enfin vendeur à son compte. Il suivait les employés de la compagnie de poste en poste.

Il revient à Sturgeon Falls pour s'y établir. En novembre 1887, il se construit un magasin général à l'angle des rues Front et Main, et fonde ainsi la firme Michaud & Lévesque. La prospérité de ce commerce les oblige bientôt à construire un édifice à trois étages au coin des rues Main et Queen. Et le 16 septembre 1888, il épousait Emma Morand à Sturgeon Falls. Ils eurent quatorze enfants dont dix survivent.

Il remplit plusieurs postes à la Commission Scolaire: syndic en 1898, commissaire en 1901, président de 1903 à

1905. A la construction de l'usine de Sturgeon Falls Pulp Co., les Canadiens-français avaient signé un contrat avec la Commission Scolaire de l'Ecole Publique. Par ce contrat, la moitié des taxes payées par la compagnie de pulpe devaient être versées au compte de l'Ecole Séparée Bilingue, c'est-à-dire l'école canadienne-française. Mais le contrat ne fut pas respecté, jusqu'à ce que, Joseph Michaud réussisse à faire voter son bill. Cette loi stipulait le paiement des taxes par l'Ecole Publique, et aussi, le remboursement des arrérages et intérêts. Ce fut une belle victoire pour Joseph Michaud. C'est à la suite de cet événement, que la Commission Scolaire française donna à une école, nouvellement construite, le nom de Saint-Joseph, en l'honneur du saint patron du Canada et aussi parce que monsieur Michaud portait ce prénom.

Il fut, en plus, élu à la Législation provinciale de 1902 à 1905, il fut maire de sa ville et conseiller municipal pendant plusieurs années. En tant que député, il s'est fait le défenseur des droits des Canadiens-français de l'Ontario.

Il devait mourir, en 1913, à l'âge de 56 ans, des conséquences d'un grave accident. Le nom de monsieur Joseph Michaud figure sur une plaque commémorative des fondateurs de Sturgeon Falls en Ontario.

Monsieur EMMANUEL ROY, l'actuel maire de Saint-Fabien, naquit dans cette paroisse, le 28 décembre 1915. Il est le fils de feu François Roy et de Clarina Fortin.

Monsieur Roy commença ses études à Saint-Fabien et les poursuivit au Séminaire de Sainte-Anne de Beupré jusqu'en 1930. Par la suite, il travailla comme commis de magasin durant huit ans. En 1940, il devint secrétaire-trésorier du Conseil Municipal et de la Commission Scolaire jusqu'en 1960. De 1940 à 1956, il fut gérant de la Caisse Populaire de Saint-Fabien.



M. Emmanuel Roy

En 1946, monsieur Roy fonde avec des co-paroissiens, la Tourbière de Saint-Fabien Inc. dont il est encore aujourd'hui actionnaire et directeur-gérant. En 1953, il devient co-proprétaire de "Roy et Rioux", une usine à planer et à préparer le bois et ce jusqu'en 1961.

De 1961 à 1963, il fut inspecteur-vérificateur au département de l'Instruction Publique. En 1963, il est élu commissaire de la Commission Scolaire de Saint-Fabien et y exerce la fonction de président jusqu'en 1970. En 1964, il est élu commissaire de la Commission Scolaire Régionale du Bas Saint-Laurent et président du bureau des délégués. Il est président de cette même commission depuis 1967. Il devient, en 1964, co-proprétaire du magasin général J.-E. Ouellet Inc., commerce dont il s'est départi en 1977.

Le 19 juillet 1965, monsieur Emmanuel Roy fut nommé maire de la municipalité de Saint-Fabien. De 1968 à 1970, il fut nommé préfet de comté de Rimouski et fut réélu à ce poste en 1976. En 1970, monsieur Roy est élu commissaire de la Commission Scolaire La Neigette dont il est le président depuis cette date. De 1973 à 1975, il siégea au Conseil d'Administration de l'Hôpital de Rimouski et au Comité exécutif du même organisme. Il fut élu président de la Commission de Crédit de l'Union Régionale, poste qu'il occupa jusqu'en 1975. Depuis 1975, il siège au Conseil d'Administration de l'Union Régionale des Caisses Populaires.

Monsieur Roy est aussi membre de la Chambre de Commerce de Saint-Fabien dont il a été président et vice-président. Il fait également partie de la Société Saint-Jean-Baptiste et il fut, pendant plusieurs années, président régional du Cercle Lacordaire.

Il est vice-président de l'Association diocésaine des Commissions Scolaires et fait aussi partie du Conseil d'Administration de la Fédération des Commissions Scolaires. Il a été membre du bureau de direction de ce même organisme pendant sept ans, soit de 1968 à 1975.

Monsieur Roy est également membre du Club de la Coulée de Saint-Fabien et du centre de ski du Mont Saint-Mathieu.

Le 29 octobre 1938, il épousa Marie-Claire Bélanger.

Leurs sept enfants se nomment : Madone, Chantal, Michelle, Suzanne, Martine, Céline et Carol. Le 23 septembre 1977, il épouse, en deuxième noces, dame Rachel Morais.

UN MATHÉMATICIEN

Monsieur GHISLAIN ROY, né le 11 janvier 1928, fils de Ernest Roy et de Adrienne Gagnon, apporta sa contribution à l'évolution des mathématiques au Québec. Docteur en mathématiques à l'Université Laval, monsieur Roy réalisa l'adaptation française d'un livre américain sur les mathématiques modernes. Cet ouvrage, **Mathématique Moderne**, fut approuvé par le Ministère de l'Éducation et fut, pendant plusieurs années, le manuel le plus utilisé dans les écoles pour enseigner cette nouvelle discipline scolaire.

LA CENTENAIRE

Madame JOSEPH THIBAUT (Mary Saint-Pierre) naquit au Quai de Rimouski en février 1872. Elle était la fille de Napoléon Saint-Pierre et de Philomène Aubin. A l'âge de deux mois, sa famille déménagea au Bic où elle passa son enfance et son adolescence.

Le 29 février 1892, elle épouse Joseph Thibault et vient habiter à Saint-Fabien, sur la ferme que son mari avait achetée d'un nommé Morin. Elle partagea largement l'exploitation agricole puisque son mari devait recourir à un petit commerce pour subvenir aux besoins d'une famille de quatorze enfants. C'était une femme dont le bon goût se reflétait dans sa tenue et dans la propreté de ses nombreux enfants, toujours bien mis, grâce à ses talents de couturière.



Mme Joseph Thibault

En 1939, la famille déménage au village. Madame Thibault devait y habiter jusqu'à ce qu'elle se retire au Foyer de Notre-Dame du Sacré-Coeur avec sa fille Edith.

Quand elle atteignit sa centième année, elle jouissait encore d'une bonne lucidité et d'une bonne humeur. Sa

longévité de vie est attribuable à son calme, extrême même, dans les années difficiles qu'elle dut traverser. D'une forte constitution, elle put supporter les adversités de la maladie jusqu'à ce que ses cinq filles aînées soient en mesure de l'aider.

Mais laissons plutôt la Centenaire nous rappeler quelques-uns de ses souvenirs :

(. . .) A Saint-Fabien, la vie était très difficile à cette époque-là. Je n'avais pas beaucoup de santé; il n'y avait pas de docteur à Saint-Fabien, il fallait en chercher un au Bic. Des fois on n'avait pas d'argent. Oui, les premières années ont été très, très difficiles. J'avais cinq filles de suite, les plus vieilles, quand elles ont été capables de m'aider, là je suis revenue. J'ai été plusieurs années que j'ai été pas mal capable.

Je ne me rappelle pas les débuts de l'électricité, parce qu'on ne l'a pas eue tout de suite. Les maisons qui sont au village, certaines l'avaient. On s'éclairait à la lampe à l'huile. On les a pas jetées nos lampes à l'huile. Dans ce temps-là, quand on était à Saint-Fabien, si on manquait d'électricité, on allumait la lampe à l'huile. On achetait de l'huile, on n'en manquait pas. Il y en avait qui étaient en peine, ils n'avaient pas d'huile, pas de chandelles, ils calculaient qu'à cause qu'ils avaient de l'électricité, ils manquaient de rien. Au début, l'électricité manquait souvent, alors on allumait les lampes à l'huile.

Je me rappelle la première guerre mondiale. Les jeunes par chez-nous ne voulaient pas aller à la guerre. Ils ont venu à bout de s'abriter dans une cabane sur une montagne et ils venaient chez les parents chercher à manger chacun leur tour. Ils ne voulaient pas y aller, ceux qui ont pas voulu y aller, ils ont fait du pénitencier à Québec après ça, un mois de temps. Ils ne voulaient pas aller à la guerre. Les parents en avaient besoin d'abord; ceux qui pouvaient y aller, il y en a plusieurs qui ont été, ceux qui pouvaient y aller. . .

A Saint-Fabien, la paroisse était déjà fondée depuis longtemps quand on était là. On a fêté le centenaire de la paroisse en 1955. Les premiers colons, j'ai entendu dire par les descendants, il y a un homme qui a été vingt ans à Saint-Fabien, tout seul, à cultiver pour se nourrir, même il pouvait aller au moulin à Jarine se faire moudre du blé pour se faire du pain.

vingt ans tout seul, vingt ans pas de prêtre. Il allait une fois par année aux Trois-Pistoles, à pied. Oui, ça c'est correct, c'est très véridique ce que je vous conte là. Ses descendants, il en vit encore, ils doivent le savoir.

(. . .) La crise de 1929, mon Dieu oui, je m'en rappelle, ça été notre malchance à nous autres. On a été obligé de laisser la terre et de s'en aller au village travailler à la journée. On avait des dettes et on était pas capable de les payer. Des dettes de terre. Tout se donnait, le porc à dix cents la livre; j'ai vu mon mari tuer la moitié de ses vaches et il vendait quatre quartiers sept piastres. C'est malaisé de faire de l'argent avec ça. Et avec ça il fallait acheter pour le restant des animaux. Puis les gars étaient pas capables de travailler, ils avaient de grands garçons, pas capables de trouver de l'ouvrage. Cinquante cents par jour, c'était un gros prix, pis ils les prenaient pas partout. C'est à qui les aurait pas pris. . . Mon mari est né à Saint-Fabien, au village. Mon mari avait été élevé chez un cultivateur, et on a pas pensé aller à Montréal comme d'autres. Il s'est arrangé comme moi; les enfants gagnaient ce qu'ils pouvaient, j'avais deux filles qui faisaient la classe, ça aidait un peu. . .

(. . .) J'ai pas été longtemps à l'école. J'ai resté à la maison pour aider ma mère à avoir une petite soeur qui était venue au monde dans le mois de novembre. Pis rendu aux Fêtes j'ai arrêté pour aider. J'aurais pu demander à l'automne suivant, mais j'ai resté avec mon ignorance. J'ai appris avec mes enfants, mais ils ont pas pris de temps à en savoir plus long que moi. Quand ça faisait pas mon affaire, je prenais le dictionnaire, ça m'arrangeait un peu. . .

Vivre jusqu'à cent ans, je m'attendais pas à ça beaucoup. Je m'attendais pas à ça beaucoup. Seigneur de la vie!

Les affaires d'hier, c'est ce que je me rappelle le plus. . .
(2).

Madame Thibault est décédée au Foyer de Rimouski, le 19 janvier 1973 à l'âge de 100 ans et 11 mois.

2 "Les dires d'une centenaire", dans la *Revue d'histoire du Bas Saint-laurent*, Vol 1, No 1, octobre 1973, pp. 24-25.

Conclusion

Tel est, aujourd'hui, le visage de Saint-Fabien, différent de celui qu'il présentait, il y a une cinquantaine d'années, très différent de celui qu'il présentera dans un demi-siècle. L'effet des changements qui s'amorcent pourra rendre ce village méconnaissable d'ici quelques années.

Actuellement, nous pouvons constater la disparition de plus en plus rapide d'un mode de vie et des valeurs qui ont donné naissance à cette paroisse. Deux choses sont à souhaiter: que ce paysage façonné depuis plusieurs décennies ne soit pas entièrement englouti par des transformations trop profondes; que l'empreinte de chaque génération qui l'a bâti et de celles qui dans l'avenir le remodeleront, demeure visible.

Quelle image Saint-Fabien projettera-t-il demain? Sera-t-il encore village ou bien dortoir urbain, ville, station balnéaire ou simplement oasis de repos pour le voyageur fatigué? Il est encore trop tôt pour le dire, d'autant plus que son avenir ne dépend pas uniquement de sa population et de son site, mais davantage des décisions prises dans la capitale fédérale et provinciale.



Postface

Depuis quelques années, je souhaitais ardemment que soit publiée, un jour, l'histoire de Saint-Fabien. Etant professeur d'histoire locale et régionale, au niveau secondaire, ce désir m'apparaissait des plus légitimes.

A la formation du comité des Fêtes, la tâche de président ainsi que la responsabilité de la monographie de Saint-Fabien me furent confiées. C'est à partir de ce moment que j'ai multiplié les démarches pour obtenir des renseignements.

Par la suite, il a fallu regrouper, vérifier les textes, les agencer, les corriger et satisfaire les exigences de l'imprimeur dans les délais prévus. Bref, ce fut une véritable corvée. Cependant, je suis heureux d'avoir contribué à présenter une "HISTOIRE DE SAINT-FABIEN", dont jeunes, adultes et vieillards pourront être fiers.

Ce travail d'envergure fut possible, grâce à la collaboration de plusieurs personnes. Il convient de signaler la collaboration du projet Jeunesse-Canada au Travail, parrainé par l'Ambulance Saint-Jean de Saint-Fabien, dont faisaient partie Marielle Coulombe, Monique Coulombe et Claire Fournier. L'expérience de Marielle Coulombe, qui a déjà publié VISAGES DE SAINT-FABIEN, fut d'un précieux secours. Je peux affirmer que, sans son apport, ce travail serait moins

complet. La participation de Monsieur Georges D. Belzile a été très précieuse pour la révision des textes ainsi que pour de nombreux conseils.

Pour toutes les personnes qui ont travaillé dans l'ombre, je tiens à les assurer d'une reconnaissance au moins égale à leur collaboration dans ce volume.

Evidemment, je n'ai pas la prétention de croire que l'ouvrage est parfait et complet. Il faut traiter d'histoire, pour réaliser qu'il est pratiquement impossible de le faire, sans commettre des erreurs et de regrettables oublis. Pour les imperfections et les oubliés, je fais appel à votre indulgence et à votre compréhension. Cependant, vos remarques, suggestions, photos, seront les bienvenues pour la brochure qui sera publiée en 1979.

Michel Lavoie

Bibliographie

SOURCES ORALES

Plusieurs citoyens de la paroisse ont fourni des renseignements nécessaires à la rédaction de cette monographie. Il est impossible d'en faire une énumération complète, puisqu'un très grand nombre de paroissiens ont apporté une contribution, si minime soit-elle, à l'un ou l'autre des divers sujets dans cette étude. Il nous paraît important, toutefois, de signaler certaines personnes qui ont été contactées à maintes reprises, et qui ont fourni des informations concernant l'ensemble de cet ouvrage :

BELZILE, Georges-David
BELZILE, Louis de Gonzague
FOURNIER, Gonzague
MICHAUD, Elisée
RIOU, Grégoire
ROY, Ernest

DOCUMENTS

Archives de l'Archevêché de Rimouski: 3 chemises sur la correspondance de la paroisse de Saint-Fabien (1828-1949); Rapports annuels des curés; Requêtes.

Archives de la Fédération de l'Union des Producteurs Agricoles du Bas Saint-Laurent, Rimouski.

Carte des possibilités agricoles des Sols, Municipalité de Saint-Fabien, dressée par Armand Dubé, Ministère de l'Agriculture du Québec, 1970.

Collection **Le Bulletin paroissial**, publié du 4 octobre 1953 jusqu'au 19 septembre 1954, puis du 31 août 1958 à nos jours.

DE CHAMPLAIN A.A. **Notes personnelles sur l'Île du Bic.**

Documents et archives de la Municipalité scolaire de Saint-Fabien-de-Rimouski et du Département de l'Instruction Publique; photocopies conservées par l'abbé Grégoire Riou.

Rapports scolaires du Couvent de Saint-Fabien; rédigés par les Religieuses de Notre-Dame-du-Saint-Rosaire. Documents conservés au département des archives à la Résidence des Soeurs du Saint-Rosaire à Rimouski.

Recueils [2] d'articles de journaux et de textes inédits de Mgr Médard Belzile, conservés par l'abbé Grégoire Riou.

Recueils [2] d'articles de journaux et de textes inédits de Mgr Médard Belzile, conservés au presbytère de Saint-Fabien.

Recueils inédits de poèmes, chansons et essais de Napoléon Rioux.

Registres de la Commission scolaire de Saint-Fabien, conservés aux archives de la Commission Scolaire de la Neigette, Rimouski.

Rôle d'Évaluation de la Municipalité de Saint-Fabien 1881, pièce originale conservée par mademoiselle Nicole Roy.

Statistiques électorales, fournies par le Bureau du Directeur Général des Elections du Gouvernement d'Ottawa.

Statistiques électorales, fournies par le Bureau du Directeur Général des Elections de la province de Québec.

Textes des concessions de terres à Saint-Fabien, relevés par Mgr Médard Belzile et conservés par l'abbé Grégoire Riou.

MONOGRAPHIES ET ETUDES

ARSENAULT, Urbain. **Patrimoine Gaspésien**. Les Editions Leméac Inc. 1976. 151 p. (Collection Connaissance)

AUDET, Louis-Philippe. **Histoire de l'enseignement au Québec**. Montréal, Holt, Rinehart et Winston Limitée, c 1971. 2 Tomes.

BELISLE, Louis-Alexandre. **Dictionnaire général de la langue française au Canada**. Québec, Belisle, 1971.

BLANCHARD, Raoul. **Le rebord Sud de l'Estuaire du Saint-Laurent**. Grenoble, Allier Père et Fils, 1931. Tome II, 140 p.

BOUCHARD, Georges, **Vieilles choses Vieilles gens**. Editions du Mercure, Montréal et New-York, 1929. 184 p.

- CHAMPLAIN, Samuel de. **Oeuvres de Champlain**. Présenté par Georges-Émile Giguère. Montréal, Editions du Jour, c 1973. 3 Volumes. 1478 p.
- CHIASSON, Anselme Père. **Chéticamp. Histoires et Traditions Canadiennes**. Moncton, Editions des Aboiteaux, 1961. 317 p.
- CORNELL, HAMELIN, OUELLET et TRUDEL. **Canada Unité et Diversité**. Holt Rinehart et Winston Limitée, c 1968, 578 p.
- DAWSON, Nora. **La vie traditionnelle à Saint-Pierre [Ile d'Orléans]**. Québec, Les Presses universitaires Laval, 1960. 190 p.
- DRAPEAU, Julien. **Histoire du régime municipal au Québec**. Ministère des Affaires municipales. 53 p.
- FERLAND, J.B.A. **La Gaspésie**. Québec, Imprimerie A. Côté et Cie, 1877. 300 p.
- GAULDREE-BOILLEAU et S.A. LORTIE. **Paysans et ouvriers québécois d'autrefois**. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968. 153 p.
- GAUTHIER, POULIN, THERIAULT et Associés. **"Bic" Objectifs du Parc**. Québec, Ministère du Tourisme, Chasse et Pêche, 1973. 94 p.
- GERIN, Léon. **Le type économique et social des Canadiens**. Montréal, Fides, (s.d.) 221 p. (Bibliothèque économique et sociale)
- HAMELIN, Jean et Yves ROBY. **Histoire économique du Québec**. Montréal, Fides, 1971. 436 p.
- LAFRANCE, Jean. **Les épaves du Saint-Laurent**. Montréal, Les Editions de l'Homme, c 1972. 175 p.
- LEBLANC, Marcel. **Esquisse villageoise. Saint-Gabriel**. Ottawa, Edition du centenaire, 1974. 352 p.
- LECLAIRE, Alphonse. **Le Saint-Laurent historique, légendaire et topographique**. Ministère de l'agriculture, 1906. 306 p.
- LESSARD, M. et H. MARQUIS. **Encyclopédie de la maison québécoise, trois siècles d'habitations**. Ottawa, Editions de l'Homme, 1972. (Encyclopédie de l'Homme, Vol. 4)
- LETOURNEAU, Firmin. **Histoire de l'agriculture**. MTL., 1960. 398 p.
- MAGNAN, J.C. **Le Monde agricole**. Montréal, Les Presses libres, 1972. 263 p.
- Mémoire de l'Association des producteurs de tourbe du Québec à l'Honorable Ministre des Richesses naturelles**. Septembre 1964.
- MICHAUD, Joseph D. **Le Bic. Les Etapes d'une paroisse**. Québec, Ernest Tremblay, 1925. Tome I. 328 p.

- Id. **Le Bic**. Québec, Action Sociale, 1926. Tome II, 240 p.
Monographie de Québec-Téléphone (District de Rimouski).
 Compagnie de Québec-Téléphone.
- POTVIN, Damase. **Le Saint-Laurent et ses îles**. Québec,
 Garneau, 1945. 425 p.
- Programme-Souvenir** (Centenaire de l'église de Saint-Fa-
 bien). 1955. 100 p.
- Prospectus des Mines Roy et Ross Inc.** 1961.
- Rapport de la commission royale d'enquête sur le pilotage.**
Etude sur le pilotage au Canada, Fleuve et Golfe Saint-
Laurent. Ottawa, Information Canada, 1970, 1097 p.
- RICHE, Pierre. **Grandes Invasions et empires**. Paris, Augé,
 Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie, c 1968. 446 p.
 (Histoire universelle Larousse de poche).
- RUMILLY, Robert. **Histoire de la Province de Québec**.
 Montréal, Fides, Tome XVIII.
- THIBAUT, Raoul. **Saint-Fabien-sur-mer**. Imprimerie Géné-
 rale de Rimouski Limitée, 1967.
- Les tourbières du Bas Saint-Laurent**. Bureau d'Aménage-
 ment de l'Est du Québec, Septembre 1965.
- TREMBLAY, Victor. **Histoire du Saguenay**. La Société His-
 torique du Saguenay, Numéro 21, 1968, 465 p.
- XANCTOINE, Jean Alphonse de. **Le Routier**. 1542. pp. 78-87
 dans **Voyages et Découvertes au Canada entre les an-**
nées 1534 et 1542. Québec, William Cowan et Fils, 1843.

ARTICLES DE JOURNAUX ET DE REVUES

- "L'affaissement de terrain à Saint-Fabien: désolant specta-
 cle de tremblement de terre". Dans **Le Soleil**, 18 dé-
 cembre, 1976.
- BEAUFORT, Marie-Madeleine. "D'un coq à l'autre". Dans
Historia, Février 1974, (pp. 2-10)
- BELANGER, Noël. "Beaux comme mes enfants". Dans la
Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent. Vol II, No. 3 et
 4. Décembre 1975. (p. 5)
- BERUBE, Léo. "Au temps des criées". Dans **En quatre pa-**
ges. Feuillet publié par l'Archevêché de Rimouski.
- Id. "La construction du chemin de fer Intercolonial". Dans
L'Eboulis. Vol. I, No. 21-23. Mai 1957.
- Id. "Les goélettes à voiles". Dans la **Revue d'histoire du Bas**
Saint-Laurent. Vol II, No. 2. Octobre 1975. (pp. 10-11)
- Id. "Ouverture du Bas Saint-Laurent à la colonisation". Dans
 la **Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent**. Vol. I, No. 1.
 Octobre 1973. (pp. 18-21)
- Id. "La première église de Rimouski". Dans la **Revue d'his-**

- toire du **Bas Saint-Laurent**. Vol. I, No. 2. Juin 1974. (pp. 3-4)
- BLANCHET, Jean. "Nos paroisses à l'oeuvre". Dans **La Terre de Chez Nous**.
- "Le C.N. reconstruit la voie". Dans **Le Progrès-Echo**, 12 janvier 1977.
- "Centenaire brillamment fêté à Saint-Fabien". Dans **Le Progrès du Golfe**, 29 juillet 1955.
- CHARPENTIER, Fulgence. "La Belle Augergiste". Dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**, 2 août 1938.
- Concours du Mérite agricole**, 1892, 1897, 1934, 1944, 1949, 1954, 1959, 1974.
- "Les délices de l'Erable". Dans **Le Progrès-Echo**. 31 mars, 1971.
- "Les direx d'une centenaire". Dans la **Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent**. Vol. I, No. 1. Octobre 1973. (pp. 24-25)
- "L'épidémie de 1918-1919 nous aura été épargnée". Dans **Le Soleil**, 9 février 1977. (p. 1)
- "La Fédération est fondée". Dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**, 24 mai 1945. (p. 1)
- FORTIN, Alphonse. "Les Seigneuries du comté de Rimouski. I. La Seigneurie Nicolas Rioux". Dans **Le Centre Saint-Germain**. Rimouski, Juillet-Août 1941, No. 3 et 4. (pp. 24-25)
- GARON, Gérald. "Deux Rimouskois à la Société des Nations: biographie sommaire de deux fils de la région". Dans la **Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent**. Vol. 1, No. 3. Décembre 1974. (pp. 9-11)
- GODBOUT, Archange. "Jean Petit et Marie Carette". Dans **Mémoires de la Société Généalogique Canadienne-Française**. Vol. IX, No. 3 et 4. Juillet-October 1958, (pp. 233-239).
- LECHASSEUR, Antonio. "Débats politiques et moeurs électorales dans le comté de Rimouski en 1891". Dans **Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent**. Vol. IV, No. 1. Mai 1977. (p. 23-26).
- Lettre commerciale**. Toronto, Editions du printemps, avril 1962.
- MORIN, Jacques. "En se racontant l'histoire de Rimouski. Les débuts du téléphone" Dans **Le Rimouskois**, 2 juin 1976.
- "Nicolas Rioux". Dans **La Voix du Golfe**, 18 janvier 1870.
- "Notes sur les seigneuries du district de Rimouski". Dans le **Bulletin des Recherches Historiques**. Vol. XVII, No.

8. Août 1911. (pp. 239-240)
- PELLETIER, J.M., G. MICHAUD et J. LAVOIE. "La petite histoire de l'électricité dans le Bas Saint-Laurent". Dans la **Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent**. Vol. III, No. 2. Novembre 1976. (pp. 3-10)
- "Profession agronomique. Son origine". Dans **Le Progrès du Golfe**, 21 janvier 1949.
- "Québec-Téléphone réalise une première mondiale". Dans **Le Rimouskois**, Vol. 10, No. 28. 1 juin 1977.
- Ressources**. Gouvernement du Québec, Ministère des Richesses naturelles. Vol IV, No. 2, Mars 1973. (10 p.)
- Revue Eucharistique du Clergé**. Juillet-Août 1947.
- ROBERT (Mgr Médard Belzile). "Bic et Long-Bic". Dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**, 1937.
- Id. "Concessions de terre". Dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**, 24 juillet 1936, (p. 1)
- Id. "Les curés, les vicaires. I. Les curés Desservants". Dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**, 11 août 1939, (p. 6)
- Id. "Les curés, les vicaires". Dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**, 18 août 1939.
- Id. "Les curés, les vicaires". Dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**, 25 août 1939.
- Id. "Les curés, les vicaires". Dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**, 6 octobre 1939.
- Id. "Les curés, les vicaires". Dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**, 13 octobre 1939.
- Id. "Etablissement de la paroisse". Dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**, 21 octobre 1938, (p. 1)
- Id. "Etablissement de la paroisse". Dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**, 4 novembre 1938.
- Id. "Etablissement de la paroisse". Dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**, 11 novembre 1938.
- Id. "Etablissement de la paroisse. — Le bois de corde. L'industrie de la potasse". Dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**, 1937.
- Id. "La famille Petit". Dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**, 6 décembre 1937, (p. 1)
- Id. "L'organisation de la paroisse". Dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**, 13 décembre 1937, (p. 1)
- Id. "Un peu de géographie". Dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**. 21 novembre 1937. (p. 1)
- Id. "Le Pic, vu et décrit par Champlain". Dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**, 23 octobre 1936. (p. 1)
- Id. "Relief et nature du sol". Dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**. 3 décembre 1937. (pp. 1 et 55).

- Id. "Rivières et lacs". Dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**, 24 décembre 1937. (p. 1)
- Id. "Saint-Fabien. Sa grève". Dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**, 8 novembre 1935. (p. 1)
- Id. "Saint-Fabien. Sa grève". Dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**, 13 décembre 1935. (p. 1)
- Id. "La seigneurie Nicolas Rioux". Dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**, 17 juillet 1936. (p. 1)
- Id. "Une sépulture à la Pointe-Mercier". Dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**, 16 octobre 1936.
- Id. "Textes et notes pour l'histoire de Saint-Fabien. — Les écoles". Dans **Recueil d'articles de journaux et de textes inédits de Mgr Médard Belzile**, Vol. II, conservés au presbytère de Saint-Fabien.
- Id. "La Voirie". Dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**, 31 décembre 1937. (p. 1)
- ROY, Jean-Baptiste. **Revue Agriculture**. Juin 1977.
- ROY, J.-Edmond. "Le pilotage sur le Saint-Laurent". Dans le **Bulletin des Recherches historiques**. Vol. XVIII, Avril 1913, No. 4 (pp. 113-123). (Extrait de son livre **Nicolas Le Roy et ses descendants**).
- "Saint-Fabien-sur-mer". Dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**, 11 février 1965. (p. 17).
- "Les sinistrés de Saint-Fabien vont à Québec". Dans **Le Progrès-Echo**, 12 janvier 1977.
- "Le village de Saint-Fabien est ravagé par les flammes". Dans **L'Echo du Bas Saint-Laurent**, 12 avril 1940.



Errata

AVIS:

La rapidité avec laquelle on a dû finaliser ce volume est cause de certaines imperfections dans la composition du texte et d'erreurs d'impression. Nous en signalons quelques-unes; c'est possible qu'il en reste. Qu'on veuille bien en excuser l'auteur, les collaborateurs et les imprimeurs.

Page	Ligne	Au lieu de:	Lire:
10	25	dans sa finesse et sa dans sa fermeté	dans sa finesse et dans sa fermeté
24	4	évènement	événement
52-53	dernière	Ce dernier avait avait acquis	Ce dernier avait acquis
54	22	Groseillier	groseillier
89		Note 48	Cette maison serait située aujourd'hui entre la maison de Gabriel Bélanger et celle de Donat Théberge.
110	15	Incomplet	incomplet
111	10	de 1974-75	de 1969
111	12	succédés	succédé
115	15	le chemins	les chemins
118	38	de chemi	de chemin
126	3	rang	rangs
150	31		
		Dr.	Dr
153	42	coupe-corne	coupe-cornes
160	22	Fermée exploitée	Ferme exploitée
207	5	La	la
209	2	qu'au Québec,	qu'au Québec;
217	39	de pousser	de poursuivre
230	13	A sa mort,	Par la suite,
235	22	encore ce magasin	encore son magasin d'articles divers, en 1978.
255		Dr.	Dr
373	Note 27	la bacille charbonneux	le bacille charbonneux
374	17	ténacité	tenacité

Remerciements

- aux administrateurs civils, religieux et scolaires qui ont gracieusement ouvert les archives de Saint-Fabien aux recherchistes.
- à mademoiselle Hélène Roy, qui a conçu la maquette de la page-couverture.
- aux membres de la division ambulancière de Saint-Fabien à qui revient l'initiative de la réalisation de cette monographie.
- à madame Nicole V. Rioux qui s'est chargée des dernières corrections.
- à la Caisse Populaire qui a collaboré pour le travail de secrétariat.
- aux paroissiens de Saint-Fabien qui ont puisé dans leurs trésors de famille pour en extraire de vieilles photos, des documents anciens et les mettre à la disposition du Comité.
- à tous ceux et celles qui ont collaboré directement ou indirectement à la réalisation de ce volume-souvenir publié à l'occasion du 150^{ème} anniversaire d'érection canonique de Saint-Fabien.



Table des cartes

Cadastre de Saint-Fabien	25
Variations des limites de la paroisse	27
Toponymie locale	33
Réseau hydrographique	51
Le réseau routier	124
Les érablières de Saint-Fabien	189
Les tourbières à Saint-Fabien	206



Table des matières

	Pages
PREFACE	9
AVANT-PROPOS	11
INTRODUCTION	13
CHAPITRES	
I. — UN JARDIN DE MONTAGNES, DE LACS ET DE RIVIERES ...	17
Localisation historique	18
La tenure seigneuriale	20
Limites de la paroisse	24
Les comtés	26
La topographie	26
- les montagnes	28
- les terres continentales	45
Le réseau hydrographique	48
La flore et la faune	54
II. — AUTOUR DU CLOCHER PAROISSIAL	59
Les premiers concessionnaires	59
La marche du peuplement	63
Liste des maisons de Saint-Fabien, 1832	64
L'organisation paroissiale	70
Les chemins de croix	77
Nos cimetières	96
Les marguilliers	99
Les évêques	102
Les assistants et vicaires	103
Le coq du clocher	104
III. — L'ÉVOLUTION MUNICIPALE	107
L'organisation municipale	108
Le Conseil Municipal	111
- Les maires	111
- Les secrétaires-trésoriers	112
La voirie	115
Les routes de Saint-Fabien	121

IV. — SUR LE CHEMIN DES ECOLIERS	127
Le régime scolaire	127
L'organisation scolaire locale	131
- Les présidents	140
- Les secrétaires-trésoriers	140
V. — LE PAIN QUOTIDIEN	141
La vie agricole	142
Les débuts de l'agriculture à Saint-Fabien	149
Le cercle agricole de Saint-Fabien	151
Le mérite agricole	155
Les expositions agricoles	163
Le club d'éleveur d'Ayrshire	165
Le cercle des jeunes éleveurs	167
La coopérative agricole	168
Le syndicat des cultivateurs	171
Quelques statistiques de production	171
Station de démonstration	174
Ferme de démonstration	175
Frédéric Gagnon	176
Histoire des agronomes	177
Les renardières	179
L'apiculture	180
Les entreprises artisanales	180
- Les fromageries et les beurreries	181
- Les érablières	185
- Les moulins à scie et les moulins à farine	191
Le commerce du bois de corde	199
La construction des goéfettes	201
Les tourbières	205
La mine de Saint-Fabien	213
Le tourisme	220
Industries et commerces	223
- Les marchands	225
- Les hôtels	237
- Autres commerces	238
- Lingeries et magasins de tissus	238
- Restaurants	239
- Dépôts de boissons	240
- Les boulangers	240
- Les ferblantiers	241
- Les plombiers	242
- Les cordonniers	243
- Les forgerons	244
- Jardin d'hiver	245
- Commerce d'animaux domestiques	246
- Entreprises de menuiserie	246
- Manufactures de pierre	247
- Manufactures de tuyaux de béton	248
- Les charrons	248
- Les garages	251
- Les barbiers	253
- Les cochers	253
- Les photographes	254
- Les peintres	254
- Les bijoutiers	254
Les médecins	254
Le bureau de poste	255

Les institutions financières	256
Le chemin de fer	257
L'électricité	261
Le téléphone	264
La radio et la télévision	267
VI. — LA VIE EN COMMUN	269
Aperçu démographique de la paroisse	271
La vie sociale et les mentalités de nos ancêtres	278
Les tendances politiques des citoyens de Saint-Fabien	289
Les associations	302
VII. — A LA MODE DE CHEZ NOUS	317
Le pain	318
Le beurre et le fromage	320
Le lin	321
La laine	323
Le chapeau de paille	326
Les souliers	327
La lessive et le savon	328
Le tabac et la blague à tabac	331
Les fours à chaux	332
Le forgeron	334
Le ferblantier	335
L'éclairage	335
VIII. — AU FIL DES ANNEES	337
La cloche centenaire	337
Translation de la relique de Saint-Fabien	338
Les croix de Saint-Fabien	340
Le centenaire de l'église de Saint-Fabien	341
Le feu de 1940	344
Le feu de 1942	346
Le feu du 22 janvier 1962	347
Le feu du 29 juillet 1962	348
Le tremblement de terre	348
Le glissement de terrain	349
Les épidémies	350
La grippe espagnole	352
Une première en télécommunication	353
IX. — L'ECHO DES AIEUX	355
La "maison du repos" de la veuve Petit	356
La légende du forgeron Blanchet	365
La légende de l'Islet-aux-Flacons	369
Une famille éprouvée	370
Jérémie Caron	372
Petit à Lestin	374
Alphonse D'Astous, un athlète	376
Albini, alias Joseph-Cléophas Cloutier	377
Alexis Gagnon	381
Napoléon Rioux, le poète	385
Chanson des "pichtnin"	394
La femme "miraculeuse"	395
Un habitant rusé	396

X. — GENS DU PAYS	397
Nos écrivains et artistes	397
- Anne-Marie Belzile	397
- Elise Belzile	397
- Jovette Bernier	398
- Madame Germaine Bérubé-Genest	399
- Maurice Brillant	400
- Louis de Gonzague Fortin	400
- Nicole Roy	401
- Raoul Roy	402
Nos historiens	404
- Mgr Médard Belzile	404
- Georges David Belzile	405
- Louis de Gonzague Belzile	405
- Mgr Alphonse Fortin	406
- Abbé Grégoire Riou	408
Nos hommes publics	409
- Emile Gagnon	409
- Pierre Gagnon	410
- Arthur Gendreau	412
- Père Josaphat Jean	413
- Abbé Marcel Morin	418
- Joseph Michaud	419
- Emmanuel Roy	420
Un mathématicien: Ghislain Roy	422
La centenaire: madame Joseph Thibault	422
CONCLUSION	425
POSTFACE	427
BIBLIOGRAPHIE	429
ERRATA	437
REMERCIEMENTS	439
TABLE DES CARTES	441
TABLE DES MATIERES	443



VERS 1920